A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

h-1-97

Digitized by Google

M 199
60

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON

VOYAGE

A

Rennes-les-Bains.

Digitized by Google

CASTELNAUDARY, IMPRIMERIE
DE G.-P. LABADIE.

Digitized by Google

306353

VOYAGE

A

RENNES-LES-BAINS,

PAR

M. de Laboulisse-Rochefort.

AVEC DES *FAC-SIMILE*.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893

Heureux qui par le ciel fixé dans ses foyers
Y soupire en repos ses Amours casaniers;
Qui ne va point courir loin de sa bien-aimée
Sur les pas de la Gloire ou de la Renommée;
Que de soins inquiets ne viennent point chercher;
Qui fidèle à son toit, ainsi qu'à son clocher,
Peu jaloux de s'instruire aux terres étrangères,
Ne veut pas surpasser le savoir de ses pères?...
(BERCHOUX, 1806).

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE LYON

A PARIS;
CHEZ ACHILLE DÉSAUGES, Libraire, rue Jacob, n.° 5.

1832.

Digitized by Google

« O Qu'il est doux pour un cœur bien né, d'être obligé d'aimer ce qu'il aime! de pouvoir satisfaire à-la-fois et sa tendresse et sa vertu !... Nulle jouissance ne peut valoir l'heureux accord d'un plaisir pur avec un devoir sacré. »

(Florian, début du 2. ch. de *Gonzalve de Cordoue*).

Digitized by Google

Avertissement de 1828.

HORACE recommande de laisser sommeiller pendant dix ans les productions qu'on vient de composer. La date de celle-ci prouvera que j'ai mis amplement ce précepte en pratique. Cependant, d'un retard qu'amenèrent les circonstances, je ne veux point me faire un mérite que je n'ai pas. Quelques-uns des détails politiques, que cette bagatelle renferme, m'enpêchèrent de la faire paraître, dès que je l'eus écrite; je n'en ai nul regret: au contraire, celà m'a donné le temps d'y ajouter de nouvelles observations sur les richesses géologiques des environs de *Rennes*, et une analyse plus complète de ses eaux minérales. Celà rendra cet ouvrage plus intéressant pour le département de l'Aude. Heureux si ces faibles apperçus, peuvent engager quelques amis de la science, à venir visiter et décrire avec soin, ces curieuses montagnes des *Corbières*, qu'on n'a point assez explorées. La *Description*, qu'après avoir visitée cette contrée en 1775, publia M. le B.on Picot de Lapeyrouse, en 1781, vol. in-f.o est devenue très-rare. Une nouvelle édition, à laquelle on ajouterait tout ce que ce pays là, offre de curieux aux amateurs, ainsi que divers fossiles, qui échappèrent à l'œil observateur du savant naturaliste, ne pourrait manquer d'être bien acceuillie, aujourd'hui qu'un grand nombre de personnes se livrent à l'étude si attrayante de l'histoire naturelle, et forment de riches collections. Rien n'aide plus, pour le classement des trésors de la nature, qu'un livre bien fait, auquel on joindrait des gravures lithographiées, surtout des espèces que M. de Lapeyrouse n'eut pas le bonheur de rencontrer.

Pour donner à mon petit *Voyage* toute l'exactitude descriptive qu'il devait avoir, je suis revenu plusieurs fois à Rennes, depuis 1803, avec mon ami M. *Victor* de *Soulages*,

Digitized by Google

amateur distingué, (1) qui depuis plus de 20 ans, visite et parcourt régulièrement, à la dernière saison des eaux, ces montagnes des Corbières, qu'il connait parfaitement. Je me suis plu à profiter de ses observations; de sorte que si je n'ai pu parvenir à rendre cette bagatelle littéraire aussi agréable que je l'aurais voulu, du moins puis-je espérer, qu'à l'aide d'un ami complaisant et instruit, j'en aurai rendu utile une petite partie.

J'ai profité aussi de quelques doctes renseignemens sur la ville de Mirepoix, qui m'ont été fournis par M. A.-B. Vigarozy, poëte qui se fera un nom illustre, par la publication de ses *Poëmes*, de ses *Odes*, de ses *Elégies* et de ses *Fables*, dont plusieurs, insérées déjà dans divers recueils, se sont fait remarquer parmi les plus jolis morceaux.

J'ai *presque* donc fait, de ce Voyage, une *statistique* des lieux que j'ai parcourus. Mais cette *statistique*, toute imparfaite, toute incomplète qu'elle est, aura cela de nouveau, que ce sera la première écrite en prose et en vers, et peut-être aussi la première où l'on se soit plus occupé des événemens que des comestibles, et des hommes plus que du nombre d'œufs et de poules. C'est annoncer que la partie historique n'a pas été négligée. En effet, sans les souvenirs de l'histoire, sans les anecdotes qui concernent les grands établissemens, la statistique d'un pays, n'offre qu'un malheureux squelette. Il faut, pour bien faire, que le paysage se trouve animé par

(1) Cet ami possède à son château de La Nogarède, près du Villa-Savary, un cabinet d'histoire naturelle, orné et distribué avec goût, qui charme ses loisirs. J'y ai distingué particulièrement un très-joli coquiller, classé méthodiquement; une belle suite d'échantillons de mine d'or et d'argent du Pérou et de Transilvanie; de belles malachites; du cuivre natif de Sibérie et du cuivre oxidulé du Cornouailles en Angleterre; du plomb rouge de Bérezof en Sibérie; du fer oligiste de l'Ile d'Elbe; un morceau rare de spath verd de Sibérie; une belle émeraude du Pérou dans sa gangue; un bel échantillon de feldspath opalin où pierre labrador de Norwege; avec d'autres objets non moins curieux, entr'autres une suite intéressante et presque complète, d'hippurites et radiolites ou orthocères de nos montagnes des Corbières, qui sont très-riches dans ce genre.

Digitized by Google

les différentes scènes de la vie; il faut, à l'analyse du sol, mêler de temps en temps les actions de l'homme, puisque c'est pour l'homme que l'on écrit.

Ces motifs m'ont engagé à augmenter la galerie des personnes qui figurent aux Bains de Rennes, en y intercalant quelques imitations de Martial, qui semblent anecdotiques. Je l'ai fait d'autant plus volontiers, que ces excursions littéraires, n'étaient pas étrangères à mon sujet et qu'elles m'ont fourni l'occasion de parler avec quelques détails dans mes notes, (1) de la *Traduction* en vers, de cet épigramiste latin, que m'a legué feu M. de *Kérivalant*, ce digne et excellent ami, que je pleure encore, et dont il me tarde de pouvoir publier les charmantes poësies; elles n'attendent que le retour de ce temps heureux où une politique moins menaçante, ne captivera pas entièrement l'attention des amis des Muses. O combien il m'aurait été agréable de vivre à ces paisibles époques où une Elégie était la nouvelle du jour; où l'on s'occupait exclusivement des Ris, des Jeux, des Grâces; où il était si doux de rêver au bonheur et à la gloire, sans s'occuper de ses pensées politiques qui absorbent aujourd'hui toutes les attentions, troublent l'esprit et blessent le cœur. — Je n'aurais certainement pas trouvé l'occasion de rappeler tant de malheurs et d'infortunes, que la similitude des temps présentèrent à mes souvenirs. Je me serais contenté, d'imiter le mieux que j'aurais pu, le badinage élégant de *Chapelle* et de *Bachaumont*, (deux noms qu'il ne faut jamais séparer), sans remplir mon *Voyage* de tant de vicissitudes historiques. Mais entre une Révolution, qu'on pouvait croire terminée, et une Révolution, qui *semble vouloir renaître*, il était bien difficile, qu'il n'échappât point quelques réflexions de prévoyance, à un homme trop ami de son pays, pour ne pas détester les divisions, les malheurs, les haines et les crimes que les Révolutions entraînent!..... Puissé-je m'être trompé dans mes craintes: que la France reste heureuse et tranquille; que l'abyme qui menace de nous engloutir n'entr'ouve pas son immense gouffre; que le volcan

(1) Le défaut d'espace m'a empêché de remplir ce projet. Il m'a fallu retrancher la plus grande partie de ces notes. (1832).

Digitized by Google

ait envain mugi quelquefois : je le désire vivement. Et dussé-je passer pour un mauvais prophête ; ce ne sera pas une confusion pour mon orgueil, mais bien plutôt un vrai triomphe pour mon patriotisme.— Quand à ces petites fictions, dont j'ai grossi mon bagage littéraire, à l'exemple de tous mes devanciers, elles n'ôtent rien à la vérité du fonds de l'ouvrage, puisqu'il est facile de les reconnaître et de les distinguer. Mais je me devais à moi-même d'avouer ces récentes additions, et j'espère que le lecteur éclairé ne m'en fera aucun reproche. Il ne m'en fera pas non plus, si entraîné par l'occasion, j'ai flétri sur ma route ces temps affreux de nos discordes civiles, dont les pénibles souvenirs se rencontraient partout. « Malheureux, « ô vous qui commencés à vivre quand les Révolutions éclatent! (écrivait autrefois M. de Châteaubriand, dans les *Natchez* qu'il vient de publier naguère); « Amour, Amitié, Repos, » ces biens qui composent le bonheur des autres hommes, » vous manqueront ; vous n'aurez le temps ni d'aimer, ni » d'être aimés. Dans l'âge où tout est illusion, l'affreuse » vérité vous poursuivra ; dans l'âge où tout est espérance, » vous n'en nourrirez aucune ; il vous faudra briser d'avance » les liens de la vie, de peur de multiplier des nœuds qui » bientôt doivent se rompre. »

En 1793, ce tableau était d'une exactitude frappante. L'auteur ajoutait: *on n'est pas libre parce qu'on se dit libre: la première pierre de la colonne de la liberté, est la vertu.*— Cela est vrai, sans doute ; mais où la trouver cette sage et bonne *liberté*, si ce n'est sous une paternelle et légitime monarchie? Je le pensais en 1803 et je le répète en 1828, lorsque tout semble conspirer pour la détruire!... (1) Puisse la providence nous préserver de ce nouveau malheur.

Me blâmera-t-on aussi, d'avoir, comme dans mes autres

(1) Je suis royaliste dévoué à la *légitimité* par devoir et par conviction. Le *devoir* est un acte d'obligation, par conséquent il faut qu'il s'accomplisse. Le *devoir* est comme la foi pour le catholique; il *croit* parce qu'il *doit croire*. Je suis aussi royaliste par *conviction*, parce que je suis intimement *convaincu*, qu'une nation comme la nôtre ne peut trouver la paix, le repos, la confiance, le bonheur, la sécurité, que sous une monarchie légitime et paternelle. Brisez

Digitized by Google

Voyages, multiplié les citations? J'avoue que je serais fâché, que cela parut une faute. J'aime les emprunts qui enrichissent, j'aime à faire connaître ces expressions vives et inimitables, qu'il serait imprudent de remplacer ou de parodier; j'aime enfin à citer, parce que j'aime à me montrer reconnaissant du plaisir que me procurent des lectures qui m'amusent ou qui m'intruisent. Est-ce de ma part, bonté de cœur ou stérilité d'esprit? Qu'on en décide: je ne me plaindrai pas.

Il me reste encore à faire une autre observation, sans que je sache précisément, quel ton la prudence exige, que je prenne pour cela. Irai-je me mettre humblement à genoux, devant un lecteur peut-être difficile et morose? Cette posture servile ne me conviendrait pas. J'ai pourtant *une grâce* à lui demander; je voudrais qu'il n'oubliât pas que j'étais jeune, très-jeune de style, quand ce *Voyage* échappa à ma plume; aussi porte-t-il une empreinte de jeunesse, qui a été presque ineffaçable, et que même je n'ai pas trop cherché à effacer. (2)

---

cette monarchie, et tous les liens sont rompus, tous les esprits sont agités, l'ordre disparait et les malheurs se multiplient. Hélas! puissions-nous ne l'éprouver jamais! hommes paisibles et sages, que quelques opinions divisent, je vous en conjure pour votre tranquillité, défiez-vous de ces germes de division, qu'on sème autour de vous, défiez-vous surtout des journalières déclamations de nos imprudens journalistes, la plupart d'entr'eux, sont de jeunes gens, remplis d'ambition, avides de jouir d'une vie aventureuse et pleine de passions; ils ont besoin d'être rémués fortement; n'allez pas vous laisser entraîner sur des traces aussi perfides, il y va de votre bonheur et du repos de toute la France. (1828).

N. B. Quelques personnes qui avaient lu ceci; quelques-unes de ces personnes toujours fascinées, qui ne savent jamais prévoir l'avenir, m'accusaient alors de *prévention* et d'*exagération*. Que diront-elles aujourd'hui en relisant la conclusion de cette note? - Par quel malheur faut-il que les événemens soient venus me donner raison à leurs yeux? c'est un triomphe que j'aurais voulu ne jamais obtenir! (1832).

(1) Cela est tout simple. Déjà, avant son apparition, quelques auteurs, ont, dans leurs ouvrages, annoncé d'une manière très-flatteuse, l'existence de cette production, en la caractérisant de *très-*

Digitized by Google

Je dois encore ajouter ces mots : j'avais lu avec une extrême admiration, *Chapelle*, *Bachaumont*, *Chaulieu*, *Lafare*, *Hamilton*, *Gresset*, dont le naturel, la facilité, l'abandon, sont remplis de grâce et de charmes : j'aimais les rimes redoublées, singulières, inattendues ; les oppositions, les changemens de style, les petits vers ; tout cela était, comme je l'ai dit *exflorécence*, exhubérence de jeunesse, que je n'aurais pas voulu, que même je n'aurais pas su changer. Je me suis contenté d'y retoucher un peu, pour en faire disparaître les plus grosses négligences, et d'y ajouter, comme j'en ai déja averti, quelques traits historiques et quelques descriptions.

(*Villefloure*, 12 Juillet 1828).

P. S. J'ai parlé des *Fables* de M. A.-B. *Vigarosy*, et en ce moment elles viennent de paraître. Qu'on me permette de saisir cette occasion pour en dire un mot. — Un journaliste avait blâmé ce poëte de s'occuper à faire des *Fables*, parce qu'il pensait qu'on ne devait en écrire que sous les tyrans. — D'abord on pourrait répondre à cette singulière proposition, que le Peuple est un assez fier tyran, un assez barbare despote, et ajouter que les *partis* ont quelquefois la fantaisie d'être pour leur compte *une domination absolue*, suivant la propre expression du critique ! — Ensuite les *Fables* ne sont-elles pas de petits drames, représentant en miniature différentes scènes de la vie humaine, un genre de petit poëme consacré par l'exemple de La Fontaine, ou si l'on veut, ne sont-elles pas de jolis contes poëtiques ? Et quel Aristarque avait jusqu'à présent osé blâmer que l'on composât des contes ? L'essentiel est de les faire ingénieux, spirituels, amusans, tantôt naïfs, tantôt piquans, toujours moraux, et ces diverses qualités se trouvent amplement dans les *Fables*, que M. Vigarosy vient de publier. (1832).

---

gaîe. J'ai éprouvé depuis de si grands chagrins paternels, qu'en cherchant à la réfondre, *cette gaîté*, qui peut-être en fait tout le mérite, aurait pu disparaître ; d'ailleurs mes lecteurs n'étaient pas obligés de partager le fardeau de mes peines ; je l'ai donc laissée sous ce rapport, à-peu-près telle qu'elle était. (1828).

Digitized by Google

A MONSIEUR

De Labouïsse - Rochefort,

SUR SON *VOYAGE A RENNES-LES-BAINS*, EN 1803,

qu'il se propose de publier.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON *1893*

La harpe du Trouveur, à demi détendue,
La harpe dont la voix enflâmait ses transports,
Abandonnée, aux murs tristement appendue,
Oubliait ses touchans accords;
Mais, du sein des vallons, à l'heure du mystère,
Un chant mélodieux s'élève dans les airs,
Et des nuits la brise légère
Près de la harpe solitaire
D'une flûte champêtre a porté les concerts.
La harpe à ces doux bruits fidèle,
Par un soupir répond au chant d'amour,
Et doucement le Troubadour
S'émeut et soupire avec elle.
Ainsi tes chants, ô bon ami,
Ont ranimé ma voix silencieuse,
Ainsi ta lyre harmonieuse
Eveille mon luth endormi.

Comme jadis, avec toi je *Voyage;*
De dix lustres entiers qu'ont suivis trois printems
Cinq fois je retranche cinq ans
Et ressaisis les beaux jours de mon âge.

Oh! qu'ils avaient fui loin de moi!

Digitized by Google

Comme ils disparaissaient, ombre vaine, effacée!
Tu me les rends, je les revoi,
Et je rajeunis avec toi
Dans ta pittoresque *Odyssée*.

Avec toi je gravis le mont audacieux,
J'écoute du torrent la chûte mugissante,
Je vois, à flots pressés, comme du haut des cieux,
Tomber, rouler, bondir la cascade bruyante
Qui va se perdre en pluie étincelante
Dans le vallon silencieux.
De nos doux entretiens le charme recommence
Dans le calme des bois, au bord tonnant des flots,
Dans la fraîche vallée où sourit l'abondance:
Eusèbe, (1) notre ami, parle beaux-arts, science,
Politique et romans et chimiques travaux,
Darde l'aiguillon des bons mots,
Ou jette ses brocards à cette foule immense
Qui, tous les ans, sous l'astre des Gémeaux,
Ou dans les jours féconds de l'heureuse Balance,
Aux bords fleuris de l'onde, à l'abri des berceaux,
Brillante de santé, de fraîcheur, de repos,
Promène sa mole indolence.
Elève d'Epidaure, il charme la souffrance;
D'un sommeil bienfaisant il trouve les pavots
Pour la douleur qui vient, lasse de l'existence,
Aux Nayades d'Hygie, aux vertus de leurs eaux
Demander le terme des maux
Ou les rêves de l'espérance....

Toi cependant, fidèle observateur,
Tu notes tour-à-tour l'agaçante coquette,
La prude aux yeux dévots, la gentille folette
Légère comme l'air, fraîche comme la fleur,
La pédante aux grands tons, la jaseuse indiscrette,
Le plaisant insipide et l'ennuyeux conteur

---

(1) M. *Julia-Fontenelle*.

Digitized by Google

Écho de vingt échos, ambulante gazette,
L'homme aux grands complimens, l'intraitable frondeur,
Le curieux qui toujours guette,
Le parasite louangeur;
Et ta poëtique palette
Conserve à chacun sa couleur. (1)
En souriant à ta vive peinture
J'essaie aussi quelques tableaux
Et fièrement, à la race future
Promets l'œuvre de mes pinceaux.
Momens trop tôt passés!... Oh! que ne puis-je encore
En ce pittoresque séjour,
Avec toi, sans projets, m'égarer dès l'Aurore,
Dans la fraîcheur des bois braver les feux du jour,
Et de l'heure, où son char pâlit, se décolore,
Aux bords bruyans de l'onde attendre le retour!
Oh! que ne puis-je encor de la sombre vallée
Poursuivre lentement les replis sinueux,
Ou, des âpres sommets de la roche isolée
Dominer du torrent les bonds tumultueux,
Ou, quand l'astre des nuits jette sa clarté pâle
Sur le dôme agité de ces bosquets ombreux
Que le souffle des vents ouvre par intervalle,
Entendre soupirer la flûte pastorale,
Ou recueillir dans mon cœur amoureux
Les sons légers d'une voix virginale!...

Mais que fais-je? Vœux superflus!
Les hyvers ont blanchi ma tête;
Rêve brillant, beaux jours perdus,
Illusions que je regrette,
Hélas, vous ne reviendrez plus!
Lentement de mes yeux s'affaiblit la lumière;
D'un duvet protecteur ma débile paupière
Par degrés s'appauvrit et craint l'éclat du jour;

---

(1) Quelques-unes de ces exquisses, peut-être trop ingénues, ont été supprimées pendant l'impression. (1832).

Digitized by Google

Un convexe cristal, secours trop nécessaire,
Concentrant les rayons ramenés d'alentour,
De l'objet qu'il me peint agrandit le contour
Et loin de mes regards recule la barrière;
Sans lui, mon œil d'abord lassé,
Voilé d'un humide nuage,
Se trouble, et de l'objet par degrés effacé
Poursuit en vain la fugitive image.
De mon sang ralenti s'attiédit la chaleur;
D'un feu mourant pâle étincelle,
Mon génie abattu cherche en vain sa vigueur,
Et la gloire à mes yeux moins belle,
Comme autrefois, n'allume plus mon cœur.

Adieu projets; adieu douce espérance!
Beaux jours passés pour ne plus revenir,
Adieu! l'ennui filera l'avenir;
Et, pour charmer une triste existence
Je n'aurai que le souvenir!...

Trop heureux le mortel qu'un *souvenir* inspire!
Le rêve des plaisirs enchante ses travaux;
Plein d'un poëtique délire
Il voit les jours éteints revivre en ses tableaux:
Ami: tel est ton sort, tu conserves ta lyre,
Et moi, j'ai perdu mes pinceaux.

(1828). A.-J. CARBONELL.

Digitized by Google

Préface de 1831.

« Votre Théorie sociale sera simple et infaillible : en prenant Dieu pour point de départ et pour but, le bien le plus général de l'humanité pour objet, la morale pour flambleau, la conscience pour juge, la liberté pour route, vous ne courrez aucun risque de vous égarer. » (1)

(Alp. DE LA MARTINE, 25 septembre 1831).

« La liberté gouverne et la licence opprime.

(Cas. DE LAVIGNE).

Des travaux multipliés et pressés, survenus inopinément à mon Imprimeur-Libraire-Editeur, auxquels, pour son intérêt, je n'ai pas cru devoir mettre le moindre obstacle, quoiqu'ils suspendissent et retardassent considérablement cette publication; des maladies, des chagrins, des affaires, des contrariétés et d'autres incidens, sont venus tour-à-tour se jeter à la traverse d'une entreprise, annoncée depuis long-temps, (en 1828) et ont été cause que l'impression de cet ouvrage a duré outre mesure. J'avais été loin de m'y attendre et de le prévoir. Trois années révolues pour la confection d'un volume !... Cela paraîtrait incroyable, si cela n'était pas un fait vrai. Il en est résulté de grands changemens dans ce livre. Non que le texte ait été agrandi de nouvelles observations politiques; je n'y étais pas à temps; je l'ai laissé intact, et même avant les

(1) J'ai adopté d'autant plus volontiers ces conseils, pour l'une de mes épigraphes, qu'ils expriment parfaitement, en peu de paroles, mes sentimens et mes affections.

Digitized by Google

trois grandes journées, que par dérision, ceux qui les firent, ont cavalièrement appelé *les glorieuses;* j'avais supprimé beaucoup de passages de ce genre. Mais les circonstances multipliées et graves qui ont eu lieu dans l'intervalle, m'ayant poussé à ajouter une grande quantité de notes, je me vois encore obligé d'augmenter le tout d'une seconde préface explicative. Ces notes, dont mon livre s'est immodérément grossi m'ont été dictées par l'amour vrai que je porte à mon pays. Puissent-elles être utiles et faire réfléchir ceux qui les liront. Je les ai écrites avec une parfaite conviction et toute l'indépendance de mon caractère. — Je ne sais si elles paraîtront complètement étrangères à l'ouvrage que je publie : cela pourrait bien être. Mais j'ai été entraîné à les composer presque malgré moi. L'injustice et l'arbittraire ont toujours été à mes yeux des Monstres, que je n'ai pu m'empêcher de combattre. Quand l'indignation est complète, l'impatience échappe et la vérité jaillit toute entière. Ménager le crime, c'est rougir de la vertu.

M. *Casimir Périer*, président du conseil des ministres, a dit : *toutes les opinions sont honorables dès qu'elles sont avouées. Ce que je viens demander, c'est qu'on les avoue, qu'on les explique et qu'on les définisse.* Certes rien n'est plus juste, que d'accorder à ce ministre ce qu'il demande. Je vais répondre pour ma part à son interpellation, en m'exprimant avec toute ma franchise.

Et d'abord, je dois l'en prévenir; par ma répugnance invétérée, contre tout ce qui est arbitraire, injustice et mensonge, j'ai été entraîné à parler plusieurs fois de lui-même. Je l'ai fait sans passion et sans haine. J'avoue que ce ministre a souvent débité de belles phrases à la Tribune, je lui suppose même de bonnes intentions pour ceux qu'il gouverne; mais tous ses actes n'ont pas toujours répondu à ses paroles, (la Vendée le sait!) et toutes ses paroles n'ont pas été exemptes d'une amertume et d'une partialité, toujours criminelles dans le haut poste qu'il occupe. De là le blâme de ses actions et de ses principes, que je n'ai pu interdire à ma plume. Dans ma jeunesse, en me faisant homme-de-lettre, je me donnai l'austère mission de dire toujours la vérité.

Digitized by Google

Vitam impendere vero. (1) Et si la persécution vient un jour m'atteindre, pour avoir ostensiblement continué le culte que j'ai toujours porté dans mon cœur à la *Vérité*, je répéterai avec M. *Victor* Hugo, quand sa Muse était dans la bonne voie, avec M. V. *Hugo*, quand il avait de bons principes en littérature et en politique, ces vers admirables :

« Le Poëte, en des temps de crime,
Fidèle aux Justes qu'on opprime,
Célèbre, imite les héros ;
Il a, jaloux de leur martyre,
Pour les Victimes une lyre,
Une tête pour les Bourreaux. »

Ma première préface, a déjà fait connaître, que dans d'autres temps que ceux où nous sommes, il n'y aurait pas eu dans cet ouvrage, la moitié des notes politiques qui s'y trouvent, et dans un temps ordinaire, il n'y en aurait pas eu de tout. Plut à Dieu qu'il n'eut pu être que littéraire ! il aurait été plus court pour le lecteur, et pour moi plus agréable; mais quand la tempête gronde, menace, balotte et brise le vaisseau, chaque passager doit à la manœuvre, les secours de sa force ou de son adresse. Ici, n'ayant point à lui offrir mes bras vieillis, j'étais obligé, puisque l'occasion s'en présentait, d'offrir à ma Patrie, mon expérience et mes pensées; mes pensées, qui sont droites, pures et franches

(1) A propos de la vérité et des dangers où son culte expose, M. le comte O'Mahony, a très-bien dit en 1815 : « pour un chrétien, soutenir, confesser *la vérité*, alors qu'elle est triomphante, c'est un *droit;* alors qu'elle est méconnue, persécutée, c'est un *devoir*. Un autre motif encore, nous attache à cette sainte cause : les périls qu'elle nous réserve ; car ne nous dissimulons pas, que si elle succombe, nous n'avons ni grace, ni indulgence à attendre du vainqueur. Trente ans nous ont assez appris, que dans ce siècle de *tolérance*, où l'on fait grace à la sottise, où l'on excuse la lâcheté, où l'on capitule avec la félonie, où l'on négocie avec la révolte, où l'on traite avec la rapine; en un mot, où l'on pardonne tout à tous, il n'y a que *la Vérité* qui n'ait pas encore rencontré la clémence ! »

Digitized by Google

pour sa gloire, autant que mes vœux sont sincères et ardens pour le rétablissement de sa tranquillité, de son repos et de son bonheur.

Mais je l'avouerai de bonne foi, si lorsque je composai, ou pour mieux dire, si lorsque plus tard, j'agrandis ce *Voyage*, j'avais pu prévoir positivement, qu'après la *Restauration*, (1) nous revérions ces temps funestes, que je pouvais croire disparus pour toujours, j'aurais peut-être cherché à dévoiler les premières causes des grands événemens historiques, des déchiremens et des guerres civiles, dont nos Contrées furent malheureusement le déplorable théâtre. Ces rapprochemens, ces souvenirs et ces exemples, auraient pu nous servir de préservatif, de leçon et de conseil; peut-être même auraient-ils dessillés quelques yeux, éveillés quelques pressentimens et levés quelques doutes. Mais je ne crus pas qu'il me fut permis d'approfondir ces graves questions, dans un ouvrage aussi frivole. Si le sujet l'eut exigé, la forme ne le compartait pas. Siérait-il à un faible disciple de Chapelle et de Bachaumont, d'analyser, sur les traces de Montesquieu, de graves discussions politiques, pour les semer, comme d'heureux contrastes, à travers les fantaisies et les caprices de mes petites rimes?... Je ne le pensais pas: aussi j'ai passé à côté, sans oser y toucher; me contentant de rapporter simplement quelques faits, dont les lecteurs pourront sans moi déduire toutes les conséquences.

Cependant malgré cette réserve, à laquelle je m'étais assujéti, les terribles événemens qui sont survenus si rapidement, auraient-ils tellement renversé l'ordre logique des idées, jusqu'à m'obliger de me disculper, comme d'un tort, d'avoir parlé souvent dans ce *Voyage*, de cette *fausse-liberté* que je redoute, autant que je désire, que je chéris, que je vénère la véritable? Et pourquoi me ferait-on un crime d'avoir

(1) Un *Libéral*, plein de loyauté et de franchise, comme il en est plusieurs, me disait: *convenez que la Restauration a fait beaucoup de fautes.* — Cela peut-être, lui répondis-je, mais la Révolution a fait des crimes, et il n'y a là nulle *compensation.*

Digitized by Google

répété sagement : *ah ! de grace, point de Révolution*, POINT DE RÉVOLUTION !... Les Révolutions tuent tout ; *les intérêts*, le crédit, le BONHEUR. (1) — Mirabeau lui-même, malgré les

---

(1) Voici l'histoire des révolutions, qu'en 1820, M. Arcade traçait dans sa *Philosophie Naturelle*, avant d'avoir vu les *glorieuses journées* des pavés et des barricades de juillet. « Quelquefois dit-il, c'est un homme abusé, qui s'imagine que la Nation opprimée a besoin d'un libérateur : *plus souvent*, c'est un intriguant adroit, qui veut se venger d'un outrage, ou *se saisir des rênes du gouvernement*. Que fera-t-il? *Il faut remuer le peuple* : l'entreprise sera facile. Qu'il lui persuade *seulement que ses droits sont méconnus*, son indépendance en danger, l'indépendance est un droit dont tout homme est jaloux. On parle de *vexation*, *d'arbitraire*, de *despotisme* ; les gens de bonne foi sont séduits ; on s'arme. Les mal-intentionnés *qui calculent sur la détresse publique*, attisent partout le feu de la discorde : bientôt tout l'Etat est en combustion : et cette guerre, qui dans le principe paraissait juste et équitable, devient une guerre de sang, de carnage, de désolation. On massacre, au nom de la liberté. Le poignard à la main ils vous proposeront : *la liberté ou la mort !*.. On est *libre* dans le choix ; mais si vous ne choisissez la *liberté*, comme ils l'entendent, *ils vous tueront* ; car qui leur dénierait la *liberté* de tuer? Ne sont-ce pas les *droits* de l'homme et du brigand ?».

A ces excellentes remarques j'ajouterai ce que j'écrivais en 1828. — « Ce qui fait que je n'aime pas les *Révolutions*, c'est que suivant l'énergique expression de M. le comte de Sallabéry, député : *l'Esprit de Révolution veut du sang, verse du sang, boit du sang*. Les révolutions commencent par l'hypocrisie ; elles s'achèvent par les crimes. On ne veut d'abord que des réformes, on passe bientôt aux destructions. — *Révolution*, disait M. Mercier dans son *dernier Tableau de Paris*, « RÉVOLUTION, *le plaisir des petites vengeances*. (Et des grandes aussi) ! Le Roi en assemblant les États-Généraux a eu *le plaisir* d'humilier la morgue des parlemens ; les parlemens ont eu *le plaisir* d'humilier la cour ; la noblesse a eu *le plaisir* de mortifier les ministres ; les banquiers ont eu *le plaisir* de détruire la noblesse et de piller le clergé ; des curés de 1789 ont eu *le plaisir* d'être évêques ; les avocats ont eu *le plaisir* d'être administrateurs ; les bourgeois ont eu *le plaisir* de triompher des banquiers ; la canaille a eu *le plaisir* de faire trembler les bourgeois. Aussi chacun

Digitized by Google

illusions de sa vaste ambition, a exprimé la même idée de cette manière : *c'est une bonne chose qu'une révolution, c'est dommage qu'on en meure!...* Et en effet, il en mourut !!! sans qu'il put dire, (avec la noble assurance de M. Dupont du Tertre, ancien ministre de Louis XVI, condamné à mort par le sanguinaire tribunal): *les Révolutions tuent les hommes, la Postérité les juge.* Oui, ambitieux, elle LES JUGE! .. et la postérité condamne les Bourreaux de Nations, à d'immortelles stigmates, à une éternelle flétrissure !

Sans doute je voudrais pouvoir me tromper dans mes fâcheuses prévisions et dans leurs cruelles conséquences! oui, je voudrais qu'il fut possible, qu'il ne dut point résulter, des maux si extrêmes d'une *Révolution*, et que tout se fut borné, (par exemple), au sacrifice de ma place. Je l'ai perdue, parce que j'ai pensé, qu'il n'était pas convenable, que je prétasse le nouveau serment qu'on exigeait. Un homme doit être conséquent dans ses principes et n'en dévier jamais par intérêt. Je sais respecter les lois, leur obéir et vivre paisible. Mais je ne pouvais pas *abjurer* une *fidélité*, que je venais naguère de *jurer* encore, dans de récentes élections. Il y aurait eu contradiction, trahison, *défection*, *comédie*, dans une pareille conduite, et certes je ne me sens pas né pour jouer aucun

---

a eu son *plaisir* et ensuite sa *peine* ; et voilà ce que c'est qu'une RÉVOLUTION ! »

N'en déplaise à M. Mercier, c'est pire encore, et ce *tableau* n'est qu'une mesquine miniature, une simple saillie, sur un sujet peu gai. Sans compter tous les assassinats juridiques, tous les massacres, tous les crimes dont elle se rendit coupable; ne nous arrêtons qu'au matériel des choses et voyons toutes les pertes qu'elle a fait éprouver à la France. — La *Révolution* nous a enlevé *St. Dominique*, la reine des Antilles; *Tabago*, qui était pour nous un grand débouché, à cause du voisinage de la trinité Espagnole; *Ste. Lucie*; *l'Ile de France* et ses dépendances; les Iles *Rodrigues* et *Sechelles* dans la mer des Indes; et Buonaparte a vendu la *Louisiane*, pays immense et très-fertile! – Voilà une des mille gentillesses, de cette malheureuse *Révolution*, que tant de gens imprévoyans, inhabiles, inexpérimentés, voudraient voir recommencer. (1828).

Et quel sort attend l'utile et glorieuse conquête *d'Alger?...* (1832).

Digitized by Google

de ces indignes rôles : toutefois que ceux qui mettent toujours *le matériel des choses* avant le sentiment, l'opinion et le *devoir*, me permettent encore d'ajouter quelques détails, qui ne peuvent servir qu'à démontrer plus complétement l'impartialité de mes principes et de l'indépendance de mon caractère, par le désintéressement de ma conduite.

Quand notre Roi rentra en 1814, j'avais 12,000 francs de traitement dans le Béarn, dans la patrie d'Henri IV, où mon cœur avait été si souvent ému par des souvenirs de générosité, de bonté et de gloire !... Ce traitement diminua petit-à-petit au-dessous de mille écus, sans que je me sois jamais plaint d'une si forte réforme, et sans avoir voulu *me Venger sur la France*, des pertes que les circonstances, disons mieux, que de sages réformes financières, me fesaient éprouver. Je n'ai jamais eu une telle cupidité, ni un tel égoïsme. Il ne m'échappa, ni plaintes, ni regrets, ni menaces. Fidèle à mon devoir, je ne m'enrôlai sous aucune des bannières, que les ambitieux et les mécontens faisaient flotter; je ne me jetai dans les sombres cavernes d'aucune *Vente*; je ne fis partie d'aucune conspiration, d'aucune DÉFECTION !..... Mes *intérêts* étaient froissés, j'en conviens; mais devais-je pour ce *vil intérêt*, soulever mon pays et immoler ma patrie ?... Au contraire; quand l'heure fut venue de sacrifier tout le reste, je le fis à l'instant; car je ne saurais jamais mettre l'intérêt avant l'honneur. On m'avait demandé d'aller sanctionner mon parjure; je n'hésitai pas; voici la lettre que j'écrivis à mon administration :

Monsieur le Directeur,

En place depuis plus de vingt ans, sans avoir cherché à m'avancer par des sollicitations ni des intrigues ; satisfait de ma situation sociale, sans ambition, sans avidité, sans envie et sans égoïsme; vivant au sein d'une famille à laquelle ne saurait coûter nul sacrifice fait pour l'honneur; livré, dès mon bas âge, à des études qui élèvent l'ame et la dégagent de tout sordide intérêt, et même de ces *intérêts* qui semblent être devenus une nouvelle religion pour tant de publicistes fascinés; je n'ai jamais faussé ma parole, manqué à mes devoirs, ni trahi mes sermens. J'avais juré fidélité à la *Légitimité* et à la

Digitized by Google

charte; je l'ai jurée en plusieurs rencontres, et naguère encore aux dernières élections; aussi est-ce hautement et avec une ferme indépendance de caractère, que je me suis CONSTAMMENT *opposé* aux divers systèmes de plusieurs ministères, (1) systèmes qui me parais-

---

(1) Un ami dont j'aime les talens, mais dont je ne partage point les opinions politiques, a dit à la Tribune, que les *fonctionnaires devaient protéger les principes du ministère*, et il leur fait un devoir de lui tout consacrer, jusqu'à leurs votes électoraux, ou de se retirer. Ainsi chaque fois qu'on changerait le ministère, il y aurait perturbation complète dans toutes les places, dans toute la France, si un pareil système était adopté. Cela est trop Anglomane; je suis d'un autre avis et je l'ai déjà écrit plusieurs fois, pendant que j'avais un emploi, sous le ministère de MM. de Villèle et de Corbières, qui eurent la brûtale prétention d'exiger la dépendance et la servilité de tous les fonctionnaires. Que dans ce qui concerne sa charge, un employé doive toute obéissance aux ministres, cela se conçoit, cela est juste; mais dans son vôte il n'est plus employé; il est *citoyen* et *libre*, et il ne doit reconnaître d'autre autorité que sa conscience. Il appartient tout à son pays, et ce serait une opinion un peu acerbe que celle qui le ferait l'humble serviteur, le simple Ilote des caprices, des erreurs, des préventions, des fantaisies ou des préférences de MM. les ministres. — J'allais oublier que dans une éloquente brochure, un ministre malheureux, qui supporte son malheur avec beaucoup de dignité, de noblesse et de courage, a dit: « la doctrine était, que les employés du gouver-» nement devaient lui prêter leur appui. » La maxime de M. de Peyronnet est juste; aussi ne blâmai-je que l'extension. Sans doute un employé, qui par esprit d'opposition, aurait accordé son vôte à un ennemi déclaré du gouvernement, aurait pu et du être destitué. Mais hors de ce cas, pourquoi ne pas laisser libres les convenances, les affections et les intérêts locaux? Je ne nie pas que le ministère ait le droit d'user d'une salutaire influence. Mais avec la modification que j'adopte et l'indépendance des principes que je professe, les élections eussent été plus franches, plus anti-serviles, et souvent on aurait vu triompher moins d'incapacités; sans doute aussi l'on aurait vu paraître à la Chambre des Députés, quelques hommes plus fermes, qui auraient su prévoir notre chûte, et qui au temps du malheur, n'auraient jamais fait *défection* à la bonne cause.

Digitized by Google

saient contraires au bonheur et à la *tranquillité* de la nation. Ma prévision n'a malheureusement pas été trompée, et les cœurs sensibles ont eu beaucoup trop à gémir!... De grandes adversités ont eu lieu! tout a été changé! on a fait une nouvelle charte!... Je sais obéir aux lois, je sais me résigner aux coups de sort, je sais vivre libre (s'il y a de liberté), et en paix dans la retraite du cabinet..... Dans cet état de choses qui a commencé un bouleversement complet, on me demande un nouveau serment, tout à fait opposé à l'ancien, serment sacré et positif, dont les événemens ni aucune puissance n'ont pu me délier. C'est avec regret pour mon pays que j'aime, que j'ai toujours aimé et que je serais flatté de pouvoir servir, que je me vois obligé de répondre: mes principes s'y opposent et ma conscience s'y refuse.

J'ai l'honneur d'être,

DE LABOUÏSSE-ROCHEFORT.

Entreposeur des Tabacs et des Poudres, ancien Receveur-principal.

Dès que cette lettre simple, ingénue et modérée eut paru dans un journal, quelques personnes me dirent: *vous voulez donc vous déclarer en révolte pleine et entière, contre le gouvernement actuel?* — Non sans doute, car se *retirer* ce n'est pas se *révolter*. (1) Je sais qu'il est de *principe* et de *devoir*, qu'on doit rester soumis au gouvernement de fait, quel qu'il soit. C'est parce que je n'ai pas d'autre intention, c'est parce que je fus toujours ami de l'ordre, que je me sens obligé de profiter de cette occasion, pour expliquer toute ma pensée. On a discuté chaleureusement dans quelques feuilles, la délicate question du serment. Je n'ai pas de loi à dicter à la conscience d'autrui; je n'ai à parler que de la mienne. Dans la position où je me trouvais, je crus, ainsi que je l'ai déclaré dans la réponse à mon administration, que je

(1) Un publiciste vient de le dire très-bien en peu de mots: « les royalistes n'ont jamais eu plus de confiance qu'en ce moment. Ils ne comptent ni sur les complots, ni sur les tentatives de quelques intrigues obscures, *qu'ils repoussent de toutes leurs forces*; elles ne font que des victimes. *Leur théâtre est la société, leur arme la liberté, leur espérance, le bonheur du pays.* »

Digitized by Google

ne devais point prêter un serment, qui était évidemment en opposition avec mes principes. Il ne s'agissait pas d'un simple *serment* de *soumission passive*, comme citoyen, mais d'un *serment de fidélité*, POUR la place que j'occupais; par conséquent d'un *serment d'intérêt*, d'un serment qui m'aurait été *acheté* et que j'aurais *vendu* pour un *salaire!* — Dès lors je n'avais point à délibérer : il aurait été au-dessus de mes forces, d'aller me mettre effrontément en contradiction avec tous mes écrits, tous mes discours, et toute ma conduite; cela aurait été renier mon honneur et ma foi. C'était pour moi une action impossible, n'étant point du nombre de ces orateurs mercenaires, qui savent avoir des opinions pour toutes les circonstances; et dussent quelques jours ces misérables sophistes, être sollennellement admis à ce Panthéon, qui reçut jadis les cendres de Marat, (1) on ne me verra jamais leur envier un si triste honneur, ni fournir moi-même des armes contre mes propres maximes. (2) La *légitimité* n'est pas un vain

---

(1) Un journal de l'époque que je rappelle, *le Républicain*, disait, du temps du Directoire : *je comprends fort bien comment on peut* DÉPANTHÉONISER MARAT, *mais je* ne *concevrai jamais comment on pourra* DÉMARATISER LA PANTHÉON.

(2) Cette franchise de conduite, m'a valu une épître ingénieuse, élégante et facile, dans le genre de celles de Gresset, que M. *Prosper* POUDEROUS, de Villeneuve, m'a adressé. Il y passe en revue, très-poëtiquement, tous mes ouvrages. Ne pouvant la rapporter en entier, j'en extrairai du moins un passage qui se rapporte ici à mon texte. Après m'avoir félicité de suivre les traces de *Bachaumont* et de *Chapelle*, le jeune poëte s'écrie : — *C'est à la Gloire*

Que ta Muse a sacrifié ;
Et du temps léger qui s'envole,
La Gloire encore te console,
Avec l'Hymen et l'Amitié.
L'intérêt ne fut point ton guide,
Ton cœur ne connait point sa loi,
Et l'ambition cupide
N'eut jamais un souris de toi.

Digitized by Google

nom pour moi; surtout une *légitimité* sanctionnée par une *loi* appelée *salique*, et cimentée par le consentement des siècles, par de la gloire, par des vertus et par des bienfaits. (1) Jamais, il n'aurait pu sortir de ma bouche, cet atroce et infâmant axiome: *l'insurrection est le plus saint des devoirs!* (2) Non, l'*insurrection* contre la *Légitimité* n'est jamais un

---

Loin, loin, ces courtisans serviles,
Dont le cœur aux affronts est sourd;
Qui lâches et vils tour-à-tour,
Courbent leurs échines dociles,
Devant les grands hommes d'un jour,
Et qui méprisables reptiles,
Pour chauffer leurs membres débiles,
Cherchent le soleil de la cour.

Honneur à toi, lorsque naguère
A la voix du devoir sévère,
Fier de prouver ton dévouement,
Déployant un beau caractère,
A l'intérêt qui dut se taire
Tu sus préférer ton serment!
Honneur à toi, noble victime,
Digne et vertueux citoyen!
Oui, ta conduite magnanime
Acquit le suffrage et l'estime
De tous les vrais hommes de bien.

(1) C'est une vérité que n'ont pas osé méconnaître encore, les plus opiniâtres ennemis de ces bons princes. La Tribune de la Chambre des Députés, retentit tous les jours, de la justice tardive qu'on leur rend, et le *Globe*, vient de publier un excellent article, tout rempli de reproches pour le présent et de regrets pour le passé.

(2) Ce malheureux principe admis, a engendré toutes les *émeutes* dont la Capitale a été le théâtre; de plus, il a poussé une foule de villes à se révolter contre les autorités qui les gouvernent. Aussi combien d'entr'elles, n'ont-elles pas eu leurs sanglantes *émeutes!* et quelle en était la cause? Ici une rixe de cabaret, là un chanteur à gages qu'on soudoyait pour chansonner et insulter des hommes paisibles; ailleurs quelque ordre de l'autorité locale. Partout ces *émeutes* étaient

Digitized by Google

devoir, elle est toujours un *crime*. Et ne suffit-il pas d'avoir proclamé une seule fois, une aussi horrible parole, pour transmettre son nom, complètement déshonoré, jusqu'à la dernière postérité?... (1)

Et pourquoi faire des insurrections, des séditions, des révoltes, ou si l'on veut même des *révolutions*, lorsque la nation se trouve satisfaite et heureuse? Qui peut prétendre avoir le *droit* de déchirer, par des *révoltes*, le contrat social? Sans doute il y avait des *réformes* à demander, n'y en aura-t-il pas toujours à faire? Les hommes sont-ils parfaits? Rien d'achevé peut-il sortir de leurs mains? Et au lieu de l'ordre, de la tranquillité, de la sécurité dont nous jouissions, qu'a-t-on mis en place? Qu'est-ce que la *Nation* a gagné à ce grand bouleversement?... Chacun se le demande et personne ne peut répondre, (2) excepté quelques hommes qui se réjouissent

---

faites par des hommes sans frein, qui ne veulent de lois que leurs passions, ou pour mieux dire, qui ne veulent pas que les lois puissent contenir, les arbitraires caprices de leurs penchans, de leurs convoitises, de toutes leurs brutales passions!... Quels amis de la *liberté!*.

(1) Serait-il vrai, que dans son voyage aux Etats-Unis, le prétendu héros des deux Mondes, ait dit aux Américains en les quittant, les mains pleines de l'or qu'ils lui ont donné: « Je ne vous verrai « plus, sans doute; mais bientôt je vous enverrai la famille Royale » de France. » — Si cela est vrai, horreur! horreur! horreur!

(2) M. A. Bazin, un des rédacteurs de *la Revue de Paris*, a très-bien caractérisé le dévergondage de notre époque, dans cette phrase très-remarquable, sur les scènes qui se passent dans l'intérieur du palais de justice: « Vous raconterez encor ces scènes affligeantes, triste contre-partie de la noce et de l'épithalame, où viennent se révéler effrontément tous les secrets du ménage, tous les mystères de l'alcove conjugale, toutes ces douleurs, que les femmes apprennent dans le mariage; les discordes de la passion, les bassesses de l'avarice, les outrages de la jalousie, les persécutions de l'esprit tracassier; détails honteux et déchirans, *qui feraient hésiter une conscience honnête, sur le rétablissement du divorce*, s'il ne se trouvait heureusement *des législateurs prompts à trancher cette question, en un tour de main*, LE LANDEMAIN D'UNE RÉVOLUTION, *quand les esprits sont* MURS *tout au plus* POUR VOTER DES LOIS DE PROSCRIPTION, *faire des grands hommes au scrutin et permettre aux malheureux qui n'ont pas d'ouvrage, de* TRAVAILLER LE DIMANCHE. »

Digitized by Google

entr'eux de toutes nos tribulations, parce qu'ils ont personnellement l'avantage d'être parvenus au pouvoir. *Ils s'en réjouissent*! sans nous dire cependant, ce que ce pouvoir si envié, coûte chaque jour d'amertume, à leur sécurité, à leur repos et à leur conscience.

Mais que dis-je, *leur conscience!* à ce mot antique et surané, les oracles du jour vont me proclamer *retardataire*. C'est l'injure à la mode; c'est le synonime de *sot*. LE SIÈCLE MARCHE; du moins quelques niais l'ont écrit. Mais n'en déplaise aux sectateurs de la *marche du siècle*, on n'est point *retardataire*, parce qu'on a des principes, on est seulement stationnaire. *Stationnaire*, attendu qu'il faut *savoir s'arrêter dans son devoir*, et que des principes ne peuvent point varier et changer au gré de nos caprices, de nos fantaisies, de nos *intérêts* et de nos passions. Avec des principes on a une vie exacte, réglée; on est conséquent dans sa conduite et dans ses écrits. Au lieu que lorsqu'on est sans principes, on se fait des maximes pour toutes les circonstances; de là toutes les contradictions qu'on rencontre par milliers dans les brochures et les pamphlets des BENJAMIN CONSTANT, (1) des LAFAYETTE, des MAUGUIN, des DUPIN, des EUSÈBE SALVERTE, (2) des TRACY-DESTUT, des LABORDE,

---

(1) M. Benjamin Constant est mort depuis; laissons en paix les cendres de ce sophiste. -- Je supprime une grande partie de sa note, et je n'en conserve que ces mots. -- Malgré sa persévérance à poursuivre les chimériques Utopies, d'incorrigibles *Jacobins*, afin de rester populaire en caressant les passions de la multitude, il n'en a pas moins écrit ces paroles, qui en tant de rencontres, auraient dû contenir l'astuce et la félonie de sa plume : *reconnaissons qu'à aucune époque, sous aucun règne, sous aucune forme de gouvernement, la France n'a été aussi libre qu'aujourd'hui.* -- Cet hommage était rendu à Charles X !...

(2) On trouvera peut-être que j'ai mis une très-grande franchise dans toutes les notes de cet ouvrage. Je ne le nierai pas : l'indignation a souvent guidé ma plume. D'ailleurs nous sommes en révolution et dans un temps où les âpres mœurs républicaines dominent. On ne sait guère aujourd'hui mettre de politesse dans

Digitized by Google

des FIÉVÉE, (1) les ODILLON-BARROT, des MERILHOU, des BRIQUEVILLE, des LAFITTE, etc., esprits bizarres et dangéreux, a charge à eux-mêmes, et fléaux des nations, et des temps où ils vivent.

---

l'expression de sa pensée; ce qu'il importe c'est d'y mettre de la vérité et de la justice; aussi je fais comme Boileau :

J'appelle un chat un chat et SALVERTE *un auteur*,
Aussi plat dans ses vers, que MÉCHANT *orateur*.

(2) M. Fiévée qui a de l'esprit, mais qui croit en avoir cent fois plus qu'il n'en a, le lendemain du malheur de la France, se hâta, suivant son usage, de faire une brochure nouvelle sur les événemens nouveaux, dans laquelle il nous apprenait fièrement, qu'il était du nombre des *vainqueurs* (quoiqu'il n'eut pas combattu :) et que s'il avait écrit en faveur de l'opposition, c'est qu'il avait toujours *pensé que l'opposition finirait par dominer*. L'aveu est naïf, et s'il ne montre pas du courage, il annonce du moins de la prévoyance!.... Pour moi qui n'ai pas de l'esprit comme M. Fiévée et qui suis loin de croire en avoir, j'avoue que j'avais pourtant *prévu*, et même que *j'avais craint*, une partie de la révolution qui a eu lieu. Comme je n'étais point dans le secret des conspirateurs, je ne pouvais savoir jusqu'où l'on voulait aller, je ne pouvais que le présumer. Cette ignorance des projets *complotés* d'une part et la réalité des incapacités ministérielles de l'autre, m'avaient aussi placé constamment dans *une* opposition; mais opposition qui n'était point systématique; car elle était seulement opposition de conviction, d'attachement, de fidélité, de loyauté, de devoir, de prévision; opposition de conscience et jamais de révolte; parce que la révolte furibonde, meurtrière, inhumaine, anti-sociale, ne produit que des douleurs et des regrets quand elle échoue, et qu'elle brise toujours l'ordre établi quand elle réussit, en renversant pour long-temps le bonheur des peuples. Une *pareille opposition* a dû me trouver fidèle à mes principes; et quoique mes vœux et mes conseils eussent été repoussés à toutes les époques et par tous les Ministères, au jour du combat, au lieu de faire une aigre brochure contre les *vaincus*, je suis allé m'enfoncer dans leurs rangs, pleurer ma Patrie, en proie aux ambitions, aux *intérêts* d'une brutale avidité, et par honneur j'ai quitté une place de finance, que j'occupais depuis plus de vingt ans. Une pareille

Digitized by Google

La royauté légitime était dans le vrai intérêt du peuple, parce que c'est par cette royauté que son bonheur pouvait

---

opposition n'a pas été celle de M. Fiévée; mais c'est la mienne. Les gens impartiaux décideront quelle est la plus franche, la plus droite, la plus vraie et la plus désintéressée. — Je reviens à la brochure de l'éternel publiciste. M. Fiévée y dit : « lorsqu'on me parlait des ministres qui pourraient succéder au ministère du 8 août, je me contentais de répondre, *en plaisantant*, que tout ministère me paraîtrait bien grand s'il s'élevait un peu plus haut que la barbe d'un capucin, et bien fort, s'il maintenait en place un administrateur qui serait accusé *par la congrégation* d'avoir eu un mauvais maintien à la messe. » — Mauvaises plaisanteries, sans aucune dignité, sans aucune justesse, sans aucune justice; est-ce que M. *Fiévée* est du nombre de ces faméliques écrivains, pour qui sont bons tous les préjugés, toutes les préventions, tous les bons mots et toutes les calomnies, qui circulent, dans les temps de trouble et d'orage?... Il dit plus loin, sur le même ton de frivolité, de dedain, de bassesse et d'injure : « Risquer le plus beau royaume de la terre, pour acquérir celui du Ciel, *est un marché tout comme un autre*, pourvu qu'il se réalise, et s'il est vrai que Charles X ait versé des larmes abondantes sur la route de Rambouillet à Cherbourg, il a pleuré trop tôt. *Ce n'est que lorsqu'il sera mort qu'il saura s'il a fait une mauvaise affaire.* » — En vérité il faudrait posséder tout l'esprit que M. Fiévée croit avoir, pour comprendre toute la portée d'intention d'une pareille phrase; et il ne lui manquait que de vouloir faire l'esprit-fort pour achever de le peindre.

« Monsieur trouve *plaisant* les feux du purgatoire. (*Gilb.*)

M. s'égaye aussi sur les tragédies du moment; c'est *en plaisantant* qu'il en parle; les malheurs le font sourire, le désespoir d'autrui lui fait vite tailler la plume : l'occasion est si heureuse pour *plaisanter* ! aussi plaisante-t-il d'un bout à l'autre, et Dieu sait de quelle manière! enfin, après avoir plaisanté à chaque page sur les *pleurs de Charles X*, sur *les pavés*, *sur les barricades*, sur la joie des *vainqueurs*, sur les tribulations et les angoisses des *vaincus*, ce plaisant M. Fiévée est si charmé de lui-même, si enchanté de son *génie*, qu'il se complait à la fin de sa brochure à nous le montrer en papillote; à nous jeter,

Digitized by Google

être assuré. Ne l'a-t-on pas éprouvé pendant 15 ans, et ne l'aurait-on pas éprouvé davantage, sans la *conspiration per-*

---

sur les événemens désastreux de chaque journée, ses idées fraîches du matin, en petits fragmens décousus et sententieux, accompagnées de ses rêveries de la veille et de ses contre-notes du lendemain. C'est avec cet aplomb et cette inaltérable morgue de jugement qu'il s'écrie: « lorsqu'on entend déjà les journaux ministériels d'un royaume voisin, » attribuer *la grande semaine de juillet*, aux concessions que M. » de Martignac a faites, à la chambre de 1829, on se rappelle » en souriant, (en *souriant*, en *plaisantant* !... Il est probable que M Fiévée, doit être fort gai dans son cabinet); « on se rappelle » en souriant, à combien d'accidens *aussi petits que M. de Martignac*, » on a attribué la révolution de 1789. » Comme cela est vain, insolent, ridicule ! M. Fiévée a cru peut-être, que de bonne fortune, il lui venait là une pensée ; il n'a fait qu'écrire une lâche épigramme, contre un prétendu *vaincu* ; par vengeance de ce que ce *vaincu*, au jour où il était entouré de flatteurs, n'avait pas *refait un Préfet* de ce hargneux bel-esprit. Mais ce *vaincu*, qu'il attaque si généreusement, s'est justifié de ses torts comme ministre, en se répentant de ses *concessions* et en signalant énergiquement à la tribune les efforts de *l'anarchie*. « La vérité est que M. de Martignac et la chambre de » 1828, n'ont sû ce qu'ils fesaient, (il n'y a que M. Fiévée qui le savait) « ni ce qu'ils devaient faire. *C'est un grand bonheur* » *aujourd'hui* ; mais ni l'un ni l'autre n'ont le droit d'en être fiers. » -- La première cause de la chûte *irrévocable* des Bourbons était » dans la Restauration *et ce n'est pas leur faute*. Ce n'est pas non » plus la faute de la France, car *la Restauration était inévitable*. » -- De qui donc *est-ce la faute ?* M. Fiévée, s'il le sait, nous l'apprendra une autrefois. En attendant, qu'il me permette de lui répondre : comparez les temps où nous vivons avec les jours de la Restauration et sentez-en toute la différence. Il y a plus encore ; si les bienfaits de la Restauration, qu'enfin tous bénissent aujourd'hui de souvenir, ont pourtant été si incomplets, c'est qu'elle-même n'a été qu'une œuvre informe et paralytique. Il n'y a eu presque Restauration que de nom. La *Restauration* devait tout *rétablir* sans hésiter ; la *vérité*, la justice, l'ordre, la *décentralisation*, l'affranchissement des Provinces. Elle ne l'osa pas entièrement. *Craignez les restes de la révolution qui voudra maintenir son ouvrage*, disaient, au Monarque revenu de l'exil, de timides conseillers, qui désiraient couvrir les intérêts

Digitized by Google

manente qui chercha à paralyser tous ses actes? (1) qu'on réponde franchement : qu'a-t-on vu d'heureux depuis la nouvelle

---

sous le voile de l'arbitraire ministériel; tandis que s'ils avaient été plus francs, ils auraient dû lui dire : *ne craignez rien et marchez hardiment vers le bien. Vos adversaires crieront ; tant mieux ! ce seront des cris de détresse ; c'est que l'Enfer aura été vaincu. Mais la nation y gagnera; elle sera heureuse et tranquille. Les principes auront triomphé et l'ordre par conséquent se trouvera pour long-temps rétabli.*

Revenons pour en finir à M. Fiévée. Il prétend dans son nouveau livre, que rien n'est plus *arrogant* que de se citer souvent soi-même, comme autorité; et cela dit, il s'en donne à cœur joie, et se cite à outrance, avec une jubilation, qui prouve combien il est content de ses phrases, de ses gaîtés, de ses plaisanteries, de son esprit et de lui-même. — Et bien soit, puisque cela lui fait tant de plaisir, accordons-lui avec Gresset :

De l'esprit si l'on veut, mais !.....

(1) M. Barthe, aujourd'hui Garde des Sceaux, a dit à la Tribune : « sans union que faire ?... Il faut que la presse *qui a combattu* » *contre le gouvernement déchu* et qui *a si puissamment contribué* » *à sa chûte*, se conserve plus contre le gouvernement nouveau, » ses habitudes d'opposition, qu'elle avait contre l'ancien. » Ce qui veut dire : vous avez bien fait de conspirer *tant que nous n'avons pu régner*, mais à présent que nous DOMINONS, ne conspirez plus. — Il y a, comme on voit, de la justice et du désintéressement dans ces paroles, ou du moins de la naïveté !... — Et pour la Nation, pour le peuple, qu'y a-t-il ? — *A l'ordre ! A l'ordre !...* Est-ce que c'est là la question ? — Cependant osez répondre avec M. Guizot : « je n'hésite pas à dire qu'en *ce moment le mal domine en France...* » C'est la lutte de l'anarchie contre l'ordre, des passions désorganisatrices » contre les *bases même de la liberté.* » Et avec le général Stroz, député : « un grand mal nous travaille. Il a sa source, dans l'état fâcheux » des affaires matérielles du pays, et je dois le dire encore dans » l'état fâcheux des esprits... *On parle sans cesse des droits de* » *l'homme et jamais de ses devoirs;* ce système n'a PRODUIT JUS- » QU'ICI que de GRANDES CALAMITÉS; il est la justification du des- » potisme de la multitude. » En ajoutant avec M. Guizot : « il est

Digitized by Google

révolution?... (1) Que manquait-il à la tranquillité, à la prospérité, à la gloire de la France?... Une conquête brillante et utile venait d'ouvrir d'immenses débouchés au commerce et de grandes probabilités de fortune aux spéculateurs hardis. (2) En place de ce repos, de cette paix et de ces espérances,

---

» certain que rien n'est possible, qu'aucune amélioration ne peut » être tracée, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, *tant que la question révolutionnaire sera flagrante*, tant qu'elle effraiera et com- » promettra tous les gouvernemens. »

Et c'est au milieu de toutes ces vérités, arrachées par la force des choses, à la franchise et à la conscience de ces députés, que M. Amilhau est venu faire entendre cette horrible calomnie: *depuis 15 ans la Restauration luttait contre l'esprit du siècle et les libertés du pays*. Il n'y a pas d'expression assez énergique, pour caractériser la turpitude d'un si affreux mensonge. N'oublions pas non plus, ce Président du conseil, ce Casimir Périer, si vain, si fier, si dur, qui désespéré de n'avoir pu être un des ministres de la *Restauration*, a eu la témérité de dire à la tribune que la *Restauration a fatigué sa patience de quinze années!* — LE PAUVRE HOMME!... comme disait Géronte du *Tartufe*.

(1) Pas autre chose que la mystification complète des peuples. Je n'en citerai qu'un exemple. Nous avons vu officiellement, dans les gazettes, que le général *Baudrand* avait prévenu lord *Grey*, que si l'on prenait en Angleterre telle ou telle décision, cela suffirait pour renverser le ministère-Périer. — De son côté, M. *C. Périer* a averti la chambre des députés, que si elle exigeait certaines démarches, elle serait cause que le ministère de Lord Grey serait remplacé par un ministère Tory. — Ainsi le bonheur des nations est sacrifié au maintien du pouvoir de M. C. *Périer* et du comte *Grey*! est-ce pour conserver l'un ministre en France et l'autre ministre en Angleterre, que se déroulent en Europe, cette foule d'ineptes événemens, qui causent tant de regrets, de surprise et de douleur aux hommes qui pensent ?.... — Je le demanderais si je n'y voyais un arrêt de la Providence, qui nous châtie.

(1) Il est à remarquer que cette conquête si précieuse, fut accueillie avec indifférence, j'ai failli dire avec colère par le libéralisme. O *libéralisme!* que d'hommes paisibles se sont laissez fasciner par la

Digitized by Google

quels sont les biens que le PEUPLE a recueillis des étranges changemens que l'on a opérés ? -- Une famille de rois, proscrite avec rage; la vieillesse outragée; l'innocence méconnue; l'enfance menacée et persécutée, jusques sur la terre de l'exil; (1) une littérature horrible; des circulaires affreuses; des

---

douceur de ton nom et de tes prestiges ! mais grace à l'horreur de tes œuvres, ils en reviennent et ils se convertissent. Courage !...

Dieu fit du repentir la vertu des mortels.

J'ajouterai ici, cette remarque, que j'écrivais en 1828 : — Tous les *libéraux* ne sont pas coupables, bien s'en faut. Ce parti imprudent se compose de trois sortes de personnes : de méchans, de gens de bonne foi et de niais. Les MÉCHANS sont ceux qui connaissent le but de la conspiration, qui en savent les secrets, les noirs mystères et qui par leur perfide influence, donnent l'impulsion et le mot d'ordre à la foule. LES GENS DE BONNE FOI, sont ceux qui croient leurs opinions salutaires et leurs démarches utiles à la vraie liberté; quand aux NIAIS, ils ne prévoient rien, il ne se doutent de rien ; ils sont nombreux.

(1) Dans sa brochure sur la *Restauration*, M. de Châteaubriand avait dit : « admettons qu'il fut possible de déposer sans l'entendre, cet orphelin, privé tour-à-tour sur le sol Français de son père, de sa couronne et de sa tombe; admettons que ce règne n'eut pas été heureux; êtes-vous mieux aujourd'hui? Etes-vous plus assurés de l'avenir ? » — Et dans son écrit sur la régicide proposition de M. de Bricqueville, il ajoute : » l'ancienne légitimité n'était autre chose que la volonté nationale, personnifiée et maintenue dans une famille. La puissance de cette légitimité était si prodigieuse, que lorsque cette légitimité s'est retirée, la base sociale a fini, et le monde politique a tremblé.» -Ces vérités ont tellement effrayé le *National*, que cette gazette furibonde, s'en prenant à tous les royalistes a dit : eh ! bien puisque les royalistes ont quelque empire sur l'opinion, c'est une *raison de plus pour en finir avec eux*. Et il voudrait nous ramener à ces temps de férocité et de tyrannie, à cette époque de *terreur*, si bien caractérisée par ces expressions de M. Laurentie : *époque unique dans l'histoire des révolutions humaines, où la peur gouverna, où le bourreau fut pouvoir, où le crime fut Dieu*. De sorte que ce parti

Digitized by Google

levées d'hommes; une guerre flagrante et presque assurée; (1) une immense augmentation d'impôts de toute sorte; le crédit public ébranlé; des spéculations, des confiscations; des banqueroutes d'agens comptables du trésor; des ventes imprudentes des forêts du domaine, qui devraient toujours rester la dernière ressource de l'Etat; accroissement des charges et des dettes; ruine du commerce; la prospérité intérieure compromise par la souveraineté des carrefours et des émeutes, que la propagande soudoye; une perturbation universelle; le meurtre, l'incendie, le pillage; sans compter les tracasseries,

---

sent fort bien qu'il ne peut l'emporter que par le meurtre et par la destruction. Mais croit-il que les trois quarts d'une nation, va se laisser égorger tranquillement, au gré des fureurs ambitieuses de quelques factieux? Non sans doute: leurs menaces et leurs violences ne nous affrayent point, parce que l'ordre, la justice et le droit doivent finir par triompher de tous les obstacles.

Dans la même brochure M. de Châteaubriand dit encore: « *je trouble le repos d'un public qui veut rester tranquille?* Ne vous prenez donc pas toujours pour le *public*. Vous voulez rester *tranquilles?* Je le conçois! que la société se détériore, pourvu que vous jouissiez en paix de vos places, de votre fortune, de vos plaisirs; personne ne souffre, tout va à merveille; c'est un crime d'oser vous montrer la vérité. » (Novembre 1831).

(1) Cela ne veut pas dire, comme l'écrit le *Constitutionnel*, (qui ment et qui SAIT BIEN QU'IL MENT!) que nous *désirons la guerre*. *Prévoir* ce n'est pas *désirer*; au contraire c'est *craindre*, c'est *conjurer*, c'est *repousser*. Et nous répliquerons avec le *Courrier de l'Europe*: « nous ne répondrons rien aux reproches du vieux libéralisme. Que dire à des gens qui s'obstinent à soutenir que les royalistes comptent sur l'étranger? *Nous comptons sur la puissance de la vérité, du bon sens du peuple, de la marche du temps et de vos fautes*. Voilà nos auxiliaires. » — En effet, les étrangers voudraient nous affaiblir, nous diviser, nous partager. Nous avons le cœur trop Français pour les laisser faire. Chaque Nation doit conserver son indépendance, et nous avons seuls le droit de disposer de nous-mêmes. Voilà notre système politique. Rien pour l'étranger, ni par l'étranger. Aussi espérons-nous, que la providence sauvera la France, sans que l'étranger puisse ou ose s'en mêler.

Digitized by Google

les persécutions, les proscriptions des *suspects*, (1) les obsessions inquisitoriales, le brisement des presses, l'assassinat des Journalistes, l'abattement des croix, la destruction de quelques églises, la partialité des poursuites judiciaires, les calomnies prodiguées, (2) l'équité positive méconnue, l'arbitraire et le

---

(1) Pendant cet affreux règne de *la Terreur*, que quelques hommes feignent de trouver à demi-condamnable, parce que disent-ils, cette terreur était urgente et nécessaire, il y eut un tel système de *suspicion* contre les honnêtes gens; que chaque membre, des nombreux *Comités Révolutionnaires*, se faisait un devoir, j'ai failli dire un plaisir et peut-être une rage, de faire incarcérer, non-seulement les *suspects*, mais encore tous ceux qui par leur position, leur mérite, leur fortune, leurs vertus ou leurs talens, étaient *suspectés d'être suspects !...* Mais disait J.-J. Rousseau, « si l'on entend qu'il soit permis de *sacrifier un innocent* au salut de la multitude, je tiens cette maxime pour *une des plus exécrables que jamais la tyrannie ait inventée*, la plus fausse qu'on puisse avancer, la plus dangéreuse qu'on puisse admettre, et la *plus directement opposée aux lois fondamentales de la société*. Loin qu'un seul doive périr pour tous, tous ont engagé leurs biens et leur vie à la défense de chacun d'eux, afin que la faiblesse particulière fut toujours protégée par la force publique et chaque membre par l'Etat. »

(2) Un excellent journal a dit : « lorsque la calomnie devient un moyen de gouvernement, il faut désespérer de la chose publique, et s'attendre à tous les malheurs. C'est l'indice le plus certain que les lois sont sans crédit, l'autorité sans puissance, et qu'une force aveugle entraine l'autorité à sa ruine : car comme il n'y a que la passion et l'ignorance qui croient aux mensonges, c'est lorsqu'elles décident de tout, qu'on voit les hommes politiques *mentir à propos de tout et sur tout*. Il y a des gens qui rougiraient de se servir de la calomnie dans la vie civile, et qui la trouvent admirable en politique. Ils sourient avec complaisance à l'idée de toutes les erreurs auxquelles ils ont donné cours, de tous les soupçons qu'ils ont détournés sur le parti contraire ; ils s'applaudissent d'avoir inspiré au peuple de la foi pour des choses incroyables ; et s'avouent à eux-mêmes, qu'ils ont été singulièrement habiles, et que Machiavel n'aurait pas mieux fait.

Digitized by Google

despotisme remplaçant une douce liberté.... (1) Y a-t-il là de quoi éprouver beaucoup de reconnaissance pour les Banquiers, les Doctrinaires et les Avocats, qui nous ont jeté dans une aussi fâcheuse, aussi dangéreuse, aussi triste position?... Et afin que ce Triumvirat (2) puisse régner à son aise

---

« Cette vanité est bien misérable. Il ne faut point tant se féliciter d'avoir trouvé cette crédulité chez le peuple. L'esprit humain est toujours plus disposé à ajouter foi aux accusations qu'aux apologies; et l'on peut dire du mal, que, s'il est possible, on le croit, que s'il est impossible, on le croira.....

« Je n'ai jamais conçu la sécurité des hommes qui après avoir ainsi égaré la classe populaire, s'imaginent *être purs, parce que leurs mains ne sont pas rouges de sang.* Dans les temps de révolution, il n'y a pas de choix entre le calomniateur et le meurtrier? L'un désigne la victime et l'autre la frappe. »

(1) En 1827, M. de Châteaubriand écrivait: *espérons que la liberté ne cessera d'éclairer les hommes.* - L'illustre Pair doit voir aujourd'hui si ses vœux sont remplis et si les hommes veulent vraiment d'une franche liberté!... -- *Esclaves* de leurs haines, de leur ambition, de leurs jalousies, de leur intérêt, de leurs vengeances; *esclaves* de toutes leurs viles passions, on ne peut que trop leur appliquer ces belles paroles du même auteur: « il faut une tête plus forte » que celle de l'*esclave*, pour n'être point troublé par le parfum » de la liberté. » —Ce ne fut pas probablement ce noble principe, qui fit dire à Barnave, dans un accès de franchise GOUVERNEMENTALE: *la liberté est un superflu pour le peuple.* - Non, elle n'est pas un *superflu*; mais elle doit lui venir, transmise par des mains plus pures que les vôtres.

(2) Cet ambitieux Triumvirat, s'est divisé depuis en deux partis ambitieux de la puissance; le premier, celui du *Juste-Milieu*, que je méprise, quoiqu'il se soit donné le nom de *la résistance;* le second, dont je suis encore moins partisan, s'est appelé le *Mouvement*, et il nous prépare la *République* et la *Terreur*. Aussi, comme père de famille, je le crains, comme homme d'honneur, je l'abhorre. Aucun d'eux ne peut donner à la France, ce que nous désirons tous; paix, justice, ordre, sécurité, force et vraie liberté. Je le répète: tout cela ne peut nous être rendu que par une autre route et par d'autres principes.

Digitized by Google

faut-il donc que le sang d'un peuple malheureux, coule à grands flots ?... (1)

Mais me dira-t-on peut-être : vous êtes donc de ces rêveurs systématiques, qui croient encore au *droit divin* de la royauté? — Oui, j'y crois, comme nous avons tous cru à *la loi Salique* qui n'a jamais été écrite; elle n'était qu'une tradition, qu'un principe, qu'une prévoyance, qu'un fait perpétuel, établi par l'usage, pour le salut du royaume. De même, le *droit divin*, n'était qu'un mot solemnel, vrai seulement en cela, que toute autorité vient de Dieu. Aussi lorsque nos publicistes les plus instruits, parlaient du *droit divin*, cela signifiait les droits transmis, par les suffrages de nos ayeux les *Francs*, sanctionnés à différentes époques par le vôte libre des *Etats-Généraux* (2) et consacrés par les bénédictions de l'église.— *Le*

---

(1) Ainsi pour soutenir les effets de banque et les spéculations de la maison de commerce *Lafitte*, ce Banquier-Ministre, vient de dire à la tribune, qu'il lui fallait un *impôt d'hommes* ; orgueilleuse parodie du mot affreux de Buonaparte, réclamant du *Sénat* une nouvelle levée de *chair à canon !...*

(2) Il n'est pas ici question des *Etats-Généraux* de 1789, dont M. de Genoude, dans un discours prononcé pour sa défense, devant le jury des condamnations, a parfaitement caractérisé la grande faute, en faisant observer que ce ne furent pas les *Etats-Généraux* comme *Etats-Généraux* qui firent le malheur de la France; mais ce furent les *Etats-Généraux*, lorsque oubliant leurs mandats, leurs droits et leurs titres, ils se transformèrent en *Constituans*. — Les Etats-Généraux avaient la mission de réformer, d'améliorer, de consolider; les *Constituans* se *donnèrent* celle de tout détruire. Mais on abat plus facilement qu'on n'édifie. Au lieu des réformes voulues par la nation, nous eûmes une violente révolution, qui, suivant l'usage des révolutions, enfanta toutes sortes de crimes et de malheurs. — Pour nous, véritables amis de la liberté, de l'ordre et du peuple, qui ne voulons ni des malheurs, ni des crimes ; je le déclare franchement, nous méprisons, nous détestons, nous condamnons cette fameuse *Assemblée Constituante*, tant vantée par les publicistes révolutionnaires ; mais nous appelons de tous nos vœux de véritables Etats-Généraux, dans lesquels toutes les opinions seraient positivement

Digitized by Google

droit divin s'est écrié M. Berruyer, dans un discours éloquent, *c'est la liberté, c'est l'égalité entre les hommes, c'est l'éternelle loi qui les appelle à vivre en Société.* Oui, tel fut toujours pour nous, ce que nous nommions le *droit divin*; auriez-vous le malheur d'y trouver quelque chose de condamnable? Serait-ce vous, Ministres nés des pavés et des barricades, qui m'accuseriez de vouloir par ces mots innocens, attaquer la *chose établie*? Je vous répondrais avec M. de Châteaubriand : « Le *Gouvernement établi*, qu'est-ce? Votre volonté au lieu de la mienne. De *qui tenez-vous votre mandat*? De personne ou de vous même. De quel droit prétendez-vous me dominer? Du droit de votre génie? Je vous trouve médiocre. Du droit de votre raison? Vous me semblez déraisonnable. Du droit de votre force? C'est le droit brutal, le droit du sauvage. » — J'ajoute : vous avez voulu usurper ce droit, mais vous ne l'avez pas. Avez-vous osé le faire sanctionner par le peuple? Si vous êtes les mandataires de la nation, pourquoi refusez-vous de la consulter? Est-ce par hazard, que vous ne seriez pas assuré d'obtenir son suffrage? Ne prétendez-vous pas tous, être les interprêtes de la majorité des Français? (1)

Cependant je ne viens point ici soulever et peser les principes fondamentaux du gouvernement, et je conviens qu'on a eu raison d'affirmer qu'ils ne peuvent être l'objet d'une attaque, surtout de la part des publicistes hebdomadaires. Toutefois, les persécutions dont on les accable ont été trop nombreuses et trop peu fondées; car enfin, il n'en est pas de même de l'action du gouvernement, c'est-à-dire de la con-

---

représentées et débattues. Et pour tout dire en un mot, nous désirons ardemment, que les provinces soient affranchies et que la France soit vraiment libre.

(1) Jusqu'à *l'opposition* actuelle. Le *National* ouvrant une grande bouche pour la congratuler, lui parlait de *l'immense majorité* qu'elle représente. Mais où est-elle cette majorité? *Hola! ô! bonnes gens, où êtes-vous donc? Je ne vous vois mie*, disait le facétieux Rabelais.

Digitized by Google

duite des ministres, qui est naturellement livrée à l'examen et à la critique la plus entière. C'est un droit inhérent à la liberté de la presse, droit qui se trouve renforcé de tout l'intérêt individuel, que chacun a, à connaître la marche administrative de ceux qui nous gouvernent.

J'ose espérer que mes lecteurs ne me feront pas un crime de ma franchise. Si quelqu'un l'essayait, je lui répliquerais, ce qu'on ne doit jamais se lasser de redire: *nous sommes libres*; donc chacun est investi du *pouvoir*, de manifester à son gré ses opinions. Les miennes ne sont point intempestives, ni *intéressées*, comme il n'arrive que trop souvent, qu'un vil *intérêt* se déguise sous de belles paroles, dans les discours étudiés d'un faux patriotisme. Et si j'éprouve, comme j'éprouvai en tout temps, dans mon cœur, avec une force irrésistible :

Ces haines vigoureuses
Que doit donner le vice aux ames vertueuses;

Je ne les éprouve nullement par aucun retour personnel. Que veux-je et que me faut-il? Je vis libre et tranquille, dans le paisible asile de ma bibliothèque; j'y cultive avec persévérance, ces livres chéris, qui m'instruisent, m'amusent me distraisent, me consolent, et souvent m'apprennent à devenir meilleur. C'est à eux que je dois, d'avoir été toujours content de ma fortune, au milieu même de mes revers, et de n'avoir jamais eu l'ambition des places. (1) Résigné à mon sort, je sais qu'il faut mourir; tel est la destinée de l'homme. Je sais, que soit du *choléra*, de toute autre maladie pestilentielle ou de la *Révolution*; soit qu'on ait

(1) Je n'en ai jamais *sollicité pour moi*. Des circonstances impérieuses, me *forcèrent* en 1810, d'accepter l'emploi que j'occupais; je l'avais long-temps refusé. D'autres circonstances me forcèrent en 1816, d'en présenter *huit fois la démission*, qui fut huit fois renvoyée par mon Directeur-Général, M. le baron de Barante, et cependant je l'avais assez vertement combattu, dans son système administratif, dans ses prétentions, dans ses dispositions et dans ses mesures. — Cette longue correspondance existe encore; elle est entre mes mains.

Digitized by Google

vérifié par une triste espérience, la vérité de ces paroles du plus excellent des livres : « les jours d'ici-bas sont courts » et mauvais, pleins de douleurs et d'angoisses; » soit qu'on ait passé, ce qu'on appelle dans ce monde, une vie heureuse, brillante ou misérable, le dernier terme de tout est la mort. Ce n'est donc pas pour moi que je crains, que je souffre et que je m'afflige. C'est par une philantropie plus générale, c'est parce que j'aime mes semblables, c'est parce que j'ai une famille, que je voudrais pouvoir préserver du plus grand des malheurs, que j'ai toujours crié à mes compatriotes : *point de révolution.* C'est notre cri, non de guerre, mais de ralliement et de paix. Car ce n'est pas nous dont les vœux appelèrent jamais l'existence de cette législation haineuse, fausse, étroite des *Partis*, qui domine à présent. (1) La législation que nous voulons, repose sur des bases plus larges, plus *Libérales*, plus amies de la vraie liberté. Elle serait le signe de l'union, de la concorde et du bonheur, parce que toutes les lois seraient *protectrices* et *justes*.

Hélas! ce n'est pas là ce que désirent ces vieux hommes, reste des mauvais jours, et même quelques jeunes gens moroses et sauvages, (mais en petit nombre), qui ont osé proclamer, que la *Convention* n'avait eu que de grandes et belles pensées; que ses terribles et sanguinaires *Décrets*, ne furent que des actes de force et de courage, et que la *Némésis* d'une main (2) et le poignard de l'autre, ils sauraient

---

(1) Je me plais à le reconnaître; tous nos adversaires n'ont pas de *haineux* sentimens et de barbare langage. Le *Sémaphore* de Marseille s'exprime ainsi, avec une honorable impartialité sur les élections communales : « En nous résumant, il n'est pas mal sans doute, que les *Légitimistes* s'agitent, écrivent des journaux, travaillent la matière électorale; (termes d'argot qu'on nous prête, quoiqu'ils ne soient point à notre usage). « Il n'est peut-être pas mal non plus que les *Libéraux* soient un peu désenchantés. Cela doit diminuer les craintes des hommes qui veulent le progrès social, mais *sans révolution.* Une grande réconciliation est peut-être plus prochaine qu'on ne pense. »

(2) Avant de publier cette furibonde *Némésis*, qu'on pourrait appeler

Digitized by Google

énergiquement ACHEVER L'ŒUVRE DE SANG DE ROBERSPIERRE !... O délire de l'esprit humain !... Non, non, jamais, atroces sophistes; non, non, jamais féroces démagogues, la France ne se rangera sous vos sanglantes bannières; n'y comptés point: elle exécre de tels principes. Pourrez-vous, pour les faire triompher, assassiner la Nation toute entière?...

M. de La Martine a dit, dans la lettre d'où j'ai déjà tiré mon épigraphe :

« Le crime ne peut jamais être un élément politique; le crime est la plus anti-Nationale des choses humaines, puisque la société n'est et ne peut-être que de la morale et de la vertu. » -Quel noble langage : qu'il est vrai et touchant : il ne ressemble guères à celui des journaux furibonds, qui prêchent l'injustice, l'arbitraire, les proscriptions et le meurtre. Ecoutez le *Courrier Français*, écrivant avec autant de fiel que de rage : « ce qui n'a été jusqu'ici que » faiblesse, erreur ou mauvais système, serait aujourd'hui crime » et trahison. *Les mensonges ne sont plus de saison*; LE TEMPS EST » VENU DE TRAITER EN ENNEMI tout ce qui est votre ennemi. » C'est-à-dire, d'assassiner tous ceux qui ne pensent pas comme nous !. *En ennemi*, parce qu'on a des opinions différentes !. Traiter ses adversaires

---

le P. Duchêne poëtique, cette *Némésis* dans laquelle M. Barthélemy a injurié la vieillesse d'un prince infortuné, ce poëte avait dit dans une *Ode sur le Sacre de Charles X*;

CHARLES, vois près de toi *la France rassemblée*;
Vois de tentes au loin la campagne peuplée:
Entends CE CRI D'AMOUR, *ce cri de mille voix*.

Depuis que cet aveu existe on a fait paraître, en 1831, les œuvres de M. Barthélemy, avec la peu courageuse précaution de ne pas y insérer cette pièce. Un des *amis*, de l'auteur, M. LOUIS REYBAUD, a été son éditeur, et pour louer le génie du poëte *Némésien*, il parle de cette foule de *vers saturés de fiel et de colère*, qu'il a produits, de moitié avec M. Méry. La *Colère* et le *fiel!* que de pareilles Muses sont honorables pour notre siècle ! quelle littérature infernale !... Aussi a-t-on vu, empressés à suivre leurs traces exécrables, une foule de jeunes poëtes, se croyant sans doute à la ronde du Sabat, insulter au malheur, proclamer des calomnies, des outrages, des mensonges, et hurler en chœur une poësie digne des Cannibales.

Digitized by Google

en ennemis!. Est-ce qu'ils n'ont aucun *droit* à la *liberté* et à la justice? ce n'est certainement pas l'exemple que les hommes QU'ON VEUT DÉTRUIRE ont donné quand ils étaient au pouvoir. Les royalistes, les légitimistes ont-ils traité *en ennemis* cette foule de Français égarés, prévenus ou mal intentionnés, qu'ils toléraient, qu'ils protégeaient, qu'ils *plaçaient même* quelquefois, dans des postes honorables et lucratifs? Ont-ils traité *en ennemis*, ces libéraux souvent hostiles, qu'ils tachaient de ramener et de convertir, par une extrême douceur, une entière confiance et surtout une *inaltérable justice?* « *L'indulgence*, (continue le *Courrier Français*) « qui a encouragé la révolte » dans l'OUEST et dans le MIDI, doit faire *place* à une JUSTICE » RIGOUREUSE. » — Appeler *indulgence* des persécutions; nommer *révolte de l'Ouest et du Midi*, le courage et la résignation avec lesquels ces barbares et injustes persécutions sont supportées, ne pouvait se lire que dans un journal de sang. La *Tribune* jette le même cri d'effroi et de vengeance. Mais que ces féroces rédacteurs ne s'y trompent pas: « cette admiration imitatrice pour les hommes et pour les œuvres de *la Terreur* n'est qu'un arrière-goût du sang versé et bu dans notre époque de honte, dit M. de *La Martine*, que quelques insensés prennent encore pour de la soif, et qui n'est que le rêve du tigre. »

Paroles profondes qui ne caractérisent que trop les observations d'esprit de quelques démoniaques écrivains. Nous sommes arrivés à une époque de haine, de rage, de prévention qui fait frémir pour l'espèce humaine. Tout porte ombrage aux yeux de ceux qui nous gouvernent aujourd'hui. Et je ne puis m'empêcher de répéter à ce sujet, quelques mots, que les circonstances cruelles où nous nous trouvons, jointes à une récente persécution m'ont fait écrire ailleurs. (1) Ils ne sont que trop d'accord avec les réflexions qui précèdent. Car dans quelle fatale position sommes-nous? A Lacédémone, la Nation farouche et guerrière, était divisée, partagée en *Spartiates* et en *Ilotes*; en *citoyens* et en *esclaves*, fruits de leurs conquêtes, malheureuses victimes des lois les plus injustes et les plus inhumaines. Serait-ce sur ce triste modèle

(1) Les paragraphes qu'on va lire ont été intercalés en 1832. Je l'ai fait, parce que dans l'état des choses, où tant d'esprits s'exaltent et s'égarent, j'ai cru qu'il était utile de les reproduire.

Digitized by Google

qu'on voudrait établir en France des *patriotes* et des *Parias* qui ne sont propres à rien ; des *vainqueurs* et des *vaincus* ? Et serait-ce pour revenir à ces temps barbares, que nos fiers *vainqueurs* essayeraient de nous fouler, de nous torturer, de nous incarcérer ou de nous proscrire? De nous environner de délations, de suspicions, de tribulations?... Il est certain qu'à voir cette foule monstrueuse d'actes arbitraires, qu'ils multiplient de jour en jour, dans une progression effrayante et affreuse, ils semblent ne jouir du pouvoir qu'avec rage et colère. (1) Mais pensent-ils que ce soit le moyen de faire aimer une aussi horrible puissance, et de faire docilement

---

(1) Quels autres sentimens pourraient avoir dictés *l'infâme* proclamation, sur le *choléra-morbus*, que M. Cadet-Gassicourt, mauvais apothicaire, de Paris, l'un des plus médiocres rimeurs, qu'on ait encore rencontré dans les bourbiers du Parnasse, Maire du 4.e arrondissement, vient de faire afficher dans son quartier? Voici en quels termes atroces, s'exprime ce calomniateur haineux et passionné : « *s'il est des empoisonneurs*, (et il sait que c'est un faux bruit!) » *ce ne peuvent-être que les incendiaires de la restauration* (crime exécrable, sans preuve ; qui est couvert d'un voile que la justice n'a pu encore lever); « s'il est des misérables, qui, soit par des » crimes, soit par des calomnies atroces, cherchent à organiser le désor- » dre et *à exploiter un déplorable fléau*, CE SONT LES ALLIÉS DES CHOU- » ANS. » Certainement, M. *Cadet* ne connaît point ceux de qui il parle, il n'a jamais eu l'occasion de les connaître, il y a trop de distance entr'eux et lui. Il continue: « citoyens, défiez-vous de *vos anciens tyrans*, (phrase obligée); « qui sont habiles à prendre tous les moyens et ne » rougissent pas d'avoir pour auxiliaire un horrible fléau. » Est-ce un échappé de Charenton qui écrit ces lignes furibondes? Des Français prendre le *choléra* pour *auxiliaire* contre des Français !..... Quelle absurdité ! quelle ignominie ! quelle platitude ! c'est ainsi qu'au temps de la *terreur*, les *Jacobins* désignaient aux aveugles vengeances populaires, tous les honnêtes gens sous les noms *d'agens de Pitt et de Cobourg* !... De son côté le *National* journal, qui de temps en temps n'est pas rédigé sans quelque talent et sans un peu de bonne foi, nous appelle la *faction des absolutistes*. Pourtant il sait bien qu'il ment ; que l'établissement du *pouvoir absolu* ne fut jamais l'objet de nos vœux. Ce *pouvoir absolu* n'existait pas même com-

Digitized by Google

courber sous le joug, la tête de ceux qu'ils oppriment? Les Français ne sont-ils pas tous des frères? Et n'a-t-on pas

---

plètement, avant la révolution. Il n'existait plus à présent, et il n'a jamais existé en France que pendant la révolution, que pendant la *terreur*, ou sous le ministère des barricades. Quand l'arbitraire le plus odieux pèse sur nous, nous accuser d'aimer l'arbitraire?... Je suis fâché d'avoir à le dire; cela n'est-il pas aussi insensé, aussi inepte que perfide? (Avril 1832).

P. S. Après avoir essayé de *diffâmer* tout un parti, par une infâme proclamation, pleine de meurtres, M. Cadet-Gassicourt se plaint dans le *Constitutionel*, (journal compétant pour cela), qu'on le *diffâme*, qu'on lui a écrit *des lettres anonymes*, qu'on le menace, qu'on lui demande raison des calomnies de sa plume et peut-être même qu'on a voulu l'empoisonner dans l'officine de sa pharmacie. Comme le conventionel Chabot, qui se croyant un grand personnage, pour se rendre intéressant, prétendit qu'on avait voulu l'assassiner !!! M. *Cadet*, petit Maire de Paris, voudrait-il, afin de se rendre important, marcher sur de pareilles traces, et a-t-il droit d'aspirer à une couronne civique, (comme il le prétend), pour avoir aidé à abattre des croix, à mettre en ruines son église paroissiale et voulu calomnier impudemment des hommes, qui dans les grandes calamités se font toujours connaître au peuple par les secours qu'ils lui portent et par les exemples de dévouement qu'ils lui donnent? — Comme j'achevais cette note, je trouve dans le journal de la *Mode* une *piquante étymologie*, du surnom de ce terrible Maire, que j'enregistre avec plaisir, cela agayera un peu les sombres réflexions que font naître tant de sinistres événemens.

« Rien ne vient de rien. Gassicourt vient de quelque chose; il s'agit de savoir d'où vient Gassicourt.

« Est-ce un nom patronymique, un nom de terre ou un surnom?

« Ce ne peut être un nom patronymique. *Cadet* réclame cet honneur; *Cadet*, qui lui-même fut primitivement un sobriquet, comme *Legros*, *Lelong*, *Leriche*, *Leroux*, etc. L'archi-grand-père de M. Gassicourt reçut le nom de *Cadet*, pour le distinguer de M. son frère *aîné*; ce qui nous force d'avouer qu'à cette époque M. Cadet n'avait pas de nom de famille.

« Evidemment ce ne peut être le nom patronymique de M. Cadet, vu que ces sortes de noms occupent toujours la première place dans

Digitized by Google

en toujours horreur des *frères*, sans morale, sans religion, sans humanité, qui contre l'ordre de la nature, se traitaient en *ennemis*?

---

la hiérachie nominative. On dit *Cadet-Gassicourt*, et non pas *Gassicourt-Cadet*. Prenez garde, ceci est beaucoup plus important qu'on ne pense. « *Gassicourt* n'est pas non plus un nom de terre; M. le pharmacien de la rue Saint-Honoré est trop sans cérémonie, trop simple de mœurs, pour se permettre d'allonger son nom du nom d'une terre qui n'existe pas. Reste le surnom. Cadet est un surnom. Gassicourt est un surnom. M. Cadet Gassicourt n'a pas de nom. Quant à Cadet, je l'ai suffisamment prouvé; je le prouverai de nouveau pour Gassicourt.

« Jadis, et de nos jours encore, le surnom des rois dut son origine au courage personnel de ces princes, à leur caractère, à l'amour de leurs sujets, à leur vanité, ou à leur conformation physique. Alexandre fut appelé *Le Grand* à cause de ses conquêtes; Pepin fut appelé *Le Bref*, à cause de sa taille. Vous connaissez Richard-*Cœur-de-Lion*, Richard-*sans-Peur*, Charles *Magne*, Charles *Martel*, Charles-*le-bien-aimé*, Henri-*le-Désiré*.

« Il y eut un Alphonse-*Main-Percée*, un Baudoin-*Bras-de-fer*, un Raymond-*Tête-d'étoupes*, un Boleslas-*Crépu*, etc.

« Les rois de Loango prennent le surnom de *Gangala*, ou *Belle*, qui veut dire Bouclier ou Couteau. L'empereur de la Chîne est surnommé *Tiençu*, fils du ciel.

« Les apothicaires ne visent pas si haut. Un jour M. Cadet le père eut un fils. M. Cadet père est mort. Le fils existe; c'est celui-là même qui nous occupe. Ce fils avait peine à pousser. Plante étiolée, bonne au plus à mettre dans un bocal. Le fils de M. Cadet faisait le désespoir de ses grands parens. Cadet, lui disaient-ils, tu ne seras jamais un homme! Cela faisait pleurer le petit Cadet. Mais en vain le jeune Cadet s'étirait les membres pour s'alonger; *court* il resta le pauvre *gas*. On eut beau faire, on eut beau dire; vainement *Dieu lui prêta vie*, petit Cadet ne devint *pas grand*, tant qu'à la fin, emporté par sa douleur, le père Cadet s'écria: grand Dieu! pourquoi m'avez-vous donné un *gas si court?*

« Hélas! reprit le jeune Cadet, est-ce ma faute à moi si je suis un *si court gas?*

Digitized by Google

Ce préambule était nécessaire, pour expliquer parfaitement les morceaux que je vais transcrire et qu'en homme qui aime à porter secours au malheur, j'ai écrit en faveur d'un infortuné, traité dans une de nos provinces, avec les brusques moyens que M. *Persil* emploie à Paris, contre les *suspects*; j'ai dit à ses imprudens persécuteurs.

« Je n'aime point les contestations, les discordes, les querelles, les inimitiés, les haines... Ces pénibles sentimens ne purent jamais entrer dans mon cœur; et cependant je sais haïr le mal, les injustices, l'arbitraire... Oui je l'avoue, je suis ému, mes cheveux se dressent sur ma tête; mon indignation est au comble, quand je songe, que dans toute la France, la *liberté* de tous, peut être livrée aux préventions, aux caprices, aux simples suspicions de jeunes procureurs du roi, sans expérience et peut-être aussi sans cette inaltérable impartialité, qui devrait être toujours l'apanage de la magistrature.. Comme si la *liberté* n'était pas le premier des biens de l'homme! comme si les lois ne devaient pas protéger cette liberté qu'on se hâte si fort de détruire! comme si la société en masse, n'était pas intéressée, à ce qu'un innocent ne la perdit jamais, cette précieuse *liberté* !...

« Mais est-ce qu'un si prodigieux, si monstrueux pouvoir, se trouve être dans les attributions des magistrats? Si cela est, comment se fait-il que l'arbitraire, (et un arbitraire féroce!) reste dans nos lois, quand le principe de la liberté est dans la *charte*? Comment se fait-il que chacun ne frémisse pas de crainte, puisqu'une vie

---

« Ainsi se lamentait le père, ainsi se désolait le fils, lorsqu'une pratique entra. On sait qu'elles étaient à cette époque les fonctions d'un apothicaire. « La pratique s'inclina en courbant la tête. Le jeune Cadet se mit en besogne: loué soit Dieu, dit le père avec attendrissement; loué soit Dieu! qui m'a donné un *Gas si court*. Le voilà tout juste à hauteur de *visage*. — « La pratique se retira satisfaite, et le *Gas si court* garda son surnom. — Depuis M. Cadet Gassicourt n'a pas grandi d'un demi-pied; il est toujours à hauteur de visage. »

La raillerie est excellente. Il me reste à ajouter un parallèle. M. *Crosnier*, un des Maires de Paris, fait une bonne action, en acceptant des secours pour les pauvres malades du *choléra*, il est destitué. M. *Cadet* en fait une *infâme*, il est conservé, peut-être même sera-t-il recompensé!... S'il était permis de plaisanter en une aussi horrible rencontre, je dirais qu'on devrait voter en faveur de M. *Cadet*, apothicaire, une *Séringue d'honneur*, suivant la chanson qui dit: que la *Séringue distingue le Juste-Milieu*.

Digitized by Google

paisible, des habitudes tranquilles, la douceur du caractère, la pureté des principes, l'honnêteté des manières et la sagesse de conduite ne peuvent pas mettre à l'abri de ces injurieux *soupçons*, qui suffisent pour vous conduire, sans aucune preuve, à la perte de votre *liberté*....

« Ainsi donc, avant d'avoir acquis la moindre certitude de culpabilité, vous plongez inhumainement les malheureux que vous *suspects d'être suspects*, sous vos tristes verroux, dans la sombre demeure du crime et de la douleur !... C'est ce que je ne puis concevoir ; c'est ce qui révolte ma droiture, c'est ce qui blesse toutes mes sympathies d'homme, de citoyen, d'ami de l'humanité. Est-ce ainsi qu'on doit traiter ses semblables? Sommes-nous à Constantinople et les prétendus *vainqueurs*, pourront-ils nous envoyer à leur fantaisie d'homicides lacets ?...

J'ajoutais ensuite, au sujet de quelques arrestations, *au moins prématurées* :

« Comment sur de si légers prétextes, s'est-on si fort hâté de faire subir un si grand supplice? Oui, un *supplice !*... Car trouverait-on que la prison est chose indifférente de sa nature?.. Du moins elle paraît l'être beaucoup trop pour ceux qui l'infligent. Heureusement pour ceux qui la supportent, que cette noire et désolante prison, a été déjà honorée, ennoblie par de glorieuses infortunes; les persécutions qui viennent atteindre les honnêtes gens, ne sont pas nées d'aujourd'hui ! j'ai même vu dans ma jeunesse, sous le règne de la *Terreur*, plonger dans l'horreur des cachots, des hommes, QUI Y FAISAIENT CONDUIRE A LEUR TOUR, CEUX QUI LES Y AVAIENT MENÉS?.. (1) Grande leçon : que la providence donnait aux peuples, et qu'elle donnait surtout à la cruelle exagération des *partis*...

« Les vexations que je viens de combattre ont soulevé *l'opinion publique*, qui heureusement est aussi une puissance. Par un retour naturel sur soi-même, sur la position où nous sommes, sur les dangers qui menacent notre liberté individuelle, on s'est demandé quel était

(1) Cela est si vrai, ces retours de fortune sont si positifs, que pour n'en rapporter qu'un trait risible, de bien peu d'importance, on lit dans la *Police Dévoilée* (ouvrage excessivement médiocre et partial), que M. le Duc de Cazes, qui avait fait mettre en surveillance tant de prisonniers, pendant son funeste ministère, fut à son tour mis en surveillance !!!.....

Digitized by Google

le crime et pourquoi la punition précédait la conviction? Car n'est-ce pas déjà une forte punition, que d'être enlevé à ses affaires, à ses habitudes, à ses commodités et surtout à sa famille? que de voir remplacer les tendres soins de ses enfans, par les dures obsessions d'un farouche geolier? Que de se trouver jeté entre quatre murailles sombres et tristes, souvent infectes, et presque toujours privées de cet air pur, si nécessaire à la santé de l'homme?... *L'opinion* s'est émue de compassion et de crainte: on a senti, que dans un pareil événement, la *liberté de tous* était compromise. — Alors le bruit s'est répandu que le ministère avait délibéré qu'il fallait *faire de la force*, et qu'en conséquence, il avait été écrit à toutes les administrations de *faire de la force;* ce qui signifie sans doute, qu'il faut persécuter, traquer, opprimer les citoyens, et même en un besoin pressant, jusqu'aux populations des villes!... (témoin GRENOBLE!.) Ainsi vous plongerez dans vos fétides *Carrières*, tous ceux qui ne seront point partisans de vos injustes systèmes?... Est-ce là la bonne foi de la *Charte-vérité* de 1830? Est-ce là cette séduisante *liberté*, que les barricades nous ont conquise? La sécurité de tous doit-elle être livrée au caprice outrageux du pouvoir? Aujourd'hui c'est pour une lettre peu importante; demain, ce sera pour quelques paroles légères, arrachées à la souffrance; plus tard, pour de secrètes pensées!. Ainsi, dans l'intention *de faire de la force*, chacun de nous sera abandonné tour-à-tour, aux préventions de l'injustice, de la haine, de l'arbitraire!... Et toutes ces horreurs, qui font frémir *l'opinion*, pour quel grand résultat seraient-elles commises? — J'ai honte de l'écrire, tant cela est ridicule et affreux; seulement, pour que la France entière, baissant la tête sous le joug, puisse se trouver gouvernée au gré des *volontés absolues* de M. Casimir Périer, propriétaire d'usines de fer, qui ont déjà coûté si cher à notre industrie nationale!..... Toutes nos *libertés* sacrifiées aux intérêts de quelques usines!... O vil intérêt!... ô noires passions!... ô liberté!... ô justice!... ô douleur!... »

---

(1) Quelqu'un me disait: vous blâmez trop M. Casimir Périer, dans plusieurs de vos notes; car enfin, quelle a été sa conduite ministérielle? Je répliquai; ma réponse sera courte: à l'étranger, concessions déshonorantes; pour l'intérieur discours insolens, circulaires calomnieuses, influence sanguinaire, voilà ses torts et ses titres, comme ministre!...

Digitized by Google

Au moment où je trace ces lignes, les vérités que je viens d'exprimer, sont généralement senties; elles ne m'appartiennent point exclusivement, et je ne suis pas le seul à les défendre. Elles n'ont d'ailleurs rien de contraire à l'ordre. Elles peuvent paraître hardies dans les temps où nous sommes; mais elles n'ont rien de coupable, et je ne connais pas d'Ordonnance ministérielle qui puisse proscrire la pensée. Car enfin raisonnons. Si je suis seul dans mon opinion, cette opinion est sans danger pour tous et elle doit passer inapperçue. Si au contraire il se trouve que j'aie été l'interprête de la *Majorité*; dans ce cas, elle devient un *droit*, attendu que c'est l'*opinion du plus grand nombre*, qui doit avoir force de loi. Sans ce résultat, comment expliquerez-vous votre fiction de *la souveraineté du Peuple?*... Mais que dis-je? Et que parlai-je DU PEUPLE? Si je ne me trompe, cette question pour vous, est comme vous, à deux visages. Vous êtes du peuple, tant qu'il ne faut que conspirer pour vos intérêts, pour vous faire parvenir au pouvoir, afin que vous puissiez vous distribuer mutuellement les charges, les distinctions et la fortune publique. — Mais vous n'êtes plus du peuple, quand l'heure est venue de piller les places, de commander, d'opprimer. Qu'est le peuple dans cette occurence et que devient le peuple? — Vous vous faites ses tyrans, ses despotes, ses Druïdes; vous décidez, vous tranchez, vous sacrifiez au gré de vos fantaisies et de vos caprices, des milliers de victimes à votre *Teutatés*, c'est-à-dire à votre hypocrite *Liberté*; parce que vous ne voulez de la liberté que pour vous, absolument pour vous seuls! alors, vous n'êtes plus le peuple, ni du peuple, sotte canaille, qui n'est bonne qu'à se laisser pendre et manger à votre gré! — Vous, du peuple! quand il est question de rendre le peuple heureux! quelle risée! quelle imagination! quelle chimère!... Il s'agit bien du bonheur de ce peuple, qui ose d'une voix altérée, crier avec indignation à la porte cochère de vos riches hôtels : *je meurs de misère!!!* ce n'est pas là votre peuple, ce pitoyable peuple qui *a faim* depuis que vous régnez. Votre peuple, à vous, est moins nombreux; c'est celui qui dîne à la table des ministres et

Digitized by Google

des préfets. Tous ces gens-là sont contens, *ils rient* : les autres ne sont que des gueux, *ils pleurent.*

Pour moi, messieurs de l'égoïsme et de l'arbitraire, je l'avouerai hautement dans cette préface, qui contient ma profession de foi politique. *J'ai aussi été libéral*, mais à ma manière et non pas à la vôtre. J'ai été libéral, comme tous les royalistes l'étaient, comme le sont encore les *Fitzjammes*, les *Brézé*, les *Conny*, les *Berruyer*, les *Noailles*, etc., etc. C'est-à-dire *libéraux* en ce sens, que nous avions des pensées *libérales*, grandes, généreuses, utiles; nous voulions le bonheur et l'affranchissement du pays et non pas le triomphe des idées du *Jacobinisme*. Je ne suis, je ne fus, je ne serai jamais *Jacobin*; et je n'ai jamais laissé les circonstances dominer la manifestation de mes sentimens. Avant votre règne je répétais de bonne foi, ce que j'ai toujours écrit. En voici quelque preuves, entre mille, que je pourrais citer. (1)

---

(1) Il a plu à la *Tribune* du 16 janvier 1832, de déclarer que *dans l'espérance d'abuser les esprits sur leurs projets, les légitimistes, les carlistes*, (ce sont ses expressions) *avaient adopté des principes* qu'ils repoussaient du fond du cœur. « De là, (dit-elle) » ce respect si nouveau et si profond de leur part pour la volonté » nationale librement exprimée dans les assemblées primaires. De là » leur penchant pour la liberté d'enseignement, etc. » La TRIBUNE ajoute: « les patriotes ne croient pas à la sincérité de ces déclarations.» Et qu'importe que les *patriotes de la Tribune* n'y croient pas, pourvu que la France y *croie*. Et la France y *croit*, parce qu'il y a long-temps que nous avons fait nos preuves. Il y a long-temps que le malheureux Louis XVI avait proclamé les principes de justice et de liberté que nous désirons tous. Pour ma part, je l'ai écrit en plusieurs rencontres, et je défie qui que ce soit de me prouver que j'aie changé en aucune manière de principes... Aux différentes époques de la vie on peut varier dans ses jugemens sur les choses et sur les hommes; les choses sont à facettes, les hommes sont si divers et notre esprit est si borné!... mais un honnête homme ne varie jamais dans ses principes, les principes sont invariables. En 1791 j'étais presque enfant et déjà la révolution m'effrayait; en 1793 j'étais prisonnier de la liberté d'alors; en 1797, en 1804, en 1814, en 1815, pendant les *Cent jours*, j'ai toujours eu les mêmes opi-

Digitized by Google

Ayant eu l'occasion de dérouler le tableau de notre situation politique et de parler de la guerre de délivrance que

---

nions. Qu'on parcoure tous mes écrits, imprimés depuis 1797, aux diverses dates que je viens de rappeler, et je défie qu'on me prouve que j'aie jamais eu d'autres principes que ceux que je manifeste aujourd'hui. En 1817 j'étais du nombre des vrais royalistes, amis à-la-fois du roi et de leur pays, qui voulaient que le droit d'élection fut étendu, je dirai presque prodigué à la plus grande partie des membres de la nation; je rappelais dans mes écrits les assemblées primaires, les votes par Cantons, chargés de choisir les électeurs. -- M. de Cazes, ministre doctrinaire, (ce qui était presque l'opposé de royaliste) rejeta nos vœux et nos espérances. - En 1819, je publiai un ouvrage où la *liberté de l'enseignement* et la suppression de la fiscalité universitaire était demandées; en 1821, 1822, 1823, j'ai placé dans *l'Anecdotique*, une foule d'articles, qui tous manifestent les mêmes principes de légalité, de générosité, d'indépendance, que les doctrinaires et les conspirateurs, (*comédiens*-politiques), ont constamment repoussés. -- Prévoyait-on à cette époque, une révolution telle que *nous l'avons* vue depuis? Etait-ce pour la flatter ou la tromper qu'on agissait ainsi? Ces mêmes principes, j'en avais placé les germes dans mes *Pensées* imprimées trois fois, en 1800, 1809 et 1810. -- Dès lors, quel droit a-t-on de dire qu'on ne *croit* pas à la vérité d'un tel langage, quand la personne qui parle n'a jamais forfait à l'honneur et n'a jamais montré la moindre sympathie pour le crime, pour la révolte, pour l'anarchie? -- En fait de droiture et de franchise, que MM. de *la Tribune* le sachent, j'ai le droit de marcher la tête haute et le cœur sur la main. Ma conscience est libre; aussi libre que ma pensée.

N. B. Je pourrais ajouter avec M. de Châteaubriand, sur la franchise de mes opinions et de ma conduite: « je ne serais jamais » pour personne ministre plénipotentiaire *de nuit*, chargé d'affaires; » accrédité *auprès des ténèbres*: je n'entendrais rien aux dévouemens » *secrets?* je ne sais me rendre coupable de fidélité, que *par le* » *flagrand délit.* » -- Oui, tout ostensiblement: le devoir se remplit au grand jour. Notre parti, (qui est le parti de tous les bons Français), n'est point un parti de déception, d'anarchie, de mensonge, de conspirations. Nous laissons les mensonges, les déceptions, les conspirations aux *Comédiens des quinze ans*, à tous ces faux *patriotes*, plus amis du pouvoir, de l'argent et des honneurs, que de la gloire et du bien être de notre *patrie*, aujourd'hui si malheureuse et si misérable!

Digitized by Google

la France préparait contre les usurpateurs révolutionnaires du gouvernement Espagnol, je publiai, sous le titre de *Mélanges*, les paragraphes suivans, dans l'*Anecdoctique* du 26 février 1823.

« Le Brave prince de Talmont disait à ses juges révolutionnaires: *j'ai fait mon devoir, faites votre métier.* On sait que leur *métier* était d'assassiner, avec quelques formes juridiques, tout ce que la France avait de plus illustre, de plus instruit, de plus irréprochable. Ne pourrait-on pas appliquer de cette manière, le mot du prince de Talmont, à l'*Opposition* d'aujourd'hui? — « La France, en allant » délivrer une victime royale, un Bourbon, et les principes monarchiques » attaqués par des factieux, fait son *devoir*; en condamnant sa » démarche noble, utile, indispensable, vous faites votre *métier.* » — « Je voudrais que les personnes qui se laissent séduire par des *phrases libérales*, se donnassent la peine de consacrer une minute à réfléchir sur le contraste des actions et des paroles. Les écrits des philosophes préparent les révolutions; mais qui les fait ordinairement? Des ambitieux qui soudoyent ceux qui n'ont rien et qui veulent avoir: ils s'associent encore, dans l'espoir de dominer au milieu du désordre, les hommes tarés, des vicieux de tous genres, des criminels, des scélérats, des échappés du bagne, qu'ils trainent en triomphe, ainsi qu'on l'a vu autrefois à Paris et naguères en Sicile... Comment de braves gens, peuvent-ils consentir à faire cause commune avec de pareils êtres? Moi qui étudie depuis longtemps le cœur humain, j'y ai découvert, je l'avoue, beaucoup de contradictions, et cependant celle-ci dépasse si fort la mesure, que je ne puis la concevoir. — Mais, me dira-t-on, des *échappés du Bagne*, le trait est trop fort. — Non, il est historique, il n'est pas trop fort, seulement il est trop vrai. Qu'est l'Espagne en ce moment? Le réfuge de la lie de toutes les autres nations; et quand les Espagnols les plus recommandables, fuient leur patrie désolée, tous les scélérats des autres pays y accourent, pour achever de la perdre, de la détruire, de la ruiner. Et comme je ne suis pas Anglais, mon devoir n'est pas d'applaudir à une aussi dangéreuse *indépendance nationale*. Je voudrais même, parce que j'aime la paix, la France et les belles lettres, (qu'on cultive difficilement au milieu de tant de passions soulevées), je voudrais pouvoir convertir beaucoup d'honnêtes gens que j'estime, qui se sont laissés fassiner, *même contre leur intérêt*, jusqu'à approuver des principes pernicieux, dont ils ne sentent pas toutes les conséquences. Les tristes événemens dont nous sommes témoins, auraient dû cependant les en instruire.

Digitized by Google

« Si jamais quelque écrivain prend le triste soin de rassembler les *Anecdotes Anglaises*, depuis l'assassinat de Jumonville, officier Français, dans le Canada, jusqu'au dernier discours de la Couronne; il ne manquera pas de recueillir cette phrase, que les Ministres Anglais prêtent à leur Roi : « Sa Majesté a employé et continue à employer » ses plus grands efforts et ses *bons offices*, pour adoucir l'irritation » qui existe entre les Gouvernemens de France et d'Espagne, et » pour détourner, *s'il est possible*, le fléau de la guerre entre la » France et l'Espagne. » — Oui, la *guerre est un fléau*, mais que signifie ce mot d'*irritation* entre deux gouvernemens, dont l'un n'en a que l'apparence ? Ferdinand ne règne point à Madrid, c'est la révolte qui y triomphe. La Cour de France n'a montré aucune *irritation*; elle n'a montré que franchise, noblesse, fermeté; elle a fait ce qu'elle doit faire, en arrêtant le mal dans sa source. — Le comte *Stanhope*, dans la Chambre des Pairs, et M. *Brougham*, dans celle des Communes, (dont nous conservons les noms ici, parce qu'il faut rendre célèbres les *Erostrates* modernes), voulaient qu'on ajoutât à la réponse des Chambres : *que l'Angleterre est obligée de soutenir la balance des pouvoirs et l'indépendance des nations.* — Quelle dérision ! l'*indépendance des nations*, quand elles sont asservies par des séditieux ! Pourquoi donc ces grands *philantropes*, n'ont-ils pas respecté l'*indépendance*, que l'Irlande essayait d'acquérir ? Est-ce pour reconnaître l'*indépendance des nations* qu'ils veulent confisquer l'île de Cuba ?.... Qu'on se souvienne de l'*indépendance* de Gibraltar, de l'*indépendance* de l'île de Malte, de l'*indépendance* de l'île de France, et de tant d'autres *indépendances*, que ces Forbans insulaires, ont tour-à-tour englouties, pas de perfides usurpations !....

« Anglais, puisque *l'indépendance nationale* vous paraît si sacrée; pourquoi dans la funeste conspiration des *Cent Jours*, lord Wellingthon vint-il attaquer cette *indépendance nationale*, que Carnot proclamait dans tous les carrefours ?... — Ah ! pourquoi cette différence ?... Je vais répondre. Parce que si Buonaparte avait triomphé, vous redoutiez ses vastes projets; parce qu'une nouvelle guerre devait affaiblir la France, déjà plus que divisée à cette époque; parce qu'aujourd'hui, n'ayant rien à craindre de l'Espagne, vous êtes enchantés qu'elle se déchire, afin de profiter de toutes ses pertes et de tenir la France en allarmes... O Forbans !... O Pirates !... O Flibustiers !...

« Quand une guerre de délivrance, est devenue nécessaire, n'en voir que les dangers, c'est lâcheté ou trahison. - Que ceux qui redoutent ce premier pas, se donnent la peine de regarder plus loin. Supposons que leurs vœux sont satisfaits; qu'on recule le moment de l'attaque;

Digitized by Google

qu'en résulte-t-il? Le monstre révolutionnaire fait des progrès, la famille Royale d'Espagne est massacrée, les *Descamisados*, aguerris par une longue suite d'assassinats et de crimes, fondent à l'improviste sur la France... -- Mais alors la France repousserait leur audace... -- La France unie et guerrière le pourrait sans doute; mais la France qu'on cherche à diviser, la France d'où partent toutes les conspirations, serait vaincue, notre Roi détrôné; on recommencerait de suite à Naples, en Sicile, les révoltes et les massacres; et l'antique famille des Bourbons disparaîtrait en entier de l'Europe!... Et qui ne sait pas, que c'est là où tendent tous les efforts de *l'opposition* actuelle? (1)

Le crime est sur son front, la rage est dans son cœur.

et le régicide aussi!!!...

-- Que dites-vous du discours de M. de *Talleyrand*, à la Chambre des Pairs, me demandait-on? -- Ce que j'en dis? que, dicté par une grande ambition trompée et par l'esprit de parti, il ne lui manque qu'une chose pour être remarquable, c'est d'être *sincère*.

-- Quand l'homme a la duplicité par excellence, quand Talleyrand-Périgord était ministre du Directoire, de ce Directoire qui mit *l'anarchie dans l'Etat Helvétique, et l'armée dans l'anarchie; il annonça* comme des *Frères et Amis*, comme des *protecteurs des personnes et des propriétés*, comme des *libérateurs* de la Suisse, l'armée qui alla *l'envahir* et dont l'arrivée fut signalée (dit l'historien Mallet-Dupan) par des *emprisonnemens*, des *insultes*, des *viols*, des *réquisitions*, des *rapines de toute espèce!....* « Dans cette » décision, ce n'était plus un souverain parlant d'un autre *souverain*; » le Luxembourg devenait un tribunal criminel, dont les assesseurs » décrétaient la sentence des *Magistrats Suisses*. Par cet *expédient* » *de terrorisme*, le directoire déliait les sujets de Berne et de » Frigbourg, de *leur fidélité*, dissolvait ces deux gouvernemens, » appelait la *révolte* contre leur autorité »... Que cela ne surprenne point. C'est ainsi qu'en *révolution* on prend soin *d'affranchir* les

(1) Pourquoi faut-il que cette malheureuse prédiction se soit presque entièrement accomplie?... Elle date de 1823!... Je l'ai répétée dans tous mes écrits. Mais que pouvait faire ma voix isolée et *patriotique*, contre les hypocrites démentis de la Propagande et la fatale confiance, l'imprudente crédulité de nos Ministres, corroborées de l'imprévoyante suffisance des niais ministériels?...

Digitized by Google

nations, même celles qui sont *réellement* les plus *libres*. C'est qu'*affranchir*, ne signifie dans la bouche des révolutionnaires, qu'aller *dominer*, *piller*, *s'agrandir*, *subjuguer*, faire des victimes. — Le tout est de s'entendre et de bien expliquer les mots.

— Le Carlier, que le Directoire envoya en Suisse, où il se conduisit affreusement, ce qui le fit élever pour récompense au ministère; après un système de terreur, soutenu par des prisons, des confiscations, des échafauds, disait, aux *citoyens de l'Helvétie*, dans le programme de ses réquisitions : *soyez constitutionnellement heureux*; *j'appelle votre confiance, j'en ai besoin pour vous servir*. — « Comptez sur » la *justice* et la *générosité* du gouvernement Français, il regarde » tous les hommes *libres* comme les enfans de la même patrie. » Et malgré cela, on profânait et spoliait les Eglises, on démolissait l'abbaye de *Notre-Dame des Hermites*, sur les confins du canton de Schwitz; les extorsions, les violences, le despotisme, ravageaient le reste de la Suisse. Dans cet état de choses, dit Mallet-Dupan, une *Constitution* apportée, le fer à la main, au nom de la *grande nation*, qui n'était pas une *nation grande*, et entourée de meurtriers, de concussionnaires, de suborneurs et de bourreaux, eût-elle été dictée par *Numa*, n'aurait été qu'un objet d'épouvante. — « C'était » un spectacle étrange, que celui d'une république de *six ans*, dont » les édits, les places publiques, les monnaies, portent l'image de » la *liberté*, allant arracher à des *Démocraties* pauvres, heureuses » et ignorées, le droit de conserver leurs institutions. » — Cela prouve la bonne foi des Descamisados de tous les siècles nés, et à naître. (1)

— Le même écrivain dont nous avons parlé à l'article précédent: après avoir dévoilé la conduite astucieuse, perfide, cruelle, du Directoire et de son Ministre, s'exprime ainsi : « elle démontra en » quoi consistait cette *générosité* Française, prête de percer le cœur » de quiconque lui refuserait une révolte! » C'est ce qu'on verrait faire bientôt à l'Espagne, si l'on ne se hâtait pas de museler le monstre révolutionnaire. C'est ce que la perfide Angleterre appelle, sans y croire, *l'indépendance des Nations !!!...* »

Dira-t-on que je me sois exprimé d'après les temps et les circonstances? M'appellera-t-on *girouette politique*? Est-ce

(1) Encore une prévison!... Regardons au tour de nous; il me semble que ces paroles de 1823, ne peuvent que trop s'appliquer à tout ce que nous voyons depuis 1830... (1832).

Digitized by Google

là changer de principes, de sentiment, de visage?... Je pensais alors ce que je pense aujourd'hui, je voulais alors ce que je désire encore: paix, bonheur, gloire, prospérité, pour la France, pour ce beau pays que j'aime d'un amour désintéressé et tout patriotique.

Le 26 novembre de la même année, je publiais dans le même journal, ce fragment de lettre :

« Je crois que pour le bonheur du peuple, pour avoir une vraie liberté, sans licence, nous avons besoin de nous trouver sous la tutelle paternelle de la monarchie légitime. Qu'on m'accorde toutes les conséquences, que ce principe entraîne, qu'on m'accorde *dévoûment* et *fidélité* à la cause royale, et je serai si l'on veut plus libéral que le plus grand libéral qui existe. Mais jamais de *révolte*, jamais de *résistance*, jamais de *sédition*, jamais d'institutions dangéreuses, jamais d'anarchiques propositions. A cela près, j'aime l'indépendance de l'homme, (circonscrite pourtant par de sages lois), la franchise de caractère et les vérités énergiques. Tels sont mes invariables principes, et s'ils étaient adoptés plus généralement, nous en serions plus unis et plus heureux. -- Quand au *libéralisme*, je m'explique. Les véritables royalistes ont des pensées et des intentions beaucoup plus libérales, (puisque libérales y a), que beaucoup de prétendus libéraux; mais ils ne veulent pas de RÉVOLUTIONS, 1.o parce que le devoir s'oppose à un vœu si coupable, 2.o parce que les révolutions dévorent tout ce qui est bon, tous les hommes SAGES, PAISIBLES, MODÉRÉS (qu'on pèse bien ces paroles.) La modération, qui est une vertu dans les jours de calme, est un TORT et même un CRIME dans les temps d'orage. Elle est en butte à tous les partis, et c'est précisément parce qu'un homme sera sage, paisible, modéré, instruit, vertueux, qu'après avoir essuyé toutes sortes de persécutions, il finira par porter sa tête sur l'échafaud, ou par voir sa vie à la merci des assassins DESCAMISADOS; car toutes les RÉVOLUTIONS se ressemblent dans leurs tragiques résultâts !!!

Vous voyez que je vous réponds avec toute ma véracité habituelle. Je désire que ma réponse vous convienne et que vous trouviez quelquefois, que c'est faute de se bien expliquer, que tous les honnêtes gens ne paraissaient pas d'accord. Je ne sais pourquoi vous avez cherché à vous excuser envers moi; vous avez voulu enmieller votre franchise, c'est un tort. La vérité toute nue ne me déplaira jamais; je ne serais plus digne de la dire, si je n'étais pas capable de l'entendre.

Fragment d'une autre lettre. -- « Je plains les erreurs, mais

Digitized by Google

j'estime tous les honnêtes gens, de tous les partis. -- Vous m'accusez pourtant de combattre des héros désarmés. -- Des *héros!* non monsieur, je n'attaque point des héros; je n'attaque que des misérables, qui veulent bouleverser le monde, pour satisfaire leurs ambitieuses passions. C'est à eux que je m'adresse et que je veux porter mes coups. Sans doute les occupations paisibles de la littérature me plairaient d'avantage, mais les circonstances m'ont forcé la main; j'ai cru devoir ma plume à l'ordre, à la tranquillité, menacés par une *Opposition* dangéreuse et brûlante. Elle montrait tant d'audace à la tribune et dans ses pamphlets, tant d'espérances criminelles dans ses conspirations et ses révoltes, que je n'ai pas hésité un moment; et sacrifiant mes goûts au besoin, au bonheur de mon pays, je me suis lancé sur la brèche, pour combattre les sinistres projets et les affreux sophismes des *Manuel*, des *Benjamin Constant*, des *G.****, des *G.****, des *Lafayette*, etc., qui ne méritent point que les honnêtes gens les prennent pour des *héros*. Que veulent-ils? -- C'est là la pierre de touche dont je me sers en toute rencontre. Que veulent-ils? Souffler des tempêtes, pour pêcher en eau trouble, du pouvoir, du crédit, des honneurs (au pluriel). — Je n'ignore pas qu'on m'a accusé de quelque exagération dans mes idées; on s'est trompé; on a confondu une juste indignation et la chaleur du style, avec l'*exagération*. Je crains, je redoute, j'exècre les *révolutions*. Je pense que les monarchies seules peuvent faire le bonheur des peuples. Je crois que jamais aucune, absolument aucune république; sans excepter Athènes, Sparte et Rome, ne rendirent heureux aucun homme de mérite, (témoin *Aristide*, *Phocion*, *Socrate*, etc.); je crois encore que dans les républiques, bien plus que dans les monarchies, l'intrigue, les cabales, les caprices dominent et font tout obtenir à la médiocrité insolente, de préférence au mérite modeste. Je ne voudrais donc pas d'une république, *quand même j'aurais le droit de choisir*. Voilà mes opinions, mes principes, mes devoirs. Royaliste avant tout, et fidelle à la *légitimité*, j'ai fait, sur ce point, mes preuves, depuis l'âge de 15 ans; car déjà, à cette époque, ma liberté me fut ravie au nom de la *liberté*, de cette liberté mensongère et meurtrière, qui ne marqua son horrible passage que par des crimes!

Dans le même *Anecdotique*, je commençais ainsi un article sur l'*Espagne délivrée*, poëme:

« M. *Albert* écrit dans son *avant-propos*: LA CAUSE DES RÉVOLUTIONS EST PERDUE! Et je conviens qu'hier je pensais de même.

Digitized by Google

Le triomphe de l'armée Française, la délivrance d'un roi prisonnier, la honte et la punition de quelques-uns de ses féroces geoliers; et même la lâche retraite de plusieurs autres séditieux, qui, avec les trésors qu'ils ont pillés, s'enfuient dans l'*île des Forbans*, digne asile de ces spoliateurs révolutionnaires; tout cela joint à l'impudence d'un parti, qui n'a que trop montré quelle audace inspire le crime; d'un parti qui, tour-à-tour, a proclamé sa haine soi-disant patriotique, contre l'étranger, et la défense de l'étranger en allant s'enrôler sous les drapeaux des Espagnols contre la France; d'un parti qui, criant: *Vive la Charte!* n'en proposait pas moins l'absurde et anarchique constitution de 1791; d'un parti qui osa appeler le *régicide* un *principe* et l'insurrection un devoir!... Les gens sages et paisibles; ceux que de vaines déclamations avaient pu fasciner un moment, ont vu leurs yeux se dessiller par tant de franchise libérale. Ils ont craint cette soi-disante libéralité, qui est toute révolte. — Mais si le renouvellement intégral de la chambre des Députés a lieu; si les partis, c'est-à-dire les passions, les erreurs, les préjugés sont mis en présence; la *cause* des révolutionnaires *n'est pas tout-à-fait finie*, puisqu'il va leur rester leurs intrigues, leur or, et les illusions d'une partie de la jeunesse *pensante*, *délibérante* et *agissante*, qu'ils ont eu soin, d'appeler au combat. »

Et dans une note :

« Quelques journaux annoncent que la chambre nouvelle sera aussi royaliste qu'elle l'est maintenant. Mais nous sommes assurés de ce que nous avons, et l'avenir est incertain. La prudence est mère de la sûreté. Toutefois, si l'opération a lieu, espérons. Nous n'avons manifesté que les craintes, qui se sont d'abord naturellement présentées à notre royalisme, pur et indépendant. Puissions-nous nous être complètement trompés! Sans doute, nous redoutons, d'un côté, l'effervescence des passions; mais de l'autre, nous voyons aussi, devant nous, des hommes qui nous rassurent et des évènemens qui ne seront pas inutiles, si l'on sait bien en profiter. Que notre pays soit heureux et tranquille, et que la monarchie, qui peut seule assurer ce bonheur et cette tranquillité, triomphe, cela nous suffit. Nous ne formons pas d'autres vœux, car nous ne sommes pas de ceux qui courent après d'intempestives résistances. »

Et quelques pages plus bas, je mettais avec franchise :

« Les Tablettes universelles, écrivant sur la politique extérieure,

Digitized by Google

disent, de l'Espagne : « Le parti réformateur a négligé d'ATTACHER LE BAS PEUPLE A LA RÉVOLUTION, de le faire sortir de sa paresse et de son abrutissement de deux siècles, et puisqu'il ne pouvait pas COMPRENDRE UNE RÉFORME par ses opinions, de le lui faire comprendre par ses INTÉRÊTS. » Ensuite, pour que cela soit plus clair, l'auteur ajoute : « Au lieu de le mettre en mouvement, de lui donner la CROYANCE DES ACQUISITIONS à défaut d'autres, il l'a laissé au parti de LA FOI. » C'est dire, sans détour, qu'une révolution ne s'appuie que sur des expoliations, et que, par conséquent, elle ne peut convenir qu'à ceux qui ont tout à gagner et rien à perdre dans les pillages. — Naguères, la même feuille soutenait que toute la nation avait coopéré au mouvement insurrectionnel de 1820, que nous faisions une haute folie d'aller attaquer (on ne disait pas DÉLIVRER) une nation si brave, si héroïque, que nous y ruinerions nos finances et que nous y perdrions notre armée, etc.. Aujourd'hui le langage change, et ce peuple si libéral, si ami d'une liberté sans limites, est tout autre qu'on l'avait annoncé. « Il n'y avait, en Espagne (suivant le même article), que le parti des moines, de la paresse, de la misère, de l'IMMOBILITÉ SOCIALE (heureuse expression !) du double despotisme de la cour et du sacerdoce ; aussi le nouveau régime de la civilisation et de la liberté a complètement échoué. » Grand Dieu, quelle CIVILISATION ! mais ne disputons pas sur les mots et répondons : Pourquoi vouliez-vous les forcer à sortir malgré eux de l'IMMOBILITÉ SOCIALE ? Quand une poignée de factieux, osait asservir leur patrie, sous un joug de fer et de sang, vous condamniez ceux qui allaient renverser leur atroce puissance ; mais cette puissance, ne l'avaient-ils pas usurpée sur la royauté et contre le vœu du plus grand nombre ? Soyez du moins conséquens, et puisqu'en d'autres rencontres vous exigez que les voix soient comptées, laissez les peuples se gouverner à leur fantaisie, sans prétendre leur imposer votre fausse liberté, cette LIBERTÉ hideuse, qui ne se montre qu'entourée de chaînes et de meurtres. »

Voilà ce me semble de la prévision et de la franchise. Qu'on relise les 5 vol. du *Journal Anecdotique*, que j'ai publiez, et l'on y trouvera partout les mêmes principes, la même fidélité à mes devoirs, la même haîne des révolutions, le même amour de la vraie liberté.

Je disais aussi dans la même feuille : « *la* LIBERTÉ *est une excellente chose : mais la Liberté sous un Gouvernement*

Digitized by Google

légitime: la Liberté dépouillée des exigeances et des passions de la multitude: toute autre est violente, perfide et cruelle.

Et en 1818, je faisais cette déclaration aux Electeurs de mon département: « je puis assurer avec franchise et loyauté, que je *n'appartiens* à aucun *parti*, c'est-à-dire, à aucune *faction*; que je suis royaliste par conviction et non par combinaison, et enfin, qu'il y a dans mon royalisme plus de libéralisme qu'on ne le croit, et beaucoup d'*indépendance*: cette indépendance, je l'ai prouvée plusieurs fois en résistant, même assez récemment, (au risque de perdre une place, qui ne me fera jamais dévier), à toutes les inductions, à toutes les menaces ministérielles, qui m'ont été faites. Jamais je n'ai su flatter l'autorité. Je ne suis ni ambitieux, ni intriguant; un plus noble véhicule me pousse et me domine: je n'aime que la gloire; je désire que l'arbitraire disparaisse de toutes nos lois; que le mérite soit toujours la première et même l'unique prérogative des citoyens; que les municipalités et les administrations départementales, soient libres et complètement affranchies du joug bureaucratique; que les impôts soient diminués; que l'agriculture, cette première des industries, soit puissamment protégée, etc., etc. Je vous ai dit et je vous répéterai encore, que je *n'appartiendrai* SPÉCIALEMENT à aucun *côté*, et encore moins à aucun ministère; que je voterai toujours d'après ma conscience, et jamais par complaisance ni par induction. — Mais là s'arrêtent mes promesses; tout autre engagement serait faiblesse, par conséquent lâcheté..... Quelques personnes me reprochent de ne pas aimer la révolution; mais qui peut l'aimer? Qui peut aimer ses crimes!..... Il n'en est pas de même des bonnes institutions qu'elle paraît avoir produites et que nous aurions eues sans elles, parce qu'elles étaient une suite indispensable du progrès de la civilisation et des lumières. Ces institutions sages et utiles, j'en suis le partisan, et j'en serai constamment le défenseur.

Nous voilà tels que nous étions, nous autres royalistes légitimistes, et tel que je suis encore. Cependant, ne sachant plus qu'elle accusation porter contre nous, les gens du *Juste-milieu*, parlent avec emphase de *l'audace des Carlistes*. Ces *Carlistes* ont vraiment une cruelle *audace!* qui n'en frémirait? ILS ONT UNE OPINION A EUX! Comme si la Liberté devait compter pour eux? Et cette opinion, ils

Digitized by Google

ôsent la manifester par écrit! (1) Comme si la *Stricte-Justice* de M. C. Périer, pouvait leur permettre de jouir d'aucune Liberté, pas même de la Liberté de la Presse? (2)

---

(1) Les personnes qui ont eu le malheur de gâter leur vie en conspirant, ne rêvent plus que le crime des conspirations, de sorte, que lorsque une triste fatalité les porte au pouvoir, ils ne savent plus, que faire des *circulaires* haineuses, perfides, violentes, iniques, inquisitoriales, outrageantes pour la liberté; par lesquelles, parquant toute une Nation, ils privent les individus qui la composent, de toute rélation sociale. Les amis n'osent plus aller voir leurs amis, les parens s'interdisent le plaisir de visiter leurs parens, dans la crainte que des gendarmes, classant tous les honnêtes gens, au nombre des *suspects*, ne les arrêtent arbitrairement comme des conspirateurs, pour les conduire en prison, torturés par des chaînes, et, même des menottes. N'ont-ils pas été mis en *suspicion* par un indigne ministre, qui n'a pas craint de tracer ces odieuses paroles: « tous les » moyens sont bons à un parti, qui ne s'interdit aucun excès; il se » sert de tous les masques, aucune exagération ne lui répugne, car » toutes les exagérations ont pour effet de détruire. » — M. le ministre *Casimir Périer*, écrivait sans doute ces lignes furibondes, devant une glace, il y voyait réfléter son visage conspirateur, et les habitudes de *son parti* s'y peindre au naturel; c'est ce *parti* qui *sait conspirer*, c'est lui qui *sait détruire*, c'est lui qui *sait tromper* et *opprimer*. Les royalistes ont des manières plus franches, plus loyales, plus droites; car ainsi, que le *Globe* l'a reconnu dans un accès de franchise: *ce parti est vraiment le seul qui soit parfaitement ami de l'ordre, de la justice et de la liberté. (septembre 1831).*

N. B. Dans une émeute, la voiture de M. C. Périer ayant été arrêtée, ce ministre mettant la tête à la portière, s'écria avec feu: *c'est une chose indigne MM. que sous le régime de la liberté un citoyen soit ainsi arrêté dans sa voiture.* — C'est une chose *indigne*, j'en conviens, d'arrêter la voiture d'un ministre, mais n'est-ce pas plus *indigne* encore, d'arrêter un citoyen qui voyage, de le mettre en prison comme *suspect*, d'après les ordres *circulaires* de ce même ministre?... Est-ce que sous *le régime de la liberté*, il ne doit y avoir de *liberté* que pour les ministres?...

Autre N. B. Ce ministre qui veut qu'on n'accorde aux honnêtes gens, que la *stricte-justice*; vient de réclamer pour lui dans une discussion, *une justice entière*; — Hommes de parti, vous voilà! vous voulez avoir toujours deux poids et deux mesures. (décembre 1831)

(1) « Non, *point de presse*, voilà le cri nouveau. *Point de presse*,

Il paraît que le *Juste-milieu*, est loin de penser comme le Prophète Mahomet, qui avait l'habitude d'émettre cette maxime: *l'encre des savans, est aussi précieuse que le sang des Martyrs.* L'expression est un peu forte, d'autant que je ne sache pas que le *Juste-milieu* ait besoin *d'encre.* Ne lui suffit-il pas d'avoir des espions, des sicaires, des gendarmes et des prisons? (1)

Et l'on prétendrait que cette continuité d'exclusion et d'arbitraire contre tant de Français, pourrait tenir? — *l'Ecriture* l'a dit: *les hommes altérés de sang, ne vivront pas la moitié de leurs jours.* C'est arrêt s'est souvent accompli dans la première révolution; il ne sera pas moins vrai dans la seconde. Les persécuteurs passent vite; ils tombent victimes des exemples qu'ils ont donné. Certainement il ne faut pas être devin, pour prédire, que rien de ce qui se fait actuellement, ne peut, ne saurait avoir une longue existence. Est-ce qu'une Société peut vivre dans une sorte d'anarchie? — Non que je prétende que la Révolution doive être bientôt terminée; je ne suis pas si idiot. D'ailleurs c'est le secret de la providence. Le *Mouvement* triomphera, je le sais, au moins je le crois; il parviendra au pouvoir à son tour; il nous fera beaucoup de mal. Mais son règne sera comme celui de Robespierre; terrible et court. La Nation sera bientôt indignée, lassée, révoltée

---

car le JUSTE-MILIEU n'y tient pas. *Point de presse*, car toutes les lâchetés sont connues. *Point de presse*, car le peuple a des défenseurs. *Point de presse*, car l'histoire a ses souvenirs. *Point de presse*, car les dilapidations publiques sont dévoilées. *Point de presse*, car la religion a des vengeurs. *Point de Presse*, car le vieux droit est proclamé. *Point de presse*, car les assassinats sont racontés. *Point de presse*, car LA FRANCE SAIT CE QU'ON FAIT DE SA GLOIRE. *Point de presse*, car c'est un soleil qui luit sur toutes les ignominies et les infidélités. » (*Courrier* de *l'Europe* 17 janvier 1832).

(1) *Des prisons*! comment en présence du terrible fléau du *choléra*, celles de la capitale restent-elles encombrées de *suspects*, de toutes les couleurs, pour délits politiques? — Cela peut-être extrêmement dangéreux. Tout Paris ne devrait-il pas crier, pour l'intérêt de tous: *justice et liberté?* — (5 avril 1832).

Digitized by Google

de tant de persécutions, de déceptions et d'iniquités; l'expérience et les crimes auront appris, qu'il n'y a de paix, d'ordre et de justice, que dans ce qui est légitime, et l'on y reviendra d'un mouvement spontané et sublime. (1) — Telles seront les conséquences de toutes les lois révolutionnaires, que rendra ce parti, si par malheur il arrive au timon des affaires. Les lois revolutionnaires n'ont jamais assez de force pour pouvoir durer. (2) Leur violence les use vite, et le bon sens des peuples en fait bientôt raison. Elles sont comme la branche qu'on aurait surchargée d'un poids énorme; elle casse. *Sois juste disait le savant Chinois*, SÉE-MA-KOANG, *sois juste avant d'être libéral, sois humain avant d'être juste.*

Un Archevêque, un Evêque et plusieurs Ecclésiastiques m'ayant fait l'honneur de souscrire de confiance, j'ai du, par respect pour leur caractère, par égard pour les convenances, par bienséance et par devoir, supprimer plusieurs passages trop vifs et trop jeunes. Je regrette même de n'avoir pas, dès 1828, porté une main plus hardie sur cet ouvrage. Peut-être alors n'étais-je pas aussi convaincu qu'aujourd'hui, qu'il est des frivolités, dont un sage écrivain doit toujours s'abstenir.. J'ai du moins ôté tout ce qui pouvait blesser les lecteurs timorés et scrupuleux. L'abondance des matières m'a aussi forcé à de longs retranchemens. Le Libraire n'avait annoncé qu'un volume, et il aurait été exposé à en vendre deux très-gros, si j'avais conservé tous les détails et toutes les notes.

---

(1) « De tous les partis qui depuis 42 ans se disputent le pouvoir, » le parti royaliste est celui qui a *été* le plus fidèle à ses principes. » — Un tel aveu ce lit dans le N.o de la *Tribune* du 31 mars 1832, d'après cela, qu'on juge de la franchise des déclamations de la même feuille, dans d'autres rencontres?

(2) Il en est de même des grands hommes du jour, de tous ces grands hommes de coterie; ils passent et s'effacent, comme les ombres d'une lanterne magique, on en a vu de toutes sortes, depuis peu d'années, et même il est arrivé que pendant un moment, à Paris, M. Agier a *été* quelque chose!!!... »

Digitized by Google

Peut-être on trouvera que pour les suppressions, j'aurais du donner la préférence à quelques morceaux, qui semblent étrangers à l'ouvrage. Je conviens de la justesse de cette remarque ; et j'aurais fait volontiers le sacrifice de ces épisodes quelques curieux, quelques intéressans qu'ils me parraissent, puisqu'il y est question de nos plus célèbres auteurs, (*La Fontaine*, *La Bruyère*, *Regnard*, l'abbé *Prévost*), et du malheureux et sanguinaire préjugé du *Duel*; si j'avais cru que le manuscrit, tel qu'il était, eut du produire un aussi grand nombre de pages. — Il m'a fallu donc supprimer beaucoup de notes; mais j'ai fait ensorte que ces suppressions obligées, ne portassent pas sur les plus essentielles. Je les conserve et elles paraîtront ailleurs, dans mes *Souvenirs*.

Je n'ai plus qu'un mot à ajouter pour conclure et poser la plume. Peut-être, l'ultra-libéral, M. Alex Dumas, a-t-il eu presque raison d'écrire : *Après une révolution on doit haïr les hommes;* (1) *mais après deux révolutions, on ne peut que les mépriser*. Cela est bien franc, bien tranchant, bien sévère ; et comment se fait-il qu'en voyant si bien l'abyme, M. *Dumas* ait été du nombre des insensés qui préparaient cette seconde révolution? O inconséquence humaine! ô faiblesse de l'esprit et des passions de l'homme !.... Quoiqu'il en soit de cette imprévoyance, je veux terminer comme lui cet avertissement, sans partager pourtant en aucune sorte, ses autres opinions, exagérées, mauvaises, injustes, imprudentes et pernicieuses. Mais appelé par des souvenirs historiques à développer complètement mes maximes, je dirai avec M. Dumas : je l'ai fait sans crainte et je me suis exprimé avec une entière franchise, parce que *si je professe jamais d'autres principes, je veux que chacun puisse me souffleter avec cette Préface.*

P. S. Pendant que cette préface s'imprime, quelle grande comparaison a pû s'établir ! une maladie nouvelle nous a frappés ; le peuple s'allarme et souffre. A l'aspect de ce fléau, que font les

(1) La réprobation que M. Al. Dumas lance sur tous les hommes, est trop générale. Le plus grand nombre n'est que faible ; je les plains plus que je ne les blâme, je ne *hais* que les méchans.

Digitized by Google

adeptes d'une meurtrière philosophie ? Ils envoient quérir des chevaux de poste, montent en voiture et s'enfuient à toute course. Ils fuient ! tandis que le Prêtre, armé du trésor de ses prières, rempli d'une charité évangélique, quittant près de Paris, cette pieuse retraite et ces ruines, où la haine des méchans le tenait comme exilé, accourt au milieu des malades, partager leurs dangers, leur porter des secours, des encouragemens, des aumônes, et mieux que cela encore, des exemples et des consolations ! — A présent, philosophes, essayez, si vous l'osez, de mettre votre lâche fuite, en parallèle avec le sublime dévouement de ces vénérables prêtres si bons, si simples, si humains !... — Ce *Choléra* tant redouté des êtres égoïstes et timides, serait-il arrivé, pour achever de nous prouver, ce que vous nous avez déjà appris plusieurs fois, par expérience, que tout chez vous est perfide et menteur ! *tout*, jusqu'à votre prétendue philantropie.

ERRATA.

Dans la seconde préface, on vient de voir qu'un grand nombre de circonstances ont retardé l'apparition de ce *Voyage*. Quand le libraire en fit commencer l'impression, la triste position de l'auteur, qui avait deux filles très-malades et qui était malade lui-même, ne lui ayant pas permis de donner à la révision de l'ouvrage, tous les soins qu'il aurait désiré, il ne peut à présent y suppléer, qu'en partie, dans cet *Errata*. D'ailleurs il doit en faire l'aveu ; il est peu habile à revoir des épreuves et ses yeux le trompent aisément. Le lecteur voudra bien le lui pardonner.

Ajoutons encore, qu'il sent trop l'extrême imperfection de ses faibles écrits, pour ne pas désirer vivement pouvoir les améliorer, en corrigeant tous les genres de fautes qui s'y trouvent, et en redressant les erreurs qui peuvent s'y être glissées malgré lui. Comme il se défie beaucoup de son ignorance, il sera très-reconnaissant des observations qu'on daignera lui faire, et il profitera avec empressement de toutes les remarques, de tous les renseignemens, de toutes les critiques qu'on voudra bien lui communiquer ; si les lecteurs trouvent que ce *Voyage*, offre assez d'intérêt, pour mériter qu'ils lui accordent un soin, qui serait à-la-fois, rempli d'indulgence et de bienveillance.

P. XLVIII. Si les divers passages où M. *Casimir Périer* est attaqué n'étaient pas imprimés depuis quelque temps, ils ne le seraient pas aujourd'hui, que de grandes souffrances et de vives douleurs

Digitized by Google

sont venus le visiter. Pour m'excuser d'avoir à me taire, dans les graves circonstances où la France se trouve, en partie par sa faute, je me serais dit: IL SOUFFRE, CELA ME DÉSARME.

N. B. On annonce la mort de ce ministre, ce qui ne change rien à mes réflections, sur son système vexatoire et oppresseur. Il n'est plus; mais il nous reste encore pire que lui-même, puisque nous avons à la tête des odieuses *circulaires*, le nom et les cruelles volontés de M. M..... — *Télégraphe.*

P. LXII. Ajoutez à la première note ces lignes: « la presse a » compris la grandeur de sa mission, dit M. Cormenin, la presse » seule a sauvé le pays, la presse seule le représente. » Cela est vrai en partie. Il est certain que la presse, par sa licence passée, fit beaucoup de mal, mais elle le répare aujourd'hui par une attitude franche, énergique, courageuse. Sans elle, de combien d'actes arbitraires, ne serions-nous pas tous les jours les victimes? Les journaux ont eu à les signaler par milliers, tandis que sans les hardies et généreuses réclamations de la presse, on aurait eu la douleur de les compter par millions, ou peut-être par *milliards*, comme un Budjet! combien de Procureurs du roi, passionnés, colères, vindicatifs, hommes haineux et de parti, se sont trouvés contenus par elle!.. La presse, sauve-garde de nos libertés, veille attentivement sur toutes leurs cruelles persécutions, prête à les traîner de nouveau, et à les tenir *Exposés*, au carcan de l'Opinion publique.

P. 3, lig. 23. *Cahos*, lisez *chaos*.
P. 5, lig. 19. Lisez: *Goudouli* ou *Goudoulin*, et *Jammes* au lieu de *James*.
P. 6, lig. 32. *Brenus*, lisez *Brennus*.
P. 7, lig. 13. *Nicrotis*, lisez *Nitocris*.
P. 20, lig. 21. *d'importantes*, lisez *d'importunes*.
P. 34, lig. 6. *il se*, lisez: *le meurtrier se réfugia*.
P. 51, lig. 9. *Syllanus*, lisez: *Sillannus*.
P. 51, lig. 12. *Vivarès*, lisez: *Vivarais*.
P. 80, vers 14 et 15. *Orné*, lisez:

Armé d'un double dard
Par ses *mugissemens*.

P. 81, vers 12. *Fougeux*, lisez: *fougueux*.
P. 91, vers 3. *Et de pieux*, lisez: *et des pieux*.
P. 93, lig. 23. *Rythme*, l'isez: *rhytme*.
P. 98, lig. 20. *Adandonée*, lisez: *abandonnée*.
P. 110, lig. 16. *Imposé*, lisez: *imposée*.

Digitized by Google

P. 116, lig. 7. *Vinxi*, lisez : *vici*.
P. 124, lig. 8. *Agatense*, lisez : *Agde*.
P. 131, lig. 21. *Aulieu de* 23, lisez ; 21 *ans*.
P. 138, lig. 19. 25 *octobre*, lisez 25 novembre.
P. 138, lig. 28. *Occointable*, lisez : *accointable*.
P. 142, lig. 11. *Resté intact*, lisez : *restée intacte*.
P. 160, lig. 17. *Des traits*, lisez : *des traités* de morale.
P. 181, lig. 29. *Soit* : lisez : *soient*.
P. 182, lig. 26. 1772, lisez : 1272.
P. 183, lig. 16. *Sujet*, lisez : *sujets*.
P. 189, lig. 9. *Remit*, lisez : *reçut*.
P. 227, Note lig. 10. *Pensée*, lisez : *pesée*.
P. 253, lig. 3. *Faunen*, lisez : *fonum*.

P. 261. D'un conte ridicule.

Ce conte d'un paysan qui disait à son âne, nous arrivons à *Castelnau-Ari*, ne méritait pas que je m'y arrêtasse ; mais je regrette de n'avoir pas connu alors l'ingénieuse origine, dont je dois la tradition à M. le comte de Vendomois.

Au levant du Bassin de *Castelnau*, croissait un gazon marécageux, terre végétale, espèce de tourbe, qu'en Zélande on appelle *moër*, et qu'on nomme vulgairement le *dary*. Des ouvriers ayant établi des cabanes pour en faire l'exploitation, il se trouva que ce *dary* était d'une espèce sulfureuse et malseine. L'extraction en fut défendue, comme dangéreuse. Alors on transporta les charpentes de ces cabanes, autour du château nouvellement rebâti, qu'on nomma *château-neuf-du-dary* et par contraction, *Castelnaudary*. On en fit même dériver un diminutif, que j'appellerai barbare et ridicule. De *château* on ne prit que l'abréviation *chau*, ainsi que la dernière syllabe de *dary* et l'on fit *Chaury*, bizarre désignation de cette ville, qu'on trouve souvent employée dans les anciens actes.

P. 294, lig. 10. *Oulier*, lisez : *oublier*.
P. 303, lig. 2. 1704, lisez : *mai* 1702.

P. 358. Note 3. M. Ch. Dupin qui explique si bien les Monogrammes.

Ma mémoire m'a trompé, ce ne fut pas M. Ch. Dupin, qu'on a

Digitized by Google

surnommé *le savant*, pour le distinguer des autres Dupin, qui se donna ce ridicule. Mais, comme disait le loup de La Fontaine :

Si ce n'est toi c'est donc ton frère.

P. 414, lig. 19. *Les liens*, lisez : *les lacs*.
P. 432, lig. 6. *Ses mêmes plaisirs*, lisez : *ses menus plaisirs*.

P. 620. Dernière ligne. — *Elle était Bretonne.*

Ajoutez : au moins d'origine. Il est probable que M.me de *Calages* naquit près d'Ancennis, berceau de sa famille paternelle. Cependant son père ayant été obligé de quitter la terre natale, elle put naître à Beziers, si j'en juge par induction, d'après le titre d'un ouvrage, où il est question d'elle, suivant une lettre de son frère de 1665. Il est intitulé : *Le Livre des louanges aux plus beaux et rares esprits de Beziers*. Elle pourrait aussi être née à Narbonne, où son père avait une place de finance en 1649, à l'époque où elle se maria. Mais je puis affirmer qu'elle n'était pas née à Toulouse où elle alla même très-rarement et qu'elle n'y est pas morte.

Si je parviens enfin à découvrir qu'elle appartient à Beziers, j'en serai bien aise; d'abord parce que cela la rendra à notre province du Languedoc, ensuite parce que ce sera une *compensation* pour cette ville, de la perte de Pelisson, que j'ai été obligé de lui ôter, pour le restituer à Castres, lieu de sa naissance. — Voyez mes *Souvenirs*.

Dans le même article sur M.me de Calages, on a oublié de mettre ces mots, p. 627 et 628, au sujet de M.lle l'*Héritier* qui fit imprimer à Toulouse, (où elle n'alla jamais) un poëme publié en 1660. — En 1660 M.lle l'Héritier n'existait pas encore; elle ne vit le jour qu'en 1664. — Il faut y regarder de près, quand on écrit l'histoire et qu'on veut être exact et vrai.

FIN DE L'ERRATA.

Digitized by Google

VOYAGE

à Rennes-les-Bains,

A MADAME

Eléonore de Labouïsse-Rochefort,

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893

Rennes, 14 Septembre 1803.

De ton heureux Alphée, ô toi! chère Aréthuse,
Qu'un même amour grâce à l'hymen confond,
Tu veux absolument, tu veux aimable Muse,
Qu'après Chapelle et Bachaumont,
Je m'égare et me joue aux pieds du double mont,
Où mon *Éléonore* incognito s'amuse :
J'ai beau te dire pour excuse,
Qu'en un trajet, qui n'est guères plus long
Que celui de Nisme à Vaucluse,
Il n'est pas très-aisé de le rendre fécond :
Le doux sentiment qui t'abuse,
Te persuade qu'Apollon
Comme à toi, me sourit, et jamais ne refuse
De me servir de compagnon.

Digitized by Google

— *Ecris*, dis-tu !..... — Ce conseil est-il bon?
Et comment veux-tu que j'en use?...
Comme toi, *Beaufort* ou *La Suze*,
Pourrai-je pénétrer dans le sacré vallon?...

Mais à quoi bon (vas tu me dire), ces cérémonieuses façons, d'une modestie quelque peu hypocrite, et qui n'est peut-être pas fachée qu'on lui fasse un peu de violence? — Vraiment, Madame, voilà comme tu la traites cette timide et prudente modestie!..... Je cherche vainement à m'en défendre; dans ta généreuse indulgence, tu persistes à m'imposer cette tâche difficile. — C'est une nécessité, c'est un désir, c'est un ordre.

Venez donc, des Amours, interprêtes fidèles,
Venez, *Chaulieu*, *Gresset*, *Demoustier*, *Hamilton*,
Venez, *Lefranc*, *Choisy*, *Pastoret*, *Campenon*,
Boufflers, *Bertin*, *Parny*, du bon ton, vrais modèles;

Et toi infortuné VENANCE, dont la *Quête* est si gaie est si gracieuse; venez à moi esprits aimables, conteurs ingénieux, qui avez composé dans ce genre de si jolies bagatelles; venez m'inspirer, me secourir, me guider dans la carrière que j'ai à parcourir.

Mais quand je suis en proie à l'affreux rhumatisme,
Fruit impur de ces noirs cachots
Qu'à mon crime *innocent* ouvrit le terrorisme; (1)
Pourrai-je, avec cet atticisme,
Avec ce sel piquant charme de tes bons mots
Qui dérident le pédantisme,
Raconter mon voyage en dépit de mes maux?

Non certainement cela ne me serait point possible, quand j'invoquerais tous les poëtes célèbres, et même les mille et une Divinités de l'antique Mythologie, si

(1) Voyez les Notes.

Digitized by Google

spirituellement chantées par DEMOUSTIER, dont le Parnasse déplorera long-temps la perte précoce.

En proie aux noirs accès de la mélancolie,
Mais portant dans son cœur constance et loyauté,
Couvrant de fleurs le Pinde et le sein d'*Emilie*,
Demoustier, parcourut les bosquets d'Idalie,
Chantant les Dieux et la Beauté:
Sa vie, hélas! ne fut presque qu'un songe!
Mais ses vers passeront à la postérité :
Il cueillit le laurier de l'immortalité,
Pour avoir su parer le règne du mensonge
Des charmes de la vérité.

Je lui devais en passant, cet hommage, pour la bienveillance dont m'honora cet illustre écrivain, à qui je disais dans une épître :

Chantre ingénieux d'*Emilie*,
Ce fut dans le riant séjour
Où Cupidon tient sa brillante cour,
Qu'on vit naître ta Muse et badine et polie,
Et d'une Grâce elle a reçu le jour.

Guidé par cette aimable Muse,
Ton pinceau vif et gracieux,
Débrouillant les cahos de la Fable et des Cieux,
A-la-fois, nous instruit, nous plait et nous amuse,
Par le narré piquant, des hauts faits de ces Dieux,
Dont l'histoire était si confuse.

Mais ne pouvant, au gré de mon ambition, profiter de sa facilité et de ses grâces, il faut que je me résigne à mon sort, et laissant de côté toutes ces inutiles et peu fructueuses invocations; le bras en écharpe et peut-être l'esprit en écharpe aussi; j'entre en matière, sans un plus long préambule.

Le cœur gros de soupirs, les yeux gonflés de larmes,
Forcé de te quitter, toi, mon bien, mon trésor!

Digitized by Google

Hélas! pour plus d'un mois m'absentant de tes charmes;
Sur *Favori* je pris l'essor.

Il hennissait fièrement dans les rues de Toulouse, tandis que malheureux et *pensif*, comme le triste Hypolite, quand il s'éloignait des portes de Trésène; sans écouter, sans entendre les paroles consolantes de mon fidèle domestique, de ce brave Saint-Jean, qui berça et amusa mon enfance, je rêvais à mon exil, à mon véritable exil, car pourrai-je appeler autrement une absence forcée, imposée par la toute-puissante Faculté, qui m'éloigne, qui me bannit, qui me sépare pour si long-temps de celle que j'aime?..... Pourquoi n'as-tu pu m'accompagner dans ma course?...

Unique objet de ma félicité,
Il t'a fallu rester dans l'antique Cité,
Capitale des Tectosages;
Dans ce séjour, si célèbre autrefois
Par ses jeux de l'esprit, par ses galans tournois
Où brillaient nos ayeux plus heureux et plus sages.

Hélas! on a détruit ces belles Cours d'Amours
Et le riant *Verger*, où nos bons Troubadours,
Docteurs en *gai savoir*, récitaient leurs ouvrages;
Ces joyeux *Virelais*, ces malignes *Tensons*,
Ces *Pastourelles*, ces *Chansons*,
Que la Beauté payait de ses plus doux suffrages.

Ils sont loin de nous ces temps heureux et magnifiques où les rois envoyaient des ambassades solennelles à Toulouse, pour réclamer la présence de quelques-uns de ces galans poëtes, qui distribuaient à-la-fois dans leurs chants, les plaisirs et la célébrité. Quelle époque illustre et fortunée! la Religion, l'Amour, la Chevalerie, nobles passions de nos Ayeux, agissaient

Digitized by Google

alors sur toutes les ames, maîtrisaient tous les esprits et les portaient vers l'honneur et la gloire..... Tout cela se serait-il malheureusement éclipsé sans retour ?..... Non sans doute, à n'en juger seulement, que par le brillant prestige que tu sais répandre sur ces bords, où tes parens t'amenèrent dans ton enfance.

Tout change à mes regards charmés,
Tout sourit, dans ces lieux, où naquit mon ivresse.
Là, tour-à-tour, des maîtres renommés,
Ont cultivé de ta belle jeunesse
Les aimables vertus, la précoce sagesse,
Ainsi que ces talens, si justement aimés,
Qui font l'orgueil de ma tendresse!

D'ailleurs cette ancienne ville *Palladienne*, la *Rome de la Gaule*, n'a pas tout perdu de ce qui faisait jadis son illustration et sa splendeur. La poësie y fut toujours si estimée, que même nos bouleversemens politiques n'ont pu y renverser son aimable empire. Aux Goudouli, aux Maynard, aux Pibrac, ont succédé de nos jours, les Boileau, les Auguste Gaude, les Tajan, les Pinaud, les d'Astarat, les James, les Carré, etc., appelés à faire encore la gloire de Toulouse, l'honneur de notre Lycée (1) et les délices des lecteurs. Tu les connais; heureux d'avoir pu t'agréger à leur docte société, (2) avec les *Beaufort*, les *Beauharnais*, les *Bourdic-Viot*, les *Julie Crabère*, etc., ils sont tous venus me voir avant mon départ, et ils m'ont promis d'aller te distraire pendant mon absence.

Toutefois ces souvenirs, que ma plume se plaît à re-

(1) Académie qui servit de transition au rétablissement des *Jeux Floraux*.

(2) Dans la séance du 18 *messidor* an XI (7 juillet 1803.)

Digitized by Google

tracer, ne sauraient empêcher que je ne soupire d'une séparation cruelle, et que je n'eusse préféré t'amener avec moi, pour m'adoucir les ennuis de ma longue caravane !..... Mais que dis-je !..... Quel vœu imprudent et presque insensé !... Pouvais-je, n'écoutant que les désirs irréfléchis, d'un amour qui n'eut jamais d'égal, te hazarder à franchir des rocs escarpés, qu'on ne peut traverser en voiture ? Quand bientôt tu vas être mère, pouvais-je me permettre de t'exposer aux fatigues, aux dangers d'une longue route ? Devais-je sacrifier, au regret cuisant mais passager, de m'éloigner de toi, cette double, cette troisième existence, qui va compléter le bonheur de notre chaîne fortunée ?.....

C'est en m'enivrant d'un avenir si flatteur, que je jetai les yeux sur les coteaux voisins, dont le cours de la rivière dessine toutes les sinuosités, et je me rappelai que là, existait un petit village, j'ai presque dit des décombres, où fut autrefois l'antique métropole des *Celtes-Tectosages*, dont la fondation, d'après quelques analystes, remonte à *Lemosin* descendant de *Japhet*, qui la fit construire du temps de la Prophétesse *Débora*, l'an du monde 2700 ou 2702, ou 1304 ans avant J.-C. D'autres la font remonter à *Tholus*, neveu de *Japhet* et petit-fils de *Noë*, ou à un autre *Tholus*, capitaine Troyen, qui a édifié cette ville, 1200 ans avant la fondation de Rome. On peut choisir. Elle était située d'une manière avantageuse, sur une colline escarpée, près du confluent de la rapide Arriège, avec l'orgueilleuse Garonne, et fortifiée par des tours, qui dominaient au loin, et découvraient un pays immense. C'est du sein de cette ville célèbre que sortirent les Tectosages, commandés par *Brenus*, qui allèrent s'établir dans la Grèce. Mais *Cœpion*, consul Romain, la pilla et la ravagea plus de 100 ans avant J.-C.;

Digitized by Google

plus tard ayant été vaincu, *Marius* le remplaça et acheva de consommer la ruine de *Toulouse*. Alors une ville nouvelle s'éleva à la distance de plus de six mille toises de l'ancienne Cité, qui conserva le nom de *Vieille Toulouse*, et qui par sa chute, (à dit M. Audibert) a vérifié ce mot de *Lucien*, que *les villes meurent comme les hommes*.

En faisant cette triste réflexion, j'arrivai, sans m'en apercevoir, sur le bord de la Garonne, qu'on traverse dans un bac au village de Pinsaguel. Un pont y serait bien nécessaire, et je ne le crois pas impossible, comme on l'a prétendu long-temps. N'est-ce pas ainsi que *Nicrotis*, reine de Babylone, malgré la rapidité des eaux du fleuve, fit construire sur l'Euphrate, un pont superbe? Aussi le cardinal de *Brienne*, l'avait-il projeté, et les Etats du Languedoc allaient l'entreprendre, quand la révolution éclata!... Le batelier, que nous appelâmes à grands cris, s'empressa de fendre ces flots impétueux, (qui semblent toujours s'irriter de colère, de ce qu'on a la hardiesse de les traverser) afin de venir nous prendre dans sa large nacelle, qui, dans l'occasion, transporte à-la-fois, voiture, chevaux et passagers.

Ainsi sur l'horrible Achéron,
On voit voguer l'horrible barque
Où les victimes de la parque
Subissent les lois de Caron.

Tandis qu'il ramait à force, j'aperçus une fontaine limpide, qui sourdit (1) à côté de la route. C'est peut-être ici, me dis-je, que

(1) Qui *sourdit* et non pas qui *surgit*, terme ridicule et à prétention, mis à la mode par les *romantiques*.

Digitized by Google

Vers le milieu de la saison joyeuse
Qui répandant la verdure et les fleurs,
Va parsemant, d'une main gracieuse
Autour de nous les plus vives couleurs;
Qui ramenant les danses bocagères
Fait gentiment chanter les oiselets,
Et murmurer limpides ruisselets,
Et palpiter tendre cœur des bergères.

C'est là, dis-je, que Pierre Vidal, de Toulouse, surnommé le *Prince des Troubadours,* allant vers 1185, visiter son Seigneur, le comte Raymond V, qui tenait sa cour à Muret, rencontra un beau chevalier dont il a décrit les nobles manières, la conversation aimable et la brillante suite.

Ce *Chevalier....* Je te le donne en mille
Pour deviner son nom et son séjour?....
Quoique tu sois experte et fort habile,
A le chercher tu perdrais plus d'un jour.
Il a pourtant mis près de toi sa cour,
Car ce guerrier, en ruses très-fertile!...

Mais poursuivons, et sans changer de style,
Pour le nommer, après un long détour,
Ce n'était point Hector, Enée, Achille,
Ce n'était point le père de Camille,
Ce n'était point quelqu'autre Troubadour
Qui pour Vidal se rendait à la ville....
Ce Chevalier?..... Eh bien! c'était l'*Amour.* (1)

La dame qui le suivait, se nommait *Merci*, la da-

(1) Chose remarquable, Pierre Vidal fit de l'*Amour* un *Chevalier*, tandis que Guiraud Riquier, autre Troubadour célèbre, le proclama *Impératrice du Monde.* En général nos anciens poëtes faisaient plus souvent l'Amour féminin que masculin; étais-ce par courtoisie? Un moderne a dit :

Sois ma première et ma dernière Amour.

Digitized by Google

moiselle *Pudeur*, et l'écuyer *Loyauté*. Il était impossible de voyager en meilleure compagnie.

Amour devait conduire à sauveté,
Le tendre amant, qui constant et fidelle,
Pour écuyer, adoptant *Loyauté*,
Servait si bien et l'honneur et sa belle.

Pour terminer sa peine et son souci,
Entre les bras de l'amante rebelle,
Malgré *Pudeur*, qui combattait pour elle,
Il le fesait arriver à *Merci*.

O! bons vieux jours de la chevalerie,
Jours de bonheur, de générosité,
Et de franchise et de galanterie,
Que vainement dans ce siècle on décrie,
Que je vous aime ! alors que la Beauté
Sur la valeur exerçant sa puissance,
Preux Troubadours, guidés par Loyauté,
Savaient aimer, sans tromper l'innocence.

Ils chevauchaient et par monts et par vaux
Pour protéger les faibles et les femmes,
Et n'obtenaient les faveurs de leurs Dames
Qu'après avoir illustré leurs travaux.

Que de tournois, de fêtes et de joutes!
Que de transports, de courses, de devis,
De jeux savans, de vaillantes déroutes!
Que de plaisirs de mille autre suivis?.....

Plus n'est ce temps de gaîté, de Féerie,
Où les *Rolland*, les *Renaud*, les *Guidon*,
Et *Bradamante* et *Roger* et *Dudon*,
Furent l'honneur de ma belle patrie.

S'il existait..... Paré de tes couleurs,
Et d'une écharpe, où ta brillante adresse
Pour couronner ma fidelle tendresse,
Aurait brodé notre chiffre ou des fleurs;

Digitized by Google

On m'aurait vu, sur les pas de la Gloire,
Le casque en tête et la lance à la main,
Poursuivre, atteindre un géant inhumain,
Combattre, vaincre et chanter ma victoire.
On m'aurait vu.....

J'en étais là de ma rêverie chevaleresque, lorsque Saint-Jean m'avertit que le batelier nous attendait. Le trajet fut rapide, mais nous ne le fîmes pas seuls.

Car en ce moment,
Inopinément,
Fraîche et poupinette,
Vint pédestrement
Pour l'embarquement
Douce mignonette,
A voix de fauvette,
Qu'amicalement
Dessus sa planchette,
Reçut galamment,
Le bon garnement,
Par qui l'on trajette
De façon doucette
Sur moite élément.

De la Bergerette,
Piquante Brunette,
A mine folette,
Peindrai-je à présent,
Ce souple corsage,
Ce riant visage,
Ce mignard langage,
Ces yeux si jolis,
Et cet assemblage
De rose et de lys,
Où très-bien je lis
A certain présage.....
. . . . . .

Digitized by Google

Mais comme cela ne me regarde point, je ne m'en embarrasse guère, et quoiqu'il en advienne, cette rencontre fut très-agréable pour nos oreilles, puisque l'aimable nymphe, n'ignorant pas qu'elle avait une très-belle voix et devinant que nous l'écouterions avec plaisir, pour charmer les ennuis de la traversée, se mit à chanter cette délicieuse chanson Languedocienne, sur les *Regrets de Climène*, que tu ne connais peut-être pas et qui mérite d'être conservée.

« Aou léva dé l'aourora,
Dins un pradet dé flours,
Zéphir caréssan Flora,
Climèna, tout' en plours,
Sétada sur l'herbéta,
A l'oumbra d'un ciprès,
Disiè, touta souléta,
As échos sous régrès.

« Tircis es mort, pécairé!
Aoussèlous ploura-lou;
Flourétas per mé plairé
Quitas vostra coulou,
Pléntiva tourtouréla,
Roussignoou amourous,
Et vous, écho fidéla,
Répétas mas doulous.

« Tircis lou vraï moudèla
Dé toutés lous pastours,
Discrêt, sagé, fidèla
Gardava mous moutous;
Soun sé plé dé violétas,
Dou nav' as agnelous
Mila Margaridétas,
A jéou mila poutous.

« Lou roussignoou saouvagé
Végné d'aou foun d'aou bois,

Digitized by Google

Suspendié saoun ramagé
Per entendré sa voix :
L'ounda la pus rapida,
Coulava lantamén
Per avédré l'aousida
De soun dous instrumén.

« Anas à l'avantura
A la merci das loups,
Cerca vostra pastura,
Dins un désèr afrous :
Troupèl, vous abandouné !
Tircis ès aou toumbèou ;
Qu'aco noun vous estouné,
Yéou lou séguiraï léou. »

Cette romance occitanienne, si mélancolique, ne me détacha qu'un moment de mes sombres pensées. Les séparations sont si tristes et si cruelles, que sans les charmes et les plaisirs du retour, je les appellerais une mort anticipée. De sorte que poursuivi constamment des chagrins que cause l'absence, sans trop m'occuper des sites pittoresques qui m'entouraient, je me trouvai à Hauterive, petite ville qui devrait être célèbre à jamais, si la fidélité et le malheur étaient toujours des titres certains de gloire. C'est dans ces fertiles campagnes, qu'il y a quatre ans, (j'ai presque dit quatre siècles,) fut vaincue, après s'être défendue avec un courage vraiment héroïque, une petite armée royaliste, commandée par l'excellent et intrépide brigadier du roi, mon ami le Comte *Jules* de *Paulo*, que tu as déjà vu plusieurs fois dans nos paisibles foyers.

Jules, le soutien de son Prince,
Guerrier, digne de ces beaux jours,
Où, dans notre belle province
Brillaient de braves Troubadours;
Jules, protégé des Amours,

Digitized by Google

Aimable rival des *Joinvilles*,
Des *Chatillon* et des *Nemours*,
Possède leurs graces faciles,
Et leur valeur et leur gaîté,
Et l'élégante urbanité
Que l'on admirait dans nos villes,
Avant les fureurs inciviles
De l'incivile *Égalité*,
Avant les bourrasques hostiles
De cette fausse *Liberté*
Qui vit, avec férocité,
Aux campagnes comme en nos villes,
Près de son char ensanglanté,
Dans leur lâche inhumanité,
Se courber tant d'êtres serviles!

Une nuée de révolutionnaires, (1) affamée de pillages et de crimes, après avoir incendié le château de Terraqueuse, grande et belle propriété du Comte de Paulo, vint fondre sur cette petite armée royaliste si dévouée, la combattre de nouveau, et achever de la dissiper, après qu'elle eut franchi *Carbonnes*, *La Terrasse et Montrejeau*, où malgré l'extrême infériorité du nombre, on se battit encore plusieurs fois, avec une rare intrépidité.

---

(1) Cette expression, qui pouvait être employée sans modification, dans une simple rélation épistolaire, ne serait plus assez exacte, ni assez juste pour un document historique. Aussi dois-je avertir, qu'à cette *nuée de révolutionnaires*, furent bientôt après, forcés de se joindre une foule d'honnêtes gens, *requis* de prendre les armes, et d'abandonner leurs paisibles foyers, pour aller combattre leurs parens, leurs amis, leurs compatriotes. — L'armée royale avait déjà essuyé des revers; mais si le succès eut secondé son courage, presque tous se seraient réunis avec empressement sous ses bannières, la *Légitimité* eut été rétablie beaucoup plutôt, et le sort de la France eut été heureusement changé.

Digitized by Google

Tu sais qu'après cette époque, qui te fit craindre tout pour les jours de ton père, l'un des malheureux commandans de cette glorieuse et funeste entreprise; (époque qui restera toujours gravée dans ma mémoire;) persécuté et surveillé sans relâche comme mes camarades, je fus long-temps sans recevoir des nouvelles de mon tendre et généreux ami. J'ignorais dans quelle retraite, *Jules* était allé cacher son infortune et ses chagrins. Je craignais que l'Espagne, où il avait été forcé de se retirer, complice de nos sanguinaires discordes, n'eut eu la coupable faiblesse de le livrer aux agens du Directoire, comme elle eut la lâche complaisance de leur adandonner dix autres victimes!... Heureusement il n'avait fait que traverser l'inhospitalier territoire!.... Qu'il ne se fasse aucun reproche, (disais-je), si la victoire eut dû appartenir au plus brave, et se tourner du côté le plus juste, nous n'aurions pas succombé dans une lutte si honorable et si légitime! la bonne cause eut triomphé de tant de pièges et de tant d'obstacles. Hélas! il n'en fut rien, et le Comte de Paulo parvint à se réfugier en Angleterre, (asile trop souvent dangereux et perfide, ainsi que l'éprouvèrent à Quiberon quelques-uns de nos braves officiers de marine), d'où il revint bientôt après que Buonaparte fut de retour d'Egypte. Tu sais que depuis lors tout a changé de face, que les choses ont été moins mal en France, que les proscriptions et les confiscations ont cessé, et mon ami, rayé enfin de la fatale liste des émigrés et des proscrits, a pu reparaître parmi nous et rentrer dans ceux de ses biens qui étaient restés invendus, grâce aux soins courageux et aux démarches réitérées de sa tendre mère.

Mais c'est assez retracer de tristes souvenirs, et de vains regrets, sur cette catastrophe politique. Laissons,

Digitized by Google

laissons, chère amie, s'enfuir loin de nous ces pénibles images du passé. Pour les adoucir, pour les chasser, pour les dissiper s'il est possible, je veux te rappeler, près des lieux où je t'en offris l'hommage, cette *Idylle* que je composai naguères à tes côtés.

Que le Tage et le Rhin et la Tamise altière,
Vomissant sur les mers leurs mille bataillons,
Partageant en espoir cette France si fière,
D'un peuple délirant bravent les pavillons! (1)
Qu'ils brûlent d'asservir ces superbes contrées
Par des Partis divers si long-temps déchirées!
Que de nombreux guerriers par de nombreux exploits
Disculpent nos forfaits et défendent nos droits!
D'audacieux mortels qu'une foule conspire
Pour ravir tour-à-tour les rênes d'un empire
Sur son vrai souverain par un crime usurpé! (2)
Dans les bras d'une épouse à l'amour asservie,
Et qui sème de fleurs tous les jours de ma vie,
De ces tristes objets pourrai-je être occupé?

Loin de nous les soucis! Dans cette autre Tempé
Sauraient-ils, chère amie, assiéger ton Auguste,
Tandis que mollement couché sous cet arbuste
Au doux bruit du ruisseau qui s'enfuit vagabond,
Dans le lointain j'apperçois Palémon,
Des bouviers d'alentour bouvier le plus robuste,
Sans relâche entassant les fruits de la moisson?
Sa compagne vive et charmante,
Près de nous bientôt de retour,
Fera couler pour toi, dans l'argile brillante,
Ce lait que du taureau, vers le déclin du jour,
Nous donne la sauvage amante.

---

(1) Le lecteur doit se rapporter, à cette sinistre époque, où notre marine dispendieusement remontée, ne sortait de nos ports, que pour passer au pouvoir de nos ennemis.

(2) La *Convention* dite *Nationale*.

Digitized by Google

De la flûte du soir j'entends les doux accens ;
Les troupeaux satisfaits quittent le pâturage :
Viens près de moi, sous cet ombrage,
Jouir de la fraîcheur et des jeux innocens.
Sur cette pelouse embaumée,
Viens tresser de tes belles mains,
Une couronne parsemée
D'œillets, de roses, de jasmins,
Là pour finir ce jour de fête,
Dans la plus belle des saisons,
De ta guirlande orne ma tête
En m'embrassant sur ces gazons :
Et, dans un aimable délire
Mêlant nos baisers, nos chansons,
De ta voix douce unis les sons
Aux tendres accords de ma lyre.

Après ces vœux, interprêtes de mes plus tendres désirs, arrête tes regards sur le *Secourieu*, à dix minutes de Hauterive. Là, M. de Resseguier, d'une famille où l'esprit semble être héréditaire, (à qui cette terre appartenait) se plaisait à rassembler et à fêter les membres les plus distingués de l'académie floréale qui n'existe plus, (1) et les étrangers les plus illustres.

Bernis, ce prélat si vanté,
Fuyant la cour et ses disgrâces,
Près de ce rivage enchanté
Vint répéter son hymne aux *Grâces* ;
Et redire en vers excellens :
« Le seul esprit et les talens
» N'éternisent pas nos merveilles ;
» L'oubli qui nous suit à pas lents,
» Fait périr le fruit de nos veilles.
» Rien ne dure que ce qui plaît :
» L'utile doit être agréable ;
» Un auteur n'est jamais parfait
» Quand il *néglige d'être aimable*.

(1) Elle fut rétablie trois ans après, en 1806.

Digitized by Google

Certainement on ne put jamais faire ce reproche à ce célèbre Cardinal, dont la conversation était encore plus *aimable* que les vers. C'est ici que je dois placer une anecdote, que tu apprendras avec plaisir. L'abbé de Bernis, encore jeune, dont on connaissait déjà quelques jolies pièces, était venu au Secourieu. Un jour que la table était brillamment entourée, on voulut qu'il improvisât. L'*Aimable* poëte s'en défendit modestement et avec chaleur; on insista. Dans l'espoir de se tirer d'affaire, il prétexta un motif de discrétion et d'attention, ne voulant pas fatiguer une dame souffrante, qui était du nombre des convives. — Qu'à cela ne tienne, l'abbé, (répliqua-t-elle vivement), chantez, chantez, cela me guérira. — Alors, sans se faire prier, ni sans se recueillir davantage, il fit cet impromptu, qui est inédit.

« Quoi! je vous guéris en chantant,
La recette est nouvelle.
Aussi glorieux que content
D'une cure si belle,
Je veux chanter à chaque instant,
Pour vous rendre immortelle.

» Orphée enleva par son chant
Sa femme au noir rivage;
Mais pour un objet plus charmant,
Je fais bien davantage,
Puisqu'on m'assure qu'en chantant
J'épargne le voyage. »

Tous les auditeurs qui se trouvaient rassemblés à cette jolie campagne du *Secourieu*, se levèrent de table enchantés, on le félicita, on couronna son front de roses, et je crois même que les Dames l'embrassè-

Digitized by Google

rent, douce récompense pour le galant poëte, qui n'était pas encore archevêque, ni cardinal. (1)

Il improvisa de même ces couplets, peut-être un peu trop prosaïques, adressés à une dame qui le menaçait en riant de faire une chanson contre lui. (2)

« Je crains votre Muse critique :
Votre prose même est caustique ;
Tout en badinant vous pincez,
Et n'en prévoyez pas les suites.
Vous dites ce que vous pensez,
Sans penser à ce que vous *dites*.

« Je sais que vous êtes trop bon*ne*

---

(1) Et voilà justement comme on écrit l'histoire! (Volt.)

J'ai long-temps hésité si je retrancherais de mon *Voyage*, ces anciens détails, mais ami de la vérité, j'ai voulu laisser une preuve de la facilité avec laquelle, malgré les intentions les plus droites, il est facile de se laisser tromper. Une personne estimable, qui était allée à Rome, où elle avait connu le cardinal de Bernis, me rapporta cette anecdote, comme je la raconte. Il l'avait apprise de cette manière et il y croyait, comme j'y croyais aussi. Mais quelle ne fut pas ma surprise, de retrouver peu de temps après, ces mêmes couplets, dans les *OEuvres* de l'abbé de *Latteignant*, t. 4., p. 74, adressés à madame la marquise Du Chaila, *qui était malade, et qui avait dit à l'auteur, que s'il voulait chanter il la guérirait et qu'elle resterait à souper.* J'aurais pu dire comme l'abbé de Vertot : *mon siége est fait.* Mais plus franc que lui, je préfère avouer, que ces renseignemens étaient inexacts et que j'avais été trop crédule. Je veux éviter, autant qu'il me sera possible, qu'on répète pour moi :

Et voilà justement comme on écrit l'histoire!

(2) D'après le même témoignage, j'affirmais une erreur pareille; et bien *erreur*, puisque cette chanson se trouve dans les mêmes *OEuvres* de l'abbé de Latteignant, qui la fit pour madame de Persan, la mère.

Digitized by Google

Pour vouloir offenser personne,
Et vous obligeriez plutôt;
Mais la vérité vous échappe:
Vous laissez partir le bon mot;
Malheur à celui qui l'attrape. »

A propos d'impromptu et de Bernis, cela me rappelle, que le chevalier de St. Hubert, connu par quelques pièces fugitives charmantes, vivait retiré en province où il fesait les délices de la société. Un jour il eut l'occasion de dîner avec l'abbé de *Bernis*, qui lui fit compliment sur une épître qu'il venait de lire, où il célébrait les charmes du *naturel*. M. de St. Hubert adressa à l'instant ce quatrain à l'aimable poëte :

« Le *naturel* que je mets dans mes vers,
De ce canton m'attire le suffrage;
Je suis le *Bernis* du village
Et vous celui de l'univers.

J'ai encore un autre souvenir à attacher à cette retraite.

Là, Vanière inspiré, par des accords touchans,
Célébra la vertu qui règne dans les champs,
Dépeignit les jardins, les eaux et la verdure,
Et les fleurs, de la terre admirable parure:
Chanta ces bois si frais, ces bosquets élégans,
Ces légers batelets sur les ondes vogans,
Et ces charmans oiseaux, ces colombes fidèles
Que l'Amour aux amans destina pour modèles.

Je laissai aussi sur les mêmes bords et au bas de la même colline, le joli bourg de Cintegabelle, qui fut le quartier-général de notre petite armée, trop peu disciplinée, mais très-dévouée et très-brave.

L'origine du nom de *Cintegabelle*, que le savant D. Vaissette, appelle je ne sais pourquoi, le *Domaine de Ste. Gavelle*, est singulière. Ce bourg était situé,

Digitized by Google

moitié dans le Languedoc, moitié dans le Comté de Foix. Notre heureuse contrée, gouvernée par d'excellens Princes, jouissait de beaucoup de privilèges et d'exemptions; le sel entr'autres y était libre de tout droit; de sorte qu'une partie du village, se trouvait assujettie à la rigoureuse surveillance des rapaces alguasils de la gabelle, tandis que l'autre n'avait rien à payer. D'après cela, son nom semble signifier, *ceinture de la gabelle* ou *ceint par la gabelle*, et non pas *Ste. Gabelle*, ainsi que l'écrivent quelques personnes; la *gabelle*, n'ayant jamais été, que je sache, une très-grande *sainte*, ni en très-grande odeur de *sainteté*. On rapporte que lorsque les employés venaient faire des inspections dans le côté qui leur était soumis, le premier habitant qui les appercevait, criait en patois, *la crabo à l'hort, (la chèvre au jardin)*, ce qui voulait dire, non pas, *enfermez votre chèvre*, mais, *prenez garde à vous; les douaniers arrivent*; et aussitôt l'on portait, presque sous leurs yeux, toutes les provisions, sujettes aux droits, chez de complaisans voisins, où ces honnêtes recors ne pouvaient aller faire d'importantes recherches et d'âpres saisies.

Après que Saint-Jean m'eut raconté ces anciennes traditions, voulant fuir les fâcheuses pensées, qu'avaient réveillées la vue de ces lieux, théâtre de nos désastres, je me mis à galoper, et c'est en galopant que nous atteignîmes le sentier où je devais quitter la grande route. On le nomme le *chemin du sel*, parce qu'il servait de passage aux fraudeurs, qui marchaient par là tranquillement, sans craindre aucune attaque, ni aucune surprise; ils se trouvaient sur le sol de la Liberté.

Liberté! Liberté! que tout Français appelle!
Accepte le salut de mon cœur transporté.
Mais non pas toi perfide *Liberté*,

Digitized by Google

Qui toujours marâtre et cruelle,
Prétends nous retenir sous ta noire tutelle,
Martyrs de ta perversité.

Tu sais de quelle *Liberté* je parle et quelle *Liberté* j'invoque toujours ! Ce n'est certainement pas celle, que les philosophes et leurs adeptes, ont tant corrompue et déshonorée. J'aime la *Liberté* autant et plus que qui que ce soit; mais je hais la licence et j'abhorre les crimes.

O *Liberté* dont j'aime les appas,
Avec quel feu l'on prône ton empire!
Mais je t'appelle et ne te trouve pas;
Mais je te cherche et ne vois qu'un délire.

Je voudrais plus de réalité et plus de justice. Je voudrais une *Liberté* plus douce, plus vraie, plus humaine; je voudrais cette *Liberté*, cette noble indépendance dont jouissaient nos ayeux dans ces contrées, car je foule une *terre de franchise*. Je suis dans le *Comté de Foix;* dans ce *Comté de Foix* dont il me tardait d'avoir à te parler.

Mais à quelle époque ferai-je remonter son histoire? comme L'INTIMÉ, dirai-je?

»..... Avant la naissance du monde.

DANDIN.

— Avocat, ah! passons au déluge.

— Avant donc
La naissance du monde et sa création,
Le Monde, l'univers, tout, la Nature entière
Était ensevelie au fond de la matière, etc.

(RACINE.)

— Eh! bien soit, *passons au déluge*, comme disait l'autre; ainsi tu sauras, que ce *Comté* fut jadis habité après le déluge..... — *Après le déluge !* diras-tu, c'est

Digitized by Google

prendre l'histoire d'un peu haut. — Oui vraiment, après le déluge. *Gomer*, qui veut dire *sauvé des eaux*, surnommé *Gallus*, petit fils de Noë et fils de Japhet, peupla les *Gaules* et y établit *Samothez*, pour les gouverner vers l'an du Monde 1928 et 2033 ans avant la venue de J.-C. — Toutefois comme ces fils de *Gallus* ne dépassèrent pas le Rhône, et que ce ne fut que *Celtez* dont j'aurai l'occasion de te dire un mot, qui vint peupler nos *Pyrénées*, je vais d'abord t'entretenir de choses plus vraies et plus sérieuses.

Les Auteurs qui se sont occupés à rechercher l'origine des peuples, ont semé leurs découvertes historiques de traditions fabuleuses, ou d'ingénieuses suppositions. Pelloutier n'a vu partout ques des Celtes : les Celtes ont tout conquis, tout institué dans les Gaules. Je suis loin de contester la justesse de cette savante assertion, et je crois réellement que les Tectosages, qui régnèrent à Toulouse et dans les villes voisines, étaient des peuplades Celtes, transplantées par l'émigration et le désir des conquêtes, dans le pays que je parcours. Les mêmes mœurs, les mêmes coutumes, les mêmes traditions servent à attester la vérité de cet origine. Comme les Celtes, nos ayeux, peignaient leurs corps de figures de toutes sortes d'animaux ; c'était une sorte de distinction, une marque de noblesse; aussi dit Hérodien, ne mettaient-ils pas d'habits, afin de ne pas cacher ces figures emblématiques. Cependant quelques-uns se couvraient à demi de peaux de bêtes, et ce n'était que dans quelques fêtes, que les deux sexes se présentaient tous nuds dans les rassemblemens. Cet usage immodeste se perdit, quand on commença à porter d'abord des *sayes* (*sagum*), ensuite des *brayes* (*braccœ*), puis des tuniques et des pourpoints.

Une chose à laquelle ils tenaient fortement, était

Digitized by Google

d'avoir de longues chevelures, qu'ils teignaient en rouge, ce que Saint-Jérôme, appellait *prendre les livrées de l'enfer.* Hommes et femmes en étaient fort jaloux, au point que pour punir les épouses adultères, les maris ne se contentaient pas de les chasser de chez eux, et de les promener sans vêtemens ; leur plus fort supplice était de couper complètement les cheveux à la coupable ; elle en était humiliée et désespérée.

Une autre chose remarquable, est que les lois de bienséance ne permettaient pas aux Celtes, de paraître en public sans leurs armes. « Ils se rendaient, dit » Pelloutier, aux assemblées civiles et religieuses, » avec l'épée, le bouclier et la lance : ils traitaient » dans le même équipage toutes les affaires publiques » et particulières. Cet usage s'étendait encore aux vi- » sites familières, même aux festins. Quand on se » mettait à table, les convives gardaient leurs épées, » et avaient derrière eux des servans d'armes, qui » tenaient le bouclier et la lance de leurs maîtres. » Dès que le repas était fini, chacun reprenait ses » armes et les gardait dans les jeux, dans les courses, » dans les danses et dans les autres exercices, dont » les festins étaient ordinairement suivis. Un Celte ne » parraissait donc jamais sans ses armes. Il les épou- » sait en quelque manière. Après les avoir portées de- » puis l'âge viril jusqu'à la vieillesse décrépite, il fallait » encore qu'on les brulât avec lui. »

Un ancien auteur remarque, à ce sujet, que les nobles s'assemblaient souvent pour manger en commun ; « mais leurs repas étaient sanglans et funestes ; » d'ordinaire ils se brouillaient sur le partage des » viandes et faisaient un combat pour chaque mets, » de sorte qu'ils allaient plutôt à des funérailles qu'à » des festins. »

Digitized by Google

Cette bizarre coutume; quoiqu'un peu affaiblie, de porter les armes, s'est continuée jusqu'à nos jours, et tu sais que moi-même je n'ai pas cru prudent dans mes voyages de me séparer de mon sabre, dont j'ai eu trop souvent besoin pour me défendre, pendant nos troubles civils. Cependant je conviendrai qu'aujourd'hui on pourrait être moins précautionné, et surtout que dans nos sallons, on devrait rencontrer moins souvent des gens portant l'épée. C'est charrier l'image de la guerre au sein de nos paisibles relations. « Mais » on y est si accoutumé, (dit La Bruyère) que l'on » voit sans étonnement, en pleine paix et au milieu » de la tranquillité publique, des citoyens entrer dans » les Temples, aller voir des femmes ou visiter leurs » amis avec des armes offensives; et il n'y a presque » personne qui n'ait à son côté, de quoi pouvoir, » d'un seul coup, en tuer un autre. » Cela pouvait avoir son danger et un très-grand danger!

Ce que je n'approuve pas non plus, c'est qu'ils abandonnaient les travaux de l'agriculture aux femmes. L'idée d'une fleur délicate livré aux intempéries des saisons me déplait. — Pour eux personnellement, ils s'y refusaient, parce qu'ils n'y voyaient qu'une servitude indigne de leurs penchans guerriers. Ils ne voulaient pas même qu'on apprit les sciences, laissant toutes les connaissances aux Druïdes, parce que l'étude leur parraissait une occupation servile, opposée à la valeur, et ils trouvaient qu'un Prince, par exemple, (comme disait au rapport de Procope, les Gots à Amalosonthe, mère et tutrice d'Alaric leur roi) un Prince qui irait *à l'école et craindrait la férule et le fouet, n'apprendrait jamais à ne pas craindre l'épée et la hallebarde.*

Ce mot vif et piquant finira une disgression qui peut-être m'a trop écarté du chapitre des origines,

Digitized by Google

dont je voulais t'entretenir. Ces Celtes, se divisèrent en Familles, en Cantons, en Peuples, et formèrent des établissemens, qui prirent divers noms, pour distinguer les diverses nations ou les divers fragmens de la nation victorieuse. C'est alors qu'on prétend que *Foix* fut fondé par les *Flussates* ou *Flusates*, qu'on a confondus avec les *Elusates*, habitans d'*Elusa*, ancienne capitale de *Novenpopulanie* dans l'*Armagnac*, aujourd'hui département du Gers, située à plus de trente lieues de distance de *Foix*; ce qui suffit pour réfuter cette fantastique supposition. D'ailleurs les *Elusates* étaient *Aquitains*, et *Foix* est situé dans la *Celtique*. Ajoutons que parmi tous les peuples Gaulois, les *Volcæ-Tectosages* sont les plus célèbres (1). En parlant des conquêtes et des irruptions lointaines des Gaulois, les écrivains de l'antiquité distinguaient rarement par leurs noms, les diverses tribus de ce peuple, mais les *Volcæ-Tectosages*, sont partout nommés avec éloge. César dit, qu'ils avaient formé des colonies au-delà du Rhin, dans la forêt Hercynienne, et que de son temps encore, ils étaient redoutés et renommés dans toute la Germanie, par leur audace intrépide, leur courage inébranlable et leur extrême équité. Ces qualités leur avaient été utiles, quand avides de gloire, ils traversèrent l'Hellespont, pour aller soumettre une grande partie de l'Asie mineure et fonder l'empire de Galatie, appellée aussi Gallo-Grèce. Ancyre, (actuellement Angoura) fut la capitale de leur colonie en Asie, et les marbres antiques de cette ancienne métropole, sont encore couverts d'inscriptions Grecques,

(1) M. Al. Du Mège, en archéologue instruit et habile, a savamment tracé l'étendue et les bornes de l'empire des Tectosages, t. 2, p. 60 et 61.

Digitized by Google

sur lesquelles on lit les noms des Tectosages. 1242 années après l'établissement de cette colonie, Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, vint à Ancyre, et y ammena les descendans des frères de ceux qui en avaient construit les murs (1).

Mais si *Foix* ne vient pas des *Flussates*, il est une autre origine à laquelle je m'arrêterai davantage. Elle est due en quelque sorte à la Mythologie, et en qualité d'ami des Muses, j'ai beaucoup d'égards pour ces antiques fictions mythologiques, qui plaisent à l'esprit, charment l'imagination et réjouissent les cœurs.

Silius-Italicus, en son septième livre, prétend qu'Hercule, après avoir vaincu Anthée, Busiris et Gérion, fameux géans, qui exerçaient de cruelles tyrannies, traversa un grand nombre de pays, combattant toujours, défendant les opprimés, terrassant les oppresseurs, nétoyant les étables et remportant victoire sur victoire. Il arriva inopinément sur les hautes montagnes qui nous entourent, dont on ne savait pas le nom à cette époque, ou dont l'ancien nom a été oublié depuis. Mais comme *Busiris* était en Egypte, et *Gérion* roi en Espagne, il peut y avoir quelques erreurs dans la narration de Silius-Italicus. Je croirais plutôt que ce fut après la défaite des Titans. Il est vrai que Justin assure que cette fameuse bataille eut lieu en Espagne, tandis que Diodore et Strabon, la placent en Italie, près du Mont Vésuve, mais Pomponius-Mela et Solin, disent, que cette grande action se

(1) La *Statistique générale des départemens Pyrénéens*, par M. Al. Du Mège, dans le second volume de ce bel et docte ouvrage, confirme et démontre, par des preuves irrécusables, la vérité de toutes ces assertions.

Digitized by Google

passa dans les Gaules, entre Marseille et les embouchures du Rhône. C'est de là qu'Herule, cousin-germain de Thésée, qui vivaient tous deux une génération avant le siége de Troie, partit pour aller traverser les *Monts-Pyrénées*, qu'Hérodote, (qui a confondu ces montagnes avec celles des Alpes) croyait être une *grande ville* : « Le Danube, dit-il, à sa » source dans le pays des Celtes, *près la ville de* » *Phyrrène*. » Il paraît que cet historien n'était guère au fait de cette histoire, (car il acceuillait volontiers tous les contes) et son ignorance, ou si tu veux, sa distraction, sur ce point géographique, est un peu forte. — Du Bartas consacra ces quatre vers à ces masses imposantes :

« Passant, ce que tu vois n'est point une montagne,
» C'est un grand *Briarée*, un Géant haut monté,
» Qui garde ce passage, et défend indompté,
» L'Espagne de la France et la France d'Espagne. »

Quoiqu'il en soit, Hercule fit très-bien son voyage. Il trouva dans ces contrées, un roi géant, (il y avait alors des géans partout) nommé *Bébryx*, qui commandait ces peuples sauvages, au milieu de ces bois et de ces déserts affreux, n'ayant pour son palais, que l'Antre de Tarascon, qui ne valait certainement pas l'habitation du Louvre (1). Saluste Du Bartas en parle ainsi.

« Ce Roc cambré par l'art, par nature et par l'âge,
» Ce roc de Tarascon, hébergea quelquefois
» Les Géans, qui couvraient les montagnes de Foix,
» Dont tant d'Oz successifs rendent sur témoignage. »

---

(1) Voir sur les *Bébryces*, la *Statistique* de M. Al. Du Mège, t. 2, p. 62.

Digitized by Google

Hercule fut bien accueilli ; il avait une massue qui le rendait respectable. Mais il en usa mal, suivant la chronique, puisque pour prix de la généreuse hospitalité qu'il reçut, n'écoutant que ces brûlans désirs, au lieu d'épouser *Pyrène*, fille de son hôte, dont l'extrême beauté le rendit amoureux, il la surprit et en abusa. Je ne sais pas trop jusqu'à quel point ses brusques procédés plurent à la princesse. Une romance, que je vais te dire, prouve qu'elle fut d'abord sensiblement touchée de ses soins. Mais, Hercule, d'un caractère un peu volage, aimait à multiplier ses exploits en tout genre, si l'on en croit l'histoire de ces douze travaux ; de sorte que ce mauvais garnement, (je suis forcé d'en parler ainsi, tant je suis scandalisé de sa conduite scélérate) sans se gêner d'aucune manière, en faveur de l'aimable princesse qu'il avait séduite, pourchassa sous ses bois à haute futaie, une autre belle. *Pyrène* s'aperçut à-la-fois de deux choses fâcheuses, qu'elle allait devenir mère et qu'elle avait une rivale ! Dans la vive émotion de cette double découverte, elle se mit à chanter ces langoureuses paroles :

Toi dont je chéris l'existence,
Toi, le fruit du plus tendre amour,
O mon enfant, de ta naissance
Je chéris et je crains le jour.

Il faut noter que le père Bébryx, ne savait rien de cette affligeante aventure. Après cette remarque, poursuivons :

Mais Dieux ! quelle douleur amère
Me suivra près de ton berceau ;
Pour le cœur d'une tendre mère
Est-il un plus affreux tableau ?

Digitized by Google

Ce cœur se serre de tristesse :
Qu'il nous présage de malheurs !
Puisque ton père te délaisse
Qui sera sensible à tes pleurs ?

Le cruel, d'une autre maîtresse
Reconnaît aujourd'hui la loi ;
Il lui prodigue sa tendresse.....
Il avait juré d'être à moi !

Ah ! sans doute épris de ses charmes,
Il promet de rester constant.....
Mais lui, qui fait couler mes larmes,
Cent fois m'en a promis autant.....

Des peines qu'à présent j'endure,
Son cœur doit gémir à son tour ;
Le ciel punira son parjure
Et je serai vengée un jour.

Oui, que d'une infidelle amante
Il éprouve la trahison,
Et que dans son ame changeante
Le remords verse son poison.

Remarque ce couplet ; la princesse semblait y prédire la chemise du Centaure et la vengeance de Déjanire ; elle continua :

Qu'ai-je dit ?.... pour sa destinée
Je forme de plus tendres vœux ;
Que je sois seule infortunée,
Et que toujours il soit heureux.

Des maux que mon cœur lui pardonne,
Je n'ai pas long-temps à souffrir.
Ah ! lorsqu'Hercule m'abandonne,
Il ne me reste qu'à mourir.

Cependant, ma chère amie, quoiqu'on fit des vers dans ce temps-là, il n'est pas bien certain que Pyrène

Digitized by Google

ait chanté ces couplets, tels que tu viens de les lire. Je dois même confesser à sa gloire, ce que la tradition rapporte. Cette belle princesse désespérée de la perte de son honneur, erra vagabonde à travers ces monts escarpés où des bêtes farouches la déchirèrent. C'est en mémoire de ce funeste événement, que les montagnes qui séparent la France de l'Espagne, prirent le nom de *Pyrénées*.

Le savant géographe d'Anville, semble établir l'origine du nom des *Pyrénées*, de *Peyrener*, bâtisse à la droite du port de Confranc. — Mais *Peyronère* ou *Peyranéro*, (noms employés dans diverses cartes) signifient en langage de pays, *pierre noire*, et ne sont point la dénomination de nos montagnes. (1)

On la trouvera encore moins dans une tradition, que *Pierre Andoque*, conseiller au sénéchal de Beziers, en 1648, rapporte ainsi, dans son *Histoire* in-folio *du Languedoc* : » Du règne du IX.e roi des Gaules, quel-
» ques pasteurs mirent le feu en un endroit de cette
» longue forêt, qui était jadis au pied de ces montagnes
» qui nous séparent de l'Espagne. La flamme agitée
» des vents se répandit bientôt par toute cette forêt,
» et parce que ces montagnes semblaient embrasées,
» on les appella *Pyrénées*, du mot grec *pyr*, qui
» signifie *feu*, et non pas comme quelques-uns ont
» écrit du mot *pyra*, à cause que nos montagnes s'é-
» lèvent en pointe. » Après ce beau trait d'érudition, M. Andoque, tel que le magot de la fable, qui prenait le *Pyrée* pour un homme, prenant un roi pour un peuple ou un peuple pour un roi, ajoute que celui qui régnait alors, l'an du monde 2270 et avant l'an de grâce 1731, s'appellait *Celtez*, qui signifie *embrasement*

(1) Voir, *statistique genérale des Départemens pyrénéens*, etc. par M. Al. Du Mège, tome 2, pag. 31 et 32.

Digitized by Google

en langue ancienne *scythique*, et que de « ce » roi, ceux qui habitaient entre les Alpes et les Py- » rénées, s'appelèrent *Celtes*; tous les Gaulois prirent » ce nom de lui, non pas de *Celtina*, qu'on dit avoir » été sa mère. » *Galate*, fils d'Hercule, lui succéda. De son temps le prince *Tolus*, son frère, fonda *Tolose (Toulouse)*, royaume sur lequel régna ensuite son fils *Tolonus*. D'autres disent qu'avant *Tolus*, la ville de *Tolose* s'appelait *Tectosages*, et qu'elle fut appellée *Tolose* de *Tolosa*, fille de *Porcynus*, prince de ce pays-là. *Nemosus*, autre fils d'Hercule, d'une autre mère, fonda *Nîmes*.

Narbo qui donna son nom à *Narbonne* (1) succèda à *Galate*. L'infortuné Job, cet exemple de malheur, de patience et de résignation, vivait de son temps. *Lugdus* ou *Lugdo* qui fonda *Lyon*, (2) succéda à son frère *Narbo*. *Belgius* donna son nom aux *Belges* et en lui se termina la race de *Galate*. (3)

Mais comme en ta qualité de descendante des Gaulois, quoique tu sois née à l'Ile-de-France, tu t'intéresses assez à la Gaule, pour être bien aise d'en connaître l'histoire; je vais t'en faire un abrégé, d'après d'autres auteurs, encore plus exacts que M. Andoque, lesquels m'aideront à redresser quelques *légères* erreurs de notre naïf historiographe.

J'avais un pressentiment que comme *l'Intimé*, je

---

(1) C'est une erreur. Cette ville fut fondée par *Martius Narbon*, consul romain.

(2) Autre erreur suivant quelques érudits. Ce fut *Munatius Plancus* qui la bâtit, ou du moins ce fut lui qui la répara et l'agrandit.

(3) Une tradition adoptée par les romains, portait que le cyclope *Polyphéme*, avait eu de *Galathée* sa femme, trois fils qui peuplèrent la *Celtique* : *Celtus*, *Illyrius et Gallus*.

Digitized by Google

serais obligé de reprendre ma narration depuis l'époque du déluge ; car enfin la chose en vaut la peine ; il s'agit d'un grand royaume et non pas d'un maigre chapon.

On croit communément que *Mercure* fut le premier législateur des Gaulois ; d'autres attribuent cet honneur à *Samothés*, fondateur de la monarchie, environ 140 ans après le déluge.

Au sortir de l'arche, le chef de la *famille sauvée*, ayant partagé toutes les terres à ses enfans, la Gaule échut à *Gomer*, fils de *Japhet* et petit fils de Noë. *Samothés* etait fils de *Gomer*. (1) C'est à lui que l'on doit les *caractères* ou l'usage des *lettres* dont se servaient déjà les Phéniciens, qui en sont les inventeurs. — De son temps *Abraham* naquit, et *Ninus* régnait sur les Assyriens, dont le nouvel Empire n'avait que 70 ans.

Magus ou *Magog* (2) son fils lui succèda. Ce prince fit bâtir beaucoup de villes. Il commença à régner l'an du monde 1986, c'est-à-dire 2015 avant J.-C. *Torbita*, fille de Ninus, pour se soustraire à la cruauté de Sémiramis sa belle-mère, s'étant réfugiée dans la Gaule Belgiqne, y fonda la ville de *Tours*.

---

(1) Ceci n'est pas d'accord avec l'écriture. *Japhet (qui dilate)* dont la mythologie a fait un Dieu célèbre, en Thessalie, père *d'Hesper*, *Atlas*, *Épimethée et Prométhée*. Le véritable *Japhet* fils de Noë, eut sept fils, *Gomer*, *Magog*, *Madaï*, *Javan*, *Tubal*, *Mosoch et Tiras*. Les fils de *Gomer (accomplir)*, sont appellés dans l'écriture *Ascénés (ou feu qui distille)*, *Riphat (remède)*, *Thogorma (brisement)* et non pas *Samothés*. Les *Cimbres* ou *Cimmériens* sont sortis de *Gomer*, qui peupla aussi les îles de la Méditerranée, la Grèce l'Italie et les Gaules.

(2) *Magog (qui couvre)* était fils de *Japhet* et petit-fils de *Noë*; il fut le fondateur de la nation des *Scythes* ou des Tartares. — Toutes fois, si cette généalogie ne devait pas être regardée pour un peu fabuleuse, il ne serait pas impossible, que le même nom eut reparu à la troisième génération, dans la même famille.

Digitized by Google

Sarron, fils de *Magog*, occupa ensuite le trône. Comme son père et son grand père, il s'appliqua aux sciences, aima les lettres et enseigna la philosophie, dont il rectifia la doctrine, qu'on avait déjà corrompue.

Drus, suivit l'exemple de ses aïeux et les lettres fleurirent sous son règne. Malheureusement il ne nous reste ni poëmes, ni contes, ni histoires, ni *voyages* de cette époque, pendant laquelle eut lieu l'incendie de Sodome et de Gomorre.

Bardus, fut un poëte dont je te parlerai bientôt. Il régnait 1885 ans avant J.-C., lors de la naissance de Jacob et d'Esaü, et de la fondation d'Argos.

Langhon succéda à son père *Bardus*, il fonda la ville de *Langres*; mais il dégénéra beaucoup de ses ancêtres, en se livrant à de mauvais penchans et en ne mettant aucun frein à ses passions.

Bardus second ou Bardus le jeune, fils de *Langhon*, fut un très-habile musicien. Il régnait l'an 1796, avant J.-C.

36 Ans après, *Leucus* qui fonda *Lutèce*, monta sur le trône. *Joseph* fils de Jacob et de Rachel, était alors ministre de Pharaon, roi d'Egypte.

Son fils *Celtez*, donna son nom à la troisième partie de toute la Gaule, appelée *Celtique*.

L'an du monde 2324 ou 1677 avant J.-C., tandis que le roi *Eurotas* fondait Sparte, *Galathés*, fils d'Hercule, succédait à *Celtez*.

Son fils *Narbo* régna après lui, l'an 1662 avant J.-C. 15 ans après, *Lugdus*, fils de *Narbo*, occupa le trône. Alors florissaient *Prométhée* et *Atlas*, célèbres astronomes, dont on a fait des demi-Dieux.

L'an 1597 avant J.-C., *Belgius* ou *Belligius*, fils de *Lugdus*, donna son nom à la *Gaule Belgique*.

Le quatorzième roi des Gaulois, fut *Jasius*, au-

Digitized by Google

trement appelé *Jaligius*, fils de *Jovis;* suivant d'autres, *Tuscus Hérule.* (1) Il régnait 1567 ans avant J.-C., l'an du monde 2434. Le royaume d'Italie lui échut après la mort de son père. Il devint très-puissant, et fut un sujet d'envie pour son frère *Dardanus*, qui le tua, comme il sortait du bain. Il se réfugia à l'île de Samos et ensuite en Phrygie, où il bâtit la ville de *Dardania*, qui fut depuis appellée *Troie* et fut chantée par le plus grand des poëtes. « Ce fut en » ce temps que Cécrops bâtit Athènes, que la Thes- » salie fut inondée, sous Deucalion, et l'Ethiopie en » proie à une horrible incendie, ce qui donna lieu » à la fable de Phaëton.

« *Allobrox* succéda à *Jasius*, et donna son nom » aux Allobroges? (c'étaient les peuples du Dauphiné » et de la Savoie). Il régnait l'an du monde 2482, » ou 1519 avant J.-C. A cette époque florissait *Mer-* » *cure-Trimegiste*, prince philosophe et pontife cé- » lèbre en Egypte (2). »

Romus fut le seizième roi dans les Gaules, il fonda *Valence* sur le Rhône, qui s'appella d'abord *Rome.* C'est de lui que descendent les peuples Vermandois. Il fonda aussi les villes de *Romans* et de *Romieu.* — *Romanés* régnait alors en Egypte.

Paris succéda à *Romus.* On l'a cru fondateur de la ville, qui aujourd'hui est la capitale de la France;

---

(1) *P. Andoque* dit, que Jasius descendait de *Tuscus*, autre fils d'*Hercule.* — N'y a-t-il pas entre *Hérule* et *Hercule* assez de ressemblance, pour faire soupçonner qu'une faute d'impression a pu être l'origine de ces deux versions différentes?

(2) Ce passage est copié des *Elémens de l'histoire des Gaules*, par A. Sérieys, petit volume, basé parfois sur des faits peu authentiques, auquel néanmoins j'ai emprunté quelques détails intéressans.

Digitized by Google

d'autres prétendent que ce fut la déesse *Isis* qui eût cet honneur. *Paris* régnait 1418 ans avant J.-C.

L'an du monde 2610, *Lemanus*, qui fonda Genève et fit creuser le lac *Leman*, occupa le trône. Ses contemporains étaient, en Assyrie, le roi *Bélopatés*, et chez les Crétois, *Jupiter*, fils de *Saturne*.

Olbius succéda à son père *Lemanus*. La ville d'*Alby* lui doit sa fondation et son nom. C'était l'an du monde 2650. Alors *Cadmus* communiquait aux Grecs, des *lettres* semblables aux *caractères* employés par les Gaulois; *OEdonars* ou *Orcus*, roi des Molosses, enlevait *Proserpine*, ce qui donna lieu à la fable de *Pluton*. Enfin dans ce siècle vivaient *Linus* et *Amphion*, poëtes et musiciens célèbres.

Le vingtième roi des Gaules, fut *Galathés second*, qui monta sur le trône l'an 2700. Il fit de grands exploits. *Janus* régnait en même-temps chez les Latins.

Namnés ou *Nannés* son fils, vint ensuite en 2740. Il fonda la ville de *Nantes*. *Laomédon* existait de son temps.

Rhémus, vingt-deuxième roi des Gaules, fonda la ville de *Rheims* en 2750. *Jason* faisait, avec les Argonautes, la conquête de la Toison d'or; *Orphée*, poëte et musicien, illustrait son génie, et après dix ans de siége, *Troie* était incendiée par les Grecs.

Francus ou *Francion*, fils d'Hector, (1) étant venu dans la Gaule, après la prise de Troie, et ayant épousé la fille de *Rhémus*, lui succéda l'an 2800, (1201 avant J.-C.) à cette époque régnèrent tour-à-tour chez les

---

(1) Le célèbre abbé *Tritéme* fait passer *Francion* en Allemagne, où il fonda la *Franconie*. C'est *Maneton* qui le fait régner dans la Gaule, et qui place entre lui et *Ambigat*, le règne de 14 rois.

Digitized by Google

Hébreux, *Saül*, *David*, *Salomon*, *Roboam*; le temple de Jérusalem fut construit et *Homère* parut.

Après *Francion*, d'où le nom de la *France* tire son origine, l'on compte plusieurs rois, dont les historiens font peu de mention; en voici les principaux : *Sicamber*, *Priam*, *Hector*, *Troïus*, *Fungrés*, *Teuto*, (qui donna son nom aux peuples *Teutoniques*) *Ambron*, *Thuringus*, *Cimber*, *Melbrand* et *Servius* *frères*, *fils* de *Cimber*. On croit que leurs règnes durèrent jusqu'à la guerre des *Cimbres* et des *Teutons*.

Vers l'an du monde 3382, et 130 ans avant la fondation de Rome, où 619 ans avant J.-C., *Ambigatés*, ou *Ambigat*, roi des Biturges, fut successeur d'*Ogmius*, l'*Hercule Gaulois*. — A cette époque vivait à la cour de *Crésus*, roi de Lydie, *Esope*, (1) cet ingénieux philosophe, qui n'est pas tout-à-fait l'inventeur des *Fables*, puisqu'on en trouve une dans Hésiode, qui écrivait 300 ans auparavant; mais qui du moins a donné plus d'éclat à ce genre aimable et utile, que *Phèdre* embellit et que *La Fontaine* devait plus tard agrandir et perfectionner, dans le plus joli recueil de poësie et de philosophie qui ait jamais existé.

« Ce livre seul peut tout apprendre,
Lorsqu'on sait bien le méditer;
Il est le premier qu'il faut prendre,
Et le dernier qu'il faut quitter. »

— A présent je ne te parlerai pas de *Bélovèse*,

(1) Quoique *Hérodote*, qui ne vivait que 77 ans après *Esope*, nous ait parlé de cet auteur, il n'en a rien dit d'assez positif, pour nous éviter dans le 14.e siècle, les contes puériles, les niaiseries et les anachronismes du moine *Planude*.

Digitized by Google

de *Ségovèse*, de *Senan*, ni de ce fameux et vaillant *Brennus*, qui alla conquérir Rome et assiéger le Capitole, payant les Romains de leurs propres monnaies, en disant, que *leur droit était à la pointe de leurs épées et que tout appartenait aux gens de cœur;* ni de *Brennus second*, qui 278 ans avant J.-C., passa dans l'Orient, pénétra dans la Macédoine, tua *Sosthene*, général de cette nation, saccagea la Thessalie et la Grèce, et pilla le temple de Delphes; ni d'autres princes; cela me ménerait trop loin.

Les *Gaulois* ou *Celtes*, avaient des prêtres de plusieurs sortes; les plus anciens s'appelaient *Samothées*; « parce que Samothés, qui fonda la Monarchie Fran-
» çaise, (dit M. Andoque) les avait institués; les autres
» s'appelaient *Sarronides* de *Sarron*, troisième roi
» des Gaulois; les autres, *Druïdes* (1) du roi *Druydus*,
» qui les avait établis, où selon *Pline*, du mot Grec,
» *Drys*, qui signifie *Chêne dur*... Il y avait encore
» des *Bardes*, que *Bardus* successeur de *Druydus*,
» où *Dryus*, institua..... »

N'es-tu pas étonnée de tant de beaux détails? Et ne vas-tu pas croire, que M. le grave conseiller *Andoque*, eut pu s'écrier comme dans la Comédie :

Où diable mon esprit prend-il ces gentillesses?

Mais il aurait pu répondre, qu'il les *prenait*, dans *Diodore de Sicile*, *Polybe*, *Tite-Live*, *Salluste*, *Justin*, *Strabon*, *Athénée*, *Valère-le-grand*, *Ammien-Marcellin*, *Bérose*, *Anices de Viterne*, *Méneton*, *Munster*, *Josephe*, *Mariana*, etc. Il ne me reste donc

(2) Ils étaient si célèbres, que vers l'an de Rome 241, *Pythagore* vint dans les Gaules, pour être élève des Druïdes et recueillir les oracles qu'ils prononçaient.

Digitized by Google

qu'à admirer, qu'à approuver, et je reviens à *Hercule*, qui honteux, affligé et confus, de la tragique catastrophe de *Pyrène*, se repentant aussitôt de sa cruelle inconstance et de sa terrible faute, ne put rester dans des lieux qui étaient devenus pour lui si tristes et si chers. Il les quitta, laissant pour gouverner ce peuple, son neveu *Fuxée*, d'où vient le nom de *Fuxiens*, *Foixiens*, donné d'abord au pays de *Foix*. — Du Bartas a failli, en faisant d'Hercule, le père de *Fuxée*, ainsi qu'en faisant descendre Henri IV en droite ligne, sans la moindre interruption, d'Hercule. (1) Voici ses vers :

« *Hercule* ayant vaincu le triste orgueil d'Espagne,
» Se fit père du roi de ce coin de montagne,
» Qui des fils de ses fils a toujours pris la loi.
» *Henri*, l'unique effroi de la terre Hespéride,
» Tu ne pourras avoir plus grand aïeul qu'Alcide,
» Il ne pourrait avoir plus grand neveu que toi. »

Ici Du Bartas fait revenir d'Espagne ce héros, tandis que j'ai prétendu que ce grand événement eut lieu,

---

(1) Je rappellerai ici une chose curieuse, qui offre des rapprochemens très-piquans. Les Grecs établis dans le Pont, fesaient descendre les Scythes, d'HERCULE et d'une Syrène, qui lui donna trois fils : AGATHYRSUS, GÉLONUS et SCYTHA. Quand aux SCYTHES, ils prétendaient descendre de TARGITUS, qui eut trois fils : LEIPOXAIN, ARPOXAIN et VOBUXAIN, ainsi les Germains descendaient des trois fils de MANNUS ; INGŒVONS, HERMINONS et ISTAVONS. — Auvier prétend que ce sont les trois fils de Noë, ou les trois fils de GOMER. « Cette assertion peut-être hazardée, dit Pelloutier, mais les Grecs n'auraient-ils point » formé sur ce modèle, la fable des trois fils de *Saturne*, et celle, » qui du mariage du *Ciel* avec la *Terre*, fit naître trois fils d'une » grandeur extraordinaire : COLTUS, BRIARÉUS, et GYGÉS ? Celà » parait très-vraisemblable. »

Digitized by Google

avant qu'il y allat. — Au reste, les commentateurs, qui quelquefois éclaircissent où embrouillent tout, nous ont appris, qu'il y avait eu plusieurs Hercules, (1) ce qui fait qu'on ne sait auquel entendre pour mettre tout d'accord.

Il y a eu l'Hercule Tyrien, appellé *Thasius;* l'Hercule Phénicien, *Désanaüs* ou *Agénor;* l'Hercule Grec, *Alcée* ou *Alcide;* l'Hercule Egyptien, contemporain d'*Osiris* et général de ses troupes, nommé *Osochor;* l'Hercule Indien, *Dorsane;* l'Hercule Gaulois, *Ogmius* ou *Ogmion*, et quelques autres; et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que tous étaient fils d'*Alcmène*, (2) ce qui fit qu'un jour que je m'occupais de doctes recherches, sur les contes et les rêveries, qu'on trouve souvent dans l'histoire,

Je m'écriai plein de dépit :
Au fond d'une poudreuse enceinte,
Penché sur un vieux manuscrit,
Qu'un savant perde son esprit
A parcourir le labyrinthe,

---

(1) Diodore en compte trois, Cicéron en nomme six et Varron quarante-trois! — Bailly fait dériver le nom d'*Hercule* de deux mots Suédois, *her* et *cull*, Freret de *Her-Coull*, qui signifient un *chef de soldats!!!*

(2) Je dois convenir que d'autres autorités de la même force et de la même importance, assurent qu'Hercule l'Egyptien, surnommé *Lybis*, fils d'*Osiris*, (et non pas d'Alcmène et d'Amphitrion) s'arrêta à la cour de *Celtez*, dont il épousa la fille *Galathée*, qui le préféra à tous les seigneurs de la cour de son père, « parce » qu'il était étranger, et à cause de sa grandeur et de sa force » excessive. » Elle lui donna un fils, qui fut nommé *Galate*. — Mais dans cette version, les faits ne paraissent pas avoir un rapport spécial au pays de Foix; la scène est ailleurs; toutefois je serais embarrassé de dire où, et, dans quelle ville.

Digitized by Google

De ces faits, jadis éclatans,
Qu'on vit dans Athène ou Corinthe
Prêts à fendre la nuit du temps!

Croirai-je avec Huet d'Avranche,
Que nos Patriarches fameux,
Furent transformés en faux dieux;
Lorsque de ces faits curieux,
L'histoire aussitôt prend revanche;
Olaüs-Rosbeck et Banier,
Du Péron, courent la défendre;
Je m'empresse de les apprendre,
Jaloux de les concilier:
Mais ne pouvant y rien comprendre.
Il me faudra les oublier.

Eh! que m'importe que la Fable
Soit la peinture véritable
De la rêveuse antiquité?
Moi, qui tendre ami du mystère,
N'ai jamais connu que Cithère,
Où l'on plaça la volupté.

Oui, laissons l'amoureuse Rhée,
Par le dieu Saturne adorée,
Accoucher, sous l'œil d'Osiris,
Le propre jour d'Azuéris,
De Tipho, d'Isis ou Nephtis.....
Tous ces calculs interminables
Sont bons pour occuper Dupuis, (1)
Moi je les donne à tous les diables.

---

(1) M. Dupuis, de l'Institut, venait de publier un long et lourd ouvrage, en plusieurs gros et très-ennuyeux volumes, sur ces matières, qu'il avait sciemment embrouillées, au lieu de les éclaircir. Elève des Diderot, des Dolbach, des Naigeon, il y avait des brouillards épais dans son esprit et pas de grace ni de gaité. Voltaire qui l'avait dévancé dans plusieurs de ses attaques, avait beaucoup *plaisanté*, en refusant toujours de raisonner. M. Dupuis

Digitized by Google

Si, quittant le bel art des vers
Pour le dédale de l'histoire,
Je m'abandonnais au travers
D'éplucher l'antique grimoire,
Qui nous conserve la mémoire
De tant de siècles si pervers,
Que trouverai-je en ces ténèbres ?
Des milliers de crimes célèbres.
Partout d'affreux assassinats,
De trahisons, d'injustes guerres,
De despotiques potentats,
Et des proconsuls sanguinaires,
Et d'héroïques attentats !.....

J'y verrais le féroce Parthe,
Digne rival en cruauté,
Du peuple qui vivait à Sparte
Sans arts et sans aménité.

J'y verrais l'inhumanité
De ces conquérans intrépides,
Qu'on ose appeler des Alcides
Pour louer leur férocité.

J'y verrais d'atroces Lépides,
Des peuples heureux exateurs,
De leurs projets usurpateurs
Réussir les trames perfides.
Et pour un Numa, qu'autrefois
La gentille nymphe Egérie,
Caressa sur l'herbe fleurie
Au fond d'un mystérieux bois.

---

essaya de *raisonner*, même avant d'avoir compris la gravité des questions qu'il voulait résoudre. Au lieu de chercher la vérité, il adoptait pour véritables, toutes les puériles suppositions enfantées par l'incrédulité et avec une telle méthode, il parvint, non a produire des preuves contre la Religion, mais seulement à prouver sa propre ignorance. — Heureusement son livre fit bâiller, il fut peu lu, et fit par conséquent très-peu de mal.

Digitized by Google

Et pour un Pilade, un Oreste,
Que chacun de nous applaudit,
Mon cœur m'apprend que tout le reste
Par les bons cœurs sera maudit.....

Mais de ma rage pindarique
Bornons la course peu lyrique :
Me sied-il d'imiter Rousseau ?
C'est à l'aigle à fendre la nue,
Mais à la colombe ingénue
Appartient le frêle arbrisseau.

Je m'arrête, pour ne pas pousser plus loin cette ambitieuse tirade où ce vain radotage, et je reviens à nos moutons, c'est-à-dire dans ce pays de Foix, qui dans l'espace de six siècles fut gouverné par vingt-un Comtes, dont presque tous illustrèrent leur courage, leur bonté et leur esprit. Trois d'entr'eux se firent distinguer comme poëtes, sans y comprendre Henri IV, dont il n'est pas certain que les chansons que nous avons sous son nom, soient de lui, Malherbe et Régnier lui ayant servi souvent d'interprète. On lui attribue pourtant d'une manière formelle, celle-ci :

« Charmante Gabrielle,
Percé de mille dards,
Quand la gloire m'appelle
A la suite de Mars :
Cruelle départie !
Malheureux jour !
Que ne suis-je sans vie
Ou sans amour !

» Si votre nom célèbre
Sur mes drapeaux brillait,
Jusqu'au-delà de l'Ebre,
L'Espagne me craindrait,
Cruelle départie !.....

Digitized by Google

« Partagez ma couronne,
Le prix de ma valeur,
Je la tiens de Bellone,
Tenez-la de mon cœur.
Cruelle départie!
Malheureux jour!
C'est trop peu d'une vie,
Pour tant d'amour. »

Ainsi que cet impromptu qu'il chanta à table, en soupant chez la duchesse de Sully, née de Courtenay qui était fort glorieuse, et qu'Henri IV aurait volontiers voulu apprivoiser :

« Je bois *à toi*, Sully.....
Mais j'ai failli !
Je devais dire *à vous*, adorable Duchesse.
Quelque soif qui nous presse,
Pour boire à vos appas,
Faut mettre chapeau bas. »

Il composa aussi cette *Invocation à l'Aurore*, dont on prétend même qu'il fit la musique :

« Viens Aurore,
Je t'implore,
Je suis gai quand je te vois :
La Bergère
Qui m'est chère,
Est vermeille comme toi.

» De rosée
Arrosée,
La rose à moins de fraîcheur;
Une hermine
Est moins fine;
Le lait à moins de blancheur.

» Pour entendre
Sa voix tendre,
On déserte le hameau;

Digitized by Google

Et Tytire
Qui soupire,
Fait taire son chalumeau.

« Elle est blonde,
Sans seconde;
Elle a la taille à la main :
Sa prunelle
Etincelle
Comme l'astre du matin.

« Les trois Grâces,
Sur ses traces
Font naître un essaim d'Amours;
La sagesse,
La Justesse,
Accompagnent ses discours.

« D'ambroisie
Bien choisie,
Hébé la nourrit à part;
Et sa bouche,
Quand j'y touche,
Me parfume de nectar. »

Dans quelques recueils on a ajouté cette autre chanson : A MADAME LA DUCHESSE DE ***.

« Maint souci cuisant environne
La couronne.
Si la mort m'arrête en chemin,
Le front riant je veux qu'elle me *treuve !*
Du sort chanceux un chascun fait l'épreuve.
Dis-moi, Sully, qu'adviendra-t-il demain?

« Que m'importe, belle Duchesse,
La richesse?
Le sceptre embarrasse ma main.
Mais presque mort d'amoureuse souffrance,

Digitized by Google

Sur votre cœur règne le Roi de France.....
Que pareil heur m'advienne encor demain.

« Une santé de cœur et d'ame,
Belle Dame!
Oui, là haut quelqu'un m'entendra.
Ce vieil Arbois, (Dieu nous gard) à mon âge!
Emplis mon verre!..... encore petit page!.....
Ventre-saint-gris! advienne que voudra. »

Ventre-saint-gris, était bien le juron
De ce Roi bon luron;
Et cependant c'est bien, par ce mot même,
Qu'on gâte le problème;

Oui c'est ce mot qui me persuade que cette chanson a été *faite*, non par Henri IV, mais exprès et avec art, pour tâcher de faire des dupes, et la lui faire attribuer.

Toutefois ce qui lui appartient incontestablement, ce sont ses saillies, sa protection des lettres, son amour de la vérité, ses générosités qui rencontrèrent tant d'ingrats, son humanité, sa gaîté, ses spirituelles réponses, surtout celle-ci :

Au Roi charmant qui sut si bien se battre,
Quelqu'un disait en faisant l'entendu :
— « Votre Royaume enfin vous est *rendu*. »
— Ventre-saint-gris ! lui répond Henri Quatre,
Dites plutôt qu'on me l'a bien *vendu*.

Il fut obligé en effet de l'acheter par beaucoup de concessions, de trésors et malheureusement de batailles. Elles furent innombrables, et certes à l'aspect de tant de bontés, de tant de victoires, un poëte d'alors eut pu s'écrier :

Quand les Français fiers de suivre ses lois,
A leurs enfans narreront les exploits

Digitized by Google

De cet Henri, digne objet de nos veilles;
Aux auditeurs étonnés de tout point,
Pour affirmer de si grandes merveilles,
Que diront-ils?..... — On ne les croira point.

L'histoire pourtant est là, qui affirme et qui prouve combien cet excellent prince,

Parvint à remplir de sa gloire,
Les annales de cette histoire.
Mais qui pourrait nous rappeller,
Tant de faits digne de mémoire,
Que l'on ne peut guère égaler? .....
Oui, de ce nouvel Alexandre,
Dont l'envie épargne la cendre,
Je craindrais trop de mutiler,
Ce front qu'un beau laurier doit ceindre;
APELLES seul pourrait le peindre
Et LYSIPPE le modeler.

Ce *Diable-à-Quatre*, (car ce fut ainsi qu'on le surnomma gaiement) fut notre dernier Comte, ayant par un édit du mois de juillet 1607, réuni pour toujours ses propres domaines, à cette antique couronne de France, que la Révolution a brisée brutalement, sans profit, sans bonheur, j'allais preque dire sans gloire, si je n'avais pas craint qu'on n'appliquat à nos valeureuses armées, une expression qui ne doit atteindre que les criminelles entreprises de nos révolutionnaires.

Cette province avait pour bornes au levant et au septentrion, le Languedoc; au midi, le Roussillon et les Pyrénées; au couchant, le pays de Comminges. Elle s'était étendue un moment, jusqu'au village de Preixan, à peu de distance de Carcassonne, et comprenait la vallée d'Andore, comme suzeraineté. Elle était divi-

Digitized by Google

sée en haut et bas Foix, et ces deux parties septentrionale et méridionale, étaient séparées par ce qu'on appelle le *Pas de la Barre*.

« Quoique le comté de Foix, (dit le *Voyageur Français*) soit fort peu étendu, le climat n'y est pas partout le même. Dans le bas pays, il est fort tempéré, mais dans le haut, il est rude en hiver et souvent très-chaud en été. Celui-ci est rempli de montagnes et ne produit guère que du bois, des pâturages, des plantes médicinales et des fleurs qui sont d'une couleur très-vive; on y fait surtout un grand cas des tulipes qu'on y cueille... Dans la pleine on recueille du froment, du seigle, d'autres grains et même du vin en assez grande quantité. Les fruits sont excellens, le gibier est très-abondant et de la meilleure qualité. Cet avantage joint à la bonté et à la douceur du climat, principalement dans la belle saison, fait du comté de Foix, un séjour agréable. Il est vrai que les montagnes offrent des horreurs presque continuelles; mais elles sont mêlées de vallées si belles et si riantes, que l'ensemble forme un tableau des plus variés et des plus frappans..... Ses habitans sont très-vifs, laborieux et guerriers.... Quand à leurs lois, leurs historiens soutiennent qu'elles sont les plus belles du monde, et le grand *Cujas* les ayant lues et examinées, dit que celles des Athéniens et des Romains ne leur étaient pas comparables. »

Comme beaucoup d'historiens ont souvent placé le *Comté de Foix* dans la province du *Languedoc*; comme en effet, sous les ducs d'Aquitaine, sous les Sarrasins, et puis sous Charlemagne, ce Comté en avait fait partie, ainsi que du temps des Romains; comme j'ai aussi à t'entretenir de l'un et de l'autre, je te rapporterai encore quelques passages du *Voyageur Français*, qui nous font trop d'honneur, pour que

Digitized by Google

je puisse les passer sous silence. Dans son admiration et son enthousiasme il s'écrie :

« Oh le charmant pays que le *Languedoc !* c'est presque partout un lieu de délices ; c'est un enchantement presque continuel pour le voyageur. Je ne crois pas que la nature se montre dans une autre province de France, plus riante, plus libérale et plus féconde. Un beau ciel, un air pur et salubre, un climat doux et bénigne, d'agréables paysages, des sites pittoresques, la mer Méditerrannée, deux fleuves, un canal, chef-d'œuvre du génie et de l'art ; plusieurs rivières considérables ; une étonnante variété dans les productions de la terre ; mille curiosités naturelles dans tous les genres, des grains et des vins excellens ; des pâturages et de très-bons fruits ; des forêts d'oliviers et une quantité prodigieuse de mûriers ; un sol fertile qui comble les espérances de l'infatiguable cultivateur ; de grandes et belles routes ; des villes très-peuplées et bien bâties ; des habitans aimables dans la société, amateurs des arts et des sciences qu'ils cultivent et du commerce qu'ils font fleurir ; en un mot tout ce qui peut procurer une existence tranquille et délicieuse, je l'ai trouvé dans le *Languedoc*. Cette province à une étendue de quinze cents lieues carrées (1) ; et l'on trouve qu'il y a près de deux villes, bourgs, villages où paroisses et plus de mille personnes par chaque lieue, ce qui fait au moins seize cents mille ames.... Les Languedociens sont en général affables, polis, prévenans et pétillent de gaîté. Leur caractère est très-vif, par conséquent incapables de dissimulation. Francs, extrêmement sensibles, bien souvent trop sincères et

(1) Dans sa plus grande longueur, elle à plus de 70 lieues et dans sa plus grande largeur, plus de 30.

Digitized by Google

trop courageux, peut-être, à dire hautement la vérité, quelque dure quelle puisse être; ils sont également empressés à témoigner leur estime et leur amitié, leur haine et leur mépris, aux personnes qui les méritent. Mais ils savent plus aimer que haïr; en amour et en amitié ils ont un cœur de flamme. L'humanité, la bienfaisance, la générosité, l'empressement à rendre tous les services possibles, sont des vertus très-communes chez eux..... Leur bravoure et leur goût pour l'état militaire, sont généralement connus. Les Languedociens sont d'ailleurs pleins d'esprit, d'activité, d'industrie et amateurs passionnés des plaisirs; ardens à suivre leurs projets de fortune, et rigides observateurs des lois de la probité..... Nulle province ne renferme autant d'Académies, ni n'a produit autant de poëtes et de chansonniers agréables..... En un mot, en parcourant le Languedoc, en observant ses habitans avec attention, j'y ai vu des hommes pour la plupart, vraiment bons, officieux, spirituels et d'agréable société; des cultivateurs actifs et intelligens; des négocians éclairés et judicieux; des militaires pleins de zèle et de talent; des magistrats vigilans et d'une sagesse consommée; des littérateurs et des savans très-estimables en tous les genres.

« Je ferais une injustice aux Languedociens, (poursuit M. D***) si je n'ajoutais pas ici, qu'ils peuvent bien être comptés au nombre des sujets les plus fidelles et les plus recommandables par leur amour pour leur roi et par leur zèle pour la gloire de leur nation. Les preuves qu'ils en ont données dans tous les temps, ne peuvent point être révoquées en doute. Après la bataille de Poitiers, ils ne se bornèrent pas à prendre le deuil, à lever des gendarmes, et à imposer des subsides pour la défense du royaume. Ils envoyèrent au roi *Jean*,

Digitized by Google

prisonnier à Londres, des Députés, avec ordre de lui offrir les corps, les biens et les familles de tous les habitans de la Province, pour sa délivrance. Ces offres furent réalisées; le Languedoc seul, paya près de la moitié de la rançon de ce Monarque. A la première nouvelle de la prison de François I.er, ils prirent aussi le deuil et firent les plus grands efforts en faveur de ce Prince et de l'Etat. Sous les règnes suivans et principalement sous celui de *Louis-le-Grand*, ils contribuèrent, en mille manières, à la défense, à la gloire et à la prospérité du Royaume. »

Ces traits charmans, d'une plume fleurie,
Mais que dicta l'austère vérité,
Peignent si bien notre belle patrie,
Que j'en ressens une noble fierté :
De ce pinceau, la mâle liberté
Plait à mon cœur, plait à ma rêverie.

Oui, probité, justice, humanité,
Gaîté, douceur, point de pédanterie,
Simplesse, esprit, franchise, aménité,
Courage altier, courtoise raillerie,
Dans les discours, fine plaisanterie,
Et confiance, et générosité;
Et dévoûment; tel est, sans flatterie,
Du Languedoc, l'éloge mérité.

Plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, les Celtes placèrent une colonie dans le Roussillon, en allant s'établir sur les bords de l'Ebre, dans la Catalogne, l'Aragon et la Castille. Mais depuis long-temps ils possédaient les Gaules. — L'an de Rome 536 et 213 avant J.-C. Lorsque le fameux *Annibal*, voulant porter la guerre en Italie, franchit les Pyrénées, et campa auprès d'*Illeberis*, aujourd'hui *Elne*, il y fut cerné

Digitized by Google

par les rois des *Celtes-Tectosages*, qui s'assemblèrent à *Ruscino*, pour arrêter sa marche audacieuse. L'intrépide général fut forcé de les satisfaire et par prudence de s'allier avec eux.

97 Ans après, ou 116 avant J.-C., *Quintus-Marcius Narbon*, Consul Romain, passa les Alpes, et subjugua tout le midi des Gaules, c'est-à-dire la portion appelée *Gaule-Braccata* ou *Porte-Brayes*, qu'on nomma bientôt après *Gaule-Narbonnaise*. *Syllanus* commanda ensuite dans cette grande Province, qui comprenait une partie du *Valais* en Suisse, de la *Savoie* et du *Vivarés*, le *Dauphiné*, la *Provence*, le Haut et Bas *Languedoc*, le *Roussillon* et le *Comté de Foix*. Les Cimbres, les Teutons, les Tigurins et les Helvétiens, vinrent fondre sur lui avec une armée de 500,000 hommes, qui menait avec elle, les femmes et les enfans de toute cette nation de soldats. *Sillanus*, fut vaincu avant l'an de grâce 107. *Scaurus* qui le remplaça, fut aussi défait et pris prisonnier. Le consul *Quintus Cœpio* ou *Cépion*, fut envoyé pour défendre, contre les barbares, ce pays nouvellement conquis; mais barbare lui-même, il pilla, saccagea et traita les *Volcœ-Tectosages* en ennemis; il fit entrer ses troupes dans Toulouse, enleva le trésor du temple d'Apollon, qu'Aulugèlle prétend avoir pesé cent mille livres en or. Comme cette conduite avait affaibli ses ressources, le consul *Manlius*, eut ordre d'aller le joindre avec un renfort de troupes, qui lui fut de peu de secours, n'ayant point, par fierté et par jalousie, su profiter de la bonne volonté de *Manlius*; les deux armées furent taillées en pièces, et peut-être ces contrées seraient-elles alors échappées à la domination romaine, si *Marius*, revenant de vaincre *Jugurtha*, roi des Numides, l'an 100 avant J.-C., n'avait trouvé rassemblées toutes les forces de Rome, pour aller com-

Digitized by Google

battre sous ses ordres, dans la Gaule Narbonnaise; car dit Salluste, *toute l'Italie tremblait de peur. Jusqu'ici les Romains n'avaient combattu contre les autres peuples que pour la gloire, mais contre les Gaulois ils étaient obligés de combattre pour leur salut.* — Marius fut victorieux dans toutes les rencontres, et 4 ans après, tout ce pays fut incorporé à la grande nation, sous le nom de Province Romaine, titre flatteur mais perfide, qui ne donnait véritablement des droits qu'à une complète servitude.

72 Ans avant J.-C., *Sertorius* ayant été poignardé en Espagne, par le traître *Perpenna*, (un de ses capitaines, qui fonda dit-on *Perpignan*) les Celtibériens vaincus par Pompée, furent pourchassés de là les Pyrénées et vinrent s'établir dans le pays de Comminges, ou des *Convenœ*, appelés auparavant *Garumni*, 69 années avant J.-C. *Marcus Fonteïus* était gouverneur des Gaules. — *Pontimius* Propreteur le fut ensuite; il défit *Cotugnat*, chef des Allobroges, revint à Rome jouir des honneurs du triomphe, que le Sénat lui avait décerné, et fut remplacé par *Jules-César !*

Dans ses *Commentaires*, qu'on lit avec tant d'intérêt, cet intrépide guerrier, qui consacra près de dix années à combattre dans les Gaules, où il soumit 62 ans avant J.-C., tant de peuples divers, *prit d'assaut plus de huit cent villes, dompta trois cent nations, combattit en plusieurs batailles rangées, contre trois millions d'ennemis*, tua, vendit ou amena comme esclaves, deux millions d'hommes! et tout cela, parce que Pompée *ne voulait point d'égal*, et que César *ne voulait point de maître !...*

» Quand les Dieux étonnés semblaient se partager,
Pharsale a décidé ce qu'ils n'osaient juger.
Ses fleuves teints de sang et rendus plus rapides

Digitized by Google

Par le débordement de tant de parricides ;
Cet horrible débris, d'aigles, d'armes, de chars,
Sur ces champs empestés confusément épars,
Ces montagnes de morts privés d'honneurs suprêmes,
Que la nature force à se ranger eux-mêmes,
Et dont les troncs pourris exhalent dans les vents
De quoi faire la guerre au reste des vivans,
Sont les titres affreux, dont le droit de l'épée,
Justifiant *César*, a condamné *Pompée* » *(P. Corneille.)*

Ce César qui fut si vanté par le *bon Plutarque*, (suivant l'épithète qu'Amiot lui a fait obtenir) et par presque tous les historiens !... dont il faut pourtant excepter, le docteur *Thomas* Blackwell et *Jean* Mills, écuyer, son continuateur, qui dans les *Mémoires de la cour d'Auguste*, traduits par *Feutry*, nomme Jules César, *l'exemple des scélérats*. Tu trouveras que l'expression est un peu vive ; il est vrai, mais il faut convenir aussi qu'en grande partie elle est méritée, et que l'histoire devrait se montrer moins facile, moins indulgente, moins bienveillante qu'elle ne l'est, pour ces conquérans opiniâtres, pour ses tueurs d'hommes, pour ces décimateurs des Nations, qu'elle se plait à livrer à notre complaisante admiration, en préconisant trop souvent leurs funestes exploits.

« La paix régnait : bientôt franchissant nos rivages,
Les champs sont inondés de cent mille assassins,
Payés pour le massacre, instruits pour les ravages ;
La foudre est dans leurs mains.

« Partout le fer poursuit, partout le feu dévore ;
Ils laissent à leur suite, en ces champs malheureux,
La faim, le désespoir, plus terribles encore
Que le fer et les feux.

« Oui, je vous interroge, idoles de la terre,

Digitized by Google

Vainqueurs des nations, ou plutôt leurs bourreaux,
Tyrans ambitieux, qui d'une injuste guerre
Allumez les flambeaux.

« *Néron* osa brûler des masures antiques ;
Rome l'appelle MONSTRE, en tombant sous ses coups ;
Et vous, du monde enfin destructeurs frénétiques,
QUEL NOM MÉRITEZ-VOUS ?.....

« ROME soumit la terre et se crut éternelle !
Il lui vint des vainqueurs des bords du TANAÏS ;
Et dix fois saccagée, à peine régna-t-elle
Sur ses propres débris. »

Le poëte *Gombault* a dit, dans une de ses jolies et bonnes épigrammes :

« Quelle erreur doit accompagner
» César, ton superbe courage ?
» Appelles-tu celà régner
» Que de passer comme un orage ? »

Je reviens à ma première idée ; *César* parle de quelques parties de nos provinces, qu'un de ses lieutenans vint conquérir, ou remettre sous le joug Romain. Elles y restèrent près de quatre siècles, foulées, opprimées, décimées, par des ambitieux, des insensés et des traîtres. Ce fut dans le courant de ces quatre siècles et demi, que le vaste empire Romain, fut en proie aux discordes, aux conspirations, aux guerres civiles. Le trône se trouva occupé par une foule d'usurpateurs sans droit et sans mérite, dont l'épée ou le hazard faisaient presque ou défaisaient la tyrannique puissance. Tu en connais la sanglante et tragique histoire ; tu sais que dans ces temps de prétentions, de confusions, de cabales, de défections, de brigues, de violences, d'injustices et

Digitized by Google

de barbarie, il semblait que pour être couronné, il suffisait d'avoir osé commettre le crime de tuer l'Empereur qui gouvernait. Les soldats, pressés par de secrètes instigations, se mutinaient; un de leurs officiers assassinait son Souverain, ensuite lui-même bientôt après, rencontrait de nouveaux meurtriers. Ainsi des armées séditieuses, se jouaient de la tête de leurs Princes, les élevant et les détruisant selon leur plaisir, leur intérêt ou leur caprice!

Et dans ces temps affreux de discordes civiles,
Où la sombre terreur dominait dans leurs villes,
Tous ces ambitieux s'empressaient *ardamment*,
A qui dévorerait le règne d'un moment;
A qui pourrait bannir, où poignarder un maître,
Que ses crimes rendaient trop indigne de l'être. (1)

Le 1.er août 314, d'après Ammien-Marcellin, la Gaule fut divisée en deux grandes parties, par les Empereurs romains. Elles portèrent les noms de *Gaule Viennoise* et de *Gaule Narbonnaise*. Cette dernière était celle que nous habitons, augmentée, outre le Languedoc et le comté de Foix, de plusieurs autres provinces.

En 379, suivant Olhagaray, en 409, suivant plusieurs écrivains, et en 410, après J.-C., suivant Andoque, l'empereur Honorius abandonna la *Gaule Narbonnaise* aux *Gethes*, appelés depuis peu *Goths*, conduits jusqu'à Rome, par *Alaric*, dont les armes victorieuses l'avait effrayé. On donna à ce pays le surnom de *Lands de Goth*, c'est-à-dire, *terre de Goth*, dont on a fait ensuite *Languedoc*. Cependant on attribue aussi une autre origine à cette dénomination, puisqu'on prétend qu'elle fut employée pour indi-

(1) Imitation de P. Corneille.

Digitized by Google

quer la différence des deux langues, *la Langue d'oil*, et la *Langue d'oc*.

En peu de temps tout le pays qui est entre le Rhin, les Alpes, l'Océan et les Pyrénées, avait été inondé de Vendales, de Huns, de Pénoniens, de Sarmates, d'Alains, de Gépides, d'Hérules, de Saxons, d'Allemands, et des Goths venus de la Scandinavie. Dans le poëme sur la *Providence*, Saint Prosper, décrit, d'une manière touchante, les maux que ces peuples cruels, commirent dans les Gaules. « Quand » tous les flots de la mer auraient couverts toutes » nos contrées, ils n'y auraient point faits d'aussi » horribles dégâts. Si l'on nous a pris nos bestiaux, » nos fruits, nos grains; si l'on a détruit nos vignes » et nos oliviers; si nos maisons de campagne ont » été ruinées par le feu ou par l'eau; si le peu qui » nous reste demeure désert et abandonné, ce n'est » encore que la moindre partie de nos désastres. » Depuis dix ans les Goths et les Vandales, ne sont » occupés qu'à répandre le sang de la nation. Les » châteaux bâtis sur des rochers, les bourgades si- » tuées sur les plus hautes montagnes, les villes » environnées de rivières, n'ont pu garantir leurs » habitans de la fureur de ces barbares. » Saint Hyéronime (Jérôme), ajoute ces circonstances :

« Dans l'Aquitaine, dans la Gascogne, dans la » province de Narbonne, tout a été ravagé, à l'excep- » tion de quelques places que l'épée de l'ennemi » assiége encore au-dehors et que la famine ravage » au-dedans. »

Nos ayeux se défendirent glorieusement; il n'y eut que les Romains qui s'enfuirent et cédèrent la place à ces nouveaux dominateurs, l'an 408. L'année suivante, toutes ces troupes, sortirent du Languedoc

Digitized by Google

sous les ordres de Genseric, pour aller subjuguer et ravager l'Espagne, dont les trésors les tentaient davantage, et pour faire place aux Visigots, qui arrivaient sous la conduite du vaillant *Ataulphe*.

Ce général, pour consolider ses conquêtes, épousa à Narbonne, vers 414, *Placidie*, sœur d'*Honorius*, fille de *Théodose* et de *Galla*, après avoir répudié sa première femme, sœur d'*Alaric*, dont il était parent et successeur. Cette noce brillante a été décrite par Olympiodore. Elle eut lieu chez *Ingénius*, le *premier et le plus considérable de Narbonne*, dont la porte principale du palais, conduisait au marché de Cornelius ou place Corneliane. Elle était parée de toutes sortes de fleurs, suivant la coutume des Grecs et des Romains, qui plantaient même des arbres entiers avec leurs feuilles, devant la maison des nouveaux mariés; on peignait le tronc de diverses couleurs et les branches étaient chargées de rubans et de guirlandes. A côté de cette grande porte, on avait élevé un trône doré, ou *Ataulphe* et *Placidie* s'assirent. Aussitôt parurent vingt pages habillés à la romaine, chargés de riches présens. Les premiers portaient chacun un bassin d'argent, rempli de perles et de pierreries, et les autres, deux à deux, des corbeilles d'argent pleines de toutes sortes d'ornemens, dont les femmes de condition se paraient à cette époque. Ces pages déposèrent ces présens au pied du trône et se rangèrent des deux côtés du Roi et de la Reine. Plusieurs mulets chargés de tapisseries et de meubles magnifiques, traversèrent la foule, et vinrent passer près de l'estrade. A l'instant parurent deux jeunes garçons, *Rustacius* et *Phœbadius*, vêtus d'une toile d'argent, qui chantèrent un épithalame, à-peu-près comme celui qu'on trouve dans Catulle :

Digitized by Google

« Couple à qui la puissance,
Au sein de l'opulence,
Assure d'heureux jours;
Donnez à la tendresse,
Tout ce que la jeunesse
Peut donner aux Amours.

« Vierge, la porte souvre,
Et devant toi découvre
Le trône nuptial:
La pourpre l'environne,
Un dôme la couronne,
D'un magique cristal.

« Franchis, franchis sans crainte,
Le seuil de cette enceinte,
De tes pieds délicats;
Et mollement repose,
Sur ces coussins de rose,
Tes pudiques appas.

« Epouse fortunée,
Rends grâce à l'hyménée
D'un destin aussi doux.
L'heureux *Ataulphe* t'aime,
Et toi, plus que toi-même,
Tu chéris ton époux.

« Que la fille de l'Onde,
D'un sourire, féconde
Vos pudiques amours;
Et qu'un sang dont l'histoire
Aime à citer la gloire,
Se transmette toujours.

« Puissent les destinées
Prolonger vos années,

Digitized by Google

Et combler tous vos vœux !
Puisse, couple si tendre
Votre bonheur s'étendre,
A vos derniers neveux. » (1)

Après cela les cavaliers commencèrent les joûtes et les tournois, qui ne finirent qu'avec le jour, et alors *Placidie* et *Ataulphe*, qui s'aimaient passionnément, rentrèrent dans le palais *d'Ingénius*, où l'on aurait pu leur dire avec un poëte moderne, (M. de Barco):

« L'amour, de l'hymen est jaloux,
Et de la pompe qu'il apprête,
Il veut disposer de la fête,
Et du plaisir de nos époux.
A tant d'ardeur, à cet air tendre,
Aux transports, aux empressemens,
Il les a pris pour des amans :
Puisse-t-il toujours s'y méprendre ! »

Pour l'honneur de ce Dieu d'hymen, tant déprimé par de malins poëtes, l'histoire rapporte qu'il s'y *méprit* toujours, et que *Placidie* régna souverainement sur le cœur de son époux.

Malgré cet établissement et les avantages dont ils jouissaient dans un si beau séjour, comme le torrent dévastateur qui les avaient précédés, les Visigots quittèrent cette belle province pour passer à leur tour en Espagne. Dégagé de la présence onéreuse de ces peuples, *Honorius* constitua, le 15 des calendes de mai 418, (et non le 15 août), *l'Assemblée des Etats*, telle qu'elle existait

(1) Ces stances sont empruntées d'une gracieuse imitation de l'Epithalame de Julie et de Mallius de Catulle, par M. F. O. de Nesle.

Digitized by Google

encore en 1789. *Wallic,* parent d'*Ataulphe,* qu'un domestique perfide avait poignardé, lui succéda, après pourtant, que *Sigeric*, dont le règne ne dura que sept jours, eut été puni, et lui eut laissé le trône libre. Il revint avec ses valeureux Visigots à Toulouse, qu'il s'était fait céder en 418 ou 419, ainsi que Bordeaux et cinq autres cités considérables. Ce fut la réunion de ces sept grandes villes, qui fit donner à ces contrées le nom de *Septimanie.* Les sciences y florissaient, les belles lettres les rendaient célèbres ; mais dès que les barbares parurent et gouvernèrent, le flambeau des arts s'éteignit et les esprits retombèrent dans les ténèbres. — Peu après les mêmes troupes s'emparèrent de Narbonne, bloquèrent Carcassonne, et plus tard, sous la conduite de *Théodoric* leur roi, elles allèrent secourir les Romains, et devant la ville d'Orléans, battre, le 4 juin 451, le terrible *Attila*, surnommé *le fléau de Dieu,* qui portait partout la désolation, à la tête dit-on de 500,000 soldats. (1) Les villes qu'il prenait étaient brûlées et les habitans massacrés sans aucune miséricorde. Aussi notre grand poëte lyrique J.-B. Rousseau, dans son ode à la *Fortune*, s'écriait-il avec indignation :

---

(1) M. Laffon-St.-Marc, qui ne fait que suivre en cela les plus graves autorités, va plus loin encore, et il fait accompagner *Attila*, roi des Huns par 700,000 combattans. — Je remarquerai à ce sujet, que nos vieilles chroniques sont pleines de ces formidables armées qu'il devait être difficile de conduire et de nourrir. Mais je présume qu'il en était de ces magnifiques dénombremens, comme de l'exagération de certains *bulletins.* Le fonds en était vrai, les victoires étaient très-positives ; seulement, l'imagination de quelque secrétaire-courtisan, se croyait obligée d'y ajouter de nombreuses exagérations et de miraculeux embellissemens, soit pour surprendre l'admiration des lecteurs, soit pour consterner les peuples, qui étaient dans l'attente et la crainte, soit pour agrandir le colosse, que l'on voulait faire encenser.

Digitized by Google

« Quoi ! Rome et l'Italie en cendre
Me feront honorer Sylla ?
J'admirerai dans Alexandre
Ce que j'abhorre en Attila ? (1)
J'appellerai vertu guerrière,
Une vaillance meurtrière
Qui dans mon sang trempe ses mains !

---

(1) Laharpe a dit à ce sujet : « Je suis fâché qu'Alexandre ait » été mal avec nos poëtes, que Boileau l'ait voulu mettre aux » petites-maisons et que Rousseau l'ait *confondu avec Attila.* » — Non, il ne le *confond* point ; il le *distingue* au contraire ; mais il s'étonne très-philosophiquement de ce qu'on pardonne avec tant de facilité à Alexandre les ravages, les incendies, les massacres qui sont l'ordinaire apanage des conquérans. — Sans doute Alexandre ne fut point un Attila ; mais fut-il exempt de reproches, ce héros si barbare contre la ville de Persépolis, qu'il fit brûler pour amuser une courtisane ; si faible pour l'eunuque Bagoas ; si cruel pour le philosophe Callistène ; et si emporté dans un de ses repas, contre son ami Clitus, qui lui avait sauvé la vie au passage du Granique et qu'il eut le malheur de tuer ?..... En songeant à tant de crimes, il n'avait peut-être pas tort, l'écrivain qui s'écriait énergiquement, à propos de ces *subjugueurs de provinces* : *Oui, l'homme est une bien noble créature, au-dessus des loups et des tigres !!!* — Au reste pour revenir à *Attila*, peut-être parce qu'il fut surnommé *le fléau de Dieu*, il a trouvé un défenseur dans Voltaire, qui s'exprime ainsi à propos d'une tragédie oubliée du P. Corneille. Il est » très-vraisemblable, que cet *Attila*, très-peu connu des his- » toriens, *était un homme d'un mérite rare*, dans son métier » de brigand. Un capitaine de la nation des Huns, qui force » l'Empereur Théodose à lui payer tribut, qui savait discipliner » ses armées, les recruter chez ses ennemis, et *nourrir la guerre* » *par la guerre* ; un homme qui marche en vainqueur de Constan- » tinople *aux portes de Rome*, et qui, dans un règne de dix ans » fut *la terreur de l'Europe entière*, devait avoir *autant de* » *politique* que de courage, et c'est *une grande erreur* de penser » qu'on puisse être conquérant sans avoir autant d'habileté que

Digitized by Google

Et je pourrais forcer ma bouche
A louer un héros farouche,
Né pour le malheur des humains ? »

Tels sont, chère amie, les tristes événemens qui remplissent trop souvent toutes les annales, et auxquels semblent applaudir tant de pusillanimes écrivains. Mais,

Si la victoire peut couvrir les attentats,
Si le bruit des succès fait taire les victimes ;
Attila pouvait donc, subjuguant tant d'Etats,
Réclamer, arracher le pardon de ses crimes.

Je ne le pense point. D'ailleurs il fut heureusement vaincu par *Aëtius* et *Théodoric* (1); ce dernier périt dans la bataille. Les soldats mirent à sa place son fils aîné *Trasimond*, (2) qui après avoir remporté une nouvelle victoire complète sur les *Huns*, et obtenu d'autres succès, fut assassiné dans son lit par son frère *Théodoric II*, qui voulait régner à son tour. Ce cri-

---

» de valeur. » — Il ne lui manquait que d'ajouter à ces qualités celle de *l'humanité;* mais ce n'était pas l'avis du bon La Fontaine :

« Mars est dur; ce dieu des combats,
Même au sang trouve des appas,
Rarement voit-on, ce me semble,
Guerre et pitié loger ensemble. »

(1) M. Laffon-St.-Marc les appelle *Aëce* et *Théodoret*. Le traducteur du *précis de l'histoire d'Espagne*, par d'Ascargorta, a écrit *Théodorède*, au lieu de *Théodoric*. Les *anecdotes Espagnoles* en ont fait autant. Faisons observer que trop souvent nos écrivains se sont donné le droit de franciser les noms étrangers et de les rendre par conséquent méconnaissables. Corneille lui-même a écrit *Tite* pour *Titus*. — Je ne sais si le mot ne paraîtra pas trop sévère, mais à mon avis, c'est presque falsifier l'histoire.

(2) Je lis ainsi ce nom dans Ascargorta, *Turismond*, et dans M. Laffon-St.-Marc, *Thorismond*.

Digitized by Google

minel exemple fut suivi en 473, (1) à Toulon, par son autre frère *Evaric* ou *Waric*; ainsi un crime en emmène presque toujours un autre. *Théodoric* périt au moment où le Comte *Agrippa*, que *Vithimer* avait laissé pour y commander au nom de l'empereur romain, venait de lui livrer la place de Narbonne.

Waric conquit l'Aquitaine et ravagea l'Auvergne. Alors, par le conseil de son Ministre *Léon*, il fit écrire et voulut faire pratiquer toutes les lois, que les Goths observaient par tradition. Mais les anciens habitans Celtes s'opposèrent à cette publication, parce qu'ils n'avaient pas été *conquis*, mais seulement *cédés*, à condition qu'on n'altérerait aucun de leurs privilèges. Comme *Waric* et ses frères étaient *Ariens*, l'Eglise était depuis long-temps dans un déplorable état, troublée par les idolâtres et les hérétiques. *Saint Boniface* changea en jeûnes les veilles des martyrs, à cause des scandales qui y arrivaient; et presque dans le même temps, *Saint Mamert*, évêque de *Vienne*, *(en Provence)*, instituait dans son Diocèse, les *rogations*, afin d'appaiser la colère de Dieu et le prier de bénir et de faire fructifier les fruits de la terre; fête champêtre que toute la chrétienté adopta avec joie et reconnaissance.

Alaric, fils d'*Evaric*, époux de *Théodegote* (2) fille de *Théodoric*, roi d'Italie, qui avait détrôné et fait périr *Odoacre*, roi des Hérules, s'empara de Nîmes et de tout ce que les Romains possédaient encore en Languedoc, et de cette manière, termina leur empire dans cette vaste province. Mais *Alaric* n'en jouit point paisiblement. Depuis long-temps les rois français aspiraient à tout envahir. *Méroué* ou *Mérovée* l'avait essayé.

---

(1) M. Laffon-St.-Marc, met la date de 467, et d'*Ascargorta* qui le nomme *Euric*, dit 466 ou 467.

(2) M. Laffon-St.-Marc la nomme *Theudicote*.

Digitized by Google

Diverses tentatives avaient eu lieu de la part de ses successeurs. Les Gaules étaient alors partagées en trois grands Etats, (ceux des Français, des Bourguignons et des Visigoths), lorsque Alaric, ayant déplacé quelques Evêques et fait près de Pamiers, trancher la tête à Saint Volusien, évêque de Tours, le *Sicambre Clovis*, que sa femme *Clotilde* avait converti, vint, sous prétexte de venger le martyr, attaquer *Alaric*. Leurs *armées* se rencontrèrent à Vouillé (1) près de Poitiers, en 506 ou 507. Les deux partis combattirent avec une égale fureur. Les deux Princes s'étant reconnus aux coups affreux qu'ils portaient, piquèrent l'un contre l'autre, jaloux de mesurer leur force, leur courage et leur adresse. Le *Sicambre* l'emporta ; *Alaric* fut vaincu et perdit la vie, terrassé par *Clovis*, 94 ans après qu'*Ataulphe* avait établi ce royaume. — Sous ces rois, les subsides que les sujets payaient au trésor royal, n'étaient pas en argent, mais en fruits. Les officiers chargés de les recueillir, recevaient des propriétaires une partie de leurs grains, qu'ils renfermaient dans des greniers publics.

Clovis entra à Toulouse, et les Princes Goths qui parurent ensuite, régnèrent particulièrement au-delà des Pyrénées, (2) de sorte que le *Languedoc* se trouva n'être

---

(1) *Ascargorta* a mal écrit ce nom en mettant *Vouglé*.

(2) Il ne pouvait pas entrer dans le plan de ce léger ouvrage, d'y placer des détails historiques plus étendus, sur une époque où tant de divisions peu importantes existaient, et où l'on voyait une continuelle transmigration d'une foule de peuples. — Toutefois comme ces événemens ne sont point sans intérêt pour notre pays, je rappellerai qu'on en trouve un heureux développement dans le *Tableau de l'histoire d'Espagne, depuis la fondation de la monarchie, jusqu'au règne de Ferdinand* VII, par M. *Laffon-St.-Marc*, 2 vol. in-8°. — Des faits nombreux et très-embrouillés y sont judicieusement éclaircis, et racontés dans

Digitized by Google

qu'une dépendance ou une prétention des rois d'Espagne (1) jusqu'à ce qu'*Eudes*, duc de *Toulouse*, descendant par *Boggis* du sang royal de France, conquit et fonda autour de lui un nouveau royaume (2) qui, après diverses traverses, resta libre du vasselage féodal.

Mais tout cela ne regarde que très-faiblement notre Comté de Foix. Les anciens habitans de ces montagneuses retraites, ne s'occupaient de ces événemens que par droit de voisinage, et seulement pour se tenir en garde par leur courage, contre ces inhumains ravageurs, qu'on glorifie du nom de conquérans. Un pays composé d'une succession de collines, de montagnes et de vallées, faciles à défendre, surtout à cette époque, où la plaine de Saverdun, qui les précède, était toute plantée en

---

un style rapide, concis et élégant. — Voyez aussi t. 2, p. 140 et 141, de la *Statistique* Pyrénéenne de M. le chevalier Al. du Mège, ouvrage que j'ai déjà cité souvent avec plaisir, parce qu'il est aussi curieux qu'instructif.

(1) Ces rois étaient Visigoths et catholiques. Les Sarrasins qui étaient mahométans, chassèrent leurs sujets du Languedoc le 17 juillet 712. Vers la fin de 719, ils revinrent conduits par Zama pour reconquérir la Septimanie. Ils surprirent Narbonne; mais Eudes les défit aux environs de Toulouse en 721 et Zama fut tué. — En 716 Alahor, gouverneur de l'Espagne, était venu aussi tenter la même fortune. En 731 Abdéramene ou Abdérame, traverse les Pyrénées, entre dans les Gaules, fait main basse sur tout ce qui se présente; et deux victoires qu'il remporte sur le Duc d'Aquitaine, le mirent en possession du Languedoc et de la Gaule Lyonnaise. Mais il périt l'année suivante dans une bataille près de Poitiers.

(2) En avançant ce fait je m'étais trompé. *Eudes* n'eut pas besoin de *conquérir* des états, qui lui appartenaient par droit d'hérédité, ainsi que l'a prouvé D. Vaissette, en fesant mieux connaître ce prince, que les anciens historiens avaient peint comme un aventurier, qui avait profité des troubles du royaume pour s'emparer de l'Aquitaine.

Digitized by Google

forêt, presqu'impénétrable par sa sombre épaisseur, ne tentait guères leur apreté guerrière. Quelle armée aurait pu les traverser ou les tourner, pour aller s'exposer à périr dans ces gorges sauvages? Ainsi, la pauvreté de ces terres, peu cultivées alors, et la difficulté d'y pénétrer n'engageaient nullement ces ambitieux de pouvoir et de fortune, à venir y perdre le fruit de leurs prouesses aventureuses. Et tant mieux pour nos braves ancêtres! car malheur au peuple qui voit s'élever beaucoup de colonnes triomphales; il perd en bonheur au-delà de ce qu'il peut gagner en gloire. — Si cette idée là ne les retint point, du moins ils pensèrent qu'ils n'auraient rien à obtenir d'un peuple, qui, comme les Troglodytes, n'avaient ni villes, ni villages, afin de conserver sa fière et noble indépendance. *Horace* l'atteste dans ce passage. (Ode 24, liv. 3.)

Campestres melius Scythæ, etc.

Mais tu aimeras mieux que je te le traduise en français que de le citer en latin.

Ainsi l'on voit le Scythe, errant à l'aventure
Transporter avec lui ses roulantes maisons,
Où le Gète en commun recueillant ses moissons!
Là, chacun à son tour, se livre à la culture.
On dirait que les champs sans maître et sans clôture
Se plaisent à changer tous les ans de colons.

C'était une sorte de loi agraire perfectionnée. Horace ajoute sur les mœurs des Scythes et des Gaulois:

Là, jamais on ne vit les fils d'une autre mère
D'une dure marâtre éprouver la rigueur;
Abusant de sa dot, jamais l'épouse altière,
n'exerce sur l'époux sa tyrannique humeur;
Jamais elle n'écoute un rusé séducteur,

Digitized by Google

La mort suivrait de près le crime d'adultère.
La vertu des parens, richesse héréditaire,
La chasteté fidèle et l'amour de l'honneur ;
Tel est le vrai trésor qu'à tout autre on préfère.

Cet éloge brillant sous la plume d'un tel poëte, dut flatter les Celtes qu'il concernait, s'ils purent le lire. Tu as vu qu'ils fesaient peu de cas des belles lettres, et à cette époque encore, ils existaient dans des cavernes souteraines qu'il était difficile de découvrir. Ce ne fut que plus tard, qu'au rapport de Justin, les Grecs « dépouillèrent les Gaulois des contrées méridionales, de leur manière de vivre sauvage. Ils leur enseignèrent les premiers à cultiver leurs champs, à entourer leurs villes de murailles, et ce qui est encore plus utile à la vie, à terminer leurs différens par la voie de la justice, ce qu'ils ne fesaient auparavant que par la voie des armes ; en un mot, ils leur communiquèrent si bien leur politesse à toutes sortes d'égards, qu'on eut dit que ce n'était point la Grèce qui avait passé dans cette partie des Gaules, mais que c'était plutôt cette partie des Gaules qui avait passé dans la Grèce. »

Cette réforme s'introduisit par Marseille et elle pénétra difficilement dans des lieux, où l'on vivait sans aucun des arts, qui rapprochent les hommes, séparés chacun en famille, quoique cependant on fut uni par l'obéissance au même chef, qui commandait à divers cantons. Ces cantons quelquefois, fesaient chacun un peuple, une nation, une bourgade monarchique et non pas républicaine, comme on l'a prétendu de nos jours. La preuve que ces minces partages des localités doivent avoir eu lieu, c'est qu'*Appien* dit dans le deuxième livre *de bello civili*, que *Jules César* soumit quatre cents nations des Gaules. *Quatre cents !* N'y a-t-il pas apparence que par ces *nations*, il faut entendre, suivant la

Digitized by Google

remarque de Pelloutier dans son *Histoire des Celtes*, des cantons, (1) ou tout au plus des peuples composés d'un petit nombre de cantons, ainsi que les Boïens, dont *Pline* parle, étaient divisés en cent douze tribus?

Quoiqu'il en soit de la justesse de cette observation, en l'année 700, les Maures ayant attaqué l'Aragon, un chevalier de nos montagnes, qui en fut instruit, accourut sur eux, les repoussa; et par reconnaissance de ce service signalé, les Aragonais le nommèrent leur roi. (2) Ses fils régnèrent jusqu'à *Don Alphonse*, qui mort sans enfans, eut *Don Ramire* pour héritier. Un petit fils de *Don Ramire*, nommé *Don Gripholos*, (3) épousa une

(1) Ce qui confirme, cette remarque c'est que Jules César, dit lui-même dans ses *commentaires*, que *cent* cantons des Suèves, peuple (nomade), s'étaient transportés sur les bords du Rhin. *Et Polybe* ayant avancé que Tibérius Gracchus détruisit *trois cents* villes des Celtibères; Possidonius se moquant de lui dit que pour faire sa cour à Gracchus, il avait donné le nom de villes à toutes les tours de défense qu'il avait rencontrées.

(2) J'aime la vérité par-dessus tout; aussi je dois avouer que j'ignore d'où Olhagaray, qui me servit de garant en 1803, a tiré cette tradition. Le royaume d'Aragon n'exista qu'en 1035, que Don Sanche II, dit *le Grand*, roi de Navarre, le donna à Don Ramire son fils naturel. — Cependant Olhagaray doit avoir eu quelque autorité pour avancer ce fait. A la date où il le place, ce chevalier *Foxéen* aurait été père ou grand père de *Pélage*, le seul roi, auquel on puisse le rattacher; mais rien ne justifie cette supposition. Quand à moi, en écrivant ce voyage, je dus adopter avec empressement un trait pareil, que je croyais véritable: et je me justifie assez de ma crédule confiance, en m'en accusant aujourd'hui avec franchise.

(3) C'est encore Olhagaray qui a été mon guide; et j'avoue que j'aurai bien voulu retrouver ce Don Gripholos, que je n'ai pu rencontrer nulle part. Quoiqu'il en soit, *son fils Arnaud*, épousa *Arsinde*, fille unique d'*Alfred II*, comte de Carcassonne et de Razés, auquel par suite de ce mariage, il succéda en 934.

Digitized by Google

dame de Carcassonne. De ce mariage naquit Arnaud, dont les descendans régnèrent sur les Comtés de Barcelonne, de Narbonne et de Carcassonne, illustre tige de nos comtes de Foix, qui remontait à *Oliba*, issu de la famille de *St. Guillaume*, Duc de Toulouse. *Oliba* était Comte de Carcassonne et du Razés en 819.

Je passai à *Canté*, village qui dépendait autrefois des possesseurs du château de Roudeilhe, de ce lieu agréable, où j'avais promis d'aller, pour cette nuit, demander un asile. Avant d'y arriver je fus salué par un bon ténancier, assis sur un banc devant sa campagne, j'ai presque dit sa baraque, qu'on peut trouver un peu chétive, mais où se conservent encore des vertus héréditaires et d'honorables souvenirs. C'est la demeure de M. *Fournier*, nom estimable et très-révéré dans tous les environs. C'est *peut-être* dans cette masure, (1) située comme Saver-

(1) Je ne sais pourquoi le compilateur d'un article inséré dans la *Biographie Toulousaine*, dit à la fin du tome 1:er, p. 248 : » La plupart des écrivains étrangers au Languedoc, qui ont écrit » sur la vie des Papes, ont dit que *Bénoit XII était natif de* » *Saverdun* ; cependant un auteur du pays, *Nicolas Bertrand* » et *Platine*, assurent qu'il était *Toulousain*. » Cette assertion est bien positive, sans être bien exacte, et il y aurait erreur des trois côtés, si le nécrologiste ne s'était pas seul mépris. Dom Vaissette, *l'art de vérifier les dates*, et *tous* les biographes, sont d'accord sur ce point, *il naquit à Saverdun* ; et si dans une inscription placée à Rome on lit : *Benedictus Papa XII Tolosanus, etc.* Cela ne confirme point qu'il était de Toulouse; c'est seulement une extension, comme qui dirait, du *Diocèse de Toulouse*. Il est même probable que *Nicolas Bertrand* et *Platine*, (puisque *Platine* y a, *etc.*) n'ont pas prétendu davantage. Au reste,

Ce Monsieur le baron de Lamothe Hautencourt,
Ou Lamothe-Langon, ou Lamothe tout court,

Auteur de plusieurs romans médiocres, invoque là une singulière autorité! Voici ce qu'on en dit dans les notes sur la *biblio-*

Digitized by Google

dun, dans l'ancien *diocèse de Toulouse*, que naquit *Jacques Fournier*, moine de Citeaux, qui fut nommé Pape le 20 décembre 1334, sous le nom de *Bénoit* XII. Sa famille était peu connue, ce qui a engagé quelques auteurs à avancer, l'un (l'abbé de Baral), qu'il était fils d'un *meunier*; l'autre, (l'abbé de Feller,) que son père était *boulanger*. Le *Dictionnaire historique* ajoute encore à ces détails, sans doute peu exacts, une nouvelle supposition, en s'exprimant ainsi. — « *Bénoit* XII, appelé » *Jacques de Nouveau*, surnommé *Fournier*, peut-» être parce que son père était *boulanger*. » -- Le Dictionnaire se trompe, *Fournier* n'était pas un *surnom;* (1) c'était son nom de famille. C'est *Novelli* (et non pas *Nouveau* qui était un surnom, ou du moins un nom emprunté. Il ne l'adopta qu'en considération du cardinal *Arnaud Novelli*, (2) son oncle maternel, auquel il succéda en 1311, dans le grade d'abbé de Fonfroide, au diocèse de Narbonne. La tradition du pays porte que le père de

---

thèque de *Du Verdier*: « l'ouvrage de *Bertrandi* est *plein* de » *fables*, jusqu'au temps de Raymond, comte de St.-Gilles, » quand aux temps suivans, l'auteur a parlé d'après la chronique » de *Guillaume* de *Puylaurens* et de *Bernard* de la *Guionie*, » évêque de Lodève, qu'il n'a presque fait que transcrire. » Voilà certes un auteur *du pays* qui offre une bonne et belle autorité !....

(1) Ce nom existe encore. — Au reste on voit au sujet des surnoms, une aventure glorieuse à rappeler. *Jean* de *Montigni*, premier président au parlement, fut surnommé *le Boulanger*, en reconnaissance des blés qu'il *fit* venir à Paris pendant une famine et qui conservèrent la vie à ving-cinq ou trente mille personnes. *Voilà de ces actions*, dit Mézéray, *dont je voudrais qu'on tachat d'éterniser la mémoire par des médailles.*

(2) Un *Arnaud* de *Novelle* était officier de Toulouse et professeur de droit en 1286. L'i de *Novelli* aura été ajouté en Italie.

Digitized by Google

Bénoit XII, était à la fois *meunier* et *boulanger* à Saverdun, ce qui arrivait souvent dans ce temps-là. Mais puisque sa mère se trouvait sœur ou proche parente d'un cardinal, il est probable que ce pape n'était pas d'une extraction aussi obscure qu'on l'a prétendu. Sa famille pouvait être pauvre et cependant tenir un rang honorable dans la Société. Elle existe encore, portant le simple nom de *Fournier* avec un juste orgueil, parce qu'elle est restée toujours aussi simple, aussi modeste, aussi considérée qu'alors. L'histoire fait un grand éloge de ce Pape, qui réforma plusieurs abus, fit réparer quelques scandales et donna l'exemple de la sagesse, de l'ordre, de l'économie et de la modestie (1) dans le rang le plus éminent. Il décéda à Avignon, le 25 avril 1342, dans le palais qu'il y avait fait construire, et fut inhumé dans la cathédrale de cette ville.

Toujours fidèle à la vertu,
Ayant tous les dons en partage,
Bénoit mourut, comme un vrai sage
Voudrait avoir toujours vécu.

Son frère avait une fille, que par ambition plusieurs grands seigneurs désiraient épouser; mais Bénoit XII refusa de la leur accorder, et il la maria à Toulouse, à un simple négociant prudent et honnête. Les deux époux étant allés le visiter, il les accueillit à merveille et les congédiant au bout de quinze jours, il leur dit en leur fesant cadeau d'une modique somme : *Jacques Fournier, votre oncle, vous fait ce petit présent; à l'é-*

(1) Ce Pape a laissé divers écrits; cependant *Du Verdier*, ni *La Croix du Moine* ne font aucune mention de lui, dans leurs *Bibliothèques Françaises*, qui parurent presque simultanément en 1584, c'est-à-dire 242 ans après la mort de cet illustre Pape; et ce n'est pas le seul oubli qu'on remarque dans l'un et dans l'autre.

Digitized by Google

gard du Pape, il n'a de parens que les pauvres et les malheureux. — Ces charitables sentimens sont restés inaltérables depuis des siècles dans cette bonne famille, qui habite toujours ce petit domaine, situé sur le penchant de la colline, près du château de Roudeilhe, entre le village de Canté et Saverdun. Ils y cultivent eux-mêmes, cette propriété, qu'ils n'ont ni agrandie, ni diminuée. Tu sens que ce fut avec empressement, plaisir et respect, que je rendis son salut à ce brave homme;

Et je parvins à ce charmant château
Où les Grâces font leur retraite,
Où tout inspire le poëte,
Soit qu'il admire ce coteau
Digne du crayon de Vateau,
Soit qu'il contemple cette plaine
Que l'Arriège aux flots d'or abandonne avec peine,
Pour s'en aller modestement,
Enfler les eaux de l'immense Garonne,
Qui tressaille, murmure, et s'agite, et bouillonne,
Et qui devient dans le même moment
Plus rapide et surtout beaucoup plus *fanfaronne.* (1)

Roudheilhe est une habitation très-agréable, quoiqu'il n'y ait ni parc, ni aucun de ces *jardins chinois*, qu'on a l'injuste complaisance d'appeler *jardins anglais*, je ne sais pourquoi; car enfin les Anglais, qui voudraient pouvoir tout envahir par d'audacieuses usurpations, n'ont d'autre mérite que de les avoir imités, peut-être même perfectionnés; mais non pas inventés.

Dans ce château qui n'offre rien d'antique,
On ne voit point de demeure gothique,
Ni pont-levis, ni ces larges crenaux
Toujours armés d'inhumains fauconnaux,

(1) Expression dont Chapelle s'est servi pour caractériser le cours tumultueux de ce fleuve, et peut-être aussi pour faire une épigramme.

Digitized by Google

Ni parapets, ni fossés, ni tourrelles;
Mais pour charmer le goût des amateurs,
Force gazons et frais tapis de fleurs
Où vont jouer de tendres tourterelles.

C'est la nature dans toute sa pompe ou pour mieux dire dans son aimable et gracieuse simplicité. Et à l'entour quel magnifique paysage! comme du haut de ce vaste domaine l'œil se perd avec délices!... D'un côté l'on apperçoit l'imposante chaîne de ces immenses Pyrénées, qui nous séparent de l'Espagne; de l'autre est cette vaste plaine qui s'étend vers Toulouse..... Toulouse! que j'appercevais au loin!.... Toulouse!.... ancienne nichée de Troubadours où force m'a été de laisser ma Troubadourice (1).... A cette idée mes yeux pétillèrent, mon sein se gonfla et je ne pus m'empêcher de soupirer!....

Un peu sur la droite, en détournant le regard de cette ancienne ville, que tu habites en ce moment, est une élévation prolongée de terroir, qui nous cache cet admirable, ce généreux, ce superbe canal du Languedoc, véritable création du génie de Riquet, (2) homme

(1) *Troubadourice*, on trouvera plus bas une tirade en vers, où l'emploi de ce mot est excusé et peut-être même justifié.

(2) Envain on prétendrait qu'autrefois, l'Océan se joignait à la Méditerrannée, par une communication, qu'indiquent encore les terres sabloneuses des environs de Bordeaux, et les terres basses qui sont près de Narbonne. Si cette opinion de quelques géologues est bien vraie, cette utile communication s'était perdue depuis si long-temps, qu'on n'en conservait pas même le souvenir, lorsque Riquet parvint à la rétablir, et méditant sur la possibilité de réunir par un canal, les deux mers; il exécuta ce que d'autres n'avaient fait que soupçonner. Il alla même beaucoup au-delà des prévisions, par la réalité. Création hardie, l'une des merveilles, qui ont honoré le grand siècle de Louis XIV, de ce Roi qu'on ne saurait jamais trop louer, qu'on déprimera toujours trop.

Digitized by Google

immortel, si digne d'être à jamais célèbre; de ce canal si beau et si utile, qui fit dire à Boileau :

» J'entends déjà frémir les deux mers étonnées
« De voir leurs flots unis aux pieds des Pyrénées. »

A la vérité le vaste bassin de St.-Féréol qui les alimente est dans la *Montagne noire*, mais les *Pyrénées* n'en sont pas très-loin et *la Montagne noire* n'en est qu'une sentinelle avancée. C'est là qu'on voit, qu'on admire particulièrement ce grand ouvrage, ces épaisses murailles, ces larges robinets et ces sites agrestes qui entourent la Rigole et que nous irons un jour visiter ensemble. Tu verras toutes ces étonnantes merveilles qui sont bien l'œuvre de Riquet.

Ce beau lac de *Mœris*, immense réservoir
Qui contenait le Nil dans son vaste rivage,
Et du grand Sésostris signala le pouvoir,
Ne s'aurait l'emporter sur cet utile ouvrage.

Ce n'est pas que j'ignore que cette jonction des deux mers, avait déjà été apperçue sous les premières races de nos rois et même désirée par Charlemagne; que renouvellée dans les Conseils de François I.er et de Charles IX, cet admirable dessein échoua de nouveau sous les règnes trop agités d'Henri IV et de Louis XIII. En 1617, Jacques Cassan, dans son *panégyrique ou discours sur l'antiquité et excellence du Languedoc*, appelait de tous ses vœux cette riche création. Ces paroles sont remarquables : « Que si, dit-il, par une dépense » vraiment royale, les deux rivières de Carcassonne et » de Tholose (l'Aude et la Garonne) se pouvaient joindre » et *si l'artifice pouvait produire un si grand chef-d'œu-* » *vre*, ce serait un bien inestimable à toute la France, » et le commerce bien plus florissant dans tout le ro- » yaume. » — Quelques années auparavant, Pierre Renau,

Digitized by Google

était venu en 1598, par ordre du Cardinal de Joyeuse, examiner la possibilité d'un projet qu'on avait présenté. Mais dans ce plan, il n'était question que d'emprunter à l'Arriège, ses eaux qu'on aurait prises dans le point le plus élevé, pour les conduire aux pierres de Naurouse, d'où elles seraient venues à Carcassonne se réunir à celles de la rivière de l'Aude. Les vérifications qui furent faites n'eurent d'autre résultat utile, que de faire espérer qu'un jour les obstacles pourraient être vaincus par un génie habile. — En effet, ce génie se présenta plus tard; et de même que Pythagore, Héraclite du Pont et Copernic, avaient présumé que le soleil était immobile au centre du monde, ce que Galilée démontra; de même *Pierre-Paul Riquet,* baron de *Bonrepos,* allant au-delà de tout ce que ses prédécesseurs avaient imaginé, conçut un plan plus vaste; il le conçut et l'exécuta! Fesant contribuer une grande partie des escarpemens ou monticules de la Montagne noire, il les assembla et enchaîna par une forte maçonnerie, dans le bassin de St.-Féréol, à une lieue de *Sorèze,* et, protégé par le ministre Colbert, et par un roi plus grand encore que le ministre, il enfanta en 1662, ce canal,

» Chef-d'œuvre qui vainquit les monts, les champs, les ondes,
» Et joignit les deux mers qui joignent les deux mondes. (DEL.)

C'est à cette jonction, que la colline dérobe à nos regards, c'est-à-dire à Naurouse, où aboutissent les eaux qui alimentent les deux côtés de cette merveilleuse navigation, qu'on avait projeté d'élever un monument, pour lequel le président de Bonnier, avait fait une belle inscription latine en huit vers, qu'on peut rendre ainsi :

Pilotes, qui chargés des trésors des deux mondes,
Sur ces flots étonnans voguez avec succès,
Dites : vive Louis, qui fait voir aux Français
Des vaisseaux *sur* des monts, et des ponts *sous* les ondes.

Digitized by Google

L'inauguration de ce magnifique canal (qui pourra être imité, même embelli, mais jamais surpassé pour l'étendue de son cours, pour son importance et pour son utilité), fut faite à Castelnaudary, le 19 mai 1681. M. le Cardinal de Bonzy, archevêque de Narbonne, y présida. Riquet était mort l'année précédente, ayant dépensé toute sa fortune et laissé à ses enfans pour tout héritage, sa gloire et deux millions de dettes!!! Mais les dettes furent acquittées, et ce canal était devenu un riche patrimoine, quand l'insatiable *Nation*, dont les usurpations se rencontrent partout, s'en empara injustement!

Du même côté, et assez près de cette riante colline dont je viens de te parler, on distingue les ruines blanchâtres du riche couvent de Boulbonne, récrépies depuis peu, et les noirs débris de l'ancien château de Terraqueuse, où nous sommes allés ensemble jouir du plus doux accueil, dans cette modeste chartreuse que M.me la Comtesse de Paulo y a fait construire avec les matériaux qui échappèrent a l'incendie révolutionnaire. Ces deux habitations si différentes, se trouvaient situées à très-peu de distance l'une de l'autre, entre les deux rivières de l'Ers et de l'Arriège, au milieu d'une foule de prairies, de vignes, de bosquets et d'immenses champs de seigle, de maïs et de blé, qui forment entr'eux d'harmonieux et suaves contrastes, et sont la preuve d'une riche fécondité.

Des bois touffus présentent à l'entour
Uu vaste et tutélaire ombrage;
Et tandis que dans leur ramage
Philomèle et Progné soupirent tour-à-tour,
Le zéphire y marie, à leur chanson d'amour,
Le bruit léger du mobile feuillage.

On me fit aussi découvrir la ville de Mazères, où je

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
LYON
* 1933 *

Digitized by Google

Fac-simile de Mr. Laurent Anglorel de La Beaumelle

Madame

Votre très humble & très obéissant
serviteur La Beaumelle

Fac-simile de Mme. de La Beaumelle née de Lavaysse.

Lavaysse La Beaumelle

Fac-simile de Mr. de La Beaumelle fils, Littérateur, Colon
du Génie

Je vous embrasse

La Beaumelle

Lithog par M. Rocher

Digitized by Google

suis allé souvent récréer ma jeunesse et jouir des droits de l'hospitalité, chez M. de Labaumelle et sa sœur M.me Gleizes, que tu as vus à Saverdun. Leur père fut un des plus habiles antagoniste de l'universel et dangereux Voltaire. Il avait de vastes connaissances, d'aimables qualités personnelles, beaucoup de cette *patience* que Buffon appelait *l'aptitude au génie* et infiniment d'esprit. Sa traduction de Tacite, qui n'est pas encore publiée, aurait, je pense, obtenu de succès, et il ne lui manqua pour être mis au rang de nos écrivains les plus distingués et les plus célèbres, que d'avoir pu traverser la vie sans de fatales et pénibles querelles, en se livrant paisiblement à ces *Belles-lettres*, à ces *lettres*, qu'on a appelées *humaines*, parce qu'en général elles rendent plus *humains*, plus sensibles et meilleurs ceux qui les cultivent; à ces *lettres* délicieuses, qui nous enchantent ou nous consolent et qu'il aimait, à ces *lettres* qui firent toute l'occupation de sa trop courte existence. C'était un ennemi dangereux que ce Voltaire, aussi violent qu'Archiloque dans ses haines nombreuses; chef d'une secte novatrice, sur laquelle il dominait par ses talens et son caractère; génie universel, quoique frivole; ne trouvant pas toujours de bonnes raisons pour défendre ses erreurs et combattre ses adversaires, mais ayant toujours à foison de l'esprit et des grâces; il les accablait d'injures, de sarcasmes et d'outrages.

Jamais il n'employa cette douce critique
Qui produit à-la-fois et les fruits et le miel;
Mais s'enivrant d'amertume et de fiel,
Il y trempait les traits de sa muse caustique.

En 1218, Roger IV, comte de Foix, qui *disposait son ménage à sa maison de Mazères, où il faisait son plus grand séjour, servant Dieu et bien-*

Digitized by Google

faisant aux hommes, y mourut par une fièvre lente, ayant régné 44 ans, laissant à ses sujets un indicible regret de la perte de leur Seigneur, Prince sage, modéré, valeureux, patient, doux, pieux. Il était âgé de 70 ans.

Vers 1207, le roi des îles Baléares, (depuis Majorque et Minorque) appelé *Jacques*, par Olhagaray, et *Jean*, par la carte de Candale, âgé de 18 à 20 ans, Prince *fort beau et agréable, grand chasseur de lièvres, couvert d'une casaque de coton parfilée d'or, la tête nue, ses blonds et longs cheveux ondoyans sur ses épaules, tenant un dard au poing, d'une beauté admirable, jointe à une sagesse et modestie indicible;* ayant reçu dans sa cour, Roger, fils de Raymond I.er, comte de Foix, il le prit tellement en amitié, qu'il voulut l'accompagner. Ils arrivèrent ensemble à Mazères, où l'on fut surpris de sa taille, de son air, de son riche costume, *il surpassait en beauté tous les Princes de son temps, et en bonté et sagesse, amitié et libéralité, il n'avait pas son pareil.* Raymond l'accueillit à merveille. Il le mena à Pamiers et à Foix. Sa femme et sa fille *Esclarmonde*, étaient dans cette dernière ville. Le roi Baléare, fut à son tour surpris de l'éclatante beauté de la sœur de son ami; il la demanda en mariage et l'obtint, malgré le profond chagrin de sa mère, qu'une si lointaine séparation affligeait vivement.

Dix ans après cette époque, Raymond, comte de Toulouse, ayant au mois de septembre, repassé les Pyrénées, à la tête d'un corps d'Aragonais et de Catelans, pour venir reprendre ses états, qu'avaient conquis Simon de Montfort, et s'être réuni à son neveu Bernard III, comte de Comminges, à Roger

Digitized by Google

Bernard, fils du comte de Foix et à plusieurs Seigneurs de son parti, alla surprendre, attaquer et défaire un corps de troupes de son rival, qui s'était emparé du château de Mazères.

En 1380, Charles VI, roi de France, *venant de faire une chevauchée sur la Bourgogne, et de visiter le pape Clément VII*, arriva à Toulouse, où étant allé chasser dans les environs, il s'égara en parcourant la forêt de Bouconne. La frayeur le saisit et il fit un vœu, qu'il réalisa dès qu'il eut échappé au péril dans lequel il se trouvait, en créant un Ordre de *l'Ordination de la Ceinture de l'Espérance*. Il écrivit à Gaston-Phœbus, gouverneur de la province de Foix, qui, le 1.er janvier 1390, quitta sa maison de Mazères, *qu'il avait naguères fait rebâtir*, et vint joindre le Roi, avec une suite magnifique, composée de 600 chevaux, parmi lesquels il y avait 200 chevaliers ou écuyers. Les habitans de Toulouse qui l'affectionnaient, à cause qu'il s'était toujours montré leur protecteur, lui firent une réception solennelle. Le Roi l'accueillit avec amitié et l'embrassa; Gaston qui était un Prince des mieux faits de son temps, marcha avec beaucoup de majesté, tête nue et les cheveux épars; car on remarque qu'il ne portait jamais de *chaperon*. — Le Roi lui promit d'aller le voir à Mazères et il tint parole. Ce fut alors fêtes sur fêtes, et Charles VI prit surtout un grand plaisir à voir les Seigneurs Français et Gascons s'exercer à l'envi à la lutte, à jetter le dard ou la pierre et à divers autres jeux militaires. Une couronne d'or était destinée à celui des chevaliers qui lancerait le mieux le javelot. Le Roi voulut y prendre part et il s'en aquitta si bien, que par justice ou faveur, il obtint le prix, qu'il abandonna à ceux qui avaient concouru avec lui.

Digitized by Google

Mazères était resplandissante de luxe, de joie et de plaisir. Tous les jeux, tous les genres de spectacles connus à cette époque, furent prodigués au Roi, par l'aimable Comte, entr'autres cette lutte barbare et cruelle, reléguée aujourd'hui en Espagne et dont on ne conserve que l'ombre dans quelques villes du Béarn. Permets moi d'en essayer une description.

On entendait mugir les Taureaux indomptés;
Soudain le peuple accourt à flots précipités.
Le signal est donné : furieux et superbe,
Et sous un pied nerveux foulant et broyant l'herbe,
Un Taureau par la faim, par la rage excité,
S'élance dans l'arène, et d'un œil irrité
Il contemple, surpris, l'ennemi qui le brave.
Bientôt son fier rival, aussi prudent que brave,
Le poignard d'une main et de l'autre un drapeau,
Irrite en voltigeant, le farouche Taureau.
Elancé, souple, adroit, il avance, il recule :
Il fuit, c'est le Zéphir ; il combat, c'est Hercule.
Le monstre furieux qu'anime l'étendart,
Le poursuit de son front orné d'un double dard.
Par ses longs beuglemens, par son écume immonde,
Il ressemble à l'Etna qui vomit et qui gronde.
Rien ne peut ralentir son ennemi léger,
Qui muni du drapeau qu'il a fait voltiger,
L'offre à l'œil abusé du Taureau qui s'élance,
Et qu'au même moment il frappe de sa lance.
Le monstre, frissonnant sous le coup douloureux,
Recule, frappe l'air de mille cris affreux ;
Son sang à flots pressés et jaillit et bouillonne;
Mais l'aspect de ce sang l'anime et l'aiguillonne :
Haletant, l'œil en feu, de sueur tout baigné,
Sur son heureux vainqueur il se rue indigné.
Le drapeau désormais n'a plus rien qui l'étonne;
Son rival a pâli : tout le cirque frissonne :
Le guerrier voudrait fuir : un instant, un seul pas
Sépare encor de lui le monstre et le trépas.

Digitized by Google

Lorsque, jetant au loin le drapeau tutélaire,
Qui du Taureau fougeux a trompé la colère,
Il se tourne, il bondit, et par un double effort,
Le franchit, et le perce et lui donne la mort.

Phœbus-Gaston avait fait par testament, une donation de ses domaines, au roi de France. Mais ce testament fut sans valeur, le Béarn et le comté de Foix, ne pouvant pas être aliénés et devant toujours appartenir, par succession, au plus proche parent. Cependant vers le milieu de cette même année 1390 (et non pas 1391), Phœbus-Gaston étant mort à Orthez, le Roi disputa cet apanage au vicomte de Castelbon, légitime héritier; il prétendit qu'il avait prêté cinq mille livres à son cousin Gaston, et le sieur de La Rivière, fut envoyé pour s'emparer de ses Etats. Il entra d'abord à Mazères, qui ne put faire résistance; mais tout s'arrangea bientôt.

Ce Vicomte mourut en 1397, et le Roi de France dispute encore à *Elisabeth* (ou *Isabelle*) *de Foix, sœur germaine* du vicomte *Mathieu de Castelbon*, épouse d'*Archambault de Graisly*, la possession de ces belles provinces. Le comte de *Sancerre*, connétable de France, entra à Mazères avec une grande armée et de séduisantes protestations de maintenir tous les priviléges. Mais tout le reste du comté de Foix se souleva, et le Connétable fut vaincu, chassé et *galoppé si pressément*, dit Olhagaray, *qu'il laissa son bagage pour gage.*

Nouvelle saisie en 1398, par Colard d'Estouteville, seigneur de Torchi, sénéchal de Toulouse, qui se rendit à la tête d'un corps de troupes, à Saverdun et à Mazères, et les força à prêter serment de fidélité au roi de France; il s'empara ensuite de Pamiers et autres lieux, et ce ne fut qu'au mois de mai 1401,

Digitized by Google

(suivant D. Vaissette, qui n'est pas bien d'accord pour les dates avec Olhagaray), que le Roi accorda toute main-levée et termina par une paix honorable, ses longues dissensions, avec son illustre vassal. Je dis *vassal*, quoique le Béarn et le comté de Foix, fussent des états indépendans; mais le captal *Archambault* et sa femme *Isabelle* de *Foix*, ayant consenti à faire *hommage* de leurs souverainetés, ils devinrent réellement vassaux du roi de France.

En 1436, suivant Olhagaray, et en 1437, suivant l'*abrégé chronologique des fiefs*, mourut à Mazères, *Jean*, comte de Foix, fils d'Archambault, (1) prince fameux, brave, sage et puissant, laissant en bas âge son fils Gaston III, qui épousa plus tard *Dona Eléonara*, Infante d'Aragon.

En 1484, nouvelles discussions dans la maison de Foix. *Magdelaine* de France, princesse de *Viane*, et sa fille *Catherine*, prétendaient que cette dernière devait hériter par la mort de son frère Gaston Phœbus II (et non pas *François Phœbus*), de la succession au royaume de Navarre et aux domaines de la maison de Foix. *Jean de Foix*, vicomte de *Narbonne*, leur oncle paternel, soutenait qu'ils lui appartenaient, et il commença par vouloir s'en emparer. *Mazères*, quoique bien affectionnée au vicomte de Narbonne, qui avait long-temps séjourné dans son sein, ne se déclara point pour lui et résolut de rester fidèle à *Catherine*, et de lui fermer les portes, s'il se présentait. Il arriva cependant avec son armée devant cette ville, qui aurait sans doute pu faire une longue résistance, sans la trahison d'un nommé

(1) Le 6 décembre 1415, il avait signé au château de Mazères, un traité de paix avec Bernard VII, comte d'Armagnac.

Digitized by Google

Romengas, qui ayant pris les clefs de *Jean Prat*, consul, alla ouvrir secrètement. On entra aussitôt sans coup férir et sans effort, et on se glissa par surprise, dans le château, ou *Adémar Syrven* commandait. Dès que le Vicomte se fut mis en possession de Mazères, qui était *une ville en fort belle assiette, propre pour la guerre, bien fortifiée*, il incommoda toute la plaine et il put aisément aller attaquer le château de Montaut, que *Bernard* de *Vigneaux* de Lézat, sieur de *Lespinasse*, tenait et qu'il rendit facilement. Il s'avança ensuite vers Pamiers. Sur ces entrefaites, Charles VIII, envoya le cardinal de Foix et l'évêque d'Alby, pour appaiser ce différent; ils furent d'abord nantis des places, villes et châteaux de Saverdun, Mazères, Montaut, Montbrun, Calmont et Tarascon, dont ils confièrent la garde au vicomte de Narbonne, (ce qui n'était pas très-régulier), et l'on assigna le château de Mazères à Marie d'Orléans, femme du vicomte, pour sa demeure et celle de *Mademoiselle de Narbonne sa fille*. Marie d'Orléans établit sa résidence dans ce château, et en l'absence de son mari qui alla à la cour, elle se qualifiait de *Reine de Navarre, comtesse de Foix et de Bigorre, Lieutenante-générale du très-haut et puissant Prince, Monseigneur le Roi de Navarre, comte de Foix et de Bigorre*. Ainsi elle était *Lieutenante-générale* de son mari, qui prétendait à tous ces titres.

C'est à Mazères que naquit, le 10 décembre 1489, de *Jean* de *Foix*, vicomte de *Narbonne*, et de *Marie d'Orléans*, dont je viens de parler, le fameux *Gaston de Foix*, duc de *Nemours*, qui périt si malheureusement, par une imprudence héroïque, dans sa vingt-

Digitized by Google

troisième année, le 11 avril 1512, à la bataille de Ravenne, qu'il avait gagnée.

Lorsque la Mort, de ce héros
Borna les nobles destinées,
Par le nombre de ses travaux
Elle avait compté ses années.

Louis XII, son oncle, disait de lui avec affection et vérité : « Gaston est mon ouvrage, c'est moi qui l'ai » élevé et qui l'ai formé aux vertus qu'on admire » déjà en lui. » Il était l'idole des soldats et même des peuples. C'est dans sa bouche que Florian, qui l'a fait figurer dans son joli roman d'*Estelle*, (1) a mis

(1) Ce jeune héros a encore été mis en scène dans un joli roman de Madame de Willyamor, intitulé *Léonore de Grailly et Gaston de Foix*, en 2 vol. in-18, 1797. Il est impossible de lire un ouvrage plus attachant et fait pour inspirer un plus vif intérêt. L'héroïne a été élevée dans un château du Béarn, avec le jeune prince, qui était parti pour l'armée, où l'attendaient la gloire et la mort. Séparés par une différente destinée, ils pensaient constamment et innocemment l'un à l'autre. Triste et désolée de l'absence du brave Gaston, sa sensible amie chantait dans une des sombres allées du parc :

O ma retraite ombreuse et verdoyante,
D'un noble enfant tu protégeas les jeux :
Sous ces rammeaux la fauvette qui chante
L'a vu sourire à ses accens joyeux :
S'il gravissait contre la roche aride,
Faible, tremblant, il essayait ses pas.
En ces essais comme il était timide !
Et maintenant il lui faut des combats !

Auprès de lui plaintive *Léonore*
Tes jeunes ans coulaient dans le repos :
Il est parti.... peux-tu te plaindre encore !

Digitized by Google

ce mot tendre et délicat, si digne de lui : *Je ne suis riche que lorsque je donne.* — Ce bon, cet excellent prince avait parfaitement raison, et tu penses comme lui,

Qu'en soulageant par des bienfaits
Du pauvre languissant la pénible misère,
Jamais l'humanité ne peut se satisfaire,
Et ne croit s'acquitter jamais.

En 1492, *Marie*, sœur de *Gaston*, mourut à Mazères, dans le même château, dont le *brûlement eut lieu par la sottise d'une nourrice*, l'année suivante. Le feu prit si vîte, que tout fut bientôt consumé; il fallut du côté de la ville, rompre la muraille pour sauver les deux enfans qui y étaient, (*Gaston* et sa sœur *Germaine*, qui fut depuis seconde épouse de *Ferdinand*, roi d'Espagne, veuf de la fameuse *Isabelle.*) « On croit, (dit Olhagaray) » ce qui ne serait pas difficile à trouver, qu'en ce » grand puits, qui n'a pas de pareil en ce pays, » la plupart des richesses y furent jetées. »

Mazères alors était fière de sa destinée. « La » lumière de ces grands soleils et la naissance de » ces potentats, éclairait cette ville et la rendait » célèbre. » Aussi quoiqu'elle fut au détroit du Comté de Foix, *ce qu'on n'a jamais nié*, les Mazériens soutenaient qu'ils n'en étaient plus, qu'ils ne

---

Déserts ne sont le séjour des héros.
Doux souvenirs, de notre premier âge
Tout vous retrace et vous rappelle ici :
Là, ce ruisseau, ce moulin, ce bocâge.....
Mais c'est en vain qu'y cherche mon ami.

Germaine de Foix, sœur de Gaston et reine d'Espagne, joue aussi un rôle dans ce charmant ouvrage.

Digitized by Google

devaient pas être soumis aux *lois, tailles et coutumes du Comté*, cette ville en ayant été distraite pour être jointe à la maison de Narbonne, qui y avait transporté sa demeure, *établi sa justice et ses officiers*. Ce fut en 1494, que cet arrangement fut terminé. (1)

En 1556, *Antoine* de *Bourbon*, mari de *Jeanne* d'*Albret*, reine de Navarre, vint voir son Comté de Foix, *où il fit prêcher partout*, dit Olhagaray, *faisant son plus grand séjour en la cité de Pamiers et ville de Mazères*.

La guerre continuait; car c'est malheureusement, ce qu'on trouve toujours dans l'histoire : guerres, disputes, divisions, dissentions, discordes, combats, batailles!... continuellement des batailles! Ah je suis bien sur celà, de l'avis du prince Henri de Prusse, à qui l'on disait : « Est-il de bonheur comparable à celui » d'un général qui vient de remporter une victoire? » — *Ce bonheur est grand*, répondit-il, *mais il y a le lendemain, la visite de l'hôpital*. — Mot vraiment sublime, et qui suffirait seul pour faire la gloire de ce Prince.

La reine *Jeanne* était opiniâtrement occupée à faire triompher le protestantisme en Béarn, quand ceux de la religion du Comté de Foix, firent une assemblée à Mazères, où assistèrent les vicomtes de *Caumont*, (c'est-à-dire de la petite ville de Calmont), les sieurs d'*Audon* (ou d'*Audun*) de *Saint-Léon*, de *Cubières*, qui prirent la résolution d'aller joindre l'armée des Princes, avec 1500 soldats qu'ils avaient réunis; lesquels avant de partir « mirent le feu à

(1) Le vicomte de Narbonne eut en outre, les villes de Saverdun, Montaut et Gibel, baronie inaliénable, qu'il ne pouvait ni vendre, ni donner, à autre qu'à ses propres enfans.

Digitized by Google

» Ceville, couvent de Boulbonne, sur la fin de sep-
» tembre, les moines ayant eu le loisir de conser-
» ver leurs ornemens et richesses, s'étant de bonne
» heure retirés, tant à Saverdun qu'en Beau-Puy. »
La même nuit de leur départ, l'autre parti se saisit de Mazères où l'on appela le sieur de Marquien, pour y commander, au nom du Roi de France. Les catholiques furent rappelés. Le 23 mars 1568, la paix fut signée entre le Roi et les Princes; le vicomte de Caumont, vint au mois de mai la faire publier dans le Comté de Foix et à Mazères, mais le sieur de Bellegarde, commandant des troupes, ayant voulu lever des *impositions de deniers*, afin *de payer ceux qui leur avait été mandés pour leur ruine; Guillaume d'Agreville* de Mazères, l'un des deux syndics-généraux de la Province, (1) remplissant son devoir courageusement, se présenta au général, en lui refusant des subsides qui ne lui étaient pas dus. Il fut mis en prison d'abord; mais il en sortit bientôt, sans qu'on eut pu rien obtenir de lui.

Mais la paix ne dura pas long-temps. On reprit les armes la même année, et le vicomte de Caumont rassemble aussitôt les troupes qu'il avait ramenées, *les exhorte à se préparer à une rude secousse;* les fait marcher par détachemens de trois à quatre cents hommes; et se *saisit de Mazères, le neuf septembre, environ trois*

---

(1) Olhagaray, rapporte qu'un des Syndics-généraux, était nécessairement de Mazères, selon les anciennes coutumes, et l'autre de la ville capitale de Foix. Guillaume d'Agreville tenait sa charge depuis le 23 décembre 1549, de *Bernard Capus*, qui la lui avait cédée, avec le consentement des Etats, quoique *de mémoire fort ancienne, elle fut demeurée en la maison de Capus.*

Digitized by Google

heures après minuit, où se fit un grand massacre de ceux de la religion romaine. — Il gouvernait cette ville, lorsqu'un *estrif* qu'il eut avec un habitant pour l'avoir maltraité, le força à se retirer à Calmont. D'Audun vint le remplacer, assisté des capitaines *Godeffroi*, *Senesse* et *Mailhol*, qui fut bientôt tué, *brave et généreux soldat, à qui la peur et l'effroi des armes*, dit Olhagaray, *n'avait jamais fait peur.* Mais comme en 1569, le Seigneur de Bellegarde sembla menacer Mazères d'un siége, on crut devoir sacrifier la *maison abbatiale*, antique demeure des Comtes de Foix, *qui était sur le fossé de la ville, une des plus anciennes et belles pièces de tout le Comté*, n'étant pas assez bien fortifiée pour opposer une longue résistance. — Dans la même année, le Comte de *Montgoméry*, prêt à aller combattre en Béarn, vint chercher un renfort à Mazères, d'où il amena les Vicomtes de *Caumont*, de *Paulin*, de *Bruniquel*, les Seigneurs de *Montamet*, de *Montclar*, de *Sévignac*, etc. De cette manière la ville se trouva un peu dépourvue, lorsqu'au mois d'octobre 1569, deux compagnies du Marquis de *Mirepoix* et celle du Capitaine *Clairac* vinrent pour l'assiéger. Le 3, le Maréchal *d'Anville*, poursuivant le Comte de *Montgoméry*, se vint loger avec son armée, autour de ces murailles. Son artillerie arriva le 10. Dans cette position, désastreuse pour la ville, *il fallut que les femmes fissent le métier de la guerre*, elles partagèrent avec les hommes tous les travaux, toutes les fatigues et tous les dangers. Un assaut eut lieu, et à l'aide de ces héroïnes, il fut repoussé deux fois pendant deux jours. *Jean Sevin, ministre de la ville, fit preuve d'un brave chef, par ses rondes, veilles, prières et exhortations.* » *Goudet*, diacre, y mourut la » pique à la main, bravant son ennemi et disant : *Messe* » *tu n'y entreras pas.* » Mais les forces n'étaient pas

Digitized by Google

égales, les assiégés n'espéraient aucun secours et ils résolurent de parlementer. *Jean Michel*, *Roel* et *Viguier* furent députés pour cela, vers le maréchal d'*Anville*, qui leur accorda toutes les conditions qu'ils voulurent et que s'ils désiraient se rétirer, ils seraient sûrement conduits à Puylaurens, où plusieurs suivirent le Ministre Jean *Sevin*.

Après la *Boucherie cruelle de Paris*, (expression énergique, par laquelle Olhagaray caractérise avec trop de raison, le *massacre de la St.-Barthélemi* qui eut lieu le 24 août 1672), le Vicomte de *Caumont* se jette dans Mazères, rassure les protestans effrayés, et est choisi pour chef des Eglises réformées du Comté de Foix, auxquelles il ne restait plus qu'*Urs* en la haute montagne, le *Carla*, le *Mas-d'Azil* et *Mazères*. Mais comme ces temps de trouble amenaient beaucoup de désordres, la justice militaire fut établie dans cette dernière ville « où une racaille de perdus, traitres, violeurs, » brigands, reçurent la punition digne de leurs ma- » léfices. » Le Vicomte de *Caumont* mourut le 12 juillet 1573. « C'était un personnage fort signalé, valeureux, » sobre, bon, humble, actif, vigilant, départant la » nuit en trois ou quatre parties, dont la moindre était » celle qu'il donnait au sommeil, le reste l'employant » à visiter l'état des corps-de-garde et tous les postes, » veillant sur tous les détails. » Olhagaray ajoute à cet éloge : « Quoique l'homme soit la plus calamiteuse et » fragile de toutes les créatures, (1) sujette à un monde et » abyme de vanités, le Vicomte de *Caumont* n'avait

(1) Olhagaray ne dit pas qu'il doit ces heureuses expressions à Montaigne, qui a écrit : « la plus calamiteuse et fragile » de toutes les créatures, c'est l'homme, et quant la plus or- » gueilleuse. »

Digitized by Google

» pris le parti de la religion qu'assuré qu'il maintenait » une sainte et juste querelle. » En 1575 le Vicomte de *Turenne,* depuis duc de *Bouillon*, maréchal de France, lieutenant en Languedoc, ayant tout-à-coup fait profession de la religion reformée, convoque une assemblée à la ville de Montauban, où *Pierre Prat*, capitaine de Mazères fut envoyé avec des dépêches. En septembre 1582, le prince de *Condé*, allant en Languedoc, passa à Mazères. Le baron de *Pontéjas* s'y rendit en 1586, et prit les pièces nécessaires pour aller surprendre *Compragna* (ou *Campagne*,) place *forte et délicieuse posée à la vue de l'Auriège*. Le Vicomte de *Leran*, de la maison de *Levis-Mirepoix*, était gouverneur de Mazères, de cette ville qu'on accusait le Baron d'*Audun* de vouloir prendre pour lui, de la *citadeler et rendre par cette voie tout le pays assujetti*. — « Mazères étant une ville » de guerre assez forte et en belle commodité, a été en » ces guerres fort soigneusement recherchée par le parti » contraire; mais il y fesait mal aller, car elle était » garnie de 60 à 70 maîtres, libres, mangeant leur pain » chez eux, sans solde ni étiquette, et d'une belle » compagnie de hargoulets ou carabins, avec une troupe » leste d'escopéterie, de sorte que la compagnie étant » assemblée, se battait fort librement, avec telle autre » qu'on eut voulu. »

En février 1592, le Duc de *Joyeuse* (*du Bouchage*), qui fut tour-à-tour militaire, capucin, maréchal de France et cloître; le Duc de *Joyeuse*, que Voltaire a peint ainsi dans le 4.e chant de la *Henriade* :

« Ce fut lui que Paris, vit passer tour-à-tour,
Du siècle au fond d'un cloître, et du cloître à la cour,
Vicieux, pénitent, courtisan, solitaire,

Digitized by Google

Il prit, quitta, reprit, la cuirasse et la haire. » (1)

Il était alors sorti du cloître pour seconder la Ligue, il menaçait d'attaquer Saverdun, Calmont et Mazères. D'*Audun* y courut et *Joyeuse* changea d'avis, il se contenta de prendre Narbonne et se porta ensuite sur Castres, Mazamet et Roquecourbe. Enfin, Henri IV régnait; il s'était converti et il voulait pacifier tout son royaume. Le 22 août 1599, *la Messe fut chantée sans que personne y allât* (dit Olhagaray) que les commissaires, le Sr. de *St. Félix* et le Sr. de *Puyols* (sans doute *Pujol*,) ainsi que leur suite. Quoiqu'il en soit, de sages lois furent rendues, d'anciens usages furent rétablis, de paternelles ordonnances assurèrent le bonheur du peuple, qui dans son transport, pouvait répéter à-peu-près ce remercîment, que Martial adressa si mal, dans ses épigrammes :

Prince, qui nous rendant les vertus héroïques,
Et de pieux Gaulois les merveilles antiques,
Fais revivre chez nous, en leur simplicité,
Les lois des premiers temps, les mœurs, la probité;
La foi de nos ayeux est par toi conservée,
Et de nos temples saints la splendeur relevée.
Ton génie en créant se plait à rétablir,
On te doit le passé, le présent, l'avenir :
C'est ainsi que des Francs rappelant les usages,
Tu rassembles sur nous les biens de tous les âges.

Malheureusement il n'eut point le temps de les *rassembler* comme il le désirait; un affreux régicide vint terminer sa noble carrière en 1610, et la France eut

(1) M. Grange fils a imité ce vers dans un poëme érotique en 1824, où il parle ainsi de son héros :

Il prit, laissa, rompit et reprit tour-à-tour
Tous les nœuds de l'hymen et les nœuds de l'amour.

Digitized by Google

à subir de nouveaux maux, inévitables conséquences d'un aussi grand crime !.....

Henri IV vivait encore, lorsque le 7 septembre 1605 *Montluc Carmain, Seigneur souverain de Chabonac, Baron de Montesqui (Montesquieu), de St.-Félix, etc.* fit son entrée solennelle à Mazères et se rendit aux Etats où il leur dit : « Ce Comté de Foix auquel j'ai » l'honneur d'appartenir, est un pays tout recommen- » dable par son antiquité, par l'heur qu'il a, d'avoir » eu pour maîtres les premiers capitaines; produisant » une fourmilière de soldats, qui ne cèdent en valeur » a pas un de ceux qui ceignent l'épée. J'estime donc » mon heur grand en ces circonstances, car si nous fouil- » lons les registres de l'antiquité, je trouverai mon » gouvernement le premier quartier chrétien de » l'Europe. »

Mais Mazères aujourd'hui, comme toutes nos villes, est bien déchue. Elle a perdu ses tours, ses murailles, son palais, et peut-être même jusqu'au souvenir du rôle qu'elle a autrefois joué dans l'histoire.

Nous allâmes avec nos hôtes, parcourir les plantations qu'ils ont faites *à la Butte*, petite hauteur, agréablement située, où des allées que le cordeau n'a point alignées, semblent avoir été jetées au hazard, pour inspirer de tendres rêveries.

Qu'en ces lieux un époux s'égare sur le soir
En foulant les gazons qui parent la campagne,
Il forme des projets, il rêve plein d'espoir,
Et là, rien ne détruit ses *châteaux en Espagne.*

Suivant mon usage, j'aurais fait quelques-uns de ces beaux *châteaux* que j'aime tant, car je suis un peu comme d'*Orlange*, mon esprit galoppe aisément et franchit volontiers l'espace qui me sépare de toi,

Digitized by Google

sans trop m'embarrasser de ceux qui m'entourent, ni des paroles qu'ils disent. Mais cette fois j'eus peu besoin de ces douces distractions, grâce à l'amabilité de M.me de Casals, qui eut d'ailleurs l'attention de m'entretenir beaucoup de toi et du vif désir qu'elle a de faire ta connaissance.

Elle me dit ensuite. — M. de Chalvet m'a appris que vous aviez retracé les beautés du paysage que nous découvrons, dans un morceau poëtique que vous avez lu naguères au *Lycée* de Toulouse. — *Poëtique*, non; mais il est vrai, Madame, que j'ai composé une petite bagatelle dans le genre descriptif, si à la mode à present. C'est à la fois une plaisanterie contre ce genre et une peinture des tendres sentimens qu'Eléonore m'inspire. — Eh! bien, reprit-elle, nous ne saurions être mieux placés pour en entendre la lecture; le ciel est serein, l'air est calme, voilà des siéges, le tableau original est sous nos yeux, faites-nous en connaître la copie. — Je le veux bien, répondis-je, puisque votre flatteuse bienveillance me l'ordonne; mais auparavant il faut que je vous en fasse l'histoire.

On discutait en ma présence sur le mérite de certains auteurs modernes, qui voudraient bannir le rythme poëtique de leurs faciles compositions, et s'emparer plus aisément des honneurs dus aux grands poëtes. On louait les grâces de leurs descriptions et la pompe de leur style. Pendant que chacun montrait tant de complaisance, pour des écrivains dont l'exemple ne sert qu'à corrompre le goût, je crus avoir trouvé un bon moyen de les combattre, en imitant le philosophe à qui on niait le mouvement; il se mit à macher. Je fis comme lui, et songeant à cet ancien couvent de Boulbonne à moitié démoli, dont les ruines sont presque sous nos yeux et qui offre une position si pitto-

Digitized by Google

resque, je résolus d'en esquisser le croquis en m'emparant de ce coloris fantastique, recherché, précieux et bizarre, qui était précisément devenu l'objet des louanges. — Messieurs, leur dis-je, il est plus difficile d'être simple et d'avoir des idées, que d'écrire *de ces riens cadencés et vides de sens*, dont Horace se moque avec raison. Certainement je n'oserais jamais me vanter de pouvoir égaler la prose de Pascal, de La Bruyère, de Bossuet et de cette inimitable Sévigné, la plus tendre et la meilleure des mères et l'un des étonnans génies du siècle de Louis XIV; mais je croirais pouvoir sans peine vous présenter une longue enfilade de phrases, pareilles à celles que nous offrent ces sublimes *faiseurs de poësie* en prose. — Je reçus un défi : je pris aussitôt la plume, et le lendemain je lus ce frivole opuscule, que votre bonté réclame, et sur lequel j'appelle toute votre indulgence.

Digitized by Google

Promenade du matin.

Le mois de Mai, escorté des Zéphirs, de Flore et des Amours, venait de paraître. Déjà les arbres couverts d'un tendre feuillage, présentaient une retraite aux oiseaux, et aux amans un ombrage propice. Le ciel était pur et sans nuage; le père du jour commençait à inonder les airs de torrens de lumière, au moment où je quittais mon asile champêtre, ému de désirs et d'admiration. Je m'avançai dans la campagne, un Tibulle à la main. J'enviais ce talent pur et facile, que ce poëte aimable et sensible, consacra à louer les charmes de Délie. Ah! que n'ai-je son doux langage et les grâces de son style! J'ai tous ses sentimens, il ne me manque que son génie pour rendre mon *Eléonore* immortelle. Par les sons de ma lyre, la postérité apprendrait que jamais femme plus parfaite ne vint habiter cette demeure terrestre. Tout en elle est vertu, grâce ou beauté; elle plaît, soit lorsque ses accens font périr de jalousie le chantre harmonieux du bocage; soit lorsque ses doigts agiles, semblent donner une voix au clavier obéissant et sonore; soit

Digitized by Google

lorsqu'elle confie à l'ivoire ces chefs-d'œuvres d'expression et de ressemblance, que les peintres les plus célèbres ne désavoueraient pas; soit lorsque sa plume joue avec ses pensées, aimables et spirituelles comme elle. Et c'est moi qui ai su mériter son amour!..... Dieu éternel, dont la puissance infinie et l'extrême bonté, maintiennent l'harmonie de ces mondes, quelle reconnaissanee ne vous dois-je point pour un si grand Bienfait?.....

C'est ainsi que livré à d'agréables rêveries, je m'égarais dans la plaine. Les tableaux majestueux de la nature ne frappaient plus mes regards. Je ne voyais, ni la vaste colline qui bordait le paysage, au septentrion, d'un tapis de verdure; ni les villages nombreux et lointains qui, tels qu'une immense nuée, s'offraient à l'occident. Je marchais sans obstacle. Tout-à-coup un entassement de décombres arrête mes pas et m'arrache aux méditations qui charmaient mon ame agitée. Je vois les ruines d'un ancien édifice... Ah! m'écriai-je en fermant le livre qui avait fait naître mes réflexions: « Poëte des siècles passés, je » vais négliger un moment tes molles leçons, pour » recueillir dans cette enceinte les dures, les tristes, » les sombres vérités que le ravage du temps y annonce » aux mortels! » — A ces mots je m'enfonce hardiment sous ces voûtes frémissantes; ma marche retentit dans l'espace: un silence religieux m'accompagne. Ces murs déjà usés par les pas meurtriers du temps et par les impitoyables instrumens de la destruction, semblent prêts à écraser le téméraire qui s'expose sans crainte à leur chûte. « Ici, disais-» je, naguères de pieux solitaires, loin des pompes » mondaines, consacraient leurs loisirs à la Divinité; » ici, les chants épurés d'une allégresse profane et

Digitized by Google

» pleins d'un amour divin, se firent autrefois en-
» tendre, tandis qu'aujourd'hui le seul hibou frappe
» de son cri funèbre les échos de ces ruines. Ainsi
» la face de la terre change et se renouvelle sou-
» vent; où s'élevaient des villes florissantes, on voit
» rouler les flots de la mer, aussi agités que les
» hommes qui les peuplèrent, ou l'on rencontre les
» laves refroidies de quelque ancien Vésuve. » —
Ces ruines qui m'entourent, asile de la prière et de la méditation, étaient jadis un saint édifice, où généreux bienfaiteurs de toute la contrée, les pieux Cénobites habitans de ce monastère, venaient implorer la miséricorde infinie de cet Etre-Suprême, qui peut tout, dans cette sucession interminable de siècles, destinés à remplir l'incommensurable éternité. Là, sous les dalles du sanctuaire, existaient sans doute les vieux tombeaux de nos Princes chéris, de cette antique maison de Foix, qui, confondue avec celle de Béarn, donna Henri IV à la France!..... Que ne puis-je les découvrir et les saluer d'un pur hommage!..... Y songer seulement fait palpiter ma poitrine attendrie..... Mais qu'aperçois-je? Approchons..... Grand Dieu! que signifient les étranges paroles que je distingue à demi, à travers ces ronces entrelacées et ces herbages touffus qui me cachaient ces marbres lapidaires? Hélas! que viens-je d'y lire?..... Quelle main profane osa buriner dans ces lieux vénérables, des épitaphes aussi cavalières? Quoi donc! la raison, le sentiment, la religion, et même les simples convenances, devaient elles permettre d'écrire sur des sépulcres, ces dérisions, ces plaisanteries et ces épigrammes?.... Je détournai les yeux de surprise et d'indignation. — « Suis-je donc, (m'écriai-je) dans quelque temple

Digitized by Google

» du paganisme, et retrouvai-je ici les *inscriptions* » légères, spirituelles et railleuses, de *l'anthologie* » grecque? Quelles idées mignardes, voluptueuses » ou frivoles!..... » Et regardant encore avec curiosité ces débauches d'esprit, j'éprouvais une gradation d'étonnement, que comprendront sans peine les personnes réfléchies et sensibles. Je ne pouvais me persuader jamais, qu'il fut possible de prodiguer des vers aussi fantasques et aussi bizarres, sur les pierres froides et lugubres, dont on recouvrit les funestes cercueils de ces jeunes vierges, de ces tendres épouses, de ces excellentes mères, qui en perdant la vie, laissèrent dans le deuil et les larmes tant de malheureuses familles!.... — Cette noire pensée me troublait, quand un inconnu s'approche inopinément et me dit : — Ces vaines et malignes épitaphes, qui ont justement causé votre colère, n'ont rien d'historique. Elles furent gravées là, par badinage ou par désœuvrement, après que cette paisible demeure eut été adandonnée, lors de nos tempêtes civiles. Quittez, quittez promptement ces pierres menteuses; et puisque vous cherchez à recueillir des souvenirs véritables, venez, je vais vous en indiquer qui feront tressaillir d'admiration, de respect et de reconnaissance votre cœur Arriégeois.

Je suivis aussitôt ce guide mystérieux, qui m'entraînait, et me faisant faire quelques pas de plus, il ajouta : — Avant de vous indiquer l'emploi de chacune de ces tombes, permettez-moi de remonter un siècle plus haut, pour vous parler des premiers événemens connus, qui se rapportent à ces monumens, aujourd'hui parsemés de décombres. — En 1150, le comte de Barcelone, donna pour dot à sa fille, qui épousait Roger III dit *Bertrand le Gros*, comte de

Digitized by Google

Foix, le *Boys de Bolbonne* et la *Seigneurie de Cinte-Gavelle*. Plus tard, *Adhémar* abbé, fonda, autour de l'abbaye, une ville, que nos guerres de religion firent bientôt détruire.

En 1211, les Routiers, infâmes brigands, qui commirent tant de désordres et firent tant de mal à cette province, pillèrent ce couvent, qu'on avait rétabli, et mutilèrent tous les religieux.

Le 1.er juin 1272, le roi *Philippe le Hardi* et le comte d'*Alençon*, son frère, y arrivèrent. Le roi *Jacques* d'Aragon et le vicomte de *Béarn*, s'y rendirent aussi, pour ménager la paix avec le comte de *Foix*, que le Roi de France poursuivait opiniâtrement. *Roger-Bernard III*, n'avait pas craint de mesurer ses forces avec celles de ce puissant monarque, quoique la guerre existât déjà entre lui et *Géraud V*, comte d'Armagnac, son beau-frère; haines et divisions causées par un héritage, qui durèrent si longtemps entre ces deux familles et ensanglantèrent si fort les pages de l'histoire!.....

Jetez à présent les yeux sur ces pierres sépulcrales : la première renferme les dépouilles de Raymond-Roger, comte de Foix, Troubadour couronné, chanté par les Troubadours ses rivaux, dont il fut le Mécène et l'émule. La mort, l'inexorable mort qui n'épargne ni le talent, ni le mérite, ni la puissance, le moissonna en 1223, après le siége de Mirepoix, où il avait beaucoup souffert. Il passa pour le plus grand capitaine de son époque, et fut enterré ici d'après ses vœux, comme l'un des frères agrégé du couvent.

Son fils Roger-Bernard II, surnommé le *Grand*, mourut vers la fin de mai 1242, dans cette abbaye, après y être venu prendre l'habit monastique.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON *1893*

Digitized by Google

Son exemple fut suivi par Roger IV, qui expira dans ces lieux, le 24 février 1265. Il y fut inhumé avec une grande pompe, par l'archevêque d'Auch, les évêques de Toulouse et de Comminges, dans l'église qu'il avait fait reconstruire et où il avait fait transporter et placer avec honneur les cendres de ses ancêtres.

Cet autre tombeau renferme les dépouilles de Gaston I.er, fils de Roger-Bernard III et de *Marguerite* de *Moncade ;* il termina sa vie le 13 décembre 1315, à l'abbaye de Maubuisson, à son retour d'une expédition en Flandres. Son corps fut apporté à Paris et déposé dans le couvent des frères prêcheurs de Saint Jacques, d'où il fut transféré dans la suite à Boulbonne.

Ici repose Gaston II, fils du précédent et de *Jeanne d'*Artois; il avait épousé Eléonore de Comminges. Il mourut à Séville en septembre 1343, des fatigues qu'il avait essuyé au siége d'Algezire, dont il ne vit pas la fin. Son corps fut apporté dans cette abbaye, où par son testament il avait choisi sa sépulture et où il avait demandé d'être inhumé avec l'habit monastique.

Jean de Grailli, comte de Foix, qualifié dans les actes de son temps, *très-haut et trés-magnifique Prince,* décédé dans son château de Mazères, dans la nuit du 3 au 4 mai 1436, fut aussi placé dans cette dernière demeure de nos Princes. Voilà tout ce qui en reste, et même le temps a effacé les inscriptions dont on avait décoré leurs tombes, ou peut-être quelque Vandale s'est-il plû à en détruire jusqu'à la moindre trace....

Il achevait ce discours, lorsque je ne sais comment, je me vis séparé de cet obligeant *Cicérone,*

Digitized by Google

et je me trouvai dans une vaste cour, entourée d'arcades à demi brisées. Chacun des quatre angles d'un grand bassin complètement desséché, était orné d'un lugubre cyprès, dont le vent du matin agitait le sombre feuillage. Ils figuraient à mes yeux l'hymne de la mort! *La mort!* elle était dans toute cette solitude. Aussitôt je franchis avec un frémissement involontaire, les marches tremblantes d'un temple presque détruit, et le froid gazon qui couvrait le solitaire enclos des sépultures. Mon cœur palpitait de tristesse et d'effroi; mille pensées de douleur assiégeaient et troublaient mon ame.... Je ne pus respirer tranquille, que lorsque mes yeux contemplèrent de nouveau les beaux sites que j'avais perdus..... Je m'élançai à travers un jardin, jadis fécond et magnifique, mais peuplé aujourd'hui de ronces rampantes ou de plantes sauvages. Ces gerbes d'eau qui brillaient dans les airs ont reflué vers leur source. Tout est languissant, stérile et muet : la nature semble en deuil; et ces lieux, qui étaient visités avec ravissement, par le voyageur, n'offrent plus ni orangers odoriférans, ni poires succulentes, ni pommes vermeilles, ni pêches fondantes, délices du goût et de l'odorat..... Hélas! qu'êtes-vous devenues fleurs brillantes, qui émailliez ce parterre de tant de couleurs? Et vous, arbres séculaires, ou venaient se nicher une foule d'oiseaux, au beau plumage, qui fesaient redire aux échos leurs chants mélodieux? Qu'êtes-vous devenus végétaux bienfaisans, arbrisseaux variés, plantes utiles, que la charité cultivait avec soin dans cette vaste enceinte, aujourd'hui triste et abandonnée?.....

Mais je te quitte, terre inculte et sauvage! je vais dans cette prairie superbe où les vaches du village

Digitized by Google

paissent l'herbe tendre et douce. Comme elle se prolonge dans l'étendue! Des ormeaux antiques bordent ces limites d'un rideau de feuillage. Quelle est cette vierge qui se présente sous leur ombre et vient cueillir une guirlande composée de narcisses, de primevères et de violettes!... Est-ce la laitière qui humectait d'un lait pur les humbles habitans de cette retraite?..... — Est-ce Aline, qui fière des roses de sa beauté, vient encore s'exposer à la perte de son lait et de son innocence?..... — Mais Dieux! quel changement de scène!..... Tout était mort derrière moi; devant moi tout jouit de l'existence. J'entends les murmures de quelque fleuve. Que de siècles se sont écoulés depuis qu'il arrose ces belles campagnes!... que de générations il a vu paraître et disparaître!.... Approchons de son rivage... Là, celui qui sait réfléchir, voit une image vivante de cet être immatériel que nous nommons le Temps. Ces flots rapides, précédés et suivis de flots aussi rapides, ne sont-ils pas l'emblême de cette multitude de minutes, si vîte passées et perdues, dont le nombre achève bientôt le peu d'années que nous avons à vivre?... Suivons les sinuosités de ces eaux transparentes..... D'ici je découvre ces troupeaux bondissans, j'entends la flûte du pâtre qui les garde, je vois des guérets couverts de leur riche parure, qu'un suave zéphir fait doucement ondoyer, et des vignes dont le pampre commence à verdir; j'aperçois le faucheur qui se réjouit et se prépare à enlever bientôt à la terre cette belle moisson d'herbes et de fleurs, qui embaument les airs de mille doux parfums.... Quel spectacle!... C'est ici l'hymen de deux fleuves!... Je te salue superbe Arriège, honneur de ma patrie! toi dont les ondes tumultueuses se marient à celles de cette douce et

Digitized by Google

tranquille rivière de Lers, qui serpente mollement dans la plaine. Tu frémis de plaisir en recevant cette compagne chérie dans ton sein. Que cette union est majestueuse! que de pensées profondes, que de touchantes rêveries, ne fait-elle pas naître dans un cœur sensible! quelles perspectives brillantes! quelle riante nature! quelle suprême manifestation de la puissance du Créateur!... et que je serais enivré de joie et de bonheur, si ma chaumière modeste se trouvait placée sur tes bords pittoresques..... J'y verrais un jour folâtrer les enfans de ma tendresse..... Eléonore sourirait à leurs jeux..... Ma mère, ma bonne mère se plairait sous le vénérable abri des platanes, des chênes et des sicomores qui parent ta rive fertile..... Par nos attentions multipliées, nous consolerions sa douce viellesse, et il ne manquerait rien, absolument rien à mon cœur.

Comme je terminais cette lecture, qui fut gracieusement accueillie, M. et M.me d'*Ounous*, les D.lles de *Juge* et leur frère le Chevalier, avec *Maurice de Marveilles*, vinrent inopinément faire une visite de voisinage. Ils furent fort surpris de me rencontrer à Roudeilhe et surtout de m'y rencontrer *seul*. Le Général *Sarrut*, dont la campagne est à peu de distance, et qui a profité d'un congé de quelques jours, pour venir embrasser ses parens et se remettre de ses fatigues militaires, nous joignit presque en même-temps. Ces bons amis voulurent savoir pourquoi je t'avais quittée et ce que signifiait mon bras en écharpe. Je leur appris que mes douleurs rhumatismales me tracassaient plus que jamais,

Digitized by Google

et que ma tante Charlotte de *Bonaffos*, devant aller pour une cause pareille aux bains de Rennes, elle m'avait engagé à l'accompagner. La prière d'une tante aussi chérie est comme un ordre. — Après leur avoir rendu compte de tous ces détails personnels, la conversation devint génerale :

On causa beaucoup : ce qu'on dit
Je n'essaierai pas de le rendre;
Il me faudrait pour l'entreprendre
Plus de mémoire et surtout plus d'esprit.

Déjà le sombre crépuscule
Suivant Ovide, et Properce et Tibulle,
Annonçait qu'Appollon, dans le sein de Téthys, (1)
Rallumait ses feux amortis,
Quand l'Echanson des Dieux, ou du moins son émule,
Vint nous offrir, officieux valet,
Ces vases, dont à Sève on façonne l'argile,
Et verse d'une main agile
Un thé pur, où se mêle un nuage de lait.

Aussitôt,

Les charmans à propos, la fine raillerie
Et la vive plaisanterie,
Circulent dans le Comité,
Autour de la vaste Teyère,
Qui répandit dans l'Assemblée entière
Et les plaisirs et la gaîté.

---

(1) En général on imprime *Thétis*. C'est une faute qui a été commise par La Fontaine, Hamilton, Pavillon, Chaulieu, J. B. Rousseau, Chapelle, Voltaire, Parny, Bertin, Bernard, Madame Déshoulières et mille autres. Il faut Téthys.

« Téthys, déesse fille du Ciel et de la Terre et femme de l'Océan. Etym. *Téthés*, grand'mère ou nourrice; ou *Téthis*, tante. »

« Thétis, mère d'Achille, déesse de la mer, dont les vagues sont impétueuses et les courans rapides. Etym. *Theó*. courir. » — *Dict. hist. des personnages célèbres, avec l'étymologie française*, par *Fr. Noël* ».

Digitized by Google

Les journaux et les brochures fournirent à la conversation des remarques piquantes et d'inépuisables saillies. M. De ***, qui était en visite depuis plusieurs jours à Roudeilhe, blâma beaucoup les sévérités de Geoffroy, en ajoutant vivement : -- « L'intraitable censeur, a beau attaquer de ses traits impuissans notre « meilleur poëte tragique, dont St.-Lambert a si bien » dit, qu'il était :

Vainqueur des deux rivaux qui règnent sur la scène.

« *Corneille* est oublié, on lit *Racine* avec plaisir, » mais on ne relit que *Voltaire.* » — Tu sens que je dus être blessé de ce blasphême contre Corneille, et que je trouvai fort étrange l'opinion sur Racine. Elle est tout-à-fait opposée à celle que Delille a si judicieusement exprimée dans ce vers.

On relit tout Racine, on choisit dans Voltaire.

Je crois bien, lui répondis-je, que vous vous trompez; Racine a atteint le perfection, Voltaire n'en a que l'apparence. Les vers du premier sont remplis de sentiment, de naturel et d'une poësie à-la-fois savante, profonde et gracieuse; (1) ceux de Voltaire, élégans et faciles, empreints abondamment d'une philosophie pernicieuse, se ressentent beaucoup trop de sa *manière* frivole et expéditive :

Racine a plus d'expression,
Voltaire de magie.

---

(1) Une anecdote récente pourra égayer peut-être mes lecteurs. Ce dialogue est fort court. — Vous lisez Racine? — Oui vraiment, il fait mes délices. — Que je vous plains! vous admirez peut-être aussi Boileau? — N'en doutez pas et je le relis toujours avec un extrême plaisir. — Quelle pitié! n'en parlons plus, vous êtes un homme perdu. — (*Historique*, 1828.)

Digitized by Google

En l'un que de perfection!
Que l'autre a d'énergie!
L'un pour le sévère lecteur
A toujours plus de charme:
Il pourrait braver le censeur.....
Mais l'autre le désarme.

Je parvins à-peu-près, à appaiser le courroux de M. de ***, par cette concession. On s'entretint ensuite de la sauvage *Atala*, dont M. de Châteaubriant vient de publier les funestes amours, dans un style si neuf, si riche, si pittoresque, si original et peut-être même si dangereux. Son ami M. de Fontanes a annoncé dans le *Mercure*, que cette production n'était que le prélude d'un plus grand ouvrage.

Et sous peu, ce brillant génie
Qui fit aimer sa Vierge du désert,
Désormais de gloire couvert,
De l'univers entier va peindre l'harmonie.

L'envie guête déjà au passage, ce nouveau livre sur *le Génie du Christianisme*, qu'elle se hâte de critiquer, pour se venger d'avoir été obligée un moment d'admirer, je ne dis pas d'applaudir, ce serait un contre sens pour l'envie. Oui, tel est constamment le partage des grands écrivains, cette infernale envie les harcèle sans relâche pour leur faire longuement expier la renommée qu'ils obtiennent; cette noire et lâche envie que l'éloquent Saint Jérôme traitait de cette manière : *A quelle vipère, à quel aspic, à quel animal rongeur, à quelle insecte méprisable peut-on comparer l'envie? c'est assurément la plus odieuse, la plus funeste, la plus diabolique de toutes les passions, elle est tout fiel et toute rage.* — Mais comme le sort des auteurs est de ne pouvoir se soustraire aux atteintes de ses flèches empoisonnées, Mar-

Digitized by Google

tial disait à-peu-près en latin, avec assez de gaîté et de résignation :

Pour parvenir au Temple de mémoire,
Et n'être plus chicané sur sa gloire,
On dit qu'il faut qu'un poëte soit mort.
S'il est ainsi, de l'oraison funèbre,
Mes chers amis je me passerai fort.....
Je ne suis pas pressé d'être célèbre.

Comme Martial, je ne suis pas non plus infiniment *pressé d'être célèbre*, si jamais je puis le devenir ! Mais je suis *pressé* et très-*pressé*, de jouir de mon bonheur, et de goûter tous les charmes d'une existence que tu rends si douce et si heureuse. Je suis *pressé*, de m'enquérir des certitudes du présent, sans m'embarrasser des jugemens incertains de l'avenir, qui n'entendra vraisemblablement jamais parler de moi ; et je suis aussi peu disposé à imiter la nonchalance de ce M. Pamphile, à qui je donnai cette prudente leçon :

Tu dis toujours demain, demain je jouirai :
Mais quand viendra ce jour ! le sais-tu bien Pamphile ?
Où fuit-il ce demain ? connais-tu son asile ?
Paraît-il ?.... tu te perds en un lâche délai.....
Dans un espoir trompeur quand ton ame sommeille,
Ce futur lendemain est plus vieux que Nestor.
Chercher toujours demain, c'est avoir toujours tort :
Le sage jouit dès la veille.

Pendant que nous fesions toutes ces sérieuses réflexions, les deux demoiselles De Cazals (*Adelle* et *Zoë*,) folatraient sous les yeux de leur mère.

Comme le papillon
Qui va, vient et se pose,
Sur la fleur du vallon,

Digitized by Google

Puis retourne à la rose ;
Ainsi dans le salon
De joie insatiables,
Pendant que nous parlons
De modes, de pompons,
D'histoires et de fables,
Ces deux charmantes sœurs
De mille jeux aimables
Savouraient les douceurs.

Le soir je pris congé de mes hôtes, parce que le lendemain je devais partir grand matin, pour aller parcourir ces domaines, qui furent naguère embellis par ta présence. Je ne pouvais y rester que peu d'instans, voulant aller coucher à Mirepoix, après avoir visité l'héritage paternel où j'avais à donner quelques ordres, et ensuite, embrassé ma mère à Saverdun. — Quelles tendres émotions n'éprouvai-je point dans mes promenades !

Je l'ai revu ce fertile séjour
Que tu rendis tout plein de mon amour.
Comme mon cœur ma mémoire est fidèle !
Tu m'y parus belle de tes quinze ans,
Lorsque sensible à mes désirs pressans
Tu couronnas des amans le modèle.

Quels transports, quelle gratitude, quelles espérances, je dus à ce doux moment. Mon sort est fixé et heureux. J'aime, je suis aimé et je suis l'époux de celle que j'aime! Cette délicieuse idée embellit d'avance tout mon avenir. Et quelle réalité plus prospère pourrait-on trouver en effet, que celle que procure une tendre union ? Tout est délice, sécurité, jouissance pour un sensible époux. Ses rêves, ses plaisirs, ses occupations, multiplient pour lui ses moyens de bonheur. Oui, heureux mille fois heureux celui à qui Dieu donna

Digitized by Google

pour récompense une femme vertueuse ! elle remplit son cœur de joie ! elle est la sérénité de ses jours ! par elle, son front se couronne des roses de l'Amour, des myrtes de la Volupté. Ses regards enchanteurs dissipent les sombres soucis, ainsi que les rayons du soleil dissipent les brouillards. Son céleste sourire ramène toujours la gaîté et l'enjouement; ses discours sont pleins de prévenance et de tendresse. Ses talens embellissent chacun de ses loisirs. Son époux l'aime, la révère, l'adore, et chaque jour il voit augmenter en elle,

C'est aimable ascendant qui n'est point combattu,
L'amour fidelle et pur enchaîné sur ses traces;
Le charme de ses yeux, l'empire de ses graces
Et la beauté de sa vertu.

Ah! ce n'est pas moi qui répéterai jamais ce vers d'un époux, qui charmé des grâces, de l'esprit, des attraits de celle qui lui accorda sa main, (dont il se tenait séparé pour se conformer à l'usage), dit dans un moment de tendresse et de dépit :

Il est bien malheureux que ce soit là ma femme! (1)

Une promenade, dont je te rendrai compte à son tour, a interrompu cette narration de mes transports et de mes sentimens. — Mais à quoi bon, diras-tu, noter cette chétive circonstance? — En voici la raison : en marchant, les idées que je venais rapide-

(1) Dans *l'entrevue*, commédie de Vigée.

Digitized by Google

ment d'exprimer en prose, fermentaient dans mon esprit et dans mon cœur. J'ai voulu leur donner une consécration plus authentique, et en agrandissant le cadre, rendre un plus solennel hommage, *à ce grand sacrement*, ainsi que l'appelle l'Apôtre; à ce grand sacrement, qui a uni ta destinée à la mienne et qui a fait mon bonheur. J'ai composé une élégie, que j'intitulerai : *Délices*, ou si tu veux, *Apologie de l'Hymen*; et en attendant qu'elle puisse figurer dans mes Œuvres, (le mot est pompeux!) je la glisse, comme un *avancement d'hoirie*, dans cette lettre, que tu vas trouver peut-être interminable. Celà pourrait bien être. Cependant je ne fais que la commencer, et j'ai encore bien d'autres choses à te dire, pour m'acquitter complètement de la charge que tu m'as imposé.

LES CHARMES DE L'HYMEN.

Le Cygne de Tybur (1) a dit très-sagement :
La médiocrité fait le bonheur du sage;
Mais fuyant des grandeurs le superbe esclavage,
La médiocrité plaît bien plus à l'amant.
Qu'il est heureux quand il peut tendrement
Recevoir les baisers de celle qu'il adore!
Et qu'il est plus heureux encore
Quand l'hymen de l'amour garantit le serment!
Quels transports! quelle joie ont enivré son ame!
Quel avenir l'enchante et quel espoir l'enflamme!
Vergers féconds, rivages frais,
Vallons rians, sombres forêts,
Heureux de vos beautés, libre de servitude,
Du doux charme des vers, du plaisir de l'étude,
O comme en votre sein il s'enivre à longs traits,
Sans crainte et sans inquiétude!

(1) Horace.

Digitized by Google

La sécurité suit d'un pas toujours égal,
Les ébats innocens de l'amour conjugal.
Aimant avec délice, avec délice il chante
Les prés, les bois, les studieux loisirs;
Constant dans ses chastes désirs,
Rien ne le trouble, un rien l'enchante;
Sa femme, ses enfans, ses pensers et ses vers,
Le mènent au bonheur par des sentiers divers.
De folâtres Amours un essaim l'environne,
Des roses du plaisir sa tête se couronne.

Heureux donc le mortel favorisé des Dieux
Qui reçut pour épouse une femme accomplie!
Elle charme son ame, elle plaît à ses yeux,
De grâces, de vertus et d'attraits embellie.
Son sourire fin et charmaut
Invite à la gaîté, provoque l'enjoûment;
De ses discours pleins de tendresse
Tout subit l'ascendant vainqueur;
Et de sa voix enchanteresse
Le pouvoir subjugue le cœur.
Des vrais talens parfait modèle,
Elle en amuse ses loisirs,
Et sait par là, fixer près d'elle
Et les beaux arts et les plaisirs.
Pour son époux quelle aimable existence!
Tout est bonheur dans sa douce constance.
Eprouve-t-il un chagrin passager?
Semblable au nuage léger
Qui sans ternir l'éclat de la lumière
Rapidement glisse sur l'horizon,
Il ne saurait alarmer sa raison,
Ou de son cœur troubler la paix première.

Vains plaisirs que j'ai trop goûtés,
Mensongères félicités,
Sirènes douces et perfides,
Fallacieuses voluptés,

Digitized by Google

Fuyez légères et rapides,
Fuyez, Circés! fuyez, Armides!....
Durant le jour, au sein des nuits,
Quand je brûlais de votre flamme,
Vous ne sûtes remplir mon ame
Que de dégoûts et que d'ennuis.
Vos jouissances éphémères,
Dont est banni le sentiment,
Sources de larmes bien amères,
Sont pour la vie un vrai tourment.
Vos froids attraits laissent un vide
Qui jadis a plongé mon cœur,
Ce cœur, d'amour sans cesse avide,
Dans l'amertume et la langueur.
Il me fallait une autre ardeur,
Il me fallait une autre ivresse.
Dans ce bel âge où la tendresse
Est un besoin, est un bonheur,
Une femme est alors une aimable maîtresse;
Elle devient dans l'âge mur
Un compagnon fidèle et sûr:
Dans nos vieux ans c'est une douce amie,
Et chaque jour un don des cieux,
De qui le secours précieux
Nous aide à supporter les peines de la vie.

Avec quelles douces sensations je parcourus ces campagnes où chaque pas me retraçait ton image. Montaigne disait de l'ame: *l'agitation est sa vie et sa grâce;* de même tu es ma grâce et ma vie. Là, j'ai retrouvé ce *bosquet* paisible où dans l'excès du bonheur, j'oubliais s'il existait d'autres lieux; ce tapis de fleurs où je cueillais la modeste violette et l'humble muguet, pour les placer sur ton sein palpitant; ce verger, dont les arbres portent des fruits moins frais que toi; cette allée où j'ai fait mettre cette inscription, interprète de mes sentimens:

Digitized by Google

Heureux qui dans ces bois, libre d'inquiétude,
Sait goûter un repos du grand monde ignoré!
Mais plus heureux s'il est des Muses inspiré,
Et s'il joint aux Amours les charmes de l'étude.

Et ces quinconces plantés en ton honneur, où les curieux peuvent lire cette franche déclaration :

Loin des sots, des méchans, à l'abri de l'envie,
Au gré des plus tendres transports,
Sous les lois de l'hymen, c'est ici que j'endors
Toutes les peines de la vie.

Oui c'est ici que je puis m'écrier avec tant de vérité :

L'étude, le repos, les travaux, les loisirs,
Font d'une vie entière un cercle de plaisirs.

C'et ici que je répétais avec Ausone, écrivant à son épouse, (*ép.* 18) :

Vivons d'amour, ô mon Eléonore,
C'est le bien le plus doux, c'est l'extrême bonheur.
Jamais il n'oubliera, cet époux qui t'adore,
Le jour, le jour sacré qui lui soumit ton cœur.
Laissons un siècle impie, en proie à son ivresse,
Ne chercher de plaisir que dans le changement;
Moi, ton heureux époux; moi, ton fidèle amant,
Je n'aspire à fixer que ta seule tendresse.

Enivrons-nous des fleurs de la jeunesse,
Mais quand sur notre tête aura pesé le temps,
Quand nous serons courbés sous la froide vieillesse,
Revoyons-nous, comme dans nos beaux ans.
Que le plaisir nous tresse une couronne,
Et puissions-nous, jusques dans notre automne,
Cueillir encor, les roses du printemps.

Telles étaient les délicieuses pensées qui m'accom-

Digitized by Google

pagnaient dans ma promenade, quand j'allai visiter le rivage, que baigne cette limpide rivière qu'on a honorée du beau nom de l'amante de PÉTRARQUE, du nom célèbre de LAURE.

O toi ruisseau charmant, qui fuis par cent détours,
Toi, dont le nom cher aux Amours,
Du chantre de Vaucluse eût mérité l'hommage;
Toi, qu'on voit franchir ton rivage,
Quand l'hiver pluvieux précipite ton cours;
Et qui souvent meurs au milieu des jours
Où le soleil brûlant dans le Lion s'engage;
Que ne puis-je, sous ce feuillage
Par ton onde limpide à présent embelli,
Toujours aimé d'Eléonore,
Toujours de mon bonheur rempli,
Lui prouver constamment le feu qui me dévore!
Assis à ses côtés, amoureux Troubadour,
Fuyant le vain éclat et du bruit et du jour,
J'aimerais à chanter le tendre et doux murmure
De ton eau, qui serpente en liquide ceinture,
Le concert des oiseaux et les jeux du zéphyr;
Et de nos prés la riante parure,
Et cette fleur, cette rose si pure
Qu'Anacréon se plaisait à cueillir
Pour en orner sa chevelure.
Fille rapide du matin,
Aimable fleur dont je plains le destin!
Un seul jour elle brille au sein de la verdure:
Mais elle est tour-à-tour l'ornement du festin,
L'honneur de nos humbles tonnelles,
Le charme du printemps, la gloire du jardin,
Et l'amour du poëte, et l'image des belles.

Tout, absolument tout, me rappelle ici des instans de bonheur, car je ne ressemble point à cette Allemande *sentimentale*, qui disait avec une grande expression de mélancolie : *je ne sais à quoi cela tient*,

Digitized by Google

mais les absens me passent de l'ame. Les absens ne me *passent pas;* je songe à eux, je les aperçois, je les sens; leur souvenir brille jusques dans les moindres détails. Tout ce qui vint d'eux, c'est-à-dire de toi, se retrace à ma mémoire, tout redonne la vie à ce lieu solitaire; je me persuade y retrouver, comme si je les entendais encore, ces piquantes saillies, que t'inspire souvent une aimable vivacité; j'y crois ouïr les mélodieux accens de ta voix; il me semble admirer la légèreté de ton jeu sur le clavier sonore; les gracieux ouvrages de ton pinceau; l'élégance et la finesse de tes écrits. Ton image est toujours dans mon cœur; je ne vois que toi, je ne rêve que toi.

Ton esprit, ta grâce, tes vers,
Composent mon bonheur suprême;
Je t'admire autant que je t'aime,
Et toi seule es mon univers.

Mais je n'avais pas seulement à m'enivrer de ces douces illusions et de ces tendres souvenirs. Il me fallait poursuivre mon voyage. Je remontai donc à cheval, suivi de St. Jean, et j'allai m'arrêter quelques instans auprès de la meilleure des mères, de cette aimable mère à qui je disais avant de te connaître :

Il est trop vrai : prodiguant mon hommage
A des Beautés d'un trop facile cours,
Sans rien prévoir je jouis du bel âge,
Multipliant d'inconstantes amours.
Vous exigez que je rende les armes
Et désormais que je ne change plus!....
Mais vainement d'autres auraient vos charmes,
Pour me fixer il faudrait vos vertus.

Lorsque mon père, fier de sa douce conquête,

Digitized by Google

amena sa compagne, brillante de jeunesse et de beauté, dans notre comté de Foix, elle y fut dès son arrivée, comme une seconde providence pour les malheureux, les souffrans et les infortunés, qui tous bénissent sa charité, ses discours consolans et ses soins; si bien qu'elle aurait pu répéter le mot fameux de César, *veni, vidi, vinxi;* en l'arrangeant ainsi :

Toujours fidelle à calmer les douleurs,
Je vins, je vis et je taris des pleurs.

Aussi se fit-elle chérir de toute la contrée, douce moisson que tu partageras avec elle :

O mère tendrement chérie,
Que vous avez de droits sur mon ame attendrie!
Avec quel plaisir pur, délicat, ravissant,
Mon esprit exalté, mon cœur reconnaissant,
Se peignent de mes jours cette époque touchante,
Dont le souvenir seul me transporte et m'enchante,
Où, ne pouvant suffire à mes premiers besoins,
Je trouvais dans vos bras des secours et des soins :
Dans vos bras, protecteurs de ma timide enfance,
Qui m'ont servi d'appui, d'asile, de défense;
Qui m'offraient tour-à-tour, du lait pour me nourrir,
De vigilans soutiens prompts à me secourir;
Un généreux berceau, pour goûter la mollesse
D'un sommeil bienfaisant qu'implorait ma faiblesse;
D'un baiser le charme vainqueur,
Pour suspendre ma plainte amère;
Et les caresses d'une mère
Pour réjouir mon triste cœur.

Ainsi coula mon premier âge.
Mais quand de mon printemps arriva la saison,
Vous daignâtes encore épurer mon langage,
Et plier aux vertus ma naissante raison.
Des maternels devoirs toute entière occupée,

Digitized by Google

Pleine des souvenirs du plus heureux hymen,
Des noirs crêpes de deuil sans cesse enveloppée
Vous sûtes à l'Amour soustraire votre main.
D'admirateurs nombreux constamment poursuivie,
Vous repoussiez l'espoir de leur âme asservie;
Par les plus tendres vœux, par leurs soins assidus
Aucun ne put dompter vos généreux refus.
Ils étaient séduisans, vous étiez jeune et belle;
Et cependant toujours rebelle;
Vous rejetâtes leurs soupirs!
Contre l'attrait des doux plaisirs
La sagesse fut votre égide;
A la vertu la plus rigide
Vous immolâtes vos désirs,
Pour demeurer constante, en l'ardeur qui vous guide;
Aux mânes adorés d'un époux vertueux,
De mon père, qu'à peine entrevirent mes yeux (1).
Hélas! à cette mort, et funeste et rapide,
Mon enfance perdit un zélé gouverneur,
Et nos rois, un héros que son âme intrepide
Entraînait le premier dans les champs de l'honneur;
Qui, de ses jeunes ans, guidé par la victoire,
Craint de nos ennemis et cher à nos guerriers,
D'une main, sans relâche, avide de lauriers,
En cueillit des moissons dans le sein de la gloire.
Quand de Saxe vainqueur, auprès de Fontenoi (2),
Triomphait d'Albion sous les yeux de son roi,
Avec tous ces soutiens, ces défenseurs du trône,
Les Bouffleers, les Grammont, les d'Havré, les Brionne,
Choiseul, Duras, Colbert, Noailles, Luxembourg,
Et ce jeune Craon qu'a célébré Voltaire,
Il montra sa valeur près du brave d'Harcourt.
Il n'est plus : ses vertus nous manquent sur la terre!.....
Mais vous, qu'on vit trop peu de temps,

---

(1) Je n'avais que 4 ans lorsque je le perdis le 22 août 1782.

(2) 11 Mai 1745. Mon père, quoiqu'encore très-jeune, y fut fait chevalier de St.-Louis : il n'avait alors que 31 ans.

Digitized by Google

Epouse heureuse, autant que sensible et fidèle;
Mais vous, des mères le modèle,
Vous me restiez dans mon printemps.

Avec quel rare et sublime courage,
M'accompagnant dans l'exil et les fers,
Vous affrontiez ces orages divers
Dont jeune encor je ressentais la rage,
Quand soupirant mes premiers vers
Au fond d'un noir cachot, ou sous un vert ombrage,
Des hommes et du sort, dans un siècle pervers,
J'oubliais la haine et l'outrage.....

De mes peines, de mes plaisirs
Unique et tendre confidente,
De mon espoir, de mes désirs
Conseillère habile et prudente,
Ce fut vous qui, sensible au besoin de mon cœur,
M'accordâtes, pour mon bonheur,
Cette beauté qui vous ressemble:
Cette beauté, qui réunit l'ensemble
Des grâces dont on est épris,
De la vertu que l'univers honore,
Des qualités qui charment nos esprits,
Cette céleste Eléonore
Qui sait vous imiter, en faisant comme vous,
Par le meilleur des caractères,
Le bonheur du plus tendre époux.

Mère accomplie, ô l'exemple des mères!
Jouissez aujourd'hui, dans nos bras caressans,
Des amoureux tributs de nos cœurs innocens:
Ces cœurs par vous formés à votre image,
Ces cœurs naïfs, tendres, reconnaissans,
Qui vous rendent un juste hommage.
Que vos jours purs et toujours sans nuage,
Que vos jours pleins de vos bienfaits,
Au sein de vos enfans heureux et satisfaits;
Et d'une foule attendrie et nombreuse,
Qui sans cesse bénit votre ame généreuse,
Coulent en paix, sans crainte et sans détour,

Digitized by Google

Goûtez long-temps, dans ce riant séjour,
Un bonheur, que vous seule, ô mère incomparable,
Pouvez rendre constant, parfait, inaltérable
Comme les feux de mon amour.

Je n'ai pu résister au besoin d'épancher toute ma gratitude filiale dans cette tirade, peut-être un peu trop longue ; mais comment aurais-je pu être plus court ? j'avais pour cela trop de sentimens à rendre, trop de détails à exprimer, trop de pensées à réunir, pour peindre ce vrai modèle de la femme forte et de l'excellente mère, cette ame charitable, que tous bénissent, comme ils te béniront aussi, dès qu'ils auront pu te connaître. Oui, je l'espère adorable amie, tu sauras de même te faire aimer de nos bons Saverdunois, qui dans des temps fâcheux, me donnèrent de si nombreux témoignages d'attachement!..... Ma reconnaissance ne pourra jamais, jamais, jamais, en perdre l'honorable souvenir.

Je ne sais quel malin voyageur a choisi mon pays, pour y placer la scène que je vais te rapporter. Aucun Saverdunois, que je sache, ne fut assez niais pour en avoir fourni le sujet. Quoiqu'il en soit, il rapporte qu'à cette époque de notre grande *liberté*, où il n'était pas permis de faire un pas sans avoir un passe-port dans sa poche ; un quidam, venant de Toulouse et allant à Pamiers pour affaires, fut arrêté à Saverdun par la sentinelle. Il n'avait pas un seul papier, tu sens qu'on le fit vite entrer au corps-de-garde ; le caporal l'interroge avec sévérité. — Pourquoi voyagez-vous sans passe-port ? — J'étais pressé, je n'ai pas pensé à en prendre un. Mon cousin Jacques, m'a écrit de me rendre à Pamiers pour affaires, aussitôt l'obligeant Mathurin m'a prêté son cheval et je me suis mis en route. — Mathurin, s'écrie le caporal enchanté, celui qui vend de si bon vin ? — Celui-là même mon capitaine.

Digitized by Google

— Oh ! j'ai fait beaucoup de parties joyeuses avec lui, pendant que j'étais étudiant à l'Esquille ; comment se porte-t-il ? — A merveille, mon capitaine. — Alors le caporal l'interroge sur tous les membres de la famille grands et petits, et notre voyageur ayant répondu pertinemment à toutes ses questions, et le caporal ayant de plus reconnu parfaitement la paisible monture de Mathurin, sort sur la porte, et dit gravement à la sentinelle : — *Vous pouvez laisser passer cet homme, je connais le cheval.* — *Si non e vero, bene trovato.* Le trait est joli ; mais pour l'honneur de mes compatriotes, on me permettra d'en infirmer la vérité.

Ma mère m'a promis d'aller dans quelque-temps te prendre avec la voiture, afin qu'à mon retour je te trouve rendue dans notre conjugale retraite.

J'avais à continuer ma route. Comme je m'en occupais, une sorte de rumeur m'avertit qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire, et sans être précisément curieux, je m'en informai par ce dialogue :

— Dites-moi donc voisin, savez-vous la nouvelle ?
— Mais si j'en crois un bruit fidelle
En ce moment arrive le Préfet.
— A Saverdun que vient-il faire ?
— Voir ses amis, il n'a pas d'autre affaire.
— Voir ses amis ! il aura bientôt fait.

Après cette innocente raillerie, je traversai ma ville natale, qui fut autrefois plus considérable et figura avec honneur dans l'histoire. Elle appartenait aux Comtes de Foix, et existait au commencement du onzième siècle. En 1120 *Roger II*, fit bâtir le château, dont il donna le domaine aux Seigneurs de Villemur, d'Hauterive et de Marquefère ses voisins qui lui en firent hommage. — Raymond-Roger, après avoir épousé Philippe de Moncade (1) d'une éclatante beauté, qui lui

(1) Elle était de la Maison d'Aragon, suivant De Marca];

Digitized by Google

porta en dot le Vicomté de Narbonne, vint au château de Saverdun où il se plaisait infiniment, et c'est là que la Comtesse *accoucha d'un fils mâle*, dit Olhagaray, qui fut *cause d'une joie indicible, dépassant les trophées et triomphes passés du mariage.* — Leur union était parfaite, si bien que tous les courtisans répétaient dans une surprise mêlée de respect et d'admiration: *onc on ne vit Dame si gentille, si posée et tant accorte; moult doit avoir contentement le mari de femme si sage et si belle.* Raymond-Roger était encore à Saverdun, quand le Roi de France Philippe-Auguste lui écrivit le 4 mai 1190, une belle lettre, pour l'engager amicalement à le suivre dans la croisade qu'il allait entreprendre conjointement avec Richard-cœur-de-lion, roi d'Angleterre. Raymond y consentit avec joie, ce qui lui attira des plaintes naïves de la part de la Comtesse. Je n'en rapporterai qu'un seul passage, en plaçant le discours original en regard de la traduction, qu'en fit le chroniqueur, parce que peut-être tu ne comprendrais pas cet ancien langage.

Luego no os causara maravilla el verme agora en tal estado, llevada de la violencia y fuerça de varios movimientos y consideraciones, para conjuraros por el amor que ya me tuvistes, y por el dever conjugal, a que no deys, con una larga ausencia, y enel principio de nuestro nuevo casamiento, lugar à la desesperacion, de la que en estas partes biviria desconocida, no pudiendo suffrir los enojos y çoço-

Vous ne serez pas étonné si vous me voyez maintenant en tel état, portée par les ressorts de divers mouvemens et considérations, pour vous conjurer par l'amour que j'ai cru que me portiez, par le devoir conjugal, à ne donner par une longue absence, sur l'entrée de notre nouveau mariage, lieu au désespoir à celle qui vivrait en ses terres inconnues et qui ne pourrait supporter les alarmes, qui lui pourraient

mais peut-être se trompe-t-il en ceci, que la veuve du Comte de Moncade, mère de la Comtesse de Foix, après le décès de son premier mari, épousa Don Pierre d'Aragon.

Digitized by Google

bras que le podrian ser causadas, por los diversos accidentes y peligros alos quales y os veo aparejado adar.

être causées par les divers accidens, esquels je vous vois préparé à vous élancer.

Le Prince répondit a cette partie de la tendre harangue:

Pues el fundamento de vuestras quexas es ninguno : miausencia, es una obligacion general de la casa en la qual soys aliada ; mi valor se afloxaria, y recibiria grandagno, si se detuviesse porlas caricias y halagos de mi casamiento.

Le fondement de vos doléances est nul : mon absence, c'est un devoir général de la maison de laquelle vous êtes épouse, ma valeur en serait ralentie et recevrait échec, si elle était arrêtée par les mignardises et les appas de mon mariage.

La Princesse répliqua, en se défendant sur les griefs de douleur et de faiblesse que le Comte lui reprochait :

Luego essos no son los regalos y deleytes de mi casemiento, que entraron en campo para oponerse a vuestra voluntad, sino las razones que mi natural me ha dictado.

Ce ne sont pas donc les délices de mon mariage, qui se sont mis au vent pour traverser, votre volonté, mais les raisons que mon naturel m'a suggérées.

N'ayant pu empêcher cette douloureuse séparation, l'épouse affligée se retira à Pamiers, où le Comte, à son retour de la terre sainte (en 7.bre 1191) la trouva couverte d'un voile noir, que pendant son absence elle avait toujours porté par modestie et en signe de deuil. (1)

---

(1) On raconte la même chose de M.me la Comtesse de La Peyrouse *(Eléonore de Broudou)*. Dès que ce Célèbre navigateur s'embarquait pour quelque expédition, elle cachait sa belle figure sous un voile, jusqu'au retour de son illustre époux.

Digitized by Google

En 1201, Raymond VI, Comte de Toulouse, se brouilla avec son parent Raymond-Roger, Comte de Foix, qui s'était lié avec Raymond-Roger, Vicomte de Béziers et de Carcassonne, et qui refusait de lui rendre hommage, pour le Château de Saverdun dont il s'empara. Il en fit une place importante, qu'il restitua pourtant bientôt par l'entremise de leur parent Bernard, comte de Comminges. Les nouvelles fortifications qu'on y avait ajoutées n'empêchèrent pas que ce lieu ne fut conquis en 1209, par le terrible Simon de Monfort, dont les armes ambitieuses, sous un masque pieux, inondèrent de sang nos malheureuses contrées. (1) Ce château fut repris par son Prince légitime, qui en donna le commandement à *Nigrain* de *Bonac*, nommé *Angueiran* par l'historien *Noguiers*; et les Comtes de Foix, de Toulouse et de Comminges s'y trouvaient rassemblés en 1212,

(1) Ces hommes qui joignent l'hypocrisie à l'inhumanité, et qui ne se servent du prétexte de faire triompher la Religion que pour masquer leur intérêt et leur égoïsme, doivent être justement maudits. « De tous les égaremens de l'esprit humain, le plus inconcevable, (a dit M.me la *Comtesse* de Genlis, à-propos du Tribunal de l'inquisition, dans un excellent ouvrage de controverse,) est ce zèle sanguinaire qui croit honorer Dieu, en donnant la mort à celui qui l'offense. Abréger les jours de l'impie, c'est lui ôter les moyens de se convertir, c'est priver Dieu d'une ame que le temps aurait pu lui rendre. Peut-être cet homme n'est-il encore qu'à la moitié de sa carrière; êtes-vous donc assuré que le temps, les réflexions, la vieillesse ne changeront pas ses sentimens ?.... Vous lui accordez un délai de quelques jours, et Dieu lui en donne un de plusieurs années, d'un demi siècle peut-être, et vous osez prévenir les effets de la miséricorde divine ?.... Je vois dans l'Évangile, à chaque ligne, l'ordre positif de supporter, de *tolérer* ceux qui s'égarent, et de ne chercher à les ramener que par la patience, l'indulgence et la douceur. »

Digitized by Google

lorsqu'ils furent obligés de s'en retirer à l'approche de Montfort, qui, suivi d'une nombreuse armée, venait l'assiéger de nouveau.

L'année suivante, le Comte de Montfort en était encore possesseur et je trouve dans un manuscrit, que le 10 septembre 1213, il partit de Fanjeaux pour aller secourir les siens, accompagné des sept évêques de Toulouse, Nismes, Uzés, Lodève, Béziers, Agateuse, Comminges; des trois abbés de Clairac, de Villemagne, et de St. Tibéry, ainsi que de St. Dominique, qui le suivaient pour tâcher de moyenner quelque traité de paix. Il coucha à Saverdun et le lendemain il arriva devant Muret, où il combattit, avec une poignée de monde, le Roi d'Aragon, les Comtes de Toulouse, de Foix et de Bar.

En 1242, autre contestation entre les Comtes de Foix et de Toulouse, pour le château de Saverdun.

On remarque parmi les Barons et Seigneurs, que le onzième Comte de Foix, Gaston II, fit appeler auprès de lui, pour aller porter du secours au Roi de France, Bernard Dufort, (sans doute Durfort,) de tige espagnole, originaire d'Aragon, *Seigneur* en 1348, *de la forte place de Saverdun*, qui fut fait chevalier au siége de Tartas. (1)

Ce château, en 1398, fut soumis par *Colard Destouteville*, guerrier redouté, et en 1484 par Charles VIII, Roi de France.

Les troubles civils avaient, suivant leur usage, amené d'autres changemens. Catherine était veuve de Jean d'Albret, son parent; Jean de Foix, Vicomte de Narbonne, Seigneur de Mazères, voulait la déposséder

(1) Elie d'Apamiers et Lapperinne, ont donné dans leurs écrits la liste de ces chevaliers.

Digitized by Google

d'une grande partie de ses terres en 1485. Saverdun avait prêté l'oreille à de perfides inductions, quand Lescrin arriva du Béarn à la tête d'une armée. Son approche effraya les Saverdunois, qui lui députèrent Raymond de Lourde, Seigneur de Rodeille, (ou Roudeilhe,) pour *demander merci*, ce que le général accorda volontiers au nom de Catherine. Son armée passa l'*Auriège* à Bonac, et entra à Saverdun par la porte de Lormet, tandis que dans l'espoir d'en prendre possession, suivant la promesse qu'il en avait reçue, le Vicomte de Narbonne entrait au même moment par la porte du pont, que je présume avoir été alors où est aujourd'hui le Faubourg appelé Ste.-Colombe. Un choc meurtrier dans les rues de Saverdun, paraissait inévitable, il n'en fut rien et ce qui en résulta mérite d'être raconté. Au lieu de se combattre, les troupes s'embrassèrent, et le Général de Lescrin représenta vivement, quoique respectueusement, au Vicomte : » Qu'il » fesait tort à son honneur, à son devoir, à son alliance, » en étant l'instrument de la ruine d'une grande Maison » dont il était un des membres les plus distingués ; » tandis que par son noble appui elle pouvait hautement braver l'Espagne, joindre règne à règne et » couronne à couronne, pour la gloire et la prospérité » de son illustre famille. »

Je ne sais ce qui arriva ensuite, et ce n'est pas sans étonnement que j'ai trouvé qu'en 1486, *Roger de Foix*, sieur de *Monclar*, général de Catherine de Navarre, tâcha de recouvrer le château de Saverdun, sans pouvoir y réussir. Qui le possédait alors? Il paraît que c'est le vicomte de Narbonne, à qui il fut accordé plus tard, pour en jouir lui et son fils, pendant toute leur vie; il devait revenir ensuite à la comtesse de Foix.

Digitized by Google

En 1563, Jeanne d'Albret, interdit le culte catholique à tous ses sujets, ce qui amena de grands troubles dans ses États, et Saverdun s'en ressentit. — Six ans après, le sieur de Bellegarde, surprend le château; d'Audun va le secourir. Ce fut La Guimerie qui le reprit. Il confia au baron de Caumont, (nommé aussi Calmont) la garde de cette *ville forte, recommandée alors, à tous ceux qui savent le métier de la guerre, comme très-importante.*

En 1575, le baron d'Audon (ou d'Audun), assembla les Etats de la Province, à Saverdun, comme ils l'avaient été le 26 décembre 1566, à Varilles, et comme ils le furent le 29 septembre 1586, au Maz-d'Asile, après quoi ils furent toujours rassemblés à Foix, capitale de cette souveraineté.

En 1579, nouveau changement : un sergent trahit le château occupé par les religionnaires. Il est bientôt repris par le baron de Lens, qui en chassa les catholiques, et en confia le commandement au sieur de Cubières. — Ce fut une grande époque pour notre ville; aussi veux-je t'en entretenir et t'en retracer amplement les particularités.

Après la paix qui fut faite en France en 1578, entre les catholiques et les protestans; *Catherine*,

« Cette Reine d'honneur, des Médicis issue,

Suivant l'expression de Ronsard, que l'auteur de la *Henriade* a peinte ainsi :

« Son époux expirant à la fleur de ses jours,
A son ambition laissait un libre cours.
Chacun de ses enfans, nourri sous sa tutelle,
Devint son ennemi dès qu'il régna sans elle.
Ses mains, autour du trône, avec confusion
Semaient la jalousie et la division.

Digitized by Google

Opposant sans relâche, avec trop de prudence,
Les Guises aux Condés, et la France à la France. (1)
Toujours prête à s'unir avec ses ennemis,
Et changeant d'intérêt, de rivaux et d'amis.
Esclave des plaisirs, mais moins qu'ambitieuse,
Infidelle à sa secte et superstitieuse;
Possédant en un mot, pour n'en pas dire plus,
Les défauts de son sexe et peu de ses vertus. »

Quoiqu'il en soit de l'exactitude de ce portrait poëtique, tracé avec soin, je n'ai à te parler ici, que de la cour joyeuse, allerte et magnifique, où toute *Beauté*, dit Brantome, *toute Majesté, toute gentillesse, toute bonne grace abondait, et bien heureux aussi qui en pouvait échapper*, quand on avait l'honneur d'accompagner cette Reine. — Cour qui ne connaissait de rivale en agrémens, que celle de sa fille *Marguerite*, qu'elle ramena à son mari, à Nérac. Sully rapporte qu'il arrivait souvent « que les deux Cours » se séparaient lorsqu'il s'était passé quelque chose » qui donnait à l'une des deux un sujet de mécontentement. Mais on se rapprochait bientôt par l'intérêt des plaisirs. — Le Roi de Navarre, mena la » cour de la Reine-Mère, dans la province de Foix, » où entr'autres divertissemens il voulut lui donner » celui de la chasse aux ours. On en fit peur aux » dames, et leur délicatesse ne s'accommoda point » de ce spectacle. En effet, il y eut tel de ses animaux qui démembra des chevaux, d'autres qui forcèrent jusqu'à dix suisses et dix fusilliers; un dernier » blessé de plusieurs coups, et acculé sur le haut » d'une roche, se précipita avec sept ou huit chas-

(1) Système Ministériel, devenu un moment, fameux de nos jours, sous le nom vulgaire de *Bascule*.

Digitized by Google

» seurs qu'il tenait embrassés et les écrasa. » Il paraît que Sully n'assista point à cette chasse et que dans ce qu'on lui en dit, quelles que soient la force et le courage des ours, il s'en laissa exagérer beaucoup les dangers. Quoiqu'il en soit, il ne donne pas d'autres détails sur ce voyage; aussi ai-je été charmé de pouvoir découvrir ailleurs, que ces deux cours s'arrêtèrent et firent un assez long séjour, celle de la Reine-Mère, à Saverdun, et celle de Marguerite, à Mazères.

Ce souvenir nous est trop glorieux, pour que je ne me plaise point à en recueillir quelques détails. Catherine fit une entrée solennelle à Mazères, où la ville lui fit un fort beau présent. Ensuite on se réunit à Saverdun, pour célébrer des jeux et des fêtes. Parmi tant de personnes jeunes, aimables et spirituelles, qui en fesaient l'ornement, on distinguait les deux Reines, *Marguerite* et Catherine sa mère, qui montait supérieurement à cheval, *ayant été la première qui avait mis la jambe sur l'arçon*, et qu'on voyait de Mazères à Saverdun, accompagnée d'un grand nombre de Dames ou Damoiselles, (1) « montées sur de belles haquenées arnachées, elle, se » tenant à cheval d'aussi bonne grâce, que les » hommes ne s'y paraissaient pas mieux. Leurs chapeaux tant bien garnis de plumes, volantes en l'air, » représentaient à demander amour ou guerre (dit

(1) Catherine de Médicis, dit Brantome, « avait ordinairement de fort belles et honorables filles, avec lesquelles tous les » jours on conversait, on discourait, on devisait, tant sagement et tant modestement, que l'on n'eut osé faire autrement; « car le gentilhomme qui faillait, en était banni, et menacé et » en crainte d'avoir pis. Pour fin, sa compagnie et sa cour » était un vrai paradis du monde et école de toute honnêteté » et vertu. »

Digitized by Google

» Brantome). Virgile qui s'est voulu mêler d'écrire
» le haut appareil de la reine Didon, quand elle
» allait et était à la chasse, n'a rien approché, ne
» lui déplaise, auprès de celui de notre Reine et de
» ses Dames. » Autour d'elle et de sa fille, on admirait *Catherine de Navarre*, sœur d'Henri IV, que voulait épouser le comte de Soissons, on dit aussi le vicomte de *Turenne*, mais qui fut mariée *ensuite* au duc de Bar; et surtout Dayelle, belle Grecque, qui s'était sauvée miraculeusement du sac de Chypre, sa patrie; *Marguerite* de Tignonville, parente du Roi de Navarre; *Anne* de Balzac-Montagu; *Françoise* de Montmorency, surnommée la *Belle Fosseuse*, alors âgée de 14 ans, et *Charlotte* de Beauve-Semblaçay, depuis baronne de Sauves, fille de *Jacques* de Beauve et de *Gabrielle* de Sades. Elle était dame d'atours de la Reine-Mère. A l'aspect de ces deux Cours si éclatantes de Beautés, on se rappelle ce mot, qu'Henri adressa dans une autre occasion au Nonce du Pape: *Monsieur je n'ai jamais vu de plus bel escadron, ni de plus périlleux que celui-là. — Périlleux!* oui! ce Prince l'éprouva, puisque toutes celles que je viens de nommer, reçurent tour-à-tour les hommages du meilleur des Rois, mais du plus volage des hommes. Il avait dès son enfance pressenti la force d'un tel penchant. Un jour que son précepteur, *Chrétien* Florent, lui représentait qu'il devait se défier de son goût pour les Dames et pour le jeu, que l'un et l'autre, pourraient avoir pour lui les suites les plus fâcheuses, s'il ne travaillait pas à se vaincre, avant que l'âge eût fortifié ces dangereux penchans; le jeune Prince lui répondit avec vivacité: *Mon maître, votre morale est excellente, mais le Diable est bien malin.*

Digitized by Google

Pibrac, poëte Toulousain, *considéré* alors *comme l'arbître des traités de paix*, attaché, depuis l'année précédente à Marguerite, en qualité de Chancelier, d'après la demande d'Henri IV, se faisait distinguer par son savoir et son mérite, au milieu de cette Cour. En passant à Toulouse, il avait eu l'honneur de recevoir les Reines et toute leur suite, qu'il traita magnifiquement. *Pierre* de Bourdeille, si connu sous le nom de Brantome, ce galant historien des anecdotes vraies ou fausses, de son temps, s'y trouvait. Peut-être aussi, vit-on à Saverdun, le brave et généreux Sully, fidèle ami d'un bon Prince, et grand Ministre d'un grand Roi; et ce vaillant vicomte de Turenne, que *Catherine* de Médicis tacha de brouiller avec Henri; ainsi que Lavardin, Grammont, Duras, officiers catholiques, que cette Princesse fit changer de parti, et le fameux poëte *Salluste* Du Bartas, qui avait autant de gloire que d'emphase. Peut-être aussi l'historien *Scipion* Dupleix, natif de Condom; mais il aurait été bien jeune alors, étant né en 1566, il n'aurait eu que quatorze ans. J'en fais la remarque, et j'ai dit *peut-être* pour quelques autres, parce que je n'en ai nulle certitude, et que lorsqu'il s'agit des faits qui concernent l'histoire, il ne faut rien avancer sans preuves. Ce n'est pas moi qui permettrai jamais à ma plume d'écrire de ces *Romans historiques*, devenus si fort à la mode à présent, où rien n'est positivement vrai, tant la fiction et le mensonge s'y trouvent mêlés et confondus avec la vérité.

En janvier 1588, le général baron d'Audun, fit rafraîchir et reposer ces troupes à Saverdun, d'où il partit pour aller assiéger Ribouïsse, qu'il prit à la vue des troupes de Joyeuse, que le vicomte de Mirepoix commandait.

Digitized by Google

Au mois de février 1592, cette place fut ravitaillée, afin qu'elle put se défendre contre l'armée de la Ligue, qui menaçait de l'attaquer.

En 1594, la suite de toutes ces guerres, fut une peste opiniâtre qui se propagea à Saverdun, Mazères, Pamiers, et enleva une grande partie de leurs populations.

En 1627, le duc de Rohan, qui commandait à Castres, général en chef des religionnaires, après avoir été battu par le duc de Montmorency, vint pourtant s'emparer de Mazères, Saverdun, Pamiers, tandis que le vainqueur était campé à Cinte-Gabelle.

Mais sans nous arrêter plus long-temps à tous ces faits d'armes funestes, qui, par je ne sais quel imprudent caprice des peuples, rendent toujours un pays si célèbre, je n'oublierai pas de te rappeler que le fameux philosophe Bayle, vint à Saverdun le 29 mai 1668, où il demeura jusqu'à la fin de septembre. Né au Carla-le-Comte, le 18 novembre 1647, de *Guillaume* Bayle, ministre protestant, et de *Jeanne* Bruguiere, il n'avait alors que 23 ans. Mais l'illustration qu'il acquit depuis, exigeait que j'en fisse une commémoration particulière. M. de La Beaumelle, fils du célèbre écrivain dont la franchise excita plus d'une fois la fureur du trop spirituel Voltaire; M. de La Beaumelle, dont le père a possédé la terre seigneuriale du Carla, a le projet de proposer une *souscription* pour lui élever un monument dans la ville de Toulouse, dans cette ville généreuse, dont l'illustre et docte parlement ordonna que le testament de Pierre Bayle serait exécuté, quoique par son expatriation, il se fut ôté ce droit. Glorieuse exception; honorable à-la-fois pour l'écrivain et pour la magistrature, qui osa prononcer ce généreux arrêt.

Digitized by Google

Fameux par sa dialectique,
Que sais-je? fut toujours le mot désespérant;
Dont Bayle chargea sa logique.
Facile, ingénieux, mais trop souvent Sceptique,
Il détruit ce qu'il touche, il construit rarement;
Ecrivain, tour-à-tour rigoriste ou Cinique,
Il blessait volontiers, de sa plume caustique,
Les sérieux objets de son fol enjouement.....
Toutefois ce n'est trop d'un simple monument
Pour le plus habile critique.

Aussi je dis avec plaisir aux auteurs de ce beau projet, pour leur annoncer que je veux *souscrire* :

Dans le pays des Tectosages,
On va donc, au mépris des frivoles usages,
Fêter un philosophe agréable et profond!
Quoi! ma patrie estime encor les sages!
On disait les Français si légers, si volages!....
Eh! bien censeurs, ce trait-ci vous confond.
Bravo! bravo!..... sur les Gascons rivages,
Nobles fils d'Apollon honorez vos beaux jours,
Par vos bienfaits comme par vos discours;
Ramenez-nous ces temps si dignes de mémoire,
Où nos aimables Troubadours,
Cueillant les palmes de la gloire,
Chantaient les Preux et les Amours:
Réveillez-vous ô Pontifes d'*Isaure*,
Après d'aussi longues douleurs,
Dans vos illustres murs, rétablissez encore
De la belle *Clémence* et la fête et les fleurs;
Et dans ce vaste Capitole,
Qu'entoure une antique auréole,
Couronnez la science en respectant les mœurs.

Mais Bayle, je le sais, d'un prudent moraliste,
N'a pas toujours dicté les austères leçons.
Il est vrai!... Mais irai-je entouré de chansons,
Mal à propos faire le rigoriste?.....

Digitized by Google

Non sans doute : eh ! bien finissons
Et placez-moi sur votre liste.

J'avais eu le plaisir d'embrasser la veille les bons amis que j'ai à Saverdun ; je n'avais pas le temps de m'y arrêter, d'aller parcourir mes autres possessions de *la Parre*, *la Bourdette*, *le Couloumier* et *Rochefort*, ni de revoir les ruines remarquables d'une ancienne tour, qui fut bâtie par *Gaston-Phœbus*, renommé par sa valeur, sa générosité et les bâtimens qu'il éleva. Comme il était fils d'une *Éléonore* et qu'il vint souvent dans notre ville, je te dois plus particulièrement son histoire.

Gaston III, douzième Comte de Foix, troisième Seigneur du Béarn, surnommé *Phœbus*, suivant les uns à cause de sa beauté et de sa chevelure blonde, suivant les autres parce qu'il aimait beaucoup la chasse, et suivant quelques autres encore parce qu'il avait pris le soleil pour emblême, prince guerrier et poëte, était fils de Gaston II et petit fils de Gaston I.er, qui tous deux furent très-illustres et se firent une grande réputation militaire. Sa mère *Eléonore de Comminges*, lui donna le jour en 1331 ; elle veilla avec soin sur son éducation, de sorte que dès l'âge le plus tendre, il annonça qu'il serait un grand prince. En 1343, à l'âge de douze ans, ou suivant Olhagaray le 7 juin 1344, il endossa la cuirasse et remplaça son père, sous la tutelle de sa mère. Quoique le Comte d'Armagnac fut son ennemi et qu'il eut à le craindre beaucoup plus que les Sarrasins, qu'il alla chercher en Prusse, dont ils s'étaient emparés et où son père avait éprouvé des souffrances qu'il voulait venger ; il résolut d'aller les combattre, et partit âgé de moins de quinze ans, après avoir pris le soin de bien munir toutes les places fortes, de les laisser en

Digitized by Google

garde à de braves gouverneurs, en y ajoutant cette fière devise : *Toque y si gauses, (touche y si tu oses.)* On n'y *toucha* point et il revint en 1347 de cette courte croisade, après quelques succès qui prouvèrent son courage et sa précoce maturité. Passant dans le Dauphiné à la tête de ses troupes, il délivra la Duchesse de Normandie, prisonnière, en combattant les bandes des Jacquets ou de la Jacquerie. L'année suivante, le 4 août (1349), il épousa *Agnés*, fille de Philippe III, roi de Navarre et de Jeanne de France. Leur mariage fut célébré dans le Palais du Temple à Paris, par Hugues, Evêque de Laon. Quoiqu'il n'eut que dix-huit ans, il sortit alors de la tutelle d'*Eléonore*, sans moins respecter ses conseils et ses volontés; le Roi de France lui accorda une dispense pour gérer lui-même ses Etats et ses Domaines. Soupçonné quelque-temps après de liaisons contre l'Etat, avec *Charles-le-Mauvais*, son beau-frère; il fut arrêté en 1352 et mis en prison au Châtelet. Il est probable que rien ne confirma ces soupçons; aussi n'y resta-t-il pas long-temps. Ayant recouvré sa liberté, il oublia généreusement cette offense et alla combattre les Anglais en Guienne, sur lesquels il remporta de grands avantages. (1)

Son mariage avec Agnés lui fut *fort épineux*, parce que la dame avait l'humeur *fausse, tracassière et vindicative de son frère*. Cela fut cause que Gaston

(1) *L'art de vérifier les dates*, au lieu de cette excursion en Guienne, place ici son voyage en Prusse, où il alla *servir contre les infidèles*, dit-il, sans indiquer le motif et le but de cette campagne. J'ai cru devoir suivre en cette rencontre l'autorité d'Olhagaray, quoique les époques et les événemens ne se ressemblent point, parce qu'il était mieux informé, puisqu'il écrivait tous ces faits, d'après des pièces authentiques, extraites des archives de Foix.

Digitized by Google

la renvoya en 1573. D'autres rapportent qu'elle s'en sépara, pour n'être pas témoin de ses infidélités ; car ce prince était galant et inconstant. Il eut quatre fils naturels, dont l'aîné *Bernard*, épousa *Isabelle de la Cerda*, desquels sont descendus en Espagne les comtes et ducs de *Medina Celi;* l'autre *Jean*, dit *Jobain du Béarn*, fut brûlé misérablement à Paris, le 30 janvier 1392, en dansant avec Charles VI le ballet des *Sauvages*, et enterré aux chartreux ; j'ignore le nom des deux autres. Gaston, le seul enfant qu'il eut eu d'Agnés, ne fut pas plus heureux. Car ayant été marié avec *Béatrix d'Armagnac*, (dont le père avait été battu et fait prisonnier par Gaston-Phœbus), afin de terminer les contestations et les guerres, qui existaient entre ces deux familles, concernant la souveraineté du Béarn; le jeune Gaston étant allé visiter sa mère, son oncle Charles-le-mauvais lui remit une poudre, propre lui dit-il, à réconcilier les deux époux. C'était du poison! — A son retour, le prince ayant voulu en faire usage, fut découvert et mis en prison, où il mourut, consumé de regret et de repentir, en 1382. — Deux années auparavant le gouvernement du Languedoc étant vacant, tant par le rappel du Duc d'Anjou, que par la mort du Connétable, le Roi Charles V, proposa à son Conseil, Gaston-Phœbus, Comte de Foix, pour remplir cette place comme étant très-propre à pacifier les esprits des peuples de cette province, extrêmement irritée des subsides, dont le prince d'Anjou, les avaient chargés sans raison. « Tous les Princes du » sang, (dit D. Vaissette) accoûtumés à posséder ce » riche gouvernement, s'opposèrent à cette nomination; » mais le Roi passa outre, nonobstant leur avis con- » traire; *en quoi*, dit un historien contemporain, *il* » *fit un choix digne du nom de SAGE qu'il a si bien*

Digitized by Google

» *mérité, car outre que ce Comte était un homme* » *fort juste, il était un des plus braves et des pre-* » *miers capitaines de son temps; il ne le cédait en* » *aucune qualité à tous les autres Barons, et il gou-* » *verna avec beaucoup de prudence et avec la bonne* » *grace et l'amour des peuples.*» — Le Roi Charles V étant mort le 16 septembre de la même année, Charles VI, son successeur, cédant à l'ascendant du Duc de Berry son oncle, régent du royaume, le révoqua pour en favoriser le Duc. Le Comte de Foix tâcha de se maintenir par la force. Le peuple du Languedoc qui l'aimait, se prononça pour lui. L'an 1381, le Duc de Berry étant arrivé dans la province, le Comte de Foix le fait défier. Le Duc accepte le défi; il est battu le 15 ou 16 juillet dans la plaine de Revel, au diocèse de Lavaur; Olhagaray dit que ce fut à Rabasteins, où le Comte prit six drapeaux et fit prisonnier les principaux officiers de l'armée du Duc, qu'il fit conduire les uns au château de Foix, les autres à *Barilles* (Varilles,) d'autres à Cazères, et au château d'*Appamiers*. Ce détail est précis. Le même historien ajoute que ceux qui étaient enfermés au château de Foix, ayant voulu s'échapper, furent trouvés écrasés au pied de la montagne, ayant péri dans leur chute. Peu de temps après les deux princes se virent à Limoux, ils se livrèrent des otages et se jurèrent un *accord immortel*. Cependant j'ai lu ceci différemment dans l'art de *vérifier les dates*. La guerre continuait; « mais au mois de décembre 1381, le Cardinal d'Amiens ménagea enfin, entre le Duc et le Comte, un accord dont nous ignorons les circonstances. Nous savons seulement d'un historien du temps, que la « générosité seule du Comte de Foix, décida » le grand différent qu'il avait avec le Duc de Berry, » touchant le gouvernement du Languedoc. Il eut pitié

Digitized by Google

» du dégât du pays pour sa querelle particulière. Il » voulut joindre à l'honneur d'avoir vaincu le Duc, » celui d'avoir donné la paix à la patrie ; il traita avec » lui sous de bonnes assurances et le mit volontiers en » possession de son gouvernement. » — Ce Prince ayant reconnu dans la suite l'innocence de son fils, qui avait été trompé par son oncle, devint inconsolable de sa perte. Il mourut d'apoplexie au commencement du mois d'août 1391, à deux lieues d'Ortez. — Olhagaray prétend que ce fut en 1390, après avoir long-temps chassé un gros ours ; ses funérailles n'eurent lieu que le 12 octobre suivant. Il ne parle point de la donation faite au Roi de France par le Comte, de tous ses domaines. Quand au *seul fils naturel*, qu'il laissa, nommé *Yvain*, qui ne recueillit de sa succession que de l'argent et des bijoux, c'est *Jobain* dont j'ai déjà parlé. Il voulut se revêtir de l'autorité, mais le Vicomte Mathieu de Castelbon, les réclama et s'en empara comme héritier légitime.

Gaston II laissa un livre qui a pour titre : *Des déduits de la chasse de bestes sauvaiges et des oyseaux de proye*, qui ne fut imprimé qu'en 1515, un vol. in-4.°. Il y fait ainsi mention de Bertrand Du Guesclin, avec qui il avait eu des liaisons :

« Monseigneur Bertrand du Claquin,
« Qui est à tout honneur enclin,
» Lequel le Roi pour sa vaillance
» A fait Conestable de France.

Dans cet ouvrage, il vante beaucoup l'exercice de la chasse, qu'il indique comme un moyen sûr de ne pas pécher et de parvenir au salut éternel ; parce que l'oisiveté seule enfante le vice, et qu'un chasseur d'habitude ne peut jamais être oisif. Je crois cependant

Digitized by Google

qu'un Prince, ayant des hommes à gouverner, des Ministres à conduire, des affaires à diriger, peut s'occuper à quelque chose de mieux et de plus utile, que d'aller employer son temps à la chasse.

Tandis qu'insoucieux du sort de son empire,
Vivement il poursuit d'innocens animaux,
Peut-être un artisan des plus funestes maux
A côté du trône conspire.

Gaston régnait encore lorsque messire *Jehan Froissart*, un de nos anciens chroniqueurs, dont la chronique est fort curieuse et très-naïve, vint visiter nos contrées. Partout sur sa route, dans les châteaux comme dans les abbayes, il rencontrait, suivant ses expressions, gais et joyeux repas, *amour, honneur, largesse et courtoisie. Il s'accosta à Paumiers* (Pamiers) *de Messire Espaing du Lyon, vaillant, sage et beau chevalier du Comté de Foix, avec lequel ils chevauchèrent en dévisant*, et se rendirent ensemble à *Ortais* (Ortez,) le jour de Sainte Catherine, (25 octobre) 1388, muni d'une lettre de recommandation de *Guy*, Comte de *Blois*, et escorté de quatre levriers qu'il menait, pour être offerts en présent à Gaston-Phœbus, Comte de Foix, de la part de son noble patron. « Le Comte » avait cinquante-neuf ans, beau, belle forme, belle » taille, air riant, les yeux verts et amoureux, sage » chevalier, était de haute entreprise et de bon conseil; » brief en ses réponses, prudhomme en l'art de régner; » connaissable et occointable à tous les gens, et dou- » cement et amoureusement parlait à eux. Il fesait vo- » lontiers ses clercs chanter chansons, rondeaux et » virelets. » — D'Ortez, où il fit un assez long séjour, *Gaston* le mena dans ses terres de Foix, qu'il affectionnait beaucoup. Comme il était toujours généreux et

Digitized by Google

magnifique, il reçut Froissart très-splendidement, le traita avec amitié, et lui devint d'autant plus cher qu'il lui trouva les mêmes habitudes et les mêmes penchans, car le bon Froissart aimait la poësie, la chasse, la musique, les fêtes, le luxe, la dépense, la bonne chère, la parure, le vin, les femmes; et il aurait pu s'écrier comme La Fontaine :

« Volupté, volupté qui fut jadis maîtresse
Du plus bel esprit de la Grèce,
Ne me dédaigne pas, viens t'en loger chez moi;
Tu n'y seras pas sans emploi!
J'aime le jeu, l'amour, les livres, la musique,
La ville et la campagne, enfin tout; il n'est rien
Qui ne me soit souverain bien,
Jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique. »

De pareils goûts étaient peu conformes à son état de chanoine; mais ils étaient plus en rapport avec son titre de poëte érotique, qu'il avait ambitionné dès sa plus tendre jeunesse. A l'âge de douze ans, dit-il dans ses vers, il lui plaisait fort,

De veoir danses et carolles,
D'oir Ménestrels et parolles,
Qui s'apertiennent à déduit :
Et de ma nature introduit,
D'amer par amours.....
Et quant on me mit à l'escole,
Où les ignorans an escole,
Il *y* avait des ..... *mignonettes*,
Qui de mon temps erent jonettes;

Et lui qui était *novice encore*, leur faisait tant qu'il pouvait de petits cadeaux et de douces caresses. Aussi les *Pastourelles* qu'il composa plus tard, sont pleines de feu, de mignardise et de grâce. « Cette

Digitized by Google

gaîté naïve et légère, (dit l'abbé Goujet) qui presque toujours fait le caractère de son esprit, a passé toute entière dans le cœur de ses bergers et de ses bergères; les sujets dont ils parlent, la manière dont ils les traitent et leur langage, sont toujours conformes à leur esprit et à leurs sentimens; une joie vive anime leurs jeux, leurs ris et leurs danses. »

C'est peut-être en s'égarant dans quelque chasse à la suite du Prince, auprès duquel l'avait conduit une vie errante et aventureuse, qui le retint plusieurs mois, qu'en suivant les bords pittoresques de l'Arriège, il composa sur son *épinette amoureuse*, cet espèce de rondeau, où il feignait une ignorance du charme d'aimer, qu'il n'avait plus :

« Amours, Amours, que voulés de moi faire?
En vous ne puis veoir rien de seur : (sur.)
Je ne connois ne vous, ne vostre affaire.
Amours, Amours, que voulés de moi faire?
En vous ne puis voir rien de seur.

Lequel vaut mieux, parler, prier, ou taire?
Dites-le moi, vous, qu*i* *a*vés bon ceur. (cœur.)
Amours, Amours, que voulés de moi faire?
En vous ne puis rien veoir de seur. »

Là peut-être, dans les bois vastes et touffus qui couvraient les rives de l'Arriège, il soupira ce *rondel*, sur son fâcheux départ :

« Le corps s'en va! mais le ceur vous demeure;
Très-chère dame, adieu jusqu'au retour.
Trop me sera lointaine ma demeure.
Le corps s'en va, mais le ceur vous demeure;
Très-chère dame, adieu jusqu'au retour.

Mais doux penser que j'aura*i* *à* toute heure,
Adoucira grant part de ma doulour.

Digitized by Google

Très-chère dame, adieu jusqu'au retour ;
Le corps s'en va, mais le cœur vous demeure. »

La *chère Dame*, que la tradition ne nous a pas fait connaître, et dont l'infidèle écho de ses rivages n'a pas retenu le nom, lui répondit :

« Mon doux ami, adieu jusqu'au reveoir ;
Qu'Amour bientôt devers moi vous ramaine !
Pour vous ferai loyaument mon devoir.
Mon doux ami, adieu jusqu'au reveoir ;
Qu'Amour bientôt devers moi vous ramaine.

Si souhaiter pouvait me faire veoir,
Vous me verriez trente fois la semaine :
Mais puisque ainsi il n'est en mon pouvoir,
Mon doux ami, adieu jusqu'au reveoir.
Qu'Amour bientôt devers moi vous ramaine.

Trente fois par semaine ! La *chère Dame* était modeste dans ses vœux !.....

Je pense que c'est vers 1378, que Gaston fit construire cette énorme Tour de *Phébus*, qui servait à-la-fois de défense, de refuge et de palais de plaisance, à ce Prince, renommé par son luxe, sa magnificence et sa générosité. Il employait chaque année, plus de trente mille écus en dons, et malgré cela, il fit bâtir les châteaux de Mazères, Montaud, Ganac, Mauvaisin, Sauveterre, Pau, Mont-de-Marsan, l'église de Lescars et d'autres somptueux édifices.

Les historiens ont parlé des dépenses qu'il fit lorsqu'en 1390, Gaston reçut Charles VI avec toute sa cour, dans son château de Mazères ; le Roi y arriva le 8 janvier et il resta jusqu'au 15, assistant à des jeux militaires, à des joutes, à des fêtes qui coûtèrent au Comte de Foix, 40,000 francs, somme très-

Digitized by Google

considérable à cette époque. Dans quelques-unes de leurs courses, il vint lui faire admirer cette superbe *Tour de Phœbus*, dont je viens de te parler, où il aimait à venir se reposer des chasses fréquentes qu'il fesait dans l'immense forêt, qu'on arracha plus tard, pour y bâtir la ville qui existe à présent. C'est la seule antiquité que nous possédions à Saverdun; elle est sur la hauteur, entourée de vieilles masures qu'habitent en général des travailleurs de terre et des potiers. Jusqu'au moment de la révolution, une grande partie de cet édifice était resté intact. On pouvait en gravissant un des côtés du mur, haut de quinze à vingt pieds, apercevoir une large excavation, qui s'élargissait en descendant, et que les ronces, le lierre et les éboulemens n'avaient pas encore entièrement comblée. On assure qu'un vaste souterrain, destiné à servir de retraite dans un cas désespéré, et qui s'enfonçait dans la colline, à une grande distance, venait y aboutir. Ces restes, ces débris, qui nous rappellent une grande époque, nous seront toujours chers, puisse le temps qui détruit en silence, et l'homme plus destructeur encore, les épargner!

Je me rappelle qu'un jour que j'étais venu parcourir ces hautes collines, songeant à mes Amours, qu'un doux *aveu* n'avait pas encore récompensés, je ne sais comment je me mis aussi à faire de la *poësie.... en prose*, à la manière de Lamothe, de Térasson, et de l'abbé de Rayrac, dans son *Hymne au Soleil*. Je dois te raconter cette folie. M'étant rappelé tout-à-coup une Ode Espagnole de Lopez de Véga, qui allait merveilleusement à ma situation, je l'imitai et me mis à chanter cette chanson.... en *belle prose :*

Assis sur les ruines de ce château antique qui vit la gloire des armes de nos Princes, je rêve avec tristesse aux perfides ravages

Digitized by Google

de ce Temps cruel, qui détruit tout dans sa marche rapide et funeste. En voyant les décombres de cette Tour audacieuse dont le sommet touchait jadis les cieux et dont les débris roulent à présent dans l'herbe des vallées, qui entourent ces rochers superbes, je ne puis m'empêcher de m'écrier douloureusement :

Le Temps nous avertit sans cesse, par ses cruelles destructions, que rien ne peut arrêter sa course meurtrière; qu'il sape, qu'il mine, qu'il renverse, qu'il pulvérise tout ce qu'il rencontre, comme pour nous dire : soyez habiles, hâtez-vous de me saisir à mon passage, trop rapide, afin de prévenir une perte toujours irréparable.

Restes sacrés de nos anciens murs, qui dominaient et protégeaient cette hauteur, dominant à son tour les bords escarpés, de cette limpide Arriège, aux flots tumultueux, dont les ondes roulent de l'or, comme celles du Pactole; combien de guerriers, à l'ame martiale, aussi intrépides que les héros de Morven, qu'Ossian a immortalisés dans ses hymnes guerrières, se défendirent vaillamment derrière vos énormes masses, qui semblaient indestructibles, avant que l'Enfer eut vomi de son sein, cet effroyable mélange de souffre et de bitume, devant lequel s'écroulent, les plus solides remparts et les Tours les plus hautaines.

Le Temps nous avertit sans cesse, etc.

Triste exemple de la fortune, dont la perfide roue, tournant sans relâche, détruit et élève tour-à-tour de nouvelles prospérités; décombres muets, mais éloquens, vous nous détrompez d'une vie fugitive, en nous laissant lire sur votre poussière ces mots lugubres :

Le Temps nous avertit sans cesse, etc.

L'histoire conserve le noble souvenir de nos pères fameux, qui défendirent autrefois ces murailles qui n'existent plus. Leur renom glorieux vit dans nos cœurs; leur courage, leur générosité, nous servira de modèle; puissions-nous comme eux, mériter la reconnaissance de nos descendans, et partager leur gloire invulnérable, que Saturne ne peut détruire, comme ces vains monumens :

Quoique le temps nous avertisse sans cesse, etc.

Digitized by Google

Ah! pourquoi l'ingrate que j'adore, ne peut-elle voir vos augustes débris! *Eléonore* sentirait mieux à votre aspect, le prix de ce Temps qui nous entraîne. Peut-être que moins rebelle et devenue sensible, par l'effroi que lui causerait votre muet et sinistre langage, elle bannirait de son cœur, la fierté, les refus et l'indifférence; elle apprendrait à faire usage des roses de son printemps, qui comme les roses de nos jardins, doivent un jour se fâner; et, en lui conseillant de jouir de tous les dons que la nature lui a faits, vous lui répéteriez, dans vos discours emblématiques:

Le Temps nous avertit sans cesse, par ses cruelles destructions, que rien ne peut arrêter sa course meurtrière; qu'il sape; qu'il mine, qu'il renverse, qu'il pulvérise tout ce qu'il rencontre, comme pour nous faire entendre: *soyez habiles, hâtez-vous de me saisir à mon passage, trop rapide, afin de prévenir une perte toujours irréparable.*

Pendant que je remémorais toutes ces circonstances, je me trouvai entre le village du Verhet à droite et celui de Montaut à gauche. Ce dernier placé sur une colline, a l'air d'un ancien fort, tant il est élevé au-dessus de la plaine. C'est sur le terrein que je parcours, qu'eut lieu le premier combat de notre insurrection royale, de cette insurrection qui devait ramener l'ordre, la justice, la paix et la légitimité. C'est là que nos cœurs se berçaient d'un honorable et glorieux triomphe, qui aurait assuré le bonheur de la France... Mais, ô vaines illusions de la fidélité et du courage!... C'est là aussi que furent si promptement dissipés tant de beaux projets et tant de douces espérances!.....

Je ne tardai pas à atteindre *Bonac*, village qui se fait remarquer par les épais ombrages qui l'entourent, dont le ver feuillage semble vouloir nous dérober le cours impétueux des eaux qui le baignent.

Sur cette rive bocagère.

Digitized by Google

Du beau pays de Foix, le sage Gouverneur,
Pieux, aimé, vieux ami de mon père,
Fut toujours fidèle à l'honneur.

Auprès de ce parc fertile, dont il prenait le plus grand soin, j'aperçus un pêcheur qui jetait tour-à-tour, dans l'Arriège, ses trompeurs hameçons et ses perfides filets,

Pour recueillir dans sa nacèle
Les poissons que l'onde recèle.

Mais en contemplant cet agréable paysage, quel aimable souvenir vint tout-à-coup faire palpiter mon cœur! Dans cette belle terre de *Bonac*, habita long-temps un descendant, que dis-je? L'unique petit-fils de La Fontaine!... Mon père put le connaître, put le voir souvent, put l'entendre raconter les particularités concernant son illustre aïeul, et l'entretenir de l'ami de cet incomparable fabuliste, du chantre d'*Hermione*, de *Bérénice*, d'*Andromaque*!!!.....

Des grenadiers royaux, valeureux commandant,
Avec honneur, mon père parcourant
La noble carrière des armes,
Savait apprécier nos sublimes auteurs.
Il fut du grand Corneille un des admirateurs;
Racine très-souvent fesait couler ses larmes,
Mais le plus gai, des poëtes conteurs,
Avait pour lui bien plus de charmes.

Est-ce par égard pour les goûts de ce père chéri, que j'ai osé faire un recueil de Contes? L'entreprise était plus que hardie! mais que ne se permet-on pas quand on est jeune? D'ailleurs ils ne sont pas dans le genre de ceux de notre bon, de notre naïf et de notre malin La Fontaine, dont on a dit:

Digitized by Google

« Ton négligé fait ta parure;
Tu sais plaire, et n'y penses pas.
L'art vaincu, t'a nommé tout bas,
L'enfant gâté de la nature.

« Mille traits naïfs ou touchans
Sous tes mains s'empressent d'éclore;
Ta Muse est la Vierge des champs,
Qui nous ravit et qui l'ignore.

« Tes vers sont de toutes saisons,
Les grâces en sont immortelles;
Le sage y puise des leçons,
Et l'éloquence des modelles. »

A tout Seigneur, tout honneur. Je sentais que je n'aurais pu l'imiter que très-faiblement; aussi mes Contes ne sont jamais défavorables à cet hymen tant déprimé et que je trouve si doux, si gracieux, si bienfaisant, si généreux, si agréable; et afin qu'on ne se trompe pas sur les modestes prétentions de ma Muse, je les ferai précéder de ce petit Prologue, dans lequel je rends hommage et respect, au grand maître des conteurs et des fabulistes.

Je ris des contes gais et surtout des bons tours,
Il en est plus d'un dans Bocace;
On en trouve beaucoup dans nos vieux Troubadours;
La Fontaine en est plein; des volages Amours
Il aimait la trompeuse race,
Et dans ses vers il la flattait toujours.
Sur ce point là je ne suis pas sa trace;
Mais dans le don de raconter,
Mais dans son naturel, mais dans toute sa grâce,
Je voudrais pouvoir l'imiter.
Essayons : on ne doit jamais se rebuter;
Fort souvent le succès a couronné l'audace.
Il est d'ailleurs plus d'un rang au Parnasse!

Digitized by Google

La Fontaine est divin; je n'en disconviens pas!
Toutefois on peut, ce me semble,
Courir encor la même route ensemble,
En lui cédant toujours le pas.

Je le désire sans trop l'espérer. — Pour revenir à nos moutons, que d'heureux détails n'aurais-je pas appris de la bouche de mon père, si la mort ne me l'eut enlevé, pendant que j'étais encore dans ma première enfance; ne pouvant le consulter, j'y suppléerai par mes lectures et quelques traditions; car lorsque l'occasion s'en présente, comment se refuser le plaisir de parler de La Fontaine? Ce que je t'en dirai, t'agréera sans doute; les moindres détails qui se rattachent à la vie d'un homme célèbre, inspirent toujours de l'intérêt; surtout ceux qui concernent un écrivain dont le caractère bon et facile, la spirituelle ingénuité, la touchante philosophie, nous plaisent autant, que les grâces inimitables de ses inimitables Apologues.

Comme on aime à causer de cet aimable auteur!
Avec quel art parfait il charme le lecteur!
Et combien l'ame est doucement ravie,
Par cet ingénieux conteur?
La Fontaine ne fit qu'un rêve de sa vie,
Mais un rêve plein de douceur,
Que ne troublèrent point la haine ni l'envie.
Infidèle en amour, fidèle en amitié,
Sur le Pinde il rêva trop peu pour sa Moitié;
Mais dans ses doux loisirs, qu'on peut dire inéfables,
Tant le *bonhomme* y trouvait de bonheur;
Il sut rêver ses *Contes* et ses *Fables*,
Qui lui feront un immortel honneur.

Il a pourtant *rêvé* pour sa femme, et ceci est bon à noter dans cette circonstance. En 1663, La Fon-

Digitized by Google

taine alla faire un voyage dans le Limousin ; il le décrivit en prose et en vers, comme avait fait Chapelle, en 1656, et il l'adressa..... à sa femme! vraiment oui, *à sa femme!* quoiqu'il fut marié depuis près de seize ans!..... A sa femme! à qui il dit en terminant sa 3.e lettre : « Voyez l'obligation » que vous m'avez, il ne s'en faut pas un quart » d'heure qu'il ne soit minuit et nous devons nous » lever demain avant le soleil..... J'emploie cependant » les heures qui me sont les plus précieuses, à vous » faire des relations, *moi qui suis enfant du sommeil* » *et de la paresse.* Qu'on me parle après celà des » maris qui se sont sacrifiés pour leurs femmes! *je* » *prétends les surpasser tous.* » Il termine aussi la 4.e lettre par ces douceurs conjugales : « Je remets la » description du château à une autrefois, afin d'avoir » *plus souvent* occasion de vous *demander de vos* » *nouvelles,* et pour ménager un *amusement,* qui » vous doit faire passer *notre exil* avec moins d'en- » nui. » — Et c'est un mari de vieille date qui s'exprime si tendrement!.... qu'auraient dit alors, les sévères et moroses critiques d'aujourd'hui, qui me reprochent déjà de t'avoir dédié quelques vers tendres, comme si j'avais commis un grand crime? — Il n'y aura seulement que douze mois, sous peu de jours, que j'ai obtenu la main de celle que j'aimais parfaitement, de celle que j'aimerai et chanterai toujours, en dépit des jaloux et des frondeurs; et l'on ne veut point que je sois enchanté, ravi de mon sort! et lorsqu'une compagne jeune, belle, sensible, aimable, spirituelle, attentive, fait le bonheur d'un époux qui l'adore, on prétendrait que je ne pourrais pas lui en exprimer hautement ma reconnaissance!... Est-ce donc un tort d'aimer la compagne qu'on a choisie, de le

Digitized by Google

lui dire, de le publier, d'exalter ses vertus?.. Un amant aura le droit de chanter sa flamme; il pourra célébrer sa maîtresse; il sera même libre de se permettre les peintures les plus hardies, de décrire les situations les plus érotiques; et un tendre époux devra se taire sur tout ce qu'il éprouve !..... Quelle loi, quelle bienséance, quel usage lui en font un devoir? — L'aimable auteur des *Lettres à Emilie, sur la Mythologie*, dans un poëme intitulé : *Le Siége de Cythère*, dont la fiction est un peu hasardée et même enfantine, a écrit :

« Si dans l'ordre de la nature
(Sublime comme son auteur),
Il existe une créature
Qui soit digne du Créateur,
C'est une épouse tendre, pure,
Simple dans ses goûts, dans ses mœurs,
Chaste, même au sein des faveurs
Que sa délicatesse épure;
Qui, d'un doux regard de ses yeux
Des passions calme la rage,
Comme l'astre riant des cieux
D'un rayon dissipe l'orage;
Qui, de voluptés et d'amours
De nos jours ourdissant la trame,
Répand sur leur paisible cours
La sérénité de son ame.
Heureux cent fois le possesseur
D'un pareil trésor, rien n'égale
Sa jouissance et son bonheur. »

A la vérité Demoustier ajoute :

« Mais ce trésor là, par malheur,
C'est la pierre philosophale. »

Il y manquait ce trait. Heureusement on n'ignore

Digitized by Google

pas que c'est une vieille coutume des poëtes et des célibataires, de lancer des traits malins contre le mariage. Ne pouvant jouir d'un sentiment, ils s'en consolent par une épigramme.

Quoi ! dans leur temps, sans trouver des censeurs,
Catulle, aura vanté les baisers de *Lesbie*,
Properce, proclamé les faveurs de Cynthie,
Ou *Gallus*, publié les bontés de *Lydie*;
Calvus, d'un long amour savourant les douceurs,
Aura dit aux échos le nom de *Quintilie*,
Tibulle, chéri des neufs sœurs
Aura passé de *Néère* à *Délie*,
Ovide, en ses *amours*, d'un style libertin
Aura trahi les secrets de *Julie*,
On aura vu le volage *Bertin*
Célébrer à la fois *Eucharis*, *Catilie*,
Et *Voltaire* illustrer l'infidelle *Emilie*;
Dufresnay, quoique femme, en des vers exaltés,
Aura maudit cent fois les écarts d'un perfide
Qui tiennent son esprit et son cœur enchantés;
Lebrun, aura tonné sur son *Adélaïde*;
Parny, dans ses écrits, par les grâces dictés,
Le chantre de *Thaïs*, (1) l'amant d'*Aménaïde* (2)
Et l'aimable *Chaulieu* si franc dans ses gaîtés,
Léonard, qui brilla dans le *Temple de Gnide*,
Tous auront peint d'heureuses privautés,
Et seul, je ne pourrai pour complaire à l'envie,
Timide époux, redire les vertus
De la Beauté qui fait le charme de ma vie !....
Des plaisirs de l'hymen l'Amour est-il exclus ?

Dans une épître, contre les caprices et les bizarreries de la mode, Bordes dit :

« Si deux cœurs ont pu s'enflammer
De l'hymen la *chaîne légère*,

(1) *De Guerle.*

(2) *Duault.*

Digitized by Google

En formant le vœu de s'aimer
Leur ôte le droit de se plaire. »

Cela est assez singulier et fort contradictoire !..... Mais laissons de côté ces discussions, qui me causent quelque honte pour ceux qui les occasionnent, et revenons à *La Fontaine*. Il eut un frère, *Claude de La Fontaine*, qui fut prêtre, et une sœur, qui épousa M. de Villemontée. Il fut le seul qui continua son nom; mais il n'eut qu'un enfant de son mariage avec *Marie Héricart*. Ce fils unique qui vit le jour à Château-Thierry, le 8 octobre 1653, appelé *Charles*, fut greffier des Maréchaux de France. Il décéda en 1722. On ne sait rien de plus sur son compte, si non que son père dans une rencontre, lui trouva bonne tournure et de l'esprit. Quand il fut sorti, quelqu'un lui ayant fait remarquer que c'était son fils; il répondit naïvement, ou plutôt avec sa distraction habituelle : *j'en suis bien aise*.

Du mariage de ce *Charles de La Fontaine*, avec *Marie-Françoise-Jeanne Du Tremblay*, naquirent trois filles, *Marie-Guillemette; Louise-Elisabeth*, et *Jeanne-Françoise*. J'ignore l'époque de leur naissance, je sais seulement qu'elles vivaient toutes trois en 1758.

Dans *l'année littéraire* de Fréron; excellent recueil, trop déprimé et trop peu connu de nos jours, on trouve (1758, t. 2, p. 10 et suivantes,) une lettre d'une des demoiselles de La Fontaine, qui existaient alors. Je présume que c'est l'aînée (*Marie-Guillemette*) qui l'a écrite. Le style en est très-remarquable, et il parait par d'autres exemples, que toute cette famille fut douée des grâces, des charmes et de l'élégance d'une heureuse élocution. Je vais t'en rapporter une grande partie :

Digitized by Google

« Charles-Louis de La Fontaine, naquit à Château-Thierry, le 25 avril 1720, (1) avec la fortune que *Jean* de *La Fontaine*, (qui avait parfaitement accompli son épitaphe) avait laissée à son fils, marié avec Mademoiselle Du *Tremblay*, dont la famille est à Paris dans la cour-des-aides et à la chambre des comptes. Nous restons après lui trois sœurs, qui vivons avec notre mère dans la même maison qu'occupait notre grand père, et où vous nous avez fait l'honneur de nous venir voir, lorsque vous passâtes par cette ville, pour vous rendre en Lorraine. Mon frère eût été fort à plaindre et aurait couru risque de rester ignoré dans sa patrie, sans les secours généreux de M. *Héricart* de *Thury*, Conseiller à la cour-des-aides, notre proche parent par ma grand'mère *Marie Héricart*, femme de *Jean* de *La Fontaine*. Ce bon parent nous a toujours tenu lieu de notre père que nous avons perdu en bas âge. Il appela mon frère à Paris, et le mit au collége de Beauvais, sous M. Coffin, qui prit un soin particulier de l'instruire. Il avait une conception vive et prompte, une facilité surprenante pour apprendre, et une mémoire prodigieuse, qu'il a toujours conservée. Il eut dans tout le cours de ses études, une très-grande part à la distribution des prix. Lorsqu'il eut fini ses classes, il fit son droit, et fut reçu avocat au parlement de Paris. Vous savez qu'il avait une petite difficulté de langue; c'est ce qui l'empêcha de suivre cette profession. On lui donna un emploi à l'Hôtel des Postes, sous M. *Thiroux* de *Gerseuil*, qui l'aimait tendrement. Il s'en acquitta avec assez de négligence. Un goût vif pour le plaisir, l'agrément de son esprit, qui le fesait rechercher, une indolence naturelle qu'il tenait

(1) Erreur de souvenir, Ch. L. de La Fontaine était né le 24 avril 1718.

Digitized by Google

de ses pères, et que ni l'intérêt de son avancement, ni les conseils de ses parens et de ses amis, n'ont jamais pu vaincre, lui fesaient haïr, tout ce qui avait l'air du travail et de l'application. On crut qu'il réussirait mieux, si on l'éloignait de la capitale. Les administrateurs des postes l'envoyèrent successivement aux bureaux de Dijon et de Valenciennes. Les liaisons qu'il se forma dans ces deux villes, lui fournissant journellement de nouvelles occasions de se dissiper, il n'y fut pas plus exact à ses devoirs; enfin, il renonça tout-à-fait à son emploi pour revoir Paris. Il y vécut dans la société de plusieurs gens d'esprit et de lettres, jusqu'au mois de mai 1743 qu'il vint dans sa patrie, où il demeura trois ans. Il fut chéri et considéré par toutes les personnes qui y tiennent un rang, entr'autres par M. l'Evêque de Soissons et par M. de *Méliand*, intendant de la même ville. Il retourna à Paris en 1746. Il fut désiré dans plusieurs bonnes maisons, et admis à des soupers agréables; il y portait l'enjouement, les saillies, les connaissances historiques peu communes, et le talent de narrer. Ce fut dans ces circonstances qu'il eut l'avantage d'être connu et goûté de M. le Marquis de *Bonac*, qui le retira chez lui, moins comme secrétaire, qu'à titre d'ami et de compagnie. Ce qu'il y a de singulier, Monsieur, c'est que mon frère, qui avait toujours négligé ses propres affaires, travailla avec une ardeur incroyable à mettre en ordre celles de cette maison. Il fit à cet effet, en 1749, un voyage en Bretagne et dans le comté de Foix, pour visiter les terres que ce seigneur possède dans ces deux provinces. Le soin qu'il prit de les faire valoir, de recouvrer des droits abandonnés, de mettre les fermiers en règle, produisit à M. le Marquis de Bonac une augmentation considérable de revenu. Il vit à Pamiers M.lle *Marie-Antoinette Le Mercier*, fille du Maître par-

Digitized by Google

ticulier des eaux et forêts, qui n'avait alors que quinze ans, (1) et qui joignait à une grande vivacité d'esprit, la figure la plus séduisante. Mon frère en devint amoureux, et de retour à Paris, l'absence ne diminua point les sentimens qu'elle lui avait inspirés. Dans un second voyage au pays de Foix en 1751, avec Monsieur et Madame de *Bonac*, il trouva que les grâces de Mademoiselle *Le Mercier* s'étaient accrues avec l'âge. Il la demanda à ses parens, et Monsieur et Madame de *Bonac* facilitèrent cette union, par les avantages qu'ils firent à mon frère. Il épousa Mademoiselle *Le Mercier* le 9 novembre 1751.

Dans ces entrefaites, M. le Marquis de Bonac fut nommé Ambassadeur en Hollande, et se rendit à Paris, où mon frère le joignit quelque-temps après. Il partit avec lui pour la Haye, au mois de décembre 1752, en qualité de premier secrétaire. Quelques désagrémens domestiques le dégoutèrent de son emploi; il le quitta au mois de septembre 1753, pour retourner dans le comté de Foix, où il reprit la direction des biens de M. de Bonac. Les peines qu'il se donnait pour cette régie et les contradictions qu'il avait à essuyer, prenaient sur sa santé, altérée déjà par le peu de ménagement avec lequel il s'était livré aux plaisirs de la table. Il se plaignait depuis long-temps d'une oppression et d'une difficulté de respirer, qu'on croyait devoir se terminer en asthme. Mais au mois d'août passé, cette oppression ayant augmenté, les médecins décidèrent qu'il était attaqué d'une hydropisie de poitrine. Les six dernières semaines qu'il a vécu, il a souffert des

(1) Ce fut donc en 1745. *Antoinette Le Mercier, fille de George-Louis Le Mercier*, Écuyer, Seigneur de Chalonges, Garde-manteau, Conseiller du Roi, était né le 30 juillet 1730.

Digitized by Google

douleurs affreuses, avec une patience dont la connaissance de son caractère ne permettait pas de croire qu'il fut capable. Enflé de tout son corps, obligé d'être toujours dans un fauteuil, accablé par la quantité de remédes de toute espèce qu'on lui fesait prendre, il voyait approcher sa fin d'un œil tranquille. Il a été le premier à demander les secours de l'Eglise; il a dit adieu à sa femme, a embrassé ses enfans, et a pris congé de ses amis avec une fermeté qui augmentait leur douleur. Il a conservé toute sa présence d'esprit jusqu'à la veille de sa mort; il a rendu le dernier soupir le 15 novembre dernier, (14 novembre) 1757. (1) » — Après avoir rapporté cette lettre, Fréron ajoute : « Tout ce que vous » venez de lire est de la plus exacte vérité; c'est un » portrait d'après nature..... M. de La Fontaine » avait peut-être plus de ce que nous appelons esprit, » et certainement plus d'agrémens et de connaissances » que n'en avait son grand père. Mais il n'était pas né » avec ses talens; et peut-on espérer de les voir repa- » raître jamais? Ce sont de ces phénomènes dont la » nature est trop avare. Son petit-fils était aimable, vif, » amusant; il possédait l'histoire ancienne et moderne, » dont les plus petits détails lui étaient présens. Il » joignait à cet heureux avantage, un goût sûr, une » finesse de tact, qui en fesait un excellent juge en fait » de littérature et de style. » Après cela Fréron promet de se procurer quelques vers du petit-fils de La Fontaine et de les publier. Il paraît qu'il ne put pas tenir sa promesse, mais il fit connaître quelques fragmens de sa correspondance, parmi lesquels j'ai remarqué le sui-

(1) Il n'avait que 39 ans. Sa veuve âgée de 27 ans, se remaria plus tard, à M. de *Neuilly*; et leur fille unique épousa M. *Devigny*.

Digitized by Google

vant : « Oui c'est ici (dans le comté de Foix,) mon cher » Fréron, que je suis condamné à passer l'hyver. Je » vous désirerais de tout mon cœur avec moi, si je » n'étais trop votre ami pour vous souhaiter le partage » du dépit, de l'ennui, de l'horrible humeur qui me » dévore. Je vais me jeter à corps perdu dans les négo- » ciations de MM. de *Bonrepeaux* et de *Bonac*, et peut- » être deviendrai-je auteur par désœuvrement. Croiriez- » vous que j'eusse trouvé aux pieds des Pyrénées » des lettres de mon grand père? j'en ai sur ma table » quelques-unes en vers et en prose. Outre cela, j'ai » environ 500 lettres de *Racine*, 40 de M.me de *La* » *Sablière*, comparables à celles de M.me de *Sévigné* et » plus intéressantes pour le cœur; (1) enfin des lettres » de tous les illustres du règne de Louis XIV, depuis » 1676, jusqu'en 1716, etc. Je projette une nouvelle » édition des œuvres de mon grand père, et j'y joindrai » une vie aussi simple que lui-même.....» — Quel dommage qu'une mort trop prompte ait empêché l'exécution de ce projet! mais pourquoi Fréron ne tachat-il pas de se procurer les pièces inédites dont son ami lui avait parlé? 500 *lettres de Racine!*.... 40 *de Madame de La Sablière*!.... Des épîtres en vers et en prose de notre excellent fabuliste!..... une correspondance intéressante avec tous les hommes illustres du plus grand des siècles! Que sont devenus ces précieux manuscrits?... Du moins Fréron eut la gloire d'appeler l'attention publique sur ces infortunés descendans de La Fontaine, en ajoutant dans ses feuilles : « est-il possible que la postérité d'un » si grand poëte ne soit pas plus heureuse! triste et

(1) Cela est un peu fort! Mais c'est un jugement peu réfléchi et prononcé d'abondance, dans la joie d'avoir découvert des trésors épistolaires d'un si grand prix.

Digitized by Google

» bizarre condition des gens de lettres ! ils traînent leurs
» jours dans la gloire et dans le besoin, et ne laissent
» à leurs enfans qu'un nom illustre ! L'unique héritier
» des *Corneille*, a, pour tout bien et pour toute ressource,
» un misérable emploi de 4 ou 500 livres. Il serait
» digne de notre siècle et de notre gouvernement de
» corriger la malignité de cette destinée. J'ose solliciter
» en faveur des rejetons de La Fontaine, etc. » Ce noble appel, ces généreux sentimens ne furent point perdus; et M. l'abbé de *Bréteuil*, chancelier de M. le Duc d'Orléans, écrivit cette lettre touchante à M.lle de La Fontaine.

« J'ai appris, M.elle, par la voix publique, que petite-fille d'un homme illustre et précieux à la nation, vous étiez dans une situation d'autant plus mal aisée, que vos infirmités la rendaient encore moins supportable. J'ai cru devoir proposer à Monseigneur le duc d'Orléans, dans les domaines duquel vous êtes, de vous procurer des secours, que tout le monde peut recevoir d'une main aussi distinguée..... Je ne connais rien de plus flatteur pour moi, que de mettre le Prince, qui m'honore de sa confiance, à portée de faire paraître les grandes qualités de son cœur. Vous ne devez ses bontés ni à vos sollicitations, ni à aucune protection; vous ne les devez qu'à votre nom et à vos vertus; et c'est la meilleure recommandation qu'on puisse avoir auprès d'un Prince, né pour le bonheur de tous ceux qui lui appartiennent et qui peuvent lui être connus. »

Cette pension n'était que de 400 livres, et M.elle de La Fontaine n'en jouit que pendant quatre ans, étant morte en 1762, ou au commencement de 1763. Alors cette pension fut continuée sur la tête de la mère, (*Marie-Françoise-Jeanne* Du Tremblay) et de plus,

Digitized by Google

le Prince se chargea de faire faire l'éducation de ce dernier descendant du nom d'un de nos plus grands poëtes.

Hugues-Charles de La Fontaine, naquit à Pamiers, le 12 juillet 1757; il est probable que le duc d'Orléans qui l'avait fait élever, lui assura quelques secours. Il avait deux sœurs qui étaient nées à Pamiers, avant lui, dont l'une obtint du Roi, le 13 août 1787, une pension de 600 livres. Mais auparavant elle avait obtenu dès 1762, de la munificence de *Mesdames*, qui se chargèrent de son éducation, une pension de 1200 livres. Quand la révolution arriva, elle perdit l'un et l'autre bienfait, ainsi que quelques propriétés de son époux.

Dans une lettre en prose et en vers, datée des Champs-Elysées, par un anonyme (qui pourrait bien être Collé le chansonnier), adressée au duc d'Orléans, sous le nom de La Fontaine; pour le remercier des dons que S. A. R. répandait sur sa famille, il dit : « Alexandre, jaloux ici bas comme la haut, » de toutes les espèces de gloire, parut un peu » blessé d'entendre qu'on vous louait, sans ajouter, que » vous marchiez sur ses traces et qu'il était votre mo- » dèle; il vanta son amour pour les écrits d'Homère » et son respect pour le nom de Pindare. Auguste » éleva aussi la voix; il rappela les bienfaits dont » il avait comblé les savans et les poëtes.

« Fuyez Princes, fuyez, dit Malherbe irrité;
» Craignez d'ouvrir sur vous l'œil de la vérité.
» Vos bienfaits tant vantés ont expiés des crimes;
» Mais ici, nos respects sont purs et légitimes.
» Philippe autour de lui répandant le bonheur,
» Fait le bien sans orgueil et ne suit que son cœur.
» Son front doux et serein fait naître l'allégresse,

Digitized by Google

» Sa main ne fait couler que des pleurs de tendresse.
» O pur sang de Henri, petit-fils de mon Roi,
» Sa vertu vit encore et respire dans toi. »

L'abbé de Breteuil n'est point oublié dans cette lettre ingénieuse, que j'aurais rapportée en entier, ma chère amie, si cet épisode n'était pas si long. J'ajouterai seulement cette remarque : que c'est le baron de Breteuil qui contresigna l'ordonnance de Louis XVI. Ainsi la famille de Breteuil a eu deux fois le bonheur d'attacher son nom au souvenir de la famille de La Fontaine. Heureuse et belle illustration, qui doit assurer sa gloire!

En approchant de Pamiers, j'entendis des ris, des éclats, un bruit tumultueux, qui me firent hâter ma course. C'était un mariage! Deux voitures, escortées d'une vingtaine de cavaliers, les uns seuls, les autres avec leurs belles, ou leurs sœurs en croupe, s'apprêtaient à faire leur entrée triomphale dans la ville. Comme j'arrivais en même-temps que ces gais voyageurs, je semblais appartenir à l'heureux cortège;

Et l'impétueux *Favori*,
Dont je retenais la vitesse,
Contre le mors dès long-temps aguerri,
Caracolait d'orgueil et d'allégresse.

Le peuple s'attroupait pour nous voir passer. On est curieux en province, comme à Paris, comme partout..... *D'où venions-nous?... Où allions-nous?..... Que fesions-nous?.....* Telles étaient les questions empressées de la multitude.

. . . . . .

M. de *Boisseson* de la *Bellotérie*, mon ancien camarade de collége, m'attendait à Pamiers en passant. Je ne pouvais lui accorder que quelques heures. J'avais

Digitized by Google

déjà fait diverses haltes assez longues ; j'étais pressé d'arriver. Je rencontrai chez lui un homme fort aimable et fort instruit, dont la conversation m'enchanta. Que je lui ai su gré surtout de ce qu'il m'a appris ! c'est un plaisir qu'il m'a procuré l'occasion de partager avec toi. Sans doute cet épisode est étranger à mon sujet. Cependant il ne te paraîtra pas un hors-d'œuvre, car une bonne action n'est jamais déplacée nulle part. Avec quelles délices n'avons-nous pas lu ensemble les sublimes *Caractères* de cet écrivain moraliste, qui a si éminemment brillé, parmi les hommes trop rares doués d'un vrai génie ! tu lui as pardonné quelques traits injustes, quelques remarques trop mordantes, quelques leçons trop sévères. Tu as goûté cet *art prodigieux* qui le distingue, ce style *tour-à-tour noble et familier, éloquent et railleur, fin et profond, amer et gai,* (1) qui font que ses chapitres sont à-la-fois des traits de morale et des scènes de comédie. Enfin, pour tout dire en un mot, tu admires *La Bruyère;* je vais te le faire aimer.

Censeur ingénieux de la faiblesse humaine,
En peignant nos défauts il charma ses lecteurs,
Et tel, que *Sévigné*, *Molière* et *La Fontaine*
Il s'assit à côté de nos plus grands auteurs.

Mais ne changeons rien à la forme de cette anecdote, et pour cela je vais te rapporter notre conversation. On venait de me nommer; M. de *** se recrie, et s'applaudit de me rencontrer. — J'ai lu vos *pensées* naguères, me dit-il, et j'ai appris avec plaisir, que tout-à-fait converti, vous aviez par votre conduite, réparé les jeunes saillies de votre plume. — Je vous entends, lui dis-je, vous me rappelez un péché déjà presque vieux. J'étais sans

(1) Expressions de M. Suard dans une *notice* sur La Bruyère.

Digitized by Google

expérience et plutôt par originalité que par conviction, je lançai imprudemment quelques phrases un peu fortes et très-irréfléchies, contre le mariage, qui ne *met* pas du tout l'*amour au rabais*, et contre les femmes, dont je veux être à jamais le chevalier et le fidèle défenseur.

Sur le Pinde, où je me *désœuvre*
Confessons mon égarement;
C'était commencer sottement,
Par un écart, par un hors-d'œuvre,
Où brillait le fol enjoûment
D'un gauche et bizarre manœuvre,
Par trop novice en sentiment.
Oui, j'eus grand tort assurément
Dans un vain divertissement,
De comparer à la *couleuvre*
Sans justice et sans fondement,
Un sexe sensible et charmant
Rempli de vertu, d'agrément,
Que Dieu proclama son chef-d'œuvre.
Ce mot écrit étourdiment
Je le retracte entièrement,
Et par ce franc amendement
Je me répends bien de cette œuvre.

— Oh ! vraiment, s'écria M. de ***, la réforme est complète et admirable. Un si franc aveu, vous fera tout pardonner, même de celles qui vous conservent encore de la rancune. — Cette rancune, je la méritais, j'avais tort. Mais j'espère qu'elle disparaîtra facilement. L'on a toujours fait grâce au repentir; le mien est complet, et c'est du fond du cœur que j'ai mis en vers cette ingénieuse pensée sur la *création* :

Dieu mit six jours à former l'univers,
Et pour régner sur tant d'Etres divers
Il créa l'Homme à sa divine image.
Content de tout il le trouva si bien

Digitized by Google

Que par la Femme achevant son ouvrage,
A ce chef-d'œuvre il n'ajouta plus rien.

Pensée délicate et vraie de *Théodore Agrippa*, que dans son épître aux hommes, M.me *Fanny de Beauharnais* a rendue ainsi :

« En vous ébauchant avant nous
Le Ciel, de notre honneur jaloux,
Pour la fin garda son prodige;
Aussi la main du Créateur
Commença vite par la tige
Pour donner ses soins à la fleur. »

Je me rappelle aussi, qu'elle avait écrit en prose, ce que j'approuve très-fort : « Quand l'Etre-Suprême donna une compagne à l'homme, il se plût à l'embellir et *ce fut le présent d'un Dieu.* Il ne dit point : *je te livre une esclave ; tu ne pourras la mériter, je te permets de l'asservir.* Il dit : *je t'associe une créature digne de moi : je n'ai plus rien à faire pour ton bonheur, ni même pour ma gloire.....* Et *il ne fit plus rien.* (1) » — Certes on ne m'avait point trompé,

(1) Je m'empresse de citer ici de jolis vers d'un de nos poëtes les plus distingués, dont malheureusement la Muse eut des torts graves envers la morale, la religion, mais jamais envers les femmes. Voici comment en parle le Ch.er da Parny, dans ce morceau, qui est inédit :

« Ces dons heureux sont réservés aux femmes.
Femmes régnez sur nous. C'est dans vos ames
Qu'il faut chercher la tendre humanité,
Le dévouement, la générosité.
Vous prévenez l'infortune craintive,
De la pitié vous connaissez les pleurs;
Votre voix seule adoucit les malheurs;
La bienfaisance est chez vous plus active,

Digitized by Google

vous n'êtes plus ce moraliste frondeur, morose, imprudent et même permettez-moi d'ajouter, injuste, qui disait un peu trop de mal d'un sexe, cent fois meilleur que quelques hommes ne le prétendent. — Je suis de votre avis, lui répondis-je; depuis la faiblesse que j'avais eu de publier les malignes critiques de ma plume, j'avais réfléchi plus d'une fois à ces sages paroles de Marmontel: « Comme les devoirs des femmes se renferment dans l'intérieur d'une vie privée, leurs vertus n'ont rien de saillant : il n'y a que leurs vices qui éclatent, et la folie d'une seule fait plus de bruit, que la sagesse de mille autres. Aussi le mal est en évidence et le bien reste en oubli. » Voilà ce que dans notre partialité nous ne proclamons pas assez, tandis que nous devrions

---

Plus délicate, et vos soins inquiets
Doublent encor le prix de vos bienfaits.
Vous ignorez ces maximes cruelles,
Ces froids calculs que donne l'intérêt,
Et vos vertus faciles, naturelles,
Du sentiment ont la grâce et l'attrait.
Frondeurs jaloux, vit-on jamais un père
Dans son amour, égaler une mère?
Qui me rendra la sage et tendre sœur
Dont l'amitié fit long-temps mon bonheur!
De ce vieillard que le monde délaisse
Quel Dieu propice adoucit la tristesse?
Indifférens, ses fils, auprès de lui,
Portent toujours le silence et l'ennui,
Mais une fille, attentive et fidelle
Soigne ses maux, devine ses désirs,
Et pour son âge inventant des plaisirs,
Cache à ses yeux la tombe qui l'appelle.
Oui, n'en déplaise à l'orgueil masculin,
L'être charmant qu'il calomnie en vain,
Qu'il enchaîna, qu'il trompe et qu'il outrage,
De la nature est le plus bel ouvrage. »

Digitized by Google

franchement avouer avec Montaigne, qu'il *est plus aisé d'accuser l'un sexe que d'excuser l'autre.* — Fort bien répliqua-t-il, je suis très-aise, de vous voir dans ces excellentes dispositions. Vous êtes entré dans une bonne route; vous aimez la vérité, vous saurez la dire;

Poursuivez, poursuivez cette noble carrière,
Et devenez rival du docte La Bruyère.

— Vous badinez sans doute, et la raillerie est un peu forte. Que sont quelques malignes *pensées* et quelques faibles maximes, auprès des pages éloquentes, de cet ouvrage immortel, qui lui a acquis une gloire durable?

Où pourrai-je trouver cette grâce et ces traits
Qui rendent si piquans chacun de ses portraits,
Dont la fine, et maligne, et charmante peinture,
Parviendront sans obstacle à la race future?

Nous contestâmes encore un peu sur ce chapitre. Il insista avec bienveillance, sans que je me rendisse à ses éloges. Mon amour-propre est trop bien avisé pour ne pas savoir apprécier le peu de valeur d'un livre frivole, que j'oublie aisément. (1) Toutefois je n'oublierai pas de même ce qu'il ajouta. — Puisque vous vous défendez avec tant de chaleur d'être notre moderne *La*

(1) J'avais *oublié* cette sage résolution, lorsque je le refondis et en publiai une seconde et une troisième édition, qu'une quatrième suivra bientôt. — Je dois ajouter que le désir de faire disparaître les paradoxes, les sottises, les extravagances et les folies qui s'y trouvaient, ne contribuèrent pas peu à me le faire corriger. Il ne me suffisait pas d'expier ce livre par ma conduite, je me devais, je devais au bonheur conjugal dont je jouissais, de le refaire, et en le refesant au gré de la morale, de la justice et de la vérité, je n'ai pas songé à l'honneur de composer un nouvel ouvrage, j'ai cru ne remplir strictement qu'un devoir.

Digitized by Google

Bruyère, comme ce n'est point par mépris pour son art, j'espère que vous trouverez quelque plaisir à ce que je vous entretienne du modèle par excellence, que vous aviez choisi dans votre jeune âge. J'ai quelque chose de neuf à vous en dire. — Oh! parlez, parlez, je vous écoute déjà de toute mon attention. — Je vais reprendre l'histoire d'un peu haut, ou pour mieux dire je vais l'assaisonner de quelques préliminaires.

Jean de *La Bruyère*, retiré au milieu de ses livres, après avoir peint le monde des couleurs les plus vives et les plus brillantes, vivait tranquille, dans l'asile qu'un prince lui avait accordé, lorsqu'en 1691 quelques académiciens eurent l'idée de le faire recevoir a l'Académie française, pour plaire à la maison de Condé à laquelle il était attaché, par ses services et leur reconnaissance, ayant élevé Monsieur le Duc. Il était logé dans l'hôtel de ce prince et en recevait mille écus de pension, ce qui suffisait et au-delà, à ses besoins peu nombreux et à son luxe toujours modeste. Il lui restait encore du superflu, non pour thésauriser, mais pour donner et secourir les malheureux. Le Comte de Bussy-Rabutin, fut du nombre de ceux qui lui donnèrent leur suffrage; La Bruyère l'en remercia par cette lettre, qu'on aurait dû recueillir dans l'édition de ses *œuvres*, ainsi que ses dialogues sur le quiétisme. (1)

Paris, 9 *décembre* 1691.

« Si vous ne vous cachiez pas de vos bienfaits, M., vous auriez eu plutôt mon remercîment. Je vous le dis sans compliment, la manière dont vous venez de m'obliger, m'engage pour toute ma vie, à la plus vive reconnaissance dont je puisse être capable. Vous aurez bien de la peine à me fer-

(1) On a depuis, dans une récente édition, reproduit ces curieux dialogues, qui étaient trop peu connus.

Digitized by Google

mer la bouche; je ne puis me taire sur cette circonstance, qui me dédommage de ne pas avoir été reçu dans un corps, auquel vous faites tant d'honneur. Les Altesses (de Condé) à qui je suis, seront informées de tout ce que vous avez fait pour moi, M., les sept voix qui ont été pour moi, *je ne les ai pas mendiées, elles sont gratuites;* mais il y à quelque chose à la vôtre qui me flatte plus sensiblement que les autres. Je vous envoie M., un de mes livres de *Caractères*, fort augmenté, et je suis avec toute sorte de respect et de gratitude, etc. »

Le comte de Bussy lui répondit :

Chaseu, 16 *décembre* 1691.

« Quand je vous ai voulu faire plaisir sans me faire de fête, M., ce n'est pas que j'eusse honte de vous servir, mais c'est qu'il m'a paru qu'un service annoncé, avant qu'il soit rendu, a perdu son mérite. Les voix que vous avez eues n'ont regardé que vous; vous avez un mérite qui pourrait se passer de la protection des Altesses, et la protection de ses Altesses pourrait bien, à mon avis, faire recevoir l'homme du monde le moins recommandable. Jugez combien vous auriez paru avec elles et avec vous-même, si vous les aviez employées. Pour moi, je vous trouve digne de l'estime de tout le monde, et c'est aussi sur ce pied-là que je suis votre ami sincère et votre, etc. »

La Bruyère avait blessé trop d'amour-propres, pour n'être pas repoussé, par la majorité d'hommes jaloux et médiocres, qui occupaient alors les fauteuils académiques; il ne fallut pas moins que la surprise de Louis XIV, qui s'étonna qu'on ne l'eut point nommé, pour lui faire ouvrir en 1693, les inflexibles portes du sanctuaire académique. Il avait été trop franc et trop vrai dans ses peintures, qui feront les délices de tous les siècles, quoique quelques critiques les aient jugées très-différemment. Nous ne nous y arrêterons pas, parce que ces critiques

Digitized by Google

ridicules ont passé, et que ce chef-d'œuvre nous reste. Dès qu'il parut il excita dans le public un vif enthousiasme; cependant l'auteur, qu'on a accusé d'être vain, s'en était beaucoup défié. Il avait traduit Théophraste, et à son exemple, il avait écrit, mais avec plus de sel, plus de finesse et plus de profondeur, quelques *caractères*. Son manuscrit était prêt depuis quelque temps, sans qu'il osât le faire paraître. Déjà il était allé plusieurs fois chez le fameux Barbin, libraire, que Boileau a illustré dans ses vers, et dont la boutique était près du Palais, sur le second escalier de la Sainte Chapelle, où il se rendait souvent, soit pour choisir quelques livres, soit pour causer avec quelques hommes d'esprit, que le même motif y attirait. Son rouleau dans la poche, il entrait chez Barbin, d'où il revenait, sans avoir su lui proposer de l'imprimer, lorsque le libraire aperçevant ce paquet, lui dit : — Qu'avez-vous là M. de La Bruyère? — La traduction d'un ancien moraliste Grec, et quelques réflexions modernes sur les mœurs, que j'y ai ajoutées. — Mais, dit Barbin en parcourant le cahier, voilà qui me parait fort bon, cet ouvrage doit avoir du succès. — Le pensez-vous? — Je n'en doute pas et s'il m'appartenait, je le ferais paraître desuite. — Eh! bien essayez, reprit La Bruyère, je n'en augure pas aussi bien que vous, cela est un peu sérieux, un peu sec, mais que sait-on? Peut-être on goûtera ce genre, que je crois neuf dans notre langue.

Après ce dialogue, le modeste auteur se retira; c'était en 1687 (1). Le volume parut et il y eut

(1) Cette même année parurent les *Poësies* de M.me Deshoulières, les *Eglogues* de Fontenelle, et la *Manière de bien penser*, du P. Bouhours.

Digitized by Google

foule pour l'acheter. Le libraire enchanté en fit en peu d'années quatre à cinq éditions. En 1690 ou 1691, il se présente un jour chez La Bruyère, en lui disant : — « M. je viens régler nos comptes. — Lesquels? — Il s'agit du produit de votre ouvrage; son succès a été tel (1), que malgré les contre-façons de Hollande, tous frais déduits, il m'a rapporté cent mille écus, il vous en revient donc cinquante. — A moi! répond le philosophe; nous n'avons pas stipulé de telles conditions. — Non M., mais ma conscience me les impose. — Eh! bien mon cher Barbin, la mienne m'ordonne de les refuser. — M., ce n'est pas juste, c'est à votre livre que je dois de si gros bénéfices et ce n'est qu'en tremblant que je m'étais déterminé à ne vous en offrir que la moitié. — Auriez-vous voulu que je prisse tout? — Non, mais j'aurais du attendre que vous fixassiez vous-même nos portions. Connaissant votre générosité et votre désintéressement, je me suis hâté de faire la mienne. Acceptez la vôtre. — Allons, brave homme, réplique La Bruyère, puisque vous insistez tant, il faut que je cède. N'allez-vous pas prochainement marier votre fille? — Oui Monsieur. — Eh! bien! ajoutez au contrat : *de plus, pour augmentation de dot, M. de La Bruyère lui donne cinquante mille écus.* A présent nous voilà quittes; adieu.

Et ce trait si admirable, continue M. De ***, on ne s'est pas empressé de nous le faire connaître! et l'on ne nous a transmis presque aucun détail de la vie de cet homme illustre! L'abbé d'Olivet, second historien de l'Académie, qui avait connu très-parti-

(2) « On sait quel en fut le succès, a dit M. Grouvelle; la malignité le hâta; le temps l'a sanctionné. »

Digitized by Google

culièrement des contemporains intimes de La Bruyère, se contente de le peindre : « comme un philosophe » qui ne cherchait qu'à vivre tranquillement avec des » amis et des livres, fesant un bon choix des uns et » des autres ; ne cherchant ni ne fuyant le plaisir ; » toujours disposé à une joie modeste et ingénieux à » la faire naître ; poli dans ses manières et sage dans » ses discours ; craignant toute sorte d'ambition, » même celle de montrer de l'esprit. » Et d'Olivet ne dit rien de cette foule de charités qui caractérisent l'homme de bien ; ni de cette honorable anecdote, encore plus glorieuse pour lui, que ses plus beaux ouvrages. D'Olivet ne savait-il pas que La Bruyère s'était peint lui-même dans ses *caractères*, quand après avoir représenté Clitiphon l'affairé, qui se fait sceler dans l'endroit le plus écarté de son appartement, pour éviter de rendre service, il ajoute : « O » homme important et chargé d'affaires, qui à votre » tour avez besoin de mes offices ! venez dans la so- » litude de mon cabinet ; le philosophe est accessible ; » je ne vous remettrai point à un autre jour. Vous me » trouverez sur les livres de Platon, qui traitent de » la spiritualité de l'ame, ou la plume à la main pour » calculer les distances de Saturne et de Jupiter : j'ad- » mire Dieu dans ses ouvrages et je cherche, par la » connaissance de la vérité, à régler mon esprit et à » devenir meilleur. Entrez, toutes les portes vous » sont ouvertes : mon antichambre n'est pas faite » pour s'y ennuyer en m'attendant ; passez jusqu'à moi » sans me faire avertir : vous m'apportez quelque » chose de plus précieux que l'argent et l'or, si c'est » une occasion de vous obliger. Parlez, que voulez- » vous que je fasse pour vous ? Faut-il quitter mes » livres, mes études, mon ouvrage, cette ligne qui

Digitized by Google

» est commencée? Quelle interruption heureuse pour » moi, que celle qui vous est utile! » (1) — Quel beau portrait! quelle belle ame! quelle obligeance! quelle candeur!..... Heureux cent fois heureux l'écrivain auquel on pourrait appliquer quelques traits d'un aussi parfait modèle!

M. de *St. Jean* ayant peint, et *Dravet* gravé le portrait de La Bruyère (2), (dont on a souvent écrit

---

(1) *Samuel Johnson*, auteur Anglais, semble avoir copié ce portrait dans son *Histoire de Rasselas, prince d'Abyssinie*, quand il peint ainsi un savant qu'il rencontre: » Son intégrité et sa philantropie sont égales à son savoir. Il interrompt volontiers ses plus profondes recherches et ses études les plus favorites, quand il trouve l'occasion de faire quelque bien, soit par ses conseils, soit au moyen de ses richesses. Dans les instans de ses plus secrètes méditations, dans ses momens les plus occupés, il admet dans sa retraite tous ceux qui ont besoin de son assistance. — *Car*, dit-il, *quoique j'éloigne de moi l'oisiveté et les plaisirs, jamais ma porte ne sera fermée à la charité. Dieu permet à tout homme la contemplation des astres; mais il lui ordonne la pratique des vertus.* »

(2) Quelques écrivains le font naître en 1639, et entr'autres Suard, dans sa notice, et M. Victorin Fabre, dans l'éloge couronné de La Bruyère. Pourtant le plus grand nombre des biographes a suivi la date indiquée par l'abbé d'Olivet, dans sa continuation de l'histoire de l'Académie, et le Dictionnaire historique a adopté d'après lui, l'époque de 1644. Qu'on soit indécis sur ce point, on le peut, jusqu'à ce qu'on ait plus profondément traité cette question et consulté les registres civils de 1639 à 1644, s'ils existent. Mais où le Dictionnaire a-t-il puisé que l'Académie Française ouvrit ses portes à ce fameux moraliste, l'un des plus originaux écrivains de notre langue, en 1696, et qu'il mourut en 1699? Toutes les autorités se réunissent à prouver qu'il fut reçu à l'Académie, le 15 juin 1693, et qu'il mourut inopinément à

Digitized by Google

le nom *La Bruière*), on y plaça ces vers faits par Boileau :

« Tout esprit orgueilleux qui s'aime,
Par mes leçons se voit guéri;
Et dans mon livre si chéri,
Apprend à se haïr lui-même. »

Ce stoïcisme est un peu bourru, et Boileau aurait pu sans inconvénient, modifier ce suffrage de sa Muse.

Le livre de La Bruyère, (a dit le docteur *Mathanasius*, c'est-à-dire M. de St. Hyacinthe) » est le livre le plus parfait et le plus utile que je connaisse.

Des ridicules et des vices
Il découvre les artifices.

Versailles, le 10 mai 1696. On lui fit alors cette épitaphe que je crois peu connue :

Sévère et tout ensemble agréable conteur,
Il sonda les replis de l'esprit et du cœur.

Il a existé un autre La Bruyère, dont il doit être question dans la *Bibliothèque de Bourgogne*, que je n'ai pas sous les yeux. Voici ce qu'écrivait à M. l'abbé Papillon, en octobre 1735, M. le comte de La Rivière, gendre de Bussy-Rabutin, sur un auteur, qu'à cause de son nom j'ai dû remarquer : « Je n'ai » d'autre part dans les *réflexions* imprimées, que je vous ai » envoyées, que de les avoir reçues de leur auteur; c'est un » gentil-homme bel esprit, que je crois assez mal avec la for- » tune. On le nomme *La Bruyère*; il est cousin de celui du » même nom qui se servit des *Caractères de Théophraste*, » pour donner au Public des portraits bien frappés. Feue M.me » de Lambert et moi, nous eûmes la curiosité de le voir. On » nous le donna pendant une soirée, nous le trouvâmes d'un » entretien si froid, qu'il nous parût qu'il gardait son feu pour » faire ses livres. »

Digitized by Google

Là, des traits d'un savant pinceau,
L'art, l'élégance, la richesse,
La force, la délicatesse,
Sont le vrai compagnon du beau.
Engageant traité de morale,
Notre âge, ni l'antiquité
N'ont encor rien vu qui l'égale :
La pure raison l'a dicté.
La Bruyère enseigne à connaître
Ce qu'on est et ce qu'on doit être :
Et cet ingénieux auteur,
Pour porter l'homme à la sagesse,
Se sert d'abord avec adresse
De la malignité du cœur. »

L'éloge mérité que Boileau en avait fait, n'empêcha pas, je ne sais quel jaloux, de décocher cette épigramme, (qu'on a renouvelée souvent depuis,) sur sa très-juste admission à l'Académie française :

» Quand Alcippe se présente,
Pourquoi tant crier haro ?
Dans le nombre des quarante
Ne faut-il pas un zéro. »

Ce qui *prouve* qu'en France une Epigramme ne *prouve* rien. D'ailleurs Alcipe ne s'était pas *présenté*; l'Académie l'avait élu, comme elle devrait toujous élire, par choix, et sans astreindre La Bruyère à venir solliciter une faveur, que Louis XIV et le public regardaient comme un acte de justice. En 1760, M. Gouges de Cessières, écrivit, sur le peu d'égards qu'on avait eu d'abord pour cet homme de génie :

« L'inimitable La Bruyère
D'affreux créanciers obsédé,
Avant de trouver un Condé
Languit long-temps dans la poussière.

Digitized by Google

On comble de faveurs un fat,
On le cherche, on l'aime, on le loue;
On ennoblit un scélérat,
Et le mérite est dans la boue. » (1)

(1) Cela me rappelle, non pas précisément la 77-e épigramme du 1.er livre de Martial, si bien traduite par MM. de La Malle et de Kérivalent; mais cette heureuse imitation que F. Maynard adressa à Malherbe :

« Un rare écrivain cemme toi,
Devrait enrichir sa famille,
D'autant d'argent que le feu roi (*)
En avait mis dans la Bastille.
Mais les vers ont perdu leur prix,
Et pour les excellens esprits
La faveur des Princes est morte:
Malherbe, en cet âge brutal,
Pégase est un cheval qui porte
Les grands hommes à l'hôpital. »

M. Marsolier de Vivetières, s'est sans doute souvenu de cette épigramme en écrivant celle-ci, qui n'a point paru, (je la tiens de M.me la Comtesse d'Hautpoul-Beaufort, sa nièce,) qu'il a intitulée : *Le Poëte mourant.*

« Hélas! je le vois bien, on ne vit pas de gloire!
Cruel Plutus, toujours tu me traites bien mal!
Je dois vivre, dit-on au temple de mémoire,
En attendant je meurs à l'hôpital. »

Quand on contesta à la famille de Caraman la propriété du Canal, le spirituel M. Dupont de Nemours, écrivit au sujet de cette discussion : « M. Marragon propose de rompre le contrat » exécuté depuis un siècle, au très-noble avantage de la Na- « tion, de couvrir Riquet de gloire et de ruiner sa famille. Il » vous propose d'envoyer le père au Panthéon et les enfans à » l'hôpital. »

(*) Henri IV, assassiné par Ravaillac, le 14 mai 1610.

Digitized by Google

Tu as déjà deux fois traversé cette ville, dont je vais essayer de te faire connaître l'origine, qui, ce me semble, est un peu embrouillée.

Grégoire rapporte que Volusien, évêque de Tours, vint de Toulouse à Pamiers, prêcher contre les *Ariens*. Ainsi Pamiers existait vers l'an 504, et était déjà une ville considérable. (1) *Alaric*, roi des Visigots, qui avait conquis l'Espagne, était venu s'emparer de tous ces pays, et comme il était arien, on prétend qu'il fit trancher la tête au saint Evêque, (2) à trois lieues de cette ville, là où furent fondées l'Eglise et l'Abbaye de saint Volusien, qui devint plus tard la ville de Foix, (3) aujourd'hui capitale de la province. — Je t'ai déjà dit comment Alaric fut vaincu et tué par Clovis à Vouillé. Après cette défaite, Théodoric, souverain de Toulouse, poursuivit ses troupes jusqu'aux frontières d'Espagne, en recouvrant toutes les provinces que le conquérant lui avait ravies; le Bordelais, l'Agénois,

---

(1) Le *voyageur français*, dit qu'on n'y compte que 4,000 ames; il se trompe au moins de 3,000. Il ajoute : « Les eaux minérales qu'on voit près de Pamiers, sont ferrugineuses et vitriolées, salutaires pour la goutte et les maladies qui proviennent des obstructions. Mais comme elles sont faibles et légères, elles ne peuvent pas être transportées, il faut les aller boire sur les lieux. »

(2) Les historiens ne sont pas d'accord sur cet acte de barbarie, et M. *Laffon-St.-Marc* entr'autres, dit que ce prince quoique Arien, protégeait les catholiques, et que *Volusien* ne fut, par son ordre, que déplacé de son siége épiscopal.

(3) Quelques historiens prétendent, qu'en actions de grâces d'une victoire, cette abbaye fut construite par l'ordre de *Charlemagne*. D'autres en attribuent la fondation aux Comtes de Carcassonne, tige des Comtes de Foix; ces derniers la comblèrent de bienfaits.

Digitized by Google

le Quercy, l'Auvergne, le Rouergue, le Languedoc et le Comté de Foix. « Ainsi ce règne bâti à la hâte » sur des fondemens tumultuaires, est dissipé en un » moment; et comme après un rire démesuré, dit » Platon, s'ensuit une douleur non pareille, ainsi après » les délices, il eut à boire et avaler le fiel de » leurs amertumes, comme il en prend ordinairement » à ceux qui nourris de nouvelles espérances, repus » d'empires imaginaires, espandent leurs ailes sans » mesure et laissent aller leur cupidité débordée, sans » l'arrêter sur quelque fin. (1) » Ce fut alors que Théodoric releva Pamiers de ses ruines.

Olhagaray, (qui écrivait en 1608) rapporte que Pamiers était autrefois un petit royaume, très-petit, sans doute aussi petit que celui d'*Aline, reine de Golconde*, dont le Ch.er de Boufflers sortit précipitamment, en sautant par la fenêtre de sa chambre. On comptait cependant trente-deux villages très-rapprochés qui en dépendaient. On en trouvait jadis les noms dans les archives des Comtes de Carcassonne. Mais que sont devenues ces archives ?.... — Le même écrivain dit qu'à cause de cet ancien titre de Royaume, Pamiers ne fesait point une partie intrinsèque du Comté de Foix, quoique cette ville fut située dans *le détroit de ce Comté*. Il la divise en six parties, ayant chacune un consul. Chaque partie s'appelait *Pam*, d'où Olhagaray, fait venir, je ne sais d'après quelle autorité, le nom d'*Appamyers* !... Ce qui me rappelle une épigramme du Ch. d'Acelly (De Cailly) sur une étymologie du même genre :

---

(1) Olhagaray parle d'Alaric; ses maximes sont bonnes, mais il se trompe en les appliquant à ce prince, puisqu'il était mort dans la bataille, et que par conséquent il ne put voir les succès de Théodoric.

Digitized by Google

Alphana vient d'Equus, sans doute;
Mais il faut avouer aussi
Qu'en venant de là jusqu'ici
Il a bien changé sur sa route. »

Ce même poëte si spirituel et si naïf, disait encore à-propos d'une autre étymologie :

« Depuis deux jours on m'entretient
Pour savoir d'où vient *chante-pleure*;
Au chagrin que j'en ai, je meure,
Si je savais d'où ce mot vient
Je l'y renverrais tout-à-l'heure. »

Chaque *Pam* avait ses armoiries particulières. Le *Pam* du *Marcadal*, qui était le premier ou le chef des *Pams*, avait un lion; *Villenave*, des fleurs de lys; le *Pam* de la *Place*, trois barres; celui de *Roumengous*, une aigle à deux têtes; les *trois Barris* un château; et celui de *Lolmet* ou *Loumet*, un ormeau. — Philippe IV, roi de France étant en Catalogne l'an 1285, *donna* à Roger-Benard IX, Comte de Foix, tous les droits qu'il avait sur cette ville, en dédomagement des soins qu'il prendrait de lui garder les frontières d'Espagne, ne se réservant que l'hommage-lige de la souveraineté; et par le même acte, il octroya à sa ville, une infinité de privilèges que la nonchalance des anciens *Pams* ou *Consuls*, avaient laissés perdre insensiblement.

Toutefois je suis un peu embarrassé, ma chère amie, en ma qualité d'érudit, c'est-à-dire en ma qualité de curieux, qui cherche à tout savoir, sans être encore parvenu à avoir appris grand chose, par quels moyens je ferai concorder ces faits positifs avec les suivans, que je trouve aussi dans Olhagaray.

En 1117, *Pamiers*, qui venait d'être érigé en Evê-

Digitized by Google

ché, (1) se souleva contre Roger II, Comte de Foix, parce que devenu veuf après un an de mariage, de l'héritière du Comte de Provence, dont la mort paraissait l'avoir plongé dans de vifs regrets; il se décida tout-à-coup à épouser *Eximène*, sa sujette. Le Prince alla châtier leur rébellion; et comme il couronna sa victoire par la clémence, l'historien nous apprend, qu'il vit sa nouvelle *épouse honorée de tous ceux qui s'esjouissaient de la voir grosse, leur haine et leur passion étant muée en amour, obéissance et reconnaissance. — Elle accoucha au château de Foix, l'an 1118, devant la fin du premier an de son mariage.* — Je ne dois pas oublier d'ajouter cette circonstance, concernant cette belle comtesse. En 1144, Roger étant mort subitement à la chasse, *Eximène*, qui était présente, se jeta en terre de désespoir, où elle expira peu d'instans après son mari (2).

---

(1) Je ne me souviens pas, d'après quels documens fautifs, j'écrivis alors que l'évêché de Pamiers, avait été érigé en 1117. On trouvera dans les notes de ce *Voyage*, la nomenclature des évêques de cette ville, qui ne remonte qu'en 1297, à St. Louis, fils de Charles II, roi de Sicile. La Bulle qui établit ce siége, n'est que du 15 septembre 1295.

(2) Ce n'est pas le seul exemple d'un amour conjugal si vif et si complet; on en trouvera plusieurs dans une biographie que j'ai préparée, des épouses célèbres par leur fidélité, leur tendresse et leur dévouement. Oui je le répète encore avec plaisir: en vain des hommes impérieux et jaloux se plaisent à les calomnier, les femmes valent mieux que nous. Et je redis volontiers ces mots de *Valsain* dans les *fausses infidélités*.

Du respect pour le sexe ou je romps avec vous:
Ses vertus sont de lui, ses défauts sont de nous.

Sans doute si une femme écrivait ceci, elle aurait raison

Digitized by Google

Mais si en 1118, Pamiers appartenait aux Comtes de Foix, comment en 1285, le Roi de France put-il leur en faire présent? arrangera cela qui pourra. Le village de Rennes ne m'offre aucune ressource pour faire des recherches à ce sujet; il n'y a ni bibliothèque publique, ni savans à consulter !... Mais pendant que j'y songe, je me souviens d'une autre version que je dois au savant Don Vaissette, et qui restreindrait un peu plus l'antiquité de cette ville. En 1063, elle n'était encore qu'un abbaye, nommée *St.-Antonin* de *Frezelay* ou *Frédelas*, que le Comte de Foix, *Roger I.er* et *Amyca* sa femme, donnèrent à St. Hugues, abbé de Cluni. La ville ne fut fondée qu'en 1124, par Roger II, l'année de sa mort. C'est lui qui fit bâtir autour et sur le territoire de l'abbaye, dont l'église devint plus tard l'église cathédrale. Il lui donna le nom d'*Appamée* ou *Appamia*, en mémoire de la ville d'*Appamie* en Syrie, d'où il avait apporté des reliques, qu'il lui destinait.

En 1208, pendant une absence du comte Raymond, sa femme dont je t'ai déjà parlé, celle-là même qui couvrit son beau visage d'un voile noir, tout le temps que son mari resta dans la Palestine, à combattre les infidèles, et dont la tendresse conjugale annonçait plus de bonté et d'humanité; secondée de son fils Roger, convoque à Pamiers une *notable assemblée* des partisans des *Albigeois*, afin de *resoudre* de quelle

---

au fond, mais peut-être aurait-elle tort dans la forme. On pourrait l'accuser de prévention et de partialité, d'être juge et de condamner dans sa propre cause. Mais à leur tour que dire et que penser de ces hommes injustes, qui répètent gravement, que les femmes sont d'un sexe bien inférieur, que seuls ils ont les grandes qualités et le génie en partage..... Un pareil oracle n'est-il pas la naïve manifestation d'une ridicule et risible vanité?

Digitized by Google

manière on s'y prendrait pour parvenir à ruiner le clergé et tous leurs partisans. — Dans ces temps malheureux, on vit souvent par dureté, ambition et avarice, le clergé trahir nos princes, et nos princes persécuter vivement le clergé. De sorte que la politique et la vengeance réunies, contribuèrent à rendre plus opiniâtres et plus meurtrières les guerres civiles, commencées sous l'étendart sacré de la religion, qui n'en était qu'un vain prétexte. L'Abbé et ses Chanoines, qui s'attendaient aux plus terribles catastrophes, et qui, suivant Olhagaray *étaient aux écoutes*, se montrent *la face éplorée* et *en grand silence*, à la Princesse, la suppliant avec instance, de prendre leur couvent pour sa demeure. — A peine y fut-elle logée, que les gens de sa suite saccagèrent tout. L'Abbé s'en plaignit et pour réponse la Comtesse *lui parla haut*. Aussitôt le jeune Prince alla *ravager le couvent*, *rompre les images*, renverser *les autels*, « et ayant appelé les » moines et l'Abbé (qui était gouverneur,) leur ôta » les clefs de la ville et du château, et les enferma tous » l'espace de trois jours, sans manger ni boire. » cruautés qui ne furent pourtant pas approuvées par sa mère, qui aurait voulu soumettre les esprits avec moins de violence. « L'histoire de Toulouse témoigne (dit Olhagaray,) que ceci fut fait malgré le Comte, qui était » en Aragon. Je ne puis approuver en aucune façon » cet avis. Premièrement il s'absente, et qui ne juge » *que c'est à dessein*, afin que si mal lui en prenait à » sa maison, en sage mondain, il se put conserver de » peine et de reproche. En second lieu, la distance » n'était pas si grande qu'il n'eut été averti de tout facilement en peu de temps. D'autre part le roi d'Aragon » (*Pierre II*) favorisait leur parti : la Comtesse était

Digitized by Google

» fort obéissante à son mari (1); *Rogier* (Roger,) le » craignait extrêmement; aussi était-il impérieux et rude » à son fils, qui me fait juger autrement que nos écri- » vains ont écrit. » Je crois qu'Olhagaray à raison dans ce passage, qui est presque le seul, où il ait émis, une de ces discussions critiques, si nécessaires dans l'histoire quand on veut chercher la vérité.

L'abbé de St. Antoine ou St. Antonin, porta plainte à Simon de Montfort, des vexations qu'il avait reçues, et entre les griefs dont il chargeait le Comte de Foix, d'Auvigny rapporte : « qu'on l'accusait d'avoir favorisé » les hérétiques, de s'être mis à leur tête pour persécu- » ter les catholiques; d'avoir couché dans le monastère » avec des femmes débauchées, et d'avoir fait abattre » une partie de ce monastère pour fortifier son château » de Pamiers. De plus on accusait les Routiers de sa » suite, de s'être emparés des biens des ecclésiastiques, » et d'avoir commis plusieurs profanations. — Simon de » Montfort, indigné, marcha aussitôt pour en punir les » auteurs. » Le Comte de Foix, épouvanté de la rapidité de ses conquêtes, eut une conférence avec ce guerrier; pour l'appaiser, il lui livra en ôtage, *Amaury*, le dernier de ses fils, et lui céda tous ses droits sur la ville de Pamiers, que Montfort fit fortifier avec soin. « Ce-

---

(1) Philippe ou Philippine de Moncade, mourut en 1256, non sens qu'un de ses domestiques ennemi des Albigeois, qu'elle avait fait soutenir, n'ait été soupçonné de l'avoir empoisonnée. Olhagaray, Ministre protestant, ajoute, (ce qui fait tort à son jugement et à son impartialité,) que c'était *une princesse d'une grande et admirable prévoyance, foy, constance et loyauté, dévotion et religion.* — Cet écrivain trop favorablement prévenu, exagère l'éloge et se trompe en un point principal. Les persécuteurs n'ont point une *religion* véritable, car le fanatisme n'est point de la religion.

Digitized by Google

pendant quelque temps après, les Légats s'appercevant que les avantages remportés par l'armée catholique n'avaient rien de décisif, reprirent la voie des négociations. Simon de Montfort, le Roi d'Aragon, le Comte de Toulouse et celui de Foix, si souvent brouillés et tant de fois réconciliés, se rassemblèrent de nouveau à Narbonne pour y discuter leurs droits. On proposa au Comte de Toulouse de lui laisser la possession de tous ses biens, à condition qu'il chasserait les hérétiques. Il sembla d'abord y consentir; mais soupçonnant que ce n'était qu'un piège, et *qu'on ne voulait le forcer à chasser les Albigeois, que pour l'accabler ensuite lui-même*, il ne voulut plus rien entendre. Le Comte de Foix ne fut pas plus traitable. Il voulait qu'on lui restituât toutes ses places, et le comte de Montfort refusait de lui remettre Pamiers, qu'il continuait à faire fortifier avec beaucoup de régularité. » — Le Roi d'Aragon, excellent catholique, soutenait les croisés; mais s'appercevant que ceux-ci, plus touchés des biens de la terre que des intérêts du ciel, s'attachaient surtout à dépouiller ses alliés et ses parens, de leurs possessions, il se tourna contre Simon de Montfort et embrassa le parti des Comtes de Toulouse et de Foix.

En novembre 1212, Simon de Montfort, rassembla à Pamiers, un *Parlement* de Nobles, d'Evêques et de Bourgeois, pour policer un pays qu'il s'était acquis par les armes. « Les décrets du Saint-» Siége, (dit d'Auvigny) si tant est qu'il soit en-» tièrement irrévocables, la concession des Rois de » France et le droit de conquête, l'avaient rendu » *légitime souverain de ces contrées*, (1) et il vou-

(1) De si faciles principes ne me paraissent pas incontesta-

Digitized by Google

» lait y régner avec gloire. Pour cet effet, il tint » une grande assemblée de tous les Prélats et de » tous les Seigneurs qui étaient devenus ses vassaux, » et leur fit prêter un nouveau serment de fidélité. » Après avoir rétabli les choses et fait revivre les anciennes lois, que les malheurs de la guerre avaient forcées à se taire ; « il se disposa pour l'année suivante, (1213) à dépouiller entièrement les Comtes » de Foix et de Toulouse, de ce qui leur restait, » ou à les forcer de se soumettre à l'église. Le » premier, quoique moins puissant, lui faisait craindre » une plus longue résistance, à cause de son habileté » et de son opiniâtreté. Ce Prince en effet était le » seul qui remportait des avantages, et avant l'assemblée de Pamiers, il avait encore taillé en » pièces une escorte de catholiques et s'était ensuite » renfermé dans Montauban, pour défendre cette » ville contre Montfort, qui n'osa l'attaquer, lorsqu'il la sut défendue par un aussi habile général. »

En 1226, le roi Louis VIII, s'étant rendu à Pamiers, y tint un concile composé de tous les Evêques et de tous les Barons.

Le 5 octobre 1242, Roger IV, y publia un manifeste contre son parent le comte de Toulouse, qu'il traite d'*Altesse*.

En juin 1772, le Roi de France fait défiler ses troupes devant Pamiers qui lui était soumis. Enfin il en fit une donation au comte de Foix, que Philippe-le-Bel confirma en 1293. — En conséquence de cette Charte, Roger IV habitait cette ville, lorsqu'une

---

bles ; mais ce n'est pas ici le lieu de les discuter ; il suffit d'en avoir fait la remarque, et d'ajouter, que des gouvernemens de *fait*, ne sont pas toujours des gouvernemens de *droit*.

Digitized by Google

partie des habitans se révolta *sans aucun sujet*. S'étant enfermé dans le *Mercadal*, il *demeura assiégé tout un jour en ce lieu*, *extrêmement chatouilleux*; mais vers le soir, il prit le parti de monter à cheval, de braver cette attaque et de se retirer à Foix. Cette intrépide résolution étonna d'abord les factieux qui s'appaisèrent; cependant voyant le Prince faire retraite, ils résolurent de le poursuivre, et l'on mit après lui trois ou quatre *cavalcades*, qui ne l'atteignirent point, et qui probablement auraient été bien fâchées de l'atteindre. — Ce coup odieux étant manqué, chacun reconnait sa faute, se repent, crie miséricorde. « L'on disait qu'il devait mettre tout » au tranchant de l'épée et désoler cette ville. En » quoi nous connaissons quelle est l'affection d'un bon » Prince envers ses sujet: il tâche à relâcher beau- » coup de la justice et de la rigueur, pour le bien » et la conservation d'iceux, car il n'apporte qu'a- » vec regret le feu et le cautère, attendant la con- » valescence; ni ne marche au châtiment d'une » Commune, qu'au pied lent et comme une tor- » tue. » Ainsi le comte dans ses vengeances, pardonnant aisément, montra une clémence extrême, ce qui le fit honorer et chérir de tous.

Le 22 juin 1306, tous les Juifs furent arrêtés et chassés de Pamiers, par ordre de Philippe-le-Bel. Ils s'étaient transplantés dans le Languedoc en 613, après que Sisébuth, roi des Visigoths, eut chassés d'Espagne, tous ceux qui ne consentirent pas à se faire baptiser. (1) — Il parait que quelques-uns re-

(1) Le concile de Tolède, tenu sous le règne suivant, délibéra qu'on ne contraindrait plus les juifs à se faire baptiser; la force ne servant de rien contre l'esprit, qui ne se laisse pas gagner par la persécution.

Digitized by Google

vinrent à Pamiers, puisqu'en 1394, quand on les bannit de nouveau du royaume, il s'y en trouva cinquante-six.

Au mois d'août 1326, on y condamna plusieurs hérétiques.

En mai 1333, cette ville avec ses dépendances, fut extraite de la sénéchaussée de Carcassonne, pour dépendre de celle de Toulouse, ainsi que les habitans l'avaient réclamé. Voici les paroles textuelles de l'historien : *et aquest seignor, fe translatar lo Comtat de Foux, de la senescauquia de Tholosa, et ago l'article do l'appel en lo comtat de Foux et de la ciutat de Appamyers, que nequo non pot lexar lou judge d'appels den comtat per se aperar en autre part entro que aguet ne aye sonegut, et auxi ben lou donna la connexensa de portemens d'armes et de falses monèdas.*

En 1360, le fameux maréchal de Boucicaut, premier de nom, preux et poëte, vint à Pamiers où assisté de l'évêque de Chalons et d'un autre, il signa dans le cloître des jacobins, le 7 juillet de la même année, un traité de paix et d'alliance avec le comte de Foix.

Par son mariage avec l'héritière du Comté, appelée *Isabelle* par les uns, et *Elisabeth* par les autres, Archambaut était devenu comte de Foix. Leur fils *Jean*, après avoir épousé *Jeanne d'Albret*, fut nommé en 1422, Gouverneur du Languedoc (1) *Il*

(1) En se rendant en Aragon, pour le service du roi Charles VI, il traversa le royaume de Navarre, « où il se batit en» seigne déployée, avec le comte Mendose, où selon quelques » uns, eut un duel, et en rapporta en signe de sa gloire, » l'enseigne du Dragon. »

Digitized by Google

se battait lentement, exécutait hardiment, et se résolvait sagement. Il était prudent et courageux. Pour supporter les frais de la guerre qu'il avait à soutenir contre le Prince d'Orange, il fit battre en la cité de Pamiers, une monnaie de cuivre, qui fut nommée les *guilhems;* ce qui fâcha le Dauphin, qui lui avait confié ce poste. Jean de Foix se défendit de s'être permis cette prérogative royale sur la nécessité, et le Dauphin qui l'aimait et l'estimait, lui pardonna aisément.

1486, fut une année honorable et cependant funeste pour cette ville. Le vicomte de Narbonne, oncle de la comtesse Catherine, voulant la frustrer de son héritage, vint de Mazères, pour surprendre Pamiers, qu'il fit sommer de se rendre. Bertrand de Rabonite, juge-mage du comté de Foix, vint à la porte de l'Estang, accompagné de quelques notables, pour lui représenter qu'ils ne pouvaient pas être infidèles au serment qu'ils avaient prêté à la Comtesse, héritière légitime. — Pour réponse, le vicomte surprend le Mas Saint Antonin, ville considérable, qui n'existe plus, et qui dominait en quelque sorte celle de Pamiers. Cependant il fut obligé d'en lever le siége à l'approche de Lescrin, mais ce général étant retourné en Béarn, le vicomte de Narbonne revient à la charge et sous les ordres du sieur de Lavelanet (Mirepoix), son parent; ses troupes s'emparent de cette malheureuse cité, qu'ils mirent à feu et à sang, ravageant, pillant, violant avec une cruauté inouie, toutes les femmes qu'ils rencontrent, sans distinction de rang ni d'âge. Ainsi partout dans l'histoire on rencontre des pleurs, des forfaits et des crimes. Le sieur de Rabonite, dont la conduite avait été si louable, est arrêté, conduit

Digitized by Google

dans une étroite prison; ses maisons furent saccagées et rasées, on le menaça même de le faire mourir, s'il ne rétractait pas le serment qu'il avait fait à sa souveraine!!! mais il aima mieux endurer d'horribles tortures, que de changer. Il supportait son long supplice avec courage, lorsque Pierre Buffère, qui s'était échappé du massacre général, revint à l'ombre de la nuit surprendre la ville, avec une troupe qu'il introduisit secrètement par le moyen d'un serrurier. Pour se distinguer, chacun d'eux avait ceint une ceinture rouge, qui était le signal de la vengeance. Le sieur Lavelanet s'éveille au bruit, il s'arme, il court pour repousser les assaillans, mais déjà la troupe était dans la ville. En vain il veut se défendre; accablé par le nombre, il succombe malgré sa valeur, et est tué sur la place. Le vicomte de Narbonne qui était dans le voisinage avec son armée, se retira, dès qu'il eut appris la mort de ce brave capitaine.

Après que Jeanne eut interdit le culte catholique, en 1563, la peste fit périr 1800 habitans dans Mazères, elle fut encore plus rude à Pamiers, où plus de trois mille personnes furent enlevées par ce fléau.

En 1566 le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, vint visiter le Comté de Foix, où il séjourna assez long-temps, soit à Mazères, soit à Pamiers, tandis que le roi de France était à Toulouse, où il alla ensuite le voir (1).

---

(1) Le roi de France ayant été faire *la fonde* de tout son royaume, « le roi de Navarre étant à sa cour, prit occasion de » voir le Comté de Foix, où il fit prêcher partout, faisant son » plus grand séjour en la cité d'Appamyers et ville de Mazères. » De là, il se rendit à Tholose, en la cour dudit Roi, bien

Digitized by Google

Le 5 juin de la même année, il y eut une sédition des catholiques, qu'on persécutait avec trop d'acharnement; elle fut causée, dit Olhagaray, par la danse, qu'il maudit de toute son ame, comme mauvaise, odieuse, pernicieuse, etc., tandis qu'il ne s'aperçoit pas que la danse ne fut que le prétexte ou l'occasion de cette révolte préméditée d'avance. Quoiqu'il en soit, il en accuse un nommé Bicheyre, *homme de peu, trop néanmoins puissant en vices, qui pensant relever sa misère et pécher au bourbier du désordre, se résoud aux Carnères neuves de donner des danses publiques où la mutinerie commença. — Mutinerie que la postérité a toujours marqué dans son journal, d'un triste et noir charbon.*

Hélas! comme les hommes sont enclins à juger d'après leurs passions! Tu sais ma chère amie, combien je suis peu partisan des révoltes contre les Princes légitimes; je ne chercherai donc pas à disculper celle-ci, quoique sans doute la reine Jeanne d'Albret, après s'être fait protestante, par haine contre le Pape, n'eut pas dû interdire à ses sujets catholiques, toute liberté de conscience et de culte; ce n'est pas celà que je veux discuter; il me suffit ici de faire remarquer les paroles d'Olhagaray, ministre protestant. Tu viens de voir, comme il caractérise cet horrible attentat. Voici comment il le rapporte, et je pense que ta surprise sera grande.

Il a dit que la *mutinerie* commença aux danses, et quelle *mutinerie*? *Ce jour-là Dieu épargna le*

» suivi de la noblesse de ce pays! où il fut tandis que le Roi » y demeura, non sans beaucoup de hazard et de danger de » sa personne. » *(Olhagaray)*.

Digitized by Google

sang; c'est-à-dire qu'on ne fit que danser, chanter, s'amuser, rire et crier.

Le mercredi suivant, nonobstant les défenses, les danses recommencent, on parcourt la ville. Cette bande arrivée à la rue dite Villeneuve, le sieur de Baron, seigneur de Malportel, viguier de la ville, ayant appelé à son aide les seigneurs Senier et Remond Laparre, protestans; il prend le *ménestrier tambourin et flageoleur par la main, lui rompt ses instrumens, l'écarte de la presse, et la foule des danseurs est chargée par toute les voyes qu'on put; de sorte que pour se sauver, elle fut obligée de se réfugier dans le couvent des Augustins, et une partie dans la maison de Labrousse, consul catholique.*

Voilà certes des catholiques bien coupables! A la vérité ils le devinrent, suivant Olhagaray, car le capitaine Saint Just, étant allé pour parlementer avec Labrousse, il lui fut tiré de dedans la maison, *un coup de plomb qui le tua.* Aussitôt une femme picarde et les protestans, apportent un *bon nombre de faisseaux de sarmens de vigne, auxquels le feu ayant été mis, la maison fut brûlée et ceux qui étaient dedans!!!.....*

Le Roi de France, averti de ces dissentions tragiques, y dépêcha les sieurs de Sallabous et de Baranave, *capitaines des vieilles bandes, avec exprès commandement de châtier tout le corps de cette république.* Pour y parvenir ils l'assiégent, la prennent; les protestans sont dispersés, et ils se retirent au Carla, au Mas-d'Azile, à Montauban et à Cabanes, où leur temple fut redressé.

« Le sieur de Tachard, ministre de la maison » d'Acier, en Quercy, averti de l'état de ceux de

Digitized by Google

» la religion d'Appamyers, s'en vint dans ce pays,
» pour consoler ce pauvre peuple tant affligé. » Il
alla au *Carla*, au *Mas-d'Azyle* et se retira aux *Cabanes*, priant, exhortant et consolant tous ses partisans. « Les sieurs du *Soulan*, (ou de *Solan*), et
» *Roquemaurel*, étaient ligués l'un contre l'autre,
» d'où infinis meurtres, brûlemens et autres désor-
» dres d'un côté et d'autre; ce qu'étant parvenu au
» conseil du Roi, le sieur de *Montluc*, remit com-
» mission d'y apporter de l'ordre et empêcher les
» massacres qui se fesaient en ce pays. La Cour du
» Parlement de Tholose, prit aussi occasion de là de
» poursuivre ces pauvres gens qui étaient aux *Caba-*
» *nes*, ayant mandé exprès M. *Jean d'Affis*, pre-
» mier Président, avec quatre Conseillers, *qui ne*
» *prirent instruction de tout ce qui était arrivé à*
» *Appamyers, que de leurs parties.* (Accusation
» grave !) Les troupes furent dressées le plus secrète-
» ment qu'on put, pour surprendre les exilés, sous
» la conduite du sieur de Castelnau et autres, com-
» posée des plus grands massacreurs et voleurs du
» pays. (Autre grande accusation!) — Or le 25 de
» mai 1567, un peu devant le jour, on donne dans
» le village, où toutes cruautés, violemens, pille-
» ries, furent commises. Les seigneurs Tachard et
» d'Erigays, Ramond La Parre, furent faits prison-
» niers. Les moqueries et risées qu'on usait en l'en-
» droit du Ministre, sont incroyables, car, lui ayant
» pendu de grosses patenotres au col, on le mena en
» la conciergerie de Tholose, dans une fosse profonde,
» où l'on le laissa tout seul, avec grand et gros fer
» aux jambes, sans qu'on permit que homme parlat
» à lui. » (1) — Certainement je suis loin d'approuver

(1) J'ai parlé d'après Olhagaray, ministre protestant, voici

Digitized by Google

toutes ces cruautés, qui ne furent que le prélude de l'arrêt, qui conduisit le ministre Tachard à la potence. Je m'étonne seulement qu'Olhagaray, qui a trouvé tout simple les malheurs arrivés aux moines de Saint Antonin, trouve ici d'autres expressions, une autre chaleur, et un autre langage. Il aurait

---

comment à son tour, P. Audoque de Béziers, raconte les mêmes faits, sous la date de 1565. Après que les troubles civils venaient de finir, la paix ayant été signée, proclamée et reçue, « les catholiques de PAMIES ayant voulu faire une procession par la ville le jour de la Pentecôte, les protestans se ruèrent sur eux à coups d'épées et de pierres, et en tuèrent quelques-uns. Les chanoines qui étaient les premiers de la procession, se jetèrent dans la maison de l'évêque, les protestans forcèrent cette maison, bien que le jour précédent, Rochebrune y eut laissé cent-cinquante soldats pour la garder, et ces soldats et ces chanoines furent passés par le fil de l'épée. Le lendemain les protestans continuèrent leurs désordres, mirent le feu à la maison du premier Consul, qui s'appelait *Brussy* et *Brussy* ayant voulu sortir pour éviter le feu, fut tué dans la rue. Toute leur fureur se tourna ensuite contre les religieux, et bien qu'il y en eut de trois ordres (Cordeliers, Carmes, Augustins), il n'en échappa pas un; les uns furent jetés dans des puits, les autres tués où brûlés. Le Roi étant averti de tous ces excès, envoya *Rambouillet*, à PAMIES..... Les plus coupables prirent la fuite... La ville reçut *Joyeuse*, qui commandait en Languedoc, en l'absence du maréchal d'Amville. Jean d'Affis, président au parlement de TOLOSE et six conseillers y vindrent quelques jours après pour informer, contre ceux qui avaient fui... Quand ils eurent fini ils s'en retournèrent à TOLOSE, où le ministre de PAMIES, *Martin*, fut conduit peu de jours après par ceux qui l'avaient attrapé dans les Pyrénées, où il s'était sauvé. Ceux qui le menaient, lui avaient en dérision mis un chapeau blanc sur la tête et un rosaire au col. Ce Ministre, qui avait beaucoup contribué aux désordres de Pamies, fut condamné a être pendu. »

Digitized by Google

mieux fait de condamner également l'une et l'autre persécution (1).

Au commencement de 1576, Dudon faillit reprendre la ville, ayant fait jeter une quantité de poudre en bas de la tour de Lolmet, qui en éclatant fit ouvrir les portes. Cependant le ratelier de fer qui tint, malgré l'énorme secousse, empêcha d'entrer, le peuple ayant eu le loisir de courir aux armes.

Cette délivrance ne fut que momentanée, car le capitaine Bertomieu, que les ecclésiastiques avaient fait punir pour quelques méfaits, s'en vengea en remettant cette place aux religionnaires.

L'année suivante, les sieurs Lamesan Villambur, de Maure et de Lussan, vinrent avec 1200 hommes levés en Gascogne, surprendre la ville, le 17 septembre 1577, tandis que Dudon, Gouverneur de la Province, avait amené les meilleurs soldats en haute Montagne. Ils sont introduits par un menuisier, qui leur livre le moulin près la porte des Cévènes, où ils arrivèrent après avoir traversé le Pont appelé Saint Martin; il était nuit, la ville se trouvait mal gardée; aussi parvinrent-ils à s'en emparer, non sans rencontrer quelque résistance, à la porte de l'Etang, par le capitaine Roël; à celle du Pont Neuf, par le capitaine Hugues de Loc; à celle de

(1) En tenant la balance de la justice, égale, ne pourrait-on pas ajouter, que Tachard, ministre à Montauban, avait eu tort de venir à Pamiers, au Mas-d'Azile, au Carla, en enfreignant les ordonnances royales, prêcher malgré les défenses, et qu'en se réfugiant aux *Cabannes*, dans les montagnes des Pyrénées, il avait eu l'air de se mettre en révolte, à la tête des protestans qui s'y étaient rassemblés. — Quand on brave les lois, ne s'expose-t-on pas à périr, sous leur inflexible rigidité ?

Digitized by Google

Sainte Hélène, etc. Cependant ceux qui se trouvaient au portail du Rieu, à l'Olmet, etc., effrayés, tâchèrent de se sauver, ainsi que le faisait Antoine » Bayle, bourgeois de la ville, qui fut tué par l'en» nemi, auprès de l'hôpital de la Guaride, fort re» gretté, comme bien méritant en son âge, de la » république. »

Cependant les vignerons de la Caussade, quoique catholiques, résolurent de se défendre; ce qu'ils firent avec tant de courage, que les attaquans furent obligés de se retirer. Ils communiquaient par un tertre avec ceux qui tenaient la Porte-Neuve, *ce qui leur apporta un indicible bien*, et leur permit de se maintenir sur la défensive, jusqu'à ce qu'ils pussent être secourus par Dudon, avec la *fleur des gendarmes de Pamiers*. Tandis qu'ils l'attendaient, le baron de Caumont ou Calmont, accourt et les délivre. Il fit pour cela monter des gens vers le Mercadal, qui est comme la sentinelle de la ville; passe près du château et disperse tous les ennemis, avec 200 hommes qu'il avait. Olhagaray, en donne 1500 aux ennemis, qui prétendaient n'être arrivés qu'avec 1200, mais cette conquête coûta la vie au baron de Caumont.

Henri IV assistait sans doute en 1586, à une assemblée Sinodale, convoquée à Pamiers, lorsque le duc d'Epernon vint l'y trouver, chargé de lui faire des propositions de paix. « Il y vit le roi de Na» varre, (dit Brantome) et s'entrefirent de grandes » chères et caresses. Je parle ainsi, car lors, M. d'E» pernon était demi-Roi en France, pour la débor» dée faveur qu'il avait avec le Roi son maître. » — Ceci devait se passer sans doute vers le mois de juin; date que m'indique une lettre inédite de cette époque, que je suis trop heureux de pouvoir placer

Digitized by Google

ici. Elle est de la main d'Henri IV, adressée à M. de Marion, Gouverneur à Montréal; la voici :

« Monsieur de Marion, attendant que je vous fasse plus particulièrement entendre mon intention sur ce que je désire de vous, je vous ai voulu faire ce mot, afin qu'en tant que mon service vous est recommandé, vous empêchiez qu'un nommé Besquamby, de Carcassonne, qui est prisonnier à Montréal, ne reçoive un traitement si dur et violent qu'il a fait jusques à présent, étant réduit dans un croton, car outre ce que je trouve étrange, cette façon déréglée, je ne saurais demeurer content si on ne se conforme à mon intention en celà, que j'ai déjà assuré de la faire suivre et accomplir. Tenez-y donc la main je vous prie, sans qu'il faille que ceux qui m'en ont fait instruire, recourent plus à moi, qui sur cette assurance, prie le Créateur, Monsieur de Marion, vous avoir en sa sainte et digne garde. — A Pamiers, ce vingt-quatrième jour de juin 1584. »

Votre bon ami, HENRI.

Le 17 janvier 1589 (et non pas *nonante-neuf*, comme Olhagaray l'écrit en toutes lettres), le sieur de Montluc, arrive à Pamiers pour venir commander le pays au nom du Roi, et le sieur de Laburte, (ou, sans doute, de Labarthe), doué de *qualités rares* et de *vertus relevées*, pour présider la Chambre, de ce *peuple prou rude et turbulent, qui ne prête l'oreille qu'à ceux qui lui plaisent et font ce qu'il veut !.....* Belles dispositions et singulier éloge !

En 1599, par la conversion d'Henri IV, la religion catholique ayant été rétablie, un édit fut publié en sa faveur, et le 13 août 1601, « la messe fut re-
» mise en la cité d'Appamyers, ce qui pensa mettre
» ladite ville en une grande et indicible mutinerie,
» car les catholiques romains étant en troupes à l'en-
» tour de la dite cité, donnèrent de grands soup-

Digitized by Google

» çons et alarmes à ceux de la religion, qui étaient » plus près d'en venir aux mains qu'à autre chose !.. »

Le 11 juillet 1601, était mort dans Pamiers, le sieur de Lavelanet, protestant, troisième fils de Jean, comte de Mirepoix, catholique. Son frère aîné, était le Vicomte de Mirepoix, Sénéchal et Gouverneur du Comté de Foix; le second, le Baron de Terride; le quatrième, le Seigneur de Sainte-Foy; le cinquième, Jean, Seigneur de Roquefort, et le sixième, Henri, gouverneur de Mirepoix, *Seigneur de la plus belle espérance.*

Le 14 septembre 1605, le comte de Carmain, Seigneur souverain de Chabanac, etc. (1), le même que le cardinal de Richelieu fit mettre à la Bastille, vingt-cinq ans après et que le poëte Fr. Maynard, de Toulouse, a tant célébré dans ses poëtiques ouvrages, fit son entrée à Pamiers, après avoir tenu au nom d'Henri IV, les Etats à Foix. La ville témoigna une joie indicible, de recevoir dans son sein, *un chef assorti de toutes les pièces, qu'on peut désirer à un Sénéchal et Gouverneur du pays.*

En 1628, le maréchal Henri II, duc du Montmorency, et le prince de Condé, firent ensemble le siége de Pamiers, qui était occupé par les partisans du duc de Rohan, chef de la ligue protestante; ils emportèrent cette place après sept jours d'attaque. — C'est ce Maréchal de Montmorency, dont j'aurai l'occasion de te reparler, qui fut décapité à Toulouse, par l'ordre du cardinal de Richelieu, son implacable ennemi. Avant sa malheureuse faute, il s'était montré si grand, si magnanime, si généreux, que Don Martin d'Aragon,

(1) Voir ses titres dans Olhagaray p. 195, et Dictionnaire historique, au mot *Cramail, etc.*

Digitized by Google

colonel espagnol, étant son prisonnier, lui dit, dans un accès de gratitude de s'en voir si bien traité : *Monsieur, il ne vous manque que d'être espagnol pour être le premier homme de l'univers.*

Pierre Raymond, (1) Troubadour, fils d'un bourgeois (*Borgés*) (2) de Toulouse, ce qui n'excluait pas le titre de noble; fut un brave chevalier et l'un de nos meilleurs poëtes lyriques. « Son esprit fin et délié, son » caractère sage, son talent pour les vers et pour le chant » le rendaient propre à réussir dans les cours. » Ce que l'ancien langage exprime encore plus naïvement : *Il era savis homs e subtils, e saup ben trovar e cantar; a fet de bons vers e de bonas cansons.* Plusieurs Princes l'accueillirent avec distinction. Il accompagna l'Empereur Fréderic en Syrie, où il signala sa valeur contre les infidèles; mais auparavant il avait aimé *Josserande* de Puech, d'une illustre maison, à laquelle il reproche de le laisser gémir sans récompense dans ses chaînes, quoique depuis plus d'un an, elle ait vu croître ses tourmens et sa flamme, et il ajoute :

« Encaras vac rechalivan
« Lous mals d'amors qu'auyeu antan,
« Qu'una doulor senti venir
» Al cor d'un angoissous afan.
» Lou Mege que me pot guarir

---

(1) L'abbé de Long-Champ a écrit, *Remond* dit *le Preux*; le *Preux*, oui, parce qu'il fut un brave chevalier; mais *Remond*, non; puisque tous les historiens de ce temps-là ont écrit *Raimon*.

(2) Je pense que le lecteur verra avec plaisir, que de temps en temps, je place en parenthèse, quelques-unes des expressions originales de nos anciennes chroniques Provençales et Languedociennes.

Digitized by Google

» My vol in dietta tenir
» Couma les autres Meges fan.

Ce qui, (ne pouvant se rendre en vers assez naïfs, je l'ai essayé en vain,) signifie en prose : « Encore je » viens rechuter dans ce mal d'amour que j'ai jadis » éprouvé. Quelle douleur je sens venir dans mon cœur, » causée par les angoisses du souci ! Le médecin qui » me peut guérir, veut me tenir à la diète, comme les » autres médecins font. » Il parait que cette *diète* ne lui plaisait pas. Cependant il disait une autre fois à-peu-près :

Si je peignais son aimable gaîté,
Ses yeux brillans, son gracieux sourire,
Ses mots heureux remplis d'aménité
Qui font qu'on l'aime autant que l'on l'admire,
Chacun dirait le nom de la Beauté
Qui me retient vassal de son empire.

Malgré ses flatteuses chansons, sa dame rejeta ses vœux et il résolut d'aller porter sa douleur en Aragon. *Tu pars Raymond*, lui dit-elle, attendrie, au moment de sa séparation ; *que Dieu te fasse revenir*. Son absence dura long-temps, (*Longa sazon*) et si long-temps que Josserande, qui le regrettait, lui écrivit une lettre de reproches. A cette lecture, Raymond transporté de joie, peignit son bonheur dans une nouvelle chanson, qui précéda de peu d'instans son retour. Josserande lui pardonna son éloignement, mais sans lui rien accorder de contraire à sa vertu. « Les mœurs, dit le » naïf abbé Millot, se contenaient du moins quelque- » fois irréprochables dans le commerce du sentiment. » Ce qui pourtant, ainsi que tu l'as vu, n'accommodait guère notre amoureux poëte. Aussi, fatigué de ces cruels refus, il courut offrir ailleurs ses couplets, ses soupirs, ses fleurettes et ses déclarations. Une dame de

Digitized by Google

la maison de Cadolet, accueillit à Montpellier son inconstance, son hommage et ses poësies. — Rappellerai-je à présent, qu'il fut presque le seul troubadour de cette époque, (1) qui eut le tort de se ranger sous les bannières de Simon de Montfort, contre le comte de Toulouse Raymond V, *(lo sieu signor)* ?.... — J'aime trop peu la félonie pour m'arrêter à un aussi triste souvenir. Que ne disait-il plutôt comme le brave *Madherbal*, dans la *Didon* de Le Franc de Pompignan :

« Moi seigneur, moi rebelle !.... Ah ! j'en frémis d'horreur !
N'attendez rien . . . . . .
D'un sujet, d'un ministre à ses devoirs fidèle.
Jamais flatteur, toujours prêt à leur obéir
Je sais parler aux Rois mais non pas les trahir. »

Enfin, après une vie assez agitée il se retira à Pamiers où il se maria. *(Pois tolc mollier à Pamios, e le el definet.)* On prétend qu'il y mourut, vers 1225 et qu'il était né à Toulouse vers 1160 ; il avait donc soixante-cinq ans.

Armand de *Seguier*, qui en 1267, fut le 8.me prieur du monastère de Prouille, était de Pamiers. Il gouverna avec tant de sagesse, de vigilance, de fermeté et de prudence, qu'une chronique du temps le compare au sage *Salomon*. Il décéda dans son couvent en 1296, et il y fut enseveli devant la grille du chœur, à côté de *Raymond* de *Catelan*, l'un de ses prédécesseurs.

Cette même année 1296, le pape Boniface VIII, érigea en évêché l'ancienne abbaye de St-Antonin de Frédelas, en faveur de Bernard de Saisset, abbé de

(1) *Foulquet* ou *Foulques*, le fougueux *Foulques*, évêque de Toulouse, fut aussi du nombre des poëtes qui prirent les armes contre leur légitime souverain.

Digitized by Google

Pamiers, qui n'en fut pourtant que le second évêque.

En 1620 ou 1622, *St. Jean-François Régis*, jésuite, surnommé l'apôtre des Cevennes, dont on célèbre la fête le 27 mai, était professeur de rhétorique à Pamiers. Il était né en Languedoc en 1596. Ayant demandé plusieurs fois inutilement de passer chez les sauvages du Canada, il s'attacha à convertir les hérétiques, à ramener à Dieu les pécheurs et à diriger les ames dans la voie du salut. Plein d'austérité pour lui-même, et d'indulgence pour les autres, il prêchait avec beaucoup d'onction, de grâce et de douceur.

Une personne de ton sexe, M.me la présidente de *Malenfant*, née de *Chalvet*, qui a remporté des prix à l'académie des Jeux-floreaux, en 1701 et 1702, y prit naissance, je ne sais pas positivement en quelle année. — Un *Malenfant* y était Juge-mage en 1678.

Tu es montée à ce *Castela*, jolie promenade, qu'on a été percher un peu haut; tu as vu aussi ce couvent des *Carmelites* et ce *collége*, qui me servirent tous deux de prison, à l'âge de quinze ans. C'est là que je fis mes premiers vers; c'est là que sous les verroux du terrorisme, la véritable *Liberté* m'inspirait et que j'y chantais ses charmes profanés. Je regrette d'avoir condamné aux flammes ces hymnes naïves, qui n'offraient rien de semblable aux féroces dithyrambes que publiaient les Pindares de cette époque. Mais je n'ai pas oublié un fragment d'une épître adressée en 1793 au chevalier de Juge; épître qui n'était malheureusement qu'une trop faible imitation de la *Chartreuse* de Gresset, que je venais de relire.

Par les sbires du despotisme
Ton Ami vient d'être arrêté :
Ne crois pas que son optimisme
En soit nullement affecté;

Digitized by Google

Qu'importe que le fanatisme
Qu'a fait naître *l'égalité*,
Me prive de ma *liberté!*
Laissons une troupe farouche
Que séduit un espoir trompeur,
Avoir la menace à la bouche :
L'innocent peut-il avoir peur?
Troupe de bourreaux, je vous brave;
En vain j'éprouve des revers,
Plus que moi vous êtes esclaves :
Vous tremblez! je ris dans mes fers.
Oui, de votre *démocratie*
Je redoute peu la fureur;
J'aime autant que vous ma patrie;
Mais je déteste la Terreur
Qu'inspire une horde en furie;
Loin de partager vos excès,
Je préfère en être victime.
Peut-on être vraiment français
Et transiger avec le crime?
Ah! multipliez vos verroux,
Que votre rage se ranime;
Je compte assez sur votre estime
Pour mériter votre courroux.
Vous ne m'entendrez pas me plaindre
De la tristesse de mon sort;
Et j'attends l'instrument de mort
Sans le désirer ni le craindre.

Cette boutade est toujours restée fidellement dans mon esprit à cause de l'époque dont elle me retraçait l'image. Elle est cruelle, j'en conviens. À peine je naissais à la vie, qu'on *écrouait* ma *liberté*; qu'on préparait le tombereau rouge, qui devait conduire à Nantes, une victime de plus, et que pour grâce spéciale, en faveur de ma jeunesse, le représentant du peuple *Paganel*, signait ma délivrance et mon

Digitized by Google

exil, dans un rayon de vingt lieues. On craignait que dans mes foyers, je ne conspirasse contre *la République !*... Je fus d'abord placé aux Carmelites, dans une cellule, où l'on ne me donna pas seulement de la paille pour me coucher : c'est là où je pris mes douleurs rhumatismales, et que cependant je disais avec résignation à un ami :

De qui veux-tu que je me plaigne?
Qui prendrait pitié de mes maux?
Quand le crime triomphe et règne,
L'honnête homme est dans les cachots.

Une autre maladie qui vint m'atteindre me fit transporter auprès de ma mère, qui était enfermée au Collége, où l'on avait mis les femmes. Nous nous y trouvâmes avec MM.mes et MM.lles *d'Allens*, *d'Artiguières*, de *Bellissens*, de *Bresillac*, de *Castelnau-d'Urban*, de *Gélis*, de *Lupé*, de *Montaud*, de *Narbonnne*, *etc.* — Nous y fimes aussi connaissance avec M.lle *Rose Le Mercier*, tante des descendans de La Fontaine. C'était une charmante Société que je savais bien apprécier. Elle était un doux dédommagement de ma rigoureuse position, puisqu'on m'avait annoncé que je n'en sortirais que pour aller à la mort..... Aussi un jour qu'un *commissaire*, soi-disant *civil*, était venu faire la visite des prisons, j'écrivis : (1)

---

(1) Je composai à la même époque ces deux impromptus, l'un sur la fameuse inscription : *La fraternité ou la mort*, c'est-à-dire : *sois libre de penser comme moi, ou je te tue.*

Généreuse *fraternité*,
Indépendante *liberté*,

Digitized by Google

Ce commissaire au cœur de fer,
Et ces adjoints aux airs si rogues,
De nos tyrans sont-ce les Dogues
Qui viennent garder notre enfer ?

Je trouvai pourtant qu'on pouvait faire un paradis de cet enfer là ; aussi je disais dans mon épître au chevalier de Juge :

Malgré le sort qui me menace
Jeune élève du bon Horace,
J'apprends à cadencer des vers ;
Et lorsque ma Muse a su plaire
A Laure, Eucharis ou Glycère,
De tous les maux que j'ai soufferts
S'efface la trace légère.
Ainsi, loin des hommes pervers,
J'ose ici, sans inquiétude,
Être à l'Amour, être à l'étude,
Et par eux oublier mes fers.

Je n'allai pas visiter ces deux édifices ; je me contentai

O que d'un peuple despotique
Le règne cruel vous dément !
Mais toujours une *République*
Fut barbare par sentiment.
On vit Athènes trop ingrate
Bannir Aristide, Cimon,
Et dans la coupe de Socrate
Verser un infame poison !

L'autre, sur *les fêtes de la Raison*.

O naïve combinaison
De nos Lycurgues magnanimes !
Cette fête de *la Raison*
Est la fête de tous les crimes.

Digitized by Google

de les saluer en passant, comme anciennes connaissances. Je saluai aussi le village des *Allemands*, qui malgré son nom est très-français, je t'assure, et j'avançai toujours en trotant, pour ne pas arriver trop tard à Mirepoix.

Sans doute il était écrit là-haut, que ce jour là, serait la journée des rencontres. Avant d'être au pont du *Doutouïré*, petite rivière très-dangereuse, dont le nom est très-peu connu, et sur les bords de laquelle viennent quelquefois se cacher les voleurs, dans une touffe de saules, d'aulnes et de peupliers qui l'entourent, je me trouvai en présence d'une troupe leste et aguerrie, d'un genre particulier.

Le chef hagard, à cheval sur un âne,
Aux cris joyeux du léger bataillon,
Fesait filer, tout le long d'un sillon,
La dangereuse caravane.

C'étaient des *Gitanes*, qui allaient disposer leur camp pour passer la nuit, sur un terrein, près de la rivière où devaient se désaltérer leurs ânes et eux. Tu ne sais pas vraisemblablement ce que sont ces *Gitanes*. Le peuple les appelle ainsi, comme on les nomme en Espagne, *Gitanos*, en Allemagne, *Zigeuner* ou *Ziguinars*, en Angleterre, *Gypsies*, en Italie, *Zingari* et en France, *Bohémiens*. Ils ne viennent pourtant pas de la Bohême. (1) Et l'on a quelque

(1) Il y en avait beaucoup, il est vrai, en Bohême. En 1417, Sigismond, roi de cette contrée, leur donna des passe-ports pour qu'ils quittassent librement son royaume. Il y en avait aussi beaucoup en Hongrie, pays qu'ils affectionnaient particulièrement. Raphaël de Volterre les fait descendre des *Euxiens*, peuple de Perse, qui était en général, astronomes et astrologues; de là vient leur coûtume de prédire l'avenir.

Digitized by Google

raison, j'ai presque dit quelque certitude, de les croire originaires de l'Egypte. Les preuves de cette croyance, seraient par induction, qu'ils s'appellent entr'eux *Pharaons*, qu'ils ont beaucoup de vivacité d'esprit, un teint fortement basané, un langage qui jusqu'aprésent est resté inintelligible, même pour les savans, et un grand goût pour les hiéroglyphes et les mystères. Ils n'aiment point la vie sédentaire et paisible, aussi errent-ils par caravanes dans les campagnes, sans aucune civilisation positive, disant quelquefois *la bonne aventure*, et dérobant, dit-on, tout ce qu'ils peuvent secrètement s'approprier. On les accuse de se nourrir des charognes qu'ils rencontrent, et de vivre entr'eux sans distinction de sexe, d'âge, ni de parenté. Cependant ils se marient quelquefois civilement, et le chef de cette troupe, déjà deux fois veuf, a épousé pour sa troisième femme, une de ces jolies Bohémiennes, pour laquelle, par une cruelle fantaisie, il a renouvellé le supplice que Térée fit subir à la malheureuse Philomèle, en lui coupant la langue. Est-ce pour la punir d'avoir trop parlé, ou parce qu'il trouvait qu'on lui parlait trop?..... Elle me fit des gestes et poussa quelques cris informes et pénibles, qui m'affligèrent sur son sort; de sorte que ne pouvant ni la secourir, ni la consoler, ni lui répondre, je pressai mon coursier complaisant, et je me trouvai bientôt au milieu d'une foule de folâtres garçons et de modestes filles, enjolivées de rubans et de bouquets, que l'espoir et le plaisir guidaient au village de Rieucros, où demeure le fameux rhabilleur des membres disloqués, M. Charry.

On voyait marcher à la tête
De ce grouppe leste et joyeux,

Digitized by Google

Une vierge, baissant les yeux,
Qui devait bientôt dans ces lieux,
Faire l'ornement de la fête;
Près d'elle, l'amant radieux,
D'un œil avide et curieux,
Semblait dévorer la conquête,
Que l'hymen livrait à ses feux.

Oui, c'était encore une noce! Cette joie, ces cris, ces danses, qui m'arrêtèrent un moment, m'offrirent un obstacle qui me fit plaisir. J'aime à contempler le spectacle de la gaîté et du bonheur. — Une noce!.... comme cette idée sourit à l'esprit et rassèrene le cœur!..... une noce!..... aimable et chère amie, une noce!!! Puissent les héros de cette belle journée être aussi heureux que nous dans leur douce chaîne. Puissent leurs années se multiplier sans orages et sans querelles, et surtout puissent-ils n'être jamais séparés l'un de l'autre;

Si l'Amour signe le contrat,
Que leur sort est digne d'envie!
Ah! que l'époux ne soit jamais ingrat!
Que l'épouse à jamais, par un soin delicat,
Répande à pleines mains le bonheur sur sa vie.

Je leur criai en passant:

Vivez unis, vivez long-temps heureux;
Tels que des colombes fidelles,
Que vos amours toujours nouvelles,
Remplissent à-la-fois et vos cœurs et mes vœux.

La vue de ce tableau d'une aimable allégresse, me retraça l'aimable souvenir de cette scène délicieuse, que rien ne pourra me faire oublier, et que ma Muse reconnaissante, s'est plue à décrire plu-

Digitized by Google

sieurs fois, sur ce cahier confident de nos jeunes *Amours ;*

Où je peignis, ma chère Eléonore,
Ces doux transports, et ces premiers momens,
Où le tendre époux qui t'adore,
Fut le plus heureux des amans.

J'y pensais encore lorsque j'arrivai à Mirepoix, chez M. *Malleville*, qui pour seconde proposition, (je te parlerai plus tard de la première,) m'offrit de me faire connaître de suite la société. Elle ne se rassemble qu'au café, c'est t'annoncer qu'elle n'est composée que d'hommes, qui viennent dans ce lieu dépenser leur temps et leur fortune. Comme ce n'est pas mon usage de chercher à perdre ni l'un, ni l'autre, je le remerciai de sa courtoisie. Je me serais trouvé bien étranger et bien étrange dans une pareille assemblée, moi qui pense comme le galant François I.er, *qu'une cour sans femmes, est une année sans printemps, et un printemps sans roses.* — Mais la société se ressent ici de la révolution; ceux qui pouvaient en faire l'ornement, sont divisés ou ont pris l'habitude de la retraite. Les persécutions particulières et les calamités publiques, ont fait naître, parmi les Français, nation jadis si gaie, une foule d'imitateurs du farouche Timon. Acres frondeurs de l'existence, ils ne sont plus attachés à cette terre maudite, que par l'attente d'un séjour céleste, où leur mysantropie espère aller se réfugier.

Ce monde-ci, dit-on, n'est qu'une Hôtellerie,
Le sage y doit passer sans jamais s'arrêter;
Mais quand l'Auberge est bonne et l'Hôtesse jolie,
Qui ne désirerait quelque-temps y rester?

Pour mon compte, comme l'hôtesse de mon au-

Digitized by Google

berge, est au gré de mes vœux, rien ne me presse de solder l'écho du dernier départ. Je ne me suis pas encore assez enivré de cette admirable beauté, de ces traits divins, de ces délicieux talens et de cette gracieuse aménité, qui pour me servir des heureuses et fines expressions de Moreau de Brasay, *te feraient distinguer avantageusement entre les Grâces, quand chacune d'elles en aurait autant que toutes les trois ensemble.* — C'est pourquoi j'ai inscrit au bas de certain beau tableau :

Muse et Grâce : deux mots achèvent son portrait;
Muse elle nous instruit et Grâce elle nous plait.

D'ailleurs, depuis que tu m'appartiens, (le joli mot !) je répète avec le bon Montaigne : *j'aime la vie et la cultive, tel qu'il a plu à Dieu de me l'octroyer. Car ce serait faire tort à ce grand et puissant donneur, de refuser son don.* — Surtout quand ce *don* a tant de charmes par une foule de si jolis, de si aimables accessoires :

Car fidèle Troubadour,
J'ai toujours suivi le culte
De Vénus et de l'Amour;
Et croirais leur faire insulte,
Si j'abandonnais leur cour,
Et laissais leur terre inculte.

Cette ville, presque déserte aujourd'hui, offrait naguères encore un tableau plus animé.

Et récente est la catastrophe
De ce gouvernement public,
Qu'un législateur philosophe,
Créa, sous le nom de *Distric.*
J'ai connu jadis cet aspic,
Et sais de quel bois il se chauffe !
Lorsque me traitant ric-à-ric,

Digitized by Google

Sans raison et sant antistrophe,
Digne émule du Bachalic,
(Des Turcs, c'est le nom limitrophe;
Car ils ont aussi leur *Distric !*)
Ce puissant despote, eut le tic
De m'enfermer, comme Christophe, (1)
Dans un cachot, noir alambic,
Où ma colère se réchauffe
Contre ce méchant Basilic.
C'était faire un triste trafic,
Et me couvrir de dure étoffe !
Je me trouvai pic et repic,
Sans pouvoir, de vive apostrophe,
Régaler ce tyran en *ic*,
Et d'une satyrique strophe,
Flétrir et sangler mon *Distric*.

Cependant il faut être juste, ce n'est pas lui tout-à-fait, qui donna l'ordre de m'arrêter,

Plaisanterie à part,
Sans lui montrer aucune
Inhumaine rancune :
Car il eut bien sa part,
Des revers de fortune,
Puisqu'on l'a mis à part.

Il n'existe plus ! un Sous-préfet l'a remplacé, mais ce Sous-préfet est établi à Pamiers, de sorte qu'à-présent cette ville épiscopale est tout-à-fait abandonnée à elle-même. Mirepoix se vante de son antiquité. Cependant l'ancienne Cité n'existe plus. On en cons-

(1) Christophe-Colomb fut enchaîné et mis en prison pour récompense de son génie et de ses services. M.me Du Bocage lui a consacré un poëme épique, et M. A. B. Vigarosy, a célébré ce grand homme, dans une belle ode historique, pleine de verve, de chaleur, d'enthousiasme et de talent.

Digitized by Google

truisit une plus moderne, qui elle-même a disparu, puisque vers l'an 1000, elle fut transférée sur la rive opposée de cette rivière de Lers, qui fit écrire à Du Bartas, cette espèce d'énigme que je n'ai pas su deviner :

« Fuyant le vert tapis de ton fertil rivage,
» O *Lers*, de qui le flot, second honneur de Foix,
» *Meurt et nait chaque jour deux douzaines de fois.*
» Dans *toi on* lit les mœurs de ton peuple volage. «

Quoiqu'il en soit, un château placé sur le coteau voisin, dont l'aspect était formidable, ayant donné lieu aux passans de dire : *Mira pic* ou *Mira pech*, ce qui signifie laconiquement : *regarde, admire la cime de cette colline*, ou de *cette petite montagne;* telle est l'origine du nom de *Mirepech*, depuis *Mirepoix*, en latin, *Mirapicum.*

Ce château dont je t'entretiendrai tout-à-l'heure, était très-fort, lorsque les *Croisés* l'attaquèrent le 22 septembre 1209. Il n'était occupé que par un petit nombre de soldats, qui ne le défendirent que le temps nécessaire pour favoriser l'évasion de Roger, Seigneur de Mirepoix. Il se réfugia avec ses gens, au château de Monségur (1). Leur intrépide résistance, qui sans ce noble motif, n'aurait vraisembla-

(1) Ce château fut enlevé à son tour et traité aussi inhumainement, ainsi qu'on le voit dans les actes du concile de Latran. Un Cardinal ayant pris la défense du Comte de Foix, *Foulques*, évêque de Toulouse, répliqua aigrement, qu'on ne devait point lui pardonner, parce qu'il était hérésiarque et fauteur des hérésiarques; ajoutant comme une preuve, ce singulier exemple : « Le Comte de Foix ne peut disconvenir que son Comté ne » soit rempli d'hérétiques; *car*, après que le château de Mon» ségur a été pris, *on a fait brûler tous les habitans !...* »

Digitized by Google

blement pas eu lieu, fut cause que sans miséricorde, on les passa au fil de l'épée. Indigne vengeance des vainqueurs, et trop barbare récompense de l'héroïque dévouement des vaincus! Mais le fanatisme est toujours si cruel!... mais on abuse si souvent de la victoire!... *Gui de Levis*, maréchal de la foi, obtint cette Seigneurie pour son apanage, qui, depuis cette époque, resta toujours dans sa famille. Il mourut vers 1230.

Le culte religieux qui n'était plus exercé à Mirepoix, depuis environ quatre ans, fut solennellement rétabli, et l'église paroissiale, qui, jusques-là, avait été sous la protection de la *Vierge*, fut mise sous celle de *St.-Maurice*, et de ses compagnons, en mémoire de ce que ce fut le jour de la fête de ces saints martyrs, que les hérétiques furent chassés de la ville. Aussi depuis cette époque a-t-on établi une foire *ad hoc*,

Où l'on accourt de toutes parts,
Et sur le terrein qui nous cache,
Les débris des anciens remparts,
On achette jument ou vache;
Là, précédés du fifre et des tambours,
Filles, garçons, sur la place publique,
Viennent danser au bruit de la musique,
Pour St. Maurice et les Amours.

Cette foire variable, qui doit se tenir prochainement, puisqu'elle a lieu le lendemain et quelquefois le surlendemain de la S.t Maurice, est la mieux assortie et la plus belle du département de l'Arriège; ce qui lui procure un nombreux concours d'étrangers. Ainsi qu'à celle de S.t Sulpice de Lézat, on y trouve de très-jolis chevaux, qu'élèvent chez eux, les propriétaires du voisinage.

Digitized by Google

Le comte de Foix Raymond, qui n'était pas satisfait qu'on lui eut pris cette place importante et diminué ainsi son petit royaume, vint en 1218, y mettre le siége et obtint qu'il lui en serait prêté hommage et juré fidélité. Cette fidélité ne fut pas longue; car son fils Roger s'étant montré un prince un peu faible, le Seigneur de Mirepoix lui envoya un cartel pour le braver et lui signifier, qu'il ne relevait que du Roi de France et de son épée.

Mais cette division cessa plus tard par un mariage; je l'ai toujours dit, le mariage est une bonne chose, et j'espère que tu ne me contrediras pas sur ce point. Il appaise les querelles, il unit les familles, il procure le bonheur. *Constance*, fille de Roger-Bernard et de Marguerite de Moncade, épousa Jean de Levis, Seigneur de Mirepoix, et cette alliance éteignit toute haine et toute discorde. Sa sœur aînée Brunicen, avait épousé un Comte de Périgord, et sa sœur cadette *Jeanne*, avait été mariée à un fils du Roi d'Aragon, ce qui prouve que cette maison de Levis, devait être déjà à cette époque aussi puissante que considérée.

Le 16 juin 1289, une inondation extraordinaire, à laquelle se réunit la rupture d'un étang situé près de Puivert, ayant presque entièrement ruiné la ville, il en fut construit une nouvelle sur le bord opposé de la rivière, à l'entrée d'une forêt, appelée Planesage, qu'on négligea d'entourer de défenses militaires. Mais les malheurs dont fut suivie la descente des anglais en France, tels que la prise et la captivité du Roi Jean, le 19 septembre 1356, de ce prince qui disait, pour prouver qu'on doit être toujours fidèle aux traités : *Si la foi et la vérité étaient bannies du reste du monde, elles devraient se retrouver dans la bouche des Rois*; les sommes énormes et les provinces entières

Digitized by Google

qu'il fallut livrer pour son rachat, (1) produisirent un tel épuisement, qu'il ne fut plus possible d'acquitter la solde des gens de guerre, qui avaient été mis sur pied. Ces troupes n'étant pas payées, se débandèrent, et se mirent à courir et à piller diverses provinces, sous différens chefs qu'elles se choisirent. Un détachement de ces bandes, commandé par Jean Petit, séjourna dans les terres de Mirepoix, depuis 1359 jusqu'en 1363, époque à laquelle Gaston-Phœbus, comte de Foix, fit un traité avec Petit, pour qu'il sortit du royaume; ce qu'il exécuta. Mais à l'heure du départ, la ville fut pillée et incendiée par les brigands qu'il commandait. Dès qu'ils furent éloignés, soit que l'on craignit qu'ils revinsent plus tard sur leurs pas, ou qu'il en vint d'autres, on s'empressa d'entourer de fortes murailles, la partie de la ville qui avait le moins souffert. Il fut fait à ce mur quatre portes, une à chaque face, et quatre tours aux quatre angles, avec de larges fossés tout autour, pour en rendre l'approche plus difficile. Il existe encore des traces de ces belliqueuses précautions.

Lorsque le 5 décembre 1362, le comte Gaston-Phœbus défit à Cazères le comte Jean d'Armagnac, qui fut fait prisonnier, le Seigneur de Mirepoix se trouvait dans le parti ennemi.

Cette ville était un des anciens évêchés que le concor-

---

(1) Ces provinces étaient le Poitou, la Saintonge, l'Agenois, le Périgord, le Limousin, le Quercy, l'Angoumois et le Rouergue, avec trois millions d'écus d'or. Le Roi de retour dans son royaume, compta 600 mille écus d'or pour le premier paiement; mais n'ayant pu solder le reste de sa rançon, pour ne pas surcharger d'impôts son peuple, il retourna se mettre en otage à Londres, où il mourut, le 8 avril 1364, âgé de 54 ans. Il en avait régné 14.

Digitized by Google

dat de 1801, n'a pas rétablis. Il avait été créé par le Pape *Jean XXII*, le 24 septembre 1317, et *Raymond Athon* de *Verdale*, son neveu, en fut premier évêque en 1318. Le second fut *Jacques Fournier* que quelques écrivains ont appelé *Du Four*, dont j'ai déjà parlé et dont je suis bien aise de retrouver ici le souvenir. Après s'être fait moine au monastère de Boulbonne, et avoir été abbé de Fonfroide, il fut nommé évêque de Pamiers, d'où il passa à Mirepoix, le 26 janvier 1326. L'année suivante il fut Cardinal, et ayant été élu souverain pontife, le 20 décembre 1334, il fut couronné le 7 janvier 1335. Les historiens du temps assurent qu'il s'est opéré des guérisons miraculeuses à son tombeau, et d'autres lui ont donné le titre de *Bienheureux*, uniquement fondés sur l'éclat de ses vertus, puisqu'il n'y a eu à cet égard aucun jugement de l'Eglise.

En 1388, Roger-Bernard de Levis, eut de grands démêlés avec son fils Jean, qui osa l'arrêter prisonnier dans Mirepoix. Pour s'en venger, son père le déshérita par un testament du 5 octobre de la même année. Mais plus tard, ce testament fut annullé, et cette Seigneurie resta dans la branche directe, qui en était en possession.

Je ne dois point passer sous silence, qu'en 1589, après que Toulouse, par les intrigues inouies de quelques ambitieux perturbateurs, qui s'étaient faits nommer les *zélés*, (c'est-à-dire, les prétendus défenseurs du culte catholique,) eut vu assassiner le premier président *Jean-Etienne Duranti* et l'avocat général *Jacques Daffis* qui n'avaient pas voulu qu'on abandonnât la cause du Roi; après que le parlement de cette ville eut sanctionné par peur les *actes de l'union*, et qu'on eut fait pendant trois jours des réjouissances publiques, pour solenniser la consécration de cette révolte; ce que l'historien *Pierre Mathieu* appelle, avoir *célébré les funérailles de l'obéis-*

Digitized by Google

sance et de la fidélité; au milieu de toutes ces rebellions, il n'y eut de fidèles au Roi, dans tout le Languedoc, parmi les chefs des troupes, que *Jean* de *Levis*, Marquis de *Mirepoix*, le Marquis d'*Ambres*, le Comte d'*Aubigeous*, et le Baron de *Cornusson*, qui se rendirent avec leurs compagnies de gendarmes, au lieu que Henri III leur avait indiqué. Tous les autres eurent le malheur de participer momentanément à cette trahison, qui divisait le peuple, les provinces, les villes, les cités, les bourgs et même les familles !....

Une chose qui peut servir à prouver l'antiquité de Mirepoix, c'est qu'il y a dans la banlieue de cette commune une forêt de chênes qui porte le nom de *Belene;* ce qui semble être un témoignage du culte que rendaient les Gaulois (ou les Celtes) au Dieu *Belenus*.

Il est certain que sous la domination des Romains, il exista une peuplade à laquelle Pline donne le nom de *Tarasco Dunitari*, et que les plus savans Géographes, tels que Sanson, Baudran, Danville, le P. Gibrat, etc., ont pensé que la principale ville de cette population qui habita ces contrées, était Mirepoix ou Castelnaudary. Des débris nombreux d'urnes sépulchrales qu'on trouve à cinq cents pas à l'occident de l'ancienne ville; des médailles du haut et du bas empire jusqu'à Constantin le grand, qu'on y rencontre aussi, ne permettent pas de douter qu'il a existé près de cet endroit, une Cité ancienne dont le nom est ignoré, mais qui a donné origine à celle de Mirepoix.

Les irruptions des Goths, des Vandales, des Sarrasins, durent opérer dans ces lieux, des révolutions, dont l'histoire n'a pas pris soin de conserver le souvenir. — *Antiques monumens*, s'écriait autrefois un poëte :

« Antiques monumens, prodigieux ouvrages
Dont les restes muets semblent s'énorgueillir,

Digitized by Google

Cessez de nous contraindre à d'éternels hommages,
Les ombres de l'oubli vont vous ensevelir.....

» Où sont, Thèbes, Memphis, vos merveilles divines?
Quels cadavres épars! quels tombeaux! quels déserts!...
L'orgueil ne peut marcher sans heurter ses ruines;
La terre chaque jour offre un autre univers.
Destructeurs dont le Temps a dévoré la cendre,
Quel fruit de vos exploits, Sésostris, Alexandre?
Un sceptre qui se brise en tombant de vos mains,
L'impétueux torrent se déborde et s'écoule,
Tel on a vu passer la foule
Des Perses, des Grecs, des Romains. »

Quoiqu'il en soit il est surprenant que tant d'Evêques puissans par leurs noms, leurs titres et leurs charges, dont l'un a été Pape et plusieurs Cardinaux, ne soient point parvenus à rendre à Mirepoix, une partie de l'importance, dont cette ville avait joui à différentes époques de son orageuse existence. Philippe de Levis, seul, a laissé de grands souvenirs de sa pieuse munificence, et Mirepoix lui doit son beau clocher, justement cité comme un chef-d'œuvre de l'art. Ce monument en belle pierre de taille, d'une architecture gothique-moderne, mérite une mention particulière.

Cet édifice s'élève jusques vers le tiers de sa hauteur totale, (d'environ 200 pieds) en tour carrée, que couronne une galerie en balcon, formée sur une partie de l'épaisseur du mur et la saillie d'une corniche en console. Il est flanqué aux trois angles, d'une arète ou contrefort, qui s'élève au-dessus de la galerie, se termine en légère pyramide élégamment détachée du clocher, par l'effet de la retraite du second corps, qui prend la forme octogone, jusques à un peu moins d'un nouveau tiers de la hauteur totale de ce monu-

Digitized by Google

Plan de l'ancienne Ville de Mirepoix, telle qu'elle était en 1288.

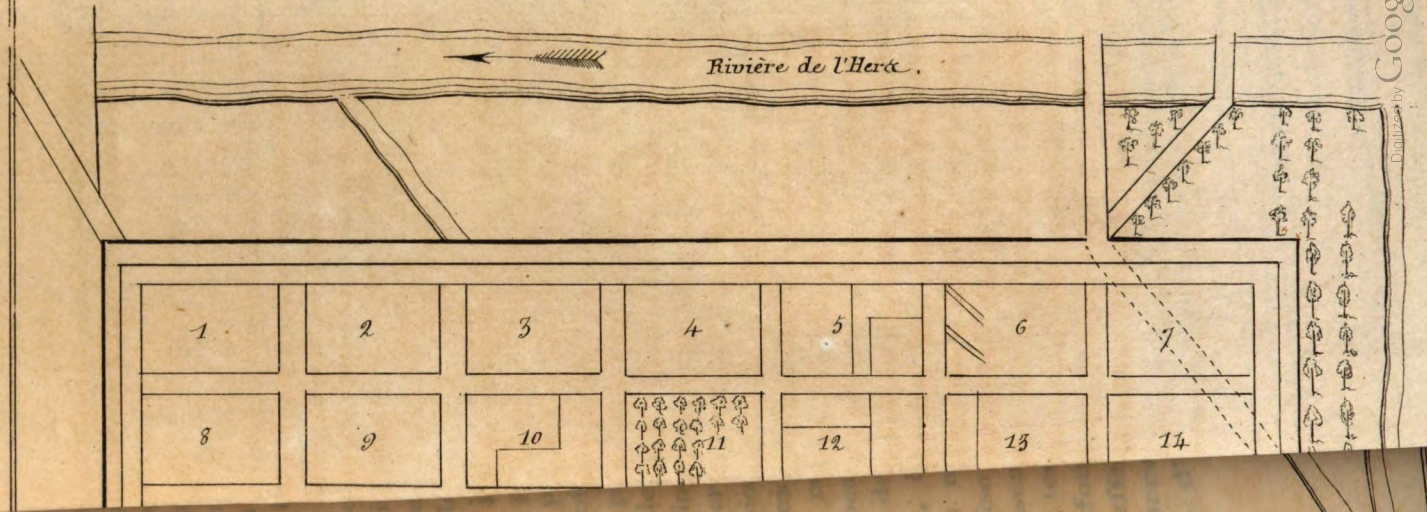

Tiré de la collection de Mr. de Labouïsse Rochefort.

Lithog. rue St. Rome 14. Toulouse.

Digitized by Google

Digitized by Google

ment aérien. C'est du sein de la galerie en balcon, qui couronne aussi le deuxième corps de l'édifice, que s'élance hardiment dans les airs, hérissée aux angles de *corbeaux*, vulgairement appelés *loups*, la flèche octo-pyramidale, qui, avant d'arriver, fait signaler le clocher à une très-grande distance, sur la route. La tour qui flanque le quatrième de ses angles, ajoute beaucoup à son mérite et présente une singularité remarquable. Cette tour légère et de forme octogone, se lie à l'église et au clocher, jusqu'à la première galerie qui domine l'église, et à partir de la galerie, et par l'effet de la retraite du second corps du clocher, s'élève isolément jusques au-dessus de la seconde galerie. Cette tour n'est point un vain caprice de l'art. Elle renferme l'escalier par lequel on monte aux galeries, et de là, dans l'intérieur du clocher. Les marches suspendues en arc, par lesquelles on parvient de la tour à la seconde galerie, et de là, sur la terrasse en plate-forme, qui termine et couvre la tour, la rattachent par le haut au clocher, qui reçoit de cette espèce d'hors-d'œuvre, une physionomie toute particulière, toute pittoresque, et j'ai presque dit toute originale. Ainsi l'on peut avancer sans crainte d'être démenti par les connaisseurs, que ce beau clocher réunit dans son ensemble comme dans ses détails, le grandiose, la solidité, la hardiesse antiques, à la légèreté, à l'élégance et au fini des ouvrages modernes.

L'Eglise serait belle si elle était voûtée et si son agrandissement, dans les travaux commencés en 1370, repris et terminés en 1406, par le même Philippe de Levis, fondateur du clocher et du palais épiscopal, eut été effectué d'une manière uniforme à tout ce qui fut conservé de l'église primitive. La nef est restée retrécie d'une manière irrégulière, relativement au

Digitized by Google

chœur, qui est la seule partie terminée. Les arceaux en pierre de taille et en briques, qui supportent la toiture, sont d'une légèreté remarquable et contrastent singulièrement avec le nud du couvert, qui semble solliciter de la charité contemporaine, au moins l'aumône d'un plafond.

Le troisième objet qui mérite d'être vu en détail, est un pont sur Lers. Il a sept arches de belle pierre de taille, d'une exécution soignée et élégante. Il fut commencé en 1777, sur le plan de M. de Garipuy, Membre de l'Académie des Sciences de Toulouse et Ingénieur de la province du Languedoc; on ne put s'en servir que vers le mois d'août 1791; on acheva plus tard ses parapets, et je me rappelle de l'avoir traversé plusieurs fois avant qu'il fut totalement fini. On ne négligea rien pour le fonder solidement au sein de terres et de sables mouvans, au gré des caprices d'une rivière sujette à de fréquens et désastreux débordemens. On en voit encore les traces. A peine ce bel ouvrage, qui ne laisse à désirer qu'un peu plus de largeur, était terminé, que ces eaux furieuses, eurent l'air de vouloir faire une très-mauvaise plaisanterie. Elles semblèrent projeter d'envahir et de traverser ces récentes cultures si fertiles, qui bordent son rivage, pour aller directement couper la grande route et passer tout justement à côté de ce beau pont.

Si bien, que fines coquettes,
En espoir fallacieux,
En détours mystérieux,
Pour désoler leurs conquêtes,
Ne feraient ni pis, ni mieux.

Messieurs les constructeurs trouvèrent, comme de raison, cette facétie très-*déplacée*, et par des éperons, des cavaliers, des traînées et des plantations, ils par-

Digitized by Google

vinrent à contenir malgré elle, cette fantasque rivière, dans son très-large lit. Toutefois, on n'a pu l'empêcher de faire un grand crochet et d'aller presque inaperçue, passer à la dernière arche. Il est vrai, qu'excepté les jours d'orage, où elle grossit prodigieusement, ce modeste ruisselet, est un peu comme M. de ***, que tu connais, dont le gendre disait : *mon beau-père est toujours mesquin*. Il voulait dire simplement qu'il était *maigre*.

La chaussée, qui par un plan parfaitement horizontal, unit, vers le midi, le pont à la ville, et vers le nord, les embranchemens des routes de Carcassonne et de Mazères, est aussi digne de remarque. Elle a en tout, plus de 2,000 toises de longueur; sa hauteur est de 20 pieds, et sa largeur, en augmentant toujours vers sa base, est de 40 pieds.

A peu de distance du pont, en montant la colline qui y touche presque, on rencontre un ancien couvent de cordeliers, à mi-côte, et sur la hauteur, les débris de l'ancien château de Mirepoix, dont j'ai promis de te reparler, appelé plus tard, *château de Terride*.

Peut-être sous ces tours antiques,
Jadis d'intrépides barons,
Par des prouesses héroïques,
Vinrent gagner leurs éperons.
Jeunes, aimables et gentilles :
D'un empressement matinal,
A travers ces épaisses grilles,
On vit un essaim virginal,
Présider à ces exercices;
Et prodiguant des souris et des fleurs,
Attirer dans ces nobles lices,
Cent Chevaliers parés de leurs couleurs.

J'en suis très-persuadé, et même j'aurais été flatté

Digitized by Google

et enchanté de me trouver là, parmi ces joutes, à cette époque brillante, sur mon fringuant dextrier,

Si, n'en déplaise à cette souvenance,
Et de hauts-faits, et de gloire et d'honneur,
Je n'aimais mieux, (on le croira d'avance),
Vivre à présent dans la douce chevance,
De savourer près de toi le bonheur.

Ce château existait avant 1062, puisqu'à cette date il en est question dans un acte; il parait, par les parties qui en subsistent encore, qu'il était très-fort; il fut néanmoins pris en 1209, par l'armée des croisés, comme je te l'ai dit, et donné à *Guy de Levis*, qui fesait les fonctions de Maréchal. Il fut repris en 1223, par *Raymond-Roger*, comte de Foix, qui le rendit à ses anciens Seigneurs. C'est à ce siége que le comte de Foix contracta une maladie dont il mourut peu après. Guy de Levis, en redevint possesseur, et il fut depuis, le lieu de la résidence de ses descendans en ligne directe, jusqu'au 16.ème siècle. Il y a plus de deux cents ans que ce château porte le nom de Terride; voici à quelle occasion. Jean de Levis, 13.me Seigneur de Mirepoix, épousa le 8 février 1563, Catherine-Ursule de Lomagne, fille d'Antoine de Lomagne, vicomte de Gimois, baron de *Terride* (château situé dans la Lomagne, entre Beaumont et Belle-Perche). Elle porta en dot à son époux, la baronnie de Terride, à condition que leur postérité joindrait ce nom et celui de Lomagne, au nom de Levis. Ils eurent huit enfans; l'un d'eux, Jean de Levis, reçut le nom de *comte de Terride*. C'est celui qui se rendit célèbre dans la contrée, par sa valeur, et des plaisanteries mêlées d'esprit et de bouffonneries; il fut le duc de Roquelaure de ce temps-

Digitized by Google

là. Aussi je désirais vivement recueillir ici les piquantes anecdotes que conserve la tradition populaire. Mais en vérité il me serait difficile de rendre avec élégance, ces espièglerie de collége, ces tours de Page, et ces inhumaines malices, propres à embellir tout-au-plus les almanachs de deux sous, qu'on ne manque jamais d'enrichir de *contes pour rire*. Un seul fait mérite d'être excepté, parce qu'il est à-la-fois une peinture des mœurs du temps, l'expression du caractère jovial et méchant du comte de Terride, et en même-temps une haute leçon de justice distributive, quoiqu'un peu trop cruelle. C'est presque un apologue en action.

Le matin d'une foire de Mirepoix, ses gens surprirent un individu mangeant des raisins dans l'une des vignes du Comte, située près de la route. Le Comte le fit attacher sur le lieu et garder par des hommes d'armes, qui avaient ordre d'obliger les passans d'arracher chacun au maraudeur, un poil de sa barbe, au moyen d'une petite pince qui leur était offerte pour cette opération. — Quand il ne resta pas un poil au patient, le Comte parut au milieu de la foule qu'avait attirée ce spectacle et il dit gravement au voleur de raisins : — *Si chaque passant avait fait à ma vigne, ce qu'il a fait à ta barbe, elle serait à présent vendangée.* Après cette leçon, il le fit mettre en liberté, et le pauvre diable alla coucher où il voulut.

Ce terrible Seigneur, que tous ses voisins aimaient et redoutaient, parce qu'il était un mélange de bonté et de dureté, né en 1578, mourut en 1644, dans ce château de Mirepoix, qu'on a depuis appelé le château de Terride.

Ce nouveau nom ne lui porta pas bonheur, puisque

Digitized by Google

ce fut vers cette époque que les Seigneurs de Mirepoix transférèrent leur résidence au château de Lagarde, situé au sud-est et à une lieue de la ville. Je ne le connais pas; ces anciens maîtres ne l'habitant pas depuis long-temps. Mais comme mon père y allait souvent en visite, j'en ai beaucoup entendu parler. Il fut construit en 1300, par François de Levis VIII, le plus jeune des enfans de Gui de Levis III; François eut pour apanage la baronnie de Lagarde et la vicomté de Monségur. Son successeur porta comme lui le nom de *François;* il n'eut qu'une fille nommée *Elips*, qui épousa en 1343, son cousin Roger-Bernard de Levis, seigneur de Mirepoix. Par là s'opéra de nouveau la réunion de la baronnie de Lagarde avec celle de Mirepoix, dont elle avait été distraite. — Le château de Lagarde, remarquable par sa structure, pourrait encore, (dit-on) servir à l'histoire des arts, malgré le délabrement presque total où l'a réduit une révolution qui n'a su que détruire, quoiqu'elle eut promis de tout recréer!

J'allai visiter les dames de Lafage, madame de Caudeval, nièce de M. de Chamflour, l'avant-dernier évêque de cette ville, et ses quatre aimables demoiselles dont je me suis trouvé compagnon d'infortune sous l'horrible règne de *la convention* et de *la terreur*. Je fus enfermé avec elles à Pamiers, dans la même prison, ce qui exigerait de ma galanterie, remercîmens et gratitude, si nous n'avions pas tous été parqués dans ces tristes murs, comme des victimes promises au bourreau. J'aurais du faire mention plus haut, de ces aimables dames; mais je savais que leurs noms trouveraient ici plus naturellement leur place. C'est pour ces quatre très-jeunes et très-jolies personnes, que je fis cet impromptu au *gage touché:*

Digitized by Google

Sur le quatrain que je vous dois,
Pourquoi presser ma Muse peu féconde?
Voyez les belles que je vois,
C'est le plus beau quatrain du monde.

J'y joignis ce madrigal :

La Fable trompe, et ses erreurs je crois,
Que sans scrupule on peut bien les combattre :
Elle prétend que les Grâces sont trois,
Elle radote !... j'en vois quatre (1).

Si M. Vidal n'eut pas été absent, je lui aurais consacré le reste de ma soirée. Ce célèbre astronome était parti la veille, pour une campagne voisine, sans quoi je serais allé revoir avec plaisir son observatoire, dont il m'a déjà fait quelquefois très-courtoisement les honneurs. Il est impossible d'avoir plus de civilité, plus de complaisance que cet habile observateur des rotations planétaires.

Et braquant vers les cieux son savant télescope,
Dans l'espace, guétant la course de *Vénus*,
J'aurais lu dans ses traits, que la grâce enveloppe,
(Dans ses traits, qui par toi me furent bien connus,)
De notre enfant le riant horoscope.

Il aurait peut-être pu me donner des renseignemens sur madame de Calages, poëte aimable, auteur d'un poëme épique en neuf chants, dont presque tous nos biographes ont oublié de faire mention. Elle habitait Mirepoix en 1656.

---

(1) M. J C. Grancher, traduisit en 1798, cette pièce, par ce distique latin :

Tres esse antiqui charites discere poëtæ,
Falsum est : et etenim quatuor aspicio.

Digitized by Google

Sur les brillans parvis du temple de mémoire,
Trop jeune, elle expira dans les bras d'un époux,
Qui savourait près d'elle, en des momens bien doux,
Ses charmes, sa beauté, ses talens et sa gloire.

Pour ne pas ressortir après le dîner, (car on dîne à présent à l'heure où nos ayeux soupaient), et éviter d'aller au café, je prétextai un peu de fatigue et beaucoup de sommeil, et je me retirai dans ma chambre. Mais comme il n'était pas tard, je me mis à lire, suivant ma coutume. J'allais prendre un des livres que j'ai enfermé dans ma valise, pour mon voyage, lorsque j'aperçus sur la cheminée des brochures qui tentèrent ma curiosité. Elles étaient intitulées : *Choix d'anecdotes anciennes et modernes*. Je m'emparai du premier volume, et bientôt j'éprouvai autant de surprise que d'indignation, en rencontrant une calomnieuse histoire sur l'abbé *Prévost*, dont tu as lu quelques écrits avec tant de plaisir. Comme ce méchant article pourrait paraître probable à quelques frivoles esprits, peut-être même être adopté imprudemment dans ces Biographies, où l'on accueille avidement et sans discernement, tant d'apocryphes particularités, je me propose de le réfuter dans mes *Souvenirs*. — En attendant j'ai pris le soin de le transcrire et de t'en faire part. Ce morceau t'intéressera d'autant plus, que j'y joindrai deux mots d'apologie. — Le voici, en assez mauvais style, mais c'est celui du narrateur.

« Le célèbre abbé *Prévost*, soupait un jour avec quelques amis intimes, pareillement hommes de lettres. Après qu'on eut épuisé la politique, la littérature, l'histoire du jour, la conversation tomba insensiblement sur la morale. Un des convives avança que le plus honnête homme ne pouvait répondre de ne jamais subir les supplices réservés aux criminels : *ajoutez*, dit l'abbé

Digitized by Google

Prévost, *ni même de les mériter.* — Chacun se récria sur cette dernière assertion. — *Oui, Messieurs,* reprit l'Abbé, *je vous soutiens qu'on peut très-bien, avec un bon cœur, une ame droite, avoir le malheur de commettre un crime qui conduise à l'échafaud.* On dit que ce n'était guère possible. — Messieurs, continua-t-il, vous êtes *tous mes amis,* je puis compter sur *votre discrétion,* et vous faire en toute assurance, une *confidence* que je n'ai encore *osé* faire à personne. Vous me croyez tous honnête homme? — Chacun dit qu'il ne doutait nullement de sa probité. — Eh bien, poursuivit l'Abbé, je me suis pourtant rendu coupable du plus grand des forfaits, et il s'en est peu fallu que je n'aie péri de la mort la plus ignominieuse. — Chacun crut d'abord qu'il plaisantait. — Rien, dit-il, n'est plus sérieux. — On se regarde avec étonnement. — Puisqu'il faut vous le dire, moi, j'ai tué mon père. — On ne sait ce qu'on doit croire. On le presse d'expliquer cette énigme. Il poursuit son histoire ainsi : « *En sortant du Collége,* je devins amoureux d'une petite voisine de mon âge; je m'en fis aimer : j'obtins tout ce que peut désirer un amant. Enfin elle ne tarda pas à porter des fruits de sa faiblesse. J'étais enivré d'amour. Je passais tout mon temps avec elle. Mes parens me pressaient de choisir un état. Je ne voulais que le plaisir d'adorer secrètement ma maîtresse. Toute autre occupation me semblait fastidieuse : mon père, qui conçut quelques soupçons sur les motifs de cette indifférence, m'épia, me suivit et parvint à découvrir mon intrigue. Il vint un jour chez ma maîtresse, grosse de trois ou quatre mois, dans le moment même que j'y étais. Il lui fit en ma présence des reproches amers sur la liaison criminelle qu'elle entretenait avec

Digitized by Google

moi. Je gardai le silence. Il lui reprocha encore qu'elle mettait obstacle à ma fortune. Elle voulut se justifier. Il l'accabla d'injures ; elle pleura ; je la défendis : mon père devint furieux, et enfin s'enflamma tellement, qu'il s'oublia au point de frapper cette infortunée. Il lui donna même un coup de pied dans le ventre. Elle tomba sans connaissance. A ce spectacle je perdis la tête ; je me jetai sur mon père ; je le précipitai à travers l'escalier. Cette chute le blessa si dangereusement, qu'il mourut le *soir même*. Il eut la générosité de ne point me dénoncer. On crut qu'il était tombé naturellement. On l'enterra, et je fus sauvé, par son silence, de l'opprobre et des supplices. Cependant je n'en sentis pas moins toute l'énormité de ma faute. J'ai long-temps conservé une douleur morne et taciturne, que rien ne pouvait dissiper. Je résolus d'aller dans la solitude d'un cloître ensevelir mes regrets et mon affliction et j'embrassai l'ordre de Clugny. C'est peut-être à la mélancolie profonde que cette première erreur de ma jeunesse a répandue sur le reste de mes jours, que je dois le choix des événemens tragiques, des situations terribles, des couleurs sombres et lugubres, dont sont remplis les ouvrages que j'ai publiés. » — Les *amis* de l'Abbé écoutaient cet aveu, avec une attention mêlée de surprise et d'horreur. Ils ne pouvaient se persuader que cela fut vrai. Ils s'imaginèrent que l'abbé Prévost, voulant faire usage de ce trait, dans un de ses romans, avait essayé, en le racontant, l'impression qu'il pourrait faire. Ils lui ont plusieurs fois demandé la confirmation de cette aventure. *Il a toujours persisté à leur en assurer la réalité.* »

Peut-on voir une accusation plus atroce, plus infame, plus horrible, et la mémoire de cet illustre

Digitized by Google

écrivain restera-t-elle entachée du plus affreux des crimes? « Je n'ai point, (écrivait, il y a peu de temps, M. de Labaume) « des notes sur *la jeunesse* de l'abbé » Prévost; mais je crois pouvoir, sinon *le justifier di-* » *rectement*..... au moins fixer le degré de confiance » que mérite ce trait... Le chevalier de Sanseuil rédigeait » en 1785, un journal qu'il avait intitulé un peu gro- » tesquement : *le Censeur universel Anglais*. Il pui- » sait une grande partie de ses articles dans les gazettes » de Londres, qui en temps de paix et durant les » vacances du Parlement, furent toujours le réceptacle » des facéties les plus insipides et des plus infames ca- » lomnies. Ce fut *là, qu'il trouva* l'anecdote de l'abbé » Prévost. Elle lui sembla *piquante* et il pria M. D... » de la traduire sous ses yeux. *J'étais aussi un de ses* » *collaborateurs;* il me la montra avant de la livrer » à l'impression. Je m'efforçai en vain d'obtenir de lui » qu'il ne souillât point son journal d'un trait aussi » odieux, ou du moins *qu'il commençat par remonter* » *à sa source*, afin de lui donner toute l'authenticité » convenable. *J'étais convaincu que ses recherches* » *lui en prouveraient l'invraisemblance*. La crainte » que d'autres journalistes ne s'en emparassent les » premiers, le fit passer par-dessus mes représenta- » tions. L'anecdote parut dans le *Censeur Anglais*. » Elle fut copiée dans plusieurs feuilles périodiques, » et depuis cette époque, on n'a pas manqué de la » réimprimer littéralement, dans tous ces recueils d'i- » nepties et de mensonges, où il s'agit moins de mé- » nager les réputations, que de fournir des pages à » un libraire et un quart d'heure d'amusement aux » oisifs. » — Voilà des inductions favorables, mais ce n'est point assez, dans une pareille cause, il faut discuter les faits et en prouver la fausseté. L'abbé Pré-

Digitized by Google

vost *sortait du collége*, l'altercation qu'il eut avec son père arriva bientôt après, et l'infortuné père *expira le même soir*. Voilà qui est positif; procédons à notre tour, par des faits aussi positifs.

Prévost d'Exiles (*Antoine-François*), et non *Prévot*, naquit le 1.er d'avril 1697. Son père, Liévin-Prévost, Procureur du Roi au baillage royal d'Hesdin, est mort âgé de 73 ans, le 23 septembre 1739, après avoir été plusieurs années infirme. L'abbé Prévost *avait* 42 *ans* lorsque son père mourut, il était prêtre depuis long-temps. Que devient à présent cette histoire? L'abbé Prévost à l'âge de 42 ans *sortait-il du collége?* Est-il vraisemblable d'ailleurs que s'il eut été coupable d'un *parricide*, il l'eut confié à *plusieurs amis*, et qu'il eut toujours *persisté à leur en assurer la réalité?*..... Et l'on a pu ajouter foi à une pareille calomnie! (1) Quand il s'agit de croire le

---

(1) Parmi cent mille exemples qu'on pourrait trouver, en voici un entr'autres qu'il faut que je cite. N'a-t-on pas prétendu naguères que le fameux compositeur Salieri, avait *avoué* avant de mourir, que par jalousie, il avait été l'auteur de la mort prématurée de Mozard? Sans doute on a vu ici-bas des crimes monstrueux; mais les arts et les lettres n'en ont jamais inspiré de pareils. Salieri n'empoisonna point son jeune rival. « Quand bien même, (a dit un sage critique) il serait prouvé que Salieri se serait accusé lui-même, en mourant, d'être l'auteur de ce crime affreux, on ne *devrait pas si légèrement accréditer et répandre* des expressions échappées au délire d'un malheureux vieillard de 74 ans, accablé d'infirmités, qui lui avaient occasionné des souffrances si intolérables, que ses facultés intellectuelles en étaient sensiblement altérées, plusieurs mois avant sa mort? » — Mais rien arrête-t-il la haine, ou l'envie, ou même quelquefois l'indiscrète et criminelle ambition, de vouloir raconter une horrible anecdote?.....

Digitized by Google

mal, le cœur de l'homme est-il donc si enclin à la crédulité?

— Ah! ne nous hâtons pas de prêter toujours l'oreille aux impostures de l'envie. Les grands crimes n'approchent guères les grands écrivains. Leur ame est d'une trempe trop forte pour pouvoir descendre jusqu'à ces horribles bassesses. (1) — L'abbé Prévost

---

(1) J'ai retrouvé dans le 7.e vol. du recueil des *pièces intéressantes*, que La Place publiait *pour servir à l'histoire*, et qui parut en 1790, la même anecdote sur l'abbé Prévost, racontée d'un style plus diffus et plus plat, par ce pauvre La Place, qui ramassait trop volontiers, toutes les rognures qui s'offraient à son avidité d'*éditeur*, nom qu'il se donne sans cesse et jusqu'à trois ou quatre fois dans certaines pages. — Mais l'*éditeur*, (puisqu'*éditeur* y a) n'aurait-il pas du savoir, n'aurait-il pas du comprendre, n'aurait-il pas du soupçonner, qu'un pareil crime que l'accusation de *parricide* devait être posée, discutée et plus que prouvée, pour être admise! « L'*éditeur* en rece-» vant, il y a quelques jours, de la part d'un ami de pro-» vince (en 1790), l'anecdote dont il s'agit, s'est *tout-à-coup* » *rappelé* de l'avoir autrefois *entendue raconter* à *M. Cré-* » *billon* fils, *Saurin*, de l'Académie Française et *Monin*, se-» crétaire de feu Monseigneur le prince de Conti, *à-peu-près* » *de la même façon qu'on va la voir écrite.* » — *L'éditeur s'est tout-à-coup rappelé*!..... Mais la mémoire du niais *éditeur* ne pourrait-elle pas avoir été un peu en défaut? Cette prétendue histoire avait circulé en 1784, et avait été imprimée à Londres, en 1785. On aura dû alors en parler devant l'*éditeur*; il aura négligé de l'écrire, et lorsqu'il s'en sera *ressouvenu*, ce singulier *éditeur*; aura cru pouvoir entourer son affreux récit, de témoignages littéraires, parce qu'il aimait à paraître lié avec tous les hommes célèbres de son temps. Les dates viennent à l'appui de ce que j'avance, puisque cette histoire ne circula qu'en 1784. *Crébillon* fils, mourut le 12 avril 1777; *Saurin*, le 17 novembre 1781. Le troisième témoin prétendu, ne nous importe guères, n'ayant aucune célébrité, il n'est là que pour

Digitized by Google

mourut le vendredi 25, (et non pas 23) novembre 1763.

Tu sais combien les injustes accusations me révoltent et me blessent ! car ce n'est pas pour moi que La Fontaine a écrit :

« L'homme est de glace aux vérités,
Et tout de feu pour le mensonge. «

La *vérité* m'enflamme, et le mensonge m'indigne; parce que le mensonge est une injustice commencée et je hais profondément l'injustice. J'ai toujours pensé à cet égard, comme le chaleureux *Alceste le Mysanthrope*, contre la malheureuse iniquité de la nature humaine :

« Que l'on doit éprouver ces haines vigoureuses,
Que fait sentir le vice aux ames vertueuses. »

Aussi est-ce avec un extrême plaisir que je viens de

---

faire nombre. Dans La Place, le récit est à-peu-près conforme à celui du journaliste de Londres, sauf le style et une circonstance. Prévost d'Exiles n'y renverse pas son père sur l'escalier après qu'il eut frappé la malheureuse maîtresse de son fils; mais au moment où il allait la frapper, celui-ci court, se précipite entre son amante et l'auteur de ses jours; *le mouvement qui l'emportait, se trouva si violent, que son malheureux père, perdant à l'instant l'équilibre, alla tomber à la renverse, la tête sur un des chenéts de la chambre.....* Il perdit connaissance et la blessure qui en resulta, fut mortelle Ainsi les amateurs dramatiques peuvent choisir pour la catastrophe, entre ces deux genres de mort, l'*escalier* ou les *chenets*. Quand aux lecteurs honnêtes et de bonne foi, qui ne sont pas pressés de trouver des sujets de tragédie, et qui surtout ne sont pas pressés de croire à des calomnies aussi atroces, ils n'oublieront pas ce que j'ai rappelé dans le texte, que le père de l'abbé Prévost, mourut infirme, et que son fils avait 42 ans quand il eut la douleur de le perdre !!!

Digitized by Google

justifier un grand écrivain, d'un grand crime, c'est-à-dire, d'une atroce calomnie. Cette justification m'en rappelle une autre, qui, quoique d'une moindre importance, n'en mérite pas moins d'être publiée. Tu liras avec plaisir cette apologie d'un de nos plus gais poëtes. Je l'ai écrite avec amour, en m'applaudissant d'une découverte toute d'instinct et de sentiment. J'avais un ardent besoin de ne pas trouver Regnard, que j'aime, que j'admire, que j'ai si souvent relu avec délices; coupable de méchanceté, de lâcheté, d'ingratitude, envers un grand homme qu'il avait nommé son *ami !*..... — Quelle joie n'ai-je pas ressenti, en me voyant en mesure de confondre cette nouvelle accusation, inventée sans doute par l'envie et accueillie par l'insouciance. Un si heureux résultat a rafraîchi mon sang; il m'a procuré un bonheur qu'il faut que tu partages. Voici comment j'ai procédé.

Je pensais que Molière avait été commenté par Voltaire, Ricoboni, Bret et Cailhava (1). Pourquoi me disais-je, Regnard, n'a-t-il pas joui du même honneur? Sans doute, par la facile abondance de son texte, par la contexture de ses pièces et par l'esquisse de ses caractères, il se trouve à une énorme distance de son admirable modèle. N'importe, il est le premier du second rang, et ses successeurs sont presque tous plus loin de lui, qu'il n'est éloigné de Molière. D'ailleurs il appartient à ce *grand siècle*, sur lequel domine la noble figure de Louis XIV, qui lui imposa son nom; ainsi à ses titres il mérite toute l'attention des lecteurs reconnaissans.

Je me suis rappelé alors, qu'en 1790, un M. G***,

(1) Depuis cette époque, Messieurs Petitot, Aimé-Martin et Auger, se sont occupés du même soin.

Digitized by Google

(*Charles-Georges-Thomas* Garnier, frère de M. *Germain* Garnier, connu par d'autres ouvrages), fit paraître les *OEuvres de Regnard, en six vol. in-8.°, avec des avertissemens et des remarques sur chaque pièce*. Les *remarques* sont peu de chose, et cet ouvrage reste à faire. Il n'en est pas de même des *avertissemens;* ils sont assez détaillés; ils pourraient l'être davantage, et surtout ils ne devraient pas contenir des faits peu exacts, et qui font peu d'honneur à la mémoire de Regnard. Je n'en releverai qu'un, parce que c'est le principal. Regnard était brouillé avec Boileau. M. de Losme de Montchesnay nous a appris qu'il réconcilia ces deux poëtes, « Ce fut pour cimenter cette » réconciliation, dit l'éditeur, que Regnard adressa à » Despréaux sa comédie des *Ménechmes*. Il y a cependant lieu de croire que cette *réconciliation n'était* » *pas sincère* de la part de Regnard, et qu'elle n'était » due qu'à la crainte de jouter contre un adversaire » aussi redoutable. Le *Tombeau de Despréaux*, satire » de Regnard, est une preuve du peu de sincérité de » cette réconciliation. » Tout cela est écrit sans fondement et sans réflexion; tout cela est écrit sur de simples apparences. Avec un peu d'attention, M. Garnier se serait aperçu qu'il se laissait tromper par un titre de pièce, ainsi que tu le verras bientôt. Boileau composa en 1693, et publia en 1694, sa dixième satire, dirigée contre les femmes. Fontenelle lui décocha à ce sujet une épigramme qui finit par ces vers :

« Pis ne serait quand ce serait éloge. »

Senecé et beaucoup d'autres l'attaquèrent. Regnard, qui était très-galant, charmé de saisir une si belle occasion de se distinguer, prit aussi fait et cause; il entra

Digitized by Google

dans l'arène et publia la *satire des Maris*, où il dit :

« Si l'hymen après soi traîne tant de dégoûts,
On n'en doit imputer la faute qu'aux époux.
Les femmes sont toujours d'innocentes victimes,
Que des lois d'intérêt, que de fausses maximes
Immolent lâchement à des maris trompeurs. »

Boileau n'avait rien écrit contre ce poëte comique ; il trouvait au contraire qu'il n'était pas *médiocrement plaisant* dans ses comédies. Regnard fut l'agresseur, et l'agresseur très-réfléchi, puisque sa satire est très-piquante et fort longue ; donc il ne craignait pas de *jouter contre un adversaire aussi redoutable*. Pour répondre à ce flot de censeurs qui s'acharnaient contre le Juvenal moderne, Boileau publia en 1695, sa dixième épître, adressée *à ses Vers*, où il se contenta de lancer à Regnard ce simple trait :

« Et leur auteur jadis à Regnier préféré,
A Sanlecque, à Regnard, à Belloq comparé. »

Cet acte d'une légère représaille enflamma la verve de Regnard ; il composa, mais *je crois qu'il ne publia point* sa satire intitulée : *le Tombeau de Despréaux*. On la trouva plus tard dans ses papiers. Ce qui empêcha qu'il ne la fit paraître, ce ne fut pas la *crainte de jouter*, puisqu'il l'avait recherchée avec avidité cette gloire, mais la réconciliation que M. de Montchesnay opéra. La satire était faite ; il la garda : il fit comme beaucoup d'autres, qui ne veulent pas perdre leurs malices ; et, pour expier cette faute, il dédia, en 1704, ses *Ménechmes*, à son nouvel ami Boileau. Il lui dit avec un épanchement qui paraît très-sincère :

« Je ne veux qu'une feuille offerte de ta main :
Si je l'ai méritée, et que tu me la donnes :

Digitized by Google

Ce présent, sur mon front, vaudra mille couronnes :
Et pour disciple enfin si tu veux m'avouer,
C'est par cet endroit seul qu'on pourra me louer. »

Il est vrai que ces vers se retrouvent dans une épître que Regnard avait adressée long-temps auparavant à Quinault, qui mourut en 1688 (ce qu'il est important de noter). Cette épître était un de ces ouvrages que le poëte n'avait nulle intention de conserver ; voilà pourquoi il en a extrait le meilleur passage. On y remarque aussi les quatre vers suivans, qui me paraissent être une escarmouche. C'était au moins la boutade de quelqu'un qui veut guerroyer pour se rendre célèbre.

« Que d'autres plus hardis, dans ces nobles travaux,
S'efforcent d'imiter RACINE et Despréaux ;
Mais moi, je n'irai point, trop altéré de gloire,
Honorer le triomphe acquis à leur victoire. »

Il ne craignait donc pas de *jouter contre des adversaires si redoutables*. Il me semble que de cette manière tout s'explique fort honorablement pour Regnard ; et une pareille explication était rigoureusement de devoir pour son éditeur. Mais en donnant une date au *Tombeau de Despréaux*, j'ai peut-être rêvé plutôt ce qui aurait dû être, que ce qui est. Je conviens que je l'avais rêvé ; cette idée me plaisait, parce qu'elle réparait un tort que je trouvais très-grave. Mais imaginer ne suffisait pas ; on est quelquefois témoins d'incidens si étranges ! il est des caractères si inexplicables ! les inconséquences, les caprices sont si naturels au cœur de l'homme ! il est si *changeant, si ondoyant et si divers !* comme dit Montaigne..... Il fallait donc *une démonstration* pour que je pusse convaincre mes lecteurs. Cela était facile. D'abord le titre de la pièce ne prouve rien ; c'est une fiction, comme les satiriques

Digitized by Google

s'en permettent quelquefois. M. Baour vit encore (du moins il le croit !), et on lui a pourtant consacré déjà une douzaine d'*épitaphes*. Le titre ne fait donc rien, et, en lisant cette satire, on aperçoit aisément qu'elle n'est qu'une badinerie, que l'auteur vivait encore, qu'il venait de publier tout récemment *l'Epître à ses vers*. J'en ai rapporté un passage et en voici la preuve : Regnard parodie ces deux vers, et il fait dire à Boileau mourant :

« Moi, qui me crus à Régnier préféré,
« Que diront nos neveux? Regnard m'est comparé!

. . . . . .

A ces mots bégayés, que la fureur inspire,
Boileau ferme les yeux, penche la tête, expire. »

Si ces inductions ne suffisaient pas à M. Garnier, voici qui est plus positif; il n'avait qu'à lire :

« Dans le lycée enfin cette mort *imprévue*
Fut, par les assistans, diversement reçue :
Crispe en eut l'œil humide, et Perrault en sourit;
Pradon, le seul Pradon, eut assez de courage;
D'entrer chez un drapier, et, d'un humble langage,
Pour quatre aunes de drap estimés vingt écus,
Proposer un billet signé *Germanicus*. »

J'ai dit que le *Tombeau de Despréaux* devait avoir été composé en 1695, et tout s'accorde ici avec cette supposition. 1.° La tragédie de *Germanicus* fut représentée avec succès (car Pradon eut du succès !) en 1694, peu de temps avant la date que je donne à la satire du *Tombeau*. 2.° Boileau mourut en 1711; ainsi Pradon, qui mourut en 1698, et Perrault en 1703, n'auraient pu assister à son convoi funèbre. Mais ce qu'il y a de plus fort encore, ce qui devait réveiller l'éditeur de sa léthargie, c'est 3.°, que Regnard était

Digitized by Google

mort *deux ans avant* Boileau, le 4 septembre 1709!... Comment aurait-il pu s'échapper du cercueil, pour venir outrager la cendre d'un *ami*?.... Comment M. Garnier ne s'est il point aperçu de sa condamnable méprise?..... Comment aucun critique n'a-t-il relevé cette coupable erreur, que toutes les dates indiquaient?... Et, si M. Garnier s'en est aperçu, comment ne s'est-il pas hâté d'en faire une amende honorable?.....

Et voilà justement comme on écrit l'histoire!

Mais n'oublions pas la première proposition que me fit l'empressé M. *Malleville*. A peine je descendais de cheval, qu'il voulut me *faire prendre un morceau*, en attendant le dîner... du soir, que mon arrivée allait un peu retarder. Boire et manger, c'est toujours par-là qu'on commence et qu'on finit chez mon hôte, très-prévenant et très-obligeant. Un homme d'esprit a dit : *convier quelqu'un c'est se charger de son bonheur pendant tout le temps qu'il reste sous votre toit.* Mais pour cela ne le forcez point à conserver des souvenirs, qu'il *digérerait* mal! — Quoiqu'il en soit de cette remarque, M. *Malleville* agit comme les héros de l'antiquité.

Je ne sais s'il a lu les poëmes d'Homère,
Qui mêle constamment les festins aux combats;
Mais croyez-moi, dit-il, sans de fréquens repas,
La gloire n'est qu'une chimère.

J'avais un appétit de voyageur; on s'en douta vraisemblablement et tout fut mis par écuelles. L'abondance fut complète. Malheureusement on me pressa tant et tant d'accepter d'une foule de plats, que je me crus obligé de répondre à ces vives sollicitations, par ce couplet inspiré :

Fort bien : je suis équitable,

Digitized by Google

J'admire le bon dîner,
Que tu viens de me donner :
Mais pour l'honneur de ta table
Te faut-il donc achever,
Mon hôte, de me crever?

Ma supplique rimée ressemblait presque à une prévision; aussi le lendemain, j'écrivis sur mes tablettes, cette sentence, presque Pythagoricienne : — *je hais ces splendides festins, où par un grand nombre de mets succulans et d'irrésistibles et inhumaines sollicitations, on semble vouloir essayer de vous donner une indigestion, comme si pour mieux vous honorer on voulait se défaire de vous.* — Mais cette belle morale n'était que de la moutarde après dîner, ou si tu veux de la sagesse du lendemain; car si je n'eus pas tout-à-fait une indigestion, du moins je n'aurais pas pu déjeûner impunément. De sorte que je me contentai, (ce qui est très-salutaire en pareil cas),

De boire prudemment rasade sur rasade,
En rendant grâce à l'humaine Nayade,
Dont le griffon, de son eau froide et fade,
Venait guérir mon estomac malade,
Sans le secours du thé ni de l'aillade.

Ce ne fut pas un mariage que je rencontrai le lendemain, mais une campagne aride, sèche, rougeâtre. Il faut toujours monter et descendre. Cependant au milieu de ces âpres collines, j'aperçus une jeune fille très-fraîche et très-jolie. La blancheur de son teint, les roses de ses lèvres, présentaient un doux contraste avec ces affreuses bruyères et cette nature sauvage. La quenouille au côté, elle gardait un troupeau, ce qui me fit faire cette réflexion :

Elle file, inconnue, au sein de ce vallon,

Digitized by Google

Loin des caprices de la mode,
En ignorant leur ressource commode,
Le charme des beaux vers et les fils d'Apollon.
Mais qu'importe à son cœur, quand Daphnis la caresse!
Nos spectacles brillans, nos fêtes, nos plaisirs,
Valent-ils leurs simples désirs,
Et de Daphnis la fidèle tendresse?

Je ne sais si un rustre, jeune et vigoureux, qui s'était approché d'elle en chantant, était l'heureux *Daphnis*; je n'avais pas trop le temps de m'en informer. Cependant étonné d'entendre des paroles patoises, je retins la bride de *favori*, pour écouter ces couplets, qui me rappelèrent les *adieux à Nice*, de Métastase:

Lé temps, lé jour, l'houro cruelo,
L'istent fatal ès arribat,
Ou, de tant jantio patourélo
Mè caldra beizé séparat.
La doulou sara moun partagé,
A tout plazé baou dir' adiou.
Et tu, trop aimablé mainatgé,
Sé penséras toujour a you?

Dins a quelo plano flourido
Oun fasion paiché tous moutous,
En aquel Mas, que ta nouirido
Anirai counta mas doulous,
Lés rocs, daquel séjour salbatgé,
S'atendriran dé counpassiou;
Et tu, trop aimablé mainatgé,
Sé pensaras toujour a you?

Saras pas puléou arribado,
Al loc d'aquel noubel séjour,
Què lés pastous dè la contrado,
Bendran per t'ouffrir lour amour.
En té besen té rendr' houmatgé,
Et te moustra tant d'affectiou,

Digitized by Google

Digno me poulido mainatgé,
Si penseras toujour a you ?

Pens' al chagrin qué me deboro,
Pens' al trait que blasso moun cor,
Penso qué Philinet t'adoro,
Penso qu'en té perdan sé mor.
Penso qué as ma fé per gatgé,
Pens' a nostro séparatiou.....
Pensi qué beleu, bel mainatgé,
Nou pensaras pas pus a you.

Long-temps avant d'entendre ces couplets patois, un rimeur que je voudrais pouvoir te nommer, avait imité de cette manière, mais un peu trop librement sans doute, la jolie chanson du Racine de l'Italie: *Le Départ.*

Le voici donc ce moment que j'abhorre,
De mon départ, des regrets, des adieux!
Hélas, sans toi, sans mon *Eléonore*,
Comment vivrai-je éloigné de ces lieux?
Je n'aurai plus que désespoir sans Elle,
Dans la douleur, je coulerai mes jours!.....
Mais toi! qui sait, si constamment fidelle,
Ton cœur, de moi, se souviendra toujours?

Permets du moins que pendant mon voyage,
Tous mes pensers accompagnent tes pas;
Sans eux, pourrai-je avoir le dur courage,
De m'éloigner de tes jeunes appas?
Triste et pensif, dans les vallons sauvages,
Errant au loin sur les bords des torrens,
Dont l'écho seul, sur ces tristes rivages,
Répétera mes douloureux accens:
Je me croirai souvent dans ces bocages,
Où je te vis, où tu reçus ma foi.
Combien alors j'aimais leurs frais ombrages!
J'étais heureux, car j'étais près de toi.

Digitized by Google

Là, sur ces bords, dira ma voix plaintive,
Son doux regard, de courroux s'anima;
Mais rassurant ma tendresse craintive,
A mes baisers sa main s'abandonna.
Non, rien jamais ne me distraira d'Elle,
Son souvenir remplira tous mes jours!....
Mais toi! qui sait, si constamment fidelle,
Ton cœur, de moi, se souviendra toujours?

D'amans flatteurs, une troupe volage,
S'empressera d'assiéger ton séjour;
Ils t'offriront, avec un doux langage
Leur foi trompeuse et leur perfide cour.
Qui me dira si leurs soins pour te plaire
Ne feront pas écouter leurs discours?.....
Repousse-les de toute ta colère;
Ne trahis pas le plus vrai des Amours.
Des cœurs aimans véritable modelle,
Dans les chagrins je vais couler mes jours!...
Mais toi! qui sait, si constamment fidelle
Ton cœur, de moi, se souviendra toujours?

Pardonne, hélas! pardonne-moi mes larmes,
Les retenir n'est pas en mon pouvoir;
Pardonne-moi mon trouble et mes alarmes
Quand de long-temps je ne vais plus te voir.
Comment pourrai-je, exilé de tes charmes,
Me préserver du plus vif désespoir?
Ah! songe bien à la douleur mortelle
Dont ces Adieux assombrissent mes jours!..,
Mais toi! qui sait, si constamment fidelle
Ton cœur, de moi, se souviendra toujours?

Le malheureux amant qui se plaignait ainsi, trouva vraisemblablement, plus tard, la récompense de ses chants plaintifs!...

Quoiqu'il en soit, j'avais si fort retenu les pas de mon cheval, pour écouter les couplets du berger; que *Favori* marchait à peine; d'ailleurs occupé

Digitized by Google

à rêver, et ne voulant pas le fatiguer, sur une route si montueuse, je n'avais pas été très-vite, ce qui fournit à un cavalier, qui me suivait d'assez près, la facilité de me joindre. Il paraissait le désirer. Dès qu'il m'eut atteint, il me salua et la conversation s'engagea entre nous. Il m'eut bientôt appris qui il était, et obtenu de moi les mêmes confidences. Ce dernier point n'était pas très-difficile; tu sais que j'ai beaucoup d'abandon et de franchise dans le caractère. M. le chevalier de Toland s'en aperçut ou il le devina et il m'en sut gré. Il voulait même m'en donner des preuves, qu'il m'eut été si agréable et si avantageux de recevoir. Il a été attaché au duc de Choiseul, ministre, et en correspondance avec Voltaire, au sujet du fameux *Masque de fer*, dont il a découvert le secret. — De l'écriture de Voltaire et un mystère historique dévoilé!!!.... Tu sens que je l'écoutais avec une vive attention et que je dévorais toutes les paroles qui échappaient à mon aimable compagnon de voyage. Elles me semblaient autant d'oracles. — Je l'interrogeai avec empressement. — Il sourit et sans refuser de satisfaire ma curiosité, il m'imposa une condition que je ne pus remplir. — Venez avec moi, me dit-il, jusqu'à Carcassonne, où est ma malle; j'en retirerai ces papiers dont je ne me sépare jamais, et je vous promets de vous les montrer tous. C'est ce que je fais rarement, ne voulant point que ma découverte soit publiée avant que ces lettres s'impriment; mais vous paraissez mériter une exception et je la ferai avec plaisir, si vous consentez à me suivre. Je veux même, par rapport à vous, séjourner vingt-quatre heures à Carcassonne, si vous y venez. — Cette proposition me fit tressaillir. Que n'ai-je pu l'accepter! comme j'aurais profité avec empressement et reconnaissance, de cette

Digitized by Google

offre et que cette course m'eut été utile! (1) — J'en parlai le soir à ma tante *Charlotte-Eléonore*, qui eut la bonté de me dire, qu'elle aurait volontiers consenti à ne partir qu'à mon retour de cette caravane, puisque j'y aurais trouvé mon plaisir et mon instruction. Mais il était alors trop tard; le chevalier de Toland avait continué sa route et il devait s'embarquer le lendemain grand matin, sur le canal, pour voir la montagne percée et poursuivre son voyage en visitant Beziers, Montpellier, Nîmes, Vaucluse, etc.

Quand nous nous rencontrâmes, il revenait de Bé-

---

(1) Cette rencontre n'est point une fiction comme celle de Chapelle, qui *ne rencontra point*, à Montpellier, son bon ami d'Assouci, qu'il a sans scrupule si gaîment déshonoré. Le chevalier de Toland, que je crois natif du Béarn, était venu voyager dans le Comté de Foix et dans le Languedoc, en observateur instruit, désireux de tout voir et de tout étudier. Si j'avais pu l'accompagner à Carcassonne, il m'aurait lu ses lettres et celles de Voltaire, que j'avais une si grande envie de connaître. — Le chevalier de Toland n'existe plus; cette correspondance inédite est perdue ou du moins on ne l'a pas encore publiée; tandis que peut-être si j'avais pu me trouver une journée de plus, avec cet intéressant voyageur, qui me montra si soudainement une amitié, qui naissait sans doute de quelque heureuse sympathie, il m'aurait confié ce dépôt, pour en être l'éditeur, ou du moins il m'aurait permis de tout transcrire. Ma jeunesse, ma naïveté, mon admiration, mon enthousiasme pour tout ce qui est bon et utile, paraissaient l'y avoir disposé. — Hélas! je n'étais pas libre de céder à mon désir! J'en ai été toujours extrêmement fâché et ce souvenir pèse constamment sur mon esprit. Mais je fus entraîné, ou pour mieux dire, enchaîné par ces impérieuses circonstances, qui nous conduisent, nous maîtrisent malgré nous, et nous causent si souvent, ou de longs regrets, ou d'amers repentirs, ou de profondes douleurs!

Digitized by Google

lesta (1) Il avait, comme moi, couché à Mirepoix. — J'étais curieux me dit-il, de connaître la fontaine intermitente ou intercalaire, qu'Astruc a si bien décrite. Elle sort d'un antre large et profond, taillé dans le roc, au pied de la montagne de *Fontestorbe*, dont elle porte le nom. Le paysage qui l'entoure est fort joli, et a fourni dit-on à plusieurs peintres, le sujet de plusieurs charmans tableaux. Mais j'ai été indigné d'apprendre qu'un barbare spéculateur, avait voulu barrer l'ouverture de cette fontaine, afin d'enfler ses eaux et faire aller un moulin à scie, qui aurait produit chaque année, une rétribution de *douze francs!*..... Ce lieu enchanté n'aurait plus été qu'un cloaque, si quelques habitans généreux ne s'étaient élevés contre cette coupable entreprise, et n'avaient fait disparaître, à force de réclamations, l'usine qu'on avait commencé à y construire. — Ainsi donc, l'homme dans ses envahissemens continuels, ne respecte pas les merveilles de la nature; il cherche à placer partout son industrie, ou pour mieux dire, son égoïste intérêt, et son âpre avarice, sans s'informer si les lettres, les arts, et les sciences, peuvent y perdre quelque chose! — Vous avez vu sans doute, une autre mer-

(1) Cette Commune possédait depuis des siècles, une église dédiée à la Mère de Dieu, connue sous le nom de *Notre-Dame du Val d'amour*, objet de la vénération de tous les fidelles. Chaque année, à l'époque de la fête de l'Assomption, un concours innombrable d'étrangers, ne manquaient jamais de venir présenter ses offrandes. Déjà des préparatifs pour décorer le Temple avaient commencé, lorsque dans la nuit du 9 au 10 août 1822, un violent incendie consuma totalement cet antique édifice. On ne put jamais éteindre ni centraliser le feu. Tout fut la proie des flammes, et cette église si riche, fut anéantie aux yeux de toute la population désolée.

Digitized by Google

veille, qui existe à peu de distance de Mirepoix, dans un vallon étroit, où est situé le village de Blaud. — Qu'y trouve-t-on, me dit-il ? — « A quelques centaines de pas de ce village, s'élève le Puy-du-Till, percé de plusieurs cavités très-profondes, que l'on appelle dans le pays, des *barènes ;* ces soupiraux, semblables à ceux du Mont-Parnasse, émétent un vent très-frais, qui a plusieurs particularités, et que l'on connaît à Blaud, sous le nom de *vent-de-pas ;* il souffle sur toute la vallée, jusqu'à trois cents pas au-delà du village ; d'abord, dans la direction de l'ouest, et ensuite dans celle du nord-ouest, à cause de la courbure du vallon. Il ne se repose jamais ; mais il se ralentit souvent, et passe par tous les degrés de la force. On l'a vu déraciner des arbres ; et d'autres fois, on ne l'a senti qu'à peine, même en se plaçant devant les soupiraux. En été, et lorsque le temps est serein, il tombe sur la vallée avec la plus grande force ; mais en hiver, et dans les temps nébuleux ou pluvieux, il s'adoucit et épargne les habitans du canton. Comme les oiseaux de nuit, il reste dans les sombres cavernes durant le jour, mais à peine le soleil commence-t-il à baisser, qu'il se fait sentir ; il augmente avec l'obscurité, souffle toute la nuit, et cède enfin à la lumière naissante. Quand il n'est pas en fureur, c'est un hôte agréable pour les paysans de Blaud. Il rafraîchit en été, leur vallon ; les soupiraux par lesquels il sort, sont leur glacière ; les bouteilles de vin deviennent fraîches comme dans la glace ; ils attendent, le soir, l'arrivée du vent pour vanner leur blé, et en hiver, il écarte par son souffle tempéré, la gelée blanche de leur territoire ; il entretient en général pendant toute l'année, dans ce vallon, une température presqu'uniforme ; bienfait précieux dans

Digitized by Google

une province, où un froid très-vif, succède souvent tout-à-coup à de grandes chaleurs. Le petit vallon sur lequel le *vent-de-pas* domine, et qu'il a pris, pour ainsi dire, sous sa protection, est un des plus heureux districts de la France. Le terrein y abonde en fruits; on y connait peu les infirmités, et on y vit un *siècle*, et même davantage. (1) »

Après celà je demandai à M. le chevalier de Toland, s'il était allé visiter une contrée curieuse, trop ignorée peut-être, mais qui mérite d'être connue. Ce sont les *vallées et souverainetés de l'Andorre*, gouvernement aristocratique, que quelques écrivains ont eu le tort d'appeler une république. — Il ne se souvenait pas d'en avoir entendu parler et il me pria de lui donner quelques renseignemens à ce sujet. — Celà m'est d'autant plus facile, lui répondis-je, que M. Mercadier, ingénieur en chef du département de l'Arriège, et M. Pilhes, auteur de la comédie du *Bienfait anonyme*, m'ont fourni des documens sur ce petit état, que quelques détails que j'avais trouvés dans D. Vaissette, m'a-

---

(1) Ces détails sur le *vent-de-pas*, sont un emprunt, que j'ai ajouté depuis à ce Voyage; aussi je l'ai indiqué par des guillemets. Je les ai puisés dans un volume qui parut en 1812, intitulé: *Merveilles et beautés de la nature en France*, etc., par G.-B. Depping. A la description que j'ai placée dans le texte, il ajoute cette explication : « Voici ce que l'on peut dire en deux mots sur la cause de ce phénomène, les eaux du vallon se jettent dans un gouffre que les paysans nomment l'*entounadou* (l'*entonnoir*), et qui communique certainement avec les cavités du Mont de Till, puisqu'on a vu de la paille, ou des morceaux de liége, qu'on avait jetté dans ce gouffre, ressortir avec le vent, des soupiraux de la montagne. Les vapeurs de ces eaux, après avoir circulé dans les cavités, causent le *vent-de-pas*, modifié d'après la température de l'intérieur et du dehors. »

Digitized by Google

vaient inspiré le désir de connaître plus particulièrement. J'aime à m'instruire et je voudrais pouvoir ne rien ignorer (1).

L'Andorre, pays qui n'a que 12 lieues de long et 10 lieues de large, n'appartient ni à l'Espagne, ni à la France, dont il est limitrophe. Vers l'an 791, (2) Charlemagne ayant marché contre les Maures, les défit dans la vallée de *Carol* (3), qui touche à celle de l'*Andorre;* et après sa victoire, pour récompenser les An-

---

(1) Depuis que ce *Voyage* est écrit, M. le chevalier de Roussillou, Viguier d'Andorre, a fait imprimer pour le gouvernement, un très-intéressant mémoire, qu'il m'a fait l'honneur de me communiquer. Je le prie de vouloir bien accepter ici l'hommage public de ma gratitude, pour le plaisir que cette lecture m'a procuré, ainsi que pour les nouveaux détails dont j'ai pu m'enrichir. Ils ont completté un peu, une esquisse que je trouvais beaucoup trop imparfaite.

(2) Dans son *Histoire d'Espagne*, Ferreras dit que ce Prince reprit *Pampelune*, *Saragosse*, etc., en 778, dont les *Gouverneurs reconnurent être ses vassaux.*

(3) Le *Voyageur Français*, parle de cette manière : « Il y » a sur les confins de la Cerdagne française, une petite contrée » qui dépend du gouvernement du Roussillon, sans faire cependant partie d'aucune des trois vigueries de cette province. » C'est une vallée qu'on nomme *Vallée de Carol*, parce qu'on » a cru, à cause *du prétendu passage de Charlemagne*, (quelle raison a-t-il de révoquer en doute ce fait?) — « que » son nom était *Vallis Caroli.* Mais on la trouve dans des » anciennes chartes, sous la dénomination de *Vallis Querolii*, » et son vrai nom est *Vallée de Quérol.* Elle est bornée au » sud par l'Espagne; au nord-ouest par le Comté de Foix, et à » l'ouest par la vallée d'Andorre. Cette vallée est exposée au » midi dans toute sa longueur, qui est de cinq lieues et ne » renferme que sept villages. Le plus considérable est *Carol*, » qui lui tient lieu de capitale. » Le *Voyageur français* était-

Digitized by Google

dorrans des services qu'ils avaient rendus à son armée, Charlemagne les affranchit de toute domination. Depuis cette époque, ce peuple se gouverne par ses propres lois, ayant conservé les mêmes mœurs, les mêmes institutions, les mêmes usages, sans aucune altération, depuis plus de douze cents ans; au milieu des révolutions qui ont souvent changé la face des deux grands royaumes qui l'entourent et le cernent de toutes parts.

— En vérité, s'écria M. de Toland, vous me donnez de vifs regrets de n'avoir pas connu plutôt ces circonstances, je me serais arrangé pour pousser mes courses jusques là. Mais puisque à présent celà m'est impossible, faites moi le plaisir d'y suppléer par vos souvenirs.

— L'Andorre au sein des Pyrennées, est entourée de hautes montagnes qui en empêchent l'approche. Elle est divisée en deux vallées pittoresques, assez larges, qui se réunissent vers leurs bases et se prolongent ensuite jusqu'au château d'Urgel, au débouché de l'Ambalire, petite rivière, qui en arrose une partie. Sa population qui n'est que de 6,000 ames, ne répond pas à son étendue. Son langage est composé mi-partie Catalan et mi-partie de notre patois. Près du village de St. Julia ou St. Julien, on voit une habitation d'une construction antique, située dans une position très-agréable, appelée *Mont-Olivesa*. On prétend que Charlemagne s'y arrêta plusieurs jours; et près du village d'Ordino, on voit une tour qui est au moins aussi ancienne, bâtie par des Maures, qu'on nomme encore

---

il bien instruit sur ce point? *Mariana* dans son *histoire d'Espagne dit*, que cette vallée a pris le nom de *Carol*, de ses anciens souverains.

Digitized by Google

la *Tour de la Mèque*. Andoque, rapporte, qu'on voit encore dans cette vallée, d'antiques vestiges des trophées que Pompée fit élever près des Pyrennées, après avoir réussi à vaincre les habitans de la province voisine, ces malheureux Celtibériens, qui furent assiégés dans *Calahora* et obligés de se repaître de la chair de leurs femmes et de leurs enfans, quand tout autre aliment vint à leur manquer. — Pompée fut touché de ces preuves horribles de courage, et il les laissa se réfugier dans le pays de Cominges. Dupleix prétend que les Gascons descendent de ce peuple si brave.

Louis-le-Débonnaire, fils de Charlemagne, que les Andorrans surnommèrent *Louis-le-Pieux*, ayant chassé ces infidèles au-delà de l'Ebre, et assuré la conquête de la Catalogne, par la prise de Barcelonne, en 801, et par celle de Taragone, en 811, régla les affaires de cette Province, et accorda à Sisebut, évêque d'Urgel, son sujet, une partie des droits que Charlemagne s'était réservés. Ces droits passèrent ensuite, par un mariage, aux Comtes de Foix, et restèrent indivis avec l'évêque d'Urgel, qui possède la juridiction ecclésiastique et retire une partie des dîmes, payées par les six paroisses. L'un et l'autre nommaient un Viguier; celui de l'évêque d'Urgel était toujours un Andorran, révocable chaque trois ans; celui de France était un Français, nommé à vie, qui prenait les titres de *co-prince et seigneur des vallées d'Andorre*, *juge d'épée*, *capitaine-général*, et qu'on qualifiait toujours d'*illustre*. C'est lui qui présidait dans les grandes occasions, surtout la Cour souveraine, pour les jugemens. Elle se composait des deux Viguiers, d'un Assesseur, qui avait voix consultative, de deux membres du conseil-général, et du notaire, greffier de la vallée. Cette Cour qui se rassemble très-solennellement dans les cas graves,

Digitized by Google

juge en dernier ressort toutes les affaires criminelles. Il n'y a de juge d'appel, que pour les Bailes, chargés de connaître des autres délits. Ces deux Bailes, qualifiés du mot *honorables*, sont choisis par les deux *illustres* Viguiers, sur une liste de six candidats, qu'on leur présente à chacun lors de leur installation. Ils sont les juges-mages ou les juges-de-paix de ce peuple. Deux notaires, (dont l'un est le greffier des États) sont chargés de rédiger toutes les transactions, qui se font sur papier libre. Le fisc et le timbre n'ont pu pénétrer dans cette province patriarchale. Souvent les actes s'y consentent verbalement, avec une bonne foi qui n'a jamais été trompée. Et pour achever leur bonheur, ils ne connaissent ni fisc, ni douanes, ni droits d'entrée quelconque, sur les objets de commerce. Enfin ils estiment peu l'industrie, qu'ils regardent comme inutile et dangereuse, par les innovations qu'elle peut produire. Chacun y est satisfait de son état; les colons n'y sont point jaloux de la noblesse, qui les secourt, les soutient, les défend, occupe leurs bras, assure leur existence.

D'une *égalité* folle ils ne sont pas épris,
Et nulle ambition jamais ne les travaille.
La noblesse, est pour eux, une antique médaille,
Dont le temps a fixé le prix.

Heureux peuple! il sait se contenter de son bonheur! aussi notre désastreuse révolution n'a-t-elle pu l'atteindre. (1) Ses fureurs sont venues s'arrêter, se briser,

(1) Ceux qui font si aisément des *révolutions*, savent-ils où cela les entraîne? Savent-ils qu'ils sont presque toujours les premières victimes du monstre qu'ils ont déchaîné? Savent-ils qu'ils abandonnent une douce sécurité, l'ordre public, la justice, la paix de la conscience, pour des calamités nombreuses et

Digitized by Google

aux frontières de ses vallées, qui ont su maintenir intactes leur belle indépendance (1).

Tous les habitans sont soldats au besoin. Chaque chef de famille est obligé d'avoir au moins un fusil de calibre et les munitions nécessaires. Chaque paroisse a un capitaine et deux officiers, renouvelés chaque année, par le conseil-général et agréés par les Viguiers leurs chefs suprêmes. Tous les ans dans la semaine après la Pentecôte, ils passent une revue générale de ces troupes, dont le service est de courte durée et toujours gratuit. De temps immémorial, ils n'ont participé à aucune guerre avec leurs voisins. Même en 1794, un détachement de troupes françaises ayant voulu traverser les vallées d'Andorre, le conseil général, composé de 24 habitans, j'aurais pu dire 24 vieillards, (4 par paroisses ou communautés, qui sont *Canillo, Encamp, Ordino, Massane, Andorre* et *St. Julien*,) s'assembla; une députation fut envoyée au général Chalret, pour lui représenter les droits

---

des crimes certains?..... Un orateur Anglais a dit fort sagement : « L'esprit d'innovation est en général le résultat combiné » des vues intéressées et des vues bornées. Ceux qui ne tiennent » aucun compte de leurs ancêtres, en tiendront bien peu de » leur postérité. »

(1) Buonaparte lui-même en acceptant l'hommage et l'ancienne contribution des Andorrons, n'osa rien changer à leurs antiques usages. Il ne leur imposa ni charges, ni conscriptions, se contentant de faire recevoir par un décret du 27 mars 1806, leurs sermens de fidélité, par le Préfet, et leur petit tribut, par le Receveur-général du département de l'Arriège, et de nommer un Viguier, qui *usera de tous les privilèges que les conventions ou l'usage lui avaient attribués.* — Sa puissance n'alla pas plus loin.

Digitized by Google

de leur patrie, dont l'indépendance n'avait jamais été troublée, et les troupes rétrogradèrent.

Cette contrée, dont les armes sont celles des Comtes de Foix, et par conséquent celles de Henri IV, n'était qu'un *fief d'honneur*, qui ne payait d'autre redevance que 1920 francs chaque deux ans, (1) et recevait en échange le droit d'extraire, sans payer aucun droit, diverses provisions de France. En 1793, les Administrateurs du département, s'effarouchèrent de leur hommage et refusèrent leur tribut, comme féodal. Les Andorrans restèrent fidèles à leur neutralité, et ils ont même renouvelé l'offre depuis peu (en 1801,) de rester sous la protection de la France, en lui payant toujours le même droit de redevance.

Chaque famille reconnait un chef héréditaire dans l'aîné. Les cadets ont peu de chose dans le partage;

---

(1) « En la terre d'Andorre, dit Olhagaray, combien que » l'évêque d'Urgel, eut appelé le Comte de Foix en paréage, » vu les désordres qui y avaient la vogue; *Gaston* y établit un » fort bon ordre, deux viguiers et un juge, avec puissance de » punir souverainement les malfaiteurs. Le juge ne tient que » le rang d'assesseur au criminel, mais au civil il a pleine au- » torité.... Un an passé, l'autre, ils donnent à leur prince un » présent en reconnaissance de leur sujétion, qu'ils appellent » *questo volentat;* ce qu'ils ne lui ont jamais dénié, combien » que voisins d'Espagne, quels désordres et rebellions qu'on aie » vu dans l'état, comme l'histoire marquera, comme une mer- » veille incroyable. (pag. 246.)... Dans ce Comté de Foix, » tout allait bien pour la Comtesse, (Jeanne, en 1569). Les » communautés d'Andorre, chose remarquable, la furent voir » à la Rochelle, leur portant leur tribut et plus au-dessus (p. 623). — En 1587, les Andorrans firent la même chose pour Henri IV, à qui ils allèrent porter à Montauban, où il était, leur *questo volentat* (p. 679).

Digitized by Google

mais ils ne s'en plaignent pas. Ils n'en chérissent pas moins celui qu'ils regardent comme leur maître ; aussi travaillent-ils tous d'un commun accord à sa prospérité. Il est leur patron, leur guide, leur monarque, et aucun ne quitte le foyer paternel que lorsqu'il se marie. Ce qui n'a lieu que quand ils trouvent une héritière. Dans ce cas là ils ajoutent le nom de la femme au leur et la famille s'y continue. Les autres légitimaires restent dans la maison, et depuis l'émancipation d'Andorre, on ne connait que deux exemples de frères cadets qui aient demandé juridiquement leur patrimoine pour en jouir à part. — Ce n'est jamais la fortune qu'ils cherchent ; mais ils évitent avec grand soin les mésalliances, qui engendrent tant de jalousie, de haines et de divisions.

Cette stabilité de mœurs, est cause que les principales maisons existent encore depuis des siècles. Il y en a, qui comptent plus de huit cents ans d'antiquité, sans avoir essuyé pendant ce temps-là, ni diminution, ni augmentation de propriété. Ils se trouvent toujours au même point que leurs ayeux, ni plus ni moins puissans ; mais jouissant de la même considération et de la même influence. Ce peuple étant tout agricole, et ayant eu la sagesse de repousser l'oisiveté et le luxe, ses besoins sont très-bornés ; les rixes y sont très-rares et presque ignorées.

Les femmes sont exclues des réunions politiques, et du *palais de la vallée*, quand le conseil souverain s'y assemble. Elles sont douces, laborieuses, obéissantes. Leurs mœurs sont aussi pures que leur extérieur est modeste. Il n'y a peut-être pas eu d'exemple qu'une seule femme de cette contrée, ait oublié ses devoirs. Les filles même y vivent dans une réserve et une retenue, qui ne connait guères d'exception.

Digitized by Google

Les fêtes patriarchales des Andorrans, sont remarquables par l'ordre qui y règne, par leur simplicité. Dès le matin la musique va prendre les magistrats, les conduit à l'église, où elle accompagne les chants sacrés. Ensuite on se rend sur la place publique, et ce n'est que lorsque le clergé donne le signal que les danses commencent. A l'heure de vêpres elles cessent. On les reprend ensuite, pour les discontinuer quand la nuit arrive. Les Consuls n'ont qu'à dire un mot pour celà et la retraite s'exécute de suite. Il en est de même des fêtes de mariage; les unes et les autres sont des fêtes de famille, auxquelles les vieillards, qui sont très-respectés et qui sont nombreux, grâce à la simplicité de leur vie, président. La joie y est pure et décente.

Ce petit peuple a conservé cette touchante hospitalité, décrite par le chantre immortel de l'*Iliade* et de l'*Odissée*. Son foyer est toujours ouvert à l'étranger qui se présente. On ne le questionne point quand il entre, on se contente de le bien accueillir. S'il est forcé de séjourner, il s'en explique avec son hôte, qui lui offre d'occuper le même asile tant qu'il pourra lui être nécessaire.

J'avais fini de parler, que M. de Toland m'écoutait encore; il était émerveillé d'un pareil récit, qui lui semblait être une fiction des *Mille et une nuits*. — Non, lui répondis-je, je n'ai rien ajouté à la vérité, je n'ai rien embelli, j'ai même négligé diverses circonstances; mais j'allais oublier de vous dire que l'Andorre a eu quelques hommes remarquables, quelques héros, qui se sont fait un nom dans l'histoire. les *Almogabre* entr'autres, dont le chef de la famille, *Marlos Almogabre*, reçut un don considérable de Ferdinand, en reconnaissance des services qu'il lui avait rendus.

Digitized by Google

Elle eut un historien en 1748, dans la personne de *Don Antonio Fiter y Roussel;* mais son histoire ou *manuel des Gestes de la vallée d'Andorre,* est resté manuscrit dans le Palais de la Vallée.

Je puis encore vous citer le fameux Don François de *Calvo Gualbes,* qui ne naquit point à Barcelonne, en 1627, comme le disent quelques biographes, mais dans le hameau de *Salden*, paroisse de *Canillo*. Il servit d'abord en Espagne, ou ayant battu complètement les Maures, qui assiégeaient la ville qu'il défendait, il fut appelé le *libérateur de Barcelonne*. C'est peut-être ce titre, qui a causé l'erreur des compilateurs des dictionnaires historiques. Après la fin de cette guerre, il passa au service de Louis XIV, qui disait de lui, que les *ennemis le respecteraient toujours dans les places qu'il occuperait* (1). Il le prouva en effet en 1676, lorsque étant pressé de toutes parts dans les murs de Maestricht, ce brave général répondit aux ingénieurs qui lui représentaient que dans la situation de l'attaque, il devait capituler : *Messieurs, je n'entends rien à la défense d'une place, mais tout ce que je sais, c'est que je ne veux pas me rendre.* — Il ne se rendit point. Le prince d'Orange perdit dans cinquante jours, douze mille hommes devant Maestricht, dont Schombert vint lui faire lever le siége. Calvo mourut en 1690.

Nous arrivâmes en ce moment sur la hauteur, d'où Fanjeaux domine une immense plaine. Cette petite ville, située non loin des limites du département de l'Arriège, est la première qu'on rencontre appartenant au département de l'Aude. Elle semble orgueil-

(1) On ne lui comparait que trois rivaux dans la défense des places, c'étaient *Montal*, *Chamilly* et *Dufay*.

Digitized by Google

leuse d'être placée sur la cime d'un précipice et plus orgueilleuse encore de l'origine latine de son nom, *Faunen jovis*, (temple de Jupiter).

Dans ces temps superstitieux,
Que malgré soi pourtant le poëte contemple;
Ce faux Dieu, souverain de la terre et des cieux,
Livrant à son courroux, carrière la plus ample,
(Car il fut très-capricieux),
Souvent pour ses plaisirs, quelquefois pour l'exemple,
Perché sur le haut de son Temple,
Foudroya les ingrats et les séditieux.

Avant le 12.ème siècle, il est fait mention de cet ancien château dans nos annales. Roger, premier Comte ou Vicomte de Carcassonne, y mourut en 1150. Il s'y tint un conventicule de religionnaires, en 1204, où assistèrent une foule de nobles du voisinage. Guillabert de Castres, un des chefs des hérétiques, y associa à sa secte, cinq dames de distinction, dont la plus qualifiée était *Esclaramonde*, sœur du Comte de Foix, veuve du Seigneur de l'Ille-Jourdain. Ces cinq dames après s'être *rendues à Dieu et à l'évangile*, promirent de ne plus manger de la chair, des œufs, ni du fromage, d'user seulement d'huile et de poisson, de ne jurer, ni mentir, et n'avoir plus, tout le temps de leur vie, aucun commerce particulier avec les hommes.

Au souvenir de leur récent veuvage,
Tel fut le vœu que forma dans ce jour,
Cette quintaine un tant soit peu sauvage,
Contre les feux d'un amoureux servage.
Ces Dames là n'aimaient guères l'Amour,
Et moins encor les nœuds du mariage!

Il n'aurait pas fallu qu'elles vinsent m'enrôler dans une secte aussi folle; d'autant que je suis peu disposé

Digitized by Google

à donner gain de cause aux hérésies. Celle-ci remontait déjà à une époque plus ancienne. Vers 1160, les *pauvres de Lyon* ou bien les *Vauldois*, nommés ainsi de Pierre *Valdo*, Bourgeois de Lyon (1), dévastaient les églises et les monastères. Ces hérétiques cruels se faisaient effrontément nommer les *bons hommes;* ils soutenaient que le baptême n'était pas nécessaire aux enfans; que les personnes mariés qui usaient de leurs droits, ne pouvaient pas être sauvées, et ils se permettaient sur la Trinité, sur la Sainte Vierge, sur les Pères de l'Ancien Testament, les plus horribles, les plus épouvantables, les plus exécrables blasphêmes, que l'enfer ait jamais pu vomir dans toute sa rage (2).

« Ces hérétiques, (dit Bossuet dans son *histoire des variations*) et leurs sectateurs, confessèrent, avec beaucoup de peine, qu'ils niaient la chair humaine en J.-C.; qu'ils ne croyaient pas que la rémission des péchés fut donnée dans le baptême, ni que le pain et le vin pussent être changés au corps et au sang de J.-C. On découvrit qu'ils avaient une eucharistie qu'ils appelaient la viande céleste. Elle était cruelle et abominable... » Enfin après d'autres détails inutiles à rapporter ici, Bossuet ajoute : « Ce sont là des prodiges, je l'avoue, et on *n'aurait jamais cru que les hommes en pussent être si étrangement entétés, si on ne l'avait connu par expérience;* Dieu *voulant donner à l'esprit hu-*

---

(1) Suivant Claude de Rubis, Jean Masson, en la préface du livre d'Alain contre les *Valdois*, assure que *Valdo*, était natif, non pas de Lyon, mais d'un village près de cette ville, appelé *Vaudran*, et plus tard, le *village malheureux*, pour avoir donné le jour à ce fameux hérésiarque.

(2) Pierre de Valsenay, *histoire des Albigeois.*

Digitized by Google

main des exemples de l'aveuglement où il peut tomber quand il est laissé à lui même. »

C'est au milieu de ces tribulations de la chrétienneté, que Saint Dominique, poussé par l'esprit divin, se chargea de l'entreprise d'aller prêcher et convertir ces nouveaux sectaires, qui rétablissaient d'anciennes erreurs. Il travailla pendant 10 ans avec un invincible courage, à ces conquêtes spirituelles, plus douces, plus bienfaisantes, plus utiles, que celles que les guerriers multiplient pour le malheur de l'humanité. Il habitait Fanjeaux en 1206, lorsqu'il institua un monastère de dames, dont je te parlerai tout-à-l'heure. Il logeait dans un quartier appelé depuis, le *Bourguet de Saint Dominique*, où par acte du 12 juillet 1538, on bâtit en son honneur, un oratoire, surmonté d'une croix blanche, vers laquelle se dirigent différentes processions, entr'autres celles pour conjurer la colère divine, dans les temps d'orage.

Dom *Martin* et son neveu Dom *Brésillac*, tous les deux de la savante congrégation de Saint Maur, auraient dû suffire pour l'illustration de cette petite ville, et surtout la naissance de Dom *Lamée*, cet excellent bénédictin du même ordre, qui s'occupait avec tant de distinction, à Sorèze, de l'étude de l'histoire naturelle et qui me combla de tant de bontés, pendant que j'habitais cette célèbre école. Sorèze! Sorèze!... Regardez de ce côté-là, m'écriai-je, en m'adressant à mon compagnon; vers le milieu de la montagne noire, dont je franchis en idée, les âpres et stériles hauteurs, il me semble l'apercevoir là bas, là bas, avec son parc, ses jardins, ses cours et ses nombreux espiègles.

Déjà je suis de l'œil tous ces joyeux enfans,
Dans leurs jeux tour-à-tour vaincus et triomphans.
L'un roule une toupie au gré de sa ficèle,

Digitized by Google

L'autre instruit un oiseau dans l'art de Philomèle;
Ici la corde active et qui siffle dans l'air,
Sous l'agile sauteur passe comme un éclair;
Là d'une main adroite une balle lancée,
Bondit contre le mur poussée et repoussée;
Plus loin, je vois deux camps, d'où vingt coureurs adroits,
Assiégeans, assiégés, s'élancent à-la-fois,
Assaillans ou fuyards, pris ou prenant sans cesse,
Ils luttent de vigueur, d'audace et de vitesse.
Plus bas, armés d'un fer, deux rivaux haletans,
Prodigues de leurs cris, avares de leurs temps,
S'attaquent; chacun d'eux frappe, avance ou recule,
Souple comme Protée, ou nerveux comme Hercule;
Tous ces enfans de Mars dans leurs joyeux ébats,
Se plaisent à tracer l'image des combats.

Dans cette pittoresque et docte solitude,
Où règnent l'innocence et l'amour de l'étude,
A ces plaisirs passés je crois encor m'unir.
En avançant dans l'avenir,
(D'un cœur sensible et bon c'est le besoin suprême),
On aime à replier ses pensers sur soi-même,
A revivre de souvenir.

Généreux *Souvenir*, j'ai redit ta puissance,
Lorsque j'ai peint les jeux qui charmaient mon enfance,
Ces monts voisins, audacieux remparts
De cette brillante vallée,
Ce bassin immortel (1), ce chef-d'œuvre des arts
Où l'ame de Riquet s'est jadis signalée;
Ces triomphes (2), rivaux des triomphes de Mars,
Qui d'un noble guerrier, qui du brave Villars,
Firent battre le cœur de surprise et de joie;
Achille moins heureux n'avait soumis que Troie!!!

---

(1) Saint Féréol.

(2) Distribution publique des prix, aux élèves de Sorèze. Cette fête brillante dure trois jours.

Digitized by Google

O fête plus touchante! ô prix plus solennel!
C'est alors que jouit tout l'amour paternel,
C'est aussi la gloire des mères!
Lorsque ces jeunes fronts dans de luttes si chères,
Etincèlent, ornés des palmes du vainqueur,
De leurs parens ravis qui peindrait le bonheur?....

Cette élégie sur les *Souvenirs*, dont je viens de te parler, je l'ai refaite, et sans la transcrire ici en entier, tu seras, je pense, bien aise que j'en rapproche le fragment que je viens d'indiquer. J'aurai eu le bonheur de retracer deux fois ces innocens plaisirs de mon enfance.

Quel cœur indifférent blâmerait cet hommage?
Qui ne se plaît souvent à revenir
Sur les beaux jours du premier âge,
A rappeler un riant souvenir?
Temps de bonheur! règne de badinage!
Sous les yeux maternels, dégagés de courroux,
Librement on folâtre, on exerce ses goûts.
Jeux innocens, charmes de ma pensée,
Je vous trouve encore des appas.
Il m'en souvient : lorsque mon jeune bras
Poussait la pierre, au loin vers un arbre lancée,
Lorsque la corde, en rond dans les airs balancée,
Tournait trois fois sous mes agiles pas;
Lorsque le buis, docile au chanvre qui le presse,
Roulait en bondissant au gré de mon adresse;
Lorsqu'un épais bandeau me dérobant le jour,
Il me fallait poursuivre une foule rusée,
Et quelquefois par une feinte usée,
Hardi Colin-Maillard, les saisir à leur tour;
Ou quand, roi de la bande, en ma course légère,
Le premier, tout joyeux, j'atteignais la barrière;
Ou quand, tout près du but dirigeant mon palet,
Je remportais le prix d'une gloire éphémère:
Exercices charmans d'une époque où tout plaît,
Je vous renouvelai loin des yeux de ma mère,

Digitized by Google

Dans ce refuge où les lettres, les arts,
Ont rassemblé leurs brillans étendards.
Sorèze, heureux séjour de mes jeunes années,
De combien d'heures fortunées
Vous me rendez le souvenir!
Ces vieux oiseaux des bois, ces montagnes hautaines,
Ces antres ignorés que je sus découvrir;
Ces rochers sourcilleux, infertiles domaines,
Où j'étais fier de parvenir :
Plus loin, ces voûtes souterraines,
Et ce bassin immense, où deux monts enchaînés,
Captivant les tributs d'innombrables fontaines,
Par l'ordre de Riquet, à nos yeux étonnés
Enfante ce canal qui serpente en nos plaines;
Et les murs de ce parc que j'aimais à gravir,
Quand je pouvais furtivement ravir
Vers le déclin de la saison ardente,
La figue savoureuse à la branche pendante,
Ou rapidement conquérir
Et la pomme vermeille et la poire fondante.
On me guettait : la peine est trop près du plaisir!
Mais sous l'abri d'un généreux treillage
Je me cachais, ou je courais franchir
L'obstacle offert à mon passage.
Déjà, rempli d'un espoir martial,
Le pas soumis à la mesure,
Tenant en main cette brillante armure,
Des plus cruels combats le plus cruel signal,
Me faisant distinguer sous le drapeau royal
Par mon adresse obéissante,
Je songeais à ma mère, à ce moment joyeux
Où je pourrais présenter à ses yeux
D'une épaulette d'or la parure élégante.

Doux plaisirs, que les ans emportent dans leurs cours!
Comme ils sont vifs! mais, hélas! qu'ils sont courts!
Bientôt des passions le tumulte s'élève,
Le cœur palpite, on est surpris, on rêve;
On prête un nouveau sens au plus simple discours :

Digitized by Google

L'étude ni les jeux n'offrent plus de secours ;
Dans un vague désir l'ame flotte égarée ;
Un besoin tout nouveau dispose de nos jours ;
On goûte ces plaisirs de trop courte durée ;
On les goûte, et l'on est victime des Amours,
De ces Amours dont la perfide ivresse
Entraîne et fascine toujours
Une trop crédule jeunesse.
Dans l'inconstance on poursuit le bonheur,
Par vanité l'on se montre volage ;
Mais l'on est mécontent, et le vide du cœur
Ramène au besoin d'être sage.
Heureux qui peut alors trouver l'objet vainqueur,
Digne seul d'un constant hommage ;
Et, dans cet aimable servage,
Expier avec joie une trop longue erreur !

Cet antique collége de Sorèze est aujourd'hui dirigé par un ancien bénédictin, Dom Ferlus, et par son frère, M. R.-D. Ferlus, ex-oratorien, poëte distingué, qui s'est fait connaître par de gracieuses et piquantes compositions, et surtout par sa *petite épître à un grand faiseur de logogriphes*, épître charmante, qu'on trouve trop courte :

Où sans se gratter l'occiput,
Pour les jolis vers qu'il attife,
Quand il en offre le tribut
A certain rimeur escogryphe,
Grand poëte de l'Illiput,
Noble soutien du *logogriphe*,
Que l'on voulait mettre au rebut ;
A ce faiseur d'hiéroglyphe,
Dont il caresse l'attribut,
Pour lui cacher maint coup de griffe
Qu'il lui lance, dès son début ;
Puis, lui répétant sur son luth,
Avec l'air grave d'un calife,

Digitized by Google

Ce vœu qui n'est point apocryphe :
Tous deux, « atteignant notre but,
» Un jour, des Muses, grand pontifes,
» Nous siégerons à l'*Institut*,
» Dans la *classe des logogriphes*. »

Du haut de cette montagne (1), (car c'en est presque une), la vue s'étend à une distance considérable. On aperçoit en deçà de Sorèze, d'abord *Castelnaudary*, que Lefranc de Pompignan, poëte trop décrié par les philosophes, a traité trop cavalièrement,

Dans ce charmant et gracieux *voyage*,
Où de Chapelle, ingénieux rival,
A pleines mains, d'un esprit jovial,
Il a semé les fleurs du badinage.

Comme ce n'est point ici un poëme épique, (dit l'aimable poëte, auteur du joli *voyage du Languedoc et de Provence*), *nous commencerons par Castelnaudary, et nous n'en dirons rien;* trait caustique peu mérité. Et Lefranc en effet tient si bien parole, qu'il n'a pas même parlé de ses moulins si remarquables par leur grand nombre,

Dont le faîte pointu peut tourner sur sa tige,
Quand Eole au meûnier annonce un changement;
Et dont l'aîle, docile au vent qui la dirige,
Se meut, et meut son axe, et d'un prompt mouvement,
Force une meule énorme à broyer le froment.

Mais ce n'est pas seulement par ses moulins, dis-je, à M. le chevalier de Toland, que cette ville est

(1) M. Magués, ingénieur en chef du canal de Languedoc, a calculé, par des observations barométriques, que ce sommet est à 367 mètres de hauteur absolue au-dessus de la mer.

Digitized by Google

célèbre. Ancienne capitale du Lauragais, pays riche et fertile, elle a pris place dans l'histoire par les faits d'armes qui s'y sont passés. Existait-elle quand Charlemagne accompagné de ses fameux Paladins, alla combattre en Espagne? Je ne l'affirmerai pas. Son antique origine a été contestée par quelques écrivains. Les uns veulent d'après Catel, que Grégoire de Tours, en ait parlé sous le nom de *Caput Arietis Castra*, qui était situé sur la frontière de la Septimanie et que le prince Recarède emporta sur le roi Gontran en 585. Tel n'est pas l'avis des historiens du Languedoc, qui nient que cette ville existât à cette époque. Astruc pense que Castelnaudary pourrait bien être le lieu indiqué sous le nom de *Sostomagus*, construit à la fin du règne de Constantin, vers l'an 333 de l'ère chrétienne, et Astruc a raison. En effet, cette ville se trouve positivement désignée sur la voie romaine, entre Toulouse et Carcassonne, à la même distance où elle est aujourd'hui. Mais elle était située différemment. Sa place se trouvait un peu en deçà de l'ancien Lac, qui sert aujourd'hui de port à cette ville, vers le point où l'on voit une maison de campagne qui porte le nom de *Président*. — Détruite dans l'irruption des Vandales et des Goths, *Sostomagus* fut reconstruite sous le nom de *Castrum Novum Arianorum*, désignation prise de la secte des *Ariens* que les Visigoths avaient embrassée et nom d'un conte ridicule, si niais, que pour ne pas mériter le reproche d'y avoir cru jamais, je ne vous le rapporterai pas.

La première mention que l'on connaisse de ce *château nouveau Arien*, se trouve dans un testament de Bernard Aton, Vicomte de Béziers et de Carcassonne, du 7 mai 1118, par lequel ce Vicomte *étant sur son départ pour l'Espagne*, légue à ses deux

Digitized by Google

fils, en commun, les châteaux de *Boussages*, de *Castel-naud-ary*, et de *St. Félix*.

En 1207, le Comte de Foix, revenant de Catalogne et désireux d'avoir une conférence avec le Comte de Toulouse, vint le visiter à Castelnaudary, où il était occupé à rassembler les plus savans Albigeois, (entr'autres Fabry de Castres), et à prendre des mesures pour défendre le pays, de la guerre dont il était menacé.

En 1211, son château fut pris et restauré par Simon de Montfort, qui peu de mois après y soutint un siége dirigé par Raymond VI, Comte de Toulouse, ce puissant rival, qu'il voulait dépouiller de tous ses domaines. Raymond-Roger, Comte de Foix, y fit des prodiges de valeur, s'engagea même dans une attaque si avant, qu'il se trouva en deçà d'une des portes, combattant seul dans la ville, où sans doute il aurait succombé si le prince de Béarn ne fut venu le secourir et le délivrer.

Il fallait qu'alors ce château fut bien considérable, puisque soixante mille fantassins et dix mille chevaux ne purent y resserrer Simon de Montfort, qui en sortit deux fois assez librement, pour aller quérir et des secours et un convoi. L'historien de Montfort dit encore plus, qu'il y avait cent mille hommes sous les murs de Castelnaudary; ce qui n'est guères possible, cent mille hommes devant faire facilement la circonvalation complète d'un château, fut-il vingt fois plus grand que celui qui existait à cette époque dans ce lieu.

En 1220, les fils des deux Comtes de Toulouse et de Foix, ayant repris cette ville sur les *Croisés*, y furent assiégés pendant 8 mois, jusqu'en mars 1221, par Amaury de Montfort, l'un des fils de Simon, qui

Digitized by Google

s'opiniâtra envain à vouloir reconquérir cette place, que le sort des armes avait rendue à son légitime souverain, à qui les habitans se montrèrent constamment dévoués et fidèles. C'est à ce siége que Guy, Comte de Bigorre, autre fils de Simon de Montfort, fut tué sous les murs de Castelnaudary, de ce château qui neuf ans après, vit raser ses fortes murailles, par suite du traité de paix, conclu avec le roi de France, qui devait le garder 10 ans en ôtage. Clause imprudente, puisqu'elle mettait cette ville à la merci du premier aventurier armé qui voudrait s'en saisir, dans ces temps continuels de trouble et de combats.

En 1355, le prince de Galles, fit une incursion furibonde dans nos contrées, où en digne Anglais, c'est-à-dire en ennemi barbare, il saccagea et brûla toutes nos fortes Cités. Le château et la ville de Castelnaudary, (que le Comte d'Armagnac fit rebâtir l'année suivante), furent pris et détruits!... Ainsi se compose la gloire des conquérans! massacrer et détruire!....

En 1442, après avoir été retenue par la neige, pendant trois mois, dans la ville de Béziers, *Marie d'Anjou*, femme de Charles VII, traversa Castelnaudary. Cette illustre Reine allait joindre son époux, qui courait au secours de la ville de Tartas, assiégée par les Anglais. Elle revint ensuite faire son entrée solennelle à Carcassonne, le 21 août, et l'année suivante elle en fit autant à Toulouse, à la fin de février; de sorte qu'elle passa trois fois à Castelnaudary avec une suite nombreuse. Quelle joie pour les habitans, de posséder au sein de leurs murailles, une princesse, *laquelle tout son temps*, suivant les expressions de Monstrelet, *eut bonne renommée d'être très-bonne et très-dévote Dame et moult aumônière et patiente*. « Elle était si accomplie, dit Varillas, pour

Digitized by Google

» ce qui regarde l'esprit et la vertu, qu'encore que » la satire fut alors tellement en vogue, principale- » ment à l'égard des personnes du premier rang, » qu'il était presque impossible de l'éviter, il ne s'en » trouve néanmoins aucune contre *Marie d'Anjou*. Ce » qui montre qu'elle était exempte des défauts de la » cour de *Charles VII*, mais encore du soupçon » qu'elle y eut part. » Estimée par son mari, elle supporta patiemment son goût pour les plaisirs et vit sans se chagriner, le crédit de ses favoris et de ses maîtresses. Comment une femme si vertueuse, a-t-elle pu être la tendre héroïne d'un roman prétendu *historique*? Comment a-t-on osé lui attribuer des torts et des sentimens qu'elle n'a jamais eus? — C'est pourtant ce que fit en 1700, *Catherine Durand*, dame *Bedacier*, qui publia les *Mémoires de la cour de Charles VII*, (1) sous les auspices du duc de Chartres. « Je ne sais trop quel » nom donner à la témérité de l'auteur des prétendues » *Anecdotes de la cour de Charles VII*, (dit dans sa juste indignation M. *Dreux du Rodier)*; « on nous y » présente la princesse, sous les traits bizarres d'une » femme livrée à une passion violente, pour le comte » de *Dunois*, et qui n'est occupée que du soin de com- » battre les sentimens de son cœur, parce qu'elle » reconnaît leur opposition avec son devoir et sa vertu. » De la princesse la plus raisonnable qui ait régné en » France, on fait une héroïne de roman, une femme » qui se soutient au bord d'un précipice où elle paraît

(1) On a sous ce même titre, de *Mémoires de la Cour de Charles VII*, un roman de Madame de Lussan, divisé en deux parties, qui parut en 1734. Ne serait-ce pas le même ouvrage attribué à deux auteurs différens? J'ai ce dernier; je ne me souviens pas d'avoir vu l'autre.

Digitized by Google

» toujours prête à tomber. N'est-ce pas abuser de la » fécondité de son imagination et de la facilité de sa » plume? Sans condamner sévèrement les agrémens » qu'un génie fertile peut répandre dans un roman, je » ne saurais approuver qu'on compromette ainsi la vé- » rité et la sagesse reconnue d'une de nos reines. Les » personnes du rang de Marie sont tributaires de l'his- » toire, qui ne doit pas céler leurs défauts, mais doi- » vent-elles être immolées aux écarts et aux caprices » d'un romancier? Et ne peut-on pas dire à ces au- » teurs, *aut famam sequere, aut convenientia finge*, » ou suivez la tradition, ou du moins observez les con- » venances dans vos fictions. Qu'on ait pris la belle » *Sorel*, pour le principal sujet d'un roman, que l'au- » teur des *Galanteries des rois de France*, ait donné » carrière à son imagination en faisant son histoire; à » la bonne heure; mais on n'a pas dû abuser du pri- » vilége d'amuser un lecteur oisif, aux dépens d'une » princesse telle que *Marie d'Anjou*. » — Je suis charmé d'avoir eu l'occasion de rappeler ces remarques justificatives, que vous ne paraissez pas avoir trouvées trop longues, et je me hâte de poursuivre la nomenclature de mes souvenirs.

En 1473, *Louis d'Amboise*, cardinal d'Alby, et *Jean Daillon*, seigneur de *Leude*, commandans des troupes de Louis XI, après avoir assiégé et pris Leitoure, où fut tué le comte d'*Armagnac*, passèrent à Castelnaudary, avec leur armée, pour aller assiéger le roi *Jean d'Aragon*, à Perpignan, que la France possédait et qui venait de lui être livré par surprise.

Au mois d'août 1538, *François I.er*, ce roi volage et galant, qui attira à sa cour les plus jolies femmes du royaume, et qui chantait à l'une d'elles :

« Ores que l'ai sous ma loi,

Digitized by Google

Plus je règne amant que Roi !
C'est fortune qui guerdonne,
Du sceptre, empire et couronne :
Mais le cœur d'Elle est le trône,
Où veut s'asseoir mon amour.
Adieu, visages de cour :
Pour cœur faux, sont les faux biens ;
En Elle sont tous les miens.
Ores que l'ai sous ma loi,
Plus je règne amant que Roi. »

C'est ainsi que *Charles IX*, disait plus tard à Ronsard :

« L'art de faire des vers, dut-on s'en indigner,
Doit être à plus haut prix que celui de régner,
Tous deux également nous portons des couronnes :
Mais Roi, je les reçus ; Poëte, tu les donnes. etc. etc. »

Ce Roi qui s'était battu avec tant de courage à cette fameuse bataille de *Marignan*, qui dura deux jours et fit dire au vieux maréchal de *Trivulce*, que les *dix-huit batailles où il s'était trouvé jusques-là, étaient des jeux d'enfans, mais que celle de Marignan était une bataille de géans*; ce Roi enfin qui protégea les lettres et les arts (1), parce qu'il savait que la gloire convient aux Rois et que ce sont les Muses qui dispensent la gloire; car si les grands hommes font les belles ac-

(1) Avant de mourir, François I.er disait à son fils : « Les » enfans doivent imiter les vertus de leurs pères et non leurs » vices. Le Français est le meilleur peuple du monde, et vous » devez le traiter avec d'autant plus de bonté, que dans le » besoin il ne refuse rien à ses rois. » — Mille circonstances ont prouvé que malgré une affreuse révolution, les Français en général n'ont pas dégénéré de ces nobles sentimens. Puissent d'aussi bonnes dispositions ne changer jamais ! ! ! jamais. (1828.)

Digitized by Google

tions, ce sont les poëtes qui les chantent. L'aimable *Eléonore d'Autriche*, sa femme, à qui Théodore de Béze adressa une pièce latine, qu'on a rendue ainsi :

« D'Hélène on chanta les attraits :
Auguste Eléonor, vous n'êtes pas moins belle,
Mais bien plus estimable qu'elle,
Elle causa la guerre et vous donnez la paix ; »

le Dauphin et les autres enfans de France, se rendant à Avignon, pour aller visiter le pape Clément VII, couchèrent à Castelnaudary. Dans ce voyage fut conclu à Marseille, le mariage de *Catherine* de *Médicis*, nièce du pape, avec le second fils du Roi, qui fut depuis *Henri II*. *Catherine* porta en dot à son époux, le comté d'Auvergne et celui de Lauragais, que nous traversons ; ils lui appartenaient du chef de sa mère, *Magdeleine de La Tour* ; elle eut en outre cent mille ducats.

Le 24 ou le 25 octobre 1542, François I.er, et *Henri* son fils, devenu *Dauphin*, par la mort de son frère aîné ; *Catherine* de *Médicis*, sa femme ; *Marguerite*, sa sœur, fille de François I.er, qui épousa en 1558, *Emmanuel Philibert*, duc de *Savoie* ; accompagné des ducs de *Montpenstier*, de *Nevers* et d'*Etampes*, du prince de la *Roche-sur-Yon*, des marquis de *Rothelin*, de *Bussy*, de *Candale*, de *Tende*, de *Villars*, de *Carmain*, de *Ventadour*, des Vidames d'*Amiens* et de *Chartres*, des seigneurs de *Rohan*, de *Laval*, de *La Trémouille*, de *Péquigny*, de *La Palice*, de *Guimenée* et de *Mangeron*, s'arrêtèrent aussi à Castelnaudary, en revenant du Roussillon et se rendant à Toulouse.

Un événement remarquable de dissentions intestines, eut lieu le 18 mars 1561, pendant que l'on célébrait la

Digitized by Google

fête de l'ange Gabriel. On fesait la procession annuelle, instituée pour invoquer le Dieu de paix et de miséricorde, afin qu'il ramenât à la communion des fidèles, les esprits égarés; on défilait devant le logis de La Masquite, où ceux de la nouvelle religion se trouvaient assemblés, lorsqu'une rixe s'engagea, entre les enfans qui marchaient devant la croix et ceux qui gardaient la porte du temple protestant. Des paroles outrageantes on en vient aux mains; les enfans fuient, les hommes accourent, le campanié sonne le tocsin; on se rassemble sur la place Saint Michel, où chacun s'arme d'une barre de saule, qu'on prend sur une charrette chargée, qui se trouvait là, et quoique du côté des religionnaires il y eut des épées et des hallebardes, ils furent vaincus. Plus de cent personnes périrent ou furent grièvement blessées; ainsi que je me souviens de l'avoir vu dans un ancien manuscrit, qui rapporte encore ces circonstances locales : « Il n'y avait alors qu'une porte sans pont-levis, ni » terrasse, si bien qu'on descendait droit au logis de » La Masquite, où le prêche se disait, et l'on vit M. » le contrôleur de Marion avec une hallebarde, et » son fils naturel avec une épée et un bouclier, qui se » soutenaient tous les deux sur le pont, pour empê- » cher la sortie du peuple; ils furent assommés sur le » lieu même; et périrent aussi le Procureur Laborie, » les Conseillers Roullando, d'Acher, Thomazy, Sa- » lenqufueq, sire Jean Aliot, le Consul d'Alias, bour- » geois; Pierre de Lourde, marchand; et Maître An- » toine, libraire. Jean Corneille, boucher, armé d'une » grosse cheville, acheva de tuer le ministre Jean » Giscard. Furent blessées dans la mêlée, entr'autres » femmes marquantes, Mesdames Bernade de Menard, » d'Aliot et Philippine d'Acher. » Cet événement se trouve confirmé par un autre contemporain, Jacques

Digitized by Google

Gache, qui a écrit dans ses *Mémoires* : « En 1562, il se trompe d'une année), « ceux de la religion de » Castelnaudary, n'eurent pas un meilleur traitement » de leurs concitoyens catholiques, qui les *allèrent* » *attaquer hors de la ville*, (c'est un protestant étranger et mal informé qui rapporte ce fait), » où ils étaient assemblés pour ouïr le prêche, et en » ayant massacré beaucoup, n'épargnèrent même pas » leurs magistrats, dont ils tuèrent sur-le-champ, Jean » *Thomas*, conseiller ; *Marion*, contrôleur, et lais- » sèrent mortellement blessés, *Bernard Rollando*, » *Jean l'Acger*, *Guillaume Rieux* et plusieurs autres. » La première version dont je vous ai redit les termes, m'a parue plus exacte ; l'anonyme, écrivant sur les lieux, a dû être mieux instruit. D'ailleurs il fait tout connaître ; jusqu'à la première cause, de ce qu'il appelle avec raison, *un grand et merveilleux désastre*.

Au commencement de l'année suivante, il parut un édit favorable aux protestans, que l'amiral de Coligny protégeait. Le comte de *Crussol* et *Lafumée*, maître des requêtes, furent chargés de le faire exécuter dans le Languedoc. Les catholiques murmuraient, de sorte que les esprits étant animés de part et d'autre, on en vint aux mains dans Castelnaudary, Carcassonne et Revel. C'était dans le mois de février ; le comte de *Crussol* accourut et il eut bien de la peine à faire terminer ces massacres ; aussi la paix ne fut-elle pas de longue durée, et peu de temps après, *Jacques* de *Crussol*, Baron de *Baudiné*, vint lever des troupes dans la province, au nom du prince de *Condé*, qui s'était ligué avec le duc de *Guise* et le connétable de *Montmorency*, ce qui fit un nouveau *triumvirat*.

A la fin de janvier 1565, le roi Charles IX, qu'on proclamait, *plus heureux qu'Auguste et meilleur que*

Digitized by Google

Trajan, (il n'avait pas encore laissé faire la Saint Barthélemy !) accompagné de la Reine sa mère, du duc d'*Anjou*, son frère, (qui fut depuis roi de Pologne et ensuite roi de France), du prince de *Navarre*, du connétable de *Montmorency*, des maréchaux de *Bourdillon* et d'*Anville*, des comtes de *Charnay*, de *Brissac*, de *Cipière* et de *Villars*, beau-frère du Connétable, voyageant par un hiver des plus rigoureux, ainsi que le rapporte Auguste de Thou, dans son histoire, en ajoutant ces circonstances : « de Carcassonne, le Roi passa à Castelnaudary (1), et vint à » Tolose, ville des Tectosages, où du consentement de » la Reine, il changea le nom au duc d'*Anjou*, son

(1) Dans la narration du *Voyage de Charles IX en France*, par *Abel Jouan*, *l'un de ses serviteurs*, on trouve que le Roi arriva à Carcassonne (à la *Cité*), le 12 janvier. « Et pensait partir le samedi 13; mais la neige vint en si grande abondance, » qu'il se trouva assiégé, tant que personne n'eut osé aller par » pays, et en tomba tant, qu'elle était en pleine campagne, de » la hauteur de quatre pieds pour le moins; et fut ainsi assiégé » en ce lieu dix jours durant, pendant lesquels le Roi prenait » plaisir à un bastillon qu'il fit faire tout de neige, en la cour » de son logis, lequel fait défendre par ceux de sa maison, « contre tous ceux des deux villes, haute et basse Carcassonne. » A la fonte des neiges, le Roi quitta la *Cité*, et descendit à la ville basse de Carcassonne, où il resta trois jours francs. Le 26, il alla dîner à Arzens (*) et coucher à Montréal. Le lendemain il alla dîner à l'abbaye de Prouille et coucher à Villepinte. Le dimanche 28, il se rendit au château de Féralz, qui appartenait au baron de Malras, où il dîna, et alla coucher à Castelnaudary. Le 29, il séjourna dans cette ville, où les habitans lui donnèrent le plaisir « d'une danse qu'on appelle *la martingalle*, » sous les halles de ladite ville. »

(*) Abel Jouan l'appelle *Arzant*, qu'un annotateur a corrigé en mettant *Alzene*, au lieu d'*Arzens*.

Digitized by Google

Fac-Simile de Montmorency Gouverneur du Languedoc.

1516

Fac-simile d'Anne de Montmorency Connétable de France né en 1493 mort en 1567.

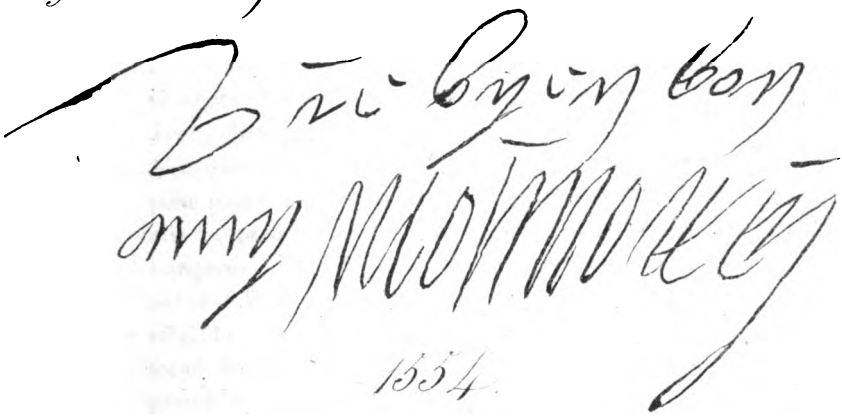

1554

Fac-Simile d'Henry 1er de Montmorency Damville, Maréchal et Connétable de France Gouverneur du Languedoc, mort en 1614

donne a Carcassonne

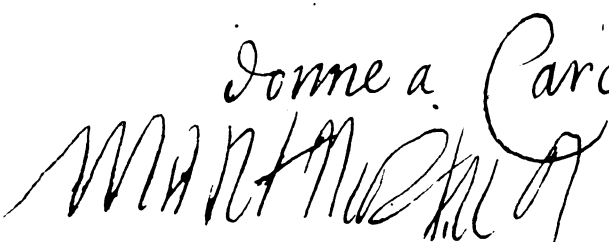

1590.

de la Collection de Labouisse-Rochefort.

Lithog rue St Roma. 11

Digitized by Google

Digitized by Google

» frère, qu'il fesait suivre en ce voyage; il s'appelait
» *Alexandre* et le fit appeler *Henri;* son autre frère
» le duc d'Alençon, s'appelait *Hercule* et il voulut qu'il
» s'appelât *François,* et envoya au château de Vin-
» cennes, où il l'avait laissé, qu'on l'appelât ainsi, re-
» nouvellant en eux la mémoire de son père et de son
» aïeul. » L'anné précédente il avait par un édit changé le commencement de l'année, qui variait alors suivant la fête de Pâques, et qui fut fixée désormais au premier jour du mois de janvier.

En 1574, *St. Sulpice* et *Villeroy,* en passant à Castelnaudary, défendirent aux Consuls, de la part de la Reine-mère, (*Catherine* de *Médicis*), de reconnaître le maréchal d'*Anville* (*Montmorency*), pour gouverneur et d'obéir à ses ordres. *Guillaume* de *Joyeuse, Jacques* de *Crussol* duc d'*Usez*, le cardinal *Georges* d'*Armagnac, François Balmes*, comte de *Suze, Mangiron, Raymond* de *Papus,* seigneur de *Fourquevaux* et *Antoine* de *Levis,* comte de *Queilus,* pour plaire à la Reine ou parce qu'ils étaient les ennemis du maréchal, se déclarèrent de suite contre lui, en Languedoc. De son côté, *Henri* de *Montmorency,* seigneur d'*Anville,* maréchal de France, liait son sort à celui des réformés, qui feignaient de reconnaître l'autorité du Roi, mais qui prétendaient soutenir l'état contre le gouvernement, et obtenir la délivrance du duc d'*Alençon,* du roi de *Navarre* et des maréchaux de *Montmorency* et de *Cossé*. Le conseil dont on crut devoir assister le maréchal d'Anville, fut composé de *Terride,* vicomte de *Génois*, qui avait quitté le parti du Roi, entraîné par son frère *Terride,* seigneur de *Sévignac* (ou peut-être *Savignac*), *Guillaume Roques*, seigneur de *Clausonne,* conseiller au sénéchal de Nismes, *St. Vary* et trois autres, ce qui rendit le parti des réformés très-puissant.

Digitized by Google

Comme le maréchal d'*Anville* s'effrayait des secours qu'il avait donnés à la nouvelle religion, qu'il ne professait pas, et cherchait à séparer sa cause de la leur, *Henri*, roi de Navarre et comte de Foix, qui se défiait de ses intentions, donna commission à *Théodore Agrippa* d'*Aubigné*, (l'un des aïeux de Madame de Maintenon), poëte satirique et excellent guerrier, d'aller découvrir les desseins du maréchal. « Il passa » par Tolose, contrefaisant l'Italien et y passa pour » domestique de la Reine-mère ; mais à Castelnaudary » il fut reconnu par le baron d'*Arquez*, (c'est-à-dire » d'*Arques*) fils du vicomte de *Joyeuse*, » qui le fit saisir et l'envoya à son père, alors à Carcassonne. Mais d'Aubigné ayant montré un sauf-conduit et des instructions apparentes, qui devaient couvrir les instructions secrètes, le vicomte de Joyeuse, lui rendit la liberté et le laissa passer. Voici des vers de ce Juvenal Français, qui peuvent faire juger avec quelle énergie il s'exprimait sur les *misères du temps*.

« Je n'écris plus les feux d'un amour inconnu ;
Je suis par le malheur plus sage devenu.
Le luth que j'accordais avec mes chansonnettes,
Est ores étouffé de l'éclat des trompettes.....
Henri, qui tous les jours va prodiguant ta vie,
Pour du sein des Français bannir la tyrannie ;
Ennemi des tyrans, ressource des vrais Rois,
Quand le sceptre des Lys joindra le Navarrois,
Souviens-toi de quel œil, de quelle vigilance,
Tu vois et remédie au malheur de la France :
Souviens toi quelque jour, combien sont ignorans
Ceux qui pour être Rois veulent être Tyrans. »

En 1579, la Reine-mère assista aux états de la Province, qui se tinrent à Castelnaudary cette année là.

Digitized by Google

Vers le mois de mai (1). On a dit beaucoup de mal de *Catherine de Médicis*, voici comment en a parlé le cardinal Du Perron, après la mort de cette Reine, dans une pièce dédiée à la marquise de Noirmoutier.

« Elle qui fut sur terre en vertu sans pareille,
De nos ans l'ornement, des futurs la merveille,
Que le ciel, prévoyant tant d'orages passés,
Dont de loin nos destins se sentaient menacés,
Tira des champs Toscans ou l'Arve espand son onde,
Pour régner sur la France *en tumultes féconde*,
Qui couronnant son chef de maints lys fleurissant,
Releva des Valois le beau nom périssant.....
Tout l'honneur de notre âge et tout ce que l'histoire
Des vieux siècles passés consacre à la mémoire,
De grand, de généreux, de louable et de beau,
Repose dans l'en*clos* de cet étroit tombeau. »

Mais je ne m'arrête point aux circonstances dont je viens de parler, parce que je vais avoir tout à l'heure l'occasion de revenir plus amplement sur le séjour qu'elle fit dans cette ville.

Le 29 mai 1576, les protestans, sous la conduite

(1) Ces mêmes états furent rassemblés le premier décembre de la même année, à Carcassonne, par le maréchal de Montmorency, pour des propositions qu'Henri IV avait fait; après les avoir communiquées à l'assemblée, il se rendit à *Belpuech de Gragniago*, (suivant l'ortographe d'un ancien mémoire anonyme) pour conférer avec ce Prince, alors à Mazères. Il alla le joindre dans cette dernière ville, située à une lieue de Belpech. Henry IV l'y reçut très-gracieusement le 19 décembre, mais sans rien promettre et sans rien conclure, concernant la reprise des hostilités; car envain la paix avait été signée naguères; ces cruelles divisions civiles qui avaient parues appaisées un moment, n'en étaient pas moins un feu couvert d'une cendre trompeuse, prêt à produire un vaste incendie.

Digitized by Google

de *Deime*, leur commandant, prirent par escalade *Tréville*, entre Castelnaudary et Revel, s'emparèrent aussi du château, qui était dans la Cité et y tuèrent le seigneur de Tréville.

Charbonneau rapporte dans son *journal des guerres de Béziers*, qu'en 1586, « pendant que *Montmorency* tint ses états à Pezenas, *Joyeuse* tint ceux de son parti à Castelnaudary. (1) Le 24 janvier, ceux de Pezenas furent achevés. Le don que l'on faisait à Montmorency, ne fut que de six mille écus..... La ferme des Salins fut délivrée pour mille écus par mois, à *Barthélemi*, receveur de Nismes. Il s'ouvrit alors un port de mer près Maguelonne, que l'on nommait le *Port Sarrasin*, et que l'on disait être ancien. »

Dans un *discours historial (sic) des événemens arrivés en Languedoc, en* 1686 et 1687, j'ai lu : « onze » cornettes de Monseigneur, (de Montmorency) de- » vant Castelnaudary. » Qu'y fesaient-elles ? L'auteur n'en dit rien. D'où venaient-elles ? Il ne nous l'apprend pas. Où allaient-elles ? Je l'ignore. Aussi n'en dirai-je rien de plus, n'ayant pas assez d'imagination pour *inventer* des faits historiques, ainsi que se le permettent trop souvent de faciles historiens.

Ce fut aussi en 1586, que des troupes du parti protestant s'emparèrent d'*Issel*, près de Castelnaudary, (2) le 27 mars, et le 25 avril elles surprirent *Esplas*, qui n'est plus aujourd'hui, qu'une belle et agréable

---

(1) Le Journal de Charbonneau dit en 1586 : « *Joyeuse*, » voulut assembler les Etats à Castelnaudary, pour avoir de » quoi entretenir son armée. »

(2) *Issel*, paroisse de cent-vingt feux, anciennement du diocèse et à une lieue au nord-ouest de St. Papoul, de la conférence de Tréville.

Digitized by Google

maison de campagne. — En juillet de la même année, le *Mas-Stes-Puelles*, autrefois *Recaudum*, fut assiégé par *Cornusson*, Sénéchal et Gouverneur de Toulouse; le Maréchal de Joyeuse s'y rendit aussi, du côté de Narbonne. Il fut tiré plus de cinq cents coups de canon, l'assaut eut lieu ensuite, mais il fut repoussé vigoureusement et faute de munitions, toutes ces troupes furent obligées de lever le siége (1).

En 1592, Louis de Nogaret, duc d'Epernon, qui faisait la guerre, un peu pour le Roi et beaucoup pour lui-même, revenant du Quercy, pour rentrer dans la Provence, dont il était Gouverneur, traversa Castelnaudary avec son armée. Les intérêts alors étaient très-divisés et les affaires politiques très-compliquées. On voyait d'un côté, d'*Amville*, lié avec les protestans; *Antoine Scipion* duc de *Joyeuse*, grand prieur de Toulouse, défendant la cause de l'*union*, avec le baron d'*Ounoux*; le comte *Clermont* de *Lodève* et les seigneurs d'*Apchier*, *Cornusson*, *Louis* de *Voisins*, d'*Ambres*, d'*Auterive*, de *Moussoulens*, de *St. Vincent*, et de *Montréal*. Le Duc de *Joyeuse* était frère d'*Anne* de *Joyeuse*, tué à la bataille de Coutras; lui-même périt au siége de Villemur. Ses partisans voulaient le faire remplacer dans le commandement des troupes, par son frère, le cardinal *François* de *Joyeuse*, qui s'excusa sur sa robe, du soin d'accepter cette charge.

---

(1) Le 4 avril 1583, les catholiques avaient pris le *Mas-Stes.-Puelles*, (qui s'appelle ainsi parce que deux saintes filles y furent enterrées,) en entrant en plein jour par la porte de la ville. Le *Journal de Saurin* place à la même date la reddition de *Besseart*, *ville près de Castelnaudary*. C'est une faute d'impression, ou un nom estropié par les copistes. Il s'agit sans doute de *Besplas*, de *Belflou*, ou peut-être de *la Bécède*.

Digitized by Google

Alors on alla tirer de son couvent, *Henri* de *Joyeuse*, comte du *Bouchage*, le quatrième frère, qui était conventuel des capucins de Toulouse, ordre dans lequel il avait fait profession, sous le nom de *frère Ange*. Des théologiens décidèrent que dans les nécessités de l'état, il pouvait en conscience sortir de l'obéissance. J'ai eu déjà l'occasion de parler de ce changement. J'ajouterai ici qu'après avoir fait la guerre pendant quatre ans pour le parti de la ligue, et s'être raccommodé avec Henri IV, qui l'honora du bâton de maréchal de France, un jour qu'ils étaient ensemble à un balcon au-dessous duquel beaucoup de peuple regardait, le Roi lui dit : *mon cousin, ces gens-ci me paroissent fort aises de voir ensemble un roi apostat et un moine déclottré*. Cette plaisanterie le fit rentrer en lui-même, il reprit tout de suite son ancien habit, et vécut dans une austérité, qui édifia son couvent et son siècle.

En cette même année de 1592, Guillaume II du nom, vicomte de *Joyeuse*, maréchal de France, fils puiné de *Jean Joyeuse* et de *Françoise* de *Voisins*, baronne d'*Arques*, dame de *Puyvert*, etc., mourut à Castelnaudary, dans un âge très-avancé. C'est lui qui avait d'abord été destiné à l'église, et avait été nommé à l'évêché d'Alet, du vivant de *Jean-Paul*, son frère aîné, mais comme il n'était pas lié par les ordres sacrés, à la mort de son frère, il embrassa le parti des armes et lui succéda. Il avait servi utilement Charles IX dans le Languedoc, et avait été fait maréchal de France, par Henri III.

Le 25 avril 1593, jour de St. Marc, quoiqu'il y eut suspension d'armes, un fort parti de religionnaires, conduits par le capitaine *Les Planals*, vint cacher une embuscade près de la ville, afin d'y attirer les soldats

Digitized by Google

Fac-simile d'Antoine Papion Duc de Joyeuse.

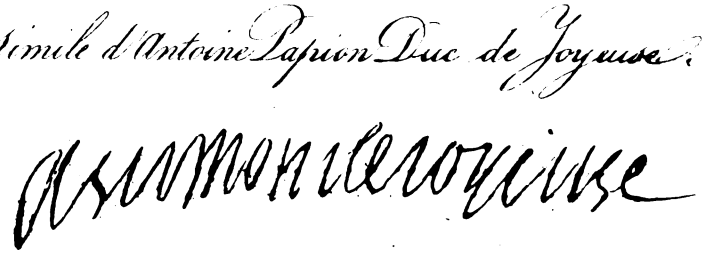

Fac-simile de Guillaume II Victe de Joyeuse, d'abord Evêque D'Alet, Pair, Maréchal de France Gouverneur du Languedoc.

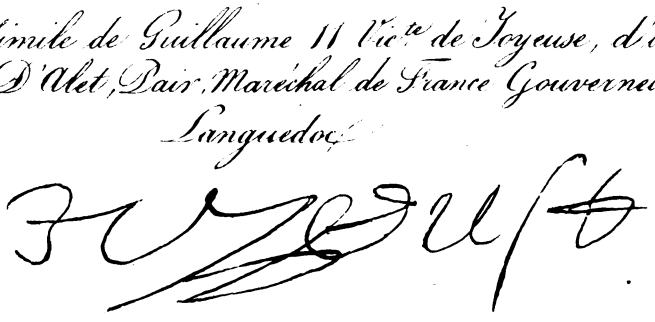

1591.

Fac-simile du Cardinal François de Joyeuse, Archevêque de Narbonne de Toulouse mort en 1615.

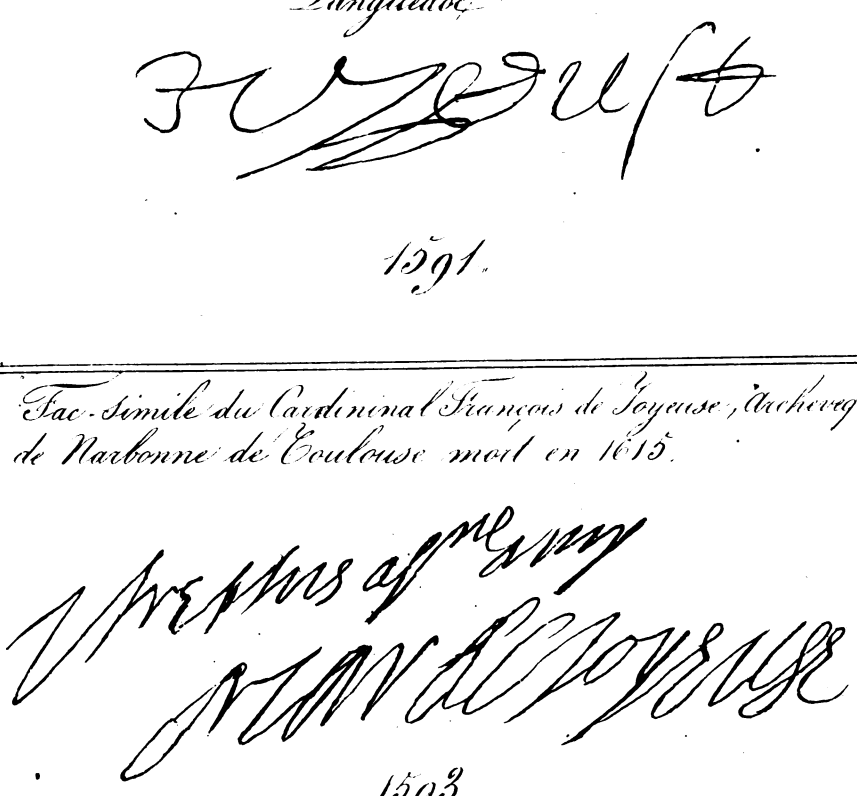

1593.

Lithographie

Digitized by Google

Digitized by Google

qui étaient dans la place. Des bravades furent faites par quelques-uns de cette troupe ; de sorte que pour châtier ce petit nombre d'audacieux, on sortait imprudemment sans ordre et sans prévoyance. L'attaque même était commencée, lorsque M. *Guillaume* de *Marc*, gendarme de la compagnie de M. de Montmorency, qui soupçonna le piège, les retint, les engagea à prendre garde et les força à combattre avec prudence. Le capitaine *Les Planals* ayant été tué par M. de *Marc*, l'ennemi fut promptement chassé, en essuyant de grandes pertes, et Castelnaudary qu'il avait espéré surprendre, fut sauvé de ses coups.

Le jeudi 17 mai 1601, le duc de Montmorency, connétable de France, partit de Castelnaudary avec un pompeux cortège, pour faire une entrée solennelle dans la ville de Toulouse, où il était attendu.

Un événement eut lieu en 1610. Sous Rodrigue, le dernier roi des Goths, conquérants de l'Espagne, que quelques historiens accusent d'avoir outragé *Florinde*, nommée depuis *Cava*, fille du comte *Julien ;* les Maures commandés par *Tarik*, l'un de leurs plus grands capitaines, vinrent envahir ce royaume. Ils s'emparèrent d'abord de la ville d'*Héraclée*, que les Arabes appelèrent *Djebel-Tarik*, d'où l'on a fait *Gibraltar*. Ces Arabes connus dans l'histoire ancienne, sous le nom de *Numides*, de *Gétules*, de *Massiliens*, s'établirent dans ce pays. Ils furent combattus par Pélage et ses successeurs, jusqu'à l'époque brillante où les *Rois*, (Ferdinand et Isabelle), vainquirent les souverains du royaume de Grenade. Il fallut qu'ils se convertissent ; mais quoiqu'ils eussent reçu le baptême, leurs descendans conservaient des superstitions, qui tenaient le roi d'Espagne en défiance de la pureté de leur foi. Enfin en 1609, Philippe III régnait, lorsqu'il décou-

Digitized by Google

vrit que les Maures avaient conspiré et offert à Henri IV, roi de France, de lui livrer la Navarre. On prétend même qu'ils voulaient introduire les Algériens dans l'Andalousie. En conséquence par un édit du 10 janvier 1610, (1) ils furent bannis. Aussitôt cent-cinquante mille Maures quittèrent l'Espagne, (2) entrèrent en France, se répandirent dans le Languedoc et s'embarquèrent dans nos ports, pour se rendre en Afrique, où ils furent assez inhumainement accueillis.

En 1627, Henri II du nom, duc de Montmorency et d'Amville, Pair, Amiral, Maréchal et premier Baron de France, Gouverneur et Lieutenant-général du Languedoc, ayant appris que le duc de Rohan, général en chef des religionnaires en rebellion, tramait une attaque hardie, pour aller secourir la Rochelle, assiégée, ou du moins pour faire une utile diversion par d'importantes conquêtes, prodigue aussitôt l'or et les promesses dans les villes où les calvinistes étaient les plus puissans, pour les maintenir dans le devoir; il délivre des commissions, lève des troupes et quoique inférieur en nombre, se dispose à livrer bataille. Elle eut lieu près de Castelnaudary, presque sur le même terrain où peu d'années après, lui-même, poussé par une triste fatalité, devait combattre en rebelle..... Cruelle destinée qui vint borner une si belle vie!

---

(1) Ascargorta prétend que le décret d'expulsion est du 11 septembre 1609.

(1) Les *Anecdotes Espagnoles* disent au *nombre* de *cinq cent mille*, d'autres disent de *huit cent mille*, ce qui doit être une exagération, comme on en trouve tant dans l'histoire. Un écrivain s'est contenté de mettre une *quarantaine* de mille. — L'un a écrit que l'édit portait l'ordre de sortir dans *trois jours* du royaume, l'autre dans *trois mois*, délai qui fut prorogé jusqu'à six mois!

Digitized by Google

Sans doute le cardinal Richelieu en fut la cause en rebutant ses services, et en le persécutant, ce qui pourtant ne l'excuse point et n'empêche pas que l'histoire véridique et sévère, n'ait proclamé cet arrêt :

Celui qui fut long-temps l'exemple des guerriers,
Vit tout-à-coup flétrir sa gloire et ses lauriers.

Ce fut le 1.er septembre 1632, que le duc de Montmoreney avec le duc d'Orléans et le comte de Moret, attaquèrent l'armée royale, commandée par Schomberg. On assure qu'Antoine de Bourbon, comte de Moret, fils de *Jacqueline* de *Beuil*, comtesse de *Moret*, prince légitimé par Henri IV, né en 1607, périt à cette bataille, âgé de 25 ans. Quelques écrivains ont pourtant avancé qu'il fut seulement blessé, qu'il disparut et qu'il se fit hermite. Je ne sais même quel ancien poëte composa sur lui une longue chanson historique, dans laquelle il conte ainsi sa disparition.

Le soir même d'une bataille,
Non loin de Castelnaudary;
Il dit : adieu Montmorency ;
Battez-vous d'estoc et de taille,
J'ai fait mon devoir, Dieu merci,
Vous permettrez que je m'en aille.
Laissez le comte de Moret
Etre heureux et vivre en secret.

« On le crut mort de ses blessures,
Quoiqu'on n'eut pas trouvé son corps :
Mais le Comte courait alors
De bien plus douces aventures.
Avec sa Belle et sans remords
Il suivait des routes obscures;
Ce damné comte de Moret
Ne fit jamais rien qu'en secret. »

Digitized by Google

Cependant ce n'est pas en *secret* qu'il se battit presque à côté du vaillant Montmorency, qui fut couvert de dix-sept blessures..... Mais non : n'achevons pas de narrer ces grands événemens. Tirons un voile épais sur ces jours malheureux de haine et de discorde ; il y est question de la révolte d'un sujet contre son Roi et d'une bataille entre Français !..... Castelnaudary n'y participa point. Cette ville ne fut que spectatrice de ce triste combat ; cela suffit pour son éloge. Mais je ne dois pas négliger de vous parler d'un trait honorable pour une famille à laquelle j'ai l'avantage d'être allié. Le baron de *Pugeol* ou de *Pujol*, (ce nom a été écrit autrefois de ces deux manières) quoique intime ami du maréchal de Montmorency, ne voulut jamais partager avec lui, les dangers et les torts de son aventureuse entreprise, dans laquelle il avait été entraîné par la princesse *Marie-Félice* des *Ursins*, sa femme, et par *Gaston d'Orléans*, frère du Roi, qui ne sut ni le seconder pendant la bataille, ni le secourir après ses blessures. Le maréchal étant allé visiter le baron de *Pujol* dans son château, celui-ci le reçut avec toute la distinction qu'il méritait ; mais après le souper, il le pria, le supplia de renoncer à son funeste projet. En-vain le maréchal qui était venu pour l'engager, opposa à ses instances, de pressantes sollicitations et de grandes promesses ; le Baron refusa de lui accorder tout secours. Le lendemain, il lui répéta les mêmes choses en le reconduisant, et depuis ce jour, il rompit tout commerce avec lui. « J'étais, dit-il, l'ami d'un grand » homme, mais je ne serai jamais l'ami d'un ré- » volté. »

Ce beau trait m'en rappelle un autre qui mérite d'être rapproché. Lorsqu'après ses victoires contre sa patrie, le fameux connétable de Bourbon, se rendit

Digitized by Google

auprès de Charles-Quint, ce monarque donna ordre à un de ses courtisans, de recevoir le Connétable dans son palais. Je regrette que l'histoire n'ait pas fait connaître son nom d'une manière certaine. Pierre Mathieu dit que c'était le duc de *Medina-Sidonia*, d'autres l'attribuent au marquis de *Villéna*. Quoiqu'il en soit, ce Seigneur répondit à l'envoyé du Prince (1), (et non à l'Empereur, comme l'a écrit le président Hénault,) qu'il le ferait puisqu'il le lui commandait, mais qu'il ne trouvat pas mauvais, si après que Bourbon en serait parti, il y mettait le *feu*, car il ne voudrait pas qu'il lui fut reproché, que sa maison eut servi de retraite à un traitre et à un infidèle à son Roi (2).

Dans cette même année 1632, peu de jours après la bataille, Louis XIII et son terrible ministre, vinrent à Castelnaudary. Le Roi logea chez M. de *Serignol*, où il occupa la même chambre qui avait servi de prison à l'infortuné maréchal de Montmorency !

Deux ans après, le même Prince revint à Castelnaudary où il prit le même logement. Ce fut là qu'il signa l'ordre de brûler le *Mas-Saintes-Puelles*, bourg calviniste qui s'était révolté. La révolte était punissable sans doute ; mais la clémence eut été préférable, dans l'intention où l'on était de ramener les hérétiques. *Le triomphe de la religion*, a dit St. Bernard, *n'est pas de les passer au fil de l'épée, mais de les convertir. L'église ne doit employer d'autres armes que les prières et la raison*. Ces paroles sont belles et ces principes sont

(1) Voir Guichardin, histoire d'Italie, liv. 17, p. 335.

(2) Telle est la traduction de Brantonne, elle ne vaut pas le texte Italien de Guichardin, qui rapporte ainsi cette énergique et belle réponse : « non poter dinegare à Césare quanto voleva ; ma che sapesse che, come Borbone se ne fusse partito, « l'abbrucciarebbe, come palazzo infetto dalla infamia di « Borbone, et indigno d'esser habitato da huomini d'Honore. »

Digitized by Google

sages. Je regrette d'ajouter qu'on ne les pratiqua point, et que *Donnadieu*, conseiller au présidial de Lauragais, chargé de l'exécution de cet ordre funeste, prit cent hommes armés de la ville de Castelnaudary, avec lesquels il alla incendier ce lieu !... (1)

A une époque dont j'ai déjà parlé, la ville de Castelnaudary avait joui d'un plus doux spectacle. Après la paix de 1578, Catherinne de Médicis étant venue à Nérac, avec sa fille, qu'elle ramenait à Henri, quitta cette cité en 1579 (2), pour passer en Languedoc, et alla visiter le Comté de Foix. C'est alors qu'elle s'arrêta à Saverdun et à Mazères où les fêtes furent multipliées. *Nous la conduisimes jusques à Castelnaudary*, (dit la princesse Marguerite) *où prenant congé d'elle, nous nous en revinmes à Pau en Béarn.* — Ce court séjour d'Henri IV, de ses guerriers et de l'aimable cortège de Catherine de Médicis, à Castelnaudary, dut rendre cette ville heureuse. Aussi ses habitans manifestèrent-ils une joie extrême de posséder dans leurs murs ce bon et grand Prince,

Qui fut de ses sujets le vainqueur et le père,

Mais qui encore n'était pas leur Roi, puisque Henri III était sur le trône.

---

(1) M. Trouvé, ne s'es-il pas trompé de date dans son excellente *description générale et statistique du département de l'Aude*, quand au lieu de 1634, il a mis: « prise en 1355 « par les Anglais, *et en* 1622 *par Louis XIII*, elle fut aux « deux époques livrée aux flammes et détruite. »

(2) Les *Mémoires* de Sully indiquent la date de 1579, pour ce voyage; ils ne sont pas sur ce point d'accord avec d'autres écrits, qui sembleraient devoir faire autorité. Marguerite dit que sa mère passa *dix-huit* mois en Gascogne. Toutefois on a vu plus haut que ce fut réellement au mois de mai 1579, qu'elle partit de Castelnaudary.

Digitized by Google

On sait que le mariage de la jolie et spirituelle Marguerite de Valois avec Henri, ne fut point heureux. Madame Du Noyer rapporte dans ses *lettres*, une particularité que je ne me souviens pas d'avoir vue ailleurs. Elle prétend que plus tard, après la réconciliation ou le rapprochement dont je viens de parler, Marguerite fut *reléguée* par son mari, à Castelnaudary. Je n'ai pu connaître l'époque précise du séjour qu'elle y fit. Ce fut peut-être vers 1588 ou 1590, lorsque pour punition de ses tendres faiblesses, l'indigence l'aurait réduite aux dernières extrémités, sans les secours d'*Elisabeth* d'Autriche, sa belle-sœur. Cette princesse célèbre par sa beauté, ses talens, son esprit et ses grâces, fut très-galante, s'il faut en croire la chronique scandaleuse; mais je doute de son exactitude et je me plais à en rejeter les perfides traditions. Pourquoi Lefranc de Pompignan a-t-il eu le tort de répéter avec trop de complaisance, dans son *Voyage*, en parlant de cette belle *héroïne* !

« Villageoise ou citadine,
Promenant son cœur banal,
De la cour de Catherine,
A quelque endroit moins royal.
Cette Dame de mérite,
Fut la reine *Marguerite*,
Non celle à l'esprit badin,
Qui de tendres amourettes
De moines et de nonettes,
A fait un recueil malin;
Mais sa nièce tant prônée,
Dont notre bon roi *Henri*,
Fut, pendant plus d'une année,
Le très-affligé mari;
Et qui plus qu'une autre femme,
Porta gravé dans son ame,
Le commandement divin
De l'amour de son prochain. »

Digitized by Google

C'est une calomnie à laquelle j'avais moi-même prêté quelque créance, en lisant ces audacieux pamphlets, de cette époque calamiteuse ; mais mieux instruit depuis, j'ai appelé de cet arrêt injuste (1) et j'ai répété avec M. de Bury, qui l'a ainsi justifiée dans son *histoire d'Henri IV* ; « entre les historiens, les » uns lui ont donné de grands éloges, les autres, » surtout les huguenots, en ont dit beaucoup de mal. » Cette Princesse avait beaucoup d'esprit ; elle parlait » et écrivait plus poliment et plus éloquemment qu'au- » cune personne de son sexe et de son temps : » elle aimait les gens de lettres, elle se plaisait » à leur conversation ; elle était très-instruite sans » paraître être savante ; elle était libérale et très- » charitable. Les véritables causes qui lui avaient » donné de l'éloignement pour son mari, ne sont pas » entièrement parvenues jusqu'à nous. On l'a beaucoup » accusée d'irrégularité dans sa conduite, sans nous en » donner des preuves absolument convaincantes. » *Dans le doute, abstiens-toi*, dit Confucius. Pourquoi l'accuser si facilement? D'ailleurs, si elle eut des torts, son époux n'eut-il pas aussi celui de lui être trop souvent infidèle? Pourquoi les hommes voudraient-ils jouir

(1) Je pense comme l'historien Espagnol *Ferreras*, qui dit : « quand on aime sincèrement la vérité, on ne doit point avoir honte d'avouer son ingorance, et il est de la bonne foi de tout écrivain, qui avec l'âge et l'étude, reconnait ses erreurs, quoique involontaires, de les rectifier lorsqu'il le peut, afin d'empêcher que la postérité crédule, ne les adopte avec confiance. Il ne peut être permis qu'à ceux qui ne s'inquiétent nullement de la vérité, d'écrire tout ce qui leur vient dans la pensée..... Lorsqu'on fait toute son étude de chercher la vérité, de la préférer à tout, c'est illustrer l'erreur, que d'en convenir généreusement. »

Digitized by Google

seuls de l'étrange privilège de commettre des fautes, sans être exposés aux représailles qu'elles peuvent attirer?.....

De quel droit en effet ce sexe généreux,
Serait-il soumis seul au devoir rigoureux,
De brûler sans relâche et d'une flamme unique,
Pour un maître jaloux, injuste, tyrannique,
Qui naturellement faux, ingrat et léger,
Ne brûlerait pour lui que d'un feu passager?
Par quel ordre bizarre, à-la-fois, serait-elle
Epouse, mère, amie et sensible et fidelle,
Devrait-elle au devoir, par nos lois inventé,
Consacrer sa jeunesse, immoler sa beauté;
Tandis que dans l'instant où fuirait son bel âge,
Où sur son front poli, son gracieux visage,
Les vestiges premiers de ses nobles travaux
Paraîtraient, l'homme épris de charmes plus nouveaux,
De ses goûts, de ses mœurs affichant la licence,
Irait effrontément corrompre l'innocence,
Et promenant partout de volages désirs,
Sans honte, s'enivrer de coupables plaisirs? (1)

On pourrait sans doute me répondre, que les torts des autres, (et cela est vrai) n'excusent pas les nôtres, et que même, d'un côté les suites en sont beaucoup plus graves..... Quoiqu'il en soit de cette morale distinction, la belle *Marguerite*, cette seconde reine

(1) M. Duault a heureusement exprimé une idée presque semblable, dans ces vers;

L'homme s'est dit : « Tous mes désirs
» Sont naturels, donc légitimes.
» Femmes, vous ferez nos plaisirs,
» Et nous vous en ferons des crimes. »

Reproche trop souvent mérité, qu'on pourrait renfermer dans ces deux mots : égoïsme et ingratitude.

Digitized by Google

de Navarre du nom de *Marguerite*, qui se soit illustrée par ses écrits, était réellement si belle, que Bussy d'Amboise (1), grand capitaine, retint son bras prêt à frapper *Page*, officier du régiment de Lancosne, son ennemi, parce qu'il lui demanda la vie au nom de *la personne qu'il aimait le mieux*. « *Bussy, frappé au cœur de ce mot*, dit Brantome, répondit : *Vas donc chercher partout le monde, la plus belle Princesse et Dame de l'univers, et te jette à ses pieds, et*

(1) Dreux de Radier dit de lui : « De tous ceux qui s'étaient attachés au duc d'Alençon, il n'y en avant point qui fut si généralement estimé et qui fit plus d'honneur au prince. Qu'on » réunisse toutes les qualités brillantes, que l'imagination donne » à un héros de roman : taille avantageuse, beauté de figure, » regard noble et terrible, quand il le voulait, valeur jusqu'à » l'intrépidité, dans quelques dangers que ce put être, esprit » formé, étendu et galant, générosité et procédés digne d'un » Prince ; le charmant et redoutable Bussi possédait tout cela. » Il ajoute en note : « Bussi d'Amboise fut assassiné en 1679, au » château de *Montsoreau*, qui obligea Marguerite de Maridor, » sa femme, à lui donner rendez-vous. Il se défendit comme un » lion et se serait tiré d'affaire, si, voulant se sauver par une » fenêtre, son pourpoint tailladé, ne se fut accroché à une » barre de fer, qui le retint suspendu et hors d'état de se défendre. On trouve dans les *Muses françaises*, un petit poëme » intitulé : L'ESPRIT DE LYSIS, *disant le dernier adieu à sa Flore*, » ou *Dialogue sur la mort de Bussi d'Amboise*. *Lysis* est Bussi, » et *Flore*, Marguerite de Valois, laquelle est peut-être l'auteur de ce petit poëme, s'il n'est pas de Maynard. » Je réponds à ces derniers mots, qu'en 1579, Marguerite était réconciliée avec son mari, que ce n'était pas au moment de sa réconciliation qu'elle eut fait des vers tendres et plaintifs, sur la mort de son amant ; qu'il est impossible de lui attribuer cette pièce ingénieuse et touchante, et bien moins encore à F. Maynard, qui ne naquit que 3 ans après, en 1582 ; il ne put donc faire en 1579, l'*Esprit de Lysis*.

Digitized by Google

la remercie, en lui disant que Bussi t'a sauvé la vie pour l'amour d'elle. » Et *cela fut fait*, ajoute Brantome. — On a même prétendu que c'est pour cette Princesse, que Bussi fit cette chanson, la seule qu'on connaisse de lui, et qui est assez rare pour mériter d'être rapportée.

« Oh! qu'heureuse est ma fortune!
Oh! combien est grand mon heur,
D'être seul retenu d'une,
Pour fidèle serviteur!
Par sus toutes elle est vue
Pleine de grâce et beauté,
Et suis sûr qu'elle est pourvue
Beaucoup plus de loyauté.

« O vous qui ne l'avez vue,
Voyez-la pour votre bien;
Puis jugez, l'ayant connue,
L'heur que ce m'est d'être sien!
Mais la voyant si parfaite,
Gardez-vous bien un chacun;
Car pour blesser elle est faite
Et de tous n'en guérir qu'un. »

Dreux Du Radier, qui est loin d'être favorable à *Marguerite de Valois*, en a pourtant tracé ce portrait d'après les mémoires du temps. « Sa beauté avait un éclat surprenant. Peut-être il s'en trouvait de plus régulières, d'autres pouvaient la surpasser par la délicatesse des traits et la justesse des proportions; mais ses grâces, son enjoûment, le don de plaire, étaient en elle au souverain degré; avec un teint animé, des cheveux du plus beau noir, elle avait un regard doux, voluptueux et tendre. Sa taille était riche, son port majestueux, et elle avait un art de s'habiller, qui relevait admirablement sa beauté; la parure qu'elle se

Digitized by Google

donnait, paraissait toujours la plus avantageuse qu'elle put prendre. » Ajoutons avec le père Le Moine, dans ses *entretiens poëtiques* :

« Cette brillante fleur de l'arbre des Valois,
En qui mourut le nom de tant de puissans rois,
Marguerite, pour qui tant de lauriers fleurirent,
Pour qui tant de bouquets chez les Muses se firent,
Vit bouquets et lauriers sur sa tête sécher :
Vit par un coup fatal les lys s'en détacher;
Et le cercle royal dont l'avait couronnée
En tumulte et sans ordre un trop prompt hyménée,
Rompu du même coup, devant ses pieds tombant,
La laissa comme un tronc dégradé par le vent;
Epouse sans époux, et reine sans royaume,
Vaine ombre du passé, grand et noble fantôme,
Elle traîna depuis les restes de son sort,
Et vit jusqu'à son nom mourir avant sa mort. »

Ne laissons pas échapper une particularité qui se rapporte à l'année 1629; je l'ai trouvée dans l'ouvrage intitulé : *Le lys du val de Guaraison*, etc., *par M. C. Molinier Tolosain*. Castelnaudary fut alors affligé du terrible fléau de la peste, qui ravageait tout le Languedoc. La dévotion des habitans de cette ville les porta à offrir une lampe d'argent à *Notre-Dame de Guaraison*, chapelle célèbre dans le diocèse d'Auch. Leur offrande ne fut pas sans fruit; « la miséricorde » de Dieu, provoquée par celle qu'ils avaient prise » pour avocate, en arrêta la fureur et la durée. » En actions de grâces, les Castelnaudariens, se hâtèrent d'accomplir leur vœu et la lampe fut remise par quatre députés dont voici les noms : *Capelle*, docteur et avocat; *Barthélemy Maffre*, bourgeois; *Jean Barthélemy*, bachelier ès lois, et *Pierre Don*, procureur.

En 1637, *Mademoiselle* de *Fabre*, femme de M. l'*Amouroux*, habitante de la même ville, fut sur-

Digitized by Google

prise d'une paralysie qui lui saisit la moitié du corps; un vœu qu'elle fit à *Notre-Dame de Guaraison*, lui rendit la faculté de ses bras et de ses jambes, dont elle était percluse, ce qui fut attesté par un certificat signé par *Bernard Amouroux*, son fils, damoiselle *Claire de Verge* et *Taisa Causcidien*, du village de Ricaud, près de Castelnaudary.

Le même livre fait mention que le 27 novembre 1639, M. de *Bellegarde*, du diocèse d'Alet, transporta son fils *Blaise Du Pac*, qui était abandonné des médecins, et condamné par eux, à Notre-Dame de Guaraison, par l'intercession de laquelle il fut complètement rendu à la santé.

Ceci me rappelle un autre lieu plus voisin et qui appartient à l'arrondissement de Castelnaudary. Je veux parler du village de Sainte-Camelle. On ignore de quelle famille sortait Sainte-Camelle, Camélie ou Camille. Tout ce qu'on sait de positif, c'est que pendant que les Albigeois portaient la désolation dans les états des Comtes de Toulouse, Camelle était supérieure ou abbesse d'un couvent de religieuses de l'ordre de Saint Bernard, situé près du petit village qui porte son nom. Il parait par les débris qui existent encore de ce monastère, qu'il était d'une vaste étendue. Les Albigeois s'en étant emparés, chassèrent les religieuses et précipitèrent Camelle dans une fontaine, à quelque distance du couvent; cette fontaine est située à la descente du village, sur le chemin qui conduit à Payra. On attribue à ses eaux plusieurs vertus, entr'autres de soulager, de guérir même, les personnes attaquées d'ophtalmie, ou inflammation des yeux. L'armée des hérétiques s'étant éloignée, des personnes d'une éminente piété, retirèrent de la fontaine, le corps de la sainte et firent construire une chapelle sous son invocation, où son corps fut dé-

Digitized by Google

posé. Les anciens titres et renseignemens qui étaient renfermés dans les archives du chapitre cathédral de Mirepoix, et sur lesquels sa légende a été formée, attestent que son culte était pleinement établi vers la fin du XI.e siècle.

La petite chapelle ayant été par la suite érigée en paroisse, devint célèbre par les miracles qu'il plut à Dieu d'y opérer par l'intercession de la Sainte.

Les femmes principalement l'invoquaient pour obtenir la conservation de leur fruit et un heureux accouchement. Grand nombre ayant obtenu l'effet de leurs prières, cette dévotion s'étendit dans presque tout le Royaume.

Le 21 avril 1662, la princesse de Conti se rendit en personne dans cette église, accompagnée d'une suite nombreuse, pour accomplir le vœu qu'elle avait fait pendant un laborieux accouchement, dont l'issue avait été des plus heureuses.

Le 3 novembre 1672, le cardinal de Bonzi, archevêque de Toulouse, célébra la messe dans cette église, pour accomplir le vœu de Marie-Thérèse, archiduchesse d'Autriche, reine de France, épouse de Louis-le-Grand, qui avait éprouvé dans ses divers accouchemens, la protection de la sainte qu'elle avait invoquée.

Pendant les guerres de religion, en 1540, les protestans brûlèrent une partie du corps de la sainte et ruinèrent l'ancienne église. Le reste de ses reliques fut caché et déposé dans la nouvelle, construite après la cessation des troubles. Elle s'élève sur un roc, au midi de la rivière, appelée le *Lers-mort*, d'où l'on découvre un vaste amphithéâtre, formant une belle vallée, entourée de villages, de maisons de campagne, de prairies, de bosquets, de vignobles. L'en-

Digitized by Google

ceinte de l'église était joliment décorée, et se composait de trois chapelles principales, qui ont été dévastées; deux à côté du chœur, et une derrière l'autel, qui renfermait dans un cercueil de marbre, les reliques de Sainte Camelle. A l'occident de l'église, sur un lieu qui la domine, était un vieux château, dont une partie a été anciennement démolie et le reste tombe en ruine depuis long-temps. Il était environné d'un canal, encombré aujourd'hui, qui le séparait d'un couvent, dont l'enceinte a été convertie en jardin. Tout cela était d'une magnificence gothique assez remarquable, et les habitans de Sainte-Camelle ne laissent pas que de tirer quelque vanité de ces brillans souvenirs. L'un d'eux me disait un jour : « On ne voit » de ces grands bâtimens que quelques murs. Mais » j'aime à aller les visiter; ils me font réfléchir mé» lancoliquement. Ces illustres débris, monumens lu» gubres de tant de maux soufferts, semblent sub» sister en dépit du temps, pour perpétuer d'âge en » âge, le souvenir désolant de la destruction de cet » asile de la religion, de l'indigence et de la cha» rité. Élevé jadis par la piété de nos ayeux, il a été » détruit par l'hérésie. » — Vous sentez bien que c'était le bel esprit du village qui me disait cela. Il ajouta, en me parlant de la sainte, si vénérée dans ce canton, qu'une petite partie des os de la tête, fut transportée à Mirepoix, renfermée dans une chasse ordinaire en bois doré et exposée à la vénération des fidèles, ainsi qu'il résulte du procès-verbal de vérification des reliques, dressé par Louis-Hercule de Levis de Ventadour, évêque de Mirepoix, de l'an 1661. (1)

---

(1) Pendant les excès de la révolution, M. Mailhol, chanoine-curé et théologal du chapitre, sentant que la spoliation des

Digitized by Google

Revenons à Castelnaudary ; en 1660, lorsque Louis XIV, allait à Saint-Jean-de-Luz, épouser l'infante *Marie-*

églises allait être la suite des outrages et des violences auxquelles on se portait contre la religion et ses ministres, résolut d'ôter les diverses reliques des reliquaires précieux où elles étaient renfermées, pour les déposer dans la chasse de Sainte Camelle. Il jugea sainement que celle-ci n'étant qu'en bois, et cette circonstance étant connue de tous les habitans de Mirepoix, n'exciterait point la cupudité des spoliateurs. Il appela le sieur Bayle, procureur de la commune, qui en présence dudit curé, revêtu de ses habits sacerdotaux, dressa procès-verbal de dépôt, desdites reliques dans la châsse de Sainte Camelle.

« Ce 5 janvier 1791, nous soussigné curé-sacristain, etc. » Requis par M. Bayle, procureur-syndic du district d'administration de Mirepoix, de nous transporter à la grande sa- » sacristie, pour y recueillir et recevoir les reliques, ci-devant » déposées dans des reliquaires d'argent, à l'usage du chapitre » et de la paroisse de Mirepoix, lui M. Bayle prétendant, en » exécution des ordres de la nation, retirer les reliquaires et » les envoyer à la monnaie de l'état à Toulouse, à laquelle » réquisition optempérant, sans prétendre aucunement l'autori- » ser,..... etc. Aurions procédé avec respect à l'ouverture » et inventaire des cinq reliquaires d'argent qui nous ont été » présentés, etc. (suit la nomenclature des reliques) et pour la » conservation de ces vénérables dépôts, ces reliques si pré- » cieuses à la foi, nous avons ouvert le grand reliquaire de » Sainte Camelle, en bois doré, dans lequel nous avons dé- » posé le tout, savoir, etc..... Tout ce qui est dans le » reliquaire de Sainte Camelle, *hors des papiers numérotés*, » appartient à Sainte Camelle ou Camille, ou était renfermé » ci-devant dans son reliquaire. Fait et signé en double ori- » ginal, dont l'un a été renfermé dans ledit reliquaire de » Sainte Camelle, et l'autre inscrit sur le présent registre de » la paroisse de Mirepoix, pour les baptêmes et mariages, » signé Mailhol, curé-sacristain, chanoine théologal et vicaire- » général, Bon-Enfant, vicaire. »

Digitized by Google

Thérèse d'Autriche, fille aînée de Philippe IV, roi d'Espagne, du même âge que lui, après avoir pacifié la Provence, passa à Castelnaudary, suivi du cardinal Mazarin et d'une cour nombreuse. (1)

Le 19 février 1701, Philippe duc d'*Anjou*, fils de *Louis XIV*, allant prendre possession de la couronne d'Espagne, accompagné de ses frères, les ducs de Bourgogne et de Berri, coucha chez M. de *Sérignol*, juge criminel, *grand royaliste*, dit une chronique manuscrite, où j'ai puisé ces particularités. — Cinq ans après, le 28 mai 1706, à six heures du soir, le roi d'Espagne arriva de Narbonne pour coucher à Castelnaudary, et cette fois là, son gîte fut chez M. de *Soubiran*, dont le logement était plus vaste et plus commode. Les ducs de *Bénavente*, de *Médina-Sidonia* et d'*Ossone*, étaient avec lui, ainsi que le Comte, fils aîné du duc de *Noailles*, qui logea chez M. *Dolmières*, seigneur de *Lastouseilles*. Le roi d'Espagne traversait cette partie de la France, en revenant de faire le siége de Barcelonne, place que son compétiteur, l'archiduc d'Autriche, avait prise au mois de septembre 1705, et où il s'était enfermé, pour favoriser de là,

---

(1) J'ai recueilli sur les lieux, ces particularités concernant ce passage de la Cour de Louis XIV. Le Roi logea chez M. de *Sérignol*, maison qui appartient aujourd'hui à M. *Bigot*, tailleur. La Reine-mère, *Anne-d'Autriche*, chez M. *Du Cup*, Juge-mage, qui est à présent la propriété de M. de *Guuzy*, Président du Tribunal; le Cardinal *Mazarin*, dans la maison qui est actuellement à M. de *La Nogarède*, toutes trois dans la rue de *Montmorency*; *Mademoiselle*, chez mademoiselle de *Lastrapes*, dont la maison située sur la rue du Clocher de Saint Michel, occupait un terrain, qui fait maintenant partie du jardin de M. de *Gauzy*.

Digitized by Google

la révolte de la Catalogne. — Le 29 mai, à cinq heures du matin, M. de *La Peyrouse*, doyen du chapitre, de la même famille que ce marin célèbre, dont on ignore encore la destinée, (1) dit la messe, avant le départ du Roi, qui passa par Toulouse, *la route de Mazères s'étant trouvée trop difficile*, de sorte qu'alors, pour se rendre à Bayonne, on pouvait passer également par Toulouse et par Mazères. Cette dernière route n'existe plus.

Je ne dois pas oulier de vous dire qu'Henri II établit un présidial à Castelnaudary, auquel il assigna pour ressort le Comté du Lauraguais. Ce nouveau tribunal, tint d'abord ses séances, daus un bâtiment situé au fond de la petite rue Saint-Michel, appelée aussi Saint-Augustin, où se trouvait au rez-de-chaussée, une salle spacieuse, suivie d'un jardin, qui touchait au rempart. Il alla bientôt après siéger dans le château, que lui céda la reine *Catherine* de *Médicis*, et qui, de ce moment, prit le nom de Palais (2).

La maison qu'avait abandonné le présidial, devint la propriété de la Reine *Marguerite* de *Valois*, qui pendant le séjour qu'elle fit à Castelnaudary, s'y rendait fréquemment l'après-midi; elle y tenait sa cour et s'y livrait à d'aimables conversations. — On peut remar-

---

(1) Depuis 1803, on a découvert des traces de la fin tragique de ce navigateur. Les journaux en ont publié tous les détails.

(2) Aujourd'hui, cet ancien *Palais*, est devenu la prison de la ville; c'est ainsi que dans le Béarn, le château où naquit Henri IV, à Pau, fut aussi converti en ces cruelles et sombres demeures où le crime vient expier ses tristes égaremens! et quoi donc! faudra-t-il toujours aux hommes des châtimens et des chaînes?..... Du moins dans ce même asile de la douleur, on a placé les Frères de la Doctrine Chrétienne, qui font tant de bien par leurs pieuses leçons et leurs charitables exemples.

Digitized by Google

quer, que ce bâtiment, où il n'y avait absolument qu'une seule salle, (1) n'était pour la Reine qu'un lieu de récréation, peu distant d'un bel hôtel où elle logeait (2). Elle avait aussi une habitation à la campagne; c'était le domaine de *La Planque*, sur les bords du canal, qui a donné son nom à une des écluses. Le bâtiment, qui subsiste encore, est un château gothique, peu considérable, mais agréable par sa position (3)

Comme je n'écris pas une grave histoire et que j'aime à recueillir les traditions locales, qui conservent d'agréables souvenirs pour diverses familles, j'emprunterai au même manuscrit, une autre circonstance.

Le 18 février 1716, arriva à Castelnaudary, Antoine, vicomte de *Paulo*, âgé d'environ 25 ans, fils aîné de Jean-François de Paulo, pour se faire installer sénéchal du Lauraguais, titre qui le plaçait en même-temps à la tête de la justice et de la noblesse. Il succédait à son père, dans un emploi qui réunissait la robe et l'épée. Il était vêtu en habit noir et manteau court

---

Ils occupent une partie du local, tout-à-fait indépendant des prisons et le jardin.

(1) C'est aujourd'hui la propriété de M. Laffon-Maydieu, qui l'a convertie en remise. On voyait, il y a tout au plus une quarantaine d'années, sur les poteaux en bois, qui formaient la porte principale, des fleurs de lys jaunes, sur un fond d'azur. (1829).

(2) Cette maison, est aujourd'hui, à M. de Gauzy, Président du Tribunal civil.

(3) Il n'existe plus. M. *Galubert*, propriétaire de ce domaine le fit démolir en 1808, pour construire en place, un pavillon élégant, entouré de beaux jardins, dont les décors variés, honorent le goût du maître. Il appartient aujourd'hui à sa fille, madame la Baronne de *Burral*.

Digitized by Google

de velours, portant un collet de point d'Espagne et l'épée au côté. En entrant dans la ville, il fut harangué par M. *Du Cup*, Juge-mage et par M. de *Menard*, avocat du roi. Après que l'installation eut eu lieu, on servit un banquet, où furent invités parmi les juges et la noblesse de la ville, Messieurs *Dejean*, lieutenant particulier; de *Vernès*, conseiller; *Dolmières*, procureur du roi, et M.rs de *Saint-Etienne*, seigneur de la *Pommarède*; de *Bertrand*, seigneur de *Molleville*; d'*Auriol*, seigneur de *Salelles*; d'*Auriol*, Seigneur de *Peyrens*; d'*Hébrail*, seigneur de *Canast*; *Leroi*, seigneur de *la Roquette*; de *Raymond*, seigneur de *Lasbordes*; le chevalier *Du Cup*, frère du Juge-mage; le chevalier de *Puichéric* de *Donadieu*, *Vergés* ou *Verger* de *Leu*; de *La Nogarède*, colonel, et son fils, aide-major du régiment des milices; deux *Rouan*, dont l'aîné fesait parfois des vers malins; de *Polastre Saint-Bris* et *Baillot* d'*Acher*, autre épigrammatiste de cette époque. M. le *Sénéchal*, dit l'historiographe de la ville, *est bien fait, d'une taille médiocre, et a un air de bonté, qui est héréditaire dans sa famille. Le baron de Paulo*, son frère, est un *des hommes le mieux pris dans ses formes; il a un air guerrier et très-majestueux, et est doué d'une force extraordinaire.* — Il ne parle point de l'abbé de Paulo qui s'y trouvait aussi. Tous trois revinrent coucher chez leur oncle, *Barthélemi* de *Lanta* de *Grammont*, évêque de Saint-Papoul, qui mourut trois jours après.

Au mois de juin 1777, *Monsieur*, frère de Louis XVI, aujourd'hui Louis XVIII, malgré l'usurpation d'un héros fortuné, relégué à Varsovie, Roi sans couronne, souverain sans sujets, supportant l'infortune avec courage, l'exil avec patience, et les revers avec

Digitized by Google

héroïsme, (1) alla à Castelnaudary, d'où il se rendit à Sorèze, qu'il visita avec admiration. Poursuivant sa route par le Canal, il arriva à l'écluse de Béteille, accompagné de son brillant cortège. On accourut avec empressement des environs pour voir le Prince Français. Pendant que l'on dînait, le joli bateau fut visité par plusieurs dames; ma mère, qui n'était point encore mariée, partagea la curiosité générale. Elle était encore dans le salon de la barque, quand le Prince rentra, et l'on allait se mettre en marche, lorsque *Monsieur*, s'apercevant de la crainte respectueuse que lui occasionnait sa présence et de l'embarras de ma mère pour sortir, pendant que le bateau se mouvait, fit arrêter et lui donna lui-même la main pour lui aider à descendre à terre. Elle en a conservé un doux souvenir, que ma reconnaissance filiale n'a pas voulu laisser échapper, puisque je trouvais l'occasion de vous en entretenir. Les Bourbons ont toujours été galans, courtois et obligeans.

Mais outre ces illustres visites et les sanglans lauriers dont j'ai rappelé la mémoire, Castelnaudary a de plus possédé en grand nombre, des écrivains célèbres, dont je vais vous faire une nomenclature. Le premier qui la compose, est un des plus fameux troubadours du 14.ème siècle. — Il existait à Toulouse, depuis longtemps, une société de poëtes peu nombreuse, mais

---

(1) On ne s'attendait pas alors, à voir cesser, onze ans après, cette position malheureuse, ou pour mieux dire, cette criminelle proscription. Mais l'ambitieux tomba en 1814, et la *Légitimité* reparut en France, dans tout son éclat et dans toute sa pureté. (1829).

N. B. Que d'événemens inouis sont arrivés, depuis que cette note est écrite!..... (1830).

Digitized by Google

excellemment choisie, qui se qualifiait : *Les sept Seigneurs du gai consistoire* ou *les Troubadours de la gaie science*, dont les noms étaient à cette époque : *Bernard de Ponassac*, damoiseau; *Guillaume de Lobra*, bourgeois, (c'est-à-dire ancien capitoul et par conséquent anobli;) *Bérenguier de Saint Plancat*; *Pierre de Méjaneserro*, changeurs; *Guillaume de Goutaut; Pierre Camo*, négocians, et maître *Bernard d'Olh*, greffier de la Cour du Viguier. — Ces sept bonnes et illustres têtes, composant cette nouvelle pléïade, établie peut-être sur les savantes associations de la Grèce, résolurent, au *pied d'un laurier*, le mardi aprés la fête de la Toussaint, de l'année 1323, d'appeler tous les poëtes à concourir, pour remporter la *joie d'une violette d'or*, qu'ils offraient aux concurrens, par une *lettre circulaire*, dont je vais vous rapporter quelques paroles, en rajeunissant le style :

« La très-gaie compagnie des sept poëtes de Toulouse, aux honorables seigneurs, amis et compagnons qui possèdent la science d'où naît la joie, le plaisir, le bon sens, le mérite et la politesse, salut et vie joyeuse. Notre plus grande attention et nos désirs les plus ardens sont de nous réjouir..... C'est pourquoi nous sept, qui avons succédé au corps des poëtes qui sont passés, nous avons à notre disposition un jardin merveilleux et beau où nous allons tous les dimanches lire des ouvrages nouveaux..... pour accélérer le progrès des sciences, qui sont si précieuses; nous vous faisons savoir que toutes affaires et toutes occupations cessantes, nous serons, s'il plaît à Dieu, dans ce verger charmant, le premier jour du mois de mai, et rien n'égalera notre joie, si nous vous y voyons ce jour-là, car nous n'avons pas de plus grand plaisir que d'exalter le

Digitized by Google

» savoir..... Nous vous requérons et supplions de
» venir le jour assigné, si bien fourni de vers har-
» monieux et d'un si beau sens, que le siècle en de-
» vienne plus gai, que nous en soyons plus disposés à
» nous réjouir et que le mérite revienne en vigueur.
» Que le Dieu d'Amour vous assiste. »

Parmi ceux qui se rendirent en grand nombre à Toulouse, se trouva *Arnaud Vidal*, de Castelnaudary, qui pour un poëme ou sirventes sur la Sainte Vierge, eut l'honneur d'obtenir le premier, cette violette d'or si solennellement promise au meilleur *trouvador*, ou *troubadour*, ou *trouveur*. Il était alors nécessaire d'inventer, de créer, pour être reconnu vraiment poëte. Dans la même année 1324, il obtint le grade de *docteur en la gaie science*, pour une ode ou chanson qu'il composa sur le même sujet :

Ainsi pour plaire à la Beauté,
Dans une carrière aussi digne,
La poésie et la gaîté
Marchaient alors sur même ligne.

Je ne dois pas laisser échapper l'occasion de disculper sa mémoire d'un injuste reproche. On a prétendu qu'il devint chef des *gailliadours*, ou médisans du beau sexe, et qu'un chevalier lui fendit la langue pour avoir médit d'une Dame. Mais ce fait qui n'est attesté que par le *Dictionnaire historique*, et que de Longchamp transporte à l'article de *Pierre Vidal*, peut fort bien n'être vrai ni pour l'un, ni pour l'autre. Il est certain qu'*Arnaud Vidal*, n'est pas auteur de l'ouvrage dont le gratifie le biographe, comme ayant été le fruit de son repentir. Cela confirme mon sentiment et m'aide à nier une odieuse accusation, que rien n'a pu prouver, et je me plais à croire, qu'en Trou-

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON *1893*

Digitized by Google

badour fidèle, Arnaud Vidal, honora et respecta toujours un sexe si digne de toute notre gratitude et de nos plus tendres hommages.

Blaise d'*Auriol*, jurisconsulte et poëte, qui vivait sous François I.er, lequel pour récompense de son rare savoir, le nomma *Comte-ès-lois;* Antoine Tholasany, abbé-général de l'ordre de Saint Antoine de Viennois, un des plus fameux prédicateurs du 16.eme siècle, qui dédia trois de ses ouvrages au Roi, à la Reine et au Cardinal de Joyeuse. *Pierre-Jérôme* de Fabry, docteur en médecine et chimiste sous Louis XIII, publia vers 1649, un traité d'alchimie qu'il intitula : *Chemista christianum*, titre qu'il lui donna pour ne pas être persécuté comme hérétique. Un poete Castelnaudarien de cette époque, dont j'ignore le nom, lui adressa des vers sur le *pan chimicum*, dont il est auteur, lui disant qu'il a su y *renverser les lois du trépas.* Il ajoute :

« Docte Fabre qui par tes veilles
As acquis ce divin pouvoir,
Grand démon, de qui le savoir,
Fait revivre tant de merveilles;
Parnasse est contraint d'avouer
Qu'on ne saurait te bien louer,
Mais afin que dans tous les âges
Ton nom vive avec ornement,
C'est bien assez que tes ouvrages
S'en acquitteront dignement. »

Guillaume de La Faille, auteur des Annales de Toulouse, ouvrage curieux et intéressant, écrit d'un style vif et concis; quatre Ingénieurs très-distingués dans leur partie : *Andréossy*, qui exécuta si habilement sous Louis XIV, le plan du Canal, conçu et entrepris par Riquet; *Cazals*, qui a fait construire

Digitized by Google

la digue si hardie et si surprenante qui forme le bassin de Lampy, dont le secours est si nécessaire à l'entretien de la navigation, et qui a imaginé un procédé si ingénieux qu'on emploie pour arrêter les filtrations; J.-B. de l'*Espinasse*, qui jouit dans le pays d'une si haute considération, et enfin *Clausade*, dont Venance a fait une mention amicale dans ses œuvres.

Le P. de *Ménard*, couronné plusieurs fois par l'académie des Jeux floraux.

L'abbé *Gros de Besplas*, qui se fit une réputation dans la chaire, par ses discours, dans le monde, par ses charitables actions; le chevalier de *Tréville*, écrivain ascétique d'un grand mérite; le poëte *Ferlus*, heureux imitateur d'Horace, de Perse et de Juvenal; *Alexandre Soumet*, étudiant, dont la jeune Muse promet de si beaux fruits; et le brave *Martin-d'Auch*, député à l'assemblée constituante, qui s'illustra à jamais le 20 juin 1789, par sa courageuse opposition au serment criminel, prêté séditieusement à Versailles, dans *le jeu de paume !*..... N'oublions pas son collégue, aujourd'hui émigré, M. de Guilhermy, autre député loyal, ferme et fidèle, qui lorsqu'au retour du fatal voyage de Varennes, Louis XVI reparaissant dans l'*assemblée constituante*, où les Députés restèrent assis et couverts, *seul*, se leva et ôta son chapeau, rendant ainsi au monarque déchu, les mêmes marques de respect, qu'il lui aurait données au faîte de sa puissance. — C'est M. de Guilhermy, qui, au sujet de la célèbre *déclaration des droits de l'homme*, dit ces sages paroles : « J'avais cru qu'il n'était pas prudent » de rappeler aux hommes leurs *droits*, sans leur rap- » peler leurs *devoirs*. » C'est malheureusement ce qu'oublient toujours ceux qui veulent des révolutions,

Digitized by Google

parce qu'ils savent bien que ce n'est pas avec des *devoirs*, qu'on organise des *révoltes* ! ! ! si tous alors avaient partagé ses principes, l'ordre, la paix et le bonheur n'eussent pas été bannis de notre belle patrie.

Quoiqu'il en soit de ces sages maximes, les personnages que je viens de vous nommer, honorent de leur illustration, cette ville si pittoresquement située en amphithéâtre, autour d'un grand bassin que le canal traverse. Cette Cité a vu pendant dix-huit ans, professer dans ses murs, un géographe distingué, le P. *Gibrat*, qui vient d'y mourir naguères. *Daniel Bertrand de l'Angle*, évêque de Saint-Papoul, y fit construire un bel hôpital, qu'il dota et qu'il enrichit de sa bibliothèque, devenant ainsi Castelnaudarien par ses bienfaits. Elle a encore donné le jour au général *Déjean*, actuellement ministre-directeur du matériel de la guerre; au général *Andréossy* et au colonel du génie *Cazals*, (1) qui se signalèrent tous deux en Egypte.

L'abbé de *Barral* parle de *Saint Pierre Nolasque*, que beaucoup de Biographes ont oublié; *gentilhomme du Languedoc*, dit-il, *né près de Castelnaudary*. En effet, il naquit au *Mas-Saintes-Puelles*, fut contemporain de Saint Dominique et fonda l'ordre charitable de *la Merci*, pour la rédemption des captifs. Simon de Montfort avait mis *Pierre Nolasque*, ou *de Nolasco*, auprès de Jacques, Roi d'Aragon, qui était retenu à Carcassonne, après la bataille de Muret, où son père fut tué en 1213. Deux ans après, le jeune Prince fut renvoyé dans ses états, et en 1217, *Pierre*, qui s'en était fait aimer, l'alla trouver à Barcelonne, où il n'eut pas de peine à lui persuader de favori-

(1) Mort, général.

Digitized by Google

ser l'établissement d'un pareil ordre, qui était destiné à racheter les chrétiens, que les Turcs enlevaient, souvent par surprise, afin de les rendre esclaves et d'en obtenir une forte rançon. — Cette institution eut lieu solennellement en 1223, à Barcelonne, en présence du Roi et de toute sa cour (1).

Je pourrais aussi ajouter à cette liste, le nom d'un bon peintre, mais on s'est trompé dans quelques Biographies et ce n'est pas tout-à-fait à Castelnaudary, mais au village de la Bastide-d'Anjou, qui en est tout proche, que naquit en 1625, *Jean-Pierre Rivals*, d'une famille noble et très-ancienne, élève et ami du fameux Poussin, qui l'admit à travailler à quelques-uns de ses admirables tableaux, et qui fut père d'*Antoine* Rivals, dont l'église de *Saint Michel*, de Castelnaudary, remarquable par sa forme et sa position, possède un des beaux ouvrages : le tableau de la flagellation.

A propos de cette église, je vous apprendrai que le 4 mai 1704, elle fut incendiée, par la foudre qui tomba sur le clocher et enflamma l'escalier qui était en bois et non couvert. Le vent eut tellement de prise, que les charbons ardens volaient sur les toits des maisons voisines, dont plusieurs, excessivement boisées, furent promptement consumées. Ce fut alors qu'on la rebâtit telle qu'elle est aujourd'hui.

---

(1) L'abbé de Barral termine ainsi sa notice : « *Pierre* fit plu» sieurs voyages pour racheter des captifs, et mourut saintement « la nuit de Noël, en 1286, âgé de *soixante-sept* ans. « — Si ces dates étaient exactes, ce saint personnage, ne serait né qu'en 1219, tandis qu'on voit qu'en 1213, il était placé auprès du roi Jacques!..... Que d'erreurs d'attention on découvre, même dans les écrivains les plus scrupuleux et les plus exacts!

Digitized by Google

En jettant les yeux de cet autre côté, vous pourriez par un temps serein, continuai-je, distinguer *Carcassonne*, où vous devez vous rendre, et surtout son antique *Cité*, aux vieux crénaux. Regardez aussi dans les escarpemens de la montagne noire, plusieurs petites villes; à côté, *Alzonne*, qui occupe le milieu de la plaine, ancienne Viguerie dont il est fait mention dans une charte de Charles-le-Chauve, de 870, en faveur d'Oliba, Comte de Carcassonne. Les Anglais s'en emparèrent en 1355; ils brûlèrent l'église et l'hôpital, où il y avait 80 lits; ce qui prouverait que ce lieu était alors plus considérable. Cela me procure l'occasion de groupper quelques faits concernant des lieux tous assez proches d'ici. — En 1531, les ligueurs réunis à 4000 Espagnols, prirent Pezens (1) par capitulation, le 18 avril; le 19, (2) ce fut le tour du village de *Lauraguel*, sur la route de Limoux. Le 22 du même mois, après avoir tiré 4 à 500 coups de canons et donné deux assauts, ils emportèrent la place d'*Arzens*, qui ne se doute pas aujourd'hui, qu'elle a pu avoir autrefois cette importance, et que le fruit de cette victoire, ait été d'y massacrer 500 hommes. Le 6 mai, *Saissac* se rendit à Joyeuse, quoique madame de Venés, à qui ce

---

(1) Les royalistes de Carcassonne s'en étaient emparés à l'aide d'un pétard, le 25 septembre de l'année précédente.

(2) Le 5 juillet 1589, les royalistes et les protestans, commandés par le baron de Ferrals, Sénéchal du Lauragais, l'avaient assiégé et pris par escalade. Les ligueurs s'étaient retirés précipitamment dans une des tours de la ville, d'où le baron d'Ambres, qui les commandait, sortit le 24 du même mois, mèches allumées et enseignes déployées, après avoir fait une vigoureuse défense.

Digitized by Google

château appartenait, fut dedans. Le 21 mai *Alzonne* (1) et *Villepinte*, subirent le même sort, ainsi que le *Mas-de-Cabardés*, « quoique les forts, le temple et » la tour y fussent bien forts, dit Saurin. » Plus à droite et adossé sur ces collines, qui se rattachent aux *Corbières*, montagnes que l'on peut appeler, les sentinelles avancées des Pyrénées, vous apercevez *Montréal*, où vous allez passer sous peu, et qui comme *Fanjeaux*, est placé sur une très-haute éminence.

Dès l'an 520, *Montréal* existait avec le titre de châtellenie. Les Seigneurs qui possédèrent cette ville, se firent souvent remarquer dans l'histoire, par leur conduite et par leur courage. Sa suzeraineté s'étendait sur Limoux, sur le Rasés et sur une partie du diocèse de Mirepoix. En 1162, ses chevaliers prêtèrent serment de fidélité à Raymond Trincavel, vicomte de Carcassonne. Elle fut saccagée et brûlée à différentes reprises. Il parait, d'après quelques fouilles faites dans la campagne, que son territoire était autrefois très-vaste. Elle résista long-temps, en 1212, aux armes victorieuses de Simon de Montfort, qui s'en vengea cruellement, suivant l'usage de ce guerrier barbare. L'année précédente, *Aymeri*, seigneur de *Montréal*, avait péri d'une manière cruelle et bien tragique. Il était accouru, avec 80 chevaliers, au secours de sa sœur, veuve, nommée *Guiraude*, assiégée dans *Lavaur*, dont le château lui appartenait. Les assiégés se défendirent vaillamment. Un conduit souterrain qui menait de la place au fossé, leur donnait de grandes facilités pour repousser les efforts des assiégeans. Les Croisés désespéraient de se rendre maîtres de ce château, lorsqu'on imagina de jeter sur l'em-

(1) Les *Tables chronologiques* ont mis la date du 29.

Digitized by Google

bouchure par laquelle les assiégés entraient librement dans le fossé, des bois verts, du foin mouillé, mêlé à des matières inflammables, qui produisirent une noire fumée et un violent incendie. Alors on se hâta de combler le fossé, de faire une brèche aux murailles, qui ouvrirent l'entrée de Lavaur, le 3 mai 1211. Tout fut massacré, sans distinction ni d'âge, ni de sexe. *Aymeri* et les chevaliers qui l'avaient suivi, ayant été amenés à *Simon de Montfort*, il les condamna à être tous pendus. *Aymeri* fut exécuté le premier, à une potence, qui mal assurée, tomba. Simon, pour ne pas perdre de temps, ordonna qu'on les passât de suite au fil de l'épée. Quand à *Guiraude*, il la fit jeter toute vivante dans un puits, qu'il fit combler de grosses pierres. Cette scène horrible fut terminée par le spectacle de quatre cent bûchers où périrent quatre cent des principaux sectaires Albigeois, qui s'étaient trouvés dans Lavaur! quel temps! quelles mœurs! quelle férocité! quel abus de la victoire! que le fanatisme, que les guerres civiles et les révolutions sont de tristes et cruelles choses!.... (1)

Je vous ai dit qu'en 1212, *Montréal* tomba au

---

(1) Dans les prétendus *Mémoires de Christine, reine de Suède*, l'auteur fait ces réflexions que j'approuve fort et qui me paraissent de toute justice: « Je n'approuve pas cette opiniâtreté de prosélytisme. Vous laissez vivre chacun à sa guise, laissez le penser de même. Quelle remuante inquiétude que de vouloir faire le bonheur de son prochain dans l'autre monde, lorsqu'on ne cherche qu'à l'asservir, le dominer, le faire souffrir dans celui-ci!..... La morale de J.-C. a été mal comprise jusqu'à présent. Voilà bien seize cents ans qu'il est la cause innocente qu'on se tue en ce monde. » — A la légèreté près, de ce style, mon cœur a toujours complètement adopté cette charitable doctrine.

Digitized by Google

pouvoir de *Simon*. Une partie de ses habitans se retirèrent dans l'Albigeois et y fondèrent une petite ville, sous le nom de *Réalmont*, en mémoire de leur première patrie. En 1355, cette ville fut prise et brûlée par le Prince de Galles.

En 1570, (1) l'armée du roi de Navarre et du prince de Condé, qu'on appelait l'*armée des Princes*, forte de 12,000 hommes et de 500 canons, (2) prit cette ville.

Au printemps de 1583, les protestans se saisirent de *Montréal*, où ils se fortifièrent. Envain les catholiques vinrent les assiéger au mois de novembre suivant, ils ne purent les forcer à se rendre, ce qui les obligea de se retirer vers Alet, qu'ils surprirent et gardèrent (3).

Le 5 février 1585, *Montréal* ainsi que *Labécède* (4),

---

(1) Dans une *Table chronologique*, imprimée, cet événement est indiqué sous la date du 1.er mars 1569.

(2) Ce chiffre n'est-il pas un peu exagéré ? 500 canons à cette époque, dans une armée de 12,000 hommes ! Quels moyens de transports aurait-on eu pour un semblable matériel de guerre ?

(3) Le *Journal de Charbonneau* fournit cette version tout-à-fait différente, que mon amour de la vérité me force à rapporter. « Les catholiques prirent vers le 5 août, la ville d'*Alet*. Le 23 » septembre, les protestans qui avaient été chassés d'*Alet*, se » saisirent de *Montréal*, près de *Carcassonne*. » — Je trouve encore à ce sujet, dans CHARBONNEAU : « MIREPOIX fut général » de la cavalerie du camp, qui alla assiéger *Montréal*, compo- » sée de 3,000 hommes, et LANISTOU, capitaine de la Cité de » Narbonne, fut colonel de l'infanterie. Mais ils levèrent le siége, » craignant le secours que BOISSESON préparait vers le 15 de » novembre. »

(4) Le 5 septembre 1579, ce lieu avait été surpris par des vagabonds, qui le pillèrent ; mais les habitans remplis de courage, parvinrent à les enfermer et à les tuer tous.

Digitized by Google

près de Castelnaudary, furent remis aux habitans, qui se rachetèrent des droits de la conquête, par une forte somme.

Le 6 juin 1589, le duc de Montmorency, après avoir repris *Carcassonne, Penautier, Pesens, Alzonne,* etc., sur le grand Prieur, fils du duc de Joyeuse, s'empara aussi de *Montréal,* qui subissait avec toute la contrée, les adversités et les vicissitudes de cette funeste époque.

« Les religionnaires l'attaquèrent aussi en 1594, (1) s'en emparèrent et la livrèrent aux flammes. 1500 maisons furent la proie de cet incendie. Elle fut surprise en 1632, par les partisans de la révolte du duc de Montmorency; l'église fut convertie en citadelle. Le Châtelain et les Consuls de la ville ayant, bientôt après, imploré la clémence du Roi, obtinrent leur pardon; les fortifications furent démolies et l'église fut rétablie dans son premier état. »

Mais puisqu'en chevauchant, nous en avons le temps encore, ajoutai-je, et que de semblables détails plaisent à votre esprit, permettez-moi de vous faire part d'un doute, qui trouve ici naturellement sa place. Je veux vous parler d'un village près de Castelnaudary. Les historiens ont écrit que *Raymond* de MIRAVAL, que Nostradamus appelle MIREVAUX, était un pauvre chevalier de Carcassonne, (*cavalliers de Carcassés*) qui n'avait que le quart de la terre de *Miraval,* qui comptait à peine une cinquantaine de vassaux, ce qui fesait douze hommes et demi pour chaque frère (2). — Ce

(1) Au mois de septembre; voyez *Abrégé de l'histoire du Languedoc*, in-12, t. 6, p. 293.

(2) Un manuscrit porte : *Et en aquel castel non entravo 40 homes.*

Digitized by Google

n'est pas ce dernier point que je conteste. Je ne veux parler que du château de ce fameux chevalier, qui se distingua par son *bien trouver et son bien dire*; (*lo seu trobor e son bel dirè*), *possédant*, au suprême *degré le jargon honnête et plaisant*, (*saup plus d'amor e de domnei* (galanterie) *et de totz los dits plazens*) *qui convient entre amans et maîtresses;* (*que corrun entr' amadors e amairits*); je vous avoue que je ne saurais comment placer ce château-là, près de Carcassonne, ce qui m'a fait imaginer qu'il pouvait avoir existé à *Mireval*, petit village que j'ai oublié de vous faire apercevoir entre le Villa-Savary et Castelnaudary. Aucune des choses qu'on rapporte de ce Raymond, ne peut s'opposer à cette supposition qu'amène la ressemblance des noms. D'ailleurs de *Miraval* ou *Mirevaux*, on a pu faire plus tard *Mireval*. En outre il n'est pas certain que ce nom ait été exactement transcrit; dans de vieux manuscrits souvent indéchiffrables, on se trompe aisément, et en voici encore je crois une preuve, dans un autre nom propre. Raymond de Miraval devint éperduement amoureux d'une dame de Lombez, nommée *Azalaïs*, femme de Bernard de *Ballaison* (1). (ne faudrait-il pas dire de *Boissezon ?*) Cette *Azalaïs* était une habile coquette, qui voulant être célébrée par ses vers, lui fit des agaceries dont il fut la dupe. C'est pour elle sans doute, qu'il disait dans une de ses jolies chansons, adressées à un soldat qu'il endoctrine : *Si l'on vous demande d'où vous venez, ne manquez pas de dire que vous avez été chez Azalaïs, cette dame aimable qui donne*

---

(1) J'ai lu aussi, *Alazaïs de Boissazou com l'enganet*, et Dom Vaissette, dans *l'histoire du Languedoc*, la nomme *Adélaïde de Boissezon*.

Digitized by Google

de l'esprit aux sots, de la raison aux foux et ôte l'un et l'autre à ceux qui en ont le plus. — Ce que peut-être Bernis voulut imiter, dans ce couplet, adressé à *Eléonore Guichard* :

« Qui te connait, connaîtra la tendresse,
» Qui voit tes yeux en boira le poison :
» Tu donnerais des sens à la sagesse,
» Et des desirs à la froide raison.

Quoiqu'il en soit, Azalaïs était recherchée par les plus puissans seigneurs de la contrée, entr'autres le Vicomte de Beziers, le Comte de Toulouse, Raymond VII, et Pierre II, roi d'Aragon, qui résidait souvent à Montpellier. Ce dernier envoya messages et joyaux à la belle Azalaïs ; il témoigna une extrême envie de la voir, pour juger si sa beauté répondait à sa grande réputation. Le complaisant Miraval, sans rien prévoir de son imprudence, lui ménagea une entrevue, l'accompagna au château de Lombers, (et non pas à *Lombez*) priant le Roi de lui rendre de bons offices auprès de sa Dame. — En la voyant, le Roi se sentit enflammé ; il la *pria d'amour* ; Azalaïs ne fut point cruelle et ils passèrent la nuit ensemble. Toute la cour en fut informée le lendemain. Miraval pénétré de confusion et de douleur, quitta la Dame, le Prince, et se plaignit amèrement de leur perfidie. C'est peut-être au souvenir de cette aventure, qu'il écrivit un couplet, que le Duc de Nivernais qui compare Miraval à Tibulle, a retouché ainsi :

« Mes airs sont aisés et jolis ;
» Mes vers son légers et polis,
» Et vers l'amant qui les appelle
» Poussant le cœur le plus rebelle,
» Chacun fait sonner mes chansons ;

Digitized by Google

» Ainsi par mes propres leçons
» Redoublant *ma peine cruelle*,
» *Au faux amant qui ne vaut rien*,
» *J'apprends à conquérir mon bien.*

Et comme Azalaïs avait reçu les riches dons de son amant couronné, il écrivit :

« Le pauvre Amour est, par faute des dames,
» En décadence et sans gloire aujourd'hui,
» Pour vils présens, elles vendent leurs flammes :
» Le don des cœurs, sans ces trafics infâmes,
» Ne leur est plus que froideur et qu'ennui. »

Vous savez qu'il lui arriva une autre aventure cruelle, qu'en l'abrégeant un peu, l'abbé Millot raconte ainsi :

« Une dame de Castres, nommée *Ermengarde*, qu'on appelait la *belle Albigeoise*, veuve d'un riche Vavasseur, pleine d'esprit, de savoir et de courtoisie, recherchée en mariage par Olivier de Saissac, un des grands Barons du pays, feignit de vouloir consoler Miraval de ses chagrins, le prit pour son chevalier et serviteur et devint la Divinité dont il chantait les perfections. Le poëte lui représentant un jour ses soins assidus, et la suppliant de les récompenser, elle répondit : *mon dessein n'est pas de vous faire plaisir d'amour, à moins que vous ne vouliez m'épouser, pour que rien ne puisse rompre notre union* (1). *Mais vous avez une femme, voyez si vous êtes résolu de la répudier.* — Soit que la belle Castraise

(1) Les détails qui vont suivre, prouvent que cette *union pouvait se rompre. L'histoire du Languedoc*, prétend que c'est à l'instigation d'*Adélaïde* de Boisseson, son amie, qu'Ermengarde employa cette feinte, pour la délivrer des poursuites amoureuses de l'inconstant poëte.

Digitized by Google

parlât sérieusement ou non, Miraval prit la chose au sérieux, promit de faire un divorce pour l'épouser, et avec une confiance aveugle se hâta d'exécuter son projet. Sa femme se nommait *Dona Gaudeireinça;* elle avait du talent pour la poësie et pour la danse; elle en devait, ce semble, plaire davantage à un troubadour : point du tout, ce fut un prétexte de séparation.

« De retour dans son château, Miraval lui dit : *Je ne veux point d'une femme qui fait des vers comme moi. C'est assez d'un poëte dans un ménage. Préparez-vous à retourner chez votre père, je ne veux plus de vous pour femme. Dona Gaudeireinça* aimait un chevalier nommé Guillaume Bremon, qui était l'objet de ses chants. Elle affecta un air fâché et répondit qu'elle en informerait ses parens et ses amis. Elle n'eut rien de plus pressé que de mander à Bremon de venir, promettant de l'épouser et de le suivre. Enchanté de cette nouvelle, il arriva bientôt avec des chevaliers, et mit pied à terre à la porte du château. La dame instruite de son arrivée, dit à Miraval que ses parens étaient venus la chercher et qu'elle voulait s'en aller avec eux. Son paquet fut bientôt fait; Miraval l'accompagna avec joie jusqu'à la porte. Il trouva Bremon et lui fit beaucoup d'honnêtetés. La dame prête à monter à cheval, le pria, puisqu'il voulait se séparer d'elle, de la donner pour femme à ce chevalier. Il y consentit de grand cœur. Bremon s'avança pour l'épouser, lui mit l'anneau, la reçut des mains de Miraval et l'amena avec lui. C'était y faire peu de façons, en fait de mariage. Quoiqu'il en soit, le troubadour va trouver en hâte la *belle Albigeoise,* et lui dit qu'il a exécuté ses ordres et qu'il attend l'effet de ses promesses. — *C'est bien fait à vous,* lui répond

Digitized by Google

elle ; *allez préparer tout ce qu'il faut pour une grande noce, et vous viendrez me prendre lorsque vous aurez de mes nouvelles.* Il court faire les préparatifs.

« A peine est-il parti, la dame envoie chercher son amant, *Olivier de Saissac*, et lui offre de l'épouser sur-le-champ. Olivier ne respirait qu'après ce bonheur. Il l'amena chez lui; le mariage se fait le lendemain; (c'était aller vîte en besogne); la noce est célébrée avec éclat en nombreuse compagnie. A cette nouvelle, Miraval resta pétrifié en quelque sorte, d'étonnement et de douleur. En butte aux plaisanteries de tout le monde, il fut pendant deux ans comme un homme dont la raison est troublée. »

Certes, on la perdrait à moins cette fière raison, que tant de choses troublent si aisément. « On n'imaginerait pas, (continue l'abbé Millot) qu'une nouvelle maîtresse put s'offrir, d'elle-même, à Miraval. C'est pourtant ce qui arriva. Une noble dame, nommée *Brumissens* de *Cabarés*, écrivit au troubadour, pour lui faire des avances, en le consolant et l'exhortant à reprendre sa belle humeur : *Si vous ne voulez pas venir*, lui dit-elle, *j'irai vous chercher et je vous ferai tant d'amour que vous ne me soupçonnerez point de tromperie.* » — La déclaration est un peu leste! Est-ce pour cette beauté facile qu'il écrivit ces vers.

« C'est d'elle que je tiens ma joie,
» C'est elle encore qui m'envoie
» L'honneur, le bien et le savoir;
» C'est elle encore qui m'octroie
» Tout l'esprit que je puis avoir. »

Quoiqu'il en soit, *Miraval* se trouva à la bataille de Muret, en 1213, où le roi d'Aragon perdit la vie, et Miraval, l'espoir de recouvrer son château, que

Digitized by Google

Simon de Montfort lui avait enlevé. Il se réfugia en Aragon, avec les Comtes de Toulouse et de Foix, et mourut à Lérida, chez les religieux de Citeaux, on ne sait pas en quelle année. Cependant Lacroix Du Maine, qui nous apprend qu'il *écrivit un traité des Louanges de Provence, non encore imprimé*, en fixe l'époque à 1218.

En disant cela nous avions descendu la rapide colline de *Fanjeaux*, et nous étions à côté du vaste terrain où Saint Dominique institua la maison de *Prouille*, à la suite d'une céleste vision, dans un petit bourg qui n'existe plus, où se trouvait une chapelle dédiée à Notre-Dame. Bérenger, archevêque de Narbonne, accorda à ces religieuses enseignantes, l'église de Saint Martin, dépendante de Limoux, qu'elles ornèrent et agrandirent considérablement. Ce beau monastère a disparu totalement; à peine en reste-t-il quelques vestiges et des décombres. *Ici fut Troie!* de même on pourrait dire : *Ici fut un pieux asile que la charité avait élevé, et que détruisit l'infâme révolte.*

Loin d'un monde orageux, sous ces augustes faîtes
Qu'ont remplacé de funèbres débris,
De jeunes cœurs purs, comme des esprits,
Répétaient les accens du Prince des Prophètes,
Quand David soupirant ses royales douleurs
Dans ses hymnes sacrés, de gloire et d'allégresse,
Mêlait son repentir, ses fautes et ses pleurs,
Aux sublimes accords d'une céleste ivresse.

J'ai trouvé une ancienne note qui date à-peu-près de 1630, et dit : La maison de Prouille, a 400 pas de longueur et 300 de largeur. Elle est environnée de fossés à double portes. Les murailles de la clôture, en pierre de taille, ont 20 pieds de haut; 15 tours

Digitized by Google

les surmontent, placées chacune d'elles, de cent pas en cent pas, en l'honneur des quinze mystères du Rosaire.

C'est dans cette forteresse d'un nouveau genre, où fut obligée de vivre retirée, dans le 15.e siècle, la jeune et belle *Alamanda*, alliée à la famille de Josse Lauvreins. Cette sensible Toulousaine était aimée de *Jean* de Recaut, poëte âgé de 25 ans, que les *Mainteneurs du gai savoir* venaient de couronner, en 1462, et elle répondait à la passion du jeune troubadour. Un mariage secret allait combler leurs vœux, lorsqu'une indiscrétion les sépara pour toujours. *Thomas Loys*, autre jeune poëte, ami de *Recaut*, l'avait suivi quelquefois dans le jardin de l'hôtel d'Alamanda, où chaque soir l'heureux amant était introduit. Témoin de la félicité de son ami, il voulut chanter son bonheur et la future union des deux tendres époux. Loys était parent d'un des *Mainteneurs de la gaie science*, auquel il montra innocemment le poëme, en langue Romaine, qu'il venait de composer. Le Mainteneur était vieux et méchant et haïssait Recaut. Il prévint la mère d'*Alamanda*, et la noble dame, outrée de colère, conduisit aussitôt sa fille dans le monastère de Prouille. Forcée d'obéir à sa famille, *Alamanda* prit le voile. *Jean* de Recaut, désespéré, embrassa aussi la vie monastique, et entra dans le couvent des Augustins de Toulouse; mais loin de guérir ses maux, le calme de la retraite ne fit que les irriter, et comme *Pétrarque* séparé de sa *Laure*, il consacra le souvenir de ses peines dans des *chansons*, inspirées par la plus vraie, par la plus vive douleur. M. *Alexandre* Du Mège de La Haye, jeune étranger, que ses goûts, ses études, ses habitudes paraissent devoir déterminer à se fixer parmi nous, a le pro-

Digitized by Google

jet de refaire quelque jour, l'*histoire* trop incomplète de nos anciens *Troubadours*. Son ouvrage sera bien plus agréable, plus varié, plus fini, que celui de l'abbé Millot, qui n'est cependant pas sans mérite et qu'on a peut-être trop sévèrement jugé. Quoiqu'il en soit, je placerai ici une des touchantes élégies que *Recaut* soupirait pour *Alamanda*, telle que M. *Du Mège* l'a gracieusement traduite :

« Le Rosier refleurit, aimez jeunes Bergères ;
» Ils vous sont inconnus les maux du Troubadour !
» Aimez et répétez les cadences légères
» Des chants de bonheur et d'amour.

« Vous avez vu dans ces plaines fertiles,
Le cercle impur des aquilons,
Briser, et les rameaux fragiles
Et l'épi des riches moissons.

« Vous avez vu la sagette rapide
Frapper l'oiseau dans le nid des amours,
Et près de lui, sa compagne timide
Lentement terminer ses jours :

« Mais le printemps vient rendre à la nature,
Et les rameaux et l'espoir des moissons;
Dans nos bosquets la colombe murmure,
La passagère anime nos vallons.

« Moi seul, errant dans ces sombres demeures,
Je ne sens plus le charme de l'espoir;
Envain le temps accumule les heures,
ALAMANDA je ne dois plus te voir !.....

« Le Rosier refleurit, aimez jeunes Bergères,
» Vous n'éprouverez point les maux du Troubadour !

Digitized by Google

» Aimez et répétez les cadences légères
» Des chants de bonheur et d'amour. »

Que te dirai-je à présent du petit village de *La Force*? Sinon qu'il est situé sur le ruisseau de La Preuille. Je ne me souvins d'aucun événement remarquable qui s'y fut passé, aussi ne le remarquâmes nous guères. Il n'en fut pas de même de *Rebenty*, jolie habitation des champs, plantée avec goût, appartenant à M. de *La Case*, qu'arrose une rivière, où pour mieux dire, un torrent, fougueux en hiver, dont elle porte le nom.

Ma tante et moi, pour ma mère, nous avions au sujet d'une succession, quelques affaires de famille, à terminer avec mon oncle, qui nous attendait à la campagne, où il avait rassemblé ce jour-là plusieurs personnes; de sorte qu'en descendant de cheval, après m'être séparé à regret de mon aimable compagnon de voyage et nous être redit, en nous serrant vivement la main, le triste mot d'*adieu*, ce mot si difficile et si cruel à prononcer dans la vie, et après que j'eus recommandé à mon domestique, *Favori*, qui était un peu fatigué, je me vis obligé de monter en voiture pour me rendre au château de *La Tour*. Mon oncle m'accueillit avec sa bonté, j'ai presque dit avec son *amitié* ordinaire.

Ce bon parent, ce cher et digne ami,
Qui remplaçant mon ange tutélaire,

Digitized by Google

Ne fit pour moi, jamais rien à demi;
Dévoué constamment à sa sœur, à ma mère,
Dans sa bonté, par son cœur affermi,
En tout temps me servit de père.

Je t'ai déjà décrit en partie cette terre charmante, où tu viendras bientôt et où j'ai passé de si doux instans, même lorsque craignant de te trouver inexorable, je m'écriais en poussant de profonds soupirs, mêlés pourtant de quelque espoir :

N'obtiendrais-je jamais les faveurs où j'aspire?
Ai-je donc sans retour perdu tout mon bonheur;
Et dois-je succomber à mon affreux martyre?.....
Éléonore, ô toi, cause de mon délire,
O toi, charmant objet qui captives mon cœur,
Douterais-tu de ton empire?...

Et j'ajoutais,

Sous quel prétexte en pourrais-tu douter?
Parlez, vous tous qui pouvez l'attester,
Bois sombres, noirs vallons confidens de ma flamme,
Vous, à qui souvent j'appris à répéter
Le doux nom de l'objet qui règne sur mon ame.

Heureusement ces temps élégiaques ont disparu !

L'écho ne redit plus ma peine et ma douleur,
Je n'ai plus à fléchir une amante rebelle;
Quand le ciel m'a donné cette épouse si belle,
Qui sur mes jours verse tant de bonheur.

Comme du haut de la terrasse, qui touche à la bâtisse du château, et que précède un triple amphithéâtre, un parterre et une vigne normande, on découvre une vue magnifique !

La Montagne noire, qui enceint ce vaste paysage, offre à nos yeux, plusieurs villages qui

Digitized by Google

nous retracent d'intéressans souvenirs historiques, entr'autres celui de SAISSAC, et plus loin dans la plaine, *Penautier*, qui me fournissent l'occasion de te reparler de *Pierre* VIDAL et de *Raymond de Miraval*. Tous deux soupirèrent pour *Loba* de *Penautier*. Pierre Vidal se faisait appeler *Loup*, en son honneur, à cause de son nom de *Loba*; il porta même la démence jusqu'à vouloir subir, sous une peau de loup, l'épreuve la plus périlleuse. « Les bergers avec des lévriers et des mâtins, le chassèrent dans les montagnes, le poursuivirent, le traitèrent si mal, qu'on le porta pour mort chez sa maîtresse; car il n'avait voulu être délivré des chiens qu'après avoir essuyé leurs morsures. » Il en guérit, sans pouvoir être mieux traité de celle qu'il aimait. *Raymond* de *Miraval* ne fut pas plus heureux. *Loba* de *Penautier*, ou *Pegnaustier*, fille de *Raymond de Penautier*, épousa *Pierre Rogier de Cabarés*, riche et puissant chevalier, parent de celui qui était le mari de la dame de *Cabarés ou Cabaret*, dont il a déjà été question, à propos de MIRAVAL. — « Très-aimable, très-jalouse d'acquérir de l'estime et de la célébrité, *Loba* fixait les regards de tous les barons; ils ne pouvaient la voir sans amour, et parmi ses adorateurs, étaient les seigneurs *Pierre Roger* de MIREPOIX; *Aimeri* de MONTRÉAL; *Olivier* de SAISSAC, et surtout le comte de *Foix*, que je crois être Roger-Bernard I.er, qui mourut en 1188. Le Comte de Toulouse l'ayant investi en 1167, de la ville de Carcassonne, du Carcassés et du Rasés, il eut occasion de voir et d'aimer la belle *Loba*. Miraval ne fut point effrayé de la concurrence de tant de rivaux. Je sais, disait-il,

« D'Amour je sais bien la gamme :
Si le mari de ma Dame,

Digitized by Google

Dit qu'il fait nuit à midi,
Soudain je dis comme lui :
Car pour acquérir la femme,
Il faut flatter le mari. »

Il flattait donc le mari et la dame. Comme elle voyait en lui un poëte capable de lui faire beaucoup d'honneur par ses louanges, ou beaucoup de tort par ses satires, elle parut écouter ses vœux, reçut son hommage, le flatta de belles promesses et lui donna pour gage un baiser. Ce n'était là pourtant que des artifices, elle aimait en secret le comte de Foix. Miraval ne s'en doutait point; mais fatigué d'une constance stérile et soupçonnant madame de Cabarés d'accorder ses faveurs à quelqu'autre, il rompit avec elle pour s'attacher à *Gemesquia*, femme du comte de *Minerve*, dans les environs de Narbonne, *jeune, jolie, qui n'avait jamais ni trompé, ni été trompée.*

« Quelque-temps après, éclata l'intrigue de sa première maîtresse avec le comte de Foix. Elle en fut déshonorée, et Pierre Vidal lui-même, un de ses adorateurs, la décria dans une chanson. Miraval la plaignit d'abord, fut tenté ensuite d'en dire du mal comme les autres, et finit par une vengeance plus honteuse, qui donnera mauvaise idée de son caractère.

« Résolu de rendre tromperie pour tromperie, il affecta de défendre contre tous, la réputation de la belle coupable. Madame de *Cabarés* fut charmée de son zèle : l'ayant fait venir, elle l'en remercia les larmes aux yeux; ajoutant que si elle n'avait pas répondu à son amour, ce n'était point par l'effet d'une autre passion; qu'elle avait voulu seulement que l'attente lui rendit le plaisir plus cher; qu'elle voyait avec joie que les faux bruits répandus contre elle, n'avaient point altéré sa fidélité; qu'elle renonçait pour lui à

Digitized by Google

tout autre amour, lui abandonnait son cœur et sa personne et le priait de la défendre toujours. — Le poëte, encore moins scrupuleux que la dame, saisit l'occasion, et après avoir usé des droits qu'elle lui donnait, il la quitta outrageusement, pour retourner auprès de la comtesse de Minerve, et se vanta même dans une chanson, de l'avoir si odieusement trompée ! ! !.....

Ingrat et lâche ! en tes sombres fureurs,
A la beauté qui reçut tes hommages,
Tu vas rendant les plus cruels outrages
Et prodiguant l'injure et les noirceurs !
Oubliais-tu dans ton humeur caustique,
Ces temps heureux qu'appelaient tes désirs,
Et qu'à ce sexe, objet de ta critique,
Nous devons tous le jour et nos plaisirs ?

Cette conduite, indigne d'un honnête homme, ne devait pas rester impunie. Aussi, comme tu l'as déjà vu, le reste de la vie de *Miraval* ne fut plus qu'un tissu de malheurs. Trompé par toutes ses maîtresses, (et il ne l'avait que trop bien mérité !) trahi par ses amis, il tomba dans une profonde mélancolie, que vinrent encore augmenter les malheurs du temps. C'était vers 1209, qu'il perdit son château, dès que la Croisade contre les Albigeois eut commencé avec une fureur sans égale. — Je ne finirai pas l'article de ce Troubadour, sans te faire remarquer que dans une sirvante, il pronostiquait à son jongleur, qu'Olivier lui donnera *des robes de beau et fin drap de Carcassonne*. Les manufactures de draps étaient donc déjà florissantes à cette époque, à Carcassonne.

Plus rapproché de nous, circule dans la plaine, ce beau canal, honneur et richesse de nos contrées, planté dans toute sa longueur d'antiques peupliers d'I-

Digitized by Google

talie, (1) qui avec leur feuillage pyramidal, dessinant ses nombreuses sinuosités, le font ressembler à un immense ruban de verdure, qu'une main puissante ferait onduler dans les airs, à travers le plus beau et le plus vaste des paysages. Il semble servir de barrière à ces grands domaines, héritage de ma famille maternelle, qu'aucun champ étranger ne traverse et ne sépare; *Gach*, le plus apparent des quatre, *Villefloure* dont ma mère porta le nom dans sa jeunesse, la terre de *Garignon*, qui donna le sien à ma tante *Charlotte*, laquelle m'a chargé d'ajouter qu'elle est bien aise de s'appeler aussi *Eléonore;* ces bois immenses, ces vallons solitaires, cette fontaine aussi riante, aussi limpide, aussi poëtique que celle de Blandusie; cette fontaine chantée tour-à-tour par deux de mes oncles, non loin de laquelle Saint Dominique, dont il a déjà été question, (car ces contrées sont pleines de son souvenir,) avait fait construire un hermitage qu'il habita souvent, où il répétait ces belles paroles : *Mon Dieu, que je donnerais avec plaisir mon corps pour être haché menu, s'il le fallait, afin d'établir la foi parmi les infidèles et vous ramener ces ames égarées!*..... Cet hermitage, placé sur le bord de la route actuelle, est presque détruit, (2) et la fontaine qui était située dans le vallon, a presque tari; c'est une autre source qui alimente la fontaine nouvelle; on voit seulement à la place où était l'ancienne, sourdre un filet d'eau très-maigre, surtout pendant l'été, qui sur les herbes et le sable du ruis-

(1) Ils ont été arrachés depuis et remplacés par d'autres arbres, qui peut-être ne reproduiront jamais le bel effet dont j'ai pu jouir dans mon jeune âge.

(2) Il l'est complètement aujourd'hui. (1830).

Digitized by Google

seau, laisse un dépôt rouge ocracé, comme si l'on y avait pilé quelques débris de tuile, ce qui annonce la présence du sous-carbonate de fer, dans le lit souterrain que la source traverse. — Que de sujets de surprise, d'admiration et de méditations, pour la pensée!

Ici, dans ce vallon, près du simple hermitage,
Que Saint Dominique occupait,
En me désaltérant sur le même rivage,
Combien de fois, pour prix d'avoir été bien sage,
Ma bonne gaîment me trompait,
Par le joli narré des contes du vieux âge.

Je les écoutais avec ravissement et ma jeune imagination se plaisait à repeupler ces rians paysages, de Fées, de Géans, de Génies, de Sylphides.....

Tel était le doux fruit de ces naïfs discours,
Dont mon cœur recueillait jusqu'aux moindres paroles.
Il me semblait revoir ces beaux, ces anciens jours,
Que quelques têtes un peu foles,
Lestement traitent de frivoles,
Où de preux Chevaliers, d'aimables Troubadours,
Assis modestement aux pieds de quelques saules,
Que baignaient de leurs flots de tranquilles rigoles
Dont l'œil avec délice accompagnait le cours,
Pour leurs amantes, leurs idôles,
Poussant de joyeuses clamours,
Chantaient les Belles, les Amours
Et les hauts faits des fiers enfans des Gaules.

Gusman, connu sous le nom de *Saint Dominique*, appartenait à une grande famille Espagnole, d'origine Française. *Guillaume* Gusman, son bisaïeul, proche parent des comtes de Bretagne, vint en Espagne, en 1040, offrir ses services contre les Maures, à Ferdinand I.er et à Sancha, son épouse; il se maria en Castille, avec la fille unique de Dom Nugno, prince Breton,

Digitized by Google

seigneur de Dias, qui donna le jour à Alvar Dias de Gusman, dont le fils s'appela *Nugno* de Gusman, lequel fut revêtu des plus hautes charges de l'Etat. *Nugno* laissa deux fils, le premier Dom *Alvar* Dias *Rodric* de Gusman, tige de tous les grands Seigneurs, Comtes, Marquis, Ducs et Princes de ce nom; et le second, Dom *Félix* Gusman, qui ayant épousé *Jeanne* d'*Asa*, de la maison de Bretagne, vit s'éteindre sa famille dans ses trois fils, *Antoine*, *Mannés* et *Dominique*, entrés tous trois dans l'ordre ecclésiastique. — Le troisième dont il est ici question, naquit en 1170, à Caluéra ou Culaguéra, diocèse d'Osma, dans la Vieille-Castille, qu'un ancien manuscrit appelle Calazogne, bourg fondé, au rapport de Strabon l'historien, près du terrain de l'ancienne Numance, cette ville si fameuse par son héroïque défense, qui résista pendant près de 14 ans, à tous les efforts des Romains, lesquels enfin la prirent, la saccagèrent et la détruisirent complètement.

Les archives du monastère de Saint Dominique, de Silos, rapportent qu'un jour que sa mère avait mené le jeune Dominique à la messe, le prêtre qui la disait, au lieu de prononcer aux assistans les paroles : *Dominus vobiscum*, (le *Seigneur soit avec vous*), disait chaque fois malgré lui : *ecce reformator ecclesiæ*, (*voilà le réformateur de l'église.*)

Vincent de Beauvais, raconte encore un autre miracle qui date de 1206. Après de vives disputes avec les hérétiques des villes et bourgades de Béziers à Toulouse, ceux-ci demandèrent l'épreuve du feu, ce qui leur fut de suite accordé. En conséquence tous les fauteurs de l'hérésie, qui habitaient Castres, Alby, Carcassonne, Montréal, etc., se rendirent à Fanjeaux, où les juges assemblés dans la maison de noble Raymond de Durfort, co-seigneur de la ville, prirent les

Digitized by Google

livres que les hérétiques leurs présentèrent, et les jetèrent dans le foyer où ils furent bientôt consumés. Saint Dominique remit à son tour son livre de prières, qui fut respecté par les flammes et lancé par elles sur le manteau de la cheminée où il s'incrusta ; les hérétiques l'en arrachèrent violemment pour le faire brûler, ce fut envain, la flamme le rejeta encore jusqu'à trois fois, ce qui les remplit de trouble et de confusion. Ce miracle est attesté par des traditions authentiques, par des chartes des Rois Charles IV, d'octobre 1325; du roi Jean, du 22 décembre 1353; de Charles V, du mois d'octobre 1364; par différens actes et par toutes les histoires locales. Mais de plus, la poutre existe encore, avec l'empreinte du livre et de la brûlure. Après avoir été long-temps conservée à Prouille, elle fut donnée au couvent de Fanjeaux, pour être placée dans la chapelle, dédiée spécialement à Saint Dominique, bâtie d'après la bulle du pape Clément VII, du 10 juin 1386. — Plus tard, en 1546, Guillaume Duprat, de l'ordre des frères prêcheurs, évêque de Tarse, suffragant et vicaire-général du cardinal archevêque de Toulouse, fut chargé d'en faire la consécration et on l'y voit encore.

Au mois de décembre de la même année, comme Saint Dominique venait de prêcher avec chaleur, les hérétiques, *neuf matrones*, c'est-à-dire suivant les paroles du manuscrit que j'ai pu consulter, *neuf vertueuses, nobles et honorables Damoyselles, l'honneur de la ville de Fanjeaux*, entrèrent dans l'église, se jetèrent aux pieds du saint, confessèrent leur faute et leur repentir, en demandèrent l'absolution, et montrèrent tant de foi et de charité, que Saint Dominique leur accorda la faveur d'être les premières religieuses du monastère de Prouille, (Fanjeaux). Leur nom a été

Digitized by Google

conservé. Les voici : *Aladaicie*, *Bérengère*, *Barbeirane-Jordane*, *Curtolane*, *Raymonde-Passarine*, *Ricarde*, *Guillaumine* de *Beaupons*, *Raymonde-Clarette*, *Gentiane*. A ces neuf hérétiques converties, il joignit *Guillaumine de Fanjeaux*, qui fut la première prieure, depuis le jour de Saint Jean l'évangéliste, de l'an 1206, jusqu'en l'an de sa mort 1225. (1) Ensuite entrèrent *Messane* ou *Messende*, *Bérangère*, *Blanche*,

---

(1) Voici les noms que j'ai pu recueillir des Prieures de Prouille; il s'y trouve quelques lacunes que je n'ai pu remplir.

1. Guillaumine de Fanjeaux. — 1206.
2. Claude Riche. — 1225.
3. Catherine de Salos, qui mourut le 3 janvier 1239.

. . . . . .

6 ou 7. Raymonde Ruponne, de très-sainte vie, qui par ses mérites, délivra le Monastère, d'un embrâsement général. — 1309.

8. Brayde de Latour.
9. Gaillarde La Perrosse, décédée en 1321.
10. Arzens Cadela. — 1324.
11. Elisabeth Peteyta.
12. Jeanne de Capendu.
13. Marguerite de Planezes.
14. Veniade de Laubau, fut Prieure en 1367.
15. Briade de Latour.
16. Jeanne de Gayac, Prieure en 1422.
17. Marguerite de Gordes, en 1445.
18. Agnés de Sernel.
19. Gauzerande de Capendu.
20. Jeanne de Séverac, gouverna pendant 36 ans.
21. Gausside de Racas.
22. Jeanne d'Amboise, nommée par le Roi, en 1533, fit des réformes et se retira dans l'ordre de Saint Benoît.
23. Magdeleine de Bourbon, princesse du sang, fut nommée par le Roi, en 1540.
24. Eléonore de Bourbon fut élevée à ce poste, en 1565,

Digitized by Google

Françoise, *Armande*, *Arsande* et *Experte*. Leur nom se trouve dans un acte du 11 mai 1211. — Les religieuses furent bientôt au nombre de cent, qui par une ordonnance du général de l'ordre, fut porté à 150, l'an 1283.

Mais revenons sur nos pas et n'allons pas intervertir l'ordre chronologique. Dominique était sous-prieur de la cathédrale du diocèse d'Osma, lorsqu'en 1204, Dom Diégo de Azebas, son évêque, l'amena avec lui, dans une mission que lui avait confié Alphonse IX, roi de Castille. En passant à Toulouse et à Carcassonne, ils eurent des conférences avec plusieurs hérétiques, qu'ils tâchèrent de convertir. Revenus de Rome où ils avaient dû se rendre, pour les intérêts de leur souverain, le désir d'être utiles les engagea à se séparer du train et du faste obligé, qui les accompagnaient comme ambassadeurs; ils quittèrent une vaine représentation et toutes les commodités du luxe, cheminèrent pédestrement, prêchant la parole de Dieu, donnant partout l'exemple de toutes les vertus chrétiennes. Faits authentiques, qui n'ont pas empêché le trop spirituel et trop frivole Voltaire, de *Damner* dans un poëme vraiment *Damnable*, ce saint personnage, en ajoutant :

« Oh! quand j'aurais une langue de fer,
» Toujours parlant, je ne pourrais suffire,

---

mais elle gouverna Prouille, sans sortir du couvent de Fontevrault.

25. Jeanne de Lorraine, abbesse de Jouares, lui succéda en 1607.

26. Charlotte-Marie de Levi-Ventadour, entra et prit l'habit la veille de la Pentecôte, 1630.

Digitized by Google

» Mon cher lecteur, à te nombrer et dire
» Combien de *Saints* on rencontre en enfer. » (1)

Oublions vîte cet étrange blasphême et retournons à nos généreux apôtres. En juin 1207, ils s'arrêtèrent à Montréal, où ils tâchèrent de ramener à de sages et justes opinions, les *Manichéens* et les *Vaudois*, dont les deux sectes étaient alors triomphantes. L'évêque mourut. Saint Dominique resté seul, fonda l'ordre des *Frères prêcheurs*, dont il fut d'abord fait chef, par le pape Innocent III. Deux années après, en 1210, Arnaud, abbé de Citeaux et légat du Saint-Siége, édifié de son zèle et de ses vertus, le nomma supérieur des Missionnaires. « Il témoigna, dit un de ses histo-» riens, la résolution où il était, de mener une vie » humble, pénitente, au milieu de ses travaux évan-» géliques, et de gagner par la douceur et le bon » exemple, plutôt que par la terreur et la protection » des armes, le cœur des hérétiques. » Cependant

---

(1) Non, non, quoiqu'en ait dit Voltaire,
Il ne *cuit* point pour avoir trop fait *cuire*.

Saint Dominique était mort, quand le Concile de Toulouse, établit en 1229, le Tribunal du Saint-Office, et ce ne fut qu'en 1233, que l'inquisition, dirigée d'abord par quelques délégués des évêques, fut confiée aux frères prêcheurs. « Quelques écrivains, dit M. Alexandre Du Mège, ont cru que Saint Dominique fut le créateur du Tribunal de l'inquisition, mais ils se sont trompés. Saint Dominique fut seulement le fondateur de l'ordre des *Frères prêcheurs*, qui plus tard prirent le nom de *Dominicains*. Les monumens historiques prouvent que ce Saint traita toujours les sectaires avec douceur et charité. » — Ainsi cette philantropique philosophie du dix-huitième siècle, qui réclamait si fort la *tolérance*, a par *intolérance*, calomnié un innocent de plus !..... (1829).

Digitized by Google

ajoute-t-il, « on pillait les catholiques, on massacrait » les prêtres, on profanait tout dans les églises, et sou- » vent même on les brûlait. » A toutes ces fureurs, à tous ces crimes des sectaires, Saint Dominique n'opposait que la charité, l'éloquence et la persuasion (1). Obligé par la force des circonstances, de suivre Simon de Montfort, qui combattait les Albigeois à outrance, il chercha souvent à appaiser, à calmer, à ramener (2)

---

(1) Cette opinion, appuyée de preuves nouvelles, a été défendue depuis, par un écrivain dont le témoignage est ici irrécusable. C'est D. Lhorente, auteur sévère de l'*Histoire de l'inquisition*, il a complètement justifié Saint Dominique, des cruautés que lui reprochaient les philosophes mal instruits du dix-huitième siècle.

(2) Dans son *résumé* de l'*Histoire du Languedoc*, M. Léon Vidal s'exprime ainsi : — « 1206. Deux prêtres *fougueux*, vin- » rent renforcer les légats, Don Diégo d'Azebés, évêque d'Osma, » et le *fameux Saint Dominique*..... Dominique resta presque » seul ; on *verra* que *cet homme ardent et tenace*, n'abandonna » jamais la mission.. ... » On ne sait où les lecteurs de M. L. Vidal, pourront *voir* que cet homme *ardent*, *fougueux et tenace*, n'abandonna *jamais la mission* de convertir rigoureusement les hérétiques, puisque l'auteur n'en parle plus, dans son ouvrage très-médiocre, et qu'il dit seulement qu'en 1232, le Pontife Romain chargea de procédures inquisitoriales, les *Frères prêcheurs institués par Saint Dominique*. — Saint Dominique était mort depuis une douzaine d'années et M. Vidal n'en a pas dit autre chose. Quand aux deux petites phrases qu'on vient de lire, nous demanderons sur quels documens authentiques, d'après quelles autorités M. L. Vidal a écrit son *résumé* ? Tout ce qu'il y dit de Saint Dominique, de cet homme simple, modeste, bon et austère, est faux, hasardé et dénué de preuves. — Mais quand il s'agit de *prêcher* contre des *frères prêcheurs*, les philosophes n'y regardent pas de si près, ils MENTENT. — *Mentez, mentez hardiment*, écrivait Voltaire

Digitized by Google

à des sentimens de paix, de concorde et d'union, ce trop rude chrétien. Il ne persécuta point, il n'aspirait qu'à convaincre, aussi eut-il le bonheur de convertir un grand nombre de ces malheureux, que Simon de Montfort voulait proscrire ou massacrer. (1) Dans cet

---

à d'Alembert, *je vous le rendrai dans l'occasion. Mentez !....* — d'*Auvigny*, d'accord avec une foule d'autres écrivains, dit expressément dans ses *Vies des hommes illustres :* « Innocent III, instruit des progrès des hérésiarques, et se voyant sur le point de perdre la plus belle et la plus considérable partie de la France, envoya de nouveaux légats pour prêcher les hérétiques. Ceux-ci ne les écoutèrent que pour leur reprocher leur conduite, qui ne s'accordait en aucune façon à leur doctrine et que leur morale n'influait en rien sur leurs mœurs. *Saint Dominique*, l'évêque d'Osma, l'abbé de Citeaux, témoins de ces discours, *déclarèrent*, dans une assemblée qui se tint à Montpellier, que *pour fermer la bouche aux hérétiques, il fallait imiter la simplicité et l'humilité des Apôtres, qui attaquaient l'idolâtrie avec le bouclier de la foi seulement, et n'avaient point d'autre glaive que la parole de Dieu.* (1829.)

(1) Les préjugés et les calomnies de l'histoire, s'invétèrent si profondément dans les esprits, que les faits les plus faux, finissent par passer pour réels, sans aucune contestation. M. De Parny, dont la muse se permit aussi d'autres fautes, écrivit cette *inscription, pour une fontaine qui remplaçait la statue de Saint Dominique.*

L'image du *grand* Dominique,
Brûleur de la gent hérétique,
Trop long-temps attrista ces lieux.
A ce *terrible* Saint succède une onde pure,
C'est prévoyance, il faut laisser à nos neveux,
Des remèdes pour la brûlure.

Outre que ces vers sont mauvais, et par conséquent peu dignes de l'auteur, ils renferment de plus, une atroce calomnie. — Quel reproche ne doit pas se faire, d'un tort pareil, un ami de la vérité !

Digitized by Google

hermitage, dont il ne reste que des débris épars, il venait par fois se distraire et se reposer quelques momens de ses glorieux travaux. Il en fut arraché en 1215, par Foulques, évêque de Toulouse, qui l'amena avec lui au concile de Latran, où devaient être jugés les comtes de Toulouse, de Foix et de Comminges, fauteurs des hérésiarques. Il s'y conduisit en homme prudent, sage et modéré. Le 22 décembre de l'année suivante, Honorius III, approuva son institut. Il était alors à Rome. Le 26 janvier 1217, le Pape écrivit à Saint Dominique et à ses compagnons, pour faire l'éloge de leur zèle et les encourager à poursuivre avec ardeur l'entreprise qu'ils avaient commencée pour la gloire de la religion. En 1219, Saint Dominique revenu à Rome, y avait fondé un second ordre pour les femmes. Elles devaient mener une vie religieuse au sein de la retraite, et prier Dieu pour le triomphe de la foi et l'extirpation des hérésies. Il en créa une troisième, pour les séculiers, qui vivaient dans le monde, et qu'il appela *la milice du Christ*, dont le chef-lieu etait à Narbonne. En 1220, Saint François-d'Assise étant venu à Boulogne en Italie, où Saint Dominique résidait alors, admira ses grandes austérités, l'éloquence de ses paroles, sa douceur, sa charité et sa modestie. Doué d'une parfaite vertu et de beaucoup de science, il était extrêmement humble, et réunissait trois choses précieuses, *la science, la vertu et l'humilité,* qui au dire de Saint Bernard, se trouvent rarement ensemble. Enfin il expira dans cette ville, le 4 ou le 6 août 1221. Le 3 juillet 1235, il fut canonisé par le pape Grégoire IX. — J'ai cru, chère amie, lui devoir en passant, cette réparation historique, dans un pays tout plein de ses bienfaits.

Oui, c'est à tort que furent déprimés

Digitized by Google

Les talens, les vertus de cette ame dévote;
Tel est mon goût, ou telle est ma marote,
(Dis-je à tous les censeurs de rage envenimés;)
Quand on devrait m'appeler *Don Quichotte*,
Je suis le défenseur toujours des opprimés.

Je trouvai chez mon oncle, un parasite des environs; il semblait avoir senti un bon repas et alléché par l'odeur, il était accouru avec ses perpétuelles révérences et ses sottes flatteries. Tout le monde était si ennuyé de ses exclamations laudatives sur chaque parole de notre hôte, que je ne pus m'empêcher de crier :

Tandis que l'Amphitrion jase,
Ce cousin de monsieur de Crac,
Gouverné par son estomac
Dans une parasite extase,
Se pâme d'aise à chaque phrase.
D'applaudir faisant un emploi,
Pour des *si*, des *mais*, des *pourquoi*,
Il se récrie avec emphase....
— Bavard! que la foudre t'écrase!
Ton repas est gagné : tais toi.

On rit beaucoup de cette verte boutade, surtout M. l'abbé Cazaïntre, que j'avais prévenu de mon passage et qui était venu me joindre au château de La Tour. Tu ne connais pas encore cet aimable et excellent ecclésiastique, notre parent et mon ami.

Dès sa plus tendre jeunesse,
Amant distingué des Arts,
Il célébra leur ivresse,
Qu'effarouche le dieu Mars. (1)
En sa poëtique audace

(1) Allusion à nos guerres alors continuelles.

Digitized by Google

Il osa suivre la trace
Du chantre de Godefroy;
Et toujours beau d'harmonie,
Subjugua, par son génie,
Le céleste palefroi.

Epris des grâces du style,
Par lesquelles de nos jours,
Gessner ramena l'Idylle
Dans le temple des Amours,
Sans céder aux douces flammes,
Que fait naître dans les ames,
L'empire de la Beauté;
Il redit les temps antiques,
Et ses immortels *cantiques*,
Respirent l'éternité.

Tel que lui dans la carrière,
Plein du souffle d'Apollon,
Je voudrais sous sa bannière,
Fendre l'air comme un Aiglon.
De l'Arriège aux bords du Gange
Faisant voler la louange
De l'objet de mes désirs,
Aux plus lointaines années
Du plus doux des hyménées,
Faire envier les plaisirs.

Après avoir traduit une partie du Tasse et imité Gessner, il a composé quelques jolis cantiques Patois et Français, qu'on le sollicite vivement de faire imprimer. Quand cédera-t-il à cette juste demande?

Digne rival de l'écrivain pieux (1)
Qui composa dans ces augustes lieux,
Ces chants sacrés, qu'aux fêtes solennelles;

(1) Le P. de La Tour (de Bonaffos).

Digitized by Google

De jeunes voix adressent au Seigneur;
Comme mon oncle, il a peint le bonheur
Des vrais élus et des chrétiens fidelles.

Mais c'est surtout comme auteur de deux ouvrages plus considérables, dont l'un est à-la-fois un acte de franchise, d'humilité et de courage, qu'il doit se faire distinguer. Le premier intitulé : *Exhortation à la paix*; souffla un peu, bien malgré lui, la guerre anti-orthodoxe, lorsqu'il était encore curé constitutionnel de la ville de Foix. Le second, qui vient de paraître et qui n'est qu'une conséquence de la rétractation qu'il osa faire en 1794, pendant que Roberspierre respirait encore, a pour titre : *Entretien sur les affaires de la religion en France*. Il y condamne hautement ses erreurs passées, sa faiblesse et sa conduite.

Qu'on applaudit à ce bel acte,
Digne de recueillir des honneurs immortels!
Dès qu'il connait sa faute, il pleure, il se rétracte,
Se repent et gémit aux pieds des saints autels;
Mais l'être généreux, dont le pouvoir immense,
Verse sur nous des trésors de clémence,
Dieu fit du repentir la vertu des mortels.

M. de Laporte, notre évêque, en est si persuadé, qu'il l'a nommé curé de Saint Nazaire, à Carcassonne. Là, dans sa retraite curiale, qui fut aussi son berceau;

Pendant le cours d'une distraction,
Comme en produit l'imagination,
Notre aimable pasteur peut avoir souvenance
De l'heureux temps, où par ses jolis vers,
En peignant nos plaisirs, nos rêves, nos travers,
Il charmait les *ennuis* du malheureux VENANCE.

Nous parlâmes beaucoup de ce célèbre capucin, favori des Muses, surnommé *Père Tibulle*, dont j'ai quelque envie de recueillir les œuvres érotiques et le charmant voyage de *la quête*. Il n'a paru qu'un frag-

Digitized by Google

ment informe et mutilé, du narré de cette plaisante excursion,

Où le quêteur *séraphique*,
Pour le couvent assemblé,
Alla, *sur une bourrique*,
Cœur contrit et front pelé,
Dans un style académique,
Mais d'un ton de jubilé,
Suivant leur usage antique,
A travers maint défilé,
Quéter, d'après sa chronique,
Et des affronts et du *blé*.

M. l'abbé Cazaïntre lui adressa à cette époque une excellente épître, que je n'oublierai pas d'insérer dans le volume. Elle n'en sera pas le moindre ornement.

Avant que M. l'abbé Cazaïntre repartit pour Carcassonne, nous descendîmes dans ce délicieux vallon où j'ai passé à m'amuser et à folâtrer une partie de mon enfance, près de cette fontaine limpide à laquelle je disais, dans ce langage poëtique que tu aimes :

Source plus claire que Blanduse,
Dont le cristal brillant et pur,
Du chantre aimable de Tibur,
Méritait d'inspirer la Muse;
Tandis que de tous les côtés
Les Nayades du voisinage,
T'offrent leurs tributs argentés;
Daigne agréer le simple hommage
Que je viens rendre à tes beautés,
Près de ces lieux, près du rivage,
Par les plaisirs si fréquentés.

Tantôt sous des voûtes fleuries,
Tu t'enfuis précipitamment;
Tantôt, au tour de ces prairies
Tu serpentes si lentement,
Que du poëte et de l'amant
Tu sembles partager les douces rêveries.

Digitized by Google

Lorsque sur sa parure et sur ses jolis traits,
Celle qui sur mon cœur doit régner à jamais,
En passant sur tes bords consultera ton onde;
Quand arrêtant sa course vagabonde,
Elle y viendra chercher le repos et le frais;
Ou que dans ton urne profonde,
Elle baignera ses attraits;
De ces faveurs ne perds pas l'avantage!
Dépositaire heureux, conservant cette image,
Cesse alors d'envier à la terre ses fleurs,
Au soleil ses rayons, à l'iris ses couleurs;
L'aimable et tendre épouse, objet de mes ardeurs,
De la nature est le plus bel ouvrage.

Mais je me hâte de retenir la bride à mon Pégase et d'arrêter une fureur de rimer qui pourrait m'entraîner trop loin. Oui, chère amie, je ne veux pas te surprendre par des fictions mensongères; aussi je dois te prévenir que les *Nayades*, les *voûtes fleuries* et surtout l'*urne profonde*, ne sont que du remplissage poëtique. Je te l'ai déjà dit, la source de Saint Dominique a presque tari, et la nouvelle fontaine, plus rapprochée de la grande route, est à l'entrée de ce majestueux vallon, où M. Cazaïntre m'a raconté une histoire sur l'horrible préjugé du *duel*, dont il a connu les personnages. Je vais te la redire; car elle mérite d'être recueillie, et malheureusement la catastrophe n'est que trop vraie. Je ne ferai qu'y changer tous les noms des acteurs, arranger un peu la marche des événemens, (rien que cela!) et y ajouter par occasion, quelques petits accessoires, étant bien aise de conserver l'aimable souvenir de tous ces précieux détails, qui ont enchanté mon esprit et mon cœur. *A bon entendeur, salut!* — Ma préface achevée, je commence.

Digitized by Google

Le Duel.

Le chevalier de Tersac joignait à beaucoup d'esprit, une figure agréable et une grande fortune. Après avoir été Page de la Reine, il obtint une compagnie de cavalerie; il avait 17 ans, aimait l'étude, et se livrait avec exactitude à la pratique de tous ses devoirs. Rempli de douceur et de bonté, il ne lui fut pas difficile de se faire chérir des soldats et estimer de ses camarades; il se lia particulièrement avec le comte de Bervic, son cousin, d'un caractère aussi réfléchi et d'une conduite aussi sage que la sienne. Ils devinrent inséparables; ils ne goûtaient pas de plus grand plaisir que celui de se confier mutuellement les projets de leur jeune ambition. Quel officier n'a jamais rêvé qu'il obtiendrait le bâton de maréchal de France? La gloire a, comme l'amour, ses illusions, ses transports, ses espérances et ses déceptions.

Le baron de Clerval, leur oncle, colonel du régiment, affectionnait beaucoup ses neveux : il était sensible et serviable; mais c'était un homme brusque, morose, sévère, et dont la minutieuse exigence avait fini par indisposer, contre lui, tous ceux qui marchaient sous ses ordres; on ne lui obéissait qu'à regret, et en lui souhaitant des malheurs que sa nais-

Digitized by Google

sance et son crédit semblaient devoir toujours éloigner de lui.

Le chevalier de Tersac et son ami, allaient souvent chez madame de Neuville; elle n'avait qu'une fille dont on admirait la beauté, les grâces, et une physionomie où respirait la finesse et la candeur. Plusieurs talens se réunissaient à tant de charmes; elle maniait le pinceau aussi bien que l'aiguille, chantait, touchait du piano à ravir, et s'exprimait avec élégance en italien et en français. Le chevalier de Tersac ne pût voir, sans en être épris, une personne aussi parfaite; il ne songeait qu'à mademoiselle de *Neuville*, que de mon autorité privée, j'appellerai *Eléonore*, et pour cause !..... Il ne parlait plus que d'elle à son ami, et ne pouvait vivre sans elle.

Quelqu'un a dit que les amans sont aisément poëtes. Le chevalier pensait de même sans doute; de sorte que prenant sa guitare, il accompagna sa voix, de sons harmonieux, pour esquisser à son ami, ce portrait de sa maîtresse :

De la beauté que j'adore,
Comment peindre les attraits ?
Avec la fraîcheur de Flore,
De Vénus elle a les traits.
Dans son maintien plein de grâce,
C'est Euphrosine, Aglaë,
Et son teint de lys efface
Celui de Leucotoë.

Peindre sa taille légère,
Son voluptueux contour,
Quel peintre oserait le faire?
Laissons ce soin à l'Amour.
Telle est celle que j'adore;
Je brûle de la nommer.....

Digitized by Google

Mais nommant *Eléonore*,
Que de rivaux vont l'aimer!

Il lui avait adressé cet impromptu, en lui présentant quelques fleurs :

Dans nos jardins les roses et les lys,
Sont les plus beaux présens de Flore;
Sans hésiter aimable Eléonore,
Je leur décernerais le prix,
Si tu n'étais cent fois plus belle encore!

Ayant eu l'occasion de lui prêter *l'Essai sur l'homme*, poëme de Pope, traduit en vers, par l'abbé Du Resnel, il l'accompagna de cet envoi, qui était une tendre déclaration :

Pope entraîné par son heureux génie,
De l'Univers célébra l'harmonie;
Il y trouva qu'ici-bas *tout est bien*.
Condamnerai-je un refrain qui l'honore?
Mais sur ce point pour ne douter de rien,
Je voudrais être aimé d'*Eléonore*.

Ce compliment fut suivi d'un morceau, qu'on pourrait appeler une *Idylle*, et qu'il intitula : *la Chanson du matin*, comme dans Gessner, à qui il en avait emprunté les idées principales.

Je te salue, ô diligente aurore!
Je te salue, ô jour naissant!
Oh! comme par degrés ta lumière colore
La cime des forêts d'un éclat ravissant.

Déjà ton reflet se varie
Dans le cristal de ces limpides eaux,
Et sur l'émail de la verte prairie,
Et sous l'ombrage frais de ses rians berceaux.

Digitized by Google

Déjà sur l'aile des mensonges,
Mère des faux plaisirs et des malheurs réels,
La troupe brillante des songes
Quitte le séjour des mortels.

Couché sur des feuilles de rose,
Zéphire sommeillait en l'absence du jour;
Il vole vers la fleur nouvellement éclose,
Et par de doux baisers lui prouve son amour.

Hâtez-vous, dieux légers, qui régnez dans ces plaines,
Zéphyrs, abandonnez ces bosquets, ces fontaines;
Recueillez les parfums du myrte et de l'œillet;
Et riche des trésors de Flore,
Embaumez l'asile secret
Où sans désirs sommeille Eléonore.

Laissez en paix ce feuillage et les airs,
Heureux Zéphyrs, voltigez autour d'elle,
Rafraîchissez l'ingrate que je sers...
Dans les bras du sommeil qu'elle doit être belle!
Allez; mais de son front et de son joli sein
Ah! respectez le lys qui se mêle à la rose.
Auprès d'elle jouez, sans qu'un hardi larcin
Puisse troubler sa pudeur qui repose.
Eveillez-là, mais doucement:
Gardez-vous d'offenser ses charmes.
Que je vous envirai ce fortuné moment!
A mon amour jaloux qu'il va causer d'alarmes!
Prenez pitié d'un tendre amant,
Et murmurez tout bas à l'objet que j'adore,
Qu'autour de son asile, au lever de l'aurore,
Le cœur ému d'un souvenir charmant,
Je soupirais le nom d'Eléonore.

Ces chants touchèrent le cœur de celle qui en était l'objet; elle l'avoua naïvement et avec modestie; de sorte que le jeune poëte, se sentant inspiré par ce tendre *aveu*, improvisa cet hymne:

Digitized by Google

Aimable *aveu* qui charme ma tendresse,
Aimable espoir qui ranime mon cœur,
Eléonore accueille mon ivresse,
Et cet accueil suffit à mon bonheur.

A cet aveu, séduisante pudeur,
Tu vins rougir les lys de son visage!.....
D'un doux triomphe ô fortuné présage!
Que de plaisirs promis à mon ardeur!.....

Aimable *aveu*, etc.

Que tu fus belle en ce moment flatteur!
Je t'admirais, j'admirais mon ouvrage,
Lorsque l'Amour secondant mon hommage,
Les yeux baissés me nommaient ton vainqueur.

Aimable *aveu*, etc.

Ton embarras augmentait mon délire!
Ivre d'amour, brûlant de volupté,
Je te parlais, et te voyais sourire
Aux vifs transports de ma félicité.

Aimable *aveu*, etc.

Avant ce temps je languissais en proie
Au noir courroux d'un destin rigoureux;
Mais en ce jour je nage dans la joie,
Et des mortels je suis le plus heureux.

Charmant *aveu* qui flatte ma tendresse,
Charmant espoir qui transporte mon cœur,
Eléonore éprouve mon ivresse,
Et son ivresse assure mon bonheur.

Un jour qu'elle tremblait en entendant le bruit du tonnerre, il lui adressa ce couplet :

Laisse la foudre sur nos têtes,
Faire retentir ses éclats;

Digitized by Google

L'éclair précurseur des tempêtes,
Est-il précurseur du trépas?
Eléonore prends courage,
C'est pour nous que sont les frayeurs :
Tandis qu'au loin règne l'orage,
Tu l'excites dans tous les cœurs.

Une autrefois qu'il la rencontra cachée sous son voile, il lui dit :

Supprime une gase impolie
Qui nous dérobe tes attraits :
Quand naît une rose jolie,
Cherche-t-elle à voiler ses traits?
Lorsque le ciel est sans nuage,
Combien est beau l'astre du jour!
De l'Amour montre-nous l'ouvrage,
Ou tremble d'outrager l'Amour.

Je te citerai encore un impromptu qu'il fit en rencontrant sa fiancée chez une marchande de modes, où elle choisissait des fleurs artificielles :

Pourquoi ces grands apprêts et qui veux-tu séduire?
Toi! pour nous captiver avoir recours à l'art,
Ne te suffit-il pas d'un souris, d'un regard,
Pour soumettre nos cœurs à ton aimable empire?
Crois moi, renonce à ces prestiges vains!
Que sont ces fleurs, fille de l'imposture,
Près des roses qu'à pleines mains,
Sur tes attraits effeuilla la nature?

Le Chevalier était né tendre; il éprouvait pour la première fois, ces émotions du cœur qui sont si vives et si douces. Eléonore malgré sa prudente réserve n'avait pu s'empêcher de lui découvrir qu'il ne lui était pas indifférent; ajoute à cela qu'il avait un ami fidèle;

Digitized by Google

en faut-il davantage pour le bonheur? Aussi le Chevalier était en ce moment le plus heureux des hommes. Tous ses instans étaient agréablement occupés; il passait de jouissance en jouissance, et, plus sage que beaucoup d'autres, il ne désirait pas un plus brillant avenir. Quel eût été l'objet de ses vœux? Il venait d'obtenir de ses parens, l'assurance d'unir son sort à celui de cette Eléonore si ingénue, si spirituelle, si sage; il avait reçu d'elle ces timides confidences qui causent les plus vifs transports, et ces faveurs légères, mais aimables, qu'accorde l'innocence à l'amour vertueux; et son père lui marquait qu'il comptait pouvoir le rappeler bientôt à la Cour, pour y occuper une place distinguée.

Un jour le comte de Bervic se promenait avec plusieurs de ses camarades; il était triste : il songeait au prochain départ de son ami. Tout-à-coup il sort de sa rêverie par un léger frémissement dont il ne put se défendre. Une main connue, venait de frapper sur son épaule : le chapeau du comte était tombé; il se retourne, voit le chevalier, et sourit. — Ses compagnons d'armes se regardent avec surprise : ils hésitent un moment; mais enfin ils se décident à profiter de cette aventure, par elle-même très-indifférente, pour se venger de leur colonel. Hélas! pourquoi le cœur de l'homme est-il ainsi fait? On croirait qu'il a soif de haine et de vengeance; cependant la vengeance est un bien horrible monstre!

Après la manœuvre du soir, les deux amis entrèrent dans le café où se rendaient tous les officiers du régiment. L'un d'eux aborde le comte : — Je suis chargé, lui dit-il, de vous témoigner notre étonnement général; vous avez reçu un outrage : vous n'êtes pas vengé. — De quel outrage parlez-vous, reprit le comte? —

Digitized by Google

M. le chevalier de Tersac s'est permis un geste indigne d'un militaire, il vous doit les réparations d'usage. — Vous plaisantez, sans doute, quelle offense puis-je trouver dans le badinage d'un ami? — Une offense grave, dont l'honneur veut que vous tiriez raison. — A ces mots il alla joindre le corps des officiers et leur peindre le trouble du Comte.

M. de Bervic fit un signe à son ami. Quand ils furent seuls, il se jeta dans ses bras : — Non, non, s'écria-t-il, je ne ferai point ce qu'on me commande; les cruels veulent nous armer l'un contre l'autre : ils me présentent en vain l'infamie ou la mort; je ne choisirai point, je ne répondrai pas à leur barbare attente. — O mon ami, dit le Chevalier, avec émotion, quel funeste moment et quelle étourderie de ma part! Je ne puis te faire des excuses : elles ne seraient point acceptées; on ne nous hait pas, mais on veut se servir de mon malheur pour punir notre oncle..... Je connais ton courage, je sais combien il t'est pénible de t'en servir contre moi. N'importe, sachons vaincre une aussi juste répugnance, bravons de faibles lois (1), pour obéir à celles du préjugé : ne pleurons pas; marchons.

---

(1) Oui, trop faibles, elles se taisaient toujours devant l'honneur outragé..... Pour des bagatelles. « Votre honneur, disait » M. de Schell, peut-il être compromis parce qu'on alarme ce » fantôme de bravoure dont on fait tant de cas dans le monde, » aux dépens même de la vertu? » Et M. Delille, dans une belle épître :

. . . De l'opinion, sujet respectueux,
Pour être citoyen, n'ose être vertueux.
N'est-ce pas ce tyran, dont l'ordre impitoyable
Prescrit à deux amis un cartel effrayable,

Digitized by Google

Les deux amis accompagnés d'un second, se rendirent hors de la ville : ils mirent l'épée à la main. Le chevalier se défendit vivement et avec adresse. La lutte était animée sans paraître dangereuse ; les deux adversaires craignaient de se blesser : ils semblaient vouloir se fatiguer sans s'atteindre. Le Chevalier avait prévu cette retenue, et par une feinte adroite et mé-

---

Pour un mot, pour un geste échappé sans dessein,
Les force, par décence, à se percer le sein;
Leur rend, par point d'honneur, le meurtre légitime,
Et leur fait, en pleurant, égorger la victime?

Mais peut-être le temps est-il venu de détruire ce sanguinaire usage, qui n'offre qu'une révoltante férocité. *Les hommes*, écrivait Christine, reine de Suède, *ne se battent en duel que faute de connaître le véritable honneur.*

L'abbé de Saint-Pierre, que j'ai déjà cité, disait dans les *Rêves d'un homme de bien :* « L'officier insulté, en France, » est dans une situation Bien malheureuse. Il se trouve dans » deux abymes..... S'il méprise l'injure, s'il la pardonne ou » s'il s'en plaint..... il est déshonoré du côté de la valeur. S'il » se bat, il perd souvent la vie dans le combat, ou il la perd » sur un échafaud, ou bien pour éviter l'échafaud, il s'exile » pour toujours du royaume et perd ainsi ses biens, ses emplois » et sa patrie, si les lois sont observées. — Cette opinion go- » thique, dit-il plus loin, a duré en France, onze à douze » cents ans..... Nous nous sommes peu-à-peu défait des » épreuves extravagantes par le feu, et par l'eau, et des com- » bats en champ clos; nous sommes parvenus à sentir le ridi- » cule de ces mœurs barbares. C'est ce qui me fait espérer que » nous nous déférons enfin de ce malheureux reste de barba- » rie. « Mais hélas, quel frein, quelle opinion, quelle loi, pourrait tempérer cette impétuosité de tête et de cœur, qui précipite souvent la jeunesse au-devant du fer d'un adversaire, et prépare en pleine paix, tant de chagrins à tant de malheureuses familles.....?

Digitized by Google

nagée, il se découvre. Le Comte tressaille en voyant couler le sang de son ami; il s'empresse de le faire transporter chez lui et de l'y accompagner.

M. de Clerval apprit, avec un vif chagrin, le duel de deux personnes qui lui étaient si chères; et... oserai-je le dire? les officiers se réjouirent des anxiétés qu'il éprouvait.

Madame et mademoiselle de Neuville furent très-affligées à la nouvelle de ce combat; celle-ci tremblait pour son amant, l'autre regrettait un fils. Madame de Neuville aimait avec passion la bonne, la douce, la sensible *Eléonore;* elle estimait et chérissait M. de Tersac : n'allait-elle pas lui confier le bonheur de sa fille?..... Quel cœur maternel n'eût pas tremblé et gémi.

Cependant le généreux Chevalier, satisfait d'avoir épargné les jours de son ami, se rétablissait promptement sur son lit de douleur; la fin de sa convalescence devait le conduire dans les bras d'Eléonore, et le ramener auprès de son père : le désir, l'amour, l'espérance concouraient au retour de sa santé. Déjà il jouissait des beaux jours, des délices de la promenade, du spectacle de la nature, lorsque le Comte, qui ne le quittait pas, reçut le billet suivant :

« Vos camarades connaissent votre courage, ils l'ad-
» mirent..... Mais l'honneur murmure encore : ils
» espèrent que vous exigerez, de M. de Tersac, une
» satisfaction plus complète. »

A cette lecture, il pâlit d'indignation et de colère : le papier échappe de ses mains. Quel acharnement, dit-il, d'une voix concentrée! veulent-ils me condamner à une douleur éternelle? Veulent-ils me forcer de nouveau, à porter le poignard dans mon sein, dans le sein d'un autre moi-même? Barbares! je ne vous

Digitized by Google

verrai plus, je quitterai un service odieux !.... — Le Chevalier soupirait. — Oui, s'écria le Comte, l'un de nous deux est condamné à voir expirer son ami sous ses coups ! quelle horreur ! Je ne souffrirai pas que ce crime s'achève : je fuirai. — Il prit tous les arrangemens nécessaires pour son départ ; il alla faire de tristes adieux à son oncle ; muni de son consentement, il envoya, sa démission au Ministre ; et l'amertume et le regret dans le cœur, il se rendit auprès de son père.

Il vivait depuis quelques mois, tranquille dans sa terre, faisant du bien à ses vassaux, et se consolant, par le bonheur des autres, de la perte du sien. Ce calme ne dura guère ; il fut troublé par cette lettre :

« Sous de vains prétextes le lâche se dérobe aux » dangers : l'homme ferme s'y expose sans murmure » et sans crainte. En vain voudriez-vous vous y sous» traire en vous disant libre : vous ne l'étiez pas quand » vous reçûtes l'offense, dont l'honneur du corps veut » que nous poursuivions une réparation authentique. » Ce cartel était signé par tous les capitaines du régiment. Qui pourrait peindre la fureur du Comte ? Vingt fois il conçut le projet de prendre la poste et d'accepter le défi dont on semblait le menacer. A la fin d'une violente tempête, les flots du rivage de la mer ne sont pas plus agités que ne l'était son cœur. Peut-être eût-il été capable d'exécuter cette grande entreprise et de braver tant de risques, si le Chevalier, ne consultant que son amitié, n'était arrivé près de lui. — Je viens te dégager de ce que tu dois à nos anciens camarades, lui dit-il, en l'embrassant. — Moi, reprit le Comte, j'accepterais ce que tu me proposes ? Je te verrais encore victime de ton dévoûment amical ?..... Non, non, j'irai les joindre, et mon épée boira leur sang, s'ils ne font pas couler le mien. — Le Chevalier effrayé de l'é-

Digitized by Google

nergique résolution de son ami, tâcha de l'appaiser; et, se dissimulant les noirs pressentimens qui le troublaient, il le fit consentir à se battre pour la dernière fois, se promettant d'échapper à toutes les persécutions par une nouvelle blessure.

Dès qu'ils eurent pris leur parti, ils parlèrent de tout ce qui les intéressait. Le Chevalier loua avec transport la sensibilité, les vertus et l'attachement de mademoiselle de Neuville, il ne pouvait tarir sur les éloges que lui dictait le souvenir d'*Eléonore*, de ses talens, de son respect filial; il lui montra le Portrait de celle qu'il aimait, peint par elle-même. Ce tableau annonçait une tendresse ingénieuse, une imagination brillante; il offrait le buste de sa maîtresse, placé devant un autel de marbre blanc, enlacé d'une guirlande de roses, où l'on lisait pour inscription : *Serment d'aimer toujours*. Au milieu de l'autel, l'Amour guidait la Fidélité, après lui avoir remis son flambeau; et le reste du paysage répondait aux idées gracieuses de cette ravissante composition. (1)

Aussi l'heureux amant, en recevant ce présent inattendu, écrivit-il ce remercîment poëtique, que l'amour et la reconnaissance lui dictèrent, et dans lequel l'esprit eut moins de part que le cœur.

« Où suis-je! ô ciel! quelle aimable surprise!
Il est à moi ce portrait séducteur
Du bel objet dont mon ame est éprise;
Il est à moi ce cadeau si flatteur!

Les ris, les jeux, que l'Hyménée appelle,
Ont dirigé ton céleste pinceau;

(1) Ce tableau existe : seulement il a été peint pour une autre *Eléonore*.

Digitized by Google

Si je n'ai pu devenir ton Apelle,
Du moins Campaspe est dans ce beau tableau.

Sur cette ivoire où ta Beauté respire,
Quel doux rayon vient briller dans tes yeux?
C'est de Vénus et la grâce et l'empire,
C'est dans mon cœur, de l'Amour tous les feux.

Qu'il est parfait ce magnifique ouvrage!
Qu'il nous révèle un sublime talent!
Oui te voilà, ton gracieux visage
Semble sourire, il vit, il est parlant.

Tant que du jour je verrai la lumière,
Charmant portrait tu seras mon trésor!
Mes faibles mains, à mon heure dernière,
Contre mon cœur te presseront encor.

« Pardonne, amante adorée, pardonne chère moitié de moi-même, le désordre de mon style, mes expressions ne peuvent suffire à rendre ma surprise, ma joie et mon bonheur. Quelle attention tendre et délicate!..... Les voilà donc rendus parfaitement, les traits chéris de celle dont la belle image, est depuis si long-temps, gravée des mains de l'Amour, dans le plus sensible des cœurs! quel art! quelle grâce! quelle touche suave! quel brillant coloris! quel riant paysage!!! Le génie et la tendresse ont inspiré à-la-fois cette charmante composition qui me représente celle que j'aime, ma tendre, ma bonne, ma sensible *Eléonore*, tout près de l'Amour qu'elle entoure de roses, moins belles et moins fraîches qu'elle. Tableau admirable et délicieux, agréable verdure, scène d'Amour qui pronostique tant de bonheur à ma constance, comme mes yeux vous contemplent avec délices, de combien de baisers enflammés n'ai-je pas caressé à l'instant cette céleste peinture; douce et complaisante, elle ne saurait être sévère, comme le fut souvent celle qui vient de me l'offrir..... Mais oublions ces jours de crainte, de soupirs et de désespoir; ces temps d'attente et d'angoisses sont heureusement changés. Je lis avec transport, ces mots généreux: *Serment d'aimer toujours*. Ces aimables paroles tu les as écrites

Digitized by Google

sur le marbre blanc de l'autel, que tu embellis par des fleurs et par ta présence. Tu les as tracées d'une main sûre et mon cœur les répète avec une vive effusion : oui, je *t'aimerai toujours*; *toujours*, *toujours*, et je m'enivre d'avance de toute la félicité qu'un pareil serment me prépare.

« Dans l'excès de la joie, ma Muse inhabile et novice, pourra-t-elle peindre à son tour ce chef-d'œuvre de peinture, et exprimer toute la gratitude dont il m'enflamme? — J'en doute; mes rimes pourraient-elles jamais égaler et valoir tes couleurs? — Toutefois cédant à mes désirs, j'en vais tenter l'orgueilleuse entreprise.

Viens sur mon sein doux trésor d'espérance,
Gage sacré qu'imploraient tous mes vœux,
Viens mettre un terme à l'amère souffrance
Qui prolongeait tant de jours malheureux.

De ce bonheur, ô beauté que j'adore,
J'ai pressenti les transports ravissans!
Voilà tes traits..... mon amour les dévore;
Leur parle, écoute et rêve tes accens. ..

Qu'il est brillant ce coloris fidèle
Qu'a déployé ton magique pinceau,
Mais pouvait-on, au plus joli modèle
Ne pas devoir le plus joli tableau?

Oui, qu'à jamais soit béni cet ouvrage
Qui me transmet les secrets de ton cœur;
Comme il rend bien ce gracieux visage
Et tant d'appas dont je serai vainqueur.

De l'art heureux, un savant artifice
Pouvait n'offrir que ce plane orgueilleux;
L'ombre des bois au mystère propice,
Les monts lointains, le vaste azur des cieux;

Où cet enfant, terrible dans Cythère,
Qui, grace à toi, déposant sa fierté,

Digitized by Google

Remet pour nous son flambeau tutélaire
Aux tendres soins de la Fidélité.

Mais au milieu du riant paysage
Qu'orne l'autel où triomphe l'Amour,
Je vois briller ces roses, ce feuillage
Qu'en se jouant, ta main tresse à l'entour.

Douce pensée, et quel chiffre adorable,
Qu'à ton *Auguste*, il promet d'heureux jours,
Tu burinas sur le marbre durable
Ces mots chéris : SERMENT D'AIMER TOUJOURS.

Présens du cœur, d'attraits heureux ensemble,
Tout ce qui plait, tout ce qui peut charmer,
Ainsi que toi, ce tableau le rassemble,
Juge par là s'il doit se faire aimer.

Ah, dans tes bras amoureux et fidèle,
Brûlant toujours de la plus tendre ardeur,
Tu me verras des époux le modèle,
Par mes transports mériter mon bonheur. »

Ainsi en célébrant son *bonheur*..... Le *bonheur*!.... hélas! il ne prévoyait pas encore quelle tragique catastrophe l'en priverait à jamais. Il s'aveuglait, il se faisait illusion, il comptait sur son projet, sur son dévouement à l'amitié, sur son sacrifice, sur la prudente réserve de son attaque, et il s'enivrait facilement du bonheur d'aimer et d'être aimé, et répétant ces douces paroles à l'aspect de cette touchante peinture, de la plus belle, de la plus tendre, de la plus aimée des amantes, qu'en sa brûlante ardeur, il baisait et contemplait tour-à-tour, il s'écriait : « combien une femme a de charmes, et qu'il est grand l'empire qu'elle exerce, quand la Beauté, quand les Grâces sont les moindres de ses dons !..... » Le comte de Bervic partageant le

Digitized by Google

juste enthousiasme de son ami, l'applaudissait; il lui promit d'assister à la fête de l'hymen !..... Ensuite, se jurant de nouveau une amitié éternelle, ils s'embrassèrent; et, tels que ces anciens et braves chevaliers qui se combattaient pleins d'estime et d'affection entr'eux, ils s'éloignèrent, en silence, du château. Rendus dans le lieu où deux tendres amis allaient s'attaquer, ils jetèrent, l'un sur l'autre, un regard mélancolique et douloureux; ils frémirent : jamais leur cœur ne palpita avec autant de violence. Leur fer se croise.... Hélas ! le Comte emporté par un mouvement que son amitié ne lui permit pas de modérer, se découvre et se précipite au-devant d'un coup funeste; il chancelle, tombe et expire.

Les gens du Chevalier enlevèrent leur maître à cette scène d'horreur. Le malheureux perdit bientôt la raison; un délire inquiétant, de sinistres convulsions le conduisirent aux portes du trépas. — Cependant les soins qui lui furent prodigués, le zèle de ceux qui le servaient et les caresses de sa mère, le rappelèrent à la vie; on parvint enfin à le retirer de l'état de stupeur où son crime l'avait plongé, mais son ame resta dans le deuil. Tout entier à ses remords, il sentit que le meurtrier d'un ami n'était plus digne d'Eléonore. Sa lettre de séparation fut trempée de larmes amères; elle en eût arraché aux êtres les plus froids. — Il la suppliait de le plaindre, de l'oublier, de faire le bonheur d'un autre moins infortuné, moins coupable..... Et il finissait par ces mots : « L'assassin du plus vertueux, du plus aimable des hommes, ne peut-être » l'époux d'*Eléonore*. Et, puisque le silence des lois le » force de traîner le fardeau de sa vie, il doit la consacrer, loin d'un monde méchant et perfide, à pleurer ses malheurs, et à les expier, s'il est possible, » par un religieux repentir. »

Digitized by Google

La tendresse d'Eléonore ne ressemblait pas aux attachemens légers de son siècle; elle aimait pour la première fois : elle aimait pour toujours. Son cœur n'avait été ni flétri, ni corrompu par la lecture des romans; le chagrin s'empara d'elle, et rien ne put la consoler. Elle avait voué son existence à son amant; elle imita son sacrifice et prit le voile : la religion, seule, a le pouvoir de nous distraire des grandes douleurs.

Le Baron de Clerval regretta constamment ses deux neveux. Un douloureux souvenir le poursuivant toujours, il quitta, jeune encore, la carrière des armes. Et les familles de Bervic, de Tersac, de Neuville, n'oublièrent jamais le tragique événement, qui les avaient toutes rendues victimes d'un préjugé atroce.

Cette touchante histoire me poursuivit pendant toute la soirée; j'étais triste, rêveur, mélancolique; je ne pouvais point me détacher des regrets qu'elle m'inspirait. Je songeais à d'aussi grands malheurs, suite terrible d'une plaisanterie et d'un barbare *duel*, occasionné par un infâme usage et un féroce préjugé. Aussi me fut-il constamment impossible d'être à la conversation qui avait lieu autour de moi.

Enfin nous allâmes nous coucher, et sans doute dans l'intention de me distraire des cruels souvenirs qui m'oppressaient, et de me délasser aussi de mes fatigues;

Digitized by Google

l'aimable Dieu qui prodigue les illusions et les prestiges, m'eut bientôt inondé de ses suaves pavots :

Et rejetant cette image sanglante,
Qui m'assiégeait d'une horrible douleur,
Je reposai dans un calme flatteur;
Au même instant, superbe et triomphante,
L'ombre d'Isaure, à mes yeux se présente.
Quelle surprise ! ô moment enchanteur!
Comment la peindre, ingénue et touchante,
Telle qu'elle est dans le fond de mon cœur,
Telle qu'elle est, cette Clémence-Isaure,
Sous les attraits de mon Eléonore ?

Projet trop vain ! mon timide pinceau
N'en peut tracer un portrait assez beau,
Et mes regrets expriment ma faiblesse.
Elle me dit : « Sensible Troubadour,
» Si tu veux plaire à ta belle maîtresse,
» Comme Parny chanta sa douce ivresse,
» Chante l'Hymen couronné par l'Amour. »

Je répondis à l'aimable déesse;
— Tel est le vœu que forme ma tendresse,
Divin objet, toi qui reçus des cieux,
Et doux parler et luth harmonieux,
(Chastes plaisirs de ta noble jeunesse;)
Prête-les moi ces sons mélodieux,
Pour célébrer l'épouse que j'adore;
Qu'au gré du feu, qui toujours me dévore,
J'orne de fleurs ma lyre et mon printemps,
Et chantre heureux de mon Eléonore,
Brave l'envie et triomphe du Temps.

C'était répondre assez ambitieusement, mais je dormais et en dormant on a beaucoup d'espérance et d'audace. Il me semblait en effet que je traçais des hymnes en ton honneur, telles que Sapho n'en composa jamais de plus brûlantes pour l'ingrat Phaon. J'é-

Digitized by Google

tais revenu, en idée, promener dans le paisible et riant vallon du château de La Tour ; où je me livrais aux plus délicieuses inspirations ;

Lorsque dans ce bois écarté,
Je vis..... ô rencontre imprévue !
Je vis une Divinité,
Dont la grâce et la majesté,
Rappelait encore à ma vue,
Le vif éclat de ta beauté.

A genoux, et les yeux en larmes
Pour fléchir sa sévérité,
Un jeune enfant rempli de charmes,
Implorait envain sa bonté..

Rien ne semblait l'attendrir, l'immortelle était inflexible. Armée d'une touffe de roses, elle lui infligeait un châtiment sévère. Je reconnus facilement l'un et l'autre ; et je demandai à un Faune, qui se trouvait là par hazard, et qui était aussi attentif que moi à ce spectacle :

— Pourquoi Vénus frappe-t-elle son fils ?
— Il a perdu son arc..— Son arc ! et qui l'a pris ?
— Quoi ! tu ne le sais pas ? C'est ton ELÉONORE.
— Comment celà. — Près d'elle l'autre jour
En folâtrant vint voltiger l'Amour ;
Elle enleva son arc. — « Tiens, je te cède encore,
« (dit ce Dieu), mon flambeau, mon carquoi et mes traits. »
— De grâce, explique-moi tout-à-fait ce mystère ?
— Volontiers : si Vénus montre tant de colère,
C'est jalousie : à l'aspect des attraits
De la beauté qui t'est si chère,
Sans y regarder de plus près,
L'Amour surpris, se livrant corps et traits,
A cru tout remettre à sa mère.

La *méprise de l'Amour* ne m'étonna point, car moi

qui vis un instant Vénus, si mon cœur ne m'eut averti, j'aurais presque pu me tromper comme lui. Profitant alors d'une occasion qui me sembla heureuse, je m'avançai respectueusement, en m'inclinant jusqu'à terre, et je lui dis :

Déesse des Amours et de la volupté,
Vénus, tendre Vénus que l'univers adore,
Ne sois pas sourde aux vœux de mon cœur agité ;
Si tu me rends *Eléonore*,
Si loin de ce séjour, il m'est permis encore
D'admirer ses talens, et d'entendre sa voix
Douce comme un Zéphir soupirant dans les bois,
A mes désirs si tu deviens propice,
De marbre de Paros avec art façonné
Je ne te promets pas un superbe édifice,
Tu ne recevras point de sanglant sacrifice,
Mais de fleurs, ton autel sera toujours orné,
Et ton buste sans cesse en sera couronné.
Je t'offrirai deux blanches tourterelles
Qui près de toi roucouleront leurs feux ;
Et quand j'aurai satisfait à ces vœux,
Je te présenterai mes tablettes fidelles.
Elles diront à nos derniers neveux :
Qu'Eléonore hélas! m'était ravie,
Lorsque Vénus, sensible à mes douleurs,
Daigna tarir la source de mes pleurs
En me rendant sa présence et la vie.

A peine avais-je commencé mon invocation, que les yeux de Vénus s'enflammèrent : le nom de sa rivale l'avait offensée ; mais insensiblement ma soumission, mon hommage et mes promesses, calmèrent son courroux ; elle sourit : ce sourire me parut d'un bon augure et je l'interprétai comme un oracle favorable, qui m'annonçait la fin de mes ennuis et mon prochain retour. Je voulais en obtenir l'assurance de sa bouche,

Digitized by Google

et j'ouvrais la mienne pour lui en faire la prière..... En ce moment le char de l'immortelle s'approcha, il était traîné par des colombes, dont l'une avait, je crois, appartenu à Anacréon. J'allais l'interroger sur les occupations de son ancien maître, sur ses habitudes, ses plaisirs et ses goûts ; mais elle disparut dans les airs, avec tout le reste du charmant et riant cortége.

Peut-être qu'ici, quelque incrédule critique dira : — Voilà un rêve qui vous vient bien à propos. — Et pourquoi s'étonnerait-il d'un bonheur qui m'arrive assez fréquemment ! ces agréable apparitions, qui doublent la vie, en occupant, en remplissant les heures de la nuit, sont pour moi, comme une heureuse coutume, une douce habitude. Il semble toujours que mon bon Génie, que mon Ange tutélaire, se fasse un devoir de tenir à ma disposition les Songes les plus complaisans.

Ainsi donc s'enchantait mon paisible sommeil,
Et remplissait mon cœur de la plus douce image!
Oh! que pouvais-je mieux avoir à mon réveil
Eloigné de l'objet de mon constant hommage ?.....

Mais ce Songe officieux,
Qui séduisait ma tendresse,
S'est envolé vers les cieux.
D'une aile prompte et traîtresse.
Dans son essor il se presse,
Voyant l'Aube aux traits fleuris,
Appeler dans la campagne,
Sur son beau cheval d'Espagne
Le plus heureux des maris.

Déjà le coq par ses cris,
Assourdissait la contrée;

Digitized by Google

Dejà l'époux de Cypris (1)
A la cervelle timbrée,
De mainte flèche acérée,
Avait accordé le don
A l'ingrate Cytérée,
Pour le malin Cupidon :

Déjà les habitans de la voûte éthérée,
Tout rayonnant de joie et d'espoir et d'amour,
De leur concert touchant ont salué le jour;
L'industrieux maçon, armé de sa truelle,
Court sur un toit glissant où gravit une échelle
Suspendu dans les airs et bravant le danger,
Déjà le tisserand (2) d'un doigt vif et léger
Ourdissant avec art une laine moëlleuse,
Guide, pousse, repousse une navette huileuse,
Qui fuit, va, vient, et roule, et dans ses jeux subtils
Mêle, entrelace, unit et dispose les fils (3)

---

(1) Le Dieu des cyclopes, c'est-à-dire, les forgerons, les maréchaux, les serruriers, etc.

(2) Il y a à Montréal une foule de tisserands, qui depuis long-temps y sont établis avec leurs bruyans métiers.

(3) Cette vie animée, bruyante, laborieuse, n'existe plus autant à Montréal, depuis que dans les villes voisines, on a établi quelques machines, qui sont venues enlever le travail qu'on distribuait à nos tisserands. — Mais, va me dire le savant M. Ch. Dupin, qui expliqua si doctement les monogrames; en Angleterre on se trouve très-bien de leur établissement. Je le sais, dans l'île des brouillards et des suicides, grace à ces libérales machines, qui ont envahi, usurpé toute l'industrie des mains de l'homme, quelques fabricans sont parvenus à absorber toute la fortune des provinces ou des Comtés Anglais, ce qui leur sert à pouvoir payer la *taxe des pauvres*, taxe énorme, qui commence à ne plus suffire aujourd'hui pour empêcher de mourir de faim, tous ceux que ces machines tant vantées, ont précipité dans la misère et la mendicité; sans compter tous ceux qu'elles entraînent à commettre des crimes!....,

Digitized by Google

Ce qui veut dire simplement en prose, et dégagé de toute rime ambitieuse, que pour des gens qui ont à se rendre ailleurs, il était temps de se remettre en route, et en effet nous songeâmes à quitter Montréal, où nous étions revenus coucher, avant que cette immortelle Aurore, toujours si pressée, je ne sais pourquoi,

Eut tout à fait quitté la couche nuptiale
De Thiton, d'Orion ou du tendre Céphale.....
Car, pour elle j'en rougis,
Cette Aurore matinale,
Femme d'Astrée et d'Agis,
Se rendit encor fatale
Au jeune époux de Procris!
Et d'une ardeur sans égale
Pour tendresse conjugale,
Rafflant partout des maris;
Cette modeste vestale,
Chaque matin nous étale
Tous les plaisirs qu'elle a pris.

Et à moi aussi, dans un autre genre, l'on a offert de ces merveilleuses machines agricoles pour battre les blés, qui sur vingt ouvriers qui travaillent au sol, en laissent dix-huit sans emploi; elles peuvent être économiques pour la bourse des riches, mais j'avoue que j'aime mieux me servir de ces hommes qui font gaîment leurs journées, qui gagnent de quoi nourrir leurs familles, et à qui je puis rendre dans l'occasion quelques bons offices, à ces merveilleuses machines anglaises ou françaises, qui coûtent si cher, s'usent si vite et qu'on répare si difficilement. — A ces mots, je le prévois, le savant M. Dupin et ses amis, me nommeront libéralement, *stationnaire*, *retardataire*, peut-être même, et j'en frémis d'avance, m'appelleront-ils, *esprit rétrograde*.... Si cela m'arrive, il faudra bien que je m'y résigne: car plutôt que de vouloir contribuer à faire tant de malheureux, je préfère rester avec mon ignorance, ma bonhomie et mon humanité. (1829.)

Digitized by Google

Quoiqu'il en soit des passades, des inconstances et des divorces de la changeante déesse, elle se leva tout-à-fait et nous partîmes.

J'avais reçu à Montréal une de tes lettres qui me fit grand plaisir, malgré la demande qu'elle renferme. *Tu veux que je te décrive les pays que je traverse, que je t'en rapporte l'histoire et que je te raconte dans le plus grand détail, tous les événemens de mon voyage. — Mon voyage!.... Tous les événemens!...* Comme si rival du fameux Lapeyrouse, j'allais errer sur des mers presques inconnues et chercher à découvrir quelque nouveau monde!.... Mais tu le *veux!...* Tu as voulu aussi que j'entremélasse des vers à la prose, et que l'*imagination*, vint embellir les réalités de ses doux prestiges.

Fille du Souvenir, vers le ciel élancée,
La noble *Imagination*,
Règne sur la nature, et donne à la pensée
Une sublime impulsion.
Par elle, s'élevant au-dessus de la terre,
Et laissant à ses pieds murmurer le tonnerre,
L'esprit de l'homme plane au séjour éternel.
D'Eve naquit ce langage immortel,
Ce bel art de la poësie,
Qui sait appaiser les douleurs,
Consoler les chagrins, adoucir les malheurs,
Qui sait même braver les complots de l'envie,
Et sur les peines de la vie,
Jeter des charmes et des fleurs.

Tu le désirais ainsi!..... il a bien fallu t'obéir. J'ai cédé à tes ordres du mieux qu'il m'a été possible. Puisse cette nécessité servir d'excuse à l'audace de mon entreprise, et me faire trouver grâce et indulgence, auprès de nos amis, à qui tu laisseras lire ma trop longue missive.

Digitized by Google

Au doux épanchement du cœur,
Daignez Messieurs pardonner quelque chose,
Ainsi qu'on pardonne à la rose,
D'unir, hélas! une épine à sa fleur.

Ce que j'ai le plus aimé dans ta charmante lettre, ce sont ces trois lignes : *Je voudrais pouvoir devenir pour quelques instans, petit oiseau, afin de voler vers ces vilaines sources de Rennes, qui nous séparent; j'irais en secret dans ta chambre, te surprendre et te distraire de tes occupations.* Quel charmant projet!

Si de l'hymen suivant la douce loi
Tu paraissais dans ce lieu solitaire,
De mes travaux tu pourrais me *distraire*,
Rien ne pourrait me distraire de toi.

Ce qui m'a fait aussi grand plaisir, c'est ce couplet que je transcrits avec empressement pour trahir ta modestie :

« Importune Raison, j'abjure ton système,
Par ton calme apparent jouit-on du bonheur?
Non, l'Amour est le bien suprême,
Et pour toujours il règne dans mon cœur.
On vante envain la froide Indifférence;
Elle est, dit-on, sans trouble, sans désirs,
Mais comme elle est sans espérance,
Elle doit être sans plaisirs. »

Ne te fâche point si j'enregistre ce joli morceau dans cet ouvrage :

Chère moitié, ce couplet est charmant,
Pétri de grâce et plein de sentiment.
Oh! n'en crois plus ta crainte coutumière!

Digitized by Google

Au dieu d'hymen, à Vénus toute entière,
Pour mon bonheur, poursuis cette carrière;
Va sur le Pinde, au gré d'un cœur aimant,
Peindre nos feux, et ton heureux amant
Sans se tromper, peut prédire aisément :
Que tu vaincras l'aimable Déshoulière.

Avec ton ingénieuse missive, je reçus aussi de gros paquets de vers, les uns flatteurs, les autres satiriques. Par quel hazard ces derniers me sont-ils parvenus à Montréal? Comment l'anonyme, qui me les envoie, a-t-il su que j'allais m'y rendre? C'est la troisième fois que s'informant où je suis, il m'atteint de ses outrages et m'expédie par la poste, ses longues *satires*, dans lesquelles il injurie les auteurs les plus estimables dont Toulouse aime à se glorifier. J'ai le projet de lui répondre. Je ne sais pourquoi il m'a fait l'honneur de me comprendre parmi eux; mais puisque je m'y trouve, c'est à moi, comme le plus jeune, à repousser l'attaque. Sentinelle perdue, je dois combattre pour le salut du poste; l'ouvrage est commencé, peut-être sera-t-il un peu long, mais en attendant qu'il paraisse, il faut que je repousse ici une de ses calomnies, dans laquelle il a osé mêler ce que j'ai de plus cher au monde. Il dit de moi dans une note : *Cet auteur aime sa femme, ses vers plus que sa femme et la gloire plus que ses vers.* Ce qui n'est ni clair, ni vrai, ni juste. Je répondrai donc, à ce malin et perfide rimeur, qui se cache dans l'ombre :

Quel est ton nom? Pourquoi ne pas l'écrire?
Es tu le fils de nos preux Troubadours?
Dans ton incognito tu veux nous faire rire;
Or, j'y consens : fais nous rire toujours.
Mais je saurai braver tes vains discours

Digitized by Google

En défendant mes naïves Amours
Des sarcasmes de ta satire.

Sans nul regret j'abandonne mes vers :
Je n'eus jamais le sot travers
De leur prodiguer ma tendresse,
Lance contre eux des libelles amers,
Fais ton métier ; mais dans tes goûts pervers,
D'un amour vertueux respecte la *simplesse*.
Pourquoi veux-tu que honteux de mes fers,
Je désavoue et mes goûts et ma Dame?
Quand je devrais bouleverser ton ame,
Je l'avouerai : la Beauté que je sers
Est à-la-fois ma Maitresse et ma Femme,
Je l'aime donc, et ne m'en défends point :
Tu vas trouver cet aveu ridicule.
Quel sot bonheur!.... je le sais, sur ce point
Tu n'es pas fait pour être mon émule (1).
Courage, allons, dans tes méchans écrits ;
N'épargne rien! hurle bien dans ta loge!
Que sous les coups de ta Muse allobroge
Périssent des neuf Sœurs les divins favoris,
Et sans pitié que leurs noms soient inscrits
Sur les tristes feuillets de ton martyrologe...
Cependant quel malheur, ta fortune déroge,
Car dans tes méchans vers et tes lâches mépris
Ces malins n'ont vu qu'un éloge.
Treneuil qu'avec transport je lis,
Boillean, Carré, Tajan, Castillon, Lapeyrouse,
Et *Du Mége*, et *Baour* dont s'honore Toulouse, (2)
L'aimable chantre de *Zélis*
A sa gloire trop infidelle,

---

(1) Cela était plus vrai que je ne le pensais alors, n'ayant pas encore appris que M. Baour, dont l'Apollon n'eût jamais le droit d'être fort conjugal, était l'auteur anonyme de ces libelles rimés.

(2) Voyez la note sur ce grand rimeur Toulousain.

Digitized by Google

Ferlus et *Cailhava*, *Jammes* et *Labeaumelle*,
Que t'ont-ils fait pauvre inconnu ?
Ces auteurs jamais ne t'ont vu
Et n'attendaient rien de ton zèle.
Tu leur offres dans ta fureur
Une épine au lieu d'une rose.
Infortuné ! pour ton bonheur,
Tâche un peu d'aimer quelque chose.

Ceci n'est qu'une boutade que je viens d'écrire au galop ; je mettrai plus de soins et de détails dans la riposte que je prépare au satirique.

Par de sots préjugés qu'on condamne ma flamme,
Je me ris des railleurs et ne changerai pas.
Si j'aime tes talens, tes vertus, tes appas,
Je t'aime aussi comme ma femme.

. . . . . .

Je dois de plus une réplique à un des spirituels convives, qui s'étaient rassemblés près de nos foyers, la veille de mon départ. Mon ami M. H. de Boilleau vient de me *dédier* un livre de *Fables*, par cet ingénieux et trop flatteur *prologue* : *Le Songe*.

« Oui, c'est à toi que je *dédie*
Ces fables, qu'en jouant inventa ma raison.
Puissent mes vers, à l'abri de ton nom
Servir de passe-port à ma philosophie !
Une vérité trop hardie
Sans corriger Crésus, fit exiler Solon,
Et le folâtre Anacréon
Sut, même en la blâmant, plaire à la tyrannie.
Il est une douce magie,
Un art de déguiser une utile leçon,
Qui fait goûter les conseils du génie.
Cet art, tu le connais, favori d'Apollon ;

Digitized by Google

Tes airs chantés sur l'Hélicon,
Sont pleins de grâce et d'harmonie :
Tu sais écrire et parler en Caton,
Sans effaroucher la folie.....
Mais j'allarme ta modestie :
Il faut pour te louer prendre quelques détours,
Qu'un songe vienne à mon secours.
Parfois dans les erreurs où le soleil nous plonge,
Nous démêlons la vérité.
Un vieux proverbe dit : QUE TOUT SONGE EST MENSONGE,
J'en veux prouver la fausseté.

Je rêvais cette nuit qu'au Pinde transporté,
Phébus m'inspirait son ivresse ;
Je cotoyais gaîment les rives du Permesse.
Soudain, au milieu des neuf Sœurs,
J'aperçois l'aimable Déesse
Qui fait le bonheur de nos cœurs.
Sa robe est d'un blanc pur, pour former sa couronne,
Le grenadier, arbre cher à Pomone,
Unit à son feuillage et ses fruits et ses fleurs.
« O toi, que trop souvent outragent les auteurs,
» Tendre Amitié, (lui dis-je), objet de mon délire,
» Que ne puis-je accordant ma voix avec ma lyre,
» Dignement célébrer tes attraits enchanteurs ! »
— « Dans ce vallon, qu'abrite le Parnasse
» Suis-moi, (répondit-elle), et vois sous ce rosier
» Entre Ovide et Chaulieu, cet auteur prendre place ;
» Le myrte dans ses mains s'entrelace au laurier.
» Erato reçoit son hommage ;
» Aimable élève des plaisirs,
» Les erreurs en ont fait un sage
» Et la vertu sourit à ses loisirs.
» Il est modeste, il est sincère,
» Il sert d'exemple aux beaux esprits ;
» Et digne fils de la plus tendre mère,
» Il est le modelle des fils.
» Nouveau Parny d'une autre Eléonore,

Digitized by Google

» L'Amour redit ses vers heureux ;
» Mais l'Hymen consacre ses feux,
» Il est l'époux de celle qu'il adore,
» Et n'en est que plus amoureux.
» Sans jalousie, aimant la gloire ;
» Chantant, exaltant ses rivaux,
» Il dissimule leurs défauts
» Et les inscrit au temple de Mémoire. »
La Déesse ajouta qu'il avait des amis,
Et pour rendre parfait un tel panégyrique ;
Le dépeignit, docile à la critique
Quand la Raison en dictait les avis.
L'Envie est partout aux écoutes ;
Elle cria bien haut : LE PORTRAIT EST FLATTÉ.
Sans être enclin à l'incrédulité,
Je partageais un peu ses doutes.
Ma vue, excellente de près,
Ne peut de loin discerner les objets :
Quand la Déesse, avec un doux sourire,
Eut prononcé ton nom, je fus bien étonné
De ne pas avoir deviné,
Et le monstre odieux n'eut plus le mot à dire.

Tu sens, chère amie, que je suis loin de souscrire à un jugement si favorable, à un éloge aussi complet, que je dois tout à l'indulgence d'une bonne et tendre amitié. Mais quelque exagéré qu'il puisse être, il faut que j'adresse un mot de réponse à l'aimable poëte : la voici, je t'en charge ; en passant par tes mains elle n'en sera que plus agréable à l'ingénieux troubadour. Dis lui donc pour moi :

Tandis que je me livre à de molles chansons,
Heureux époux de l'aimable *Emilie*,
Ta Muse, en de sages leçons
Corrige les écarts qu'inspire la Folie.
Dans des vers gracieux, simples et naturels
Gourmandant la faiblesse humaine,

Digitized by Google

Sur les traces de La Fontaine
Tu veux rendre ton nom et ton livre immortels:
Disciple du *bon Homme*, oui, vas grossir la liste
De ceux dont l'art sait plaire en instruisant.
Tu peignis nos défauts d'un ton leste et plaisant,
Sans être, toutefois un facheux moraliste.
Poursuis une carrière où tu fus inspiré,
Quand à moi, tout entier à celle que j'adore,
Je n'ai de voix que pour *Eléonore*,
Je veux jouir, tu seras admiré.

Être *admiré* est un bon lot sans doute, et je ne prétends pas en dire du mal; mais ne *va pas qui veut à Corinthe*, disait un ancien. Hélas! je ne l'éprouve que trop, ne fait pas de jolis vers qui veut! combien de pensées tendres et naïves je t'exprimerais, si j'avais les talens de Properce ou de Tibulle, de Bertin ou de Parny!..... J'aurais pu te nommer encore un plus jeune moderne!..... Il faut que je te l'avoue. Les lauriers de Miltiade empêchaient Témistocle de dormir. Je ne suis ni Témistocle, ni jaloux! mais combien de fois n'ai-je pas envié une des plus petites pièces de poësies, la plus délicieuse, la plus ingénieuse, la plus gracieuse de cette époque, que je connaisse. J'aurais aimé à pouvoir t'offrir ce petit chef-d'œuvre sur *les femmes*, que mon long poëme ne pourra jamais égaler. J'ai eu le tort, à l'exemple de La Harpe, d'employer les vers alexandrins. Pour expier ma faute et te dédommager, je vais emprunter à M. *Auguste Creusé* de *Lessert*, quelques morceaux de son chant sur les *femmes*, qu'en 1798, il nous lut un jour, aux *Rosatis*, où il excita le plus doux, le plus vif enthousiasme.

« Quel doux attrait vers la beauté m'appelle,
A la vanter je trouve mille appas,

Digitized by Google

Et j'ai toujours besoin de parler d'elle
Quand par malheur je ne lui parle pas.
Ai-je grand tort? Non, son tendre sourire,
Son regard fin, sa grâce, tout séduit,
Tout charme en elle, et ce qu'elle nous dit
Vaut cent fois mieux que ce qu'on en peut dire.
O mes amis, que ce sexe enchanteur
A droit de plaire à notre ame amoureuse,
. . . . . (1)
Et que la femme est une idée heureuse.

Cette première citation te prouvera que ce jeune poëte pense comme moi, mais qu'il s'exprime beaucoup mieux. Je ne sache pas avoir lu rien de plus agréable, de plus spirituel, de plus fin, de plus aimable. Il continue en parlant du *chef-d'œuvre* du Créateur :

« Doux sacrifice, adorable présent,
Qu'il daigna faire à la terre embellie!
Charmante fleur, dont ce Dieu bienfaisant
Sema pour nous le jardin de la vie!

Mais si quelque prétendu sage, la lorgnette à la main, ne songeait qu'à s'extasier sur les autres magnifiques ouvrages de la création :

« Vous allez loin, dirai-je à tous ses foux,
O mes amis regardez près de vous!
Assurément mon regard apprécie
De l'Univers, le spectacle imposant:
Ce ciel est pur, ce fleuve est ravissant;
Ce site encore est beau : qui vous le nie?

---

(1) C'est à regret que je me vois obligé de faire des suppressions. Quel dommage que l'auteur n'ait pas prévu que le goût, la morale et les convenances l'exigeraient ainsi.

Digitized by Google

Ce n'est pas moi : mais, tenez, franchement ;
Rien n'est si beau qu'une femme jolie.

Je ne me lasserais point de transcrire, mais je suis forcé d'abréger, et je ne rapporterai plus que ce trait :

« Quel charme doux à la femme attaché,
Sur notre cœur assure son empire,
Donne du prix au nœud qu'elle a touché,
Et se répand sur l'air qu'elle respire !
Dans un Village, un rustique séjour
Servait d'asile à quelques rêveurs sombres ;
De leur tristesse, au défaut de l'amour,
L'amitié seule adoucissait les ombres.
Là, tout-à-coup, se logent la gaîté,
Le doux plaisir et le fin badinage ;
Le verger triste est un riant bocage ;
L'humble maison est un temple enchanté ;
Tout s'embellit : plus d'ennui, de tristesse.
Ce changement qui jamais l'eut prévu ?
Un mot l'explique : une femme a paru :
Elle a tout fait, et c'est l'enchanteresse.

Un illustre Capitaine s'écriait : *Ce qu'il a dit, je le ferai.* Pour moi ce que cet *Auguste* a écrit, je l'ai toujours pensé, je le penserai toujours, avec enthousiasme et reconnaissance :

« O trop heureux l'ami du dieu d'Amour,
De qui l'*épouse* et fidelle et chérie,
Par sa présence embellit le séjour :
Et par ses soins daigne enchanter la vie !
Dans son asile il trouve à tout moment,
Tant de douceur unie à tant de grace !
Le ciel jaloux lui voudrait vainement
Faire éprouver disgrace sur disgrace ;
Sur son amie appuyé doucement,
De la fortune il brave la menace :

Digitized by Google

Un bien si cher, un objet si charmant,
REMPLACE TOUT, ET RIEN NE LE REMPLACE. »

Nous eûmes bientôt dépassé le village de *Cailhavel*, ancienne demeure seigneuriale de nos amis Messieurs de *Bellissens*, famille nombreuse, composée de trois dames, d'une demoiselle, de deux ecclésiastiques et de trois chevaliers de Malte. L'un d'eux s'y trouvait lors de la conquête de cette île célèbre, que Bonaparte obtint si rapidement de la surprise, ainsi que de la trahison de quelques infâmes chevaliers. En vain un poëte dirait :

Pourquoi notre héros a-t-il conquis sans peine,
L'île où régnait jadis de nobles chevaliers?
— C'est que la terre où croissent les lauriers,
De Bonaparte est le domaine.

Hélas! cette conquête ne nous a guères profité! ce formidable *Domaine* a disparu, et il semble n'avoir été enlevé à ses antiques possesseurs, que pour l'avantage des Anglais, qui, tels que les anciens flibustiers, sont toujours à l'affut de toutes les rapines et de toutes les injustices, afin d'en profiter et de les consommer. L'Aîné et le Chevalier de Bellissens sont de retour de leurs glorieuses caravanes, et l'on espère revoir bientôt en congé leur frère, que de hautes charges ont attaché à la Cour de Russie. Son histoire est assez singulière pour que je te la raconte.

Pierre de *Bellissens-Monclar*, fils de *Guillaume* de *Bellissens* et de *Thérèse* de *Mauléon-Narbonne*, nâquit au château de Cailhavel, le 21 juin 1751. Il fit ses études au collége de Sorèze, de là il fut envoyé à Paris, et reçu lieutenant d'artillerie, en 1768.— Dix ans après, le 2 novembre, il fut reçu chevalier de justice de l'ordre de Malte, dans la langue de Pro-

Digitized by Google

vence. Il était le second capitaine du régiment de Besançon, lorsque la marche fâcheuse et cruelle des événemens, le força à émigrer de Maubeuge, où il était employé, le 12 mai 1792. Il se rendit à Liége; il y suivit le mouvement de l'armée royale, commandée par M. le duc de Bourbon. Il se trouva à la bataille de Famars, après laquelle cette armée ayant été licenciée, il entra au service du Sthatouder, au mois de novembre, reçut un acte de naturalisation et fut nommé par ce Souverain, capitaine d'artillerie. Le 15 mai 1794, il assista à la prise de Landrecie et fut envoyé au camp retranché devant Maubeuge. Le 27 juin la position fut coupée de toutes parts, et il eut à participer à une retraite longue et pénible, dans laquelle il fut assez heureux pour sauver le seul parc d'artillerie du Prince d'Orange. Pour cet effet, il se servit des chevaux des fermiers de tous les environs, qui s'étaient réfugiés sous sa protection, et que de son chef il mit à la solde de l'Etat. Arrivé à Berg-op-zoom, le 28 juillet, il fut chargé de mettre en état de siége cette place importante. Mais le général Pichegru, (sacrifié naguères) ayant effectué rapidement l'envahissement de la Hollande, le chevalier, aujourd'hui commandeur de *Monclar*, fut obligé de quitter Berg-op-zoom et d'émigrer en quelque sorte une seconde fois, puisqu'il avait été naturalisé en Hollande et qu'il avait la douleur de s'éloigner encore davantage de sa première patrie. Parvenu à Flessingue, il s'embarqua sur un Cutter Anglais, pour suivre le prince d'Orange, qui s'était rendu à Londres, où il s'était établi avec toute sa famille à Hamptoncourt, magnifique palais du cardinal Wolsey. Il était du nombre de ses plus zélés courtisans. Mais dans ce pays des brouillards, dans cette Angleterre tant vantée

Digitized by Google

par des Français qui ne semblent pas être de leur pays, dans cette île, sombre asile du Spléen, où le spirituel comte de Lauraguais, n'avait trouvé de *poli que l'acier et de mûr que les pommes cuites*, l'oisiveté lui étant à charge et fâcheuse, le chevalier de Monclar demanda un congé pour se rendre à Constantinople, où bon accueil lui était promis. Il partit le 17 juillet 1795, en passant par Yarmouth, Cuxhaven, Hambourg, Berlin, Dresde, Pilnitz, Prague, Vienne, Temeswar, Hermanstadt, Buchorest, capitale de la Valachie, Silistra; s'embarqua à Varna, le 21 octobre, sur un vaisseau Grec, et débarqua à Constantinople, le 27 du même mois. Il avait obtenu, avec l'agrément de Louis XVIII, une capitulation de Sélim III, pour servir dans les arsenaux et fonderies du Grand Seigneur; qui lui valut 12,000 francs de traitement, et en outre le logement, un drogman et un janissaire, payés par la Sublime Porte. Mais l'ambassadeur républicain, Aubert-Bayet, jaloux de voir un Français occuper un poste si honorable et si avantageux, ne cessa de persécuter le chevalier de Monclar, et à force d'importunités, il parvint à le lui faire perdre. Ce fut le 8 août 1797, que ce dernier abandonna cette résidence, se rendit par mer à Odessa, triste séjour où il fut retenu en quarantaine; passa à Moscou et arriva le 27 janvier 1798, à Saint-Pétersbourg, où il fut très-bien reçu par le prince Kourakin, ministre, auquel il remit de pressantes lettres de recommandation. Il fut aussi présenté à l'empereur Paul I.er, qui, enchanté de recruter des officiers Français, d'artillerie, de génie ou de marine, le nomma capitaine. Ce grade qui répondait peu à ses services antérieurs auprès d'autres puissances, déplut au chevalier de Monclar, d'autant qu'il voyait tous ses anciens

Digitized by Google

camarades, même ses cadets, occupant des postes plus brillans; il refusa. L'Empereur se montra très-mécontent, ce qui fut cause qu'on lui conseilla de s'absenter de la capitale le plutôt qu'il pourrait. Sur ces entrefaites, le prince Sapieha, dont les terres étaient sur les confins de la Pologne, touchant presque aux frontières de la Russie, désirait s'instruire plus particulièrement de l'art de la guerre et surtout de l'attaque et de la défense des places. On proposa l'affaire au chevalier de Monclar, qui se vit presque contraint d'accepter, pour se soustraire au courroux du capricieux et sévère Autocrate. Il donnait donc à son puissant élève des leçons de mathématique et de stratégie, lorsqu'un jour le Prince lui dit : — Je désirerais passer de la théorie à la pratique; ne pourriez-vous pas faire construire quelque modèle de fortification? — *Rien de plus aisé*, répondit-il, et tout de suite des paysans ayant été mis à sa disposition, on bouleverse les terres, on les entasse, on forme un espèce de Fort, entouré de fortifications et les démonstrations commencent. L'ouvrage n'était pas terminé, lorsque le 27 juin, à six heures du soir, dans un bal que donnait à Wilna, le prince Sapieha, entrent tout-à-coup quatre feltyeger, (archers ou gendarmes de ce pays là) qui s'emparent du chevalier, le précipitent dans un tibik, (ou tibitka) et partent en poste. Il fut un peu surpris de cet enlèvement, dont il ignorait la cause. Qu'avait-il fait? Qu'avait-il dit?.. Car, connaissant déjà les usages de ces contrées, il voyait bien qu'il était arrêté par des ordres supérieurs et qu'on lui imputait quelque crime. Il ne se sentait coupable de rien, et s'abandonnait avec résignation à un malheur qu'il n'avait pu prévoir ni empêcher. A l'entrée de la ville de Mittau, se voyant entouré de plusieurs personnes,

Digitized by Google

qui s'étonnaient de le voir prisonnier, il se mit à dire, sans regarder ni à droite ni à gauche : *je suis Français, émigré, si quelqu'un de vous connaît M. de Guilhermy, je le prie d'aller le prévenir, de se trouver sur le pont à mon passage.* — Les Cosaques qui l'entouraient, étonnés de l'entendre parler, sans rien comprendre à ce qu'il disait, crurent qu'il n'adressait la parole à personne. Dès qu'il parut devant le gouverneur de Mittau, celui-ci lui reprocha d'avoir osé élever un Fort près de la frontière de Russie, qu'il avait eu sans doute l'intention de conspirer contre l'Etat, et il le menaça des plus rudes traitemens. Alors le prisonnier apprit, que le refus qu'il avait fait d'être capitaine d'artillerie, et surtout de s'être attaché à un personnage suspect à la Cour, ayant excité les soupçons de l'empereur, on avait surveillé sa conduite et qu'on lui faisait un crime de son misérable essai de fortification. L'intention qu'il avait eue, ne faisait pas de cela même une faute; mais suffit-il d'être innocent pour n'être pas criminel aux yeux de l'arbitraire et du despotisme? — Reparti pour sa destination, au moment où il allait franchir le pont, le prisonnier qui sentait le danger de sa position, se mit à dire, avec les mêmes précautions que la première fois : *Si M. de Guilhermy est présent, que lui, ni aucun autre émigré ne s'approche de ma voiture, il se compromettrait gravement et à pure perte.*

Dès qu'il fut à Saint-Pétersbourg, le prince Kourakin l'envoya chercher comme pour l'interroger, dans l'intention de le servir, s'il le pouvait, et après l'avoir grondé de son imprudence, il lui dit : vous savez que l'Empereur s'est fait Grand-Maître de l'Ordre de Malte. De tous les titres qu'il a, c'est celui qui le

Digitized by Google

flatte le plus et auquel il tient davantage. Présentez-lui un placet, qui lui fasse connaître que vous êtes chevalier de Malte; flattez sa faiblesse et soyez persuadé que justice vous sera bientôt rendue. — Ce qui fut dit fut fait. L'Empereur reçoit la supplique, il la lit avec attention; c'est un chevalier de Malte qui lui écrit, qui le reconnait pour son Grand-Maître; *n'en impose-t-il point? Qu'on s'en informe?* — Tous les Chevaliers attestent qu'il appartient à l'Ordre, qu'il a toujours servi avec fidélité et distinction, qu'il était estimé et aimé de tous ses camarades. Aussitôt Paul I.er dit au prince Kourakin : Voyez le prisonnier, et puisqu'il est vrai qu'il n'a pas eu de coupable dessein, annoncez-lui que je lui pardonne, et que je vous ai ordonné de me le présenter. — Paul I.er était vif, même violent, mais juste et bon, et quand il reconnaissait avoir eu quelque tort, il se faisait un plaisir et un devoir de le réparer amplement. Il dit les choses les plus flatteuses et les plus agréables à M. de Monclar, à qui il donna la mission d'aller inspecter, justement tous les lieux qu'il venait de traverser comme prisonnier d'état, en lui assurant des appointemens considérables.

En Russie, il est d'usage, disons mieux, d'obligation, quand on a été détenu, de ne pas écrire qu'on a été prisonnier et moins encore d'expliquer pourquoi on a été mis en prison, ni pourquoi on a été relâché. Cette *Liberté* là ressemble à celle qu'on nous avait faite en 1793; aussi M. de Monclar se garda bien de rien mander qui eut trait à cette aventure. Il écrivit pourtant à M. de Guilhermy, qui fut fort surpris de recevoir un billet à-peu-près en ces termes : « Je suis » allé hier à l'opéra dans la loge du prince Kourakin, » qui m'a prêté sa voiture, je compte sous peu, vous

Digitized by Google

» embrasser en passant, etc., votre ami, de *Monclar-Bellissens.* » — Comme en Russie on est habitué à ces changemens de situation, M. de Guilhermy fut agréablement surpris de cette nouvelle, sans en être pourtant bien étonné et il attendit avec impatience l'explication de cette énigme. Le Chevalier arriva à Mittau, le 26 juillet, lui raconta tout, et l'engagea à l'accompagner chez le Gouverneur de la place.— Je lui porte des ordres, lui dit-il, venez être témoin de l'accueil qu'il me fera, et vous verrez que cet homme farouche, qui s'est emporté contre moi, quand j'étais dans le malheur, jusqu'à me menacer du knout, va me prodiguer des bassesses à présent que je suis en faveur. — En effet cela fut ainsi. Le Gouverneur fit les plus vives instances pour retenir ces Messieurs à dîner. *Joignez-vous à moi, M. de Guilhermy*, disait-il, *pour engager son Excellence à me faire cet honneur.* — Non M., répondit M. de Monclar, je n'accepte point votre dîner; je ne veux ni de vos menaces, ni de vos invitations. — Et en vain il se confondit en excuses; on le laissa avec cette juste mortification, dîner seul. (1)

---

(1) Lié d'amitié avec M. le Commandeur de Monclar- Bellissens, j'ai eu souvent l'occasion, en causant avec lui, de m'informer de la réalité des faits que je rapporte. Tous se sont trouvés de la plus grande exactitude, excepté celui-ci. Peut-être un autre ne s'en embarrasserait guères. « Il est de fines » gens, dit Montaigne, qui remarquent curieusement beau- » coup de choses, mais qui glosent, et qui pour faire voir « leur interprétation et la persuader, ne se peuvent empê- « cher d'altérer un peu l'histoire. Ils ne représentent jamais « les choses pures; ils les inclinent et masquent. » Ce n'est pas ma coûtume. La *Vérité* doit passer avant tout. En conséquence fidèle au culte que je lui ai voué, j'ai cru, qu'en

Digitized by Google

Revenu à Saint-Pétersbourg, en janvier 1799, il fut très-bien accueilli par Paul I.er, qui lui accorda plusieurs graces, et au commencement de 1801, lui conféra une Commanderie dans le grand prieuré Russe catholique. Ce fut peu de mois après, que ce monarque fut assassiné par les principaux seigneurs de sa cour. Je vais te parler tout à l'heure de ce tragique et déplorable événement. — Le Commandeur de Monclar témoigna hautement les regrets qu'il portait à son auguste bienfaiteur. Ces témoignages d'attachement plurent à son successeur, Alexandre, qui lui confia plusieurs missions; il fut d'abord envoyé à Rome, près du Saint Père, pour la négociation des affaires de l'Ordre, dont le Pape est le père spirituel. En même-temps, il alla à Berlin, à Vienne, à Naples, pour se concerter avec les prieurs de l'Ordre, et se rendit enfin à Messine, où il était chargé, avec son collégue, le comte Raczinsky, d'introniser le Grand-Maître Thomasi, auquel il remit les insignes du rang où il venait de monter, la couronne du feu Grand-Maître Paul I.er, les sceaux, le poignard de la foi, l'étendard de la religion, les titres et papiers de

---

conservant la narration de M. de...., parce qu'elle ma paru très-intéressante, il me suffirait d'en relever les erreurs en ces mots, dans cet *errata :*

« Dès qu'il fut à St.-Pétersbourg, le Prince Kourakin, dans l'hôtel duquel il était prisonnier, ne tarda point à aller le trouver, et après avoir entendu la justification simple, claire et franche de l'accusé, il parut frappé de son innocence. Aussi à son retour de chez l'Empereur qui était à Petrow, il lui annonça une pleine liberté de la part de S. M. Impériale. Le chevalier de Monclar retourna chez son bienfaiteur le Prince François Sapieha, et peu de mois après il fut rappelé à St.-Pétersbourg, pour y occuper un emploi dans la chancellerie de Malte. » — (1828.)

Digitized by Google

la chancellerie, ainsi qu'une lettre autographe de l'empereur Alexandre. Comme ce galant Ministre est aussi aimable près des dames, qu'habile diplomate et brave militaire, j'ai placé cette inscription sous son portrait, qu'il a envoyé à sa mère :

Heureux dans ses amours, heureux comme guerrier,
Son front est tout couvert de myrte et de laurier;
Mars célèbre sa gloire et Cupidon l'exalte.
Les Belles qu'il chérit il sait s'en faire aimer:
Pouvait-il ignorer l'art si doux de charmer?
C'est le même Océan qui joint Cythère et Malte.

Il est actuellement à Catane (1), ville qui fut plusieurs fois ravagée par les éruptions des volcans qui l'environnent presque et la dominent. Elle fut fondée

(1) Ceci était écrit en 1803. Le Commandeur de Monclar, resta 3 ans dans cette ville. Après la mort du Grand-Maître de Malte, Thomasi, il fut nommé chargé d'affaires des deux grands prieurés de Russie. Il influença la nomination du bailli Caracciole de Saint-Erames, seigneur Napolitain. La France sous l'Empire, par l'entremise de son ambassadeur le cardinal Fesch, s'opposa à ce que le Pape confirmât cette nomination. La paix de Tilsit eut lieu, la Russie devint l'alliée de la France et se trouva par conséquent dans un système opposé à l'Angleterre. Celle-ci qui dominait en Sicile, obligea rigoureusement M. de Monclar de sortir de l'île et de se retirer à Trieste, où il rendit compte à sa cour de sa position. La chancellerie lui répondit qu'il pouvait revenir à Saint-Pétersbourg, ou attendre à Trieste que des événemens plus heureux, lui permissent de reprendre son poste à Messine. Ce moment là ne vint point, de sorte que de guerre lasse, après avoir obtenu l'autorisation d'Alexandre et des passe-ports du Prince Kourakin, alors ambassadeur plénipotentiaire à Vienne, il rentra en France, le premier janvier 1809, et plus tard Guillaume I.er, roides Pays-Bas et Louis XVIII, lui accordèrent, l'un la croix d'or de son ordre royal et militaire, et l'autre, la croix de Saint Louis. (1828.)

Digitized by Google

par les Cyclopes, ces fameux géans de la fable, fils du *Ciel* et de la Terre, dont les principaux étaient *Brontes*, *Stéropes*, *Pyramon*; en l'honneur desquels on appelle encore trois gros rochers de lave qu'on y trouve, du même nom que Pline leur donne, *les trois Cyclopes*. On en ajoute un quatrième, que Demoustier dans ses *Lettres sur la Mythologie*, place, d'accord avec tous les mythologues, en Sicile, lorsqu'il raconte les amours d'*Acis* et de *Galathée*, et la tragique jalousie du cyclope *Polyphème*, qu'*Ulysse* punit ensuite de ses cruautés. D'autres écrivains prétendent que ce fut *Deucalion* et *Pyrrha* qui firent bâtir *Catane*, nommée jadis *Catetna* ou *ville de l'Etna*, quand les eaux du déluge se furent retirées. Ces origines ne sont pas d'hier, comme tu vois! C'est là que le Commandeur doit faire quelque séjour comme Ministre de Russie. Que de délicieux souvenirs l'accompagneront dans les promenades qu'il pourra faire au sein de cette belle et riante Sicile, qui produisit autrefois tant de grands hommes, tant d'aimables poëtes et tant de jolies femmes. C'est là que fleurirent le pâtre *Daphnis*, poëte bucolique; *Epicharme*, berger, auteur de comédies; un second *Epicharme*, philosophe; *Empédocle*, qui par vanité se précipita dans le grand cratère de l'Etna; *Athalus* et *Philopator*, qui écrivirent sur l'agriculture; *Xénagoras*, qui construisit le premier bâtiment à six rangs de rames; *Scopas*, qui mit le premier une aiguille au cadran; *Ibicus*, inventeur de la sambuque espèce de harpe; le berger *Ibis*, auxquels les Siciliens durent la flûte, et *Andran*, qui s'en servit pour ses leçons de danse; *Metelus*, qui enseigna la musique à Platon, quand il vint visiter la Sicile; *Occidamus*, qui fixa les lois de la lutte; *Démophile*, qui fut le maître et le

Digitized by Google

modèle du peintre *Zeuxis;* le cruel *Phalaris*, tyran d'Agrigente, qui inventa le monstre d'airain et la baliste à lancer le fer dans les siéges; *Diodore* d'Argyre, historien; *Architas* de *Tarente*, philosophe de la secte de Pythagore; *Dénis*, *Agathocle* et *Hiéron*, qui remplirent successivement le trône de Syracuse; *Timoléon* et *Céphale*, corinthiens, que les Syracusains adoptèrent par reconnaissance; *Archimède*, qu'il suffit de nommer; le spirituel *Moschus*, et *Théocrite* son rival, dont nous avons quelques idylles charmantes, malgré les petites grossièretés qu'on leur reproche; *Flavia-Justine*, fille de *Juste*, veuve du tyran Maxence, que Valentinien 1.er, charmé de sa beauté et de son esprit, épousa l'an 368.

Cette île fut en partie possédée tour-à-tour par des Phéniciens, des Grecs, des Troyens, des Carthaginois, des Romains. *Marcellus* y fut gouverneur; *Ciceron* y fut questeur; *Bélisaire* la conquit entièrement; l'Empereur *Adrien* alla la visiter. On y voyait des temples consacrés à *Cérès*, à *Vénus*, à *Vulcain*, à *Appollon*, à *Diane*, à *Hercule*.

C'est là qu'Homère, d'après le plus grand nombre des écrivains, a placé les féroces Géans, les Lestrigons, les Cyclopes, les Lotophages; c'est là que régnèrent sur les Phéaciens, d'abord *Nausithoüs*, qui les conduisit dans cette ile, et après lui, son fils *Alcinoüs*, père de la belle *Nausicaa*, fille charmante qui remplit si généreusement envers le Roi d'Ithaque, les devoirs de l'hospitalité. Cependant je dois avouer que Le Chevalier, dans la troisième édition de son beau *Voyage de la Troade* qu'il vient de publier, place les Phéaciens dans l'île de *Corfou*, nommée jadis *Corcyre*. Peut-être n'avait-il point assez discuté son opinion. *Philostrate*, et c'est aussi l'avis de Roche-

Digitized by Google

fort, traducteur d'Homère, pensait que l'île où Ulysse aborda tout nu, après son naufrage, était une invention du cerveau poëtique, (1) une allégorie d'Homère, une fable, un apologue pour amuser ses lecteurs, qu'il supposait disposés à dire comme le bon La Fontaine :

« Si *Peau-d'âne* m'était conté
J'y prendrais un plaisir extrême. »

Je dois aussi convenir qu'Homère place ces divers peuples dans différentes îles ; mais il pourrait se faire qu'Ulysse, poursuivi par le courroux des Dieux et balloté par les tempêtes, eût, sans le savoir, abordé successivement et à diverses plages de la Sicile, qui a cent soixante-six lieues de tour, tantôt du côté où est Syracuse, tantôt à Palerme, tantôt à Messine, tantôt à Catane, ou vis-à-vis, du continent, sur les terres de la Calabre. On pourrait encore présumer qu'il débarqua à *Naples*. La tradition rapporte que cette ville fut fondée par la Syrène Parthénope, ou par Hercule, ou par Énée, ou par *Ulysse*, qui se trouve mêlé comme tu vois dans cette affaire. (2) A trois lieues de Naples, est située la ville de Cumes, et non loin d'elle le lac Averne, les bains de Baïes, d'où l'on découvre les trois petites îles de *Nisida*, *Procida*, et *Ischia*. Ensuite vient l'île de *Caprée ;* puis on ren-

(1) Les écueils de Charybde près de Messine et Scylla de l'autre côté du détroit, que les progrès de la navigation ont seuls appris à surmonter, ainsi que l'observe très-judicieusement Pallanzani, dans ses *Voyages dans les deux Siciles*, sembleraient être des preuves qu'il a été question de la Sicile dans Homère.

(2) M. Dugas-Montbel, dans les notes de sa belle traduction d'Homère, pourra débrouiller toutes ces difficultés.

Digitized by Google

contre la ville de Tarente qui ressemble à une île; et enfin les onze îles de *Lipari*, qui sont au nord de la Sicile. Les anciens n'en connaissaient que sept, mais c'était assez pour expliquer les courses d'Ulysse, puisque l'une d'elles appartenait à Eole (1), qui y tenait son empire. Les autres étaient occupées par Vulcain, qui y avait établi des forges. D'ailleurs Corfou n'a pas dans ses environs, un plus grand nombre de petites îles, que la Sicile n'en offre à une distance assez rapprochée. — Quoiqu'il en soit de ces divers systèmes :

C'est là qu'était le *Port d'Ulysse*
Que depuis la lave effaça;
C'est là que Vulcain se plaça
Pour préparer une malice
Qu'avec *Momus* il finassa,
Ou si tu veux, certain supplice;
Quand par le chef-d'œuvre des arts
Afin de punir les écarts
De sa femme et de son complice,
Il offrit à tous les regards
Des Dieux, tant soit peu goguenards,
Cachés par lui dans la coulisse,
Ce rets d'acier, qui sans égards,
Enchaîna bientôt dans la lice
L'infidèle Venus et Mars.

O vraiment la belle police!
Inventer un pareil filet! (2)

---

(1) Ulysse échappé à la rage de Polyphème s'embarque et raconte qu'il atteignit bientôt l'île où il se reposa une nuit. Il ajoute : « Nous arrivâmes ensuite à l'île d'Eolie où règne le fils d'Hypotas, Eole...., Puis il vogua pendant neuf jours et le dixième il apperçut les foyers paternels de l'île *d'Ithaque*.

(2) Dans son *Voyage au Mont-Etna*, Bridone s'exprime ainsi : « Après avoir enduré des peines incroyables, qui pour-

Digitized by Google

C'était bien là, remplir l'office
D'un mari si sot et si laid!
Et que béni soit le *Jocrisse!!!*

C'est là, que le Dieu des Enfers
Féru d'une vierge poupine,
Songeait à ravir Proserpine
Qu'Hymen voulait mettre en ses fers.
Tandis que la nymphe gentille
Dans l'heureux vallon de l'Enna,
Bravant les foudres de l'Etna,
Cueillait la rose et la jonquille; (1)
Le triste roi des sombres bords,
Poussé d'une ardeur conjugale,
Avait quitté la capitale
De son noir Empire des morts,

---

tant étaient mêlées de beaucoup de plaisir, nous arrivâmes avant le crépuscule, près des ruines d'un ancien bâtiment, appelé: *il terra de filosofo* que quelques auteurs supposent avoir été bâti par Empédocles, qui y fixa sa demeure pour étudier mieux la nature du Mont-Etna. D'autres pensent que ce sont les ruines d'un temple de Vulcain, qui, comme chacun sait, *avait dans cette montagne son atelier*, où il fabriquait des foudres, des armures éclatantes et des filets, pour attraper sa femme, lorsqu'elle commettait quelque infidélité. »

(1) C'est dans la Sicile (dit Diodore) que Cérés et Proserpine se firent voir aux hommes pour la première fois..... C'est là même qu'on a placé l'enlèvement de Proserpine, parce que ces Déesses, qui aimaient uniquement ce séjour, y avaient établi leur résidence. Ce fut dans les prairies d'*Enna* que Pluton ravit Proserpine. Ces prairies, qui sont auprès de la ville de ce nom, sont dignes de curiosité, par les violettes et par les fleurs de toute espèce qui y croissent. » — Claudien avait fait un poëme latin sur *l'enlèvement de Proserpine*, dont il ne nous reste que quelques chants. M. Michaud en a imité les beautés et évité les défauts, dans le nouvel ouvrage que ce gracieux sujet lui a inspiré.

Digitized by Google

Pour venir aux yeux d'Aréthuse,
Enlever l'objet plein d'attraits
Dont l'esprit, la grâce, et les traits
Furent l'honneur de Syracuse;
Royaume qui fesait *florés:*
Et son nom semble fait exprès
Pour fournir sa rime à ma Muse.

C'est là, que je pourrais encor
Suivant la course fortunée
Du chantre du pieux Enée,
De nouveau prendre mon essor,
Pour te parler, d'après Virgile,
Des jeux célébrés en Sicile,
Quand par l'orage revenus
Les descendans de Dardanus
Parurent à la cour d'Aceste;
Et d'Erix le fils de Venus,
D'Entelle si fort dans le ceste,
De Darés, lutteur peu modeste,
Et de Panope et d'Hélimus,
Et de Gyas et de Sergeste,
Et d'Euriale et de Nisus,
Et du jeune Ascagne si preste....

Mais je m'arrête : malapeste!
Pour travestir maître Maron,
Des grands poëtes le patron,
Dont la voix est toujours céleste,
Dans ce style bizarre et leste,
Dont je me fais le forgeron,
Et te raconter tout le reste
En changeant son luth en clairon;
Il faudrait, soit dit sans conteste,
L'Esprit burlesque de Scaron.

Tu seras sans doute surprise, de ces minutieux détails personnels et de toutes ces dates. Je ne les ai pourtant ni devinées, ni inventées. Je les dois à un émigré Français, chevalier de Malte, rentré par la

Digitized by Google

capitulation. M. de ... est très-lié avec le commandeur de Monclar, son camarade d'armes, son correspondant d'amitié, son compagnon d'infortunes, lequel à Saint-Pétersbourg et depuis en Italie, où ils se sont rencontrés ensemble, lui a raconté ses aventures, ses traverses, ses prospérités, et lui a même communiqué les notes qu'il conserve, sur les pays qu'il parcourt. Si jamais il publie ses Voyages, ils ne pourront qu'être très-intéressans, parce qu'ayant beaucoup vu, beaucoup observé, beaucoup appris, il aura beaucoup à dire. — Ce n'est pas de lui qu'on répétera ce petit conte que j'ai intitulé : *L'attente trompée*.

Il arrive enfin ce bon homme
Qui l'an passé partit pour Rome :
Comme il va paraître éloquent !
L'Arc de Titus ! le Capitole !
Le Panthéon ! le Vatican !
Et de Saint-Pierre la Coupole !!!
Il aura tout pesé, tout vu
Dans le pays de L'Arioste....!
— Non : il revient au dépourvu ;
Il n'a fait que courir la poste.

Quand je serai à Rennes, j'aurai à t'entretenir de mes conversations avec M. de ... qui ayant aussi long-temps voyagé, a la mémoire bien meublée. Parmi les anecdotes que je lui dois, c'est ici l'occasion de placer celle sur la mort tragique de Paul I.er. Il m'a paru très-instruit de cette grande époque de l'histoire de Russie.

Paul I.er, (Pétrowitz) fils de Pierre III, empereur de Russie et de Catherine II; (Alexiewna) naquit le 1.er octobre 1754. Sa naissance fut accueillie par un ukase (ordonnance) de l'Empereur, qui déclarait ne pas le reconnaître pour son fils !..... Rhulhière a ra-

Digitized by Google

conté la mort tragique de Pierre III. Catherine, que Voltaire a tant louée, faillit plus d'une fois sacrifier à ses amans, l'existence du jeune prince..... Cependant il vécut, et se maria en 1774, à *Wilhelmine*, fille du Landgrave de Hesse-Darmstadt, qui embrassa le Rit Grec et prit le nom de *Natalie*. Elle mourut en 1776, et l'on prétend que la violence ne fut point étrangère à sa mort. Catherine et son favori le comte Orlof, n'aimaient pas le caractère indépendant de cette princesse... — La même année il épousa une princesse de Wirtemberg, nièce du roi de Prusse. Il alla recevoir sa main à Berlin, où le 21 juin 1776, il fit une entrée solennelle. En 1780, il parcourut avec sa femme, la Pologne, l'Autriche, l'Italie, la France et la Hollande. Ainsi sa mère le tenait éloigné des affaires. Ce voyage dura 14 mois. En 1787, lorsque la guerre fut déclarée aux Turcs, ayant désiré servir, il écrivit à l'Impératrice : « L'intention que j'ai d'aller combattre » les Ottomans, est connue de toute l'Europe ; que di- » ra-t-elle en voyant que je ne l'exécute pas ? » — L'Impératrice lui répondit : « L'Europe dira que le grand » Duc de Russie est un fils respectueux. » — Catherine mourut le 17 novembre 1796. Aussi-tôt Paul réhabilita la mémoire de Pierre III ; ses meurtriers furent punis et tous les favoris de sa mère exilés. — Je ne le suivrai pas dans toutes les actions de sa vie, dont plusieurs ne nous sont pas encore connues. Sa politique fut un peu versatile et capricieuse, comme son caractère. Au mois de mars 1801, il était à son château de Michaïlowitsch (1), situé au confluent de la Moïka et de la Fontanxa, qu'il préférait à toutes ses autres habitations, parce qu'il l'avait fait construire. Le 11,

(1) Des auteurs Français l'ont écrit ainsi, *Michaélofoxi*.

Digitized by Google

il mande le comte de Palhen, qui avait été son favori et qui était chargé du ministère de la police. — Quand il arrive, l'empereur lui dit : — Comte, on conspire contre ma personne. — Cela est vrai, sire. — On prétend que vous êtes du nombre des conspirateurs. — Cela est vrai aussi. — Comment, dit l'empereur étonné, je vous ai comblé de bienfaits et vous conspirez contre moi et vous l'avouez hardiment ? — Je ne dis pas, Sire, reprit le Comte, que je conspire contre votre Majesté ; j'ai avoué seulement qu'il s'était ourdi une trame perfide contre ses jours, que dès que j'en avais été instruit, je m'étais fait initier, afin d'en suivre la marche et de déjouer ce parricide complot. Je n'y suis entré que pour en connaître toutes les ramifications et atteindre tous les coupables. — Vous auriez dû m'en instruire plutôt ; cependant je vous crois. Tenez, ajouta-t-il, avec une noble confiance, voilà la liste de tous les prévenus, revenez à Saint-Pétersbourg et demain venez me rendre compte de leur arrestation. — Oui, sire.

Cette conspiration était très-vraie, elle avait même été annoncée, dit-on, aux jeunes princes, en leur signifiant qu'il ne s'agissait que d'une abdication. Alexandre se fâcha, mais on lui répondit que ses jours étaient menacés, qu'on ne voulait que lui sauver la vie, sans faire périr son père ; que cette révolution se ferait sans lui, et malgré lui, et l'on se retira.

Les choses en étaient là, au moment où le comte Palhen avait été appelé au château de Michaïlowistch ; revenu en toute hâte à Saint-Pétersbourg, il fait de suite assembler tous ses complices. — Messieurs, leur dit-il, *notre complot est découvert, l'Empereur est instruit, j'ai reçu l'ordre de vous faire tous arrêter.* A ces terribles paroles, chacun se regarda saisi d'ef-

Digitized by Google

froi, personne n'osa parler. Le comte reprend : « Notre » projet était ajourné, peut-être n'aurait-il pas eu lieu, » mais tout est connu, demain il faut que vous soyez » suppliciés ou bien que nous soyons affranchis ; je » n'hésite pas. J'ai été compromis avec vous, j'ai » des amis à sauver, il faut que l'Empereur dispa- » raisse, sa garde m'est dévouée, partons. » — Ils partent.

Aracktcheieff, ancien gouverneur de Pétersbourg, avait été mandé pour remplacer le comte Palhen, dont l'Empereur se défiait un peu. Mais l'ordre avait été donné de ne laisser entrer personne dans la ville, et lorsqu'il arriva, il eut beau annoncer qu'il était appelé par l'Empereur, on refusa de le laisser entrer. Pendant ce temps, les conjurés marchaient en silence vers la demeure impériale. Ils arrivent; la sentinelle s'oppose à leur passage. On lui répond : *que le feu est dans un quartier de la ville, que l'Empereur a donné l'ordre de venir l'avertir quand ce malheur aurait lieu, que c'est le gouverneur de Pétersbourg qui se présente pour remplir ce devoir sacré.* — A l'aspect de ces riches uniformes, de ces belles décorations qui attestent de hautes dignités, la sentinelle cède ; ils s'introduisent dans le palais. Quelques officiers de la garde viennent les joindre. Cependant l'entrée de l'antichambre de l'Empereur, leur est disputée par un cosaque ; on le poignarde. Paul I.er entend du bruit, il se lève ; on entre dans sa chambre à une heure du matin, le 12, suivant l'ère de la Russie, ou le 23 mars, du calendrier grégorien ; il cherche à s'échapper ; l'issue qui conduisait à l'appartement de l'Impératrice, se trouva fermée. Cet usage s'était établi depuis que Paul I.er, infidèle à son épouse, avait introduit près de lui la belle madame Le Che-

Digitized by Google

valier. Il courut à l'autre porte, que par une sorte de fatalité, il ne put ouvrir. Dans cette extrémité, il se réfugie derrière un grand paravent qui fut renversé. Alors il leur cria : *Que voulez-vous ? — Que vous descendiez du trône*, lui répliqua-t-on. — Eh ! quoi, toi aussi, dit-il, à Platon Zouboff, toi que j'ai comblé de bienfaits ? — *Je ne fais*, lui répond l'audacieux conspirateur, *qu'exécuter l'ordre de votre mère, elle a prévu votre tyrannie et elle me recommanda en mourant, de vous faire un jour abdiquer un pouvoir, qu'elle pressentait devoir être dangereux dans vos mains.* — Comment, réplique Paul, vous oseriez attenter aux jours de votre souverain ? Ne savez-vous pas que je puis vous faire périr tous ? — Vous ne pouvez plus rien ; votre déchéance est prononcée ; Alexandre est notre souverain. — A ces mots, on s'élance sur lui, la lutte s'engage, on le renverse, on le piétine, on l'étouffe, on le transporte sur un lit et l'on finit par l'étrangler avec sa propre écharpe !..

Les conjurés se retirent ; la mort de Paul I.er, devient publique ; le peuple s'assemble. Les meurtriers se rendent chez Alexandre, qu'ils veulent présenter à la multitude. Ce jeune prince se fâche et pleure. — *Je ne veux point d'un trône souillé par le crime*, s'écrie-t-il. — On insiste. — Si j'acceptais la puissance, réplique-t-il, je ne la prendrais que pour vous faire punir. — On n'écoute point sa douleur, on le prend, on le pousse, on l'offre à la vue du peuple, malgré lui. Les cris d'allégresse, les transports de cette multitude charmée, à l'aspect du jeune monarque, le forcèrent à devenir acteur dans cette scène publique ; il fut couronné. Les favoris de son père furent écartés. Madame Le Chevalier eut la permission de partir avec toute sa fortune ; mais les conspirateurs restèrent au-

Digitized by Google

tour du trône, et un voile impénétrable, n'a pu permettre encore de deviner, par quels motifs les auteurs de ce crime sont restés impunis (1).

Je dois encore à M. de ... la connaissance d'un ouvrage qui vient de paraître, dont un léger extrait sera l'appendice du récit que je viens de te faire. Il est de M. Auguste de Kotzebue, auteur du fameux drame de *Misantropie et Repentir*, traduit, je crois, en 1797, par madame Molé; drame si triste, qu'on a dit de lui : que *les jours où on le représente, on pleure déjà à la porte du théâtre, seulement en prenant les billets, ou en lisant l'affiche.* (2) M. de Kotzebue vient de nous raconter les faits et gestes, de *l'année la plus remarquable de sa vie*, et il est certain qu'en fait d'injustice, de persécution, de punition arbitraire, si l'on excepte tout ce qui se passa en France, sous le règne de la terreur, on ne peut trouver rien de plus fort, de plus cruel, de plus inique (3).

---

(1) Dans ses *Mémoires sur Alexandre*, ouvrage très-intéressant et très-remarquable, de madame la comtesse de Choiseul-Gouffier, née comtesse de Tisenhans, Polonaise, cet événement est raconté dans les plus grands détails, avec des circonstances presque pareilles. Quand aux différences qui s'y trouvent, madame de Choiseul peut avoir été mieux instruite. Je n'ai pourtant voulu rien changer à des renseignemens qui me furent fournis par un témoin presque oculaire. Les deux versions pourront servir. J'ajouterai que madame de Choiseul rapporte, que les conspirateurs furent tous exilés et qu'à cette époque, la peine de mort n'existait pas en Russie.

(2) Ce drame fit en effet verser tant de larmes, qu'on disait en 1802, *qu'elles auraient du suffire pour diminuer la grande sécheresse*, qu'on éprouva cette année là.

(3) Ce que je disais là, était vrai, en principe; cependant il ne faudrait pas trop médire de ce grand royaume, de ces

Digitized by Google

M. de Kotzebue employé à la cour d'Autriche, époux d'une femme Russe, désirait aller avec elle passer quelques mois au sein de sa famille d'alliance; il demande une autorisation à la cour de Russie; on la lui accorde. Il part avec confiance; il arrive à la frontière; on l'arrête; on le sépare violemment de sa femme, de ses enfans, et sans autre forme de procès, on l'envoya en Sibérie, d'où il ne fut retiré que par une heureuse protection. « Les prisonniers étaient » ordinairement jetés dans un kibitke, ou dans des » chariots découverts, sans aucun égard, ni pour » leur rang, ni pour leur âge, *quelle que fut la rigueur* » *de la saison.* » Cependant on lui permit d'acheter une voiture, et après avoir déploré l'amertume de son sort, les rigueurs dont l'accablent ceux qui le surveillent et le conduisent, le funeste isolement où se trouvent les personnes qui lui sont les plus chères, il se met à chercher quelles causes ont pu occasionner son exil. « Tout-à-coup je me rappelai que j'a- » vais donné quelques années auparavant, une pièce » intitulée : *Le comte Beniouski*, où je retraçais avec » force, les souffrances des exilés. Je me souvins » que dès que cette pièce avait été imprimée, l'im- » pératrice Catherine, avait envoyé un ordre se- » cret au gouverneur de Revel, pour qu'il apprit » de moi, sans laisser entrevoir de quelle part, le » motif qui m'avait porté à faire cet ouvrage, et quel » avait été mon but. J'avais répondu naturellement

---

Gaulois du nord, que des voyageurs instruits nous ont peint de si brillantes couleurs. Voyez *les promenades d'un désœuvré dans la ville de Saint-Pétersbourg*, en 2 vol. in-12, et surtout l'*Hermite en Russie*, 3 vol. in-12, ouvrage très-spirituel de M. *Emile Dupré de Saint-Maure.*

Digitized by Google

» que l'histoire de ce comte m'ayant paru dramatique, » je m'étais occupé à la mettre en scène, ainsi qu'a- » vait fait avant moi M. Bulpius. Cette affaire en était » restée là et l'impératrice n'y avait plus pensé. Mes » soupçons sur ce point s'accréditèrent de plus en plus » dans mon esprit; je me persuadai que l'empereur » (Paul I.er) voulait me punir, *dix ans après la* » *représentation de cette pièce*, en me faisant *subir* » *les mêmes peines*, dont j'avais sans doute fait une » peinture trop frappante. » Hélas! quelle triste ré- compense d'un devoir rempli, puisque le premier devoir d'un écrivain est de dire la vérité et de plai- der la cause de l'humanité malheureuse. Mais c'est ainsi qu'on en agit rondement et *librement* dans le pays du despotisme! En voici un exemple que M. de Kotzebue rapporte : « Kiniakof était fils d'un riche » seigneur de Simbirsk. Il avait été au moment *qu'il* » *s'y attendait le moins*, arrêté et conduit à Tobolsk, » avec deux de ses frères et trois autres officiers. » Leur crime était d'avoir laissé échapper dans un re- » pas joyeux, une plaisanterie un peu libre, qu'un » traitre avait promptement rapportée à l'Empereur! » Une *plaisanterie!....* une simple *plaisanterie*, punie par l'exil dans un pays et un climat barbares!..... M. de Kotzebue averti par de telles manifestations du pouvoir, fut assez philosophe pour être satisfait du lieu où on le confinait. Son habitation était sauvage, mal saine, et n'offrait aucune ressource. « Croirait-on » que je n'en fus pas effarouché? Je pouvais craindre » de me voir jeté dans une noire prison. *Avec le* » *même droit qu'on avait eu de m'envoyer en Si-* » *bérie*, on pouvait me plonger dans un cachot, me » charger de chaînes et me faire donner le knout! » Cela est très-vrai, trop vrai : ainsi la sage indépendance

Digitized by Google

et la juste liberté ne se trouvent jamais ni sous les gouvernemens despotiques, ni sous les usurpations, ni dans les républiques, comme nous en avons fait la dure et très-douloureuse expérience. Cette noble, cette vraie, cette aimable *liberté*, que l'honnête homme chérit, n'est que l'apanage des monarchies tempérées et légitimes (1). Mais où sont elles aujourd'hui ces monarchies tempérées?.. Je n'en vois guères d'exemple en Europe. L'Angleterre elle-même n'a qu'une fausse liberté, car le souverain qui la gouverne, loin d'être le distributeur des faveurs de cette liberté prétendue, n'est que son premier esclave, ou pour mieux dire n'est que sa première victime.

Pendant que M. de Kotzebue fesait son triste voyage, tu présumes bien que les réflexions de son esprit n'étaient pas très-gaies; mais du moins elles étaient très-justes. Je pourrais en rapporter plusieurs exemples, si c'était ici leur place. Je dois te dire qu'arraché de son exil, il fut généreusement dédommagé de ses souffrances par l'Empereur. Il rappelle avec une vive reconnaissance ces réparations, d'un souverain trop vif, trop capricieux et trop despote, mais dont le fond du caractère était excellent et le cœur très-sensible. Pourquoi cet écrivain n'a-t-il point donné d'amples détails sur cette grande époque? Pourquoi ose-t-il à peine en parler? Pourquoi, sorti de la Russie, jette-t-il un voile épais sur cette sanglante catastrophe?..... Au moins y défend-il la mémoire de cette illustre victime, et cet éloge ne peut-être suspect dans la bouche d'un homme qui avait d'abord été persécuté par elle. Voici à quel propos, il a tracé

(1) Buonaparte régnait, et l'on sait que sa monarchie n'était ni *légitime*, ni *tempérée*. (1828.)

Digitized by Google

cette justification. Un de nos rimeurs, qui a fait, je crois, un poëme épique sur les *Helvétiens*, M. Masson, *ancien inspecteur des écuries*, dans ses *Mémoires secrets de la Russie*, a prétendu que *Paul I.er, tyran de son empire, l'était aussi de sa famille*. « Jamais on n'a fait un mensonge plus hardi, » répond M. de Kotzebue, il faudrait écrire un livre » si je voulais rapporter fidèlement toutes les circons- » tances où l'Empereur a prouvé qu'il était bon père, » tendre époux.... Lorsque la princesse Alexandra » prit congé de lui, avec quelle tendresse inexpri- » mable ne la pressa-t-il pas dans ses bras! que de » larmes il répandit dans son sein! et quand elle » fut montée en voiture, il revint encore à elle, ou- » vrit la portière, et fondant en pleurs, lui donna » sa bénédiction. Voilà cet homme, ce souverain, » qui était, dites-vous, *le tyran de sa famille*..... » Le 11 mars, à cinq ou six heures après-midi, peu » d'heures avant la mort de Paul I.er le conseiller » d'état B..., avait été appelé pour affaires auprès » de l'impératrice; se trouvant dans l'antichambre, » il aperçut, par une porte qui était entr'ouverte, » l'empereur abordant son épouse avec gaîté, et lui di- » sant: *Mon ange, je vous apporte quelque chose qui* » *vous fera plaisir. — J'en suis persuadée d'avance,* » répondit la Princesse (1). Aussitôt l'Empereur lui » présenta des bas qui avaient été brodés par des

(1) Je suis loin de vouloir infirmer les détails de la narration faite par madame de Choiseul, dans ses *Mémoires*; mais ceux qui les liront pourront remarquer que cette scène domestique, du 11 mars, s'accorde peu avec la situation où elle a placé ces personnages, à cette même époque. Suivant madame de Choiseul, Palhen avait fait croire à l'Empereur, que l'Impératrice avait trempé dans la conspiration!

Digitized by Google

» jeunes demoiselles nobles, dans une maison dont
» son épouse était la protectrice. Après lui avoir
» fait ce présent, il se tourna vers ses plus petits
» enfans qui jouaient autour de lui; badina avec eux,
» en un mot se livra à ces enfantillages aux quels
» s'abandonne un estimable particulier, bon époux
» et bon père, au sein d'une famille adorée! Que
» les cendres de ce prince malheureux, dit M. de
» Kotzebue, reposent en paix dans le fonds de la
» tombe! il a pu avoir des torts, mais il faut en
» accuser sa mauvaise éducation; il a pu être mé-
» fiant et minutieux observateur, mais les événemens
» extraordinaires qui sont arrivés à la fin de son
» siècle, étaient de nature à l'occuper trop sérieuse-
» ment. S'il s'est mépris sur le choix des moyens
» qu'il employait pour faire le bien, il n'en avait
» pas moins le désir de la justice et du bonheur gé-
» néral. Il fut simple, modeste, bienfaisant et consé-
» quemment il a déplu aux gens fastueux, aux courti-
« sans, aux ingrats. » Voilà comment s'exprime un écrivain qui eut à se plaindre de ce Monarque; et il rapporte les vers Français suivans, qui circulèrent à Saint-Pétersbourg, après cette mort tragique.

« On le connut trop peu, lui, ne connut personne:
Actif, toujours pressé, bouillant, impérieux,
Aimable, séduisant même sous la couronne:
Voulant gouverner seul, tout voir, tout faire mieux,
Il fit beaucoup d'ingrats, et mourut malheureux. »

La voiture n'allait pas assez rapidement au gré de Jacques, notre conducteur,

De son fouet souple et vif, d'un Etre aérien,
Notre adroit postillon ayant frappé le rable,
Le pauvre Sylphe en fit un cri de Diable,

Digitized by Google

Qui fit à quelques pas japper un très-gros chien,
D'un naturel peu sociable!
Pour nos chevaux, à ce charivari,
D'allure aussitôt ils changèrent,
Et grace à l'effroyable cri
Tous trois à l'instant galoppèrent.

De sorte que nous aperçumes bientôt ces riches collines qui produisent l'excellente blanquette de Limoux, si renommée.

Quel aspect ravissant!... quels magiques tableaux
Ont fixé nos regards sur ces rians coteaux?
Collines, que Bacchus a richement parées
De globes, recouverts de feuilles diaprées,
Dans votre sein mûrit un nectar savoureux
Père de l'allégresse et qui fait tant d'heureux!

Si j'en avais eu le temps et que nous eussions été moins vîte,

J'aurais chanté sur les lieux,
Un bel hymne à la louange,
De ce Dieu victorieux
Sur les rivages du Gange,
Qui par un céleste échange,
Pour quelques dons et les vœux
D'une bachique phalange,
Plantant des ceps vigoureux,
Institua la vendange.

Mais je n'aurais rien dit de quelques oliviers
Que la triste Minerve en ces champs leur octroie:
Pâles, faibles, chétifs, des ouragans la proie,
Ils sont moins hauts que nos lauriers;
Et j'admire bien mieux ces immenses mûriers,
Précieux aliment du Ver qui nous déploie
Le cocon merveilleux dont il ourdit la soie,
Pour le luxe des maltotiers.

Digitized by Google

Tu sais qu'on aime à chanter dans nos contrées; il y a long-temps qu'elles sont célèbres sous ce rapport. Nos Troubadours chansonnèrent les Chevaliers, les Belles, les Amours; et leurs descendans les imitèrent du mieux qu'ils purent. Nos paysans même font des chansons et de très-jolies chansons; c'est comme en Provence; ce qui fit dire plaisamment à J.-J. Rousseau : un *Provençal menace son ennemi d'une chanson, comme un Italien menacerait le sien d'un coup de stylet.* Certes cette vengeance est plus douce, plus gaie, plus agréable, j'ai presque dit plus honorable. Que n'avons toujours possédé cette joyeuse humeur! un malin vaudeville vaut mieux que nos tristes tragédies politiques.

Comme je t'ai déjà rapporté quelques chansons et que peut-être je t'en citerai encore quelques autres, il m'a semblé que cette espèce d'avant-propos était nécessaire, surtout dans cette circonstance, où de la gentille maisonnette à balcons et à belvéder, qui pare cette colline couverte de vignobles, j'entendis sortir une douce voix. Je fis ralentir la marche de notre voiture et je retins fort bien les paroles de cette pastorale, que chantait avec expression une jeune personne. Etait-ce de sa part un aveu, un regret ou une leçon?— Je l'ignore : chantons.

J'étais seule sur l'herbette,
Quand mon berger enchanté
Vient redire en liberté,
Ses amours sur sa musette.
Il se jette à mes genoux.....
— Non berger, retirons nous.....
Sous l'ombrage solitaire,
Où nous ne sommes que deux,
Pour une jeune Bergère
L'Amour devient dangereux.

Digitized by Google

Il me dit : Beauté cruelle,
Ne faites pas mon malheur,
Ayez pitié de mon cœur,
Soyez douce autant que belle.
Il était à mes genoux.....
— Non Berger, etc.

Entendez le beau ramage
Des rossignols amoureux ;
L'Amour seul les rend heureux ;
Qu'il ait aussi notre hommage.
Il était à mes genoux.....
— Non Berger, etc.

Il soupire !... Et moi rêveuse
J'écoutais... Quand mon amant,
Prend un baiser doucement
Sur ma bouche rigoureuse.
Il n'était plus à genoux....
— Ah ! méchant !... retirons-nous...
Sous l'ombrage solitaire. etc.

Filles, craignez le bocage
Pour votre sécurité ;
On y perd sa liberté
Sans enchaîner le volage.
Il se met à nos genoux....
— Oh ! non, non... Retirons-nous....
Sous l'ombrage solitaire
Quand on se rencontre deux,
Pour une tendre Bergère
L'amour est trop dangereux.

A peine elle finissait cette confidence, qu'un jeune garçon, qui fesait paître des vaches dans une prairie de l'autre côté de la route, se mit à chanter dans sa langue :

Poulido Pastourèlo
Què captibos moun cor,

Digitized by Google

Nou mè sios pas cruèlo
Mè dounarios la mor.
Ah! si podi tè plairè,
Boli toujour t'aima,
Et répétaré l'airé
Qué sasquet té charma,

Il était neuf heures du matin quand nous franchîmes, sans nous arrêter, les jolies promenades de Limoux, nos chevaux devant nous conduire jusqu'à Alet, qui en est tout proche. Si ma tante n'avait pas été si pressée, je serais entré volontiers dans cette ville, pour y revoir quelques amis et trouver le prétexte de faire mention de deux poëtes. — Tu le sais, j'aime à m'occuper des écrivains qui ont mérité quelque gloire; je me plais à leur donner des louanges; car jamais l'envie ne sera mon triste partage. On me reprocherait en vain cette indulgente faiblesse, en vain on me taxerait de n'être qu'un enthousiaste, je préfère qu'on calomnie mon esprit que mon cœur. Aussi n'était-ce que pour plaisanter, que j'ai écrit cette boutade, à propos de quelques injustes critiques :

Je veux rayer ces vers où ma Muse féconde
Aimait, de mes rivaux, à dire trop de bien.
J'étais comme Sosie : *ami de tout le monde*,
Quand personne n'était le mien.

Souvent je vins à Limoux, assister à son joyeux et prodigue carnaval. Les dragées s'y distribuent avec une abondance à peine égalée par la célèbre fête de *Caritas*, à Béziers. Quand la cavalcade des meûniers traverse la ville, les rues en sont jonchées. Ces prétendus meûniers, sont les jeunes gens les plus riches, qui habillés de blanc, sur de beaux chevaux noirs, portent au lieu de sacs de farine, des sacs de bonnes

Digitized by Google

et fines dragées, qu'ils jettent galamment à toutes les dames qui garnissent les croisées ouvertes, dans une parure brillante et recherchée, qui n'est point sans grâce, et peut-être même sans coquetterie. Cet usage doit avoir une origine qu'on ne sait pas bien. Limoux n'est pas une Cité fort ancienne. Elle ne date que du neuvième siècle; c'est presque d'hier. Cependant elle prétend, comme beaucoup d'autres, avoir existé du temps de César. Cela pourrait bien être; je ne vivais pas à cette époque, et je ne suis pas plus habile, que ce Membre de l'Institut, qu'un inconnu interrogeait naguère ingénument ou par mystification. Voici leur dialogue : — Pardon M., si je vous dérange, vous êtes occupé? — Je le suis toujours. — Pourrais-je cependant sans indiscrétion, vous faire une question? — Volontiers M., et si je puis la résoudre je le ferai avec plaisir. — Pourriez-vous me dire M., où je trouverai une liste exacte de tous les meurtriers de César? — Vous m'embarrassez beaucoup, je ne suis pas sur cet article plus savant que l'histoire. — C'est qu'il m'importe infiniment de le savoir. — Est-ce que vous craignez d'être sur cette liste? Mais tranquilisez-vous, elle n'a pas été envoyée au Ministre de la police et personne ne pense plus à cette catastrophe. — Il n'est donc pas possible, (réplique l'inconnu avec tristesse), de connaître le nom de tous les assasins de ce grand homme? — Je ne le pense pas. — Me serait-il permis de vous faire une autre question? — Faites, M., mais pour peu qu'elle ressemble à la première, nous ne serons guère avancés. — Pompée avait deux fils? — Oui, M. — Mais je voudrais savoir s'il n'a pas eu en secret une fille? Comment diable, (dit le savant tout étonné), auriez-vous l'intention de l'épouser? — Non, M., mais

Digitized by Google

c'est un point historique que je voudrais pouvoir éclaircir. — Eh! bien, M., vous pourrez aller chercher des renseignemens où vous voudrez, pour moi je ne saurais que vous dire, si non que je n'ai jamais été mis dans la confidence des amours de Pompée.

Je suis aussi embarrassé que ce docte Membre de l'Institut, pour décider de la validité des prétentions d'antiquité de cette ville. Mais je veux bien admettre par courtoisie, que César y vint, d'autant que dans ses *Commentaires*, il parle d'un pont qu'il fit construire sur l'Aude, à-peu-près dans ce lieu. D'ailleurs je ne vois pas là nécessité de me faire une querelle sur ce point, avec les habitans de Limoux, qui m'accueillirent en mainte rencontre avec beaucoup de bienveillance et daignèrent partager avec moi leurs plaisirs. Ce sont des choses que la reconnaissance ne doit jamais oublier; et puis, j'ai dans cette ville des camarades de collége, chez lesquels je trouvai toujours une aimable hospitalité et qui s'empresseront de venir te présenter leurs hommages, dès que je pourrai te ramener à Montréal. N'ayant pas été instruits de mon passage, MM. d'*Auberjon* ne purent venir m'attendre sur la route, comme ils l'auraient fait, s'ils en avaient été prévenus. Je connais leur franche amitié et je leur rends justice.

Il est certain qu'il n'est positivement question de Limoux, qu'à la date de 854, dans un diplôme de Charles-le-Chauve, en faveur de Saint Hilaire. Ce n'était alors qu'un château, que Simon de Montfort fit raser en 1209 ou 1210. Huit ans après, son fils Amauri, le fit reconstruire, et agrandir en reconnaissance de l'affection que les habitans lui avaient témoignée. En 1262, le château et la ville, si-

Digitized by Google

tués sur une colline, furent détruits. La ville a été rebâtie dans la plaine où on la voit à présent. En l'année 1305, elle eut le malheur de prendre part au complot qu'avaient formé les Consuls de Carcassonne, pour liver ces deux villes à l'Infant de Majorque. 40 de ses principaux habitans furent pendus « à cause, » dit-on, de la trahison à laquelle ils avaient consenti » contre le roi de France, ayant voulu livrer le pays » à un autre roi. » Elle fut de plus condamnée à une grosse amende, et privée long-temps de son consulat. 40 ans après, elle obtint du roi de France, la permission de rétablir ses fortifications pour se défendre contre les préparatifs d'invasion, dont les Anglais menaçaient tout le Languedoc.

En 1414, le même exemple d'insurrection, donné par la ville de Carcassonne, qui a été toujours un peu sujette aux émeutes populaires, fut suivi par la ville de Limoux. Voici à quelle occasion. Le Roi de France avait eu besoin d'un subside pour aller combattre les Anglais, et il imposa un aide ou taille, peu considérable, pour fournir aux frais de cette salutaire expédition. Malgré la modicité de ces charges pécuniaires, ces deux villes, excitées traitreusement par le Duc de Bourgogne, se soulevèrent, et le Maréchal de Boucicaut, Gouverneur du Languedoc, fut chargé de les châtier, ce qui eut lieu par l'arrestation des plus coupables, qui furent remis entre les mains du Sénéchal de Carcassonne, pour en faire justice.

Le 17 avril 1562, les réligionnaires qui étaient en grand nombre, entrainés par le Ministre protestant de Carcassonne, qui s'était retiré chez eux, se rendirent maîtres de la ville, renversèrent les autels, brisèrent ou brûlèrent les images dans toutes les églises, et

Digitized by Google

chassèrent les Catholiques. Mais ceux-ci revinrent bientôt avec Jean de Levis, Vicomte de Mirepoix, Sénéchal de Carcassonne ; en juin de la même année, la ville après un mois de siége, fut prise d'assaut, pillée et complètement ruinée.

En 1583, quelques habitans avaient voulu la livrer à d'Audun. Les plus considérables furent condamnés et exécutés le 8 du mois de juin. Limoux appartenait à la famille de Joyeuse, très-puissante dans nos contrées, lorsque le 7 novembre 1588, le Maréchal de ce nom, y convoqua les Etats de tous les diocèses de la province, qui lui étaient soumis. L'assemblée fut très-nombreuse, et se tint dans le réfectoire du couvent des Cordeliers. Le vieux Guillaume de Joyeuse, étant mort à-peu-près à cette époque, dans son château de Couiza, fut enterré dans l'église des mêmes Cordeliers, dont il ne reste plus aujourd'hui que les murs. — Limoux embrassa le parti de la Ligue, et se soumit à Henri IV, en 1596. — Ses manufactures de draps étaient devenues célèbres, et rivalisaient avec celles de Montoulieu et de Carcassonne, par les envois qu'elles fesaient dans le Levant, en Allemagne, en Flandre, en Sicile et même à Malte. La révolution est venue paralyser cette riche branche d'industrie.

Limoux a été chanté par deux amans des Muses. Le premier, dans une *épître à son Poële* a décrit en 1787, les jeux de son enfance, les plaisirs de son âge mur, ses lectures favorites et les sites charmans qui entourent la ville. Dans cet ouvrage très-remarquable, composé à Paris, l'auteur passe poëtiquement en revue nos meilleurs écrivains; après quoi il s'écrie :

« .... O mon foyer, n'est-ce pas ta présence
Dont le charme adoucit les rigueurs de l'absence ?
Solitaire, pensif, je dois à ta chaleur

Digitized by Google

D'un sommeil imprévu l'insensible langueur ;
Et d'un songe souvent, l'illusion chérie
Me fait auprès de toi retrouver ma patrie.
Oui, je crois habiter ton vallon enchanteur,
O *Limoux*, je vois l'*Aude* et sa rive fleurie ;
J'embrasse avec transport une mère attendrie.
Ah ! le destin jaloux qui m'ôta mon bonheur
N'a pû m'ôter au moins ma douce rêverie.
O Penates sacrés ! ô toit de mes ayeux !
Quand renaîtront pour moi ces jours délicieux,
Que j'ai vu s'écouler trop tôt pour ma tendresse ?
De mes chastes plaisirs qui me rendra l'ivresse ?
J'aimais, j'étais aimé, c'était là tous mes vœux ;
Et j'avais épuisé le secret d'être heureux.
Reçois de ma douleur l'expression sincère,
O ma plus tendre amie, ô respectable mère !
Je te dois le tribut de mes justes regrets,
Rappeler mes plaisirs, c'est nommer tes bienfaits. »

Ce poëte dont je te parle, est M. d'*Auriol*, ancien Seigneur de *Lauraguel*, qui, dans sa jeunesse, porta le petit collet. Doué d'un esprit facile, d'un caractère aimable, mais trop paresseux, il suspendit sa lyre en quittant la soutane.

Sitôt qu'il cessa d'être abbé,
Soit inconstance de son âge,
Soit qu'amant de la jeune Hébé
Ou de Corine ou de Thisbé
Au fin propos, au beau langage,
Son esprit, aisément courbé,
Se vit sans réserve absorbé
Sous le joug d'un si doux servage,
Contre lequel tout homme sage,
A bien rarement régimbé ;
Dans son humeur par trop sauvage,
Loin du poëtique rivage
Son Luth fut par lui prohibé,

Digitized by Google

Sans réserve ni badinage,
Sitôt qu'il cessa d'être abbé.

Le second a été encore plus célèbre... Mais hélas ! il ne l'a été que trop dans les fastes de nos funèbres jours ! Avant cette triste et fatale époque, louant le poëme ingénieux de son compatriote, il disait :

« Ah ! chéris Lauraguel, Limoux et ses beautés :
» Rappelle en tes tableaux ces tableaux enchantés:
» Sais-tu que de nos noms la Cité gardienne
» N'eût qu'un berceau commun pour ta Muse et la mienne ?
» C'est sous le même toit que nous fûmes nourris.

Cela est formel, et peut servir à redresser une erreur biographique, concernant *Fabre d'Églantine*, qu'on prétend être né *à Carcassonne, le* 28 *décembre* 1755. Cette inscription se trouve même au bas de son portrait. Cependant cette citation prouve qu'il nâquit à Limoux ; et ce qui doit rendre cette opinion incontestable, c'est qu'il ajoute dans la même épitre :

« ..... Quand de Limoux le souvenir aimé
» De l'Aude te peindra le rivage embeaumé ;
» Que ta native Muse ; alors, sur sa patrie,
» Jette sans se lasser une vue attendrie.
» Ah ! quels climats, dis-moi, plus touchans et plus beaux
» Lui fourniront jamais de plus riches tableaux ?
» Du centre compassé d'un vaste amphithéâtre
» J'apperçois s'élever cette flèche bleuâtre
» D'où balancé dans l'air, le marteau du signal
» Me prolonge au lointain son bruit paroissial :
» Ah ! d'un quadruple son l'atmosphère est froissée,
» Leur funèbre intervalle attriste ma pensée ;
» De cette cloche ainsi le long gémissement
» Accompagna jadis ton père au monument ;
» Ainsi sa voix lugubre, au bout de chaque année
» Quatre fois de mes sœurs pleura la destinée.

Ces vers pourraient être meilleurs ; tels qu'ils sont,

Digitized by Google

ils ne doivent laisser aucun doute sur le lieu de la naissance du poëte Lauréat. (1) Ce qui a pu causer la méprise des biographes, c'est qu'il y a à Carcassonne plusieurs familles du nom de *Fabre*, qui presque toutes ont fourni quelques membres à nos assemblées délibérantes.

Il en est jusqu'à trois que je pourrais nommer,

(Boileau.)

si cela était bien nécessaire; mais ce n'est point une dissertation que j'écris, ainsi passons vite. L'auteur de la comédie des *Étourdis*, qui dans ses *Contes*, a marché avec succès sur les traces de Voltaire, M. *Andrieu*, s'il n'est pas né à Limoux, est né du moins d'un père qui appartenait à cet arrondissement, ainsi que les deux *Cheniers*, dont l'un, poëte érotique si tendre, fut moissonné dès son début, par la hache révolutionnaire :

Elève ingénieux de Tibule et d'Horace,
Il chantait ses plaisirs, il chantait ses amours,
D'une voix, où brillait et la force et la grâce,
Lorsque l'affreuse mort vint abréger ses jours.

Le savant Dom *Bernard* de *Montfaucon*, et son parent, dont la mort fut si tragique, l'abbé de *Montfaucon* de *Villars*, auteur du *comte de Gabalis*, appartiennent à ces contrées, et doivent lui faire une assez belle illustration.

C'est dans les environs de Limoux, au château de la *Serpent*, qui appartient à M.me la comtesse de Béon, cousine de M.rs de Bellissens, que M.me de Genlis, a placé le séjour de l'aimable héroïne, de son joli roman

(1) Malgré tant d'affirmations et tant d'apparences, c'était pourtant une erreur; je la redresse dans mes notes.

Digitized by Google

des *Vœux Téméraires*. (1) Dans cet ouvrage, c'est un médecin de la ville de Limoux, qui vient soigner la jeune et belle lady *Constance* Clarendon, tombée malade de chagrin, de langueur et d'amour. Persécutée et calomniée suivant l'usage, par les méchans, les désœuvrés et les jaloux, M.me de Genlis lui prête ces judicieuses et profondes réflexions, dont l'application sur ce globe sublunaire, n'est souvent que trop vraie et trop juste en tant de rencontres!... « C'est ainsi, » dit-elle, que toutes les actions les plus innocentes » de ma vie devaient être interprêtées! C'est ainsi » que juge le monde, sur des apparences incer- » taines et trompeuses! Nul de nous ne voudrait » condamner juridiquement à une flétrissure infâmante, » le dernier des citoyens, dont le crime ne serait » pas incontestablement prouvé; la seule idée d'un ju- » gement inique dans ce genre, fait horreur à l'homme » le moins délicat; et tous les jours nous nous réunissons, » d'un commun accord, pour déshonorer des objets » que les liens de la société, et souvent même ceux » du sang, devraient nous rendre intéressans et chers. » Sur de simples conjectures, de légers indices, nous » leur ravissons, sans scrupule, l'honneur, le premier » des biens après la vertu, et sans lequel la vie n'est » qu'une chaîne pénible et honteuse.... » — Il était impossible de mieux dire et de mieux peindre les maux que font sans pitié et peut-être sans prévoyance, une foule trop nombreuse de calomniateurs, aux quels je n'ai pas été faché, d'avoir à consacrer en passant, ce petit souvenir.

Nous voici à Alet: ce village est charmant; nous y arrivâmes très-vite. Je fus enchanté du site très-varié

(1) Publié en 1800.

Digitized by Google

quoique peu vaste qui l'entoure. C'était jadis un évêché, et évêché très-célèbre sous Louis XIV, par les vertus et le zèle apostolique du prélat qui occupait ce siége. En 1674, Boileau disait dans le premier chant de son admirable et presque inimitable *Lutrin* :

« Ne borne pas ta gloire à prier dans un Chœur ;
» Ces vertus dans Alet peuvent être en usage. »

C'est de *Nicolas* Pavillon, qui mourut le 8 décembre 1677, après 38 ans d'Episcopat, dont il est question dans cet éloge si court, si vrai et si remarquable dans la bouche de notre sprituel satirique. Tel est le noble et généreux pouvoir de la poësie; consacrée par le législateur de notre Parnasse, la mémoire de cet évêque ne s'éteindra jamais. (1) Né à Paris en 1597, d'un Auditeur de la Chambre des Comptes, après avoir terminé ses études, il se mit sous la direction de St. Vincent de Paul, qui sut discerner ses talens, et l'employa à l'œuvre magnanime des missions, qu'il commençait à établir. Dès que Pavillon eut atteint sa 30.e année, on l'obligea à être prêtre; il aurait voulu en retarder l'époque, ne s'en jugeant pas encore digne. On lui fit faire ensuite des conférences. Les premiers sermons qu'il prêcha firent tant de bruit, que le Cardinal de Richelieu, à qui la Duchesse d'Aiguillon ne se lassait pas de vanter son éloquence, le nomma à l'évêché d'Alet. Il fut sacré en 1639, et il partit bien résolu d'être toujours fidèle à ses devoirs de Pasteur, et de ne jamais sortir de son diocèse, pour aller encenser mondainement les idoles de la

(1) Une dame très-spritueelle, M.me Sw. Belloc a dit : *le poëte est le roi de la nature entière.*

Digitized by Google

faveur et du pouvoir. Il le trouva dans un état déplorable; triste fruit des guerres civiles. Il calma les esprits, ramena les cœurs et fit d'éclatantes conversions. — Les partisans que ses vertus lui firent, disaient de lui: « qu'il était un autre *St. Paul* en chaire; à l'autel » un autre *Basile*; avec les Princes un autre *Ambroise*; » avec les pauvres un autre *Nicolas*. » — Toutefois, il faut en convenir, en 1667 ayant adopté un *Rituel*, qu'on attribue au D.r *Arnaud*, dans lequel le Pape *Clément IX* condamna diverses *instructions*, renfermant, suivant les paroles du Bref, des *propositions dangereuses et erronnées*, loin de se soumettre à la voix de son chef, avec la sublime résignation, dont Fénélon donna plus tard l'exemple, *Nicolas* Pavillon, eut le malheur de se laisser emporter par l'orgueil de la révolte et il publia une ordonnance, que le janséniste, abbé de Barral, loue beaucoup trop dans son *Dictionnaire*. — *Humanum est errare!* Il est de l'humanité d'errer. Ses cendres furent déposées dans l'Église, avec une épitaphe latine, qui n'était qu'un panégyrique emphatique et outré. Elle a disparu; car notre destructive révolution n'a absolument rien épargné.

Il était dans la destinée de cette illustre famille, douée d'un vrai mérite, que ce mérite fut pourtant exalté au-delà de sa propre valeur; témoin le neveu de ce prélat, *Etienne* Pavillon, de l'accadémie Française, né à Paris en 1632, où il mourut le 10 janvier 1705. On le compara de son temps à Voiture, quoiqu'il eut plus de naturel, de facilité et de goût. Mais de plus on a dit de lui:

« Rival ingénieux d'Ovide,
» S'il voulait fléchir une *Iris*,
» Les Grâces dictaient ses écrits
» Et l'Amour lui servait de guide. »

Digitized by Google

Que pourrait-on dire de plus de Parny, de Berlin, de Léonard, de Colardeau, de Boufflers.

Peintre, comme Chaulieu, des plaisirs inconstans,
Ce poëte, qui fut trop vanté dans son temps
Pour avoir d'une Belle, au joli teint de rose,
Chanté les doux appas, les Grâces et les ris,
Et célébré certaine apothéose
Qu'admirèrent alors messieurs les Beaux-Esprits,
Mais dont je tais le nom, pour cause;
L'aimable Pavillon, par un plaisant travers
Qui pourrait fournir à ma glose
Texte fort long; dans ses écrits divers,
Fesait tout bonnement des bouts-rimés en prose,
Ainsi que j'en fais dans mes vers.

Cet écrivain passa sa jeunesse à Alet, auprès d'un oncle, qui put lui apprendre, non pas les frivoles principes d'une bannale galanterie, qu'il a dispersés dans ses petits ouvrages; mais les graves maximes de la plus pure sagesse, qu'il retrouva dans son cœur en avançant en âge, et qu'il exprima si bien dans les dernières productions de sa plume spirituelle.

Ces circonstances historiques me rappellent que presque dans le même temps, Racine, se trouvait comme exilé à Uzès, auprès d'un oncle vénérable, chanoine de Ste. Geneviève, d'où il adressait à son incomparable ami La Fontaine, les prémices de sa jeune Muse; lui détaillant son voyage, ses plaisirs, ses occupations, ses surprises; lui parlant de ce patois, qu'il appelait *le français d'Uzés*, et qu'il n'entendait pas plus que le Bas-Breton; de ces Languedociennes si jolies, si cruelles, si gaies; et de ces trompeuses olives, qui le punissaient par tant d'amertume, de sa curieuse gourmandise, pour avoir osé les cueillir avidement sans les connaître. — Aux olives près, Pavillon sou-

Digitized by Google

pirait les mêmes regrets dans cette retraite, et je présume que c'est dans ces lieux, qu'il dut composer ses premières poësies. Pour m'en assurer complètement, je l'aurais vainement demandé à toutes les figures hétéroclites de l'Endroit. Personne ne s'en rappelle, et rien ne nous en a conservé la trace. Cependant je croirais assez que ce fut à Alet, qui a aussi des bains d'eaux minérales, ou à Rennes, qu'il dût visiter par désœuvrement, et pour se distraire un peu de ses ennuis, qu'il recueillit cette remarque, qu'il appliqua depuis aux eaux de Tumbridge :

« Ces eaux portent au cœur de si douces vapeurs,
» Qu'une Belle en buvant, presque sans qu'elle y pense,
» Guérit en un moment de toutes ses rigueurs
» Et le galant de sa souffrance. »

Tu verras tout à l'heure par quelques exemples, grâce aux originaux qui m'entourent, que ces deux propositions sont souvent assez vraies. Il disait encore :

« Mille fraîches Beautés parent la promenade,
» Et l'on trouverait en ce lieu,
» Plus mal aisément un malade
» Qu'un homme sain à l'Hôtel-Dieu. »

Passe pour Tumbridge dont il parle, Bourg Anglais, où l'on peut rafiner la feinte, où l'on peut aller seulement pour se désennuyer, tuer le temps, et se guérir du spléen, s'il est possible de s'en guérir.... Mais à Rennes ! ventre-St.-gris ! ce serait une calomnie atroce. L'on y vient pour ses péchés, avec de tristes *rhumatismes*, qui vous séparent sans miséricorde de vos plaisirs, de vos amours, de votre bonheur.....

Nul infirme de contrebande
Ne prétendrait s'introduire en ces lieux,

Digitized by Google

Crains des hommes, maudits des Dieux
Et que fuit des plaisirs la poëtique bande.

Le 12 février 1585, le Duc de Montmorency, accompagné de deux cents chevaux, était allé de Beziers à Castres, trouver le Roi de Navarre, qui y était avec le Prince de Condé, et le Baron de Turenne. A son retour, il chargea son secrétaire Bareti, de reconduire dans leur patrie, les habitans d'Alet, qui s'étaient réfugiés à Montréal ; ils y rentrèrent le 28 mars : le lendemain ils furent tous tués. (1) « On disait (ajoute » Charbonneau) que Chalabre avait fait faire cette » exécution, et que Joyeuse, ne l'ignorait pas. » Le Duc de Montmorency en fut outré ; mais en vain il en réclama ; la justice ressemblait à celle que nous avons vu de nos jours, elle était peu écoutée à cette funeste époque.

Pour dédommager l'Archevêque de Narbonne de la perte des Evêchés de Toulouse et de Pamiers, ses suffragans, Jean XXII fit de Limoux un Evêché en 1317. L'année suivante il supprima ce siége, et en créa d'autres en sa place ; l'un dans l'abbaye de St.-Pons de Tomières, l'autre dans celle de Notre-Dame d'Alet, toutes deux de l'ordre de St. Benoît, et détachées de l'Archevêché de Narbonne.

Cette abbaye de Notre-Dame, qui fut érigée en cathédrale en 1318, avait été fondée par l'épouse de Béra, Comte de Barcelone, vers 813. Il y avait 12 Chanoines et 16 Bénéficiers. Le chapitre demeura régulier jusqu'en 1531, qu'il fut sécularisé. A la fin

(1) Le *journal* de *Faurin*, *sur les guerres de Castres*, spécifie ainsi le nombre des victimes : « le 28 mars, les pro- » testans chassés d'Alet y étant rentrés par ordre de Mont- » morency, les catholiques en tuèrent 100, avec le capitaine » Beulaigue. »

Digitized by Google

de mars 1573, les réligionnaires du Razés, ayant surpris les catholiques d'Alet, ceux-ci se retirèrent dans un moulin fortifié, où ils se défendirent avec courage. Mais la ville et l'église surtout, ayant été ruinées, le chapitre à son tour, par un vote unanime, convertit généreusement, en Eglise Cathédrale.... Quoi donc?... Quel lieu transforma-t-il si saintement?..... O comme les railleurs du jour, vont s'épanouir la rate et douter: le doute est si fort à la mode!

Siècles futurs pourrez-vous bien le croire?...
Mais vainement on voudrait le nier,
Ce trait fameux, un fait aussi notoire,
Qu'a rapporté la véridique Histoire:
Riez, blâmez, trouvez-le singulier!...
Oui persifleurs, que blesse toute gloire;
Ce Couvent fit un Temple régulier
De la Salle du Réfectoire.

Tu aimes trop les anecdotes littéraires, pour que je laisse échapper l'occasion d'en rapporter une, dans laquelle figure un homme estimable que tu connais. — En 1764, M. l'abbé Tournier, de Carcassonne, prébandier d'Alet, remporta le prix du *poëme*, à l'académie des Jeux Floraux, pour un ouvrage intitulé: *le triomphe de la poësie chez toutes les nations*. Je ne sais s'il dût en coûter beaucoup à M. l'abbé Tournier, pour composer ces vers, qui se font lire avec plaisir. Mais dès 1762, l'académie des belles lettres de Montauban, avait reçu un *poëme sur le triomphe de la poësie chez tous les peuples, présenté* par M. *Jamme, étudiant en droit*, lequel poëme ne diffère de l'autre, que par un mot dans le titre, et par cette épigraphe:

« Les vers furent toujours le langage des Dieux. »

Ainsi que par six vers supprimés à la fin; voilà tout.

Digitized by Google

Ce morceau fut imprimé en 1762 ; M. Jamme est de Toulouse, et Montauban est très-voisin de Toulouse; comment l'Académie Floréale ignorait-elle cette circonstance? Elle, qui refusait d'admettre tout ouvrage *présenté à d'autres Académies,* ou qui eut *paru dans le public,* ou dont les *auteurs se fussent fait connaître* avant le jugement du concours? comment M. Jamme ne réclama-t-il pas? ce couronnement et ce silence m'étonnent également. Mais comme il ne m'appartient pas de rien décider sur ce fait, je me contente de l'avoir constaté, et je poursuis ma narration.

Quoique le village d'Alet soit retiré dans une gorge de montagnes, les maisons sont bien bâties, et les terres qui l'avoisinent sont très-productives. Elles sont divisées en jardins qu'arrose abondamment la source Thermale, appelée le *Theron,* au tour de laquelle on a fait construire un logement et quelques baignoires. C'est un paradis terrestre en miniature.

Dans ces lieux, dégagé des liens de la folie,
Sous un ciel si riant, brillant d'or et d'azur,
En proie aux doux pensers de la mélancolie,
Qu'on rêve doucement à cet Amour si pur
Qui fait tout le destin, le bonheur de la vie!...

Je ne sais comment il se fait que dans une maison d'Alet, on avait naguères découvert une gravure enfumée d'un portrait de Cromwel, qu'on avait donné à l'Aubergiste. Il nous la montra comme une curiosité. Ma tante et moi, nous observions avec un sentiment d'horreur cette figure Régicide; il me sembla tout-à-coup la voir s'animer :

Elle nous regardait d'un œil creux et sauvage;
Le meurtre se peignait sur cet affreux visage.
Usurpateur féroce et tyran inhumain,
Par un double forfait, sa parricide main

Digitized by Google

Tient le sceptre des Rois, et la hache du crime.
De son pied sacrilège, écrasant la victime,
Provoquant sur son nom, un opprobre immortel,
Il envahit ensemble et le trône et l'autel;
Et *Charles*, faible appui de l'autel et du trône
Expire à l'échafaud où Cromwel se couronne.
Et tu permis grand Dieu! cet horrible attentât!...
Et vous lâches témoins de cet assassinat,
Parjures à vos cœurs, à vos lois, à vos armes,
Pour défendre ce Roi n'aviez-vous que des larmes?..

Comme j'achevais de prononcer ces paroles, la terrible vision qui s'était offerte à mes yeux disparut, et je me trouvai en présence de cette mauvaise gravure, que je conseillai bien vite de jeter dans les flammes. Ce n'était pas un monument à conserver.

J'allai visiter un ancien temple soi-disant de Diane, qui me parut être seulement une église gothique. On y rencontre quelques débris d'architecture et de sculpture, qui ne manquent pas d'élégance, et en dehors de l'édifice, une belle corniche. Il est extrêmement curieux de voir au haut de ces tours et de ces colonnes abandonnées, sur lesquelles il serait difficile de parvenir avec de très-longues échelles, croître divers arbustes et même un chêne, dont les semences doivent y avoir été transportées par des oiseaux, ou par quelques ouragans, qui du reste font rarement sentir leurs ravages dans cette pittoresque vallée. — En venant de reconnaître ces décombres, je me rendis au palais épiscopal, autres décombres, tant il est dégradé, ce qui ne me surprit pas beaucoup. N'est-il pas plutôt étonnant qu'après les temps mauvais que nous venons de subir, il en existe encore quelque vestige? j'y ai remarqué quatre vastes appartemens et une chapelle tout en stuc.

J'en sortais, dans l'intention d'aller parcourir ces

Digitized by Google

jardins fertiles, qui produisent de si beaux fruits, lorsque je crus découvrir à quelques pas de moi, un riche portefeuille. Je m'approche et je vois un cahier manuscrit, doré sur tranche, recouvert d'un beau papier écarlate, attaché par trois nœuds, de ces jolis petits rubans, qu'on appelle *faveurs*, comme si les faveurs devaient toujours être petites. L'un de ces nœuds était *verd*, couleur de l'espérance; l'autre *rose*, pour peindre une douce flamme, et le troisième *bleu*, en signe de fidélité. — *A qui le gage touché* m'écriai-je ?. — Personne ne me répondit. Mais comme peut être le Voyageur qui a perdu le Souvenir dont je viens de te faire une exacte description, le regrette, je vais par attention placer ce qu'il renferme dans ce voyage. Il faut que tu aies ta part de cette découverte :

« Plaisir n'est doux qu'autant qu'on le partage. »

Tu en seras donc la dépositaire; et si par hasard quelqu'un de ces malheureux mortels, que le sort condamne à errer loin d'un objet chéri, se présente avec des droits réels pour le réclamer... Il sera juste de le lui rendre; je ne veux dérober le bien de personne. En attendant cette occasion, j'ai dû t'en confier la garde :

Comme on y parle de tendresse,
De grâces, d'amour et d'esprit,
En te remettant cet écrit
C'est l'envoyer à son adresse.

Je vais transcrire en entier cette dissertation : elle n'est pas trop longue. D'ailleurs comment pourrais-je me résoudre à en rien retrancher, puisque l'auteur, heureusement inspiré, y a placé ton nom à chaque page ? son choix est d'un bon augure; je lui en fais mon sincère compliment : je sais par expérience que ce nom là porte bonheur.

Digitized by Google

DIFFÉRENCE

DE CELLE QUI PLAIT A CELLE QU'ON AIME.

« Ah ! *Chloë*, je vois trop ce que je devais craindre !
» Un faux espoir est venu m'animer.
» J'ai cru, qu'en vous peignant, je peindrais l'art d'aimer,
» C'est l'art de plaire qu'il faut peindre. »

(Colardeau.)

Rivale de *Chloë*, Aspasie est douce; la saillie est sur ses lèvres, la finesse dans son esprit, la coquetterie dans son cœur. Eléonore est sensible; ses paroles ont un charme plus puissant que celui de l'éloquence; son regard est expressif et tendre; sa démarche est noble et réservée. Toutes les deux sont jolies, très-jolies: l'une le sait et l'autre à peine s'en doute. Aspasie plait, on aime Eléonore. Près de l'une est le plaisir; le bonheur est auprès de l'autre. On pense à la première; on rêve à la seconde. Les heures, les jours s'écoulent sans pouvoir se rendre compte des pensées tumultueuses qu'elle fait naître. Elle entraîne notre imagination vers mille objets dont elle est le centre. Toute autre occupation semble oiseuse; on ne donne plus rien à l'esprit, rien d'indifférent ne passe dans la mémoire; tout devient branche d'une seule tige.

On cherche à plaire à Aspasie; on aspire à briller auprès d'elle; on veut lui paraître aimable, et l'on est attiré par la confiance et la gaîté. — On arrive chez Eléonore en tremblant: on craint, parce que l'on désire. A côté d'elle on se trouble, on soupire, on se tait. S'il survient quelqu'un, sa venue désespère, et l'on ne peut souffrir d'être dérangé, même du silence.

Celle qui plaît, permet de goûter des plaisir étrangers à elle; près de *celle qu'on aime*, on ne croit qu'à ceux qu'elle donne. Quel est l'amusement, quelle est la société qui peuvent approcher du charme de sa présence? Près d'elle, (et c'est là qu'on est bien!) tout entretien est doux; jamais un mot n'y est seul; il est accompagné de l'accent, du regard, de cette sympathie qui fait que deux êtres savent à-la-fois deviner et sentir de même.

L'une n'empêche pas de former des projets où elle n'entre point:

Digitized by Google

on ne peut en concevoir sans y faire entrer pour quelque chose, celle qu'on aime; celle qui plait n'interdit pas la curiosité : on veut aller; on veut voir; on forme sans hésiter des parties agréables qui en éloignent. Pendant ce temps on examine, on juge tout fort sainement: on peut être amusé et amuser les autres; on jouit enfin de ces agréables distractions, et l'on revient satisfait de revoir ASPASIE, sans avoir beaucoup souffert du regret de la quitter. Loin d'ELÉONORE, ne fusse qu'une heure, c'est une absence. On ne calcule que le chagrin de ne pas la voir; on maudit mille fois l'engagement qui entraîne loin d'elle; les lieux où elle n'est pas sont désenchantés, les VOYAGES SONT TRISTES ET PÉNIBLES. Voir abréger tout ce qui sépare est tout ce qu'on désire. On sait à peine où l'on a été. Mais ce qu'il est impossible d'oublier: C'EST QU'ELLE N'Y ÉTAIT PAS !

Lucien compare les différens goûts à des hôtes aimables qui ATTENDENT UN VOYAGEUR SUR LA ROUTE. Cette pensée ingénieuse paraît vraie près d'ASPASIE; elle perd de sa vérité auprès d'ELÉONORE, parce qu'alors on peut dire qu'un seul penchant renferme tous les goûts.

Quand ASPASIE dit quelque chose d'agréable, on y trouve de l'esprit, elle anime la conversation par une malice aigue et fine, par des saillies piquantes et gaies. ELÉONORE laisse échapper de sa bouche ses expressions sentimentales et délicates, qui font chérir tout ce qu'elle prononce. Elle est instruite et semble l'ignorer. L'une brille comme l'éclair; et elle éblouit quelquefois: l'autre charme comme un jour pur, qu'on ne se lasse pas d'admirer. On peut interrompre ASPASIE pour lui prouver qu'on sait la comprendre; ELÉONORE ne parle plus, qu'on l'écoute encore; l'attention est suspeudue, enchaînée; on attend ce qu'elle va dire, ou l'on se pénètre de ce qu'elle a dit.

Les vers qu'on adresse à ASPASIE sont la production de l'esprit; ceux qu'on fait pour ELÉONORE, sont l'ouvrage du cœur.

La tristesse de l'une fait mal; on est tenté de revenir une autrefois. Celle de l'autre intéresse : on s'en afflige par sympathie, et l'on vole chez elle pour attirer à soi la moitié du fardeau. Les entretiens en reçoivent un mélange de sentiment et de mélancolie qui s'accorde plus avec ce qu'on éprouve; et au regret de la voir souffrir, il se mêle une teinte de bonheur, en espérant qu'on la console.

Est-on obligé à une absence, on est fâché de quitter ASPASIE; mais l'esprit aussi léger dans ses calculs, que le cœur dans ses préférences se transporte rapidement au moment du retour. Loin d'ELÉONORE chaque instant, ne se compte que par des regrets. Ce qu'il faut attendre de jours, d'heures, de minutes pour la revoir, effraye l'imagination. Quel isolement! quel silence! quelle image de la mort !!!

Digitized by Google

plus d'intérêt pour soi-même, plus de goûts, plus de désirs, si ce n'est de la rejoindre. Les occupations ont perdu leur charme, leur couleur : on ne conserve plus que le machinal de la vie ; car le cœur est avec elle.

On parle volontiers d'Aspasie ; de l'attachement qu'on a pour elle ; on cite sa figure, on en dit du bien ; on ose même se permettre de critiquer l'irrégularité de ses traits ; on analyse ses grâces ; on se rapproche de celui qui la quitte pour en causer. Une retenue indiscrète, laisse entrevoir la vérité, qui s'échappe naturellement, sans projet de la dire ou de la taire. On se montre empressé, curieux ; on s'informe par intérêt de ce qui la concerne ; on s'exalte, on est enchanté d'en recueillir des éloges !.. On se livre à son enthousiasme devant des témoins. — Au contraire, on se tait sur celle qu'on aime : elle nous paraît au-dessus de toutes les louanges. Et comment s'en entretenir ? avec qui ? qui sait en parler ? qui sait jamais bien prononcer son nom ?... Et cependant loin d'elle, si l'on découvre quelqu'un qui l'ait vue, un attrait impérieux vous appelle à lui. On regarde, on écoute, on attend avec émotion, que celui qui semble être comme un degré entre Elle et soi, vous en rapproche et dise un mot qui la touche. On se recueille à chaque parole ; aucun détail ne suffit. Une certaine crainte, attachée à un sentiment profond, cherche à démêler quel est, quand elle est loin de nous, le maintien, la voix, le sourire de cette Eléonore tant chérie. Le cœur difficile, a de la peine à fixer dans les vœux qu'il forme pour elle, cette juste mesure, qui lui fait désirer qu'elle pleure son ami et qu'elle n'y succombe pas. A chaque trait différent qu'on rapporte, affligé de sa tristesse, blessé de sa gaîté, on sent encore plus à la peine qu'on éprouve, qu'il n'est point de consolation dans l'absence.

Rencontre-t-on un site qu'on a parcouru avec Aspasie ? on se rappelle de s'y être plu. Revoit-on une place où l'on s'est trouvé avec Eléonore ! on redevient heureux, il semble qu'elle soit présente. On l'écoute, on croit l'entendre. Toutes ses réflexions repassent dans l'esprit et dans le cœur : chaque objet paraît porter l'empreinte et le reflet de son souvenir ; l'aspect qui lui plaisait, le paysage qu'elle a remarqué, l'onde où elle se désaltéra, l'ombrage où elle s'assit, jettent dans cet état d'émotion et de trouble, qui ferait penser qu'Elle est encore là. Faut-il enfin abandonner ces lieux ? on croit se séparer de nouveau de celle qu'on chérit, et l'on s'éloigne tristement, comme si l'on y laissait quelque chose d'elle-même.

Oui, et je dois le répéter encore, pour faire sentir, par une image plus vive, cette différence d'impressions, de sentimens et de pensées, qui caractérise ces deux penchans : celui qui la veille a vu Aspasie,

Digitized by Google

dit avec vivacité : elle était aimable hier, sa gaîté était charmante. On parle d'elle à toutes ses connaissances, on se vante de la connaître, on s'applaudit de lui plaire. Il n'en est pas de même d'Eléonore, a-t-on passé quelque temps près d'elle? on se répète à soi seul tout ce qu'on a entendu; on l'explique, on le commente; et dans les mêmes paroles on trouve toujours quelque chose de nouveau pour le cœur.

Et comment aurait-on besoin de s'en entretenir avec d'autres? il ne pourrait exister dans ce cas qu'une seule exception; ce n'est qu'à un ami, qu'à un véritable ami qu'on peut confier ce qu'on en pense. Heureux épanchement, qui semble doubler l'existence, et qui fait que l'Amitié s'augmente du pouvoir de l'Amour.

Près d'Aspasie on ne connait que le présent; près d'Eléonore on accuse le passé d'avoir laissé vivre sans elle, et l'on se félicite d'avoir à lui consacrer son avenir.

Quoique la première soit charmante, elle peut se remplacer; on ne peut remplacer la seconde; il n'y a qu'Elle, elle n'est qu'une comme elle. — L'une touche l'esprit et plaît au regard; l'autre s'empare de tout votre être; c'est une ame qui répond à votre ame; c'est un sentiment qui vous fait éprouver dans toute la vérité de l'expression qu'aimer est la moitié du bonheur et qu'être aimé c'est l'autre moitié.

Est-on jaloux d'Aspasie? c'est qu'on redoute sa légéreté, ses caprices, ses folies, son imprudence. On peut être aussi jaloux d'Eléonore, non par défiance de sa fidélité, mais parce que lorsque quelqu'un d'aimable s'approche d'elle, on tremble de perdre au parallèle. — On veut éviter les inconstances de celle qui plait; mais on craint de ne pas plaire assez à celle qu'on aime.

Si par malheur enfin, l'on apprenait l'infidélité de l'une; on se promettrait de l'oublier; peut-être même de la persifler. Celle de l'autre, ne laisserait de place qu'à des sentimens douloureux. On ne se séparerait qu'avec désespoir de cette opinion de confiance et d'estime, sur laquelle on avait appuyé sa vive affection. L'une blesserait l'amour-propre, tandis que l'autre finirait la vie du cœur.

Digitized by Google

Après avoir terminé cette lecture, que je t'ai procurée aux dépens de je ne sais quel rêveur amoureux, revenons à ce qui nous regarde. — O combien tu vas plaindre mes infortunes!

De mes tourmens, de ma peine passée,
Je vais grossir ma nouvelle *Odyssée*.

Jamais, non jamais tu ne pourrais deviner la triste destinée qui m'attendait à Alet! Perfide distraction! Funeste imprévoyance! Cruelle ignorance des plus simples usages!...

Pleurez, Muses, pleurez! que la molle Elégie
Sur un sort inhumain soupire ses douleurs...
Mais pourrai-je jamais, sans un peu de magie,
Mais pourrai-je jamais, sans t'arracher des pleurs,
Redire dans mes vers, en traits pleins d'énergie,
Toute ma honte et mes malheurs?...

Pour me placer auprès de ma tante, j'avais laissé *Favori* à Montréal, j'étais entré dans sa voiture, et voilà qu'à Alet il nous faut quitter cette manière de voyager (ce que je n'avais pas su) et faire deux lieues par la plus vilaine de toutes les routes, sur..... Hélas! comment dirai-je cela élégamment, et comment dignement exprimer mon chagrin, mon trouble, mon angoisse?... Monté sur.... Aurai-je jamais le courage de l'écrire? — Monté ..... La plume échappe de ma main tremblante.

A quel affreux malheur mon destin me condamne?
Quand je viens de laisser un cheval si chéri,
Quand je pouvais avoir mon leste *Favori*,
Il me faut monter.... Sur... un âne!!!

C'est la règle, me dit-on froidement. Mais je n'en

Digitized by Google

voulus pas de cette odieuse règle, et j'envoyai aux cinq cents mille diables de l'enfer, tous les habitans d'Alet, et tous les Anes du monde. J'étais si fort en colère, que pour appaiser ma fureur, on m'avoua qu'au milieu de tant d'ânes se trouvait par hasard un tout petit cheval... Amenez-moi plutôt Lucifer en personne, répondis-je, que vos ânes ignobles; et l'on m'alla quérir promptement le modeste Bucéphale. En me l'amenant et me vantant beaucoup sa gentillesse, sa docilité et sa *bravoure*, on m'assura que j'étais le premier voyageur qui eut montré tant de dépit contres les ânes. — C'est que j'en ai tant rencontré, leur répliquai-je.... et aussitôt, malgré mon allure d'invalide, je m'élance sur une espèce de selle qu'on venait de lui ajuster, avec des espèces de sangles, et je partis au grand trot. Je ne fis pas long-temps le fier. A cinquante pas d'Alet, mon *brave* cheval qui avait une jambe mauvaise et trois autres qui ne valaient rien, s'abattit en entier et me froissa le genou. Je le relevai le mieux que je pus, (je parle du cheval, non pas du genou) et j'eus la hardiesse d'y remonter, en m'aidant d'une borne. Hélas! ce fut à mon détriment: nouvelles chûtes, nouvelles contusions; si bien, que pour ne pas rester fracassé et meurtri sur quelques-unes de ces roches, je résolus de finir à pied mon voyage; ce qui ne me donna pas trop l'envie de faire des observations, ayant à trainer mon genou et ma bête. Que je regrettais *Favori* et mon serviable et bon écuyer *St. Jean!*... Cependant malgré ma désolation et mon désapointement, je remarquai qu'au milieu d'une foule d'arbres rabougris et clairs semés, (1) de chétifs oliviers, de petits chênes,

(1) Aujourd'hui ces côteaux sont moins arides; la vigne les couvre en partie de ses pampres verds. Peut-être même alors,

Digitized by Google

le terrain est tout couvert de lavande, de serpolet, de romarin, de marjolaine et d'autres plantes aromatiques. Les Lièvres qui se gîtent dans ces tristes retraites, doivent avoir un goût excellent et un très-bon parfum.

Comme on me blâmerait de vouloir plaisanter,
Lorsque de son *bon goût* on peut donner la marque;
Sur un registre d'or je veux faire noter
Cette appétissante remarque.

Car je ne prétends pas m'exposer aux dangéreux courroux de la faction des estomacs. Je me souviens trop que Boileau pour avoir écrit sa satire contre les repas, reçut cette verte semonce du Marquis de Broussin: *ce n'est pas là un bon sujet de plaisanterie; choisissez plutôt les hypocrites, vous aurez pour vous les honnêtes gens; mais pour la bonne chère, croyez-moi, ne badinez pas là dessus!* — En réfléchissant à cette anecdote gourmande, je me trouvai à Serres auprès d'un pont qui semble aussi haut qu'un clocher; (1) après l'avoir franchi il nous fallut côtoyer des précipices d'une grande profondeur. Ma tante les regardait avec une sorte de respect qui ressemblait à de l'effroi; je les contemplai quelque-temps en silence;

Et là, perché sur la crête d'un roc,
Plus morfondu que St. Yve ou St. Roc,
Tout ébahi, comme un roi de Maroc;
Ou si tu veux quelqu'autre rime en *oc*,
Plus étonné qu'un dindon mis au croc;
S'il eut passé près de nous quelque escroc,

---

les arbres n'y étaient pas si *clairs semés* et si *rabougris*, que je l'écrivais naïvement en 1803. Mais j'avais de l'humeur, et l'humeur et les regrets laissent peu de place à la vérité dans les descriptions!

Et voilà justement comme on écrit l'histoire!

(1) Peut-être ai-je un peu exagéré cette peinture.

Digitized by Google

En ce moment, il eut pu prendre en bloc,
Moi, mon cheval, ma valise et mon froc.

Enfin nous marchâmes encore un peu et nous nous trouvâmes au terme de notre pélérinage, où ma tante et moi avions le plus grand besoin d'arriver. Nous allâmes loger à l'auberge tenue par *Tiffon*, homme très-honnête, très-prévenant et peu cher : éloge vraiment extraordinaire pour un aubergiste.

Ces bains sont situés dans un vallon très-resserré, arrosé par la rivière de la Sals, à environ 6 lieues au midi de Carcassonne, dans les montagnes dites des Corbières, dans ces montagnes si riches en minéraux, en pétrifications, qui forment le premier chainon des Pyrénées, et font partie de ce *département*, *où l'on peut suivre la liaison des Pyrénées aux Alpes*, suivant l'ingénieuse expression de M. de Barante, qui vient de publier une Statistique intitulée modestement : *Essai sur le département de l'Aude*. « On voit, dit-il, » ces deux montagnes, à deux endroits différens, se » chercher, s'embrasser, se réunir pour ne former » qu'une même chaîne, qui selon M. de Buffon, com- » mence au fond de l'Espagne, et se joignant ici aux » Cévènes et de là aux Alpes, traverse l'Allemagne, » la Grèce, l'Asie jusqu'à son extrêmité continentale, » et parcourt ainsi d'orient en occident un continent » tout entier. » — Tu pardonneras cette longue citation à l'amitié que m'inspire cet excellent administrateur, qui est si affable, si prévenant, si bon et si juste.

Astruc prétend que *Redæ*, peu éloigné de Carcassonne était la capitale du *Comitatus Redensis*, plus tard *Comté du Razés* (ou Rasez) et que le *Redenæ* était le village de *Rennes*, qui en effet se trouvait situé dans le Razés. *Rennes*, vient, dit-il, de *Redenæ*, diminutif de *Redæ*. Cette origine a une apparence de

Digitized by Google

probabilité. Toutefois, il ne faut pas confondre cette ville de *Redœ* avec *Rennes* en Bretagne, dont parle César dans ses Commentaires sur la guerre des Gaules. D'ailleurs les mêmes noms se répètent à diverses distances. Enfin c'est une chose positive qu'il existe un *autre* village de *Rennes*, à deux lieues de celui-ci, appelé aujourd'hui le *village des bains*. Ses eaux minérales portaient jadis le nom de *Bains de Montferrand* qui les domine. Mais il fallait traverser le torrent et faire une trop longue course; ce qui fut cause qu'on bâtit plus loin quelques maisons au bas de la colline, et que le Château, l'Eglise et la Promenade de Montferrand, disparurent petit-à-petit, faute d'entretien, et l'on fut obligé de changer la route. Du temps des Romains, qui suivant leur usage y avaient formé des établissemens considérables, dont on trouve encore des vestiges nombreux, elle était tracée sur la rive droite de la rivière et sur le penchant du Mont-Cardon; les fréquens éboulemens qui eurent lieu sur les flancs de cette montagne, rendirent si souvent ce chemin impraticable, qu'on en ouvrit un autre sur la rive gauche, dont on se sert à présent. Mais il a bien besoin d'être agrandi.

« Après les Bains de Balaruc (dit Catel), viennent » les Bains de *Reynes*, au diocèse d'Alet, non loin de » la ville de Limoux, lesquels, si on avait égard à l'an- » tiquité, meriteraient le premier rang: les mesures, » anciennes inscriptions et urnes qui s'y trouvent, nous » témoignent assez que ces Bains ont été fréquentés » par les anciens. » En effet, on découvre tous les jours des médailles antiques, d'anciens conduits, des briques, des baignoires, qui attestent leur vieille existence.

Dans toutes les contrées où les Romains portèrent

Digitized by Google

leurs armes triomphales, ils recherchèrent avidemment les sources d'eaux chaudes où ils aimaient à aller se reposer de leurs fatigues, guérir leurs blessures, rétablir leur santé, et jouir des plaisirs qui s'y rassemblaient autour d'eux, comme aux Bains de *Bayes*, tant redoutés de Tibulle et de Properce, quand ce dernier s'écriait à-peu-près :

Cynthie, ô digne objet de mon constant hommage,
Déserte promptement ce dangereux séjour,
Et périssent ces Bains, cet odieux rivage
Ecueil de la pudeur et du fidelle Amour.

Mais comme tous les Romains n'étaient ni poëtes, ni jaloux, loin d'écrire des diatribes contre Bayes, eux et leurs femmes s'y rendaient en foule ; et leurs légions qui étaient dans les Gaules, vouèrent particulièrement un culte, aux eaux minérales des Pyrénées, qu'elles se plûrent à placer sous la protection directe de Divinités tutélaires. Ces Divinités étaient des Nymphes, des Naïades, des Déesses... Toujours, oui toujours des personnes du sexe par excellence, sexe qui fait tous nos vrais plaisirs et notre bonheur ; de ce sexe, de qui nous viennent tant de bienfaits, tant de secours, tant de consolations.

O femmes, que jamais envain
Nul être malheureux n'implore ;
Combien, dans mon Eléonore,
Objet tout parfait et divin,
Mon cœur vous aime et vous adore.

Ces Dédicaces personnifiées qui manifestaient la reconnaissance du paganisme, furent cause, que lorsque les Gaulois se convertirent, leur austère et scrupuleuse piété, méprisa ces lieux utiles, comme des endroits de délices et de mondanité. Les sources chaudes furent négligées, les monumens qui s'y trouvaient détruits

Digitized by Google

et oubliés, jusqu'au temps où Charlemagne, imitant les Arabes, les restaura, en rétablit l'usage et fit prospérer des établissemens devenus si propices aux infirmités trop multipliées de la chétive espèce humaine. Hélas! c'est ici qu'on voit se représenter sous toutes les faces, le pitoyable tableau de toutes nos misères :

C'est ici qu'un pauvre impotent,
Aux lèvres couleurs de jonquilles,
D'un air piteux et mécontent,
Va, se trainant sur des béquilles,
Plonger tout son corps palpitant
Au sein de ces vastes fontaines
Où les fièvres et les migraines
Ne guérissent guère en chantant.

Ceci soit dit pour la rime, car ne calomnions pas ces eaux: elles produisent vraiment des miracles. J'y ai vu un jeune homme perclus, qui ne pouvait pas du tout se mouvoir, et que les premiers jours on était obligé de porter à la piscine dans une chaise, commencer à agir après le douzième bain, c'est-à-dire le septième jour, et moi-même je me sens déjà très-soulagé, par ceux que j'ai pris, en dépit d'un célèbre médecin, qui proscrivait les eaux thermales, comme n'ayant d'autre qualité, d'autre efficacité, d'autre vertu, que.....

Mais dans ses écarts satiriques,
Montrant et son fiel et ses goûts,
Laissons en termes énergiques,
Guy-Patin, rempli de courroux,
D'une plume trop libérale,
Maudire en ses écrits jaloux
Toute fontaine minérale ;
Et dans son injuste gaîté,
Prétendre que ce chaud breuvage

Digitized by Google

Est loin de rendre la santé :
Qu'il n'a d'autre efficacité,
Que d'appeler sur son rivage,
Par un complôt bien concerté,
Le cortège du badinage,
L'inconstance, l'oisiveté,
L'ennui, le spléen, le coquetage,
Les jeux, la curiosité,
La finesse, la volupté,
Le mystère et le.....

Ce n'était pas tout-à-fait l'avis d'Hippocrate, de Théopompe, de Galien, d'Avicennes, qui en recommandent vivement l'usage; et osons prédire, que si, comme on l'annonce, on perce bientôt à travers ces rochers, une route plus spacieuse, praticable pour les voitures, (1) *Rennes*, (puisque généralement on l'appelle ainsi) rivalisera un jour avec *Ax*, *Ussat* et *Bagnères*, par la brillante société qui s'y rassemblera. — Celle que nous y avons trouvé m'a amusé infiniment. Quelles variétés de caractères et de caricatures j'ai eu le plaisir d'y rencontrer! quelle moisson de prétentions, d'anecdotes et de ridicules!!! D'abord c'est une jeune et très-jeune vierge, à peine échappée de la nourrice, (s'il faut l'en croire) dont on peut dire avec Martial :

Lise pour mieux tromper les gens
Fait la mignarde et la dolente,

---

(1) Ce projet a été exécuté; la route est aussi belle qu'elle peut l'être à travers ces monts et ces roches, et les voitures arrivent à présent jusqu'à *Rennes*, sans aucun danger; pour parvenir à ce commode résultât, on a eu de grandes difficultés à surmonter, soit en construisant de fortes murailles sur la rivière, soit en attaquant les montagnes adjacentes; où l'on voit d'énormes bancs de grés superposés les uns sur les autres.

Digitized by Google

Quand on sait que depuis dix ans
Elle peut compter par quarante.

Je crois qu'elle est venue aux Bains pour se rajeûnir. Malheureusement c'est une propriété qu'ils n'ont pas.

. . . . . .

Et vous M.me Armande au parlage éternel, qui nous assourdissez du matin au soir, qui parlez à table, qui parlez au salon, qui parlez à la promenade, qui parlez au bain, qui parlez partout :

Vous caquetez sans cesse, belle brune,
Mais vos propos sont par trop ennuyeux :
Pensez deux fois avant de parler une,
C'est le moyen de parler deux fois mieux.

Elle voudrait rivaliser de langue avec elle cette vieille Chloris, si parée, si enjouée, si émérillonée, j'ai presque dit si coquête :

Regardez la vieille Chloris :
La mode est son étude et son bonheur suprême.
Des étoffes de goût, des dentelles de prix
S'efforcent de voiler ses appas décrépits :
Rien n'est vieux chez Chloris que .. Chloris elle-même.

. . . . . .

Après cette galerie de portraits que j'abrège, te raconterai-je l'aventure d'une jeune dame venue imprudamment aux eaux sans son mari ? Elle nous a quittés depuis deux jours et avec elle a disparu un jeune Capitaine ; ce qui a fait penser à tout le monde à peu près ce qui suit :

Fière de ses vingt ans, Chloë vint se baigner
Dans les piscines salutaires,
Qu'aux rives de la Sals Rennes voit bouillonner.
Ces lieux sont pleins souvent d'aimables militaires

Digitized by Google

Toujours prêts à papillonner.
Envain dans sa rigueur hautaine,
Aux propos des amans, ainsi qu'aux billets-doux
Chloë, fidelle à son époux,
Se montra dès l'abord franchement inhumaine.
Hélas! sur sa vertu qui peut compter toujours?
De toujours résister quelle femme est certaine?
Chloë qui fut long-temps si farouche aux Amours,
Arrive Pénélope et s'en retourne Hélène.

Toutefois en scrupuleux historien, je dois ajouter consciencieusement que ma Muse a peut-être erré dans une partie des détails qu'elle vient de donner; car s'il est vrai qu'en partant de Rennes, la fugitive ressemblait un peu à la belle et volage Hélène, je ne voudrais pas pour cela affirmer, qu'avant d'y arriver elle eut exactement ressemblé à la chaste et fidèle Pénélope. — Un de nos buveurs me disait: *prenez y garde, il ne faut jamais répondre de rien;* et puisqu'il en est ainsi, je ne prétends nullement en répondre.

Tel que l'un de ces fiers Romains
Qu'on envoyait gouverner la Judée,
Et qui cédant aux cris de ces juifs inhumains
Dont sa porte était excédée;
Plus justement que lui, j'adopte son idée
En répétant: *je m'en lave les mains.*

Je m'en *lave aussi les mains*, du bon sens d'un grand niais qui vient quelquefois nous ennuyer de sa maussade conversation.

Libéral pour les uns, pour les autres avare,
Le destin est vraiment un animal bizarre!
Souvent le plus bel homme est le fils d'un magot;
De l'immortel Piron le frère était un sot.

Mais la nature arrange tout cela au gré de son

Digitized by Google

caprice, soit pour amener des contrastes, ou peut-être pour ménager des compensations.

Car dans ce monde comique,
Mélange divertissant,
Où l'écrivain satirique
Trouve tout intéressant,
Peine, plaisir et dépense,
Perte et gain, charme et douleurs,
Joie et soupirs, rire et pleurs,
Ici-bas tout se compense. (1)

Je me suis fait comme tu vois, le grand Corrégidor, des Bains de Rennes. Si j'ai commencé par les femmes, cela était juste, *à tout Seigneur tout honneur.* Mais ne pense pas que je veuille oublier de fronder les hommes qui le méritent. Par lequel de ces Messieurs commencerai-je? il y en a de si ridicules que j'ai un peu l'embarras du choix.

Valmont toujours et se loue et s'admire,
A ses gaîtés il croit qu'on applaudit;
Mais il rit tant du bon mot qu'il va dire
Qu'on ne rit plus aussitôt qu'il l'a dit.

C'est pour le même personnage que j'ai disposé encore ces quatre rimes :

Le gros Valmont sans cesse rit
Et même en bons mots il s'échappe;

---

(1) Je devrais, ce me semble, prendre acte de ce trait pour disputer à M. Azaïs, la priorité de sa rare découverte; car si je ne me trompe, en 1803, il n'avait pas encore publié son fameux ouvrage. Toutefois, comme je ne suis envieux de la gloire de personne, je veux bien lui laisser toute sa science, et ne prétends lui dérober aucune parcelle de l'honneur qui doit lui revenir de son beau sytème des *compensations.*

Digitized by Google

On dit qu'il court après l'esprit,
Mais on ne dit pas qu'il l'attrape.

Il ne l'*attrape* pas toujours non plus ce frondeur morose et méchant, que j'ai peint ainsi en peu de mots :

Aimant à semer le désordre
Ses mêmes plaisirs sont de mordre ;
L'Envie un matin l'engendra :
Il a la face d'un Satyre
Et constamment on le voit rire
Du mal qu'il fait ou qu'il fera.

Je dois te faire distinguer un de nos buveurs qui s'étonne de voir son verre rempli d'autre chose que de vin, et qui jouit amplement de son droit de chasseur, pour nous raconter ses nombreuses prouesses, ses périlleuses rencontres et ses merveilleuses actions. Il est ici avec son chien *Médor*, qu'il est tenté d'appeler *sa meute*, et il part tous les jours pour ses courses guerrières.

Mais ce n'est pas pour vaincre ou des loups ou des ours !
Il aime à batailler sans exposer ses jours ;
Et c'est l'hôte craintif qui peuple les garennes,
Où l'oiseau qui voltige aux environs de Rennes,
Qui doivent succomber sous son plomb meurtrier.
Veux-tu le voir partir ce foudre de gibier!
Dès le matin armé d'un tube redoutable
Il dégarnit les bois pour mieux garnir sa table ;
Il arpente en sifflant les monts et les guerêts,
Et suivant pas-à-pas Médor et ses arrets
Il a bientôt rempli sa vaste gibecière,
Et revient tout chargé de gloire et de poussière.

Il ne faut pas non plus que j'oublie ce fat personnage, qui croit avoir un esprit universel ; je lui ai glissé en douceur ce petit avertissement :

Digitized by Google

Beau danseur et grand astrologue ;
Oui, tu sais être également,
Joueur de paume, philologue
Historien et mythologue ;
Tu débites élégamment
Un madrigal, un apologue,
Et commentes fort doctement
Les préceptes du décalogue.
Ai-je tout dit ? — Oh ! non vraiment :
Et cependant on épilogue,
Et dans quelques francs entretiens
On se traite de pédagogue
Et d'homme excellent.... *dans les riens.*

Un original de la Capitale, connu par des singularités et des ridicules, des folies et même quelque chose de plus, vient de faire paraître tout récemment un ouvrage piquant, dédié au cuisinier d'un des plus grands gastronomes de nos jours, que le sort a revêtu de beaucoup de puissance et de fortune ; c'est *l'Almanach des gourmands.* Utile *Almanach,* qui a ici un chaud adepte, exaltant sans cesse l'esprit de l'auteur, la politesse de ses préceptes, l'excellence de ses maximes, la délicatesse de son goût ; et surtout ce bel axiome : *il faut penser et manger avec son siècle.* Grand parodiste, espèce d'improvisateur, il nous cite à tout instant des vers qu'il arrange à sa manière. Par exemple il disait hier à table, fort sérieusement, avoir lu dans l'*Art poëtique* de Boileau :

C'est vainement qu'à table un vulgaire dineur
Pense des fins gourmets avoir atteint l'honneur,
Si son astre en naissant ne l'a fait gastronome
Il ne connaîtra point les morceaux qu'on renomme ;
Dans sa faim trop bornée il est toujours captif,
Pour lui Comus est sourd, et Bacchus est rétif.

Digitized by Google

Il se rappelait encore que Boileau a dit :

La nature fertile en ventres excellens,
Sait entre les gourmets partager les talens ;
L'un par un gros pâté sent réveiller sa flamme,
L'autre pour le rozbif sent tressaillir son ame,
Philippon d'un buveur peut vanter les exploits,
Ségur chanter Philis, la vendange et les bois.
Mais un triste estomac qui se flatte et qui s'aime
Mésuse de sa force et s'affaiblit lui-même.
. . . . . .
Il est un heureux choix de plats délicieux :
Que le maître d'hôtel cherche à flatter les yeux.

Et il ajouta :

Gardez qu'une bouchée à courir trop hâtée
Ne soit d'une bouchée en son chemin heurtée.

Cette parodie m'en a inspiré une autre. J'ai supposé que *Grande-Gueule* avait fait prendre une indigestion au chef des gourmands, à ce M. Grimond de la Reymière, devenu tout-à-coup si célèbre par son illustre *Almanach* : que *Bon-Appétit*, son élève, brûle du désir de venger l'affront de son Maître. Il s'approche hardiment de *Grande-Gueule* pour lui proposer un défi, comme Rodrigue dans le *Cid*, ou l'abbé Cassagne dans *Chapelain décoiffé*. Ce dialogue est un peu burlesque, il m'a amusé un moment, puisse-t-il te procurer le même plaisir quand tu le liras.

BON-APPÉTIT. — GRANDE-GUEULE.

B. — A moi, l'ami, deux mots.

Gr. — Parle.

B. — Ote moi d'un doute.

Connais-tu la Raymière?

Digitized by Google

Gr. — Oui.

B. — Parlons bas; écoute.
Sais-tu que ce vieillard fut la même vertu
Des buveurs, des gourmets de ce temps! le sais-tu?

Gr. — Peut-être.

B. — Cette ardeur que dans les yeux je porte
Sais-tu qu'elle est de lui? le sais-tu?

Gr. — Que m'importe!

B. — A table dans l'instant je te le fais savoir.

Gr. — Jeune présomptueux.

B. — Phrase sans t'émouvoir.
Je suis jeune il est vrai, mais aux bouches bien nées
L'appétit n'attend pas le nombre des années.

Gr. — Te mesurer à moi!... Qui t'a rendu si vain,
Toi, qu'on ne vit jamais la bouteille à la main?

B. — Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître
Et leur premier repas vaut un repas de maître.

Gr. — Sais-tu bien qui je suis?

B. — Oui, tout autre que moi
Au seul bruit de ton nom pourrait trembler d'effroi.
Mille et mille perdrix dont tu causas la perte,
Ces faisans, ces lapreaux dont ta table est couverte,
Disent que pour te vaincre il faut un estomac
Plus large qu'une tonne et plus profond qu'un sac.
Mais qui! moi! redouter de manger et de boire,
Surtout quand ce plaisir est suivi de la gloire?
Va, nous verrons dans peu si ce nouveau festin
Ne fera pas mentir ton orgueilleux destin.
A qui venge Grimod il n'est rien d'impossible,
Ton ventre est invaincu, mais non pas invincible.

Gr. — L'appétit qui parait aux discours que tu tiens
Par tes yeux chaque jour se découvrait aux miens;
Et croyant voir en lui d'invincibles entrailles,
Mon cœur te destinait de riches épousailles.
Je sais ta passion et suis ravi de voir

Digitized by Google

Que ces tendres penchans cèdent à ton devoir,
Qu'ils n'ont point affaibli ton ardeur magnanime;
Que ta machoire enfin répond à mon estime,
Et que voulant pour gendre un convive parfait
Je ne me trompais point au choix que j'avais fait.
Mais je sens que pour toi ma pitié s'intéresse,
J'admire ton courage et je plains ta jeunesse.
Ne cherche point à faire un coup d'essai fatal,
Et dispense ma faim d'un combat inégal.
Trop peu d'honneur pour moi suivrait cette victoire:
A vaincre sans péril on triomphe sans gloire,
On te croirait toujours abattu sans effort
Et j'aurais seulement le regret de ta mort.

B. — D'un indigne pitié ta jactance est suivie;
Je crains plus de jeûner que de perdre la vie.

Gr. — Crois moi, fuis ce repas.

B. — Marchons sans discourir.

Gr. — Tu veux crêver à table?

B. — As-tu peur de mourir?

Gr. — Viens, j'aime cette audace, et je veux reconnaître
Si ton jeune gosier est digne de ton maître.

Tu as lu avec intérêt, dans un de nos auteurs favoris, dans l'aimable Florian, la *Nouvelle* intitulée: *Selmours,* qui nous montre ce jeune et brillant Anglais, consultant tout le monde, avec l'étrange prétention d'agir au gré de chacun, et de n'être blâmé de personne; s'exposant continuellement à *mettre son bonheur à la merci de tous.* Nous avons ici son pendant et même son contraste, un autre M. Pikle, qui depuis qu'il est né a eu toujours raison. L'un tenant beaucoup trop à l'opinion des autres, désire être approuvé dans tout ce qu'il fait; aussi hésite-t-il quelquefois, et se chagrine-t-il souvent. L'autre doué d'un caractère fort, d'une ame ferme, brave ses critiques et les fronde

Digitized by Google

avant même qu'ils aient eu le temps de l'atteindre des traits aigus de leur malice. « Le public (nous a-t-il dit) est si bizarre dans ses préventions, et dans ses caprices; il y a quelquefois une telle *fatalité* dans ses jugemens avantageux ou défavorables, que je ne serai jamais assez dupe pour lui laisser le droit de diriger mes actions en aucune manière. Avec ses fausses et calomnieuses interprétations, sait-il quel motif nous conduit, et dans son envieuse curiosité rendit-il jamais justice à nos bonnes intentions? Il prononce toujours hardiment, sans connaissance de cause, sans instruction préliminaire, toujours content, toujours satisfait pourvu qu'il juge, ne s'embarrassant jamais du soin d'éclaircir s'il se trompe, ni de se repentir des coups qu'il porte et des maux qu'il produit. Et l'on serait assez fou pour attacher quelque prix à son estime fallacieuse? » Rejeter son *estime* est beaucoup, lui répliqua l'autre. — Eh! bien soit, répondit-il, cela m'est échappé, remplacez le mot *d'estime* par celui de *suffrage*, et dites moi s'il n'est pas sage et très-raisonnable de repousser une telle faiblesse? je n'ai d'autre règle, je n'ai d'autre Maître que ma conscience; quand elle est satisfaite je m'embarrasse peu d'apprendre si l'on m'approuve ou si l'on me condamne. N'oublions pas d'ailleurs la jolie fable de La Fontaine, qui nous a si bien enseigné combien il est difficile et même impossible de vouloir satisfaire tout le monde.

« . . . . . Est bien fou du cerveau
» Qui prétend contenter tout le monde et son père.
» *Oui*, que dorénavant on me blâme, on me loue,
» Qu'on dise quelque chose ou qu'on ne dise rien,
» J'en veux faire à ma tête. *Il le fit et fit bien.*

Je suis tous les jours de l'avis de La Fontaaine, ajouta-t-il,

Digitized by Google

et c'est une déclaration que je me plais à renouveler souvent à ce sot de public. »

« J'ai toujours cru, je le crois même encor,
Que le plus sûr est d'en faire à sa mode.
Dans tous les cas un malade a-t-il tort
De se guérir sans docteur, ni méthode ?
Un bon conseil peut servir quelquefois,
Et dans le doute on fait bien de le suivre;
Mais trop souvent nous voyons qui s'y livre
Avoir sujet de s'en mordre les doigts. »

(RICHARDET, trad. par le Duc de Nivernais.)

J'ai ri beaucoup de cette verte boutade, non sans promettre d'en faire aussi mon profit. J'ai trop appris que ce singulier public, qu'il faut savoir ne pas redouter, est injuste, capricieux, jaloux, irascible et méchant; qu'il nous juge quelquefois d'une manière ridicule et bizarre; qu'il serait imprudent de prétendre lui plaire toujours, et en tout temps.

Non, je n'aspire point à l'avantage insigne
De rallier le goût des fantasques lecteurs:
Je croirais d'un succès n'être pas assez digne
Si j'avais tout de sots pour mes approbateurs.

Le trait est vif, j'en conviens; mais c'est une revanche que je devais à ce morose Public; me pardonneras-tu de m'en être acquitté sous tes auspices? — Je te connais, tu trouveras que j'ai frappé trop fort et trop souvent, que je me suis permis trop de malices! — Tu es si bonne.... Dans tes bons jours!.... Ainsi donc, si tu me blâmes ma réponse est prête; la voici:

Presque toujours noirceur à bêtise s'allie;
L'on confond trop souvent sottise avec bonté:
L'homme d'esprit par fois se permet la saillie
Quand le sot a recours à la méchanceté.

Digitized by Google

Après ces mots, sans crainte de bévue,
Je poursuis donc ma petite revue ;
Et fais paraître à notre tribunal
Certain caustique et grave original
Très-convaincu de l'extrême importance
De son magnétisme animal.
Parlant à tout propos, de sa douce influence
Et du banquet magique et de l'homme puissance ;
Qu'un malade résiste au jus le plus amer,
Il le touche du doigt, il le rend somnambule,
Lequel de suite ordonne ou tisanne ou pillule
Tout aussi doctement que le docteur Mesmer.

C'est du plus loin qu'il m'en souvienne ; car j'étais enfant lorsque Mesmer se rendit si fameux par ses somnambules lucides,

Qui dans de grands dortoirs, plus clairs que des citernes,
Prédisaient l'avenir, voyait les maux internes.

Ce n'est même pas tout ; ils appercevaient distinctement les plantes qui devaient servir de remèdes, pour si loin qu'elles fussent placées, et médicamentaient, (disait-on) mieux que Berdeu ou que Barthez

Avec ses beaux discours, ses merveilleux prestiges,
Ce fameux charlatan fit de très-grands prodiges ;
Puisque par ses secrets, et son divin pouvoir,
Dans ses heureuses mains l'argent vint à pleuvoir.

L'or pleuvait chez lui à foison, tant il était parvenu à faire beaucoup de dupes, en enrôlant de nombreux disciples. Tu vois qu'il lui en est resté encore un !

Mais ne dirais-je rien à cet important, qui se montre si fier envers tous ceux qui l'entourent ? Il a daigné me faire quelques avances polies, ce qui ne m'enpêchera pas de lui signifier cette franche déclaration.

Digitized by Google

Quelle hauteur ton ame affecte
Depuis qu'on te voit à la cour!
Tu ne veux que respects! je préférais amour.
Ah! si mon amitié prudemment circonspecte
A menager ton rang devait s'accoûtumer,
Ma faiblesse à bon droit te paraîtrait suspecte.
Tu l'exiges pourtant!... Mais si je te respecte
Comment veux-tu que je puisse t'aimer?

C'est Martial qui ma prêté ce trait et je lui emprunterai encore celui-ci, qui servira de leçon à un riche avare, dont la conduite et les discours me déplaisent également.

Un larron peut briser l'écrou du coffre-fort
Et t'enlever soudain tes écus et ton or;
La flamme peut brûler ta superbe retraite,
La grêle anéantir ta plus riche moisson;
Ton ample revenu s'écouler en cachette,
Sous les habiles mains d'un intendant frippon.
Mais si tu veux placer beaucoup mieux tes richesses
Quand tu devrais trouver une foule d'ingrats,
A des amis souffrans prodigue tes largesses,
Tu ne perdras jamais ce que tu donneras.

Ce conseil est trop sage pour que jamais il le suive.

Mais, diras-tu, je crois que tu emploies chaque jour tes loisirs à ajouter de nouveaux traits à tes peintures, sur ceux qui partent et sur ceux qui arrivent. — C'est justement cela, ma chère amie; en attendant que je trouve une occasion sûre pour te transmettre une dépêche, qui est presque devenue un volume, je l'augmente chaque matin, de toutes mes rêveries et de toutes mes remarques de la veille. Voilà pourquoi j'ai eu l'occasion de passer en revue tant d'originaux, dans cette petite fantasmagorie, où je ne dois pas oublier de faire figurer mon lentissime écorcheur, qui

Digitized by Google

sort à l'instant. Je crois que l'éternel Figaro a mis plus d'une heure à me raser; juge comme ses visites m'arrangent, à moi, qui n'aime pas à perdre le temps! aussi je lance après lui ce quatrain :

Maudit barbier tu fais le bon apôtre!
Mais ton rasoir serait-il émoussé?
De ce côté ma barbe a repoussé
Tandis que tu me rases l'autre.

Tu trouveras que l'exagération est un peu forte; mais on se venge comme on peut. Toutefois au milieu de cette galerie de ridicules sans nombre, il faut pourtant faire quelques exceptions. La première est en faveur de M. de *** émigré rentré, celui-là même qui m'a raconté l'histoire de M. le Commandeur de Monclar-Bellissens, dont j'ai fait la connaissance avec un extrême plaisir. Il a beaucoup d'instruction, une heureuse mémoire, est rempli d'excellentes qualités, et a beaucoup d'ingénuité dans le caractère; de cette ingénuité qui était un des traits les plus marquans de notre excellent fabuliste. J'ai retenu un mot de lui, qui te suffira pour t'expliquer mon idée sur son compte. Il me racontait une aventure moitié galante, moitié satirique, dont il avait été témoin. *Vous sentez*, ajouta-t-il avec une naïveté charmante, *que je ne pris de part à tout ce scandale, que comme fait un homme de bien qui rit avec les uns, et s'indigne avec les autres!* quelle bonhomie dans cet aveu! c'est absolument La Fontaine *allant voir tuer des Augustins;* il se rendait à ce siége soutenu contre des soldats, par des moines, comme on va à un spectacle ordinaire. Ce trait me remémore aussi une complainte de Bertrand Carbonnel, trou badour, qui dit de son ami Pierre Guillem: « Mes éloges ne

Digitized by Google

» peuvent répondre à ses bonnes qualités. Il sût être » sot avec les sots, trompeur avec les trompeurs et sage avec les sages. » Quelle singulière perfection ! Pour revenir à M. D ... il m'a lu une ode manuscrite sur la Révolution où j'ai trouvé quatre vers si forts, si vrais et si justes, que je les ai facilement retenus. Tu ne seras pas fâchée que je les consigne dans cette relation.

« France ! de ta doctrine affreuse
» Recueille les fruits corrompus.
» Tu te crois libre.... malheureuse !
» Tu n'es libre que de vertus.

J'ai prié M. de *** de me raconter son histoire : elle a été courte. J'ai peu de détails personnels à vous donner, m'a-t-il dit, et je parle plus volontiers de mes amis que de moi-même. La révolution n'avait pas commencé que j'étais officier d'artillerie et chevalier de l'Ordre de Malte. J'ai fait sous ce double titre, diverses caravanes en Grèce, à Odessa, à Constantinople. Dans ces courses et ces croisières, notre vaisseau s'approcha un jour de la rade d'*Aldjezaïr*, *Al-jezir ou Alguzie*, plus connue sous le nom d'*Alger la guerrière*. A la vue de cette ville en amphithéâtre, si pittoresque et si célèbre, je me souvins de l'ancienne gloire, de cette partie de l'Afrique, lorsqu'elle était soumise aux *Massinissa*, aux *Syphax*, aux *Jugurtha* dont les noms se sont placés à côté de ceux des *Scipion*, des *Annibal* et des *Marius*. Après la bataille de Pharsale, *César* vint conquérir ce Royaume, qui tenait pour *Pompée*, vainquit son Roi *Juba*, et ne fit de tout ce vaste pays qu'une province Romaine, dont l'historien *Salluste* devint le premier gouverneur. Les Vandales s'en emparèrent en 428, et s'y conduisirent en Vandales ;

Digitized by Google

ils détruisirent tout. *Bélisaire* fut chargé par *Justinien*, de les chasser de ces contrées fertiles; plus tard, lorsque les Sarrazins vaincus en Espagne, firent leurs sanglantes irruptions, ils s'établirent sur ces parages où ils furent gouvernés par les successeurs des Califes, jusqu'au moment de leur dégénération complète. Ils n'étaient plus que l'ombre de ces Arabes et de ces Numides, qui avaient repoussé si long-temps et avec tant d'intrépidité, les fers que la fière Rome leur envoyait si impérieusement, lorsque attaqués par les Espagnols, ils appelèrent à leurs secours le fameux *Barberousse*, chef de pirates; ce pirate aguerri et féroce, alla les défendre et les soumettre. Il fit assassiner *Selim Eutermi*, Roi d'Alger, et à l'instant il s'empara de son trône. Ceux qui voulurent s'y opposer furent massacrés, et il régna par la terreur. Depuis cette époque, les Algériens, fléaux de toute la chrétienneté, sont devenus la plus ignorante, la plus avide et la plus barbare des nations; son existence tient au brigandage, au malheur, à la désolation des peuples qui ne soldent pas sa cruelle avarice. Elle est la honte et la terreur de l'humanité. (1) Envain

(1) « Le *Dey d'Alger* descend souvent du trône d'une manière aussi inattendue qu'il y est monté. Quand ce trône est vacant, les soldats de la garde proclament l'un d'entr'eux; le plus simple soldat peut aspirer à cette dignité pourvu qu'il soit turc; et celui qui obéissait encore le matin à son lieutenant, est le soir, maître de la vie et de la fortune des Algériens. Il est rare qu'il n'abuse pas d'un pouvoir conféré de cette manière, et dont il n'a pas appris à user modérément. S'il a le malheur de déplaire aux mêmes janissaires qui l'ont fait *Dey*, il est précipité du faîte des grandeurs; on le dépouille, on l'exile, ou, ce qui est plus commun, on le massacre. »

Mœurs et coûtumes des nations; par G.-B. Depping.

Digitized by Google

la France et l'Angleterre sont allées tour-à-tour les bombarder dans leurs affreux repaires; toujours audacieux et rapaces, multipliant leurs cruelles violences contre les faibles, ils les enlèvent et les condamnent à l'esclavage. Nous étions chargés de combattre et de réprimer ces écumeurs de mer, lâches forbans, qui fuyaient toujours à l'aspect des galères de l'Ordre. Que de fois j'ai été fâché que le Grand-Maître ne songeât point à en faire la conquête. Dans le temps de notre prospérité, il l'aurait pû sans doute; et quel lustre ajouté à la gloire de l'Ordre! hélas! on s'est contenté de quelques traités inutiles; enfreins presque toujours au moment où ils venaient d'être signés, et de quelques bombardemens plus coûteux que profitables; puisse du moins dans l'avenir, quelqu'autre empire mener à bien cette grande entreprise, et affranchir les peuples du tribut inoui et honteux, que ces barbares imposent aux Souverains, qui eurent la faiblesse d'y consentir, ainsi qu'aux paisibles navigateurs, qu'ils pillent et qu'ils enchaînent; et puissent enfin ces misérables être punis de tous les crimes qu'ils commettent. (1)

---

(1) Au moment où ceci s'imprime, le royaume des pirates n'existe plus: Alger a été pris par une armée Française! nos troupes se sont couvertes d'une nouvelle gloire, par les soins d'un Roi bon, sensible et ami de l'humanité. Mais hélas! pendant que cette importante conquête s'achevait, quand la France pouvait respirer *libre*, tranquille et heureuse, le plus beau trône de l'Europe s'écroulait en poussière; un Prince trop méconnu, était de nouveau rejeté sur la terre de l'exil et du malheur. Comment cela s'est-il opéré? Par une sorte d'enchantement et de surprise?... Il n'est point donné à l'esprit humain de sonder la profondeur des décrets de la Providence. Quelle est la destinée qui nous attend? je l'ignore: je sais seulement que jamais révolution ne fut plus étonnante et plus soudaine;

Digitized by Google

Vous savez qu'*Alger* est l'ancienne *Numidie*, que *Tripoli* (*trois villes*,) est la *Tibie* des anciens, que

---

qu'une révolution est toujours une révolution ; (l'on ne verra que trop sous peu, de quelle couleur sont les *révolutions à l'eau rose!*) et que jamais d'aussi grandes infortunes ne furent moins méritées. Oui, je dois le déclarer hautement et avec l'indépendance d'opinion que j'ai toujours manifestée, les Princes que la révolte a bannis, s'ils n'étaient pas d'excellens Princes étaient des hommes excellens! leur seul tort est d'avoir été trop bons, et de s'être trouvés entourés de conseillers incapables, qui manquèrent tour-à-tour de prévoyance, de discernement, de justice, de force et de fermeté. Avec une conduite plus sage et un meilleur système, sans prévention, sans hésitation et sans *bascule*, (moyen lâche, indigne et perfide), les partis auraient été moins divisés, les passions plus amorties, et cette VASTE ET CRUELLE CONSPIRATION DE LA PRESSE, n'eut pas trouvé tant d'esprits disposés à recevoir ses sinistres conseils et sa sanguinaire influence. Nous serions en paix, forts, puissans et honorés... Alger est pris! mais la France est sur un cratère, et le nouveau trône sur un vésuve. Les matières combustibles fermentent autour de lui, le feu s'agite et mille mains l'attisent, ou plutôt, pour parler sans figure, d'horribles journaux, tels que la *Tribune*, la *Gazette des Tribunaux*, la *France Nouvelle*, les *Débats*, la *Révolution*, le *National*, le *Constitutionel*, le *Courrier Français*, le *Globe*, propagent et font durer l'incendie, que ces coupables feuilles avaient depuis long-temps allumé dans notre belle et chère patrie!...

Sans doute l'accusation que je viens d'écrire est hardie, car elle est vraie, et comme répondait le *Courrier*, au reproche d'inconséquence et d'injustice, *nous avons la victoire*. Cela justifie tous les attentats. — Ils ont donc la *victoire*, et nous, sans avoir combattu en province, nous sommes les *vaincus!*... Mais leurs plumes dussent-elles m'atteindre de toutes leurs calomnies ; mais ma tête dût-elle tomber sous la hache de leurs sicaire; je me suis dévoué au culte de la vérité, quelque danger qui l'entoure je lui serai fidèle, comme j'ai toujours été fidèle à tous mes sermens. (Septembre 1830).

Digitized by Google

Maroc était la *Mauritanie-Tingitane*, et que *Tunis* occupe la place de la fameuse *Carthage*.

C'est à *Alger* que *Cervantes* fut long-temps esclave ; c'est dans cette ville des tourmens et des angoisses, qu'il montra un courage, une persévérance, un génie et une audace extrêmes, à saisir tous les moyens et toutes les occasions de se rendre libre; car de quel prix serait l'existence sans *la vraie liberté*? *Florian* a parlé de ce triste accident, à la tête de sa *Galathée*, dans l'histoire de cet auteur; et *Cervantes* lui-même, en avait fait mention, dans la nouvelle du *Captif*, une des plus intéressantes qui se trouvent dans *D. Quichotte*. *Cervantes* avait quitté sa mère, *Léonore* de *Certinas*, et sa patrie, d'où le malheur et la misère l'avaient chassé, pour se faire soldat et courir après des aventures, qui ne lui manquèrent pas à Lépante, à Messine et à Alger. Car l'Espagne avait fait à son égard, ce que font trop souvent les nations; elle avait traité avec une extrême ingratitude, le grand écrivain, qui devait honorer de tant de gloire sa littérature, et il lui arriva ce qui était arrivé à *Homère*, forcé de mendier son pain; à *Théocrite*, qu'*Hieron*, tyran de Syracuse fit mourir; à *Esope*, esclave; à *Plaute*, réduit par la misère à tourner chez un boulanger une meule de moulin; à *Ovide*, exilé par *Auguste*; au *Dante*, proscrit et ruiné dans sa patrie par les partisans de *Charles* de *Valois*, frère de *Philippe-le-Bel*; au *Camoëns*, qui en quittant le Portugal, répétait avec amertume, ces mots, placés sur la tombe de *Scipion*: *ingrate patrie tu n'auras point mes cendres*; (1)

(1) Il mourut à Lisbonne, dans un hôpital, fut enterré à la porte de l'église Ste. Anne, et l'on plaça sur la pierre

Digitized by Google

au *Tasse*, amant infortuné d'*Eléonore d'Est*; à *Milton*, que malheureusement le fanatisme révolutionnaire égara; à *Butler*, sujet fidèle, auteur du singulier poëme Anglais d'*Hudibras*, satire ingénieuse, très-spirituelle et très-gaie, des partisans enthousiastes de *Cromwel*, qui mourut dans le besoin; j'ai failli dire à *J.-B. Rousseau*, injustement banni; et de nos jours à *Malfilatre*, à *Gilbert*, à *Roucher*, à *André Chenier*, à *Venance*, et aux plus illustres enfans des Muses, dans tous les siècles, qui n'eurent à recueillir que des persécutions, et à vivre dans l'indigence.

Ce n'est pas que la fortune puisse seule acquitter ce qu'on doit aux hommes de mérite. Je préviens votre observation, sachant très-bien que vous avez dit :

> Veut-on des vrais talens illustrer la patrie?
> Qu'on accorde au poëte un encens mérité:
> L'or peut payer la médiocrité,
> La gloire seule est le prix du génie.

Je n'oublierai pas que notre *Regnard*, subit aussi à Alger, en 1678, le même sort que *Cervantes*. Il en a conservé la mémoire dans une nouvelle intitulée: *la Provençale*. Ceci me rappelle que son éditeur, M. *Garnier*, dans une espèce de notice ou d'avertissement qui précède cette nouvelle, en parle comme s'il ne l'avait pas lue, puisqu'il avance un fait entièrement contraire à ce qu'on y trouve.

Mais en voilà assez sur ce chapitre, et au lieu de vous entretenir de mes faits et gestes, qui ont peu d'importance, je vous raconterai plus volontiers l'histoire

---

funéraire, cette inscription: *Ci-gît* LOUIS CAMOENS, *prince des poëtes de son temps; il vécut pauvre et malheureux, et mourut de même.*

Digitized by Google

d'un de mes parens, votre compatriote, qui possédait autrefois des biens immenses dans votre département. Puisqu'il appartient à ce pays-ci, vous devez en faire mention dans votre *Voyage :*

J'ai pensé que M. de... avait raison ; voici donc ce qu'il m'a rapporté. Tu nous en garderas le secret, pour ne compromettre personne. Il ne serait pas prudent que nos gouvernans en fussent instruits : et ce ne sera certainement pas moi qui chercherai jamais à leur livrer de nouvelles victimes. Nos vieilles discordes civiles n'ont déjà fait que trop de mal !

. . . . . (1)

J'excepterai aussi de ma glose critique, un jeune homme bien alerte et bien espiègle, qui est venu faire l'analyse des ces eaux. Armé d'un thermomètre, il les visite toutes, et nous explique avec beaucoup de complaisance, les différentes vertus,

Des sels divers, du bienfaisant acide
Qu'au sein de ces rocs caverneux,
Pour accroître le prix de ce trésor liquide,
Verse, dans la source limpide,
La Nymphe au teint ferrugineux.

On le voit toujours herborisant et grimpant sur les cimes les plus élevées de ces montagnes. Ravins, rochers,

---

(1) Je supprime ici un épisode, par attention et par prudence. Une Révolution s'est opérée ! où nous conduira-t-elle ? sommes nous menacés de voir se renouveler les malheureux et cruels essais de République, de proscriptions, de terreur ?... Dans tous les cas je puis disposer de moi et non d'autrui. Je ne veux point être cause, que l'estimable personnage dont je parlais en 1803, qui vit encore, soit exposé par mes révélations à de nouveaux dangers ; car il parait que le temps des persécutions n'est pas fini !... quelle *liberté !* (1830).

Digitized by Google

crevasses, précipices, rien ne l'arrête; courant, bondissant à travers ces ronces et ces arbustes, si bien que de loin la première fois que je l'apperçus perché sur ces hauteurs, je le pris pour un Isard, tant il franchissait tous les obstacles avec hardiesse. Il est jeune, très-jeune et cependant on le dit fort instruit, ayant fait d'excellentes études à Montpellier.

Au gré d'une volage et docte fantaisie
Savant dans l'art de guérir tous nos maux,
Il se mêle de poësie
Et de chymie et de bons mots:
Parlant de Gaz, d'Azote, d'Oxigène,
On l'apperçoit furetant en tout lieu,
Aussi galant que Lafare et Chaulieu
Et plus malin que Diogène.

M. *Julia* est de Narbonne, de cette ville que Chapelle a fort mal traitée et où suivant quelques-uns de ses compatriotes, qui sont ici en grand nombre, il s'est déjà signalé par beaucoup d'espiégleries et de mystifications, qu'on m'a racontées; en voici une que j'ai mise en vers: *La Leçon de Musique.*

Un Mystificateur (ce titre est un peu long)
Enfant de la gaîté, favori d'Appollon,
S'amusait quelquefois, pour se purger la bile,
A châtier des sots la troupe indélébile.
De Bequarre et Bémol ardent admirateur,
L'un d'eux, un beau matin, au Mystificateur,
Afin d'en obtenir des leçons de musique,
S'en va très-humblement présenter sa supplique.
(Ce nouveau mélomane avait nom St. André,
L'on va voir à l'instant s'il était bien madré).
Comme il parlait de chant, quelqu'un lui fit accroire
Que Victor, (c'est le nom du héros de l'histoire),
Arrivant de Paris s'était formé sur tout,

Chantait mieux que Garat et montrait plus de goût.
— Pardonnez-moi, monsieur, ma visite imprévue,
Vos talens, lui dit-il, causent cette entrevue;
Je sais combien du chant vous possédez *la clé*...
— Moi, monsieur? vous raillez. — Je n'ai jamais raillé;
Je viens vous admirer, vous prier de m'apprendre...
— Quel conte! — A mes désirs, monsieur, daignez vous rendre.
— Est-ce un jeu que ceci? — Dieu m'en préserve, ô ciel!
— Que prétendez-vous donc? — Un service réel;
M'instruire auprès de vous. — Vous le voulez? — Sans doute.
— Puisque c'est votre envie, écoutez-donc. — J'écoute,
Et de plaisir bientôt je vais devenir fou.
— J'y consens: dites-moi, faites vous le matou?
— Non, monsieur. — Et le chien? — A quoi bon je vous prie?
— Et l'âne ou le dindon?... — Est-ce une raillerie?
— *Je ne raille jamais*, vous même l'avez dit;
Mais sur ce que j'apprends dois-je être contredit?
Je sais ce que je sais; et s'il faut vous conduire,
Des secrets de mon art laissez-moi vous instruire.
D'un maître ingénieux vous saurez les chansons;
Mais d'abord, retenez ces premières leçons:

Lorsque dans nos bosquets la jeune Philomèle
D'un air mélodieux poursuit la ritournelle,
Et charmant les échos de sa flexible voix,
Des sons les plus heureux fait le plus heureux choix,
Elle est de la nature interprête fidèle;
Nous la prendrons un jour pour guide et pour modèle;
Mais, monsieur St. André, qu'il faut auparavant
Et de méthode et d'art pour être aussi savant!
Dans vos gestes, vos goûts, vos ris, votre posture,
Imitez, dit Jean-Jacque, imitez la nature.
Quoi de plus naturel que tous les animaux?
Il faut les imiter. De nos premiers travaux
Ce doit être le but. — A ces mots notre buse,
Sans voir qu'à ses dépends notre railleur s'amuse,
Contrefait le Dindon, et l'imite si bien
Que pour l'être lui-même il ne lui manque rien.

Digitized by Google

J'ai eu bientôt fait connaissance avec ce *Mystificateur* de profession, parce qu'il est très-avenant et très-gai. Jugez en par ce discours, que je rappelle à peu de chose près, comme il l'a tenu.

C'est bien à tort que l'homme à la raison se plie:
On n'est vraiment heureux qu'au sein de la folie.
Le vain nom de sagesse est souvent un écueil
Où viennent se briser le bonheur et l'orgueil.
Eh ! pourquoi dégrader le charme de la vie,
Tandis qu'à l'embellir la nature convie ?
Comment à la Raison pourrait-on asservir
Cet enfant délicat qu'on nomme le Plaisir?
Inconstant et joyeux et galant et frivole,
J'ai le Plaisir pour guide et l'Amour pour boussole.
J'habite un sol fécond sous des cieux toujours purs ;
C'est envain que Chapelle a médit de nos murs:
Qui dans ces murs heureux ne ferait cent folies?
Les vins y sont si bons! les femmes si jolies!
Quelque jour, venez y, jouir de ce beau ciel
Et d'une amitié franche, et d'un excellent miel.

Oui, c'est bien injustement, a-t-il ajouté, que Chapelle et son ingénieux compagnon, ont dit tant de mal d'une ville qui jadis a donné son nom à une grande province Romaine (la *Gaule Narbonnaise*), où *il tonne* peut-être plus rarement qu'ailleurs, et dont les habitans sont très-polis, très-affables, très-accueillans, j'ai presque dit très-*amistousés*, dans le langage patois du pays.

Que grave fut le tort de nos deux voyageurs,
Qui, dans leur style trop caustique,
Ont épuisé leur venin satirique
Contre Narbonne et son sexe et ses mœurs.

La tradition rapporte, que lorsqu'en se jouant ils écrivirent pour se délasser,

Digitized by Google

Ce *Voyage* tant *célébré*
Qui n'est au *fond qu'œuvre de balé*,
Et que Narbonne qu'il rivale
Dans ses foyers, *n'a jamais admiré*, (1)
En ce moment ces deux railleurs célèbres
Gardaient encor, des souvenirs funèbres,
Des faciles bontés d'une jeune Philis,
Qui d'être accorte ayant trop la coûtume,
En proie au Dieu cruel qu'on nomme Syphilis
De ses faveurs leur laissa l'amertume. (2)

On prétend même qu'ils furent *battus*, mais non pas *contens*. — Je l'ai remercié de ses renseignemens et de son portrait, qu'il a si lestement esquissé. Pour moi, lui ai-je répondu, je ne vous ressemble pas sur un point; l'inconstance n'est point mon partage.

Si je l'eus autrefois, je n'ai plus le travers
De voltiger de rose en rose :
Sitôt qu'une fleur est éclose
Je ne vais plus de mon souffle pervers
Essayer de flétrir cette fille de Flore :
Mon cœur, mon hommage et mes vers
Ne sont plus désormais qu'à mon Eléonore.

Eh bien! m'a-t-il repliqué gaîment :

Chacun son lot, le mien est d'être
Folâtre, étourdi, petit-maître,
Galant, volage, paresseux ;
Et quand je trouve une cruelle,

---

(1) Voyez le *Voyage en Languedoc* de Lefranc de Pompignan.

(2) C'est une tradition locale, dont je ne prétends pas garantir historiquement l'authenticité. Les villes sont comme les individus, elles se vengent; et dans cette occasion, Chapelle eut trop de torts, pour qu'il me soit possible de le défendre ou de le justifier.

Digitized by Google

Loin de m'arracher les cheveux,
Je vais pirouetter loin d'elle,
Et faire naître, si je peux,
L'amour, le bonheur et mes feux
Au fond du cœur d'une autre belle.

Un troisième acteur réclame une place dans cette galerie d'exceptions. Depuis quelque-temps en correspondance avec moi, il était venu pour me voir et récolter des tableaux, car les idées ne lui manquent point. Il a le projet de chanter les *Pyrénées*, dont les *Corbières* sont le premier plan, comme Haller a chanté les *Alpes*. En conséquence il va partout esquissant des dessins, recherchant les richesses de la création, les ruines des anciens édifices et tous les points de vue pittoresques, que nos vallées présentent à l'avide curiosité qui le domine de tout voir, de tout connaître, de tout décrire. M. A.-J. *Carbonell* est arrivé à l'improviste : c'est une surprise qu'il me ménageait; aussi la scène a-t-elle été plaisante. Je l'ai présenté à ma tante qui l'a surnommé *le poëte timide*. Elle prétend qu'il avait un air distrait et embarrassé, et que pour moi, sans avoir le même embarras, je suis aussi distrait que M. *Carbonell*. Cela fesait pour elle une scène dramatique charmante, surtout dans une première conversation où mutuellement on s'étudie sans beaucoup s'aventurer; et je trouve que ma tante l'a fort bien nommé. Il est en effet très-timide, et l'on ne le connaîtrait, l'on ne le jugerait que tard, si l'on ne s'appliquait à le mettre à son aise. Heureusement qu'avec moi c'est bientôt fait. Lorsque M. Carbonell s'est habitué à des visages nouveaux, (j'allais presque dire quand on l'a apprivoisé, quoiqu'il n'ait pourtant rien de sauvage) on trouve en lui un être tout différent de ce qu'il paraissait d'abord. Il est plein de cette franchise

Digitized by Google

que j'aime passionnément; il se livre, il s'abandonne, son ton se relève, sa conversation s'anime, sa mémoire le sert bien, son imagination s'allume et son langage prend une couleur poëtique.

Loin de nous l'écrivain qui sous l'enluminure
En ses portraits menteurs déguise la nature,
Et pense néanmoins la prendre sur le fait!
Ces monts audacieux, leur fière architecture,
Les tempêtes des mers, qu'il ne vit qu'en peinture.
Dans ses tristes écrits, d'un tableau contrefait
N'offrent que la caricature.

Ce n'est pas ainsi que M. Carbonell dessine les siens; il a vu, il a observé, il peint devant le modèle.

Aux Monts Pyrénéens transporté dès l'enfance,
Plein de leur sublime beauté,
Il nous redit leur superbe âpreté,
Leur sauvage magnificence.
Avec le noir torrent son vers roule emporté,
Mugit avec les vents, avec l'orage gronde,
Ou brillant de couleur, nous peint la majesté,
D'un ciel qui rend la paix, l'espoir, la joie au monde.

Ce poëte Roussillonnais connait l'art de varier ses tons, selon que le sujet l'exige;

Ferme ou léger, superbe ou gracieux,
Tantôt plein de mollesse, ou tantôt plein d'audace,
Son pinceau tour-à-tour, savamment nous retrace,
Tout ce que la nature, en ces agrestes lieux
A déployé d'horreurs, de puissance et de grâce.

Aussi son poëme s'est-il enrichi de ces brillantes descriptions, que les Muses se plaisent à orner de leur éloquent langage.

Son chant audacieux nous peindra ces montagnes,
Ces immenses rochers, dominateurs des airs,

Digitized by Google

Qui le front dans la nue et le pied dans les mers
Séparent le Français du peuple des Espagnes.
Il dira leurs grands bois par la nuit habités,
Et leurs fougueux torrens, qui des plus hautes cimes,
Comme des Cieux précipités,
Courent ensevelir en d'immenses abîmes
Le long courroux de leurs flots indomptés.

Il dira le bruit sourd des souterraines ondes,
Les antres raisonnans, les cavernes profondes,
Et les éclairs de leurs cristaux;
L'éblouissant glacier, les roches en ruines;
Et roulant, bondissant sur le flanc des collines
L'avalanche, effroi des hameaux.

Il peindra le vallon et sa douce verdure
Qu'émaillent le rubis, l'or et l'argent des fleurs;
La source qui jaillit, le ruisseau qui murmure;
La Bergère accordant près de cette onde pure
A son tendre Berger de discrètes faveurs;
Le luxe du printemps, l'hiver et ses horreurs,
Et tous les jeux de la nature.

Depuis leur arrivée, nous voilà trois jeunes observateurs, réunis presque par le même âge, les mêmes goûts et les mêmes occupations. L'un (M. *Julia-Fontenelle*) toujours pétillant, décochant l'épigramme en courant et notant avec charité, l'anecdote plaisante et même quelquefois un peu scandaleuse, pour alimenter le recueil de ses *Contes* ingénieux et malins; l'autre (M. *Carbonell*) avec sa bonhomie, son sérieux, ses distractions et sa verve lyrique; et moi enfin, qui à ma vivacité naturelle, allie l'habitude de la réflexion nécessaire pour observer et décrire les ridicules et les travers qui foisonnent dans notre comique région. L'un, escaladant les rochers, recueillant des débris, fouillant le sol, cherchant des pétrifications et des médailles; l'autre le crayon à la main, le suivant pour dessiner

Digitized by Google

des sites, tandis que moi je te raconte l'emploi de nos charmans loisirs. L'un,

Volage comme le désir,
Exempt de maux et de tristesse,
Chante toujours, vante sans cesse
La gaîté, les jeux, le plaisir,
Et même parfois la paresse.

L'autre,

Dans ses projets audacieux
Toujours fidelle aux filles de Mémoire,
En de vers inspirés, le regard vers les cieux
Célèbre les *Beaux Arts*, le génie et la gloire;
Tandis que moi, tout entier à l'Amour,
Rêvant sans cesse à ma jeune compagne,
Malgré l'espace, et la nuit et le jour,
Mon cœur lui fait cent Châteaux en Espagne.

C'est ensemble que nous sommes allés parcourir toutes ces montagnes de diverses couleurs; montagnes rouges, montagnes noires, montagnes grises, montagnes blanches; seulement il y manque des montagnes vertes, c'est-à-dire des montagnes couvertes de verdure, (1) tant leur terrain semble être stérile; il ne l'est pourtant pas! on assure que ces petits débris de roches rapportent dans la belle saison, d'assez jolies récoltes. Par quels mystérieux secrets s'opère une telle reproduction? où se cache donc la terre végétale! Je ne pus en découvrir le moindre vestige, dans certains quartiers où la charrue ne remue absolument que des fragmens pierreux. Mais il ne faut pas s'inscrire en faux contre un fait. Tous les secrets de la nature ne nous sont pas connus; et qui pourrait borner la puissance de l'Etre éternel qui l'a chargée de pourvoir à la

(1) Depuis lors cet aspect a changé, les habitans, pour suivre la mode, ayant planté beaucoup de vignes.

Digitized by Google

subsistance de tant d'êtres divers, que sa créatrice magnificence lui confia? quand il le veut, tout a de la fertilité, jusqu'au plus aride caillou.

Rien de ce genre est-il donc impossible
A celui qui créa l'univers d'un seul mot?
Qu'un si vaste pouvoir semble incompréhensible!
Oui; mais pour le nier il faudrait être un sot.

Il s'en trouve pourtant de ces sots géologues, qui, consultant les vents, les marées, les courans, les angles, les triangles, etc., décident que ce monde est beaucoup plus ancien qu'on ne le prétend, qu'il est comme *une coquette qui cache son âge*, plaisanterie plus gaie que solide. En effet, de quel droit, à l'aspect de quelques pétrifications, d'une date incertaine, de quelques coquilles qui n'ont pu tenir note de leur propre antiquité, ou de leur accidentelle émigration, osent-ils, dans une audacieuse et vaniteuse ignorance, se donner la mission de venir formellement nier les irrécusables attestations de l'Ecriture Sainte, et prescrire à leur gré des lois aux sublimes mystères de la création? (1) quand tout sert à leur prouver les bornes de leur

(1) M. Fortia-d'Urban est du nombre de ces rêves creux, de ces géologues à singulières lubies. Il a publié *onze* volumes pour prouver que notre globe a *onze mille ans* d'existence; et l'un de ses argumens le plus victorieux, c'est que les schals des Indes étaient déjà en vogue, quand les Grecs étaient au berceau. — *Il est bien peu de lecteurs*, dit à ce sujet M. Dusaulchoy, *qui aient songé à ce calcul vraiment original, et aucune élégante n'a jamais pensé qu'en achetant un cachemire, elle allait porter sur ses épaules, l'acte de naissance du monde.* — La plaisanterie n'est pas mauvaise, quoique peut-être il eut fallu réfuter plus sérieusement, une rêveuse folie, qui est toute empreinte de matérialisme. — C'est ce qu'a fait parfaitement depuis M. le Baron Cuvier, dans un *discours* en un vol. in-8°, admirable de talent et de preuves.

Digitized by Google

esprit, il n'en hasardent pas moins leurs séditieuses suppositions contre la Suprême Intelligence; et tandis qu'on les voit dans une infinité de rencontres, ne pouvoir se rendre raison de quelques jeux ou de quelques caprices de cette belle et riche nature, ils prétendent expliquer tout le système du monde!..... STULTITIA.

« Ils refusent un Maître aux élémens divers;
» C'est la FATALITÉ qui régit l'univers;
» L'intelligence envain réclame l'harmonie,
» Il ne reconnaîtront de Dieu que leur génie. »

A dit le Cardinal de Bernis; et j'avoue que je ne conçois pas comment il a pu se trouver de prétendus savans, assez insensibles, pour contester le suprême pouvoir de l'Essence éternelle. Le HASARD seul eût-il pu créer des choses si parfaites, si magnifiques?

« Vous qui du même coup tuez l'ame et le corps
» Combien vos argumens sont absurdes et tristes!
» Quand vous réduisez l'homme à de simples ressorts
» Vous me semblez tout franc, messieurs les ESPRITS FORTS,
» Bien plus *matériels* que *matérialistes*. »

Telle est ma chère amie, la belle leçon que leur donne un poëte aimable, M. de *Kérivalant*, mon ami, qui dans une autre petite pièce s'exprime de cette manière:

« De nos philosophes vantés
» Quand j'examine les systèmes,
» Je les compare aux palais enchantés;
» Rompez le charme ils s'écroulent d'eux-mêmes. »

Pour moi je suis plus réservé dans les petits systèmes qui tentent quelquefois ma vagabonde imagination, parce que je ne lui permets jamais de s'écarter de la ligne tracée par la sagesse, la prudence et le devoir.

Digitized by Google

Tandis qu'on voit douter un grand nombre de sages
Et maints sots se livrer à leur prévention,
J'aime mieux, vrai Jupin, assembler les nuages,
Que de les embrasser comme un autre Ixion.

En effet *n'embrassent*-il point des *nuages* ces géologues assez habiles pour décider que les montagnes, depuis leur formation, ont diminué de moitié de leur élévation primitive ; que tous les cent ans elles baissent de quarante-cinq pouces ? Ensorte que dans quelques milles siècles l'univers sera une jolie plaine rase,

Et la Muse désolée
Des jeunes rimeurs d'alors,
N'aura plus, dans ses transports
A peindre monts, ni vallée.

Cela te conviendra à merveille à cette époque, ma chère amie, car déjà tu n'aimes pas trop à grimper sur ces merveilleuses hauteurs, dont la seule idée fatigue tes jambes paresseuses.

Tu les fuis volontiers, et surtout à présent
Où, grâce au nœud sacré que mon cœur défie,
Du fardeau précieux que l'Amour te confie,
Tu vas, dans peu de mois, me faire un doux présent.

Tu sens qu'avec ce besoin de courir, ce désir de s'instruire, cette soif de connaître et d'admirer, qui nous domine et nous dirige, nous sommes allés visiter fréquemment les sommets qui entourent Rennes et qui doivent disparaître si *probablement*... Petit-à-petit !... Selon la science de messieurs *tels*.

. . . . . .

Où en étais-je de ma description, que par politesse il m'a fallu abandonner? comment retrouver des pensées qui se sont envolées, ou, qu'un indiscret a forcées de ce refouler, je ne sais trop dans quelle case de mon serveau? je les cherche envain ! dans les trois mortelles

Digitized by Google

heures d'une interminable visite qu'il m'a fallu subir, elles ont disparu... Entièrement disparu !... Pour m'en dédommager je viens d'écrire ce paragraphe. Il m'était nécessaire, j'en avais besoin comme d'un soulagement. —Vous parlez des sots, des importuns, des fâcheux? hélas! qui n'en rencontre pas fréquemment dans le monde, à la promenade et même quelquefois dans son cabinet d'affaires, de solitude ou de méditation? qui n'en est pas entouré? n'auriez-vous point par hasard subi jamais la visite de quelque éternel désœuvré, qui semble s'être imposé l'obligation de venir perdre avec vous deux ou trois heures de son inutile existence? Quand sa résolution est prise, rien ne l'arrête, rien ne le trouble, rien ne le dérange dans cet homicide, dans cet Idéicide projet. Envain quelques personnes se présenteraient pour vous entretenir de choses importantes et secrètes; envain vous témoignez une sorte d'humeur et d'impatience; rien n'y fait; si son temps n'est pas fini, le sot personnage, cramponné sur son fauteuil, ne s'ébranle pas plus que le Dieu Terme. Il cause, il interroge, il bavarde, sans vous accorder une minute de trêve. Il semble qu'il lui vienne une sorte de verve, pour vous assommer de paroles et vous dérober vos laborieux loisirs. Fidèle à la consigne qu'il s'est donnée d'être là, toujours là, il est impossible de lui faire sentir, à quel point il serait honnête et bienséant, qu'il vous laissat libre: et sa tenacité est si grande, que si vous le pressiez de sortir, il se persuaderait presque, que vous l'engagez à rester encore. — L'ai-je peint ressemblant? je le crois. Quoiqu'il en soit, me voilà vengé, cela suffit; je reprends et je poursuis.

Les sites des environs des Bains sont peu agréables pour ceux qui ne recherchent que de belles vues. Mais

Digitized by Google

en revanche, ils offrent aux amateurs de la géologie et de l'histoire naturelle, des promenades intéressantes et instructives. On n'a qu'à marcher, qu'à regarder, qu'à ramasser, pour apprendre et pour admirer. Les montagnes environnantes, surtout celles situées au sud, sont hérissées de pointes et d'aspérités, qui donnent à ce pays un aspect tout-à-fait sauvage.

Dans notre première course nous donnâmes la préférence au lac *Barenc*, peu large, mais très-profond... dit-on. — Il n'est alimenté en apparence que par les eaux pluviales. Il doit pourtant l'être aussi par des sources souterraines, puisqu'il conserve toujours le même niveau, sans baisser ni augmenter. Cette dernière circonstance fait soupçonner qu'il se dégorge également par quelque voie inconnue. La forme de ce réservoir a quelques rapports avec le cratère d'un volcan. Peut-être y en eut-il un, dans le temps ancien. — Quoiqu'il en soit, je ne dois pas oublier ici, l'opinion émise par M. Bernardin de St. Pierre, dans ses *Études de la nature*, sur l'origine des fleuves et des fontaines.

Génie aimable, éloquent et facile,
Et de fleurs ornant la raison,
Cet écrivain sût fondre dans son style
Platon, Jean-Jacques, Fénélon.

Mais comme je n'ai pas son livre, de crainte de me tromper, en te le citant de mémoire, je vais rimer sa pensée.

Vous dont les fabuleux tableaux
Dans le fond des vallons, au milieu des roseaux,
Cachez depuis long-temps les urnes des Nayades,
Réformez désormais l'erreur de vos pinceaux:
C'est au sommets des monts, de l'olympe rivaux,
Sur les rocs habités par les Hamadriades
Que de l'onde en vapeurs se forment les dépôts.

Digitized by Google

En effet, les grands arbres séculaires, l'attirent, la condensent et la fixent.

Ce lac de *Barenc* a donné son nom à cette partie, que les gens du pays appellent ordinairement la montagne *des Cornes*, parce que les Orthocératites (1) qu'on y trouve entassés avec confusion, les uns sur les autres, en ont la forme. Elle est située à l'Est des *Bains*. On y arrive par un chemin assez frayé, quand on ne s'égare pas, comme nous fîmes en voulant y parvenir par un détour, qui sembla nous promettre des sentiers fort pittoresques. Après avoir gravi pendant près de trois quarts d'heure, on parvient sur un plâteau, auquel est adossée une hauteur en forme de cône alongé, (d'où nous avons eu l'honneur de descendre) composée en entier de diverses pétrifications, parmi lesquelles dominent les orthocératites de diverses formes et de diverses grandeurs. On y découvre aussi des ostracites, (2) des échinites et nombre d'espèces de madrepores très-curieux, qui y sont mélangés pêle-mêle, sur un espace d'environ cent toises de longueur, à l'aspect du midi, la montagne offre à nu toutes ces belles pétrifications; et comme les rochers qui la recèlent sont très-friables et ont peu d'adhésion entr'eux, tous ces fossiles en se détachant, roulent les uns sur les autres, s'entrainent mutuellement et s'arrêtent sur le plâteau inférieur. Le naturaliste peut tout à son aise, sans prendre beaucoup de peine, en faire une ample moisson, la terre en étant toute jonchée. Malheureusement

(1) Désignés pendant quelque temps de nos jours, sous le nom d'*hipurites*; mais malgré le désir de tout refondre on a senti qu'il était nécessaire de revenir aux anciennes dénominations.

(2) Appelées, à présent où l'on change tout, des *radiolites*.

Digitized by Google

les plus beaux orthocératites se brisent dans le roulis; il y en a qui ont jusqu'à 18 pouces de long. Mais avec beaucoup de soin on peut en extraire du rocher, d'assez entiers; ce que nous n'avons pas manqué de faire.

Le savant Lapeyrouse, dans un ouvrage devenu très-rare et qui est fort recherché, a donné la description de ces admirables pétrifications, grouppées entr'elles *comme des tuyaux d'orgue*, auxquelles il consacre spécialement son travail et ses recherches. (1) Aussi n'est-ce qu'en passant qu'il dit un mot d'un corps pétrifié d'une jolie forme, composé de deux valves, appelé *ostracite-ongéiode*, ce qui veut dire: *huitre pétrifiée en forme de rose*.

« Les Orthocératites, dit cet écrivain, sont des tuyaux testacés, pétrifiés, de forme cônique, plus ou moins approchans de la cylindrique; tantôt droits, tantôt recourbés, dont l'intérieur est divisé dans toute sa longueur, par des cloisons plus ou moins épaisses, fortement adhérentes aux parois internes du tuyau, et traversées d'outre en outre par un siphon, qui ne communique en aucune manière avec les concamérations. — Ces tuyaux varient autant par leurs formes, que par les proportions et la disposition de leurs parties intérieures. On en voit de droits, de tortillés, de lisses, de cannelés, de striés, etc. Les cloisons sont quelquefois doubles, le plus souvent simples, pour l'ordinaire concaves en dessous ou vers la bouche, convexes en dessus ou vers la pointe; on en voit cependant aussi qui sont droites, et d'autres qui sont sinueuses et comme plissées. Les concamérations sont ou rapprochées ou

(1) *Description de plusieurs nouvelles espèces d'orthocératites et d'ostracites*, par M. Picot de Lapeyrouse, petit in-f.°, avec figures. 1781.

Digitized by Google

éloignées l'une de l'autre, ou bien elles sont distribuées irrégulièrement et sans ordre. Dans certaines espèces le siphon est placé au centre du tuyau; dans quelques-unes près des bords du tet, et dans d'autres entre la circonférence et le centre. C'est cette différence de position de siphon, que les auteurs ont employée pour base de leur méthode de distribution de ses tuyaux. Sa figure et son volume sont encore plus variables; car il est ou simple, ou lisse comme un tube, ou articulé, ou renflé de distance en distance, ou grêle, ou très-ample, etc.» Après quelques réflexions, quelques remarques et quelques descriptions, M. de La Peyrouse passe à une division générale. « Les orthocératites (dit-il) n'étant qu'une branche de la famille nombreuse des corps marins testacées polythalames, ils doivent tous être compris dans une seule et même classe. Comme on n'en connaissait pas d'autres que ceux qui sont pourvus du siphon, et que le nombre des espèces n'était pas bien grand, il était très-facile d'imaginer des méthodes de distribution. Aujourd'hui nous en avons acquis un très-grand nombre qui sont privés de siphon, que la goutière paraît remplacer; il en existe aussi qui jouissent à la fois de l'un et de l'autre. Ces trois caractères généraux divisent naturellement tous les orthocératites en trois ordres, qui sont: 1.° les orthocératites à siphon; 2.° les orthocératites à goutière et à siphon; 3.° les orthocératites à goutière.» Le premier ordre étant connu, M. de La Peyrouse ne s'en est pas occupé; le second a fourni deux subdivions, et le troisième ordre, six genres, renfermant 30 espèces. XI planches très-bien gravées et coloriées, renfermant 46 figures différentes, complètent les démonstrations. Il y en a outre deux autres planches, présentant huit figures, destinées aux NOUVEAUX OSTRA-

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893

Digitized by Google

Fongite-Fer à Cheval, découvert et décrit par dom Lam

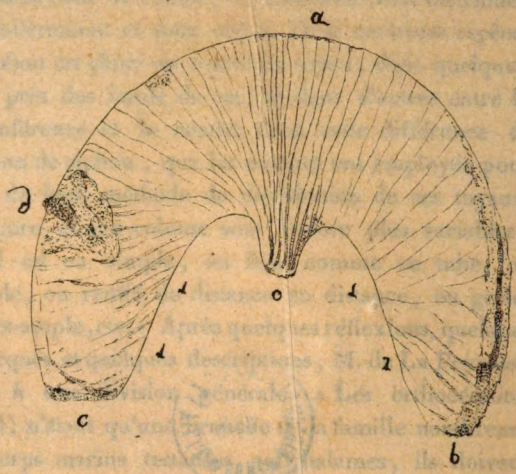

L'Espèce de Fongite ou Ficoïte dessinée ci-dessous par D. Amor
fut trouvée en 1786 sur une montagne distante d'une lieue des Bai
de Rennes; et j'y fis d'inutiles recherches pour découvrir quelqu'autre in
vidu de son espèce. L'épaisseur de ce fossile vers le point a est d'env
6 ou 7 lignes et cette épaisseur va en décroissant insensiblement da
tout le contour jusqu'à la pointe b qui est bien entière, et jusqu'à
pointe c qui est un peu fruste. Au milieu de cette épaisseur regne un
ligne un peu creuse à laquelle viennent se terminer agréablement les lames serrées
dessus et du dessous; lames qui semblent dériver toutes du tronc ou de la
cylindrique
marquée en o. Au reste j'entends par dessous, la partie qui n'a pas été
dessinée ici parce qu'elle est pas parfaitement conforme à celle qu'on voit,
a cela près qu'elle n'a point l'incrustation pierreuse représentée en d.
Enfin les bords du contour intérieur 1111 n'ont pas d'épaisseur sensible.

Fongite Fer à cheval

Collection de la Collection de Mr de Labouisse Rochefort

Digitized by Google

Lithog. rue St Renne. 14 Tou

CITES, que les environs de RENNES-LES-BAINS fournirent d'une manière bien imprévue à l'observateur naturaliste. Aussi la joie qu'il en eut était difficile à décrire, et cependant il est parvenu à la faire vivement partager à ses lecteurs. (1)

Il est à regretter que M. de La Peyrouse n'ait pas étendu ses observations sur tous les autres fossiles dont ces montagnes abondent. On y trouve en effet des *madréporites*, des *polypites*, des *ostroïtes*, des *échinites*, et d'autres productions de la mer, qui prouvent incontestablement le séjour de cet élément, sur ces hauteurs, quoiqu'en ait dit Voltaire, pour nier à-la-fois les observations de Buffon et la réalité du déluge. Il serait singulier qu'une partie des Alpes et des Corbières, ne fut, suivant ce poëte-philosophe, que le dépôt de quelques coquilles de Pélerin. Dom Lamée, qui les visita plusieurs fois, pour former le cabinet de Sorèze, qu'il avait tant enrichi, y découvrit un *fongite* très-curieux, que d'après sa forme il nomma *fongite-fer-à-cheval*, mais il fit vainement des recherches pour en découvrir d'autres. (2) Quoiqu'il en soit,

(1) Le bel ouvrage auquel j'emprunte ces documens, est devenu si rare et si cher, que M. le Colonel *Dupuy*, homme rempli de connaissances et extrêmement laborieux, a pris le parti de le copier en entier. Il a transcrit tout le texte, a dessiné et ombré les 13 tableaux avec sa plume: j'ai vu ce chef-d'œuvre de patience et d'habileté, qui prouve autant d'adresse et d'aptitude, que d'amour pour la science. Cet exemplaire, vraisemblablement unique dans ce genre, sera quelque jour très-estimé et très-recherché par les Bibliophiles.

(2) M. Victor de Soulages, Chevalier de St. Louis, neveu de ce savant naturaliste, plus heureux que son oncle, a pû y en recueillir un exemplaire un peu frustré de même grandeur, et deux petits parfaitement conservés, qu'il a placés dans son riche cabinet d'histoire naturelle

Digitized by Google

Après de rudes efforts,
Qui rebuteraient recors
Et piéton pusillanime,
Parvenus sur cette cime
Où maint docte illustrissime,
Vint admirer les trésors
De cet amalgame intime,
Et l'assemblage sublime
De ces métaux, de ces corps,
Que l'empire maritime
A déposés dans ces Ports,
Quand par l'ordre saintissime
D'un courroux trop légitime,
Dans un ancien millésime
D'un déluge grandissime,
De plus, généralissime,
Il ravagea tous ces bords;
Et par un nouveau régime
Roula ces milliers de morts
Que tous les jours on décime.

A l'aspect de cette cime
D'une beauté rarissime,
Et même, sérénissime,
Je pourrais, aux doux accords
De lyre Marotissime,
Rassembler, dans mes transports,
Phalange de mots en *ime*,
Pour te peindre les rapports
Qu'ici la nature imprime.
Mais *Nevers*, que l'on estime,
Chaulieu, *Chapelle* et consors,
Du parnasse heureux renforts,
Ont épuisé cette rime;
Et ne suis assez retords
Pour jouter à telle escrime:
Je sens plus que je n'exprime;
Et ne veux, parmi les torts

Digitized by Google

Qui causeraient mes remords,
De l'épouse magnanime
Dont tendresse me ranime,
Faire entrouvrir les ressors
De sa bouche bellissime,
Afin de me dire alors :
« O poëte durissime,
» Vois-tu bien quel est ton crime
» Envers la compagne intime,
» Que par de tendres accords
» T'unit l'Amour et l'estime ?
» Le Dieu des pavots m'opprime;
» Avec tes chants d'*ime* et d'*ors*,
» Je lis, je baille et.... je dors. »

Si tu ne *dors* pas encore tout-à-fait ma chère amie, écoute-moi quelques momens de plus, et suis nous dans notre promenade, qui n'est pas terminée.— En se dirigeant du point où nous sommes, sur le village de *Montferrand*, où nous avions déjà passé,

Dans ce long et maudit circuit,
Dont le souvenir tant nous cuit,

On trouve des *Nautilites*, des *Ammonites*, ainsi que des *Oursins* pétrifiés, et plus bas, en descendant vers les *Bains*, des *Térébratules*, *Coq et Poule*, des *Cœurs* et des *Connes*, anciens coquillages dont les espèces ont disparu.

Le Mont *Cardou* qui domine *Montferrand*, est, après le Pic, de *Bugarach*, un des points les plus élevés de cette chaîne de montagnes. Il est formé en entier d'un calcaire dur, susceptible d'un assez beau poli, mais qui à raison des fréquentes fissures qu'on y rencontre, ne peut se lever à grandes masses.

Cette montagne, située au nord des Bains, se fait distinguer par ses cristalisations sur mine de fer, et

Digitized by Google

par ses mines de plomb sulfuré, exploitées autrefois. Les naturels du pays nomment du *vernis*, les fragmens qu'ils ramassent, parce qu'ils les vendent aux *vernisseurs*, qui naguère les leur achetaient presque pour rien. Ils commencent à les payer cher, depuis que ces montagnards se sont ravisés, en s'appercevant qu'ils pouvaient en tirer un parti plus lucratif. En gravissant cette montagne, on découvre le long d'un ravin, les ouvertures par où l'on pénétrait dans la mine, et où nous sommes allez recueillir des échantillons de fer et de cuivre pyriteux en décomposition. J'y ai eu pour ma part, des morceaux assez considérables de ce minerai, mélangé avec des débris et des scories de ces mines, qui devaient produire de très-beaux pyrites. (1)

On peut dans une autre excursion, et d'un côté tout opposé, en partant du jardin de l'auberge de *Tiffon*, suivre la route qui va à *Couïsa*. Arrivé sur la montée et en se dirigeant vers le nord-ouest, sur le penchant du mamelon le plus élevé, dans un champ en culture, on découvrira de très-jolis *Oursins*, d'une espèce différente de ceux dont j'ai fait mention, qui se détachent d'une pierre calcaire friable, entremélée d'une terre marneuse, et vont rouler dans les ravins; ainsi que quelques dents fossiles de gros Cétacés et d'autres coquillages pétrifiés. Dans les environs et au-dessus du village de *Coustassa*, il y a de jolies *vis fossiles*.

Comme je suis infatigable dans ces montagnes, que je les parcours avec délices, je ne négligeai pas de grimper, malgré d'intraitables ajoncs épineux (nommés *ardens*) qui me barraient le passage, jusqu'au haut de cette *montagne de Blanche-Fort*, qui prend son nom du château qui y fut construit.

(1) Aujourd'hui les *pyrites* s'appellent *sulfures*.

Digitized by Google

O quel coup d'œil ravissant! quel paysage on y découvre! On apperçoit au moins une douzaine de villages, dont je ne sais pas trop le nom.

Qu'avec transport mon œil s'égare,
De ces sommets audacieux,
Dont le pied touche au noir Tartare
Et la cime frappe les Cieux!

C'est vraiment un riche coup-d'œil, très-varié! que n'étais-tu là pour en jouir avec moi!.... Tout près de nous étaient les débris de cette forteresse de *Blanchefort*, où le diable garde depuis long-temps un immense trésor. Les gens du pays croient qu'il se compose positivement, de dix-neuf millions et demi, en or, sans trop savoir pourtant si ce sont des moutons d'or, des vaches d'or, des jetons d'or ou des Louis d'or.— Voici comment cette grande affaire fut découverte. Un jour, que le diable avait du loisir (c'était avant la révolution) et qu'il fesait un beau soleil, il se mit à étaler sur la montagne ces dix-neuf millions et demi. Une jeune Bergère du voisinage qui s'était levée matin, apperçut ces gros tas de belle monnoie, très-luisante. Elle est surprise, émue, troublée, elle se retire en appelant sa mère, son père, sa tante, son oncle...— On accourt.— Mais le Diable est expéditif; tout avait disparu. Cependant la grande nouvelle se répand dans le village; on s'intrigue, on s'excite, on s'anime. — Plusieurs habitans s'entendent, se cotisent et se décident à aller consulter un sorcier. Le projet s'exécute. On lui raconte la merveilleuse découverte. Ce sorcier n'était pas bête; il spécifia d'abord, qu'on lui donnerait la moitié du trésor, quand on l'aurait enlevé, mais qu'auparavant, il lui fallait quatre ou cinq cent francs pour les préparatifs de son voyage.

Digitized by Google

L'argent est compté; on part, on arrive. Le sorcier les prévient qu'il va aller se battre contre le Diable, que lorsqu'il appellera, il faut qu'on vienne lui aider à le vaincre.— Chacun lui promet d'avoir bon courage; on se rend sur les lieux. Le sorcier fait des simagrées, des invocations, des menaces; il trace des cercles et des figures étranges. Tout-à-coup on entend un grand bruit.... Nos gens s'effrayent; ils fuient... On les poursuit à coup de pétards et à coup de pierre!.. Le sorcier crie envain, *Au secours! Au secours!*... On le laisse crier, sans s'informer de l'issue du combat. — Il reparait enfin, long-temps après, triste, haletant, couvert de poussière; il se plaint de ce qu'on l'a abandonné; qu'il avait déjà terrassé une fois le Diable sous lui, et que si l'on était accouru à sa voix, on aurait eu la victoire et... la bourse. — Il leur reprocha leur lâcheté et repartit en grondant et murmurant pour Limoux, après avoir gagné à peu de fraix, les cinq cent livres tournois, qu'on lui avait donné pour arrhes. — Le fâcheux de cette affaire, fut que M. de Fleury, Seigneur alors du village de *Montferrand*, de celui des *Bains*, de celui de *Rennes*, ainsi que des ruines de *Blanchefort*, voulut leur intenter un procès pour avoir essayé de violer ses propriétés..... Mais comme les millions étaient chimériques, son courroux se calma et le Diable tient encore ce fameux trésor, dont on voulait le déposséder.

Comme un misérable, nu,
Avec sa mine hagarde,
Le front chauve et biscornu,
Armé d'une hallebarde,
Au pied de ce Mont chénu,
L'Ange, de race bâtarde,
Au ton sec et saugrenu,

Digitized by Google

Tient constamment sous sa garde;
Cet immense revenu,
Que de ce roc je regarde;
Comme si j'étais venu,
Pour lui monter une garde,
Et voler ce contenu
Que de céder il n'a garde.

Quelques personnes qui couraient après des trésors plus solides, avaient à peu de distance, fait ouvrir, il y a une douzaine d'années, une mine de cuivre, dont l'entrée pratiquée pour son exploitation, renferme de nombreux échantillons assez riches. Cependant on cessa, dit-on, à cause de sa pauvreté, d'en extraire. Peut-être les entrepreneurs ne surent-ils pas bien diriger les travaux et les fouilles.

Il ne dépendrait que de moi, chère amie, de placer ici un souvenir historique de *Don Quichote*, cet admirable héros de la Manche, dont j'aime tant les insignes prouësses, le magnanime esprit et les folles boutades, ainsi que de son ingénieux, plaisant et naïf écuyer. Non qu'aucun Chevalier errant soit venu dans ces lieux, paré de l'armet de Mambrin et de la lance invincible, quoique non invaincue, du terrible amant de la belle *Dulcinée, princesse du Toboso*. Mais juge de ma surprise, lors qu'ayant grimpé sur les rocs escarpés qui dominent les *Bains de la Reine*, nous rencontrâmes une petite grotte pittoresque, dans laquelle nous fumes curieux de pénétrer. Nous entrions à peine, qu'une voix, (était-ce celle de l'enchanteur Merlin ?) nous cria : *vous êtes ici, près du tombeau de Parapharagaramus.* — *Parapharagaramus !* répétai-je avec respect, admiration et émotion !... *Parapharagaramus !* — Oui, me répondit la même voix :

Digitized by Google

De *Parapharagaramus*
Sous ce roc repose la cendre,
Dans ce trou l'on le fit descendre,
L'esprit troublé, les sens émus,
Disant son dernier *orémus*,
Sans barbe, cordon, ni calotte,
(Grand exemple pour l'avenir!)
Ce fut afin de le punir
D'avoir fait peur à *Don Quichotte*,
Et dans un oracle trop chaud
Pour égayer quelques Duchesses,
Méchamment fait meurtrir les fesses
De l'incomparable Sancho.

Nous lûmes en effet en grosses lettres : *ci-gît Parapharagaramus*; mais nous sûmes en revenant à l'auberge, que cette fiction n'était qu'une plaisanterie, imaginée par quelques jeunes gens arrivés de la veille.

En remontant la petite rivière, qui partage en deux le village des *Buins*, improprement appelé *Rennes*, (1) et en se dirigeant sur le village de *Sougragne*, on voit à la jonction du ruisseau de *Bugarach*, (2) avec celui de la Salz, plusieurs ouvertures pratiquées sur les flancs de la montagne qu'ils enclosent, indiquées par les débris charboneux qui les avoisinent. Elles ont servi d'entrée autrefois, pour une exploitation assez considérable de jais ou de jayet, dont on confectionnait de jolis petits ouvrages dans la petite ville de *Ste.-Colombe*. Mais la qualité de ce jais, n'étant pas à beaucoup près aussi belle et aussi dure que celle qu'on tire aujourd'hui de l'Espagne, ces mines ont été abandonnées; ce qui a été une perte, pour un pays assez pauvre et peu industrieux. — Quand on va remuer ces vieilles cendres, on y trouve un grand nombre de morceaux

(1) *Rennes* existe de l'autre côté de ces monts.

(2) Quelques personnes écrivent *Bugaratg*.

Digitized by Google

de jais dégradés par les pluies, ainsi que des fragmens d'ambre jaune.

Suivant encore la même rivière, et à une demi-heure au-dessus du village de *Sougragne*, on arrive à la source salée qui l'alimente. De 3 ou 4 lieues à la ronde, tous les habitans vont y puiser de l'eau, qu'ils font évaporer sur le feu, ce qui leur suffit pour se procurer la provision de sel qui leur est nécessaire. On trouve dans les champs d'une terre très-noire qui l'environnent, de petits cristaux isolés, dodécaèdres ou en prismes hexagones avec pyramides. (1) C'est au lever du soleil, après une pluie légère, qu'on découvre ces cristaux quartzeux à deux pointes, dont les uns sout rouges, et d'autres blancs. On en découvre aussi dans d'autres parties des Corbières; mais toujours dans des terrains analogues. De sorte que ces terres noires et ces cristaux blancs, présentent un merveilleux contraste.

En reprenant le chemin de Bugarach, qu'on a quitté à la jonction des deux ruisseaux, on arrive à ce village par un sentier assez pénible, tracé en partie sur des hauteurs sauvages, hérissées d'énormes blocs de grés, et partie dans un vallon assez resserré. Le village de Bugarach est adossé au pic qui porte ce nom. Il est prudent de prendre un guide dans cet endroit, pour gravir la montagne et de ne tenter cette excursion, que par un temps calme et très-clair. Elle n'est accessible que d'un seul côté; on n'y trouve pas de sentiers battus, il faut se frayer la route à travers les buis et les buissons, du moins jusqu'à une certaine hauteur, où la végétation disparait. Elle est composée en entier d'un calcaire compacte et ancien; on y voit très-peu de corps pétrifiés. Son

(1) Pierre d'Hyacinte.— Hyaciute, quarz prismatique pyramidé.

Digitized by Google

élévation au-dessus de la mer est de 448 toises, et elle domine les montagnes qui l'environnent. On apperçoit de là, un pays immense, une plaine fertile, et l'on découvre les murs de Perpignan. A cet aspect le cœur de notre Perpignanais palpite, ses yeux s'enflamment, sa verve s'anime et nous l'entendons s'écrier :

« Séjour délicieux, où de mes premiers ans
Je retrouve la paix, les plaisirs innocens,
Où tout parle à mon cœur et l'attire et l'entraîne,
Forêts, fleuves, torrens, beaux vallons des Pyréne
Enfin je vous revois!... Rochers audacieux
Qui du flanc de la terre élancés vers les cieux
Au-dessus de la nue allez porter vos têtes,
Majestueux sommets ignorés des tempêtes
Et du plus riche azur à jamais couronnés,
Ouvrez-vous à mes pas; à mes yeux étonnés,
Dévoilez vos secrets! descendu de vos cîmes,
Mon regard sondera vos effrayans abîmes;
Suivra de vos vallons les replis sinueux
Et du large torrent les flots tumultueux,
Les chûtes, les écarts, les courses vagabondes;
Il percera la nuit de vos forêts profondes,
Ou plus avide encore égaré dans les airs
Croira, de vos hauteurs embrasser l'univers. »

Dans son enthousiasme il venait de tracer le plan de tout un poëme, (1) qu'il exécutera en l'honneur des lieux qui l'ont vu naître et qui lui devront de beaux chants et une illustration nouvelle.

C'est là, qu'il nous a pris fantaisie de réaliser une idée qui nous était venue peu de jours auparavant. Nous voulions fonder une Académie sur quelqu'une de ces hautes montagnes; pouvions-nous mieux choisir pour faire dans l'occasion *vanter* nos Académiciens? — Cette saillie nous a fait rire! l'exécution a eu lieu

(1) Ces vers de M. A. J. Carbonnell, servent en effet de début à son beau poëme inédit sur les *Pyrénées-Orientales*.

Digitized by Google

à l'instant : la Présidence m'a été dévolue par acclamation, et j'ai improvisé un discours, que par prudence encore plus que par modestie, je m'abstiendrai de rapporter.

. . . . . .

A l'instar de cette illustre Académie,

Qu'on chargea d'achever ce beau Dictionnaire,
Qui toujours fait, refait, reste toujours à faire.

Suivant une épigramme de Pindare-Lebrun, notre séance académique finit par une discussion sur un mot. — Tout-à-coup M. Carbonell se rappela que dans la première partie de ce *voyage*, que j'ai eu le soin de lire à mes gais compagnons, j'avais eu l'audace d'employer l'expression de *troubadourice*. Cela est très-condamnable, a-t-il prononcé gravement ; il fallait écrire *femme troubadour*, comme on dit *femme auteur, traducteur, docteur, orateur, commentateur*, etc. N'achevez pas lui ai-je repliqué. Je sais que dans une foule de mots, l'usage a consacré les terminaisons en *eur*, pour le deux sexes. Mais notre langue est aussi par trop fière, trop difficile, trop exclusive, trop favorable au masculin. J'aime ce qui est féminin; j'aime les Graces, et je suis très-persuadé que lorsqu'il s'agit des femmes on doit féminiser les expressions qui servent à caractériser leurs talens, leurs penchans, leurs habitudes, leurs goûts, leurs vertus. Pour vous faire expier une telle hérésie, votre oreille est condamnée à subir cette enfilade de rimes impromptu, qui me passent par la tête, et que, comme de raison, je dédie à Eléonore.

O de mon sort, souveraine tutrice,
Toi, de mon cœur, chère libératrice,
Toi, de mes sens, gentille tentatrice,
Toi, de mes jours, douce consolatrice,

Digitized by Google

Toi, de mes vers, brillante émulatrice
Céleste objet! dont la voix séductrice
Dans tous les cœurs fait mainte cicatrice,
Lorsque tu prends le rôle de Lectrice,
Pour débiter, jeune déclamatrice,
D'une voix tendre et conciliatrice,
Mieux que n'eut fait la plus habile actrice
Les jolis chants dont je te sais autrice.
Comme Dacier grande commentatrice,
Des vieux auteurs, fière cultivatrice,
Non, tu n'es point fougueuse disputrice,
Non, tu n'es point superbe anotatrice,
Non, tu n'es point fade dissertatrice,
Non, tu n'es point constante glosatrice,
Non, tu n'es point longue compilatrice,
Non, tu n'es point orgueilleuse doctrice,
Non, tu n'es point roide contradictrice.
Mais du bon goût franche conservatrice
Si l'on te dit: qu'au Pinde créatrice,
Tu méritas d'en être Directrice;
Ce n'est point là, charmante Zélatrice,
Le vain discours de verve adulatrice.
Poursuis toujours, sage réformatrice,
Sois dans ton art guide et législatrice,
Et du faux goût montre-toi destructrice.
Mais prudemment, généreuse inventrice,
Ne deviens pas, ardente novatrice,
Des bons esprits, ta Muse débitrice,
Doit se montrer toujours leur bienfaitrice.
Oui, ce n'est point, ouvrage d'amatrice, (1)

---

(1) Cet adjectif me rappelle que le P. Gabriel, capucin, prêchant contre la mode et le luxe, s'écria d'une voix de Stentor : « mesdames vous êtes grandement *amatrices* de » vous mêmes. » Il disait une autrefois au femmes atteintes d'incrédulité: « vous vous croyez des philosophes, et vous » n'êtes que des *philosophesses*. » Ces traits qui concernent le chapitre des terminaisons, m'ont paru assez originaux pour mériter d'être rapportés.

Digitized by Google

Que l'on attend de ta plume éditrice,
Mais bons essais, d'une littératrice
Dont Erato se montre admiratrice.
Quel doux partage, ô chère narratrice!
De tout ton sexe heureuse protectrice,
Envain sur toi, la haine malfaitrice,
En ses pamphlets, noire conspiratrice,
Te poursuivant de rage inquisitrice,
Voudrait blâmer, l'ardeur réparatrice
Qui te distingue, aimable observatrice;
Ris de ces sots, belle restauratrice,
Lorsque tu voix, la foule approbatrice,
De tes chansons, constante adoratrice;
Et brave en paix la tourbe détractrice,
Qui partout crie, en dénonciatrice,
Que tu prétends te rendre usurpatrice
Du double Mont, ou bien coadjutrice;
Puisqu'on te voit, savante institutrice,
De nos auteurs fidèle conductrice,
Près d'Apollon, douce médiatrice,
De ses lauriers être distributrice,
Et des neuf Sœurs, marcher Impératrice.

Nous lisions, nous disputions ou nous courions depuis plus de trois heures sur cette haute montagne. Nous étions presque à jeûn, attendu que je ne compte point un saucisson et trois ou quatre livres de pain, dont nous nous étions munis,

Par prudence, afin
Dans cet air si fin,
D'appaiser enfin,
La première faim.

Il était temps d'en descendre, de revenir faire un trajet de trois lieues, d'aller nous reposer, et nous préparer au repas du soir, pour réparer l'omission du dîner. Le souper était devenu pour nous une

Digitized by Google

très-importante occupation. D'ailleurs, je dois par reconnaissance te parler de M.me Tiffon, femme de notre aubergiste. Ce ne sont pas les charmantes filles qu'elle a mis au jour, qui doivent lui attirer l'explosion de mes louanges poëtiques. Qu'elle ait de jolies filles, c'est de quoi je ne dois pas me mettre en peine et ce dont je m'embarrasse peu aujourd'hui. Experte en cuisine, M.me Tiffon nous avait ménagé une douce surprise, à moi surtout qui aime prodigieusement..... Mais doucement : on ne saurait parler d'un aussi excellent mérite en vile prose. Il faut des vers et de beaux vers en une telle rencontre.... A moi Pégase, viens à mon secours, si tu m'entends.

Que n'ai-je ton savoir profond
Et ta noble lyre, ô Malherbe !
Pour offrir une Ode superbe
A l'incomparable Tiffon....
Mais hélas! ma Muse essoufflée,
Ne peut chanter le goût et l'art
De cette omellette soufflée,
Dont mon appetit campagnard,
Au gré de l'aimable assemblée
Obtint pour moi seul plus du quart.

Nous la mangeâmes tous avec un appetit dévorant, ainsi que les autres intéressantes bagatelles dont elle était accompagnée, telles que poulardes, perdreaux, fricandeau, aloyau, ris de veau, cotellettes, cervelas, pâtisseries, etc., etc. Toutes choses qui ne sont nullement indifférentes, surtout lorsqu'après avoir long-temps poëtisé, sur le sommet aërien de la montagne de Bugarach, on a eu l'honneur de la dégringoler plus que rapidement,

Et d'arriver, en me brisant les côtes,
Un peu trop vite à la fin de ces côtes.

Digitized by Google

Une autre excursion presque aussi longue et aussi intéressante, est celle que nous avons fait à 3 lieues à l'est des *Bains*, près du village de *Fourtou*. Nous y avons vu des bancs de pierre calcaire en masses, parsemés aussi d'orthocératites, qui présentent d'autres caractères que ceux de la *Montagne des Cornes*, et qui précisément, à cause de cette différence, méritaient d'attirer notre attention. C'est surtout près de la ferme de *la Vernéde*, dans un calcaire compact, qu'on découvre des *nautilites* ou *argonautes* pétrifiés, les uns sous des formes arrondies, les autres parfaitement droits, qui ne me paraissent pas encore avoir été décrits par les naturalistes. Non loin de là, en se dirigeant sur le village de *Cubières*, on trouve un nouveau banc immense d'*orthocératites*, ainsi que de jolies *dendrites*, ou pierres feuilletées, représentant divers jeux de la nature, des arbres, des plantes, des ponts, des paysages complets.

Tu sens que je n'oublierai pas de t'en porter, de ces gentilles dendrites, dont la formation m'étonne tant, sans que je puisse la comprendre du tout. Quelques écrivains ont prétendu que ces merveilleux effets étaient produits par les ombres des arbres ou des plantes qui subsistent dans les environs, sans réfléchir qu'on en trouve souvent sur des hautes montagnes, entièrement dépouillées de toute végétation, et en général près des ravins et non pas sur des plateaux. D'ailleurs n'est-ce pas donner à des ombres fugitives, une puissance qu'elles ne sauraient avoir ? D'autres, et ceci parait plus probable, ont prétendu que ces fleurs, ces bruyères, ces faisceaux étaient formés, j'ai presque dit dessinés, par un suc chargé de substances minérales colorantes, qui s'introduit dans toutes les fissures, de ces pierres à feuilletage.— Quoiqu'il en soit, ces pierres

Digitized by Google

sont charmantes; la nature est un habile peintre ou peintresse; si bien,

Que Richard, ou l'Albane, ou leur rival Demarne,
Dont les pinceaux si vrais, si gracieux,
Rendent si bien et la terre et les cieux,
Ne pourraient jamais peindre mieux
Qu'on ne peignit sur cette marne.

Mais à propos du village de *Cubières*, je ne sais pas trop, si le marquis de *Cubières* qui a chanté les abeilles, (1) et le chevalier de *Cubières* qui a tout chanté, étaient seigneurs autrefois de cette misérable bicoque. (2) Je le suppose à tout hasard, puisque cela me fournit l'occasion de te parler de ces deux poëtes.

. . . . . .

Les personnes curieuses de voir de belles carrières de marbre, pourront se donner ce plaisir en allant au village de *Misségre*, situé à 3 lieues Nord-Est des *Bains*. Les maisons y sont construites en marbre qui se rapproche un peu du sarancolin. Ces carrières ont été jadis exploitées. La plus remarquable de toutes, offre une brêche violette très-jolie, dont on peut voir une immense table à la fontaine de ce charmant village. — Dans la montagne qui le domine, il y a des marbres gris, de l'espèce dite *cervelats*, et de verds.

---

(1) Ce poëme a été aussi attribué à son frère : il est certain que le Marquis naturaliste avait publié un mémoire sur les abeilles; et de plus il est certain qu'il avait fait des vers et qu'il en adressa à Voltaire.

(2) Je me trompais, ces deux poëtes étant nés à Roquemaure, petite ville du bas Languedoc, sur un roc escarpé, près du Rhône, à deux lieues d'Avignon, ancienne Baronnie, où le Pape Clément V, mourut en 1314.

Digitized by Google

Tous ces lieux, quelques sauvages qu'ils soient, sont dignes d'être le but d'autant de promenades agréables et utiles. Quelque jour, peut-être, un savant viendra, qui nous donnera la description détaillée de cette chaîne de Montagnes des *Corbières*, (1) ainsi que des minéraux et des pétrifications qu'elles recèlent. Je fais le vœu ardent qu'un naturaliste plus expérimenté et plus instruit, s'occupe du soin de remplir cette lacune, en nous faisant connaître toutes les richesses d'une contrée presque ignorée, et dont l'exploration serait si profitable à la science.

Mais comme on ne vient pas à Rennes, surtout quand on a un bras en écharpe, seulement pour se promener, le matin en me levant je vais aux eaux du *cercle*, à dix minutes de distance de l'*auberge-Tiffon*. Je m'y fais porter un vase rempli de lait, et là, en rêvant et en célébrant les baigneurs mes confrères, je bois une douzaine de verres de cette eau, qu'on vante beaucoup, quoiqu'elle sente l'œuf couvi. Elle doit être rangée parmi les eaux *acidules-ferrugineuses* les plus énergiques, et remplacer avantageusement celles qu'on va boire à grand frais à Pyrmont, à Spa et à Forges. — A propos de ceci, je me rappelle une anecdote des bains. — Pope ayant rencontré à Bath, en Angleterre, une femme jeune et jolie, lui demanda pourquoi elle prenait les eaux? — Par pure fantaisie, répondit-elle. — Et dites-moi, je vous prie, mistris, répliqua gravement ce poëte, *vous ont-elles guérie*?

Après avoir bu assez abondamment et digéré en partie cette boisson, je reviens et vais me plonger

(1) Ces montagnes sont considérées aujourd'hui par plusieurs Géologues, comme une appendice des Pyrénées.

Digitized by Google

moi douzième (1) dans un bassin qui a près de huit pieds carrés, dont la chaleur est très-vive. Nous y sommes servis par un bon diable, très-alerte, très-prévenant et très-gai, cousin de notre aubergiste.

La baignoire à peine est remplie;
Joseph, par-ci! *Joseph*, par-là!...
Joseph alors se multiplie
Et répond à tous : *me voilà.*

Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que ces grandes piscines sont situées assez loin du village de Rennes, sur les bords de la rivière de la Sals, qui coule au bas du précipice; de sorte que dans les jours d'orage, cette promenade n'a rien d'agréable; les eaux de la montagne s'y précipitent, la route ressemble à un torrent et l'on ne sait où passer. Cela m'arriva hier. Il me semblait que le ciel en courroux fondait sur moi, tandis que je ne savais où poser mes pieds; il me fallait marcher sur une espèce de mer agitée et bruyante, qui pouvait m'entraîner au fond des flots. (2) — Tout ce fracas a cessé aujourd'hui, les nuages ont disparu, l'atmosphère s'est rassérénée et les sites de la montagne paraissent plus piquans, plus variés et plus pittoresques. Avec quel plaisir je les parcourais de nouveau, ce matin, livré à mes douces et habituelles rêveries, lorsque tout-à-coup un bruit assez fort vient m'interrompre et me distraire.

D'un œil avide, curieux,
J'approche, et vois une cascade
Qui semble descendre des cieux;

---

(1) Aujourd'hui l'on a établi de nouveaux bains, dans lesquels chacun a sa baignoire à part, qu'il remplit à son gré, comme dans les bains publics des grandes villes.

(2) Cet inconvénient n'existe plus : un grand aqueduc prévient aujourd'hui les accidens qui pourraient survenir.

Digitized by Google

La source, du mont orageux
S'élance avec un bruit affreux,
Son onde bondit, rétrograde,
S'enfuit sous le roc la Nayade,

Rempli de cette image, après avoir couru beau-
et m'être un peu reposé, j'allai prendre mon bain; d'où je revins me coucher, suer un peu, changer de linge, me rhabiller et diner. Le soir j'en fais autant avant de souper, ce qui me fait faire quatre toilettes par jour, moi qui n'aime pas seulement à en faire une! moi qui n'apprécie que la propreté, sans faire aucun cas des recherches de l'élégance et du luxe!

Ah! quel sort peu digne d'envie!
S'habiller, se déshabiller,
Aller, venir et babiller:
C'est l'histoire de notre vie.

Que bienheureux sera le jour
Où quittant la Nymphe assez vive
Qui dans son onde nous ravive,
J'abandonnerai ce séjour!

Envain de ses nombreux miracles
On me déroule le tableau;
Comment pourrait-il être beau
Quand je n'y vois que des obstacles?

Auprès de toi me retrouver,
T'aimer, te le prouver sans cesse;
Aimable objet de ma tendresse,
A cela seul je puis rêver.

Séparé de toi, ce serait ici la fontaine de Jouvence (dont grâce au ciel je n'ai pas encore besoin!) que je ne m'en accomoderais pas davantage, malgré tout

Digitized by Google

ce que remettait si généreusement dans son premier état, la source divine qu'on rencontrait à Argos dans le temple de la grave compagne [illegible] un époux

Voulait voiage que jaloux,
En ses conjugales alarmes,
Junon y venait tous les ans
Rajeûnir, en dépit du temps,
Ses grâces, son teint et ses charmes.

Ses charmes !... Aussi la foule y était. Mortelles et Déesses y couraient avec empressement. Je n'en suis pas surpris :

Cette fontaine, en sa divinité
Devait avoir d'ardentes prosélytes ;
Elle rendait, aux beautés décrépites,
Et leur jeunesse et leur suavité.
Que de trésors dans son amenité
Recélait cette onde ineffable !...
Mais ce récit n'est hélas ! qu'une fable :
Revenons à la vérité.

C'est une chose bien étrange, que ces combinaisons merveilleuses, que le génie de l'homme peut si difficilement expliquer ! quelle cause fait bouillir ces eaux bienfaisantes ? est-ce l'action d'un feu souterrain, ou simplement une fermentation excitée par le mélange des principes qui les composent ? mais comment définir le caractère de ces principes et le genre de fermentation qu'ils provoquent ! c'est je crois ce qui serait très-difficile. On est pourtant parvenu à décomposer, à analyser ces eaux, mais non à en faire de semblables, ainsi qu'on a voulu le tenter à Paris, ville où l'on essaie tout et de tout. (1)

(1) Une habile chimiste, devant lequel j'eus l'occasion de

Digitized by Google

La prodigue nature, amante du mystère,
Nous cache le secret des bienfaisans ruisseaux
Dont l'onde vive et salutaire
En passant au travers de généreux métaux,
S'en enrichit sans cesse, en imprégne ses eaux,
Et de la terre, ouvrant les entrailles fumantes
En fait jaillir ces sources bouillonnantes
Qui viennent soulager nos maux.

« Le *Bain-fort* (disait M. Julia, en nous expliquant ses qualités chimiques,) contient une portion de *carbonate de fer*, qui lui assure une vertu plus fondante que celle des eaux de Balaruc. On peut les employer en bains et en fomentation. Mais l'*acide-carbonique* qu'elles dégagent, les rend peu propres à servir pour les bains de vapeurs. — Dans la rivière il y a un naissant qui doit en être une émanation. Elle a pour les buveurs une vertu très-laxative.— C'est cette source qui fournit les douches.

« Le *Bain doux* où nous sommes, (continua M. Julia) est le plus fréquenté. Cette préférence lui est due à juste titre, à raison des propriétés de ces eaux et

---

lire ces paroles, *sentant l'hérésie*, me dit gravement : « c'est » une erreur de penser que la chimie n'est pas parvenue à » imiter *parfaitement* les eaux minérales. Cela était vrai en » 1803, mais ne peut pas s'imprimer en 1830. » J'en convins de bonne grâce, et à son tour mon savant interlocuteur avoua, qu'il était une chose que la chimie n'avait pû donner aux eaux qu'elle compose et qu'elle ne lui donnerait jamais, même à Paris, (ville d'envahissement et de domination), et que possèdent pourtant les eaux naturelles, c'est l'abandon des affaires, c'est l'oubli des travaux, le *dolce far niente*, les beaux sites, les vues pittoresques, les agréables promenades, la diversion des habitudes et les distractions que procure une société choisie.

Digitized by Google

des bons effets qu'elles produisent. Ce sont les seules où la présence *du gaz hydrogène sulfuré* s'annonce par les réactifs et même par l'odorat. Son *onctuosité*, qui l'avait faite regarder comme *huileuse* et *bitumineuse*, est due à la grande quantité de *muriate de chaux* ou *sel calcaire* qu'elle contient. Il est rare d'y voir des personnes s'y baigner, sans qu'elles en ressentent quelques bienfaits. M. Alary, médecin, de Carcassonne, a surnommé ce bain, le *bain de délice*. Il est conseillé aux jeunes personnes du sexe dont la santé est altérée, ainsi qu'aux femmes qui désirent devenir mères. »

Tous ces détails nous firent plaisir. J'aime à m'instruire, et je ne voudrais point ressembler à ces êtres indifférens et nuls, dont M. Dussault, traducteur de Juvenal a dit si plaisamment : « ces gens là passaient tous les » jours à côté de la nature, comme à côté d'un étranger. » *Que d'hommes neutres dans le monde.* »

Comme le bain, que le trio prend ensemble, est très-chaud et très-vif, on voulait que nous essayassions d'abord d'entrer dans une autre piscine, un petit peu plus froide et qu'on appelle *tempérée*. Cette température provient seulement de ce qu'elle est placée quelques toises plus loin de la source, ce qui lui donne le temps de perdre un peu plus de son calorique. On nous proposa aussi les *Bains de la Reine*, dont la chaleur est très-douce. Mais nous nous sommes contentés de demander quel événement leur avait valu ce titre royal, que la révolution n'est point parvenue à proscrire, et si quelque *Reine* était venue s'y baigner.

Messieurs, c'était une aimable Princesse
(Dit aussitôt un *savant de l'endroit*),
Qui possédait, grâce, délicatesse,
Un esprit sage et rempli de finesse,

Digitized by Google

Un cœur sensible aussi juste que droit.
Voulant tenter, de nos eaux souveraines,
Le sulfureux et bienfaisant cristal,
Les Médecins l'envoyèrent à Rennes
Pour y guérir d'un incurable mal.
Elle y parut cette jeune merveille,
Et de ces Bains se trouvant à merveille
Sa gratitude, aux siècles à venir
Voulut là haut, laisser un souvenir,
En y plaçant parmi les rochers sombres,
Un redoutable, un invincible fort
Dont vous voyez les menaçans décombres;
On l'appela de son nom, *Blanchefort;*
Car la Princesse avait le nom de *Blanche.*
Mais de son sort le caprice fatal,
Quoiqu'elle fut humaine, bonne et franche,
Lui fit trouver un époux trop brutal,
Lequel régnait derrière nos montagnes,
Sur un grand peuple et d'immenses campagnes.
Ce Prince là, d'un méchant naturel,
Porta le nom de *Pierre-le-Cruel.*

Nous remerciâmes très-civilement notre érudit de ses rimes, de sa courtoisie et de son historique explication, à laquelle il ajouta pour nous payer de notre compliment :

Là, dans ce temps, au pied de ce Châtel,
Preux chevaliers, attirés par la gloire,
Vinrent pour Blanche, en un beau carrousel
Se disputer noble et douce victoire.

Tradition que je crois un peu hasardée, n'en déplaise au *Cicerone*, qui nous faisait les honneurs de ces lieux; car où diable aurait-on pû placer la noble Lice, qui les aurait vu courir et combattre ?.... Nous ne nous mîmes guère en peine de la chercher, et nous allâmes visiter le bâtiment des Bains qu'on vient de rajeûnir. Il contient six cellules et neuf baignoires.

Digitized by Google

Celui qui nous les montrait, nous apprit qu'à cette même place, les Romains, (qui passèrent partout en Europe, et partout laissèrent d'immortelles traces) avaient fait construire des Bains superbes, dont on a trouvé naguères de beaux fragmens, parsemés de médailles antiques. Ce ne sont pas les seules preuves, puis qu'à peu de distance on voit l'emplacement d'un ancien Bassin, qui atteste vraiment son origine Romaine, par la solidité de ce qui en reste encore. Nous continuâmes ensuite notre promenade vers Serres et après avoir passé la fontaine du Prat, nous grimpâmes, non sans difficulté, vers les débris du fort de Blanche, que le temps a presque tout-à-fait détruit. Le temps! hélas! tout nous le prouve, la destruction est son funeste apanage; aussi un voyageur répondait au sujet des antiques ruines qu'il venait de parcourir :

— Dans cette Grèce où nâquirent les arts,
Où domina long-temps la voix de l'éloquence,
Qu'avez-vous vu? — « Parmi des monumens épars,
» J'ai vu le temps démolir en silence ».

Cette *Reine Blanche*, dont la renommée est toujours à Rennes aussi fraîche qu'elle a pu l'être de son vivant, était *Blanche de BOURBON*, épouse de *PIERRE-le-CRUEL*, roi de Castille, de ce nouveau Phalaris, qui fit périr presque toute sa famille, et qui pour complaire à l'infâme Padille sa maîtresse, sacrifia cette Reine infortunée!... la France lui fit la guerre; mais le *Prince Noir*, par opposition et par rivalité sans doute, courut à son secours. Dès que cet anglais se fut déclaré pour lui, *Hugues* de *CAURELAY*, *Gautier HUET*, *Jean d'EVREUX*, et d'autres grands Capitaines se retirèrent aussitôt, ne pouvant plus combattre sous les illustres étendards du *Prince*

Digitized by Google

Noir, pour la défense d'un parti que leur souverain allait attaquer.... On se piquait alors d'honneur et de fidélité pour son Roi ! C'était pourtant dans le quatorzième siècle, dans un de ces siècles que nous appelons des *siècles Barbares* ! ! !... Le ciel vengeur ne laissa point impunis les crimes de *Pierre-le-Cruel*; il périt à son tour, détrôné par son frère Henry de Transtamare, dont du Guesclin, l'invincible du Guesclin, appuyait les droits. — *Les droits*! ai-je dit ? hélas non, je me trompe, je voulais dire les prétentions; car ce n'est pas toujours le droit et la justice qui triomphent dans ce *meilleur* des *mondes possibles; où* (comme l'a judicieusement remarqué Clément Marot :)

« Où trop souvent, par cautèle subtile,
« Tort bien mené rend bon droit inutile.

Toutefois reposons-nous un peu de toutes ces dissertations, qui pourraient bien ne prouver que mon ignorance et t'ennuyer. J'ai à t'entretenir de quelques aimables personnes, que j'avais réservées pour la bonne bouche. Ce n'est pas seulement parmi les buveurs que j'ai pu trouver quelques exceptions à faire et quelques préférences à accorder. Il est aussi plusieurs dames que la justice m'oblige de distinguer, entr'autres M.mes de *Béon*, de *Bellissens*, de *Pujol*, *d'Hautpoul*, de *Montlezun* et de *Guibert*, dont ma Tante a fait sa société intime. C'est avec elles qu'elle va à la promenade, ou qu'elle joue dans sa chambre au reversi. Il y a trois jours, qu'à la suite d'une conversation sur quelques poësies nouvelles, quelques-unes de ces dames voulurent que ma Muse leur payât un tribut. C'étaient des charmes, de l'esprit et des talens à célébrer ! Je m'en défendis par cette *excuse* :

Je l'ai juré : ma Muse conjugale
Doit éviter les torts des volages époux.

Digitized by Google

Peindrai-je sans danger des objets aussi doux,
Les talens, les vertus, d'une troupe rivale,
Tant de grâce et d'attraits que sa présence étale,
Cet esprit qui sait plaire à tous,
Cet ensemble que rien n'égale ?...
Sans mettre l'hymen en courroux
Comment sortir de ce charmant dédale?..
Si par ce beau sujet j'allais être tenté
Les malins se riraient de ma témérité!
D'ailleurs, s'il faut tout avouer encore,
Je ne puis faire une infidélité;
Lorsque je chante la Beauté
Je ne chante qu'*Éléonore.*

Telle est ma profession de foi bien constante et bien sentie; telle tu la verras toujours. Aussi je disais à MM. Julia et Carbonell, en les invitant à venir visiter ma retraite littéraire, qu'embellit celle que j'aime avec passion, en dépit de la mode, qui semble me condamner :

Celle qui fait tout mon bonheur,
(Et n'est-ce pas nommer *Éléonore*,)
Vous la verrez, belle comme l'Aurore
Effacer tout par sa fraîcheur;
Et vous direz : c'est une fleur
Qu'un baiser du Zéphir colore.
Vous verrez ses talens, son esprit séducteur
Réunis aux graces de Flore,
Vous entendrez sa voix douce et sonore
Et son clavier répondre avec douceur
A l'harmonieuse Mandore;
Ou promenant un crayon enchanteur
Sur le papier qu'Elle décore
Vous la verrez plus belle encore
Que la Vénus qu'à Cythère on adore,
Et telle qu'elle est dans mon cœur.

Eh bien, puisque vous ne voulez pas nous chanter,

Digitized by Google

me dit grâcieusement M.me de Montlezun, lisez-nous au moins quelques-uns de vos tributs à l'hymen. — La proposition est très-flatteuse, lui répondis-je; mais mes hymnes conjugales, filles de la circonstance et de l'inspiration, sont toutes entre les mains d'Eléonore, je n'ai ici que quelques contes. — Des *contes !* s'est écrié M. Julia avec surprise, vous allez donc sur mes brisées ? — Rassurez-vous lui ai-je répliqué:

Rassurez-vous poëte de Narbonne,
Comme *Conteur* n'allez-vous émouvoir,
Je ne viens point effeuiller la couronne
Que sur votre front j'aime à voir,
Vous ne chantez que le pouvoir
De l'Amour espiègle et volage,
Tandis que moi, je ne veux recevoir
Que l'Amour conjugal, l'Amour fidèle et sage,
Le seul digne à mes yeux de mon constant hommage;
Et de le proclamer je me fais un devoir.

Pour vous en convaincre, voici sans me faire prier plus long-temps, un de mes *Contes;* il est intitulé: *le Masque* ou *le retour imprévu.*

Le malheur des Maris, les bons tours des Agnés
Ont été de tout temps le sujet de la fable;
Ce fertile sujet ne tarira jamais,
C'est une source inépuisable :
Disait certain conteur, conteur inimitable
Qui se plaisait à de pareils sujets. (1)
Mais quoi donc! un époux est-ce une bête noire,
Un importun, un tyran, un fâcheux
Qu'il faille mettre en purgatoire?

---

(1) Je croyais alors que ce conte était de La Fontaine, à qui il a été long-temps attribué. J'ai su depuis qu'il appartenait au Cher de St.-Gilles, auteur trop peu connu de quelques jolies pièces. Je lui ai consacré un article dans mes *Souvenirs*.

Digitized by Google

Parmi tous ces malencontreux
N'en est-il point qui soit, même après sa victoire,
Toujours chéri comme il est amoureux?
Pour réhabiliter leur honneur et leur gloire
Je sais un trait assez heureux.
Ecoutez-moi: j'en vais dire l'histoire.

Le fait à Marseille arriva.
Au sein de cette ville antique
Où la gaîté bien franche avec le sel attique
Jusqu'à nos jours se conserva,
Vivait la jeune Sandova.
Elle avait tout, douceur et modestie,
Esprit brillant, grâces, fraîcheur, beauté;
Le Ciel l'avait complétement lotie
En vertus, en talens, en amab lité.
Tant de trésors échurent en partage
A Dorival, l'un de ses prétendans.
Il fut heureux; mais fut-il sage?
Combien la soif de l'or peut causer de tourmens!
Ni les pleurs d'une épouse et ses embrassemens,
Ni les dangers d'un long et périlleux voyage,
Ni la fureur des élémens
Rien ne put l'arrêter: il part; il fait naufrage:
(On l'assura du moins dans les journaux du temps).
Inconsolable en son veuvage,
Sandova fuit le monde et ses amusemens.
En vain on voulait la distraire;
Elle aimait à nourrir sa douleur solitaire;
Toujours fidèle aux saints engagemens
Dont cependant on dit que la mort nous dégage,
Elle était sourde aux vœux de ses amans
Qui murmuraient d'une humeur trop sauvage.
Un jour pourtant, c'était en Carnaval,
Ses amis rassemblés lui firent la prière
De laisser arranger un bal:
Elle céda, de peur de leur déplaire.
Tandis qu'à la Salle on dansait,
Pour qu'il ne manquât rien au plaisir de la fête,

Digitized by Google

On propose à jouer, car en ce siècle honnête
Si l'on ne peut vider quelque gousset
Il n'est pas de bonheur complet.
Le jeu, pour dire mieux, le combat commençait,
Lorsqu'un Masque élégant, sous les traits d'un Génie
Apparaît tout-à-coup devant la compagnie.
On l'accueille fort bien : son costume annonçait
Un homme riche, et chacun sait
Qu'il n'est de passe-port égal à la richesse.
Il avait beau dehors, beaucoup de politesse,
Avec la veuve il se met à jouer,
Cave très-gros et perd : demande sa revanche :
Perd dix fois plus encor, d'une manière franche.
A chaque coup le voyant échouer
Tous les joueurs veulent tenter fortune.
Mais ô revers ! mais ô chance importune !
Le jeu fatal semble tourner contre eux :
Pour l'inconnu tous les coups sont heureux.
Sandova les remplace ; il perd son avantage,
En plaisantant du grâcieux présage.
Les spectateurs surpris de sa gaieté,
(Etait-ce de leur part regret ou jalousie ?)
Le condamnaient, l'accusaient de folie.
Il leur répond avec civilité :
« Je puis, Messieurs, faire ici des largesses,
» Permis à tous de les briguer !
« Je suis le Démon des richesses
» Et me plais à les prodiguer. »
A l'instant même il tire de sa poche
Des bourses pleines d'or, des perles, des rubis,
Et fastueusement les étale tout proche
De la maîtresse du logis,
Proposant de tenir les plus gros parolis.
Chacun le blâme au fond de sa pensée ;
A ces propos, la veuve embarrassée
Quitte le jeu. Les vieilles cependant
S'écriaient en courroux : « ce Masque est très-croyable ;
« Sur la fortune il a trop d'ascendant ;

Digitized by Google

« Ce ne peut-être que le Diable. »
Les jeunes sur ce point ne disaient presque rien
Et lorgnant le Magicien
Pour un Démon le trouvaient très-aimable.
Mais lui sans s'émouvoir, poursuivant l'entretien,
Rappelait à chacun quelque trait de sa vie;
Ce qu'il a fait et de mal et de bien;
Nommait Cloë, Dorimène, Sylvie,
Et dans ses propos peu discrets
Il dévoilait tous les secrets
Que l'on apprend de la nécromancie.
Quelle surprise! et qu'elle redouble
Quand pour finir une scène pareille,
Le Diable hautement déclara
Qu'il venait s'emparer d'une jeune merveille
Qui depuis fort long-temps s'était donnée à lui.
« J'ai sur elle des droits et je viens les reprendre;
« En vain quelqu'un de vous oserait la défendre :
« Contre tout mon pouvoir que serait son appui?... »
A ce discours les dames se troublèrent,
Quelques-unes même tremblèrent,
(Le beau sexe tremble aisément.)
Ce badinage enfin devenait un tourment,
Lorsque pour mettre fin à ce drame fantasque
Le Diable au loin jette son masque.
Comment des spectateurs peindre l'étonnement?
De l'excès des chagrins dont elle était la proie,
L'épouse, en cet heureux moment,
Faillit de succomber à l'excès de sa joie.
Après qu'elle eût repris le sentiment;
« Est-ce un rêve dit-elle, est-ce un enchantement?... »
Tout s'expliqua: l'époux n'avait point fait naufrage,
Il revenait de l'Indien rivage,
Plus opulent, plus tendre que jamais,
Et surtout bien guéri par ce pélérinage,
D'aller chercher au loin le bonheur qu'on a près.
En arrivant on lui dit les regrets
Qui consumaient les jours de sa moitié chérie;

Digitized by Google

Mais il apprit qu'une troupe choisie
D'une fête chez-elle avait fait les apprêts;
Pour profiter de la coutume,
Pour les surprendre au gré de son amour,
Et mieux jouir des charmes du retour
Il avait pris ce bizarre costume.
Sans peine chacun l'approuva,
A la ronde il reçut caresse sur caresse;
Dans sa compagne, il retrouva
Même transport, même tendresse;
Vieillit, toujours heureux, auprès de *Sandova*,
Et contre les censeurs, prouva,
Qu'en fait de bonheur et d'ivresse,
L'hymen aussi s'en réserva.

Ne trouves-tu pas, chère amie, que je prêche très-bien, et le bon exemple une sage réforme? Je veux quelque jour faire une croisade en faveur de ce pauvre hymen tant calomnié et tant décrié. — Je l'ai annoncé à ces dames, qui m'y ont vivement engagé.—Vengez-nous, me disaient-elles, des traits injustes dont on nous accable. Un ancien a écrit: *si vous voulez toujours combattre, épousez une femme*: où ce prétendu *Philosophe* avait-il vu cette guerre continuelle? La Rochefoucauld, lui-même, dans un moment d'indulgence, n'a accordé que cette faible concession: *il y a de bons mariages; il n'y en a pas de délicieux*. — Vous avez raison, répondis-je, la concession n'est pas forte. Pourquoi donc n'y a-t-il pas de *mariages délicieux*? (1) Est-ce la faute des femmes? Je ne le pense pas. Les femmes savent aimer: elles sont sensibles; elles savent répondre à l'amour qu'on leur porte, aux soins qu'on leur donne, aux attentions

(1) Othon pensait le contraire, lorsqu'il disait que sa *femme lui avait apporté en dot la noblesse, les grâces, la beauté, tout ce qu'on peut désirer de biens et de plaisirs.*

Digitized by Google

dont on les entoure. Ce sont les hommes qui sont insoucians, indifférens, imprévoyans; ce sont eux, qui ne savent pas préparer, cultiver, conserver ce germe délicat du bonheur, qu'ils désiraient vivement d'avance, qu'ils négligent trop vite et qu'ils finissent par regretter toujours. Mariage et bonheur s'allient sans divorce; mariage et bonheur sympathisent, quand on le veut bien et qu'on sait s'y prendre comme il faut; lorsque de part et d'autre, prévenance, confiance, amitié et amour, s'y mêlent. Le mariage est comme l'industrie agricole; ce n'est pas sans frais qu'elle parvient à faire produire une abondante moisson.

Tel est mon système sur ce point, et à mon premier loisir je le développerai dans un gros volume. J'y montrerai, d'après St. Paul, St. Jérôme, St. Basile, Tertullien et surtout St. Chrysostôme, qui ont fait l'éloge de la grandeur, de la sainteté, de l'utilité, de l'excellence du mariage, que nous n'avons rien ici-bas de plus doux, de plus agréable, de plus consolant, ni de plus parfait. J'aurai pour défendre mon sentiment quelques poëtes. Voltaire a dit:

« . . . . . L'état du mariage
Est des amans le plus cher avantage,
Quand le rapport des esprits et des cœurs,
Des sentimens, des goûts et des humeurs,
Serrent des nœuds tissus par la nature,
Que l'Amour forme et que l'honneur épure. »

C'était aussi l'avis de M. de Maison-Neuve; exhortant un de ses amis à se marier, il lui écrivait:

« Enivré des transports, d'une aveugle folie,
Tu ne connus jamais les vrais biens de la vie.
Aux charmes d'une épouse abandonne ton cœur;
Confie à ses vertus le soin de ton bonheur,
Et bientôt pénétré du charme inexprimable

Digitized by Google

Dont le ciel embellit pour nous un sexe aimable,
Tes jours s'écouleront plus purs et plus sereins.
Si le sort à nos jours mêle quelques chagrins,
Le malheur partagé par un autre soi-même,
Se dissipe à l'aspect d'une épouse qu'on aime.....
Le Ciel voulant mêler, sage en tous ses desseins,
Un plaisir innocent au besoin des humains,
Inventa de l'hymen la chaîne fortunée;
Et pour charmer le cours de notre destinée,
Il y sut rassembler ses plus rares bienfaits. »

Mais est-ce à toi, chère épouse que j'adresse ces lignes, et n'en recueillerai-je pas un peu de honte et force épigrammes? Quoi! dans le siècle où *l'influence interne des passions* est tout, suivant quelques écrivains, quand les besoins du cœur sont désenchantés de leurs suaves prestiges; quand le pur amour, n'est qu'un mot *d'Opéra*, j'occupe mes loisirs à te peindre ses charmes et j'ose te dédier tous les ouvrages qu'il me dicte! Je viens avec audace me montrer publiquement disciple de la constance, lorsque entraîné par tant d'exemples trop illustres, j'aurai pû chercher à séduire l'innocence et me vouer à l'infidélité! Je chante ma femme, à une époque où l'on s'enthousiasme encore philosophiquement sur les bienfaits du *divorce*! et je me suis livré sans défense aux douces illusions du sentiment, lorsque par une froide analyse, digne de nos idéologues, il m'aurait peut-être été si facile de me soustraire à son empire! J'en conviens; mais qu'importe! Si dans le cours de ma vie un peu aventureuse, j'ai bravé sans crainte certains ridicules, que des gens très-riches dans ce genre, me prêtaient par générosité, je sens que je suis assez *Bon-homme*, pour rire de ce nouveau présent. L'originalité des autres m'a quelquefois amusé, celui-ci fera plus; il fait mon bonheur. Oui, chère

Digitized by Google

amie, chère amante, chère épouse, oui, quoiqu'on dise et qu'on fasse, suivant les charmantes expressions de M.me Fanny de Beauharnais, oui, *en dépit du siècle, de la mode et des mauvais plaisans, je n'en aurai pas moins le courage d'être toujours heureux.*

Inspiré par l'Hymen que célébra ma lyre,
J'ai connu les transports du plus tendre délire!
D'un cœur reconnaissant je veux chanter encor
Les plaisirs de l'Amour, les mœurs de l'Age d'Or,
Les beaux jours du printemps, le généreux feuillage
Qui d'un riant abri nous prodigue l'ombrage,
D'une chaste union les charmes méconnus
Dans la molle Cythère ignoré de Vénus.....

Trop insensé projet!... Qu'il valait mieux me taire
Et couvrir mon bonheur des ombres du mystère!
Le grand jour est-il fait pour des plaisirs permis?
Que pourront aux railleurs objecter mes amis?
Moi: tranquille habitant d'une heureuse campagne,
J'ai voulu de mes jours célébrer la compagne,
Et dans tout cet essaim, indiscret et léger
d'Amours, que sur ses pas Cypris voit voltiger,
Je n'ai su distinguer et choisir pour modelle
Que l'Amour conjugal, l'Amour pur et fidelle;
Lorsque d'autres tableaux, un autre Coloris
Eussent de plus de vogue honoré mes écrits.

Cela peut-être : toutefois cette perspective ne me détournera point de la carrière que j'aime à parcourir, et en attendant que j'accomplisse le projet dont je viens de te parler, voilà comment je passe ici mes journées, m'occupant de toi, même quand il semblerait que d'autres objets vont me distraire de cette habituelle pensée. J'espère, en récompense, qu'à mon retour, je trouverai terminée cette belle tête, qui représente le *Ravissement*, que tu avais déjà commencé à rendre d'une manière si expressive. Il me semble d'ici la voir achevée, cette rayonnante figure, et je m'écrie :

Digitized by Google

Tandis que l'on admire en ce brillant tableau
Ce doux *Ravissement* que tes charmes font naître,
Le spectateur *ravi*, croit en toi reconnaître
Tout ce qu'exprime ton pinceau.

Remercie de nouveau pour moi M.lle *Cammas*, des excellentes leçons de peinture qu'elle t'a donné; ne néglige jamais un talent qui me paraît si agréable, et auquel même, ma chère musicienne, j'accorde la préférence sur la musique, parce qu'il a sur elle l'avantage de laisser des souvenirs qui peuvent être toujours présens.

Dans les airs agités, le son vole et s'efface,
Au lieu que du pinceau l'on conserve la trace.

Repète à M.lle Cammas, cette prière que je lui adresse de nouveau.

Toi, qui peignis si bien les attributs de *Flore*, (1)
O Cammas, (2) arme-toi de ce même pinceau,
Et des plus beaux objets viens peindre le plus beau
En peignant mon Eléonore.

Ce tableau servira de pendant à celui que tu fis et que tu me donnas si grâcieusement, quand tes parens chéris m'eurent accordé ta main. J'aime à multiplier l'ensemble de tes traits, pour que mes yeux n'aient rien à envier à mon cœur, à ce cœur dans lequel ton image est à jamais gravée par le plaisir, par la reconnaissance et par le bonheur. C'est ce motif, c'est ce désir, c'est ce besoin continuel, qui

(1) Très-joli tableau, ainsi que celui de *l'Érigone*, du même auteur.

(2) M.lle Anne *Cammas*, aujourd'hui M.me *Guibal*, Fille d'un peintre distingué de Toulouse, nièce et digne élève du célèbre peintre Bouton.

Digitized by Google

me fit un jour avoir cette conversation, *sur le portrait de l'Amour* :

Elève de Zeuxis, quel est ce beau portrait?
— Ne reconnais-tus pa l'Amour, ce dieu volage?
— l'Amour, dis-tu? — Lui même, trait pour trait.
— Erreur; prends ta palette, et refais cet ouvrage,
Enlève ce carquois, cet arc et ce flambeau,
Arrache ces flèches cruelles,
Retranche ces perfides ailes,
Et de ses yeux fais tomber ce bandeau.
Non, ce n'est point l'Amour, ce n'est point sa figure;
Pour régner sur nos cœurs lui faut-il une armure?
Retire de sa main ce brandon enflammé;
Laisse la guerre à Mars, qu'Amour soit désarmé.
— Comment peindrai-je donc le fils de Cythérée?
— Comment? Viens, suis mes pas, et reprends ton pinceau:
Contemple Éléonore, et ta verve inspirée
Aisément de l'Amour concevra le tableau.
— Quel objet ravissant! serait-ce une chimère?
Mais comment rendre tant d'appas?
J'osai peindre l'Amour que je ne voyais pas;
Ma main, quand je la vois, n'ose peindre sa mère.

A ce dialogue, je joindrai celui-ci, sur le *double portrait*, qui fut le fruit d'une heureuse inspiration, dont le charmant résultat me fit tant de plaisir.

Héritier des talens d'Apelle
Prends tes pinceaux pour peindre la plus belle.
Elle paraît: vois ses attraits sans fard,
Ses cheveux sans apprêts ses graces sans parure.
Ce chef-d'œuvre de la nature
Exige un chef-d'œuvre de l'art.
— Que de charmes!.. ô Ciel: d'où vient que je soupire?
Qu'Éléonore est belle et quel est son empire!.....
Je cours préparer mes crayons:
Je sens qu'un dieu puissant m'inspire,

Digitized by Google

Il embrase mon cœur du feu de ses rayons.
— Il est parti.....
Mais quelle courte absence!
Quoi deux portraits! et déjà de retour!...
A cet air fin, à cette aimable enfance,
Qui nous séduit et trompe la prudence,
A ce souris malin, je reconnais l'Amour!....
Mais à ce port plein d'élégance
A cette taille au grâcieux contour,
A ces traits délicats, à ce sein fait au tour,
Je reconnais Vénus..... Ta peinture est fidelle;
De ce double tableau, Peintre, quel est le prix?
Combien pour Cupidon et combien pour Cypris?
— Je me crois trop payé d'avoir vu mon modelle

Mais enfin, reprit une de ces dames, puisque vous êtes si avare de vos madrigaux, vous allez au moins avoir la complaisance de remplir de jolis bouts-rimés que je connais. Ils furent proposés par une femme aimable, dans une société où je me trouvais; ils forment un sens complet et délicat. Les voici.

Voilà
Julie,
Déjà
Jolie.
Amour
Appelle,
Autour
D'elle:
Plaisir,
Désir,
Hommage;
Vertu,
Feras-tu
Naufrage?

Digitized by Google

Vraiment lui répondis-je, c'est une charmante petite pièce, et si les huit premières rimes étaient pareilles on aurait pu en faire un sonnet. — J'y brodai à l'instant ce remplissage.

Veut-on voir la Beauté? — Mes amis la . . . *Voilà :*
Eléonore efface Ismène, Églé . . . . . *Julie;*
Dès l'âge le plus tendre elle plaisait . . . *Déjà,*
Tout en elle annonçait, même la plus . . . *Jolie.*
Que ne puis-je au gré de l' . , . . *Amour*
La peindre, avec ce Dieu que tant de grace. *Appelle,*
Rendre ses traits charmans, sa taille faite au. . *Tour*
Et les Ris et les Jeux voltigeant autour. . . *D'elle?*
Son esprit, sa gaîté font naître le . . . . : *Plaisir,*
Et sa fraîcheur inspire le . . . . . *Désir;*
Tout brûle de lui rendre . . . . . *Hommage.*
De tant de charmes, ô . . . . . *Vertu,*
Pour te défendre, hélas que. . . . . *Feras-tu?*
Mais pourrais-tu près d'elle essuyer de . . *Naufrage?*

Je me croirais coupable, si au milieu de toutes ces figures étrangères, dont quelques unes sont si étranges, je n'accordais pas une favorable mention au vénérable Curé de Rennes. Cet honorable proscrit est revenu dans sa paroisse, aprés avoir couru mille dangers, et traversé courageusement ces jours impies, de deuil et de larmes, où le talent, l'innocence et la vertu étaient des crimes; où les prêtres, persécutés, poursuivis, incarcérés, déportés, massacrés, noyés, affamés, guillotinés, n'étaient pas des Français, nos semblables, ni même des hommes, dans l'inhumaine pensée des misérables usurpateurs d'une puissance barbare, injuste et féroce, qui s'étaient proclamés *Philantropes*, et qui se prétendaient les chaleureux partisans de l'impérissable *Liberté*. (1)

(1) S'il est vrai, comme l'a écrit M. de Chateaubriand, que *la justice sert à consoler les peuples de la perte de*

Digitized by Google

Tyrans de mon pays, dans quelle infame boue,
Du char de votre *Liberté*
Fites-vous sillonner la roue?
Voyez-le, ce sillon!... Il est ensanglanté!

Il n'atteignit pourtant pas ce bon écclésiastique. Toujours actif à soulager la misère, à consoler la souffrance, à prêcher l'oubli des injures, on peut dire qu'il n'a échappé que par miracle, à ces affreuses tourmentes révolutionnaires, que de monstrueuses passions avaient soulevées, pour le renversement, la détresse et le malheur du plus florisant des Royaumes.

Ce fidèle Pasteur, digne appui des autels,
Qui brava pour son Dieu le courroux des mortels,
Respectable viellard, modèle d'héroïsme,
En Martyr, repoussa l'hydre de l'athéïsme.
Il peut attendre en paix le jour sans lendemain;
Du Ciel qu'il a servi sa vie est le chemin.

Mais il est temps de clore ma lettre ou plutôt mon volume; je n'ai qu'à y joindre le détail d'une nouvelle promenade, c'est-à-dire à t'entretenir des derniers vers que j'ai faits à Rennes. Il faut d'abord que je t'en

---

la Liberté; qu'est-ce qui nous *consolera* aujourd'hui, quand par le triomphe de l'iniquité, de l'oppressions et du libéralisme, nous avons perdu à la fois la *Liberté* et la *Justice*?.. Sera-ce M. de *Montalivet - Télégraphe*, avec ses ordres arbitraires, ses formes despotiques, et ses mesures acerbes, ou M. Casimir-Perrier avec ses captieux discours, sa *stricte justice* et ses circulaires menteuses et calomniatriaces! (*) malheureuse Nation! à quels hommes et à quels châtimens la providence ne t'a-t-elle pas livrée?... (Septembre 1831).

(*) Il faut que ces politiques, pour qui rien n'est sacré, sachent que l'indépendente histoire, les placera à jamais, au carcan de l'opinion publique.

Digitized by Google

raconte là-propos. — M. J. C. Grancher, ayant su que j'étais en butte aux injures du Satirique Toulousain anonyme, m'a adressé à ce sujet ces trois stances :

« J'apprends qu'un Zoïle poussé
Du *spléen* obscur qui le dévore,
D'un trait envieux a blessé
Le tendre époux D'Éléonore.

« Il blâme et tes vers et tes soins
Pour celle que ta Muse adore.
Sans doute ils les blâmeraient moins,
S'ils n'étaient pour *Eléonore*.

« Mais crois moi, méprise les coups
Dont son injustice t'honore.
On peut se moquer des jaloux
Lorsqu'on possède *Eléonore*. »

Il a joint à cette consolation poëtique, ce charmant huitain, dans le genre de ceux de *Cl. Marot*, de *Fr. Maynard*, et de *J.-B. Rousseau*, sur le *recueil inédit de mes poësies érotiques :*

« J'ai lu ces vers que ta Muse flexible
Redoute envain de produire au grand jour.
Va, ne crains point. Le Français est sensible
Aux vers dictés par le goût à l'Amour.
Que si Zoïle au combat te défie,
Laisse tomber ses inutiles coups:
L'on doit en paix braver la jalousie
Lorsque l'on peut éclipser les jaloux. »

Cet ingénieux madrigal est trop flatteur : je le sais, je le sens. Il ajoute en prose, que *je me suis assez livré au genre léger et frivole, qu'il est temps pour moi de prendre un plus brillant essor et d'essayer de plus majestueux sujets*, etc. Cela m'a fourni le

Digitized by Google

type d'une *Elégie*, qui va terminer ma trop longue narration. Je m'y suis plu à célébrer les exploits de ces généreux Français, de ces braves *Vendéens*, qui ont su rester fidèles à leurs Princes, au milieu des plus grands revers et des plus cruelles persécutions.

A M. J.-C. GRANCHER,

Qui invitait l'auteur à quitter le genre élégiaque pour l'épopée.

« A la gloire toujours l'infortune est unie. (1)
(*Juvenal*, trad. d'André Murville. »)

Des siècles contre nous indignant la mémoire,
Voudrais-je devancer les leçons de l'histoire,
Et traçant du passé le cruel souvenir
De nos forfaits nombreux effrayer l'avenir?...

Moi! peindre la douleur et les sombres alarmes,
Et le vainqueur farouche, et les cris, et les larmes!
Moi! redire la guerre au vol ensanglanté,
La mortelle stupeur d'un peuple épouvanté,
Et l'épouse tremblante à son époux ravie,
Et le fils moissonné sur le seuil de la vie,
Et la vierge arrachée aux foyers paternels,
Et le crime assouvi jusqu'aux pieds des autels!
Et l'affreux désespoir des mères désolées,
Par d'atroces vainqueurs, de leurs champs exilées,
Et l'horrible pillage, et les embrasemens,
Et les remparts détruits, de meurtres tout fumans,
Les cendres, les débris, les flammes, le carnage;
Tout ce que peut produire et la haine et la rage?...

---

(1) Dans ses *élégies Vendéennes*, M. de Sapinaud de Boishuguet a rencontré à peu près la même pensée, qu'il a rendue ainsi :

Mais rarement la gloire au bonheur est unie.

Digitized by Google

Non : c'est envain, cher ami, que ta voix
Trop indulgente, avec feu me répète :
« Fais retentir l'héroïque trompette,
» Dis les malheurs et la chûte des Rois ;

» Flétris ces temps de discordes fatales,
» Où la révolte usurpa les emplois ;
» Ces Nations, délirantes rivales,
» Se signalant par d'atroces exploits.... »

Non, non : jamais de Virgile et d'Homére
Je ne serai l'audacieux rival ;
Jamais l'espoir de marcher leur égal
Ne me fera poursuivre une chimère.

Pour quelques vers consacrés à Cypris,
De mes loisirs innocens badinages,
Avec orgueil, des plus nobles suffrages,
Me verrait-on leur disputer le prix ?

Je ne connais que les jeux et les ris :
Nymphes, Sylvains, Pastoureaux et Bergères,
En vous livrant à vos danses légères,
Entourez-moi : c'est pour vous que j'écris.

Venez aussi, venez Vierges craintives,
Ma plume est chaste et mon cœur sans détour ;
Venez sourire à mes chansons naïves,
Et couronner un jeune Troubadour.

Qu'un autre, ambitieux de la palme Homérique,
Parcourant les sentiers de la carrière Épique,
Dise les jours de deuil, le choc des Potentats,
Et les grandes vertus et les grands attentats !
C'est à lui qu'appartient le courage et la gloire
De nous peindre le crime achevant sa victoire,
Lorsque le Roi-Martyr, immolé par ses coups,
Rendit son ame au ciel, qu'il implorait pour nous !...
Qu'il célèbre ton lustre immortelle VENDÉE,
Du plus beau sang Français trop long-temps inondée,
Terre, où la piété s'unit à la valeur,

Digitized by Google

Et l'excès de l'amour à l'excès du malheur.
Féroces ennemis de ce peuple héroïque,
Est-ce par la TERREUR que votre République
Prétend s'en faire aimer et lui donner des lois,
Et lui faire oublier la bonté de nos Rois ?
Voyez-les dans ces champs, (Proconsuls sanguinaires
Qui livrez ce pays à d'infames sicaires),
Voyez-les, se vengeant par de nobles exploits,
Vous offrir le pardon, en vous montrant la croix, (1)
Inspiré par l'honneur, la gloire et la vaillance,
Quand son chef s'écriait: « suivez-moi, si j'avance,
» Tuez-moi, si je fuis; si je meurs vengez-moi : »
Chacun à ce discours ressent un doux émoi;
Et lorsque dans ces lieux, une flamme hardie,
Au nom de *Westerman* promena l'incendie,
Semant autour de lui le martyre et l'effroi
Pour punir ses héros d'avoir aimé leur Roi;
Quand ce mosntre-soldat, ravageant ces retraites
Par d'atroces moyens préparait leurs défaites,
Qu'il proclame comment dans ces jours pleins d'horreur,
Seule, elle sut braver le crime et la terreur.
Qu'il chante ce guerrier d'une origine obscure (2)
Dont le nom s'associe au beau nom de *Lescure*;
Bonchamp que sous ses murs Cholet vit expirant,
Boispréaux, *Chatillon*, le brave et vieux *Royrand*,
Le jeune et beau *Talmont* qu'enlève une cohorte.
Devant ses assassins, ce prince, à l'ame forte,
Au tribunal de sang répond sans s'émouvoir:
FAITES VOTRE MÉTIER, MOI, J'AI FAIT MON DEVOIR. (3)

---

(1) M. de Bonchamp allait expirer de ses blessures, quand il ordonna qu'on fit grâce à tous les prisoniers, que par une affreuse représaille on allait massacrer.

(2) *Cathelineau.*

(3) M. de La Tremouille ou Trémoille, Prince de Talmont, traîné à un tribunal sanguinaire, répondit à l'interrogatoire de ses juges: *faites votre métier, j'ai fait mon devoir.*

Digitized by Google

Renou, ce *bras-de-fer*, (1) à la démarche altière,
Ces insignes rivaux dans la noble carrière,
D'*Autichamp*, *Desessart*, *Fleuriot*, d'*Andigné*,
Laforet, *Canuel*, de *Coislin*, *Chevigné*;
L'exemple et le conseil d'une ardente jeunesse,
Donissan, de Nestor rappellant la sagesse;
Suzanet et *Valois*, *Bourmont* et *Flavigni*,
Près de son jeune fils, *de Lavigne-Rigny*,
Se battant, pleins d'ardeur pour la cause sacrée;
Ces vaillans défenseurs de la France éplorée,
Abordant Quiberon, dont la presqu'île en deuil
Vit le crime immoler le généreux *Sombreuil*,
Qui se sacrifia pour sauver son armée.
Mille autres partageant sa haute renommée:
Tinguy, *Maynard*, *Frotté*, *Cadi*, *Lacroix*, *Perrot*,
L'éloquent *Duperrat*, le vertueux d'*Herbaut*,
Mondyon presque enfant, *Beauregard* l'amazone (2)
Savin et *Bourasseau*, favoris de Bellonne,
Lyrot, *Bernés*, *Scepeaux*, *Solilhac*, *du Chesnier*,
L'entreprenant *Piron*, le modeste *Grolier*;
Emules généreux, sous les blanches bannières,
Soyer, *Baugé*, *Verteuil*, *Saint-André*, *Sorinières*,
Le chevalier *du Houx*, d'*Auterive*, *Jarry*,
Morinais, *Durivault*, *Maignan* et *Bejarry*,
Nobles chefs, commandant ces phalanges errantes,
Que suivaient, qu'entouraient les flammes dévorantes;
Vrai peuple de Géans, guidé par des Héros,
Dont le mâle courage a lassé les bourreaux.
L'intrépide *Stoflet*, le pieux *la Verrie*

---

(1) C'est le surnon qu'on lui avait donné.

(2) Avec M.me de *Beauregard*, on vit combattre plusieurs autres héroïnes, qui signalèrent leur courage dans cette guerre glorieuse et très-glorieuse d'une part, puisque d'après les excellentes expressions de M. de Châteaubriand: *c'est un bon parti quand on aime la gloire, que de s'attacher au malheur*; mais qui fut désastreuse et déplorable pour tous les Français. (1820.)

Digitized by Google

Et son digne neveu, le brillant *la Rerie* (1)
Infernat et *Conty*, victimes tous les deux;
Destouches, *Villeneuve*, *Allart* trop hasardeux :
Sapinaud (2), d'Apollon goûtant la noble ivresse;
Cadoudal (3), des Chouans relevant la détresse;
Ces émules des Preux, ces fléaux des pervers,
Retrempant leur grande ame au creuset des revers;
D'*Elblée* et *Marigny*, *Rochefort* et *Charette*,
Indomptables guerriers que nul péril n'arrête.
La Roche-Jacquelain, rapide conquérant,
De l'effroi précédé, semblable au noir torrent
Qui du front orageux des sombres Pyrénées
Tombe, roule, entrainant, dans ses eaux forcenées;
Les forêts, les troupeaux et le Pasteur errant...

Mais d'ardeur m'enivrant,
Dans mon hardi délire,
Qu'osai-je sur ma lyre?
Où vais-je m'égarant?...

Cette noble harmonie
Des filles d'Aonie,
Tromperait les efforts
De mon faible génie;
Et la gloire dénie
Mes novices accords.

Ces sujets siéraient mal à ma Muse timide,
Je ne tenterai point un si vaste tableau.

---

(1) MM. de *la Verrie* et de *la Rerie*, de la famille de *Sapinaud*.

(2) M. de *Sapinand* de *Boishuguet*, chevalier de St. Louis, traducteur en vers des *Psaumes*, auteur des *Élégies Vendéennes*, mania la plume comme l'epée et rendit son nom doublement célèbre, par les principes pieux de sa Muse et la fidélité guerrière de ses opinions politiques.

(3) *Georges Cadoudal* que *Buonaparte* fit pétir.

Digitized by Google

L'Amour, qui sur les pas de Tibulle et d'Ovide,
A la clarté de son brillant flambeau,
Me dirigea vers les bosquets de Gnide,
L'Amour, au chaste Hymen réserva mon pinceau.
Puis-je désobéir à ce Dieu qui me guide?

Oui, je lui cède, ami; d'un héros indompté
Chante toi-même en de brûlantes pages
Que lira la postérité,
Tout ce qu'il fit de grand pour l'immortalité;
La sensible Erato, seule obtient mes hommages,
Et par de plus douces images
J'aspire à plaire à la Beauté.

Je redirai la Nymphe que j'adore;
Comme la rose au lever de l'Aurore
Etale aux yeux ses riantes couleurs,
Que dans mes vers, aussi frais que les fleurs
Brille le nom de mon ELÉONORE.

Elle est ma vie, elle aura tous mes vœux!
Qu'à ses côtés doucement je repose
En soupirant des airs mélodieux;
Mon cœur peut-il désirer autre chose?
Environné des plaisirs et des jeux,
Je fuis les bords que le Permesse arrose;
J'aime, je chante et mes jours sont heureux.

Si pour atteindre au temple de mémoire
Il me faillait, en des accens guerriers,
Ne répéter qu'hymnes à la victoire,
Mars se parant de funestes lauriers;
Oui je renonce à jamais à la gloire.

Peindre les feux de l'amour conjugal,
Cet amour pur, charme de tous les âges,
C'est bien assez; à mes faibles ouvrages
Tout autre but pourrait être fatal.

Je n'irai point sur les ailes d'Icare,
En essayant un vol ambitieux,

Digitized by Google

Au sein des airs planer avec Pindare.
Mais qu'ai-je dit?.... insensé qui compare
A sa faiblesse un sort si glorieux :
ELÉONORE en contemplant tes yeux ;
De tous mes sens la volupté s'empare ;
Pour moi la terre est préférable aux cieux.

Vit-on jamais le Tourtereau timide
De ses penchans oubliant la douceur,
Pour suivre l'Aigle en son essor rapide
Abandonner la moitié de son cœur?

Sur les bords enchantés où serpente la Laure
Tout entier à l'Amour, tout entier à sa sœur,
Cette pure Amitié qui charme ELÉONORE,
Sous leurs auspices saints, dans ses bras adorés,
Rien ne trouble le cours de mes jours ignorés.
Je vis libre et tranquille en mon humble retraite,
J'y cultive mes champs, mes livres et l'honneur;
Et si je n'y deviens poëte
J'y trouve du moins le bonheur.

Au moment où je terminais tous ces détails, chère Eléonore, un nouveau personnage arrive. C'est un ancien ami, dont la destinée me sépara bien jeune. Par honneur, par devoir, et même par prudence pour sauver sa vie, obligé à quitter son régiment, il émigra au bruit du tocsin révolutionnaire. Après de longues vicissitudes, il est revenu dans sa belle patrie. Voici son histoire : je ne saurais mieux finir.

Victor de SOULAGES, ancien officier au régiment d'infanterie de Hainault, obligé de subir l'infortune de tous les militaires religieusement attachés à leur devoir, alla, au commencement de 1792, joindre l'armée du prince de *Condé*. C'est avec une vive douleur qu'il s'éloigna d'une patrie, qui lui était si

Digitized by Google

chère ; mais dans cette belle patrie le crime et la révolte commençaient à régner, en place des lois et du pouvoir légitime. Souvent j'ai entendu blâmer l'émigration comme une grande *faute*. Cette *faute* ; (si faute y a) fut-elle volontaire ? quand on était signalé aux fureurs populaires par des ambitieux et des démagogues, devait-on rester exposé à tous les caprices sanguinaires d'une foule en délire ? qu'auraient pû le sang froid, la justice et le courage, contre les dénonciations, les calomnies, les persécutions et les outrages des forcenés subalternes, qui dans leur impatiente ambition, aspiraient à remplacer leurs dignes chefs ? A cette époque on proclama la *liberté* ; mais grand Dieu ! quelle *liberté !*... Celle des persécutions, de l'injustice, de l'arbitraire et de tous les attentats. Pas un honnête homme n'avait la *liberté* de faire le bien, de rester fidelle à son Roi, de réclamer le retour de l'ordre. Si quelqu'un l'entreprenait ! on lui répondait en incendiant son asile ; en menaçant ses jours, en le proscrivant !... Et dans ces cruelles circonstances l'émigration *aurait été une faute !* (1)

---

(1) En 1797, M. de Lally-Tolendal, noble victime des fureurs révolutionnaires, publia une *défense des émigrés Français, adressée au peuple Français.* Dans cet ouvrage il dévelopa, avec une logique serrée et profonde, à laquelle on ne trouva rien à répondre, la justification complète de l'émigration. Après une foule de raisonnemens et des faits incontestables, il s'écrie : posons donc en principe, « que » tout émigré Français est effacé par le doigt de la justice » sur le livre de proscription ; car, il n'a fait qu'exercer le » plus imprescriptible des *droits*, ou que remplir le plus » sacré des *devoirs*, ou qu'acquérir le premier des *mérites*, » ou qu'être entraîné par la plus irrésistible des *nécessités* ; » et par conséquent il ne peut être appelé *Coupable.* » Conclusion qu'il avait éloquemment démontrée, dans toutes les pages de son livre.

Digitized by Google

Personne pourrait-il me contester ce point?
Serait-ce nos bourreaux, ces milliers de parjures
Prodigues à la fois de malheurs et d'injures?
Ils ne l'oseraient pas : je ne le pense point.

Le nouveau gouvernement ne pense pas non plus que ce soit une *faute*, il rappelle les émigrés, les estime, les honore et les place, même avantageusement, dans les armées et dans les administrations. Il sait que l'honneur, la probité, la résignation et la religion dirigent leur conduite, et qu'ils ne se permettront jamais ces actes arbitraires, ces mesures oppressives, ces astucieuses inquisitions, ces denis de justice, qu'on a à reprocher à tous les gouvernans qui l'ont précédé, depuis l'existence proclamée de notre *République!...* — Mais ce n'est pas ici le lieu d'étendre cette discussion, qui, d'ailleurs, me parait peu nécessaire (1) et je reviens à mon ami. M. de Soulages resta sous les ordres du prince de Condé, jusques vers la fin de 1797, époque à laquelle cette armée passa en Russie. Il se retira alors à Hambourg, et profita de cette occasion pour faire un voyage considérable dans le Nord, et s'y livrer à son goût, j'ai presque dit à sa passion, pour l'étude de l'histoire naturelle. Le Danemarck, la Suède, la Norwège et les frontières de la Laponie furent soumises à ses laborieuses investigations, et lui fournirent une grande quantité

(1) Je me trompais; cette *apologie* était d'autant moins inutile, que même en 1815, M.me de Staël blâmait vivement dans son salon, la *grande faute de l'émigration*. Elle en parlait très à son aise et avec une extrême chaleur, devant un auditoire, dont une partie pouvait s'en trouver blessée, lorsqu'une dame lui répondit : *il me semble, madame, qu'il serait bien temps qu'on eut la générosité de pardonner aux émigrés vingt ans de misère et de malheurs.*

Digitized by Google

d'échantillons de minéraux, de pierres précieuses, de stalactites et de pétrifications, qu'il a perdus depuis. — Revenu en France en 1799, il eut le malheur d'arriver à Paris, 3 jours après l'explosion de *la machine infernale*. Quelque étranger qu'il eut été à cet audacieux attentât, il se trouva anglobé, par *suspission*, dans les nombreuses arrestations qui le suivirent, et il fut enfermé comme *Otage* dans la prison du Temple, (1) (dans cette prison qui vit les courageuses douleurs du Roi et de la Reine,) avec une foule d'autres émigrés et de chefs Vendéens, qu'on eut un moment le dessein de sacrifier en haulocauste, aux murmures des révolutionnaires, qui reclamaient encore pour leur proie de nouvelles victimes!... Il y resta jusqu'au mois d'octobre 1801, et peut-être y serait-il encore, sans la généreuse intervention du général *Frère*, qui demanda son élargissement au premier Consul, se rendant lui-même caution de la moralité de ce détenu. *Jamais cet important service*, nous a dit M. de Soulages, *ne s'effacera de ma mémoire*. — Je le crois: avec un cœur bon et reconnaissant, on ne saurait oublier de pareils traits. Le général Frère est un brave homme, dont la bonne conduite fait honneur à la ville de Montréal, qui l'a vu naître. Je lui devais ce memento pour le bonheur qu'il a eu de sauver des angoisses d'une longue détention, cet excellent ami. Tu juges

---

(1) La Bastille a été détruite par la révolution; qu'y a-t-on gagné? — M. Palissot disait naguères: « le siècle passé était » un siècle de liberté sans licence, celui-ci est un siècle » de licence sans liberté. » — Cela est vrai; la liberté a été tour-à-tour victime de la *terreur* et de l'anarchie!... — La tyranie trouve toujours le moyen de faire à son gré, des Bastilles de tout! — (*Note écrite en* 1804.)

Digitized by Google

du plaisir que j'ai eu à le revoir et ma tante aussi, qui est liée d'une parfaite amitié avec sa mère. — Nous irons ensemble refaire quelques courses sur ces montages, qu'après une aussi longue absence, il a revues avec des transports qui tenaient de l'ivresse. Il lui semble que chaque nouveau site qu'il retrouve, que chaque orthocératite qu'il rencontre, terminent de nouveau son long et funeste exil. — Il est si cruel et si pénible d'être exilé, d'être loin de sa patrie, de se voir séparé des amis de son enfance, des lieux chéris, témoins de nos premiers jeux, de savoir son pays déchiré par des discordes civiles!... Il ne vivait pas, ou pour mieux dire, il vivait dans la douleur, depuis qu'un sort impérieux, l'avait, à son grand regret, jeté sur des terres étrangères.

Adieu, je vais déposer ma plume capricieuse; je te quitte pour me baigner et prendre ensuite une nouvelle douche. Adieu : lis avec complaisance cette faible exquisse, que je traçai pour t'obéir et me distraire de ton absence :

Ainsi dans des tableaux, où se peint mon ardeur,
Loin de la plus tendre des mères
Et de l'aimable objet qui règne sur mon cœur;
Berçant mon esprit de chimères,
Je m'enivrais d'un avenir vainqueur,
Et cultivant les fleurs des filles de Mémoire
Pour charmer tes loisirs, je rêvais à la gloire :
Car, a-t-on vu jamais un poëte amoureux
Qui ne lui consacrat ses désirs et ses vœux?...
Mais hélas! vain espoir! fallacieux délire!
Je dois borner ma course et déposer ma lyre
En quittant les rochers qui décorent ces lieux.
Ces derniers sons que j'en retire,
A mes transports doivent suffire
Pour te répéter les *Adieux*.

Digitized by Google

Adieu donc tout simplment ; adieu, après avoir redit encore :

Douces illusions qui vîntes me sourire
Pour me distraire, éloigné des beaux yeux
De l'objet enchanteur que j'aime et qui m'inspire :
Art séducteur des vers, loisirs prestigieux,
Muses, Grâces, Sylvains, groupes mystérieux,
Dont je goûtais l'aimable empire,
D'un esprit trop borné, rêves fallacieux !
Vainement tont bas j'en soupire,
Recevez mes regrets, ma lyre, et mes *Adieux*.

Voilà, ce me semble, chère et tendre amie, une assez verbeuse et fidelle narration ; mais loin de toi je ne puis m'occuper que de toi. Il faut pourtant finir, et aller me plonger jusqu'au cou, dans la secourable piscine dont je t'ai parlé, puisque c'est le moyen de guérir bientôt de mes douleurs et de hâter l'instant de mon retour. Heureux instant, pour un époux qui t'aime aussi tendrement, que jamais un amant put aimer sa maîtresse.

Que tu me fais bénir l'aimable jour
Où sur ton cœur j'emportai la victoire !
Ange de paix, de douceur et d'amour,
Je te dois tout : plaisir, bonheur et gloire.

Adieu, adieu, adieu ! — Ton
AUGUSTE.

FIN DU VOYAGE A RENNES-LES-BAINS.

Digitized by Google

NOTES.

Page 2. *Chaulieu, Demoustier, Hamilton, etc.*

Dans la *Préface* générale de mes *Voyages*, (en prose et en vers,) à *Montrouge*, à *St.-Maur*, à *Fontainebleau*, à *Longchamp*, à *Trianon*, à *St. Leger*, à *Charenton etc.*, qui datent de 1804 et 1805, j'ai caractérisé les productions épistolaires de ces aimables écrivains et de plusieurs autres. Mais je n'ai point osé placer ici dans cette gracieuse nomenclature, le grand nom de *La Fontaine*, quoiqu'il ait adressé un Voyage pareil A SA FEMME, ni celui de *Racine*, écrivant d'Uzés à son ami *La Fontaine*, ni celui de *Regnard*, le second de nos Poëtes comiques, ni celui de *Voltaire*, dont le *Voyage au temple du goût* est un véritable modèle. Invoquer d'aussi grands écrivains, qui se sont illustrés dans une carrière plus vaste, aurait peut-être paru trop audacieux, à la tête d'un ouvrage, que je ne dois regarder que comme une frivolité littéraire. J'aurais eu l'air d'attacher plus d'importance, que je n'en mets à de simples bagatelles, qui dans le cours d'une vie assez agitée, m'ont servi tour-à-tour de délassement, de distraction, d'amusement ou de consolation.

Page 2. Qu'à mon crime innocent ouvrit le Terrorisme.

Y a-t-il de *crime innocent?* non sans doute: aussi j'ai long-temps hésité si j'adopterais cette expression, et j'avais mis d'abord:

Qu'ouvrit aux bons Français l'infernal Terrorisme.

Ceux qui prendraient l'autre version pour une licence, empruntée au genre romantique, peuvent rétablir la première. Les autres n'y verront qu'une élypse; c'est comme s'il y avait, à mon *prétendu crime*, à mon *crime* qui n'en était un, qu'aux yeux des hommes de parti. Et pour mieux expliquer quelle est à cet égard mon opinion, je répéterai cette remarque que j'ai placée ailleurs.

« Si M. Pichat vivait encore, je lui demanderais si la conscience ne lui reproche rien depuis qu'il a écrit ce vers:

Digitized by Google

D'une *Sainte révolte* ils ont tiré le glaive.

Y eut-il jamais, contre le Souverain légitime, de *révolte* qui fut *sainte* ?... Les lecteurs exacts et justement sévères, en ce qui concerne les mœurs, ont toujours reproché à M. Legouvé d'avoir hasardé dans son poëme sur le *Mérite des femmes*, cette expression trop hardie:

L'autre cédait au sens d'un juge sanguinaire,
Pour les jours d'un époux *vertueuse adultère*.

Sans doute on n'est point foncièrement criminel, on n'est point vicieux, dans de si terribles circonstances; mais des fautes sont toujours des fautes; elles ne peuvent être jamais *vertueuses*; un écrivain qui se respecte, doit sentir cette différence, et par conséquent ne jamais se permettre rien qui puisse porter atteinte aux sages principes de la morale. S'il en était autrement tout deviendrait douteux et problêmatique, et il n'y aurait plus de *droits* nulle part, puisqu'il n'y aurait nulle part des *devoirs irréfragables*.— « Mais, dira-t-on, Boileau n'a-t-il pas hasardé cette belle expression ?

Se font des mois entiers, *sur un lit effronté*,
Traiter d'une visible et parfaite santé.

Un autre poëte a dit d'un usurpateur:

Il place sur son front la *perfide couronne*.

Licences, ou pour mieux dire, hardiesses heureuses, qui agrandissent le cadre de la poësie, comme lorsque Lebrun osa écrire d'après Virgile:

Et le char emporté n'*écoute* plus les rênes

Et Racine:

Quel est ce glaive enfin qui *marche* devant eux?

J'en conviens: mais la différence est grande. Quand on rencontre de telles alliances de mots, *perfide couronne, lit effronté*, on sent la beauté de la fiction, l'a-propos de la témérité: c'est personifier, c'est animer ces êtres matériels, c'est leur prêter nos passions et nos sentimens; c'est mettre une image pleine de vie en place d'une froide description. Il n'y a là nulle méprise pour l'esprit, et ce qui est plus essentiel, il n'y a nulle équivoque en fait de principes. Au lieu que dans les autres épithètes, placées si imprudemment, le lecteur peut se méprendre et croire que le poëte a pensé qu'il pouvait exister de *saintes révoltes*, des *crimes innocens*, de *vertueuses adultères*;

Digitized by Google

ce qui n'est point et ne peut jamais être; la morale est inaltérable, irrévocable, inflexible; il ne faut la blesser en rien. (1828).

Page 3. A qui je disais dans une épître :

Demoustier me répondit: (1797) « Je suis très-sensible, M., aux vers beaucoup trop flatteurs, que vous m'avez adressés. A votre âge, on est toujours indulgent. J'ai beaucoup de défauts que vous verrez plus tard, mais je commence à devenir trop vieux pour me corriger. Ce qui a rendu le public indulgent, c'est qu'il a cru voir plus de sentiment que d'esprit dans mes ouvrages. Profitez de cet exemple et souvenez-vous que ce qui ne va pas au cœur ne va pas à la postérité. »

DEMOUSTIER.

Dans ce joli billet, l'ingénieux Auteur renferma alors une leçon, que son expérience donnait à mon extrême jeunesse. On remarquera que le *spirituel* écrivain recommandait précisément d'éviter *l'excès de l'esprit*; tort assez rare, dont sans doute il se sentait un peu coupable.

Page 4. Capitale des Tectosages.

« *Volcæ Tectosages. Volcæ* en Tudesque signifie peuple, *(volcx)* qui parle la langue de *Teut (Teutsagem)*, ou qui est issu de *Teut* (Teutsanne). Les noms de *Teutones* et de *Teutonarii* désignent la même chose. *Teutboden, Taulant*, pays de *Teut. Taurich*, royaume de *Tento.* » Suivant les savantes remarques de Pelloutier. — Les *Tectosages* furent des peuples *Celtes* de l'ancienne Gaule, qui régnèrent long-temps à Toulouse et passèrent ensuite dans l'Asie mineure où ils s'établirent. Ils y occupèrent le pays appelé de leur nom *Galatie* ou *Gallogrèce*, parce qu'étant *Gaulois*, ils se mêlèrent avec les colonies *Grecques* voisines.

Cette note date de 1804; j'ajouterai aujourd'hui, que la remarque de Pelloutier, sur le nom des *Volcæ-Tectosages* qui me plaisait si fort à cette époque, n'est peut-être pas plus digne d'être adoptée, que celle proposée par M. Gosselin, dans la traduction Française de Strabon, qui après plusieurs érudits, fait venir le mot *Tectosage* de *Tectiel*, (couvert), et de *Sagus*, (Casaque) Voyez à ce sujet, la *Statistique Générale* de M. le chevalier Al. du Mège, t. 2 p. 70 et 71. Il y a loin, quoiqu'on en dise, de *Tecto* à *Teuto*, et le même peuple écrivant son nom en Grec, sur un grand nombre de marbres, qui existent encore, en aurait sans doute connu la véritable orthographe,

Digitized by Google

malgré sa transmigration. D'ailleurs Cicéron et César auraient écrit *Tento*, s'il l'avait fallu. Cependant on ne peut donner aucun exemple de cette manière d'écrire dans aucun auteur Latin. Nouvelle preuve qu'on ne peut guère se fier à la science si incertaine des Etymologistes.

P. 4. Ces belles Cours d'Amours,

Ces *Cours* suivirent le sort des Troubadours. « Ceux-ci brillèrent » en Europe environ 250 ans, c'est-à-dire depuis 1120 ou 1130, » jusqu'à la fin du règne de Jeanne I.re Reine de Naples et de Sicile, » Comtesse de Provence, qui mourut en l'an 1382. Alors défaillirent » les Mécènes et défaillirent aussi les poëtes, dit Nostradamus. » Envain l'hôtel de Rambouillet, où M.lle de Scudery, faisait l'office d'avocat-général, voulut-il renouveller cet amusement, en faisant décider, sous la présidence de *Marie* de Gonzague, qui fut depuis épouse de Sigismond IV, Roi de Pologne, qu'un *véritable amant doit être plus occupé de son amour, que des sentimens qu'il inspire* ; envain le Cardinal de Richelieu fit-il tenir des assemblées à Ruel, ou très-sérieusement il faisait soutenir des thèses galantes ; envain pour lui plaire, l'académie Française traita-t-elle quelque-fois, dans ses séances particulières, des questions d'amour ; tout cela ne put rétablir cet antique et naïf usage de nos bons ayeux, qui leur faisait passer paisiblement de si doux loisirs.

Les Italiens on fait aussi de semblables tentatives. L'auteur de la *Description des arcs triomphans d'Aix*, en parle ainsi : « la » *Cour d'Amour* a été souvent renouvellée, dans les fêtes qui ont » été données par les Italiens, et particulièrement à l'occasion du voyage » que fit le Prince Alexandre-Charles de Pologne, en l'année 1644, » dans laquelle le M.is Cornelio Bentivoglio fut le soutenant, sous le » nom de *Tiane* de *Memphis*. Il y parut plusieurs cartels, sous le » nom des plus célèbres Troubadours, dont l'un répondit à Tiane » de Memphis, que la nouvelle de ce qui est contenu en son cartel » avait été portée à la cour du grand Raymond Berenger, Comte « de Provence, où la galanterie et la valeur, Mars et l'Amour, font » leur ordinaire demeure, et où réside *la cour du parlement d'Amour,* » *remplie des plus belles et des plus sages dames de l'univers,* » par la bouche desquelles l'Amour prononce ses jugemens et ses » oracles. »

Voyez ma Biographie des *Eléonores*, entr'autres dans le premier volume, l'article d'Eléonore de Comminges, épouse de Roger de Turenne. Il renferme l'analyse d'une de ces causes curieuses et piquantes, plaidées véritablement devant la *Cour d'Amour*. Voyez surtout le savant

Digitized by Google

ouvrage de M. le Président Rolland, qui parut en 1787, intitulé : *Recherches sur les prérogatives des Dames chez les Gaulois et sur les Cours d'Amour.*

P. 4. Ces joyeux *Virelais*, ces malignes *Tensons*,
Ces *Pastourelles*, ces *Chansons*.

Quoiqu'en aient dit quelques savans de la capitale, les Troubadours, outre la chanson, cultivèrent plusieurs autres genres de poësies. Ils avaient des *jeux-partis*, des *sirventes*, des *descords*, des *aubades*, des *sérénades*, des *ballades*, des *contes* ou *nouvelles*, des *couplets* des *satires*, des *poëmes* didactiques, moraux, descriptifs ; même suivant Nostradamus, ils eurent des *comédies* et des *tragédies* ; du-moins il est certain qu'ils écrivirent des *fables* et des *fabliaux*, des *discours* et des *lettres*, ainsi qu'on en peut voir le détail dans l'ouvrage de l'abbé Millot, quoique cette *histoire* en 3 gros vol. in-12, soit incomplète et quelquefois fautive. Espérons que M. le Chevalier *Alexandre* du Mege, qui s'occupe à Toulouse, de réparer les torts et de rétablir les omissions de l'abbé Millot, nous fera mieux connaître tous les services que les littératures étrangères, ainsi que la nôtre, doivent aux Troubadours, qui ont fait en outre de longs romans, ou de sortes de poëmes épiques, véritables chroniques rimées, dans lesquelles pourtant il y a à foison de l'invention, des épisodes, de brillantes descriptions, et où l'on trouve l'origine des compositions épiques Italiennes, qui, à l'exception de la *Jérusalem délivrée*, diffèrent tant des Epopées des Anciens.

Je rappellerai au sujet des *fables*, (genre que La Fontaine a tellement perfectionné, qu'il en est presque le créateur), que *Guillaume* de St. Didier, traduisit en vers provençaux, les *fables d'Ésope*. Cette traduction, estimée de ses contemporains, s'est malheureusement perdue.

P. 4. *Où les Rois envoyaient des embassades solennelles à Toulouse, pour réclamer la présence de quelques-uns de ces galans poëtes.*

En 1388, D. Pèdre IV, dit Le *Cérémonieux*, Roi d'Aragon, envoya en France une solennelle embassade, pour demander au Roi, des poëtes et des faiseurs de chansons, si connus sous le nom de *Troubadours*. Leur arrivée donna à toute la cour un air de galté qu'on n'y connaissait pas encore. Les fêtes en devinrent plus variées, plus piquantes, plus multipliées et l'on n'y connut plus que les jeux et les plaisirs.

Digitized by Google

P. 4. Ces galans poëtes.

« Il a existé dans les temps modernes une nation belliqueuse, mobile, passionnée, comme la nation d'Homère, mais plus loyale dans les revers, plus généreuse dans la victoire, nation pleine de souvenirs et dont l'enthousiasme ne saurait manquer à rien de ce qui est beau; car elle a aimé la gloire jusqu'à l'ivresse, la fidélité jusqu'à l'héroïsme, la Beauté jusqu'à lui créer un culte.,.. Libre dans son allure, souvent hardie dans la simplesse de son langage, toujours et partout la lyre du poëte est comme l'épée du chevalier, fidelle au faible. C'est ainsi qu'on voit le Troubadour poursuivre de son vers indigné, les persécutions religieuses, dont il est le témoin: lui aussi il a des *chants pour toutes les gloires, des larmes pour tous les malheurs.* Ils avaient senti, ces hommes que nous nous représentions si frivoles, toute la dignité de la vocation du poëte. » La jonglerie, (dit un contemporain de St. Louis) « a été instituée » pour mettre les bons dans le chemin de la joie et de l'honneur. » Puis vinrent les Troubadours, pour chanter les histoires des temps » passés, et pour exciter les braves, en racontant les prouësses des » anciens. » Un demi siècle après, les *Mainteneurs du gai savoir*, à Toulouse, exhortaient les poëtes, à fuir la tristesse et à faire des beaux vers, *afin que tout le monde fut disposé à la foi et à la vertu.* » (Le *Correspondant*, 16 février 1830.)

P. 5. Aux *Goudouli*, aux *Maynard*, aux *Pibrac*.

J'aurais pu citer beaucoup d'autres écrivains célèbres, anciens et modernes; ces trois là suffisent, sans répéter que *Cujas* y enseigna le droit, *Fermat* la géométrie, que *Gaubil* fut un des plus savans orientalistes; pour rappeler et démontrer l'illustration de Toulouse, cette ville, amie des arts et des lettres, célébrée par *Apollinaire* et par *Ausone*. — Il n'est pas besoin que je parle ici en détail des trois poëtes que j'ai nommés dans le texte, ils sont connus et appréciés: je saisirai seulement cette occasion pour annoncer que je m'occupe depuis long-temps d'un commentaire sur les *œuvres de F. Maynard*. Lesquelles seront plus complètes et mieux en ordre, que celles de la seule édition que l'on possède de cet excellent épigramatiste.

P. 7. Alors une ville nouvelle s'éleva... En place de la *vielle Toulouse*.

Depuis près de trois siècles, les Italiens recherchent avec empres-

Digitized by Google

sement tous les monumens antiques, et l'étude de ces vénérables débris ne les a pourtant pas détournés des arts, qui puisent leurs inspirations et leurs beautés, dans une imagination vive et féconde. En France, malgré l'exemple donné par Montfaucon, le C.te de Caylus et quelques autres, on a, pendant trop long-temps, dédaigné l'*Archéologie*. De là peut-être provient le peu de certitude et le peu d'intérêt qu'offrait jadis notre histoire, avant que les Lacretelle, les Barante et les Châteaubriand, ne l'eussent ravivée de leur génie. Aussi de nos jours, malgré le peu d'encouragement que l'autorité (nous l'avouons avec peine), accorde à cette partie, trop peu appréciée par elle, quoique d'une extrême importance; une noble émulation semble s'être établie, et dans presque tous nos départemens on trouve des hommes estimables, qui osant braver les obstacles et même les dégoûts, par des recherches longues, pénibles et fatigantes, ajoutent perpétuellement de nouveaux résultats, aux anciennes connaissances que nous avions en ce genre. Tous sont utiles! mais tous n'ont pas peut-être la masse d'instructions nécessaires pour jetter un grand éclat. Il faut en effet réunir à la faculté de lire les auteurs Grecs et Latins, dans leur langue, celle de pouvoir interpréter les monumens hébreux, assez communs dans nos provinces méridionales, et d'expliquer les inscriptions en langue Romane. Ils doivent en outre être bons dessinateurs, pour copier les monumens avec exactitude, connaître l'art de lever les plans, afin de donner avec fidélité les anciens édifices, et de pouvoir apprécier l'âge des différens objets antiques dont ils auront à s'occuper. Ils ne doivent pas être non plus étrangers à la science de l'ingénieur militaire, afin de déterminer l'importance du système stratégique des divers peuples: leur style aussi doit répondre à l'importance de leurs travaux; car se trouvant constamment en rapport avec les majestueux chefs-d'œuvres de l'antiquité, ils doivent en parler d'une manière digne d'elle, ainsi que l'ont fait Maffei et Winkelman, littérateurs-antiquaires, qui ont écrit sur les arts avec tant d'ame, d'enthousiasme, d'élégance et de goût. Mais me dira-t-on peut-être, vous vous montrez trop exigeant et trop sévère, sur le nombre de qualités que doit rassembler un excellent archéologue. Du moins ce ne seront pas MM. *Champollion-Figeac*, *Chaudruc de Crazannes* et *Alexandre du Mége*, qui s'en plaindront; surtout ce dernier, dont je veux spécialement parler dans cette note. Je n'ai pas désigné une seule connaissance qui lui soit étrangère. Poëte dès son jeune âge, il rêva la gloire, que les Lebrun, les Chenier, les Parny, lui montraient pour récompense de ses vers; pendant que les Millin et les Visconti, lui prodiguaient les conseils et les encouragemens, qui l'entraînèrent

Digitized by Google

dans une carrière, qui ne pouvait que lui être très-honorable, puisqu'elle devait être infiniment utile, en lui faisant produire son *Archéologie Pyrénéenne, ou Antiquités religieuses, historiques, domestiques et sépulcrales*, etc. — 5 vol. in-f.o et un atlas contenant 125 planches. Prix : 180 fr. — « Le culte Druidique dit M. Alexandre du Mége a laissé un grand nombre de monumens sur le sol de l'ancienne Gaule.... On sait avec quelle scrupuleuse persévérance les Romains et les peuples de l'Aquitaine et de la Celtique adressaient des prières et offraient des sacrifices à leurs innombrables Divinités. La religion, la tendresse paternelle, la piété filiale, l'amour conjugal, exigeaient des actions de grâces pour le passé, des vœux pour l'avenir, et les expressions de la piété, de l'espoir, de la reconnaissance et de la tendresse, étant presque toujours inscrits sur des monumens, élevés sur des lieux publics ou consacrés dans des laraires domestiques, » lesquels existent encore en grand nombre dans toute la chaîne des Pyrénées et les départemens voisins, que M. Du Mége a parcourus avec une infatigable persévérance; visitant plusieurs fois les Basses-Pyrénées, les Landes, le Gers, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Garonne, l'Arriège, les Pyrénées-Orientales, l'Aude, l'Hérault, le Tarn, le Tarn et Garonne, dont il a décrit les monumens.

M. Du Mége a voyagé sur toutes les anciennes voies Romaines et revu à différentes époques plus de quatre mille villes, bourgs ou villages qui renferment une population de plus de trois millions d'habitans. Il a dessiné lui-même, ou fait dessiner sous ses yeux les *deux mille* monumens inédits qu'il va publier, levé le plan des anciennes villes, des fortifications antiques et des camps Romains encore subsistans en grand nombre; aussi son ouvrage pourrait-il être intitulé : *La Gaule méridionale et L'Aquitaine avant les Romains, et sous la domination de ses conquérans jusqu'à l'invasion des Barbares.*

Ce sont aussi des *Barbares*, ces modernes écrivains, qui voudraient faire triompher le *genre romantique*, et après avoir attaqué les diverses parties de notre haute littérature, ont fait de nombreuses excursions dans le domaine de l'histoire et de l'antiquité, en décrivant dans un style ridiculement sentimental, et nos anciens cirques, et nos majestueuses Cathédrales et nos vénérables Monastères. Leur mauvais goût s'y décèle à chaque page, ainsi que leur ignorance. Vraisemblablement cette nouvelle publication y obviera. « Ces monumens (a très-bien » dit M. Champollion-Figeac) ne sont d'aucun parti ; les faits qu'ils » annoncent portent avec eux une naïve certitude, et s'ils contredisent » l'historien, ils le condamnent coupable d'erreur ou de mensonge. »

Digitized by Google

Une partie du beau travail que M. du Mége, de la Haie, ex-ingénieur militaire, va publier, a été couronné en 1820, par l'Académie Royale des inscriptions et des belles lettres. Il sera un éclatant témoignage de son amour pour notre belle France, sa seconde patrie, au sein de laquelle il a contracté les liens les plus chers et les plus doux. Que si dans ses nombreux écrits, quelques lignes, dues à des souvenirs guerriers, paraissent inconvenantes à des esprits prévenus; du moins les honnêtes gens n'y verront que l'épanchement de quelques sentimens généreux et l'expression d'une juste reconnaissance pour de touchans bienfaits. (*Note écrite et publiée en* 1826.)

N. B. Au moment où je terminais cette note, M. Al. du Mège fesait la découverte des autels votifs consacrés à trois divinités Gauloises, dont les noms étaient plongés dans l'oubli depuis la chûte du paganisme. (1816)

P. 9. O bon vieux temps de la chevalerie.

Mon enthousiasme a été partagé par M. le Comte de Las Cases, si connu dans le monde savant sous le nom d'*A.* Le Sage. Voici comme il s'exprime à ce sujet dans son bel *Atlas Historique:* « nous venons de voir l'Europe au dixième siècle, plongée dans l'ignorance et la barbarie la plus complète... Avant d'atteindre la renaissance commune (des lettres et des arts), il nous reste à parcourir plus de trois siècles de ténèbres : c'est un désert long et pénible, qu'il s'agit inévitablement de franchir. Heureusement qu'on le traverse sous l'escorte de l'*aimable et brillante Chevalerie.* Cette institution *admirable* de nos pères, ce *sublime effort de l'enthousiasme* et *de la vertu,* qui ne semble plus aujourd'hui, dans nos temps réguliers, qu'une noble extravagance, fut pourtant, dans ces temps d'anarchie, le supplément des lois et la sauvegarde des droits les plus chers; ce fut la protestation de la veuve et de l'orphelin, l'abri du faible, l'effroi des brigands, en un mot, ce *fut un vrai présent que le ciel fit à la terre*, pour y retenir dans ces temps de désolation, les vertus prêtes à le déserter.

« La chevalerie répand un charme magique, qui séduit, intéresse et attache; avec elle, on oublie l'absence des arts et le sommeil des lettres; on dirait que c'est un rayon de la civilisation qui perce et brille au milieu des ténèbres de la barbarie. Les Troubadours marchent à ses côtés; car dans tous les temps et chez tous les peuples, les exploits et la poësie furent inséparables; leur Muse naïve et simple, chante la vaillance, l'honneur, la galanterie; elle célèbre les héros qui passent, elle inspire ceux qui suivent et c'est avec eux qu'on chemine vers le retour de la lumière. »

Digitized by Google

M. de Las Cases dit encore, dans un autre chapitre du même ouvrage : « la chevalerie parut comme par inspiration divine..... Honneur et gloire à la chevalerie ! c'est la partie poëtique de l'histoire moderne, la gloire de l'Occident, l'honneur de ses Annales ; c'est elle qui retrempa nos ayeux, et ressuscita pour nous, si toutefois elle ne les créa, ces vertus aimables, qui depuis, ont fait l'ornement des hommes et les charmes de la société ; la franchise, la loyauté, le désintéressement, la fidélité, la galanterie, l'honneur. Oui, à jamais honneur et gloire à la chevalerie ! et si nous y revenons avec une sorte de complaisance, c'est que notre sol fut son berceau, et dans nul pays elle ne brilla davantage, que dans notre belle et glorieuse France. »

Voyez aussi l'éloge que M. de *Châteaubriand* en fait dans son *Génie de Christianisme*, et M. de *Marchangy* dans la *Gaule poëtique*.

P. 9. Plus n'est ce temps de gaîté, de Féerie.

Qu'on n'aille pas me contester cette dernière expression ; il est certain que les Troubadours ont connu les *Fées* ; SORDEL et quelques autres en ont parlé ; mais il est certain aussi, que lui et ses rivaux, dans les manuscrits qui nous sont restés d'une partie de leurs ouvrages, n'ont point tiré de cette connaissance, tout l'avantage, que la merveilleuse intervention des *Fees*, pouvait offrir à leur riante imagination. Sordel n'en dit que ces mots peu modestes : « je suis tellement doué » par les *Fées*, qu'il faut que j'obtienne en amour tout ce que je « souhaite. »

P. 10. Combattre, vaincre et chanter ma victoire.

Imitation ou parodie du mot fameux : *veni, vidi, vici.*

P. 11. *Aou léva de l'Aurora.*

J'ai tant de choses intéressantes à rapporter dans ces notes, que j'ai du résister au désir de transcrire ici quatre traductions ou imitations Françaises de cette jolie chanson Languedocienne, attribuées à Boufflers, à J.-J. Rousseau, à Collet et à Maillet. Elles figurent dans mes *Souvenirs* inédits, où je regrette d'être obligé de les laisser. On aurait sans doute remarqué avec plaisir, combien il est surprenant et admirable, qu'on ait pû en quelque sorte, calquer quatre fois la même pièce avec fidélité, sans se ressembler entièrement ; je ne dirai donc autre chose à ce sujet, si non, que ce langage Languedocien, qui aurait prévalu sur son rival, (si la

Digitized by Google

cour ne s'était pas fixée à Paris, par la force des choses,) me parait avoir beaucoup de charmes, de mignardise et d'harmonie. Quel dommage qu'il n'ait point été cultivé par des hommes d'un génie éminent! il ne serait pas si borné dans ses expressions et dans ses ressources. Tel qu'il est cependant, il a produit une foule de petits chefs-d'œuvres, épars dans divers recueils, qu'on admire, sans savoir à qui l'on doit en rapporter l'admiration.

P. 13. Une nuée de révolutionnaires, affamée de pillage et de crimes.

Telle est l'histoire courte et trop vraie de toutes les *Révolutions*!!! et de pareils souvenirs n'effrayent pas, ne contiennent pas, ne lient pas, ceux qui pourraient par leur fermeté et leur union, en prévenir le funeste retour! Ne voient-ils point, que nous nous acheminons de nouveau à grands pas vers ces funestes temps de discordes civiles?

« Une secrète inquiétude, (dit M. l'abbé F. de la Mennais), des vagues alarmes et comme un triste pressentiment de nouveaux désordres et de calamités nouvelles, voilà ce que l'on trouve presque partout. La plus simple réflexion suffit pour faire connaître que l'état présent ne saurait durer, que nous marchons vers une catastrophe. Chaque jour des voix indépendantes l'annoncent; elles en indiquent les causes, elles expliquent par quelles voies on y sera conduit. Les Révolutionnaires seuls affectent de croire à la stabilité de ce qui est. Ils se rient de la crainte générale qu'inspire leur ascendant toujours plus marqué. Quiconque soulève un coin du voile qui nous cache l'avenir, devient aussitôt l'objet de leurs accusations hypocrites, et pour eux, *prévoir c'est conspirer*. Ecoutez-les, *jamais la France ne fut plus tranquile, ni son gouvernement mieux affermi; qui songe aujourd'hui à des changemens?* et cependant ces changemens auxquels nul ne songe, ils les provoquent sans relache dans leurs pamphlets, dans leurs journaux, à la Tribune même; et dès que le pouvoir s'arrête, ou parait vouloir s'arrêter, dans la route qu'ils lui tracent impérieusement, ils grondent, menacent et lui montrent la mort à côté de la résistance. » (*Des progrès de la révolution et de la guerre contre l'Église.*

A ce tableau, tracé de main de maître, par un des plus distingués de nos écrivains, dont je ne partage pas toutes les opinions, mais dont j'estime infiniment le talent, le zèle, le courage et le génie, je ne puis m'empêcher d'ajouter le morceau suivant, puisé dans le même ouvrage: — « Qu'on ne s'imagine pas effrayer les catholiques par des menaces. Ce qu'on prépare contre eux, ils ne le craignent

Digitized by Google

point.... Des jours viendront sans aucun doute, et ils sont déjà venus, oú la ruse hypocrite et le fanatisme atroce s'allieront de nouveau pour tenter d'abolir le nom chrétien. Les catholiques le savent et n'en sont point troublés. Qu'est-ce qu'un combat de plus dans une guerre de dix-huit siècles? celui-ci finira comme les autres ont fini. Vous qui rêvez la ruine de ce qui a des promesses d'immortalite, *disciples sanglans de la tolérance*, que ferez-vous? »

Je suis parfaitement, sur ce point, de l'avis de M. l'abbé de La Mennais. La société actuelle, entourée du sombre Chaos vers lequel on la pousse, semble travaillée de l'atroce désir de se détruire elle-même; cependant toute société a besoin de conservation, et par conséquent d'ordre, de justice, de morale; cela est incontestable; et c'est précisément parce que tout cela implique contradiction, que même, en dépouillant au gré des esprits superficiels ou tarés, la Providence de son action forte, puissante et continuelle, j'y vois la preuve manifeste que tous ces funestes principes, que toutes ces pernicieuses doctrines, que tant de plumes égarées proclament, que tout ce faux goût littéraire, appelé *romantique*, afin que tout jusqu'à son nom, ne sinignifiat absolument rien, s'anéantiront un jour, et même s'anéantiront plus vîte qu'on ne croit.

Je n'ai fait que passer, ils n'étaient déjà plus. (Rac.) (1828.)

N. B. Cette note, ou pour mieux dire, cette prophétie, date de deux ans et je n'ai pû la lire sans que mes yeux se remplissent de larmes. Hélas! les Temps prévus se sont trop vîte accomplis, le désordre a succédé à la justice, les émeutes au règne des lois, et nous voyons se réaliser ces paroles de l'Apôtre St. Paul: « Il » viendra des hommes amoureux d'eux mêmes, ambitieux, hautains, » superbes, violens, ennemis de leur propre famille, ingrats et » méchans, sans affection, incapables d'amitié, calomniateurs, » débauchés, querelleurs, durs envers tout le monde, perfides, in- » solens, orgueilleux, ennemis de Dieu et de leurs semblables. »

Quel portrait! qu'il est brillant et poëtique de ressemblance! mais qu'ils tremblent ces ambitieux insensés, qui ont sacrifié le bonheur de tout un peuple, aux effrénés désirs de leurs séditieuses et coupables ambitions, qu'ils méditent et qu'ils tremblent, en se rappellant ces autres paroles de la Bible, qui les concerne aussi: *les hommes altérés de sang ne vivront pas la moitié de leurs jours.* (1830).

P. 12. Une petite armée royaliste, commandée par.... le comte de Paulo.

Dans son *Histoire de France depuis la fin du règne de Louis*

Digitized by Google

XVI, jusqu'en 1825. M. l'abbé de Montgaillard, natif de la petite commune de Montgiscar, (laquelle fit partie de l'insurrection royale), s'exprime ainsi, t. 5, p. 355, janvier 1800. — « A-peu-près dans » ce même temps, les bandes royalistes du Midi avaient pour chef, » dans la Haute-Garonne, M. de Paulo, *jeune étourdi, sans talens* » *militaires*, mais d'une grande exaltation contre-révolutionnaire ; » il souleva un grand nombre de paysans dans le diocèse de Tou- » louse, et commit les *plus grands dégâts dans les campagnes ;* » *le pillage était organisé ; les acquéreurs des biens nationaux* » *étaient rançonnés ou mis à mort, ainsi que les prêtres assermentés.* » Tout cela est faux ; l'historien a été trompé ou il ment, pour satisfaire le sentiment de haine qui lui mit la plume à la main. J'AI ÉTÉ TÉMOIN ET DES MILLIERS DE TÉMOINS EXISTENT ENCORE; je déclare dans cette note, qu'il n'est pas vrai, que les *plus grands dégâts aient été commis dans les campagnes*, que *le pillage ait été organisé*, que les *acquéreurs de bien nationaux aient été rançonnés ou mis à mort, ainsi que les prêtres assermentés....* Toutes ces horreurs n'ont existé que sous la plume du peu véridique historien. Le noyau de l'armée insurrectionnelle se forma aux environs de Toulouse et se cantonna dans Hauterive. Nul *pillage*, nul assassinat n'y fut commis. De là, elle se transporta à Saverdun où elle se renforça de toutes les insurrections partielles des environs. Je n'y étais pas : mais j'y arrivai peu de temps après, et nul *pillage*, nul meurtre n'avait eu lieu. Les boulangers même virent leurs boutiques respectées ; quoique quelques paysans venus de loin, eussent faim ; ils attendirent avec résignation, que la distribution des rations préparées et payées, leur eussent été remises.

On partit de là, dans l'intention de se rendre à Pamiers. C'est dans cette marche, qu'eut lieu la première rencontre, c'est-à-dire le premier combat, qui fut suivi d'une déroute complette. Est-ce cette déroute qui occasionna *les plus grands dégâts dans les campagnes?* je ne l'avais plus entendu dire. — On se battit ensuite à Hauterive, à Carbonne, à Rieux, à Montrejeau, et quoique l'armée royale fut accablée par le nombre, elle n'en poursuivit pas moins sa retraite, toujours avec ordre, sans *piller*, sans tuer *les acquéreurs des biens nationaux*, *ni les prêtres assermentés.* — La feuille révolutionnaire de Toulouse, feuille aussi sanguinaire que les célèbres gazettes des Hebert, des Marat, etc., n'osa point porter une pareille accusation, au moment même, quoique l'*axaltation* et les lois fussent pour elle, contre le parti vaincu ; il n'en fut pas non plus question, dans le procès, que les républicains firent

Digitized by Google

subir à quelques malheureuses victimes. Et c'est un HISTORIEN qui se permet, sans preuve, de transmettre à la postérité d'aussi odieuses accusations !!!

Quand au *jeune étourdi, sans talens militaires:* M. l'abbé de Montgaillard, qui connaissait sans doute la tactique, a, du moins ici pour appuyer son assertion le témoignage de la feuille Toulousaine. Je me souviens qu'elle publia un billet authographe de M. le comte de Paulo, qui renfermait la sommation faite à la ville de Pamiers, et cette lettre *prouvait radicalement* que le commandant en chef de l'armée royale ne savait pas l'orthographe. — Il ne savait pas l'*orthographe!* et cependant il avait fait de bonnes études à Sorèze!... Au reste je déclare encore que cet ami m'écrivit peu après cette époque, plusieurs lettres, fines, spirituelles et correctes. — Mais peut-être la leçon du journaliste, le força-t-il à étudier l'orthographe en traversant l'Espagne, et en allant se réfugier en Angleterre!.. ce qu'il y a de certain c'est que six mois après il la savait parfaitement.

M. de Montgaillard continue, (car l'article est trop curieux, pour que je me permette d'en rien supprimer:) « on fit marcher » des troupes contre les rebelles; ils furent mis en déroute. Paulo » sauvé, avec les restes de son armée, à Montrejeau. (Oui, *sauvé*, après s'être battu d'une manière admirable, à Rieux, à Carbonne, etc.; oui *sauvé*, comme on se *sauve* quand on opère une savante retraite; oui *sauvé*, après avoir combattu de pied ferme et avoir couvert de blessures le général Latour, ce qui fit dire alors, cette autre ineptie; que le Comte de Paulo était cuirassé; oui *sauvé*, après s'être emparé SEUL d'un canon, qu'on allait tirer contre son armée et qu'il tourna contre les ennemis, etc., etc. — Pourquoi M. de Montgaillard ne dit-il rien de toutes ces prouesses chevaleresques, que j'affirme sur mon honneur être véritables?) « Le général républicain Barbaut leur » *donnait la chasse* avec la plus grande activité; il avait été camarade » de Paulo, à Sorèze; il *eut pitié du général royaliste*, et favorisa » son évasion à Montrejeau. » (Il est certain que les débris de l'armée royaliste, qui n'était plus composée que de la partie la plus aguerrie, que d'anciens militaires, se battit vaillamment à Montrejeau et que là, l'arme blanche à la main, elle fit une trouée dans l'armée républicaine qui l'entourait.) » Peu s'en fallut *que ce Paulo* ne » devint par la suite, Roi, ou tout au moins Prince de sang Im- » périal. Très-joli homme, *mais de peu d'esprit*, il plaisait infiniment » à M.lle *Hortense Beauharnais* et à M.me Bonaparte; on parlait » du mariage et il fut décidé; mais la jactance et les indiscrétions » du jeune Paulo, ne convinrent pas au premier Consul, qui l'exila

Digitized by Google

» en Languedoc. » (L'anecdote est curieuse; est-elle vraie? je ne puis ni la confirmer, ni la combattre. Je dirai seulement que dans les épanchemens de l'amitié, le comte de Paulo ne m'en a jamais parlé, quoiqu'il m'ait confié beaucoup d'autres choses intimes. Nous avons plusieurs fois passé 8 ou 10 jours ensemble, tête-à-tête, dans sa retraite ruinée de Terraqueuse, où après l'incendie de son château, sa mère avait fait construire une maisonnette, en face des anciennes écuries, sans qu'il m'ait entretenu de rien de pareil; je me souviens même, que son exil avait eu une autre cause, une cause politique, puisque Buonaparte hésita quelque temps à lui accorder sa radiation, quoique pour se faire des partisans il commençat à être prodigue de cette faveur.) « Dans la gabarre contre-révolutionnaire » de la Haute-Garonne, il périt un grand nombre de paysans; » (Cela est vrai; les republicains les massacrèrent; ils ravagèrent l'Isle-jourdain, où les crimes les plus affreux, les violences les plus atroces... Mais tirons un voile sur ces inhumaines barbaries, qu'entraînent trop souvent les guerres civiles!...) « Ces malheureux » avaient été *fanatisés*, (*fanatisés!* parce qu'ils voulaient défendre la cause de leur religion et de leur Roi!!!...) « Avaient été *fanatisés* » par une poignée de nobles et d'anoblis, qui les *fesaient tuer* » *pour le compte des priviléges et des droits féodaux*; (le pensez-vous? cela est-il exact? pouvait-il être question *des droits féodaux?* est-ce aussi pour les *droits féodaux* que l'énergique Vendée versait son sang par torrens; cette Vendée fidelle, que *vos* calomnies n'ont pas plus épargnée, cette Vendée, que Napoléon appelait un *peuple de Géans?*... Et quelle que soit la bile qui domine un historien, est-ce ainsi qu'il *peut*, qu'il *doit* écrire l'histoire?...) « Tout en demeurant dans leurs Donjons pendant l'échauffourée. » (Cela est vrai pour quelques-uns, en supposant toutefois que la Révolution eut laissé subsister encore beaucoup de *donjons*. Oui, quelques-uns de ceux qui avaient eu la hardiesse de fomenter cette levée de Bouclier, eurent la lâcheté de se tenir à l'écart; la peur les saisit, il y eut des passe-ports demandés à Toulouse quelques jours auparavant... Dans mon indignation j'en avais tenu note en 1799!... *J'ai tout vu, j'ai tout su, j'ai tout oublié*, pourrais-je dire d'après les généreuses paroles de notre Reine infortunée!.. d'ailleurs l'historien, s'il avait été de bonne foi, aurait du convenir de tous ces faits authentiques.

Il est inutile de transcrire le reste du passage qui n'est qu'une accusation ironique contre deux compatriotes de M. de Montgaillard, Languedocien, et un éloge de la *fermeté* et de la *justice de* Buonaparte.

Digitized by Google

Dans mes *souvenirs*, encore inédits, de 1799 (et non de 1800) on trouvera, quand ils paraîtront, d'amples détails sur cette époque sanglante. Il serait trop long de les rapporter ici. J'ai du n'y puiser que les faits nécessaires, pour combattre victorieusement M. l'abbé de Montgaillard, à qui l'on peut trop appliquer ces paroles de Bayle sur GATIEN SANDRAS sieur de COURTILS, auteur des *Mémoires d'Artagnan*, du comte de *Rochefort*, du marquis de *Montbrun*, du comte de *Verdac*, de la marquise *Dufresne*, etc., etc., etc. « Il narre joliment, il y a du vif et de la clarté dans son style; » son génie est fécond, il a le don d'écrire avec une facilité ex- » traordinaire. S'il eut employé de si beaux talens à suivre les grands » modèles de l'antiquité et les lois de l'histoire, il eut pû devenir » un bon historien. Mais dès qu'un auteur ne cherche que sa propre » gloire préférablement à l'utilité de ses lecteurs; alors c'est un homme » dont on doit *craindre les supercheries* et à qui l'on ne doit se » fier qu'à bonnes enseignes. Comme il veut se faire lire... Il parle » comme un témoin oculaire; il a tout vu; il se prête comme un » grand registre d'anecdotes; il sème partout des aventures, qui » puissent surprendre; il *romanise tous les sujets qu'il manie.* » — Ce jugement de Bayle est très-remarquable et très-conforme à l'opinion que M. l'abbé de Montgaillard a donné de sa véracité. Que n'a-t-il voulu être plus exact et plus juste! car enfin, quand un historien s'applique à chercher la vérité, il la trouve; parce qu'alors il a le soin de ne recueillir que les plus fidèles traditions, et non pas les faits que l'esprit de parti a dénaturés, ni les calomnies que font circuler la haine et la vengeance. (1828).

N. B. Je viens d'apprendre positivement, que jamais le Comte de Paulo ne vit mademoiselle *Hortense* de *Beauharnais*, qui était malade à l'époque où il fut invité à déjeuner à la Malmaison, chez l'épouse du premier Consul, à laquelle il était allé faire ses remercîmens des bons offices qu'elle lui avait rendus pour sa radiation. Il demanda aussitôt à Buonaparte un passe-port pour Toulouse, qu'il obtint, avec la clause d'*être en surveillance*, ainsi que les autres émigrés, ce qui n'était plus qu'un mot de forme. — Voilà la vérité (1829).

P. 14. J'ignorais dans quelle retraite, *Jules* était allé cacher son infortune et ses chagrins.

Le Comte *Antoine-Honoré-Jules* de PAULO qui comptait dans sa famille un grand maître de Malte, né le 5 mai 1776, mourut le 6 juin 1804. -- Quand j'eus le malheur de le perdre, je traçai à la hâte un petit éloge historique où mon cœur épanchait ses regrets. Je placerai ici le seul fragment que j'ai pû en retrouver.

Digitized by Google

Le Comte de Paulo sortit de France en 1792; il avait 16 ans. Après avoir servi dans l'armée de Condé et dans la Vendée, il revint dans nos provinces méridionales en 1799, avec le titre de Brigadier, que Louis XVIII, alors à Mittau, lui avait donné. Notre insurrection royale, assez imprudemment combinée, par d'autres chefs sans expérience, ne réussit point, malgré son courage, parce que la trahison l'entoura, et il n'échappa que par miracle à la mort.....

Ombre chérie, qui dans notre armée royale, bravas les plus grands dangers, pour la cause la plus sacrée et la plus chère, après mille traverses tu fus enfin rendu à ta patrie, à ton antique demeure où tu ne retrouvas que des débris, fumans encore du récent incendie qu'allumèrent à la fois la haine, l'envie et la rage. Hélas! tu n'es plus! tu m'es enlevé, ô toi, mon cher *Jules*, le plus ancien de mes amis, avec qui j'ai passé les plus doux momens, en sortant de l'école de Sorèze, où tu avais fait aussi tes doctes études! Je me souviens avec délices de nos jeux, quand la plus jeune de tes sœurs, qui naguère est devenue ma cousine, l'aimable *Aglaë*, avec toutes ses graces de l'enfance, sous les yeux de sa gouvernante, partageait, dans ton vaste parc, nos amusemens, nos courses et nos innocentes folies. Heureux temps! que firent bientôt disparaître nos funestes dissensions politiques. Vers ton seizième printemps tu partis pour un long exil, tandis que l'amour filial m'enchaîna près de la plus tendre des mères. Envain, tout fier d'avoir deux années de plus que moi, tu lui offrais d'être mon Mentor, pendant la durée de ces guerrières caravanes qu'on avait espéré voir terminer sitôt et qui ont été si longues: elle ne put jamais consentir à se séparer du seul enfant qu'elle avait. Je t'embrassai, je pleurai, j'enviai ton départ... Mais je restai! — Si, rempli d'une ardeur martiale, tu fus dans l'étranger le noble défenseur de la cause de ton Roi; j'imitai ton fidèle dévouement au sein de la France asservie, et j'eus à recueillir des persécutions pour récompense. Enfin, après de longs tourmens et de dures traverses, un grand projet, une douce lueur d'espérance sembla devoir nous réunir pour quelque temps, sous ce drapeau blanc et sans tache, que l'héritier des Lis avait confié à tes talens et à ta valeur. Tu vins commander dans notre province de Foix, à cette population fidelle, qui dans son généreux enthousiasme, se leva sans armes et sans prévoyance, contre l'atroce tyrannie Directoriale, et que des sicaires nombreux et pleins de rage, surprirent et mitraillèrent sur les bords de l'Arriège, épouvantée d'être témoin de tant de fureurs et de crimes. La fidélité et le malheur durent céder la victoire à l'audace protégée par la force et les loix! Tu fus proscrit, je fus *otage*..... »

Digitized by Google

La *Biographie Toulousaine* renferme, sur le Comte Jules de Paulo, une notice dont l'auteur, M. Al. du Mége, sans avoir vu, comme moi, les événemens, parait en avoir été très-instruit. Voici la justice qu'il lui rend : « Au milieu de tous les chefs de l'insurrection, on remarqua » surtout le Comte *Jules de Paulo :* Jeune, inexpérimenté, (l'auteur se trompe, il s'était battu dans la Vendée,) « mais plein d'ardeur « et de bravoure, vrai chevalier Français, il aspirait à la gloire. » Placé sur un autre théâtre, il aurait marché sur les traces des Laroche- » Jaquelin et des Bonchamp... Sa mémoire doit-être honorée par tous » ceux qui chérissent la loyauté et qui estiment la bravoure et le » dévouement. S'il vivait, le Roi n'aurait pas de serviteur plus zélé, » de guerrier plus fidelle. Ceux qui ont marché sous ses ordres, ont pu » apprécier toute la magnanimité du caractère de ce chef, qui aurait » sans doute acquis une réputation durable s'il avait pu joindre à » sa bravoure naturelle, l'expérience et les études qui forment les » grands guerriers. »

N. B. Après de tels faits si vrais, si authentiques, que dire de la singulière assertion d'un Ministre du Roi, qui pour se débarrasser de quelques récompenses, réclamées par cinq à six anciennes victimes, osait mentir à son Souverain, en lui disant en 1825, que cette *insurrection royale n'avait existé qu'en idée!...* Quelle erreur ou quel mensonge! Malheureusement pour lui, il a encore bien d'autres torts à se reprocher!... Puissent-ils n'avoir pas pour résultat la perte d'un royaume, qu'il aurait pu rendre si florissant sous son ministère, s'il l'avait voulu, ou pour être plus indulgent, s'il l'avait su. (1829).

P. 15. Laissons, laissons s'enfuir loin de nous ces pénibles images du passé.

C'est avec une délectation infernale, un barbare orgueil, que *le Mercure de France* du 5 de ce mois, se sert de cette expression, si étrange, employée comme éloge : *nous autres enfans d'une révolution sanglante!...* Qu'on en juge et qu'on ne me croie pas sur parole, tant cela parait incroyable : voici tout le passage :

« Il y a dans ce drame (Henri III par M. Arnault fils) un essai » qui *ouvre la route vers des conceptions plus serrées*, et sans » doute on n'y trouve aucune de ces combinaisons d'amour, qui portent » à l'ame des émotions intimes ; mais il me semble, qu'à *nous autres* » *enfans d'une révolution sanglante*, qui a *éveillé nos esprits*, et » *ouvert des sources d'émotions intellectuelles*, le monde politique » doit dérouler des spectacles qui saisissent bien autrement notre pensée. » --De sorte que ces *combinaisons d'amour qui portent à l'ame des*

Digitized by Google

émotions intimes, ne sont plus rien pour une jeunesse atroce et barbare, avide de voir de *sanglantes révolutions*, qui *éveillent les esprits*, et *déroulent des spectacles qui saisissent bien autrement la pensée !*... Quelle monstruosité ! et l'on ose écrire de pareilles choses !... Mon cœur se serre, et je sens ma plume s'échapper de ma main !. (Septembre 1829).

N. B. Un an s'est à peine écoulé depuis que j'ai écrit cette remarque, empreinte d'un triste pressentiment. Qui ne sentait déjà que la France était placée sur un abîme, dans lequel un avide et imprudente jeunesse pouvait d'un instant à l'autre nous précipiter. Malheureusement ils sont venus trop vite ces jours d'angoisses et de servitude, pour les plus nobles sentimens ; ces jours où tout a été bouleversé, renversé, méconnu; où l'ordre, la justice, la loyauté, la fidélité, l'impartialité et *la vraie Liberté* ne sont plus devenus que des mots sans valeur, et les prestigieuses chimères des cœurs généreux ! (1830).

P. 15. Sur son vrai Souverain par un crime *usurpé*.

Ce vers n'a besoin d'aucune note. Tout le monde partage l'horreur que le *régicide* inspire; aussi est-ce une autre remarque que je veux faire. — Je ne sais par quelle distraction, par quel oubli de principes, Lefranc de Pompignan avait laissé passer, dans la première édition de *Didon*, ces vers étranges :

> Si l'on voulait jamais remonter jusqu'aux titres
> Qui du sort des humains rendent les rois arbitres,
> Chacun pourrait prétendre à ce sublime honneur ;
> *Le premier qui fut roi fut un* USURPATEUR.

D'abord ce dernier vers appartient presque à Voltaire, qui avait dit avec plus de modifications, de mesure et de convenance :

> Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

Mais ni l'une ni l'autre de ces deux propositions ne sont vraies. Le gouvernement monarchique est un gouvernement tout paternel. Le premier roi n'a du être d'abord qu'un père de famille, régissant plusieurs autres familles, comme on le voit encore dans les tribus sauvages de l'Afrique ou de l'Amérique. *Le premier qui fut roi*, fut un patriarche, fut un juge, fut un chef, reconnu tel, parce qu'il était aimé et estimé ; institué *prince* par la force des choses, parce qu'on en sentit la nécessité, et ce ne fut point un *soldat heureux*, c'est-à-dire conquérant, et encore moins un *usurpateur*. — Cette expression d'*usurpateur*,

Digitized by Google

si mal placée et si fausse, n'aurait pu convenir qu'à l'aventureuse faconde de J.-J. Rousseau, dans son trop fameux discours *sur l'Inégalité des conditions*, où les paradoxes sont entassés avec une force de raisonnemens ou de sophismes et une éloquence d'expressions, qui étonnent les esprits sages et subjuguent les esprits faibles. (1828).

P. 21. Tu sais de quelle *Liberté* je parle et quelle *Liberté* j'invoque toujours.

La Liberté, la véritable Liberté, « Est l'ame de l'ame, la vie morale » de l'homme, la source de toutes les vertus, la boussole de toute » administration prospère, depuis les plus petits détails jusqu'aux plus » grandes spéculations politiques, la richesse, la gloire, le soutien » des Empires et des Princes qui les gouvernent. » A dit Mirabeau, (dans son *Essai sur le despotisme.*)

Mais il n'est point question là, de cette meurtrière *liberté*, si chère à quelques écrivains romantiques, contre laquelle, le malheureux *André Chenier*, qu'elle sacrifia si jeune sur l'échafaud, s'écriait douloureusement :

Vienne, vienne la mort! que la mort me délivre!...
. . . . . .
Quoi! nul ne restera pour attendrir l'histoire,
Sur tant de Justes massacrés !
. . . . . .
Pour consoler leurs fils, leurs veuves et leurs mères;
Pour que des brigands abhorrés
Frémissent aux portraits noirs de leur ressemblance.

Ainsi sa lyre couroucée, foudroyait les pervers qui gouvernaient, qui décimaient la France, alors asservie à leur infernale *Liberté*. — Que notre sort est aujourd'hui changé, sous le règne de la *Charte* et d'un Roi père de son peuple. La noble indépendance de la plus libre des Nations, est assurée à jamais. Oui, tout ce que Louis XVIII consacra à son retour est à jamais immuable. Quand il pouvait tout, quand il revenait de la terre d'exil, plein de force et d'expérience, au sein d'un peuple avide de se soumettre à son influence conservatrice et *légitime*; quand nos acclamations et notre reconnaissance lui donnaient tout pouvoir; quand tous les cœurs se trouvaient réunis au parti de la fidélité, de la raison et de l'honneur; le Roi n'avait qu'à parler pour tout rétablir. *Coûtumes, Préjugés, Privilèges*, il n'aurait trouvé aucun obstacle, ni rencontré aucun murmure. Cependant que fit le généreux descendant de St.-Louis? il affranchit complètement le peuple

Digitized by Google

que la Providence avait soumis à son autorité; il nous rendit cette *liberté* que le despotisme ou l'anarchie avaient tour-à-tour enchaînée. Sous son Roi, la France est devenue tout-à-fait *libre*, tandis qu'elle était réellement esclave sous la prétendue *liberté*. (1822).

P. 20 et 21. Mais non pas toi, perfide *Liberté*,
Qui toujours marâtre et cruelle
Prétends nous retenir sous ta noire tutelle,
Martyrs de ta perversité.

Né à une époque désastreuse, où les peuples étaient travaillés d'imprudens désirs de *réforme*, à l'âge de treize ans je me trouvai au milieu d'une république. Cette république, qui avait commencé par le plus grand des crimes, par le régicide, par le meurtre du père de tous, dura huit ans. J'avais conservé à ce régime horrible, un souvenir de mépris et d'indignation, qui, aujourd'hui que je suis père de famille, s'est changé en une répugnance mêlée de terreur; car je suis loin de penser comme M. de Châteaubriand, qu'il y a « une *liberté* fille des lumières et d'une réelle civilisation; « *liberté* dont la république représentative *a prouvé la réalité*. » Il parle des républiques de *l'autre monde*; en France nous n'eûmes jamais la moindre disposition à réaliser une pareille utopie. La *république représentative* ne pourrait qu'y enfanter de nouvelles discordes et de nouveaux crimes.

Mais, dira-t-on, vous êtes comme Dom Quichotte, vous vous battez contre des chimères; *la République* n'est point à craindre, on le dit, on le répète dans les journaux, à la tribune; pourquoi en douteriez-vous? -- Pourquoi? parce que ces assertions sont répétées par des niais, ou de prétendus niais, qui ne croient pas plus que moi aux paroles qu'ils débitent. Les *Odilon-Barrot*, les *Mauguin*, les *Lafayette*, les *Eusèbe Salverte*, les *Bavoux*, les *Comte*, les *Schonen*, etc., etc., si réellement ils ne sont pas des insensés, savent bien que la République avec toutes ses tempêtes, s'agite derrière leurs perfides discours. Ils le savent, et ils s'en réjouissent! C'est *la comédie des quinze ans* qu'ils continuent sur une autre scène, comédie affreuse, qui nous menace des plus sanglantes tragédies.

Envain, pendant qu'ils projètent et qu'ils parlent, on s'entretient d'un autre fléau, qui fait trembler les peuples; je le dis avec franchise et sans exagération: pour moi je ne trouve rien de pire qu'une Révolution; et en effet, qu'est le *choléra-morbus*, qui ne fait que tuer, auprès des angoisses, des déceptions, des injustices, des atrocités, des persécutions, des horreurs, que l'ambitieuse imprévoyance de

Digitized by Google

ceux qui firent cette funeste révolution, préparent à notre malheureuse patrie ?.....! (1831).

P. 21. Car je foule une terre de *franchise*.

Le Comté de Foix avait toujours joui de grandes *franchises*, ce qui ne plaisait pas beaucoup aux gens de la Gabelle, qui pressuraient et persécutaient les provinces environnantes. Cela fut cause que maître Jacques Boyadain, fermier général du pays de Languedoc, et ses associés, demandèrent que le Comté de Foix fut compris dans leurs attributions, ou pour mieux dire dans leurs exations Les trois Ordres en réclamèrent par une requête du 3 mai 1602. Il y eut de longues contestations et d'immenses procédures, qui furent terminées par un arrêt du conseil d'état, du 27 mars 1604, contresigné L'huilier, et *scellé du grand sceau de cire jaune à simple queue*, par lequel Henri IV confirmait tous les privilèges de cette province. (1804).

N. B. Mais à propos de *privilèges*, ajoutons aujourd'hui que jamais peut-être il n'a été fait des vers plus singuliers que les suivans, écrits par deux jeunes Libéraux, MM. *Barthélemy* et *Mery*, de Marseille, qui ont composé ensemble: *Napoléon en Egypte, poëme en 8 chants*, dans lesquels ils disent aux officiers de cette valeureuse armée, que le Directoire avait comme exilée, par crainte de son chef:

Un jour sous son manteau, semé d'abeilles d'or,
Géans *républicains*, vous grandirez encor;
Sa main, en vous jettant, des *fiefs héréditaires*,
Chargera de *fleurons* vos casques militaires.
ECKMUHL, MONTEBELLO, BERG, FRIOUL, NEUCHATEL,
Vous donnerez au camp un *blason* IMMORTEL!
Le glaive impérial qui détruit et qui fonde,
Pour vous, en *écusson* DÉCOUPERA LE MONDE.

Ainsi les *Blasons* des Bayard, des Turènne, des Boufflers, des Condé, des Luxembourg, des Villars, des Forbin, des Tourville, des Jumonville, des d'Assas, etc., etc., seront des *Blasons* contre lesquels, une *révolution* DEVRA être faite; tandis que cette même révolution DEVRA applaudir aux *blasons* des RÉPUBLICAINS conquérans, avec lesquels un soldat-empereur, ira *découper le monde*, pour les enrichir et leur livrer des *fiefs héréditaires!*... O inconséquence de l'homme! ô inconséquence de l'esprit de parti! est-ce que les *droits féodaux* de M. le Duc de Frioul eussent été plus doux pour les peuples, que les droits féodaux par exemple des ducs de Wirtemberg ou des ducs de Bouillon? etc., etc. (1829).

Digitized by Google

P. S. Horreur et infâmie!... Depuis que cette note est écrite, dans quel avilissement est tombée la Muse de M. *Barthélemy!* écrivant sous l'inspiration de l'implacable et cruelle NÉMÉSIS; il s'est condamné à publier un journal en vers, dans lequel il a d'abord attaqué, d'une manière indigne d'un homme doué d'un vrai talent, le génie paisible et inofensif de M. de La Martine, qui a su se faire estimer par tous les partis. Bientôt, (ô atrocité d'une verve en délire, d'une verve ivre de rage et de fiel!) M. Barthélemy, a écrit dans sa furibonde *Némésis:*

Elle reparaîtra la *terrible* assemblée,

LA CONVENTION!!!

Dont après quarante ans, votre tête est troublée;
Colosse, qui sans peur, marche d'un pas puissant,
Le front *dans la tempête* et les pieds *dans le sang*.

Et M. Barthélemy nous en menace de sang froid, je dirais presque gaiement!

. . . . . Vos yeux reverront
Descendre nos fauxbourgs, le bonnet rouge au front.
La TERREUR confiée à *des mains jamais lasses*,
Le triangle de fer promené sur nos places...

Le *triangle de fer*, ou d'acier, c'est l'échafaut, c'est la guillotine!...

N'attendez pas le jour *qui chaque jour s'avance*,
Où l'huissier aux bras nus, qu'aujourd'hui vous braves,
Vous montrera le juge assis sur des pavés.

Ainsi donc, voilà les Muses descendues au rôle des Furies! c'est le contraire à présent de ce que nous vîmes au commencement de la révolution. Les hommes de lettre les plus marquans avaient été séduits par de fallacieuses espérances de réformes, de perfections, de progrès. Mais quand au lieu de *progrès*, ils ne virent que des crimes, *Laharpe*, *Marmontel*, *l'Abbé Raynal*, *André Chenier*, etc.? se retractèrent de leurs funestes principes. Comment se fait-il, qu'après nos criminelles expériences, M. Barthélemy qui serait digne de marcher le rival de ces illustres écrivains, coure se précipiter dans le bourbier des *Marat*, des *Carra*, des *Hebert*, de *Camille-Desmoulin*, surnommé le *Procureur général de la lanterne?* ne sait-il point qu'il ne pourra qu'y flétrir sa plume et y déshonorer son nom? —

tant de fiel entre-t-il dans l'ame des poëtes?...

Je modère ma juste indignation; je le blâme, je le condamne et je le plains. (1831).

Digitized by Google

P. 25. Les *Volcæ-Tectosages* sont partout nommés avec éloge.

M. Al. *Soumet*, de Castelnaudary, a retracé ces souvenirs dans un beau poëme, auquel mes lecteurs me sauront gré d'emprunter ce patriotique passage :

Toi que j'ose chanter, France de nos ayeux,
Merveilleuse et brillante, apparais à nos yeux :
De tes premiers enfans raconte nous l'histoire,
Dis nous qu'à ses guerriers promettant la victoire,
Le fameux Mithridate en donnait pour garans
Quelques uns de tes fils dispersés dans ses rangs.
Dis-nous qu'aux plus beaux noms leur souvenir s'allie.
On les vit triompher aux champs de Thessalie,
Aux bords de Sperchius, des collines d'Æta,
Ces Gaulois qu'en ses vers Callimaque chanta.
Byzance dans ses murs jadis les vit descendre;
Leurs exploits sont partout, et l'on dit qu'Alexandre,
Interrogeant un jour ce peuple audacieux,
Apprit qu'il ne craignait que la chute des cieux.
Envain Rome s'armant d'augures et d'oracles,
Voulut de nos ayeux arrêter les miracles;
Ses Dieux, prêts à fléchir sous des Dieux inconnus,
Ne purent qu'annoncer l'approche de Brénnus,
De Brénnus, dont l'épée, en conquêtes féconde,
Servit de contrepoids à l'empire du monde,

P. 26. Et Gerion, roi en Espagne.

Ce Gérion, rival de Busiris en cruauté, nourrissait de chair humaine des bœufs qu'il fesait garder par un chien à trois têtes et par un dragon qui en avait sept. Hercule tua ces monstres, et Gérion aussi, qui avait trois corps, à ce que l'on disait, soit, parce qu'il était maître de trois îles, qu'on appelle aujourd'hui *Majorque*, *Minorque* et *Svice*; soit, parce qu'il y avait trois frères de ce nom, si bien unis, qu'ils semblaient ne faire qu'un seul homme.

Après cet exploit, *Hercule* entreprit la jonction de l'Océan avec la Méditerrannée, ce qu'il exécuta en séparant les deux montagnes, Calpé et Abyla, pour former un détroit qui est celui de Gilbraltar: ces deux montagnes dont la première est dans l'Andalousie et la seconde sur la côte d'Afrique, s'appellent les *Colonnes d'Hercule*, et c'est là qu'il grava la fameuse inscription: *nec plus ultra*.

Digitized by Google

P. 27. Hercule, cousin germain de Thésée.

Hercule était fils d'Acmène, fille de Lysidice, et *Thésée* fils d'Ethra, fille de Pilthée. *Lysidice* et *Pilthée* étaient tous deux, enfans de Pelops et d'Hippomadie. -- Voilà pour leur génération. Voici pour celle d'Henri IV.

« Le Prince de *Viane*, dans sa chronique des rois de Navarre, et *Rodericus Tolétanus*, font descendre les rois de Navarre, d'Hercule, vainqueur de Gérion à trois têtes, c'est-à-dire d'un roi de trois grandes Provinces; de la Luituanie ou Portugal, du Pays de Gades ou la Galice, et de la Bétique, appelée aujourd'hui Andalousie. Ce même Rodéricus Tolétanus dit qu'Hercule avait un Ministre qu'on appelait *Atlas;* celui-là même qui fut comparé à cette montagne, que les poëtes on dit soutenir tous le poids des cieux. »

Baptiste le Graiu, historien de la vie d'Henri IV, confirme ce sentiment, et ajoute, que les armes écartelées de Foix et de Béarn, qui représentent une vache, étaient les mêmes armes que celles que Thésée donna aux Athéniens. -- Henri IV donc descendait de *Pelops :* cela est, comme on voit, incontestable. — Quand aux *armes* d'Athènes, je doute qu'à cette époque le blason existat, et l'on trouve seulement dans l'histoire, que Thésée fit frapper une monnaie avec la tête d'un *bœuf*, à cause du *taureau* de Marathon, ou en mémoire de *Taurus*, qu'il avait défait. On a même retrouvé quelques médailles représentant la tête d'un taureau et le combat de Thésée contre le *Minotaure*. (*Minotaure, Taurus* général du roi *Minos*). (1804).

P. 27. Hérodote.

En parlant d'Hérodote, en 1803, je le traitai peut-être un peu trop sévèrement, et je me crois obligé, en conscience, de renvoyer à l'apologie que Dacier en a fait dans sa *Vie de Plutarque*; ainsi qu'à l'article que Laharpe lui a consacré dans son excellent *Cours de littérature*. Ces deux auteurs prouvent très-bien, que s'il ne faut pas croire tout ce qu'il rapporte, il ne faut pas non plus douter de tout, et que dans l'histoire comme dans le drame,

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Quand aux *Monts-Pyrénées* pris pour une *grande ville*, c'est une grosse erreur sans doute, mais excusable pour ce temps, où l'on manquait de toutes les ressources critiques, qui abondent aujourd'hui; ce qui n'empêche pas nos écrivains modernes, de faire quelquefois d'aussi énormes bévues: surtout certains imberbes journalistes, qui parlent de tout avant d'avoir rien appris. (1828).

Digitized by Google

P. 27. Un Roi géant nommé *Bébris*, qui commandait ces peuples sauvages.

Je ne puis pas donner des nouvelles très-certaines de l'existence de ce *Bébris* ou *Bebry*. Fut-il le type des peuples appelés *Bébriciens*, qui quittèrent la Thrace pour aller s'établir dans la Bithynie? Sous prétexte de donner des jeux et des divertissemens publics, ils attiraient les étrangers curieux, dans une forêt, ils en fesaient d'horribles massacres. -- Cette tradition ne ferait pas honneur à Bébris. Quoiqu'il en soit de cette origine, Pelloutier prétend que les Thraces étaient Celtes, ainsi que les Gaulois; et Bébris était positivement un géant Celte.

Toutefois, renvoyant mes lecteurs à *la Statistique générale des départemens Pyrénéens*, par M. le chevalier Al. du Mége, t. 2. p. 61 et 62, ils y trouveront une solution complète et historique sur ces *Bebryces*, dont plusieurs écrivains modernes ont contesté l'existence, sans indiquer pourtant le nom du peuple, qu'il faudrait supposer à leur place.

P. 28. *Pyrène*, fille de son hôte.

Il y a dans la fable une *Pyrène* qui fut mère d'un Cycnus, fils de Mars. Un autre Cycnus fils de Mars et de Pelopée, exista aussi, et tous deux furent tués par Hercule.

Plutarque avait écrit la *vie d'Hercule:* cet ouvrage est perdu, ainsi que celui d'Heliodore de Pont, qui l'avait précédé dans la même carrière. Je les regrette d'autant plus qu'ils auraient pu m'offrir d'utiles documens, pour éclaircir tous ces nuages historiques.

P. 28. Toi dont je chéris l'existence.

Cette romance de *Pyrène*, était composée long-temps avant ce *Voyage;* je l'avais déjà offerte *à Eléonore*, avec cet envoi:

Reçois, ô Beauté que j'adore
Ces couplets, enfans de mon cœur.
Ta voix, aimable Eléonore,
Rendra touchante la douleur,

Mais ce n'est pas que la tristesse
Doive ombrager tes jeunes jours;
Non, tu les dois à l'allégresse,
Comme tu les dois aux Amours.

Digitized by Google

Si dans ce moment je t'implore
Pour chanter de tendres revers,
C'est que ta voix, Eléonore,
Donnera du prix à mes vers.

P. 34. Ce fut en ce temps, que Cécrops bâtit Athènes.

D'après les calculs d'Assuérius, *Cécrops* serait venu d'Egypte à Athènes, vers 1556 avant J.-C; *Deucalion* se serait établi sur le Parnasse vers 1548; *Cadmus* serait arrivé de Phénicie à Thèbes, et *Danaüs* serait venu à Argos, vers 1485, de sorte que tous ces chefs des nations, ainsi que *Dardanus*, qui s'établit sur l'Hellespont vers 1449 avant J.-C., auraient été à-peu-près contemporains de Moïse, dont l'émigration est de 1491.

P. 36. Et *Homère* parut.

Nous sommes dans le siècle le plus sceptique en littérature, qui ait jamais existé; on doute de tout. Quelques savans s'étaient permis diverses objections, sur les interpolations manifestes qu'on découvre dans les poëmes d'Homère. D'autres plus hardis ont demandé: *Homère a-t-il réellement existé?* Et un jeune critique, (car les jeunes gens ne doutent de rien, et affirment très-volontiers ce qui est en doute) répond: « comment admettre, qu'au sein de la » civilisation Grecque, ait *surgi* un poëte, capable à lui seul, de » créer deux poëmes si parfaits, qu'ils n'ont jamais été surpassés » depuis, par les esprits les plus distingués des siècles les plus » polis?... Les temps où l'on suppose qu'Homère a vécu étaient encore » barbares; or, quelque puissance de génie qu'un homme ait reçu » en partage, il ne s'élève jamais tellement au-dessus de son siècle, » qu'on ne puisse mesurer de combien il le surpasse. » Je dois répondre deux mots à cette argumentation si tranchante, si absolue et si décisive; et d'abord je dirai, qu'il est plus facile *d'admettre* qu'*un seul homme* a fait un ouvrage de génie, que de supposer que le merveilleux ouvrage a été composé par plusieurs. Une *Iliade*, une *Odyssée* ne sont pas une simple comédie en vaudevilles. N'avons-nous pas vu de nos jours, paraître le laborieux travail de plusieurs? Les plumes les plus habiles se consacrèrent à l'érection d'un grand monument littéraire! Qu'en résulta-t-il? et oserait-on dire que l'*Encyclopédie* fut un chef-d'œuvre de l'esprit humain?... Je ferai remarquer ensuite, qu'il n'est pas impossible qu'un grand talent *s'élève* beaucoup *au-dessus de son siècle.*

Digitized by Google

Qu'était le théâtre Français quand P. Corneille parut, et qui pourrait *mesurer* exactement de *combien* le CID *surpassa* toutes les tragédies de la même époque? Corneille se *surpassa* lui-même d'une manière qui parait encore incommensurable. Il ne reste à présent qu'une objection à combattre, sur les *temps barbares* où Homère vivait. Mais c'est une singulière *barbarie* que celle où avaient déjà paru, long-temps au-paravant, *Linus*, *Amphion*, *Orphée*, etc., et celle où chez les Juifs régnaient *David* et puis *Solomon*, dont l'esprit, ce me semble, n'était pas si *barbare?* Quand les Phéniciens, les Assyriens, une foule d'autres peuples, et même les Grecs, cultivaient déjà avec succès les sciences, les arts et les lettres; pouvait-on dire que ces temps étaient *barbares*, c'est-à-dire ignorans? Et doit-on confondre cette époque d'émulation, de gloire, d'instruction et de génie, avec la véritable *barbarie* qui règna plus tard, sur d'autres contrées? -- Continuons de transcrire encore quelques paroles du jeune oracle: « L'Europe au moyen âge n'a-t-elle pas vu les poësies » d'Ossian, les sagas des Scandinaves, les romances du Cid, enfantées » par une longue suite de Bardes, de Scaldes et de Troubadours? » Pourquoi le moyen âge de la Grèce aurait-il été plus heureux » que le nôtre? » Pourquoi? parce que ces deux *âges* ne se ressemblent point. Ensuite quel rapport y a-t-il entre l'unité de composition nécessaire dans un poëme et le décousu, la diversité, la fantaisie de plusieurs chansons sur un même sujet? personne s'est-il avisé de vouloir prétendre que les romances du Cid étaient l'ouvrage d'un seul poëte? Il en est de même des *Sagas des Scandinaves*; quant aux *poësies d'Ossian*, c'est trancher une question qui n'est pas encore bien éclaircie; car il n'est point démontré que les chants de ce Barde soient une pure fiction. Macpherson a pu sans doute les tronquer et les arranger à sa guise; il a pu recueillir par erreur, quelques fragmens ou quelques poëmes qui n'étaient point d'Ossian; comme on a attribué à Homère quelques hymnes qui ne sont pas de lui, voilà tout; et il n'y a pas là de quoi s'inscrire en faux contre son existence. Mais telle est la manie des savans; ils veulent connaître, scruter et trancher.. « Je n'en suis pas surpris, a dit très-bien et très-finement M. Dugas-Montbel, dans une brochure sur des prétentions du même genre,) « Personne plus que » moi n'est convaincu de la bonne foi des érudits. Lorsqu'une idée » ingénieuse ou singulière leur tombe dans l'esprit; ils l'examinent » d'abord avec une certaine défiance; puis elle leur paraît probable, » ensuite vraie; et à force d'y chercher des raisons bonnes ou » mauvaises, ils finissent par la regarder comme une admirable

Digitized by Google

» découverte, et y croire avec une imperturbable confiance; plus » même l'idée est bizarre, plus ils en sont convaincus, car il leur » en a coûté plus de travail pour la fonder. -- En voici une nouvelle preuve. Je l'emprunte à mes *Souvenirs* de 1825. Comme il y est question d'Homère, ce morceau rentre naturellement dans cette note. (1829).

J'ai déjà eu occasion de parler des folles lubies, qui passent souvent par la tête des hommes les plus *graves*, des personnes les plus instruites, des Savans enfin, puis qu'il faut les *nommer par leur nom*. Varron disait: *nemo ægrotus quidquam somniat tam infandum, quod non aliquis dicat philosophus. (Il n'est point de rêverie enfantée par le délire d'un malade, qui ne puisse devenir l'opinion d'un philosophe).* Et Cicéron écrivait, en donnant plus d'extension à la pensée, quoique exprimée moins énergiquement: *qu'il n'y a rien de si absurde qui n'ait été dit par quelque philosophe.* Voilà une singulière vocation!..... Quoiqu'il en soit, l'un d'eux a trouvé qu'Homère était né en Hollande; je ne sais pas pourquoi les Hollandais ne lui ont pas décerné une statue, par reconnaissance de cette grande découverte; ou du moins, pourquoi ils ne firent pas battre une médaille en son honneur, pour le récompenser de cette belle vision! -- Aussi il me paraissait assez piquant d'analyser ce singulier ouvrage, lorsque M. Dugas-Montbel m'a évité cette peine, en me comuniquant plusieurs de ses notes inédites sur Homère, dans lesquelles il a versé avec une admirable abondance, cette vaste et agréable érudition dont sa mémoire est enrichie. Je vais donc me servir de son travail et lui prendre presque toutes ses expressions. -- Quelles absurdités n'a-t-on pas dites sur Homère! on composerait un gros volume des folies qu'il a fait imaginer, c'est même une des particularités les plus remarquables de ce poëte extraordinaire. Les modernes ont sur ce point rivalisé avec les anciens, et ce n'est pas de nos jours qu'on a été le moins loin en ce genre, puisque dans un ouvrage imprimé en 1806, M. de Grave soutient très-sérieusement, qu'Homère était un Hollandais. C'est même ainsi qu'il explique la confusion des dialectes: *il devait bien être permis* dit-il, *à un Hollandais de mélanger par fois l'Ionien et le Dorique.* Le voyage d'Ulysse aux enfers, n'est autre chose, selon cet auteur, que le récit d'un *voyage en Hollande*, dans lequel Homère voulut célébrer son pays. *Rhadamante* est le RADMAN ou RAEDMAN, (*le Sénateur*, le *Conseiller.*) Si Homère lui donne l'épithète de *Blond*, c'est parce que tous les Hollandais sont blonds. Voilà pourquoi aussi Minerve est désignée par l'expression de la déesse *aux yeux bleus.* D'ailleurs il est

Digitized by Google

clair que *Flissingin*, ou *Vlissingin*, est la ville d'*Ulysse*, et *Lisseweche*, village à deux lieues de *Flessingue*, le *chemin d'Ulysse*. -- Quand à l'histoire de *Circé* qui a été expliquée plusieurs fois allégoriquement, M. de Grave regarde cette magicienne, (*kiské* qui en langue du nord signifie l'*église*), comme l'emblême de l'ancienne église ; et toutes les aventures qui arrivent à Ulysse et à ses compagnons, comme une peinture déguisée des initiations Et il dit tout cela avec une bonne foi, avec une conviction profonde, qui rendent son livre très-plaisant. Aussi rapporterai-je encore une autre note fort curieuse, de M. Dugas-Montbel, sur ce passage de sa traduction d'Homère : « Mais les dieux vous transporteront dans les Champs-» Elysées, situés vers les confins de la terre. C'est là que règne » le blond Rhadamante, c'est là que les humains jouissent d'une » vie douce et facile. » -- Si l'on compare cette description de l'Elysée, ajoute-t-il avec celle de Virgile, au 6.e ch. de *l'Énéide*, on sentira facilement la vérité de ce que dit Heyne : c'*est que chaque nation décrit d'après ses mœurs, les idées qu'elle se fait, soit de la félicité actuelle, soit du bonheur d'une autre vie.* Dans Homère tout se borne à peindre l'Elysée comme un sejour oú l'on jouit d'une douce température ; dans Virgile, les heureux habitans de ces lieux se livrent aux exercices qui leur plaisent, ils chantent des hymnes et font résonner la lyre ; là sont les héros magnanimes, les chefs des nations, *nés dans les temps meilleurs* ; là sont tous les hommes justes, les soldats morts en combattant, les prêtres chastes, les poëtes religieux. Virgile établit clairement la doctrine des chatimens et des récompenses, qu'Homère laisse à peine entrevoir. Mais nulle part l'influence des opinions et des sentimens ne se fait sentir davantage, que dans la description de l'Elysée, par Fénélon. M. Ballanche est le premier qui ait remarqué tout ce qu'il y avait d'idées religieuses dans *cette sublime peinture :* L'illustre Archevéque de Cambray, semble en effet s'y complaire à développer toute sa croyance, et il est probable que l'Elysée de Télémaque avait de grands rapports avec le paradis de M.me Guyon. -- Quand à M. de Grave, qu'il ne faut pas perdre de vue, il tire de ce mot *élysée*, une de ses grandes preuves pour établir qu'Homère dans son *Odyssée* n'a entendu parler que de la *Hollande*. Selon lui, ce mot *Elysien* est le même que celui d'*Helishe* (*saint*), avec des terminaison différentes. Ainsi *Helish-Land* ou *holy-land*, qui en Anglais signifie *la terre saints*, est la même chose que *le champ*, le *pays élysien*, que décrit le poëte ; ce qui lui paraît d'autant mieux prouvé, qu'il trouve dans Tacite des *Elyssii*, parmi les peuplades de la Germanie.

Digitized by Google

Tout cela prouve jusqu'à quel point on peut abuser des étymologies (1) et de l'érudition; ou plutôt jusqu'à quel point elles peuvent nous abuser. M. de Grave était un homme plein de candeur, qui croyait sincèrement à son système, et qui lui a consacré les études de toute sa vie. Il n'a pas pu voir la publication de son livre, (la *République des champs-élysées*,) la 7.me feuille était à peine imprimée quand il mourut subitement, à Paris, dans l'été de 1805. il était Sénateur.

P. 38. Hercule se repentit de sa faute.

D'après le *Dictionnaire Historique*, je dois avouer que j'ai eu le malheur de suivre dans mon *Voyage* d'infidelles et calomnieuses traditions, puisque ce *Dictonnaire* nous apprend qu'Hercule enleva et *épousa* Pyrène. On sent très-bien que je ne m'y oppose point, et que même je le félicite de cette honorable et jolie alliance; et pour rétablir toute la vérité, j'achève de transcrire l'article. « Un » jour que le héros s'était éloigné d'Elle pour aller combattre des » brigands qui infestaient les états de son beau-père, (Bébris), des » bêtes féroces déchirèrent la princesse; Hercule à son retour l'ensevelit » *sous* une de ces montagnes, qui dès lors, suivant la fable, prirent » le nom de *Pyrénes*. » — *Sous* une de ces montagnes!.. ce tombeau valait bien les fameuses pyramides d'Egypte!...

P. 41. La gentille nymphe *Egérie*.

Socrate avait un Génie qui lui découvrait l'avenir; Plotin eut le sien, qui lui apparut à Rome, dans le temple d'Isis; Brutus vit celui qui lui était destiné, à la célèbre journée de Philippe. Mahomet, à leur exemple, ne manqua pas d'en prendre un, qui venait lui révéler secrètement les mystères célestes. — Mais de toutes les fictions semblables, celle que je préfère, est celle de Numa, prince-législateur, qui consultait sur les lois qu'il avait méditées, la Nymphe *Egérie*. Le seul nom d'une femme suffit pour donner des charmes à tout et pour embellir tout.

---

(1) Le poëte Wace disait par suite de ces ressemblances et de ces rapprochemens arbitraires, que les habitans du *Danemarck* descendaient de *Danaüs*, et qu'ils

Se firent *Danois* appeler
Por lor lignage remembrer.

Digitized by Google

P. 42. Sans y comprendre Henri IV.

Il n'est pas besoin de retracer la vie d'Henri IV, elle est connue. Contentons-nous de recueillir quelques-unes de ses aimables saillies.

Un jour que son gouverneur, *La Gaucherie*, lui retracait des traits de l'histoire de France, il en vint à la révolte du Connétable de Bourbon. Le jeune prince pâlissait de colère, rougissait, se levait, s'asseyait à tout instant, et dit à la fin, les larmes aux yeux: *Je n'aurais jamais cru un Bourbon capable d'une telle lâcheté; je le renie pour mon parent.* Aussitôt il prend une plume et de l'encre, va effacer le nom du Connétable, de la carte généalogique de la maison de Bourbon, et met à la place, celui du chevalier Bayard.

Parmi les maximes que La Gaucherie lui apprenait, il avait surtout retenu ces deux ci: *un roi prouve qu'il a du mérite et de la vertu, quand il récompense ceux qui en ont. — Par la clémence on imite la divinité: par la vengeance on se met au-dessous de l'homme.*

Il se souvint de cette dernière, lorsqu'après ses victoires, on l'exhortait à traiter avec rigueur quelques places de la ligue, qu'il avait réduites. Il se contenta de répondre: *la satisfaction que l'on tire de la vengeance ne dure qu'un moment; mais celle que donne la clémence est éternelle.*

Sa parole était sacrée. *La tromperie* disait-il, *est odieuse dans tous les hommes, à plus forte raison dans un prince dont la parole doit être immuable.* — Jamais il n'usa de cette politique artificieuse, qui ne connaît que la fourberie et le mensonge. *Je ne suis pas menteur*, disait-il une autre fois, *surtout dans les choses de conséquence; je n'aime point la dissimulation, je dis rondement et sans feintise, ce que j'ai sur le cœur.* — Sa grande politique était de n'en point avoir. Après la réduction de Paris, comme il jouait aux cartes, un personnage qui avait balancé long-temps à suivre son parti, s'étant approché de lui; *soyez le bien-venu*, dit-il en regardant son jeu, *si nous gagnons vous serez des nôtres.*

Pendant qu'on négociait la paix, les habitans de Marseille lui ayant proposé de tromper Doria, qui avait des desseins sur la Provence, et d'attirer dans leur ville, six à sept cents de ses soldats, pour les massacrer ou les faire prisonniers, Henri IV leur répondit: *ni l'un ni l'autre, je ne sais pas dérober la victoire.*

Le Pape Sixte V, informé de l'activité de ce prince et de son courage, prévit qu'il triompherait de tous les obstacles: *le Béarnais*, dit-il, *ne peut manquer d'avoir le dessus, puisqu'il n'est pas plus long-temps au lit, que le duc de Mayenne n'est à table, et qu'il use plus de bottes que l'autre n'use de souliers.*

Digitized by Google

« Le voilà ce prince incomparable, (dit un écrivain anonyme) qui demandait à ses courtisans, auquel des plus grands hommes on aurait voulu qu'il eut ressemblé. Il faudrait plusieurs années et plusieurs volumes, pour recueillir tous les traits brillans de sa vie. Il rassemblait en lui seul toutes les grandes qualités des rois ses prédécesseurs. Il avait en partage le bonheur de *Clovis*, la générosité de *Clotaire* II, la bravoure de *Charles-Martel* et de *Pepin*, la puissance de *Charlemagne*, la douceur de *Louis le Débonnaire*, la prudence de *Lothaire*, la patience de *Robert*, la bonne administration de *Philippe-Auguste*, la clémence de *Louis VIII*, la piété de *St-Louis*, la fidélité à sa parole de *Jean-le-Bon*, l'éloquence et la sagesse de *Charles V*, la constance de *Charles VII*, l'affabilité de *Louis XII*, *père du peuple*; enfin la franchise et l'intrépidité de *François I.er* » (1804).

P. 42. Henri IV, dont il n'est pas certain que les chansons que nous ayons sous son nom soient de lui.

M. Meunier de Querlon, dans sa préface, sur les chansons de l'abbé de Lattaignant, a pourtant affirmé le talent chansonnier de cet excellent Roi. Voici ce passage: « la cour de François I.er qui se distingua par la galanterie et la politesse, mit les chansons fort à la mode. Ce prince en fesait presqu'autant que sa sœur, la spirituelle reine de Navarre, *(Marguerite)* et ce goût ne fit que se fortifier dans ses successeurs. *Henri IV* lui-même, soit par cet enjouement qu'il tenait du pays où il etait né et qui ne l'abandonna jamais, soit par un goût héréditaire que lui eut transmis son ayeule, chanta plus d'une fois ses amours. »

P. 42. Charmante Gabrielle.

J'ai retrouvé cette chanson dans un recueil récent, augmentée de ces deux couplets, intercalés 2 et 4.

« Bel astre que je quitte,
Oh! cruel souvenir!
Ma douleur s'en irrite...
Vous revoir où mourir..
Cruelle départie, etc.

« Je veux que mes trompettes,
Mes fifres, les échos,
A tout moment *répètent*

Digitized by Google

Ces doux et tristes mots :
Cruelle départie,
Malheureux jour !
Que ne suis-je sans vie
Ou sans amour ! »

La même compilation attribue à Henri IV, le chanson suivante, adressée à la marquise de Verneuil :

« Le cœur blessé, les yeux en larmes,
Ce cœur ne songe qu'à vos charmes :
Vous êtes mon unique amour.
Jour et nuit pour vous je soupire :
Si vous m'aimez à votre tour,
J'aurai tout ce que je désire.

« Je vous offre sceptre et couronne ;
Mon sincère amour vous les donne.
A qui puis-je mieux les donner ?
Roi trop heureux sous votre empire,
Je croirai doublement régner,
Si j'obtiens ce que je désire. »

P. 45. Sa protection des lettres.

On a prétendu qu'Henri IV avait eu de l'éloignement pour les gens de lettres ; mais cette accusation, l'a-t-on prouvée? — Quelques écrivains eurent le tort de se prononcer pour la Ligue ; voulait-on qu'il récompensat ses ennemis? devait-il combler d'honneurs et de présens *Etienne* TABOUROT, surnommé le *Seigneur des Accords*, qui fut *promoteur aux affaires du conseil d'état tenu à Dijon, pour la sainte union ? — Claude* de TABLLON, qui se vante dans des vers, bien faits pour cette époque, *d'avoir été ligueur, mais non pas repenti?... Philippe* DESPORTES eut le même malheur, mais après la mort de Henri III, il repara son infidélité passagère, en fesant rentrer la Normandie sous l'obéissance de Henri-le-grand, qui reconnut généreusement ce service. Et comment ce Roi si brave, qui avait tant d'esprit, n'aurait-il pas aimé, ceux qui pouvaient immortaliser ses actions et illustrer son règne? plusieurs savans, même étrangers, eurent part à ses bienfaits, entr'autres *Grotius*, à qui il donna une chaîne d'or avec son portrait. *Grotius* se fit graver ayant en main le présent de ce monarque, accompagné de ce distique latin :

Digitized by Google

Contigimus dextram, quâ nulla potentior armis,
Quæ, quod regnavit, debuit ipsa sibi.

« J'ai touché cette main, qu'aucune autre ne vaincra dans les » batailles, et qui ne doit le sceptre qu'à elle-même. »

Il écrivit à CASAUBON, pour l'engager à venir lui aider à restaurer l'Université de Paris.

RONSARD, dont il ne goûtait pas beaucoup le style pédantesque, reçut pourtant de lui, une partie de la forêt de Vendôme, en échange d'un sonnet assez médiocre. Il n'était encore que Roi de Navarre.

Cela seul ne suffirait-il pas pour repousser l'injuste reproche qu'on ose lui faire? mais puis qu'encore personne n'a recueilli les preuves multipliées qu'on peut opposer à cette accusation, je vais rassembler quelques faits assez nombreux.

Guillaume de SALLUSTE, S.r du BARTAS, fut son gentilhomme ordinaire de la Chambre. Henri condamnait la barbarie de son goût, tout en rendant justice à son génie, et il confia à ce poëte, d'importantes négociations.

Antoine DUVERDIER, poëte et Biographe, fut gentilhome ordinaire d'Henri IV.

François LE POULCRE, seigneur de LA METTE-MESSEMÉ, fut fait chevalier des ordres du roi; il est vrai que malgré cette récompense, il dit dans la préface de ses œuvres, *que ses services n'ont pas été récompensés.*

Claude de MORENNE, curé de St.-Gervais, ne peut faire la même plainte: il fut dit-on, chassé de Paris, pour avair prêché à ses paroissiens, l'obéissance envers le Roi Henri IV, et il passe pour avoir contribué à la conversion de ce monarque, qui lui donna l'Evêché de Séez.

Gérard FRANÇOIS, auteur du poëme sur la *Santé*, fut choisi par Henri IV, pour être son médecin.

Alexandre de PONTAYMERIE, seigneur de FOUCHERAN, ne chanta pas envain les exploits de ce grand prince.

Oublierai-je *Florent Chrétien*, précepteur d'Henri IV? Croit-on que cet excellent souverain ait négligé de récompenser ses soins et son mérite? — L'histoire nous en fournit un trait. Florent Chrétien s'était retiré à Vendôme, où il fut fait prisonnier par les Ligueurs, le roi de Navarre se hâta de le délivrer en payant sa rançon.

Pierre-Victor PALMA CAYET, ministre protestant, sous-précepteur d'Henri, se convertit, reçut les ordres sacrés, fut nommé par son élève docteur de la maison de Navarre, et pourvu d'une chaire de professeur au collége Royal.

Digitized by Google

Guillaume du *Sable*, auteur d'un *discours* en *vers ou épitome de l'illustre et généreuse lignée de Huc Capet*, qui publia ses poësies sous le titre de la *Muse chasseresse*, en 1611, fut gentilhomme de la Verrerie du Roi.

Antoine MAGE, sieur de *Siefmelin*, quoique poëte très-médiocre, nous apprend dans ses vers, que cela ne l'empecha point d'obtenir un office honorable et lucratif dans la magistrature.

Le sieur de LA ROQUE, de Clermont en Beauvoisis, se retira à Fontainebleau, oú il parait que les bienfaits de Henri, lui aidèrent à se ménager un asyle. Du moins plusieurs de ses pièces, qui se font lire avec plaisir et intérêt, sont adressées à Henri IV, à Marguerite de Valois, sa femme; à la princesse Cathérine, sœur du Monarque; au duc de Sully, etc., etc., etc.

Jean de LA CEPPEDE, né à Marseille en 1550, moins bon poëte que le précédent, fut d'abord conseiller au parlement d'Aix, ensuite président aux comptes de Provence, et enfin premier président de la même chambre.

Guillaume-Bernard de NERVEZE, fut secrétaire de la chambre du roi Henri IV, à qui il disait: vous n'allez pas conquérir de nouveaux peuples, parce que pour vous, la vraie grandeur de la royauté

C'est de gagner les cœurs plutôt que les Provinces.

Même pour soumettre votre royaume;

Vous aimez mieux, avoir l'ame occupée
Des désirs du pardon que de ceux du conroux,
Pour vaincre par douceur plutôt que par l'épée.

Claude EXPILLY, du Bourg de Voyron, fut un moment sous le pouvoir des Ligueurs.—Cela causa-t-il plus tard sa disgrace?—Henri IV, le nomma procureur-général d'une Cour souveraine qu'il établit à Chambery; il le fit ensuite avocat-général, lui confia diverses missions importantes, et le revêtit de la haute charge de président au parlement de Grenoble. On trouve dans ce poëte, ces deux vers, qu'on aurait pu appliquer à quelques Ligueurs:

Un fou tout seul, cent sages rendra fous
Plutôt qu'un fou puisse devenir sage.

Pierre MATHIEU, de Salins, auteur de quatrains moreaux souvent réimprimés avec ceux de Pibrac, fut estimé et pensionné par Henri IV.

Digitized by Google

Julien PULENS ou PILLIEN, d'Angers, avocat; Henri IV lui donna un brevet de Conseiller d'état, et le fit son historiographe.

Claude GAUCHET, né à Dammartin, fut aumônier d'Henri IV, et prieur de Beaujour.

François PAVIE, B.on de FOURQUEVAUX, poëte, fut gentilhomme ordinaire de la chambre, et sur-intendant de la maison d'Henri IV, qui alors n'était encore que roi de Navarre.

François PITHOU, frère de *Pierre* PITHOU, qui avait travaillé à la *Satire Ménippée*, fut nommé procureur-général de la chambre de justice, établie sous Henri IV, contre les financiers.

Pierre MOTIN, de Bourges; Henri IV le chargea, en l'en recompensant, de traduire une pièce latine de *P.* THERON, sur la naissance du Dauphin.

Honoré Durfé, comte de Châteauneuf, de Marseille, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, qui lui témoigna toujours beaucoup de bienveillance.

N. B.on de NANGEVILLE porta les armes pour Henri IV, et chanta ses hauts faits.

Mathurin REGNIER, poëte satirique, mort jeune, fut le confident des amours d'Henri IV, auquel il prêta sa plume et sa muse.

Louis D'ORLÉANS, né à Orléans, fut avocat-général de la Ligue, dans l'assemblée des Etats. Il publia divers pamphlets; l'un d'eux fut brûlé le 2 avril 1494, et l'imprimeur banni hors du royaume. Cet auteur fanatique et factieux, ayant été mis à la conciergerie en 1604, Henri IV lui pardonna et le délivra trois mois après de sa prison; aussi par reconnaissance, depuis il célébra toujours ce prince, et à sa mort il lui consacra ces deux épitaphes:

« Ci-gît un roi plus grand que n'est la terre et l'onde,
Qui vécut et finit avec tant de renom,
Qu'encore qu'il soit mort, les lettres de son nom
Epouvantent la terre et font trembler le monde. »

Voici la seconde:

« Toutes les vertus sont en deuil
D'*Henri*, seul honneur des histoires!
L'univers sera son cercueil,
Ses titres seront ses victoires. »

Louis de CHABANS, sieur du *Maine*. Soldat de fortune, qui servit d'ingénieur et d'aide-de-camp dans les armées du Roi; aussi

Digitized by Google

composa-t-il les *Lugubres*, suite des pièces ou d'élégies sur la fin tragique d'Henri IV.

Nicolas le DIGNE, seigneur de LÉPINE, de Fontenai, d'abord militaire, ensuite prieur de Condé et de l'Enfourchure.

Voilà beaucoup de poëtes qui ne furent pas sans réputation de leurs temps, protégés et recompensés par Henri IV. Ajoutons encore ces traits.

Ange Coppel, seigneur de *Luat*, fut secrétaire du roi Henri IV, auquel il dédia, par reconnaissance, son livre *des abus du procès*.

Arnaud de FERRIER; illustre ambassadeur de France, au concile de Trente, fut nommé chancelier du Béarn

Michel de HURAUT, sieur du FEY, petit fils du chanelier L'hopital, héritier de son nom, de ses talens et de ses vertus, remplit la place de chancelier de Navarre. Il eut pour successeur *Colignon*, ce célèbre rédacteur de l'édit de Nantes; *Colignon* fut successivement secrétaire d'Henri, intendant de ses armées, intendant général de sa maison de Navarre, membre du conseil des finances et enfin son chancelier; places qu'il n'avait jamais sollicitées. *S'il eut été catholique*, disait Henri, *je l'aurais fait Chancelier de France*.

Roquebonne, vice-chancelier de Navarre, composa un poëme élégiaque: *La Navarre en deuil*, que *Timothée* le MERCIER, écuyer, conseiller et secrétaire du roi, publia, en y ajoutant une seconde partie, en vers, intitulée: *Deuil sur la mort de Henri-le-Grand*.

Le conseil de Béarn eut pour chef un de MESME, nom sacré dans la magistrature.

Le vieux SPONDE, secrétaire de la reine *Jeanne*, sa mère, avait été long-temps le conseil du prince, et l'oracle du pays.

Son fils, *Jean* de SPONDE, fut de son temps un poëte célèbre, que du Perron convertit; mais il mourut jeune.

Son autre fils, *Henri* de SPONDE, filleul du roi, se distingua par son érudition, remplit successivement plusieurs places, et après sa conversion, fut fait évêque de Pamiers.

Quand Henri IV parvint à la couronne, *Nicolas* FUMÉE, évêque et comte de Beauvais, était 1.er aumônier.

A la mort de N. Fumée, en 1592, *Jeacques Davy* du PERRON, évêque d'Evreux, puis archevêque de Sens et cardinal, lui succéda. En 1606, Henri IV le nomma grand aumônier de France, et il le remplaça dans le poste de son 1.er aumônier, par *Bertrand Déchaus*, évêque de Bayonne, qui fut plus tard archevêque de Tours, commandeur de l'ordre de St-Esprit. — HENRI IV fit tous ses efforts pour fixer dans son royaume *St. François de Salles*, évêque de Genève.

Parmi les membres du conseil de Béarn, on remarquait *Jacques*

Digitized by Google

GILLOT, l'un des auteurs de la *Satire Ménipée*. — Cette satire, qui, suivant la remarque du Président Hénault, *ne fut guère moins avantageuse à ce prince, que la bataille d'Ivri*, fut l'œuvre de la reconnaissance, autant que de la fidélité. On n'ignore pas que les principaux auteurs de cet ouvrage si justement estimé, furent, *Jean* PASSERAT, *Nicolas* RAPIN et *Gilles* DURANT, sieur de la BERGERIE, à qui le roi, n'étant encore que prince de Navarre, avait souvent témoigne beaucoup de prédilection. Il écoutait leurs vers ingénieux avec délices, et il le leur avait dit avec sa franchise habituelle, les préférant à ceux de du BARTAS, de GARNIER et de BAÏF. Comment après cela, le rédacteur des *Annales Poëtiques* a-t-il cru devoir, à l'article d'Henri IV, excuser ainsi ce bon roi : « les lettres *doivent* » *peu à ce monarque*. Le temps et les circonstances ne lui permirent » pas de les aimer utilement. Occupé à conquérir son trône sur ses » propres sujets, une partie de sa vie fut employée à les vaincre, « et l'autre à les pardonner. » Cette dernière phrase est jolie et vraie. Mais quoi ! les lettres ne *durent-elles rien à la protection* de celui qui reçut gracieusement MALHERBE à sa cour ; qui fit présent à *Ronsard* Vendomois, surnommé le *prince des poëtes*, d'une partie de la forêt de Vendome ; qui fit nommer le savant DU PERRON, cardinal ; qui pardonna et encouragea *Philippe* DESPORTES ; qui donna des marques de considération ou versa des libéralités, sur le président de THOU, sur le cardinal D'OSSAT, sur *Joseph* SCALIGER, sur l'abbé D'ELBENE, sur *Jacques* BONGARD ? qui employa pour leur instruction, leur attachement et leur mérite, SILLERI, comme chancelier ; JEANNIN, comme président ; son *ami* SULLY, BELLIÈVRE et VILLEROI, dont les noms rappellent tant de services, de talens et de bonnes actions, comme ses ministres ? Qui pensionna *Pierre* MATHIEU ; *Maturin* REGNIER ; *Antoine* ARNAULD, avocat, père et ayeul d'une famille devenue si célèbre depuis, et permit que son fils *Robert-Arnauld* D'ANDILLY, âgé seulement de 16 ans, en 1606, commençat à exercer, sous un de ses oncles, la charge d'intendant ? Quoi ! les lettres ne *durent-elles* rien à ce prince, qui oublia si souvent les amères et sanglantes satires de D'AUBIGNÉ son favori, qu'il avait revêtu des plus hautes charges ; qui accorda le titre d'historiographe et une pension, au président FAUCHER, pour le punir d'une épigramme ; qui dans sa jeunesse applaudissait avec transport PASSERAT, *Nic.* RAPIN, *Gilles* DURANT, et avant la fin de son règne put témoigner à GOMBAULT et *Fr.* MAYNARD, combien il appréciait leurs écrits élégans et spirituels ? qui enfin eut pour page en 1605, le Mis. de RACAN, qui fut conjointement avec MAYNARD, un des meilleurs élèves en poësie que

Digitized by Google

MALHERBE ait formés? — Il me semble qu'il n'y a rien à ajouter à tant de preuves.

Dans l'*esprit d'Henri IV*, charmant recueil de ses bons mots et de ses bonnes actions, on lit: « ce prince a été taxé d'être un peu trop ménager; mais ce ne fut que pour ceux qui ignoraient qu'un roi n'est que l'économe du bien de ses sujets, ou qui mettaient leurs services à trop haut prix. Henri IV était instruit de ses reproches : *on m'accuse*, disait-il un jour, *d'être chiche; je fais trois choses bien éloignées d'avarice; je fais la guerre, je fais l'amour et je bâtis.*

Quoi donc! il ne *protégea* pas les lettres ce bon prince, qui apprenant que par suite du malheur des temps, les professeurs du collége royal n'étaient point payés, répondit à leur requête : *j'aime mieux qu'on diminue de ma dépense et qu'on ôte de ma table, pour payer mes lecteurs; M. de Rosny les payera?* N'avait-il pas de la libéralité et même de la magnificence, le roi qui fit présent de cent mille écus à *Gilles* de *Sommières*, choisi pour être gouverneur de son fils, (Louis XIII)? (1)

C'est Henri IV, qui logea dans les galeries du Louvre, les artistes dont il voulait recompenser les talens. Il avait la coûtume de dire à ce sujet: *je tiens à honneur d'avoir auprès de ma personne ceux que j'estime, et qui contribuent le plus à la gloire du gouvernement.*

Henri IV récompensa aussi les vers patois *d'Augier Gaillard*, charron de Rabastens, ainsi que le prouve une de ses épitres adressée à Salluste Du Bartas; elle commence ainsi:

Moun amic del Bartas, jey vous soy redevable;
Car sen vostré counseil jeu serio misérablé.
Pla me sobé que vous me disserets un jour,
Que de fa rodos plus, nou niéro pas hounour,
Mas que devrio legi, et faire un pac del satge:
Mai de fa calque rimo an d'aqueste lengatge
Per la transmettre al rey de Navarro: car el
Me fario pey douna calque escut d'al soulel.
Jeu vous ey cresegut de faïre aquelo rimo,
E Ley dounado al Rey; mes el trop fort l'estimo;

---

(1) La réponse de Sommières mérite d'être répétée: *Sire, je ne puis accepter ce don; je craindrais que V. M. ne fit par une aussi grosse somme, une bréche à ses finances, qu'il ne fallut réparer aux dépens de son peuple.* — Quelle leçon donnée aux courtisans!...

Digitized by Google

Car quant l'agec legido, à un qu'éro près d'el
Dissec, qu'el me balhay cent escuts del soulel,
Et jeu de cinq testous li fosio la démando :
Jeu non voulio pas d'el une soumo tan grando,
El me fec soubeni quant el me dounec tant
La libéralitat d'Alexandre le grant.

Traduction : « Mon ami du Bartas je vous suis redevable, car sans votre conseil je serais encore dans la misère. Il m'en souvient bien quand vous me dites : que je ne tirerais pas grand honneur de faire des roues, et qu'il valait mieux que je m'occupasse à lire, à faire le sage, et même à composer quelques rimes patoises, pour les présenter au Roi de Navarre, qui m'en récompenserait. Je vous crus : je donnai mon essai au roi, qui l'estime trop ; car dès qu'il eut lu mon ouvrage, il *me fit donner cent écus au soleil*, quand je ne lui demandais que cent tetons. Je ne voulais pas une si forte somme ; mais il me fit souvenir en me donnant autant, de la royale libéralité d'*Alexandre le grand.* » (1828).

P. 45. Son amour de la vérité.

Henri IV avait engagé le président *Jeannin* à écrire l'histoire de son règne. *J'entens*, lui dit-il, *laisser à la vérité toute sa franchise, et je vous donne la liberté de la dire sans artifice et sans fard.*

En 1605, on voulait l'engager à punir l'auteur de la satire intitulée ; *l'Ile des Hermaphrodites*, qui était d'*Artus Thomas*. Le roi lut cet ouvrage, il y trouva quelques vérités, et voulut connaître l'auteur ; mais il défendit qu'on fit contre lui des poursuites, en disant : *je me ferais conscience de fâcher un homme, pour avoir dit la vérité.*

Afin de groupper dans ce volume, ce qui concerne cet illustre prince, si digne d'être connu et chéri, j'aurais fait usage d'un fragment de mon *Voyage à St.-Léger*. Mais ces notes sont déjà longues, et je suis obligé d'y renvoyer le lecteur, p. 27, 28 et 29 ; il y verra sa clémence, sa bienveillance et sa générosité envers le président *Faucher* et l'ingrat et difficile d'*Aubigné*. (1828).

P. 45. Ses générosités qui rencontrèrent tant d'ingrats.

Théodore-Agrippa D'AUBIGNÉ, ayeul de madame de Maintenon, fils de *Jean* D'AUBIGNÉ, seigneur de Brie en Saintonge, et de *Cathérine* de LESTANG, se plaint dans son *Histoire Universelle*, *de* 1550 *à* 1601, de n'avoir pas reçu des récompenses royales ; mais il faut avouer

Digitized by Google

qu'il s'y prenait assez mal pour en obtenir. Sa mâle franchise, qui le fit surnommer le Juvenal de son siècle, lui attira des disgraces, qui paraissent avoir été méritées : en voici quelques preuves.

« *D'Aubigné* étant un soir couché dans la garde-robe de Henri, avec *Laforce*, depuis maréchal de France, dit à plusieurs reprises à son compagnon, *Laforce, avoue que notre maître est un ladre vert et le plus ingrat mortel qui existe.* L'autre qui sommeillait alors, lui ayant demandé ce qu'il disait, le roi, qui avait tout entendu, lui répondit lui-même : *il dit que je suis un ladre vert et le plus ingrat mortel qui existe.* D'Aubigné fut un peu déconcerté; mais le roi le lendemain ne lui fit aucun reproche. » L'historien ajoute : « comme aussi il n'augmenta pas sa fortune d'un seul écu. » — Mais n'y aurait-il pas une réponse à faire à cette remarque, empruntée à d'*Aubigné?* Les courtisans en général sont âpres de fortune, mais un bon roi doit-il prodiguer l'argent de ses peuples pour satisfaire l'insatiable avidité de ceux qui l'entourent? Poursuivons. « Une autre fois, d'*Aubigné* rencontra un chien abandonné, prêt à mourir de faim, et qui avait coûtume de coucher sur les pieds du roi. Il mit la pauvre bête en pension dans un endroit où le roi devait passer, et il fit graver le sonnet suivant sur le collier :

Le fidelle Citron qui couchait autrefois
Sur votre lit sacré, couche ore sur la dure;
C'est ce fidelle chien qui apprit de nature
A faire des amis et des traitres le choix.

C'est lui qui, les brigands effrayait de sa voix,
Des dents les assassins : d'où vient donc qu'il endure
La faim, le froid, les coups, le dedain et l'injure
Payement coûtumier du service des rois?

Sa fierté, sa beauté, sa jeunesse agréable,
Le fit chérir de vous ; mais il est redoutable
A vos haineux, aux siens par sa dextérité.

Courtisans, qui jetez vos dédaigneuses vues
Sur ce chien délaissé, mort de faim par les rues
Attendez ce loyer de la fidélité.

« Ce reproche personnel était hardi; il fallait du courage pour le hasarder; il en fallait peut-être plus pour le pardonner. Henri en lisant ces vers, pâlit, rougit et fit grace à d'Aubigné. » — C'était, ce me semble, pousser assez loin la honté et la clémence.

Digitized by Google

Il faut songer que toutes ces histoires sont racontées d'après d'Aubigné lui-même. En voici une autre. « Ségur, chef du conseil d'Henri IV, rapporta à ce prince, plusieurs propos libres de d'Aubigné. Il fut question de l'exiler. Cependant d'Aubigné eut la confiance de se présenter devant Henri IV, et de lui dire : *mon maître, je suis venu pour savoir quel est mon crime, et si vous voulez payer mes services en bon prince ou en vrai tyran?* — *Vous savez bien,* lui répondit le roi, *que je vous aime : mais Ségur est irrité contre vous, reconciliez-vous avec lui.* »

Quel langage ! et c'est ce roi à qui d'Aubigné osait faire entendre le mot de *tyran!...* il lui avait dit dans ses vers :

Henri, qui tous les jours va prodiguant ta vie
Pour du sein des Français bannir la tyrannie,
Ennemis des Tyrans, ressource des vrais Rois,
Quand le sceptre des lis joindra le Navarrois,
Souviens-toi de quel œil, de quelle vigilance
Tu vois, et remédie aux malheurs de la France :
Souviens-toi quelque jour combien sont ignorans
Ceux qui pour être Rois veulent-être *Tyrans.*

Ce *tyran,* cet *ingrat,* ce *ladre vert,* qui ne récompensait pas bien les *services* qu'on lui rendait, n'avait sans doute, me dira-t-on, rien fait pour d'Aubigné. – L'histoire répond : qu'Henri le fit gentilhomme de sa chambre, maréchal de camp, gouverneur de l'île et du château de Maillezais, vice-amiral de Guiènne et de Bretagne, et ce qui valait encore mieux, son favori. Elle ajoute : » d'Aubigné mécontent du roi, (sans doute parce qu'il ne lui prodiguait pas les trésors de l'État) quitta la cour. Aussitôt Henri IV *lui écrit quatre lettres consécutives,* pour l'engager à revenir ; *d'Aubigné fut inexorable.* Mais ayant appris que sur la fausse nouvelle qu'il avait été fait prisonnier, au siège de Limoges, le roi avait pris plusieurs bagues à la reine, pour payer sa rançon, il fut touché de cette preuve d'attachement, et il revint à la cour, *où il fesait souvent des plaintes du monarque.* »

N'en déplaise à d'Aubigné, ne pourrait-on pas demander de quel côté était *l'ingratitude?* — Cet esprit chagrin, se retira à Genève, où la République le combla d'honneurs et de distinctions. Il y publia une *Histoire abrégée de la mort d'Henri IV,* en 3 vol. « A peine le 1.er vol. était-il répandu, dit le *Dictionnaire Historique,* « que le » parlement de Paris le fit bruler, comme une production où les rois, » les reines, les princes et les princesses étaient non-seulement peu » ménagés, mais quelquefois outragés. » — Il y mêle, à des parti-

Digitized by Google

ticularités vraies et curieuses, beaucoup de choses fausses; tort grave pour un historien, et qui suffit seul pour infirmer son témoignage; ce qui aurait du tenir en garde ceux qui l'ont copié aveuglement. « Car enfin (dit dans son vieux langage le président Fauchet), ce » n'est pas assez de voir vieux livres, et les alléguer pour garans, » il faut peser ce qu'ils disent, et savoir s'ils s'accordent avec les » livres approuvés, ou s'ils les contrarient; diligement examiner » leurs raisons et le temps de la composition des livres. » Et voilà ajoute Fauchet, ce que doit faire un écrivain, *qui aime son honneur*.

Cependant le préjugé de l'extrême parcimonie d'Henri IV, était tel, que Préréfixe lui-même, semble en convenir de cette manière: « véritablement il n'était pas libéral, jusqu'à faire profusions, comme l'avaient été les princes de la maison de Valois; mais s'il épargnait ses finances, c'est qu'il ménageait la substance de son pauvre peuple et qu'il ne tenait pas, qu'il fut juste de vexer des provinces entières, pour enrichir quelques particuliers. Après tout, *il était si équitable, et payait si bien, qu'on ne peut pas dire qu'il ait jamais retenu le salaire ou la récompense de ceux qui l'avaient servi. Il donnait réellement tous les ans, en bon argent, non point en billets et en papiers,* PLUS *de* TROIS MILLIONS *de livres, qu'il dispersait et répandait à grand nombre de personnes.* N'était-ce pas beaucoup pour ce temps là? »

Que voulait-on de plus? Les courtisans sans doute auraient désiré qu'il leur jetat l'or à pleines mains, comme s'ils n'avaient pas assez recueilli, assez grappillé pendant toutes ces discordes civiles; comme s'ils n'avaient pas *vendu* assez cher une soumission, qui était toute de devoir, et qu'ils n'auraient pas du songer à mettre à l'enchère?— Henri IV avait de l'ordre. Il voulait que toutes les dépenses fussent rangées dans la classe qui leur convenait; c'est pour celà qu'il défendait qu'on confondit des choses différentes. Il écrivait un jour à ce sujet: « Je ne prétends point mêler des frais de mascarades avec » les deniers destinés pour mes armées. » Il disait encore: « les » impots qne je demande ne sont point pour enrichir mes ministres » et favoris, comme fesait mon prédécesseur (Henri III), mais seu- » lement pour supporter les charges de l'État. Si mon domaine eut » été suffisant pour celà, je n'anrais voulu rien prendre de la bourse » de mes sujets.... Je désire avec passion le soulagement de mon » peuple!..... » (1828).

P. 45. Ventre-Saint-gris! on ma l'a bien *vendu*.

Voici comment l'histoire rapporte cette anecdote piquante. — « Il

Digitized by Google

fit venir à son dîner le secrétaire *Nicolas* ; c'était un homme assez connu à la Cour. Il était homme d'esprit et se piquait de faire des vers. « C'était, dit Brantome, un gros réjoui, bon compagnon, » d'un esprit assez divertissant, que son tempérament rendait enclin » à la bonne chère. » C'est ce qui engagea Henri IV à le faire venir à son dîner. — *Monsieur Nicolas*, lui dit le Roi, *quel parti suiviez-vous pendant les troubles?* — « A la vérité Sire, j'avais » quitté le soleil pour suivre la lune. » — *Mais que dis-tu de me voir à Paris comme j'y suis?* — « Je dis, Sire, qu'on a rendu » à César, ce qui appartenait à César, comme il faut rendre à « Dieu, ce qui appartient à Dieu. » — *Ventre-Saint-gris! on ne me l'a pas rendu, à moi, on me l'a bien vendu.*

P. 46. Cette antique couronne de France, que la révolution a brisée brutalement, sans profit, sans bonheur.

Et qu'elle *brisera* encore, si l'on n'y met obstacle! Les vœux et les complots continuent. Pour s'en convaincre on n'a qu'à lire les affreux pamphlets que l'on publie, ou à regarder les conjurations que les chefs du libéralisme trament publiquement. Je placerai ici cette remarque que j'écrivais l'année dernière dans mes *Souvenirs*:

Les avertissemens ne nous manquent pas, si l'on savait en profiter!... Mais il semble que nos ministres aient des yeux pour ne voir pas. Cependant!... — M. Armand Carrel a écrit *l'Histoire de la contre-révolution en Angleterre*. — Dans le *Mercure de France, au XIX.e siècle*, du 8 décembre 1827, on n'a pas manqué de rendre compte de ce livre très-important, très-remarquable; et qu'on fasse attention au passage suivant.

« ..... M. Carrel, avec une rare sagacité, dans une *introduction* où il a savamment *résumé* le savant travail de M. Thierry, sur la conquête des Normands, a épuisé tout ce qu'il peut y avoir *d'enseignement* dans l'histoire de l'Angleterre, et quand il arrive à cette époque, où Cronwel meurt, en laissant son *œuvre inachevée*, où le peuple, vaincu par sa propre énergie, *oubliant un moment la liberté pour le repos*, appelle de nouveau les Stuarts à son aide, *on sent* que les Stuarts, REVENUS DE LEUR EXIL, ignorans des mœurs nouvelles du peuple sur lequel ils vont régner, prenant la grande révolution de toute une nation pour une misérable révolution de palais, *obstinés à leurs vieilles erreurs*, en proie aux préjugés d'une éducation fausse et surannée, *jouets d'une secte aveugle et fanatique*, ne feront que PASSER SUR CE TRÔNE GLISSANT. On s'étonne que leur chûte SE FASSE TANT ATTENDRE..... » Ce mot-

Digitized by Google

ceau a-t-il besoin de commentaire?.... Ne révèle-t-il pas un infâme et coupable mystère?.... Quel triste et cruel rapprochement ne renferme-t-il pas, et combien TOUT ce qui se passe sous nos yeux depuis quelque-temps, ne l'explique-t-il point !!!. (1828).

P. 48. Une quantité prodigieuse de mûriers.

« Le Languedoc, (dit le *Voyageur Français*) a été la première province du royaume, où l'on ait cultivé des mûriers. On dit que ces établissemens furent formés et encouragés sous la régence de Catherine de Médicis. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'un historien d'Henri IV, rapporte que ce prince assigna une pension à un bourgeois de Nîmes, nommé *Crozat*, avec une permission générale, de planter des mûriers dans tous les endroits du royaume qu'il jugerait à propos. »

P. 49. Rigides observateurs des lois de la probité.

Ceci n'a été démenti que par un écrivain morose et jaloux ; ce qui nous a valu en 1790, cette apologie du *Voyageur Français* : « j'ignore ce qui a pu échauffer la bile d'un historien géographe, très-moderne, contre les Languedociens, dont il fait le portrait le plus désavantageux et le moins ressemblant. Mais sa haine paraît bien envenimée et bien basse ; je serais porté à dire qu'elle tient de la rage et de la fureur. Il était sans doute dans les plus violens accès de son humeur noire, lorsqu'après les avoir traités d'hommes grossiers, peu industrieux et ingrats, *Pigmiol de la Force* ne craint point de dire : *de tous les pays du monde, aucun n'a produit des hommes aussi vifs, et aussi âpres sur l'article de l'intérêt que ce lui-ci. Il est ordinaire qu'on y manque aux devoirs les plus essentiels pour le moindre profit.* Une calomnie aussi atroce, contre seize cents mille ames en général, ne mérite pas que je la réfute, par un très-grand nombre de faits, dont j'ai été moi-même le témoin. »

P. 52. *Combâtit en plusieurs batailles rangées, contre trois millions* d'ennemis.

Vercingentorix, seul, arma 400,000 soldats contre César. — N'y aurait-il pas un peu, et même beaucoup d'exagération, dans toutes ces assertions de l'histoire ? il semble en les lisant, qu'on pourrait partager le scepticisme du bon père Hardouin, qui croyait que l'histoire ancienne avait été refaite d'après les Odes d'Horace, les Géorgiques de Virgile, les Satires de Juvenal, les Epigrammes

Digitized by Google

de Martial, les Discours de Cicéron, les Lettres de Pline, etc.? Mais dans ce cas, il faudrait convenir que les moines qui auraient refait Tacite, Salluste, Tite-Live, Suetone, étaient de bien habiles moines; ils auraient eu autant de génie que ces rapsodes Grecs, qui, d'après quelques rêveurs, ont *composé* les beaux poëmes d'Homère !.. *O Stultitiam !*

P. 53. Ce César qui fut si vanté par le bon Plutarque.

— « Pourquoi vanter la gloire des conquérans ? Est-ce pour exciter leur émulation, ou pour en augmenter le nombre? Les grandes conquêtes furent toujours et dans tous les pays, l'occasion et la cause, le germe et le prélude des grandes révolutions : c'est prostituer ses hommages, c'est un crime social, que d'admirer les instrumens des malheurs publics, quelques talens qu'ils aient reçu de la nature. Est-il donc si respectable ce titre, si commun et si révéré, d'avoir eu assez de mérite pour détruire plusieurs milliers d'hommes? Ah : je dirai avec un grand orateur: *malheur au siècle qui produit de ces hommes rares et merveilleux.* » (*Essai sur le Despotisme.*) Et Mirabeau continue: « faites du bien aux hommes, vous qu'ils ont élevés dans cet objet: et si vous êtes sensibles à la gloire, croyez que celle des vertus pacifiques est la plus douce et la plus solide qui soit réservée aux Souverains. L'humanité entière sait enfin quel respect les hommes doivent aux hommes: et si nous choisissions un maître aujourd'hui, ce ne serait pas Alexandre ou César que la voix publique placerait sur le trône; ce serait Aristide ou Phocion: ce ne serait pas un héros guerrier, qui n'est le plus souvent *que le fléau de la terre, la foudre qui écrase les peuples, l'astre fatal aux nations*; ce serait un homme juste, éclairé et sensible. » — Ces derniers mots furent écrits sous Louis XVI et ils ressemblaient beaucoup à une flatteuse allusion. Ainsi Mirabeau aurait *élu* Louis XVI, que peu d'années après il contribua à détronner !..... ô ambitieux quelle foi ajouter à vos paroles?..... (1828)

P. 56. Nos ayeux se défendirent glorieusement.

En 412, les *Goths*, sous prétexte de servir les Romains et de les aider à conserver les Gaules et l'Espagne, s'établissent aux pieds des Monts-Pyrénées. Déjà les *Suèves* possédaient la Galice, qui comprenait toute la vieille-Castille; les *Alains* étaient maîtres de la Lusitanie (le Portugal); les *Vandales* occupaient la Bétique, où ils se fixèrent. Ils lui donnèrent même leur nom, on l'appela d'abord *Vandalousie*, et dans la suite des temps *Andalousie*.

« Les *Goths* sont sortis de la Scandie ou Scandinavie, que les anciens appelaient Basilie ou Balthie, et comprenait tout le pays que

Digitized by Google

nous connaissons aujourd'hui sous le nom de Gothland, de Scandinavie, de Suède, de Norwège et de Laponie. La partie Orientale s'appelait *Ostrogothie* et les peuples *Ostrogoths*, c'est-à-dire Goths Orientaux. On nommait la partie Occidentale *Visigothie*, et ceux qui l'habitaient *Visigoths*, Goths-Occidentaux. » (*Anecdotes Espagnoles et Portugaises*; 2 gros vol. in-12.)

Je répéterai à propos de ces origines, ce que j'ai déjà dit, que la science des Ethymologistes était chose fort incertaine et très-capricieuse. Cependant je ne puis m'empêcher de consigner ici cette remarque d'un savant écrivain : « les Mogols, les Indous, les Suédois, les Danois, ont une même origine, par l'émigration de la horde des Azes, qui allèrent de l'Orient dans le Nord, et envahirent tous les pays qui s'étendent de l'Inde à la Laponie. Voilà pourquoi, *Gètes*, (ou *Messagètes, grands Gètes*), *Scythes ou Goths*, ne sont qu'un même mot, que la prononciation moderne a tort de différencier. *Gète*, ou mieux *Ghete* est la même chose que *Skouth*, dont nous faisons *Scythe*; et *Goth* ou *Gaèth*, changés davantage au midi en *Gaël, Gal, Xelte*, sont des noms, dans lesquels on retrouve *Galles, Caledonie*, (*Gaël-Doch*), *Gaule* et *Celtique*. »

P. 57. Ce général épousa à Narbonne, en 414, Placidie.

Quand Ataulphe eut été assassiné à Barcelone, en 416, après deux ans de règne, par un domestique perfide, sa veuve Placidie épousa le comte Constance, général Romain. -- Dans son excellent *Tableau de l'Histoire d'Espagne*, en 2 vol. in-8.o M. Lafont-St.-Marc, place la mort d'Ataulphe en 417. « Les Goths, dit-il, qui ne respiraient » que la guerre, le massacrèrent dans son palais, à Barcelone, en » haine de l'oisiveté, où les retenait sa modération. Quelques-uns » des chefs de l'armée, qui partageaient l'aversion que la multitude » avait conçue pour lui, reclamèrent l'horrible privilège de tremper » les premiers leurs mains dans son sang. » M. Lafont-St.-Marc peut avoir raison; cependant il n'est point d'accord en ceci avec plusieurs des anciens historiens, ni avec M. d'Ascargorta, qui de nos jours a publié en 1806, un *Précis de l'histoire d'Espagne*, traduit par M. L. G.****, ouvrage rempli de recherches locales et de vues très-profondes. Il est vrai aussi que les versions sur les dates sont assez variées, puisque Desormeaux et Jornandès placent la mort d'Ataulphe en 415.

P. 65. Mais tout cela ne nous regarde pas, et les anciens habitans de ces contrées ne s'occupaient de ces évènemens que par droit de voisinage.

Je n'ai pas prétendu tout mettre dans ce *Voyage*, il s'en faut

Digitized by Google

bien. Mais dans l'intention où j'étais de choisir les souvenirs historiques les plus intéressans, j'ai cru devoir lire plusieurs ouvrages modernes et entr'autres le *Résumé de l'histoire du Languedoc*, par M. Léon Vidal; et j'avoue que j'y ai trouvé, sans surprise, mais non sans regret, les principes les plus subversifs de l'ordre. Pernicieux principes qui caractérisent la nouvelle école. — Ce n'est pas ici le lieu de s'arrêter beaucoup à l'analyse de cet ouvrage; je dois pourtant en donner une idée par quelques citations.

L'auteur déclare qu'ayant pris M. Rabbe pour modèle; (1) cela est cause qu'il a suivi ses traces. Or M. Rabbe, dans son *Résumé de l'histoire de Russie* a cru devoir accueillir toutes les calomnies qui pèsent sur la mémoire des divers princes qui ont régné dans ce pays là, parce que sans doute on n'a jamais tort d'accuser les princes, même des crimes dont d'autres historiens les ont justifiés!

M. Léon Vidal reconnait qu'il *existe deux systèmes d'appréciation très-différens, sur la féodalité*, l'un qui condamne, l'autre qui loue. En conséquence il s'est déterminé en faveur de M. Rabbe, qui flétrit et condamne: en général ces messieurs aiment à *condamner*: d'abord cela produit de plus belles phrases, et ensuite une foule de principes d'indépendance, qui font pâmer d'aise et d'admiration les conspirateurs en sous ordres. En voici une preuve, page 76 de ce même *Résumé*: « le système de *l'hérédité* du trône peut-être *sans inconvénient* dans » un état où tous les ressorts vont d'eux-mêmes, et *où le Chef*

---

(1) Quel modèle! pour le faire connaître je placerai ici une note telle qu'elle m'a été communiquée, par un de nos meilleurs écrivains, sans en adopter pourtant toutes les expressions.

« Ce publiciste ne fut pas toujours dans les rangs des libéraux, mais il fut constamment parmi ces hommes exaltés, honte et rebut de tous les partis. Ainsi en 1815 il rédigea pour quelques Marseillais, ses compatriotes, cette trop fameuse adresse, dans laquelle on demandait la tête du Maréchal Massena. Après avoir partagé les fureurs d'un parti qui souilla sa victoire par de nombreux assassinats, il vint à Paris, où, pour suivre la mode, il affecta des sentimens contraires. Ce fut alors qu'il commença dans les journaux une guerre, continuée jusqu'à sa mort, contre ce que tous les hommes honnêtes respectent. Aussi, un ancien magistat, né dans le département de l'Arriège, l'un des plus célèbres publicistes de cette époque, repoussa constamment les articles que M. Rabbe portait dans les bureaux de la direction du *Courrier Français*, bien qu'il menaçat continuellement de son épée ou de ses pistolets, ceux qui n'applaudissaient pas à ses billevésées. « *(Historique)*.

Digitized by Google

» *n'est rien*, parce que les lois et les institutions sont tout. Mais » chez un peuple presque sauvage, conquérant et sans législation » politique, le système électif est d'*une absolue nécessité*.... Les » nations esclaves obéissent en silence, les despotes leur font les » lois; les nations fortes et libres *se dirigent elles-mêmes*. » De sorte que nous voilà bien avertis, par M. Léon Vidal, qui vit sous une monarchie légitime et *héréditaire*, qu'il faut que le *chef ne soit rien* et que la nation doit *se diriger elle-même !*... Un membre de la *Convention* dite *Nationale* n'aurait pas pu mieux dire.

Un évêque trahit-il son souverain ? L'auteur s'écrie : « c'est une » chose bien difficile à expliquer que la *religion* de ce temps là. » Car il faut toujours rendre la religion responsable de tout. Mais la religion doit-elle répondre des passions des hommes ? est-ce elle qui conseille les trahisons et les crimes ? n'est-ce pas en violant ses préceptes sacrés, qu'on ose se les permettre ?... -- N'importe, il faut confondre toutes ces choses, pour pouvoir *condamner* une *religion*, que sans doute on n'approuve pas. » Sisébut dit l'auteur, « monta sur le trône, après Gundemar, et se fit aimer des Catholiques. » Il faut avouer qu'il chassa les juifs des terres de son royaume » et qu'il fit périr dans les tourmens ceux qui refusèrent le baptême, » de *telles marques de religion valaient bien les éloges des* » *catholiques*. »

Je ne m'arrête pas à l'impropriété de l'expression *valaient*; mais bien certainement ce n'est point un *catholique* qui a écrit cela. Un véritable catholique déplore les malheurs des temps, il s'appitoye sur les calamités publiques, sans les entourer d'assertions fallacieuses et de perfides insinuations. -- Et qui a appris à l'auteur que les *catholiques aimèrent* Sisébut, *parce qu'il fit périr des juifs dans les tourmens?* Est-ce parce que Titus a fait massacrer des juifs et laissé périr des catholiques, qu'il a été proclamé les *délices du genre humain?* -- Sisébut comme Titus, eut des qualités qui rachetèrent ce crime. Voilà ce qu'un historien impartial aurait du dire, si dans un *Résumé* on n'était pas obligé en quelque sorte de procéder par inductions et par épigrammes, contre le catholicisme et contre le pouvoir.

N. B. Est-ce une faute d'impression ou défaut de connaissance locale qui a fait mettre aux pages 148, 169, 273, le Comté de *Ravez* pour celui de *Razés?* (1) (1828).

---

(1) Autre note communiquée. Je la publie avec plaisir parce

Digitized by Google

P. 66. La pauvreté de ces terres peu cultivées alors, et la difficulté d'y pénètrer, n'engageaient nullement ces ambitieux de pouvoir et de fortune, à venir y perdre le fruit de leurs prouesses aventureuses.

Ce qui prouve que le pays de Foix était séparé et indépendant, c'est l'acte de partage qui eut lieu en 1079, entre Guillaume IV et Raymond de St. Gilles, son frère. Le premier eut le *Toulousain*, *l'Albigeois*, le *Querci*, le *Lodevois*, le *Perigord*, le *Carcassez*, *l'Agenois* et *l'Astarac*; le second eut les Comtés de *Rouergue*, de *Gevaudan*, de *Nimes*, *d'Agde*, de *Beziers*, de *Narbonne* et *d'Uzès*; où il n'est nullement question de *Tarascon* qui était la capitale du pays *Foxéen*, avant que *Foix* existât. (1828).

P. 73. Toulouse! que j'apperçevais au loin.

Toulouse appelée tour-à-tour *la Rome de la Garonne* et *la Rome* de la *Gaule*, était célèbre dans les temps les plus reculés. *Martial* en parle avec éloge, et dans une de ses épigrammes il nous a transmis son glorieux titre de Toulouse-*Palladienne*. Antonius primus, si illustre par ses talens militaires, par sa valeur, par ses harangues et par

---

qu'elle renferme des détails curieux, et qu'elle fait connaître le genre pitoyable que cultive si *impartialement* la basse classe de la litterature. » Quand au *Résumé de l'histoire du Languedoc*, misérable ouvrage du sieur Léon Vidal, (il y a eu des juifs de ce nom à Narbonne) il faut savoir que l'imprimeur-libraire, vint offrir ce travail à l'ancien magistrat dont on vient de parler. Il fallait que le livre n'eut que dix feuilles, et il offrait généreusement cent écus; pourvu que cet ouvrage fut prêt dans 15 jours. L'homme de lettres auquel on s'adressait, chassa l'honnête entrepreneur, qui trouva à l'instant M. Léon Vidal, et qui sans doute ne donna pas à celui-ci ce qu'il avait eu l'injurieuse audace d'offrir au littérateur Arriègeois. » -- Je pense que c'est de M. Pagés, publiciste, que veut parler mon correspondant. -- Au reste, ces historiens improvisés à l'entreprise, dans lesquels on ne trouve sans correctif que de la haine, plus de la haine, encore de la haine, ont été jugés ainsi par M. de Barante : ils ne semblent respirer que haine, dans ces histoires restreintes sous la forme de résumés, tant *la peinture et le jugement du passé y ont pris une amertume toute relative au temps présent.*

Digitized by Google

ses poësies, lui appartenait. « Statius-Ursalus, dit le journal intitulé *l'Opinion* : professa dans Toulouse, l'art oratoire, avec le plus grand succès ; les écoles de cette ville jouirent d'une grande célébrité. C'est à elles que *Constantin* confia l'éducation de son frère, comme il avait remis à celles de Narbonne, le soin de former ses neveux, Dalmatius et Annibalien. Ce sont les fameuses écoles de Toulouse ; qui produisirent plus tard le poëte Ausone. »

P. 73. Création du génie de *Riquet.*

Nous apprenons par Tacite, que vers l'an 18 de notre Ère, les Romains avaient eu le projet d'établir une communication entre l'Océan et la Méditerranée. Mais la nature du sol leur fit bientôt regarder cette entreprise comme impossible. Elle ne l'était pas : mais comment auraient-il pu soupçonner, malgré l'audace de leurs vastes travaux, qu'un jour on oserait franchir tous les obstacles ; et qu'on parviendrait, suivant le calcul de Lalande, à *déblayer cinquante milles toises de rochers et deux millions de toises cubes, de terre ou de tuf?* Cependant les Romains ne reculaient pas aisément ! La gloire de M. de Riquet n'en a été que plus grande. Aussi cette gloire a-t'elle été célébrée souvent par des orateurs et des poëtes ; entr'autres de nos jours, par nos compatriotes, M. *Don* de *Cépian* (de Carcassonne) qui a publié un éloge en prose, comme M. *Jeannier* fils, en a publié un en vers. J'indiquerai encore de fort jolies pièces de poësies de M. Al. *Soumet*, du marquis *d'Aguillard*, de M. *Decampe* et surtout une ode de M. A.-B. *Vigarosy*, dont je regrette de ne pouvoir citer que la dernière strophe ; mais l'espace me manque.

RIQUET, LOUIS, COLBERT, sur des rives stériles,
Ont semé des trésors, créé des ponts, des villes.
Ils furent bienfaisans : dressons-leur des autels !
Oui, seul, descend des Cieux, le pouvoir, le génie ;
Qui charmant notre vie
Ne s'exerce jamais qu'au bonheur des mortels.

P. 77. Dangéreux Voltaire.

Dans la nécessité d'ajouter à ces mots une note explicative, nous ne dirons pas comme l'abbé de Mably, que le plus spirituel et le plus fertile de nos poëtes a été un *écrivain ridicule, un fou, manquant de goût, de bon sens* et *de jugement* ; un *ignorant*, etc., etc., expressions outrées et injustes, qui ne prouvent rien, à force de vouloir prouver et condamner ; mais nous dirons avec M.me la

Digitized by Google

comtesse de Genlis : « pourquoi faut-il que cet homme extraordinaire n'ait jamais eu l'idée de la véritable gloire? supposons qu'avec cet esprit enchanteur et ses rares talens, il eut toujours respecté la religion, les mœurs et la vérité; il n'eut point été chef de parti; il eut fait moins de bruit; il eut obtenu plus tard peut-être une réputation éclatante; mais mille fois plus grand et plus heureux, il eut pu dire aussi :

« Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

Et quelle renommée! il aurait toujours été le premier poëte de son siècle. Avec de l'impartialité, de la sagesse et des principes vertueux, il pouvait être le meilleur historien de sa nation. Nous n'aurions de lui ni *Zapata*, ni l'*A. B. C*, ni le *Dictionnaire Philosophique*, ni cette multitude de libelles et d'ouvrages aussi mauvais que licentieux, qui forment la plus grande partie de ses œuvres; mais nous, nous aurions quelques tragédies de plus. » — M.me de Genlis ajoute, après quelques autres remarques : « s'il eut apprécié avec équité les talens et le mérite des auteurs célèbres, il nous aurait laissé des *Mélanges de Littérature*, qui formeraient sans doute le cours d'instruction le plus parfait en ce genre. Telle est la gloire éclatante, solide et pure dont il eut pu jouir! la paix, le bonheur et l'admiration universelle en eussent été les fruits. »

P. 77. La Beaumelle avait de vastes connaissances.

Dans *l'Anecdotique* du 4 juin 1823, j'ai placé un article de mes *Souvenirs* de 1820, sur une des disputes de Voltaire et de La Beaumelle. Le morceau suivant devait paraître à le même époque; je ne me souviens pas quelle cause en retarda l'insertion.

Laurent Angliviel de La Beaumelle, fils de *Jean Angliviel*, et de *Suzanne Arnal*, nièce du général *Carle*, naquit à Valleraugue, (qu'on a quelquefois écrit à tort *Vallerogue* et même *Valleranque*) le 28 janvier 1726, (non pas 1727 comme beaucoup de Dictionnaires l'ont répété, encore moins 1729, suivant les *Mémoires* de Palissot). La *France Littéraire* en 4 gros vol. in-12, de 1769, 1779 et 1784, ouvrage fort bon à consulter, par les biographes, quoiqu'on y remarque beaucoup d'omissions, et qu'il renferme beaucoup d'erreurs, contient cette énumération, prétendue complète, des ouvrages de cet écrivain.

« *La Spectatrice Danoise.* » Elle n'est pas en entier de La Beaumelle; il en fait formellement la déclaration dans ses *Lettres*, p. 33:

Digitized by Google

vous m'attribuez la SPECTATRICE DANOISE, *je n'en ai fait qu'une partie.* – Il est fait mention d'une *Lettre du Czar Pierre à M. de Voltaire*, qu'on annonce sous le nom de La Beaumelle. Sa famille, que j'ai consultée à ce sujet, n'a jamais entendu parler de cette *lettre* et ne la connaissait pas ; en revanche la *France Littéraire* omet plusieurs opuscules intéressans, entr'autres, le *Discours prononcé à Copenhague à l'ouverture du cours des belles lettres* et l'*Asiatique tolérant*. L'éditeur nomme ensuite : « *Mes pensées*, » dont le premier intitulé est qu'*en dira-t-on?* Copenhague, 1751. « *Supplément à mes pensées*, ouvrage que M. de La Beaumelle a désavoué. « *Suite de la défense de l'Esprit des Loix.* » M. de Montesquieu lui en sut d'autant plus de gré qu'il y a beaucoup d'esprit et de très-profondes idées dans cette brochure ; et 5 *lettres* sur le même sujet, qui se trouvent imprimées à la fin du 3.e tome des *Opuscules* de Fréron. « Pensées de *Sénéque.* » — « *Lettres de M.me de Maintenon ; vie de M.me de Maintenon.* » — La Beaumelle disait à Voltaire, à ce sujet : « pourquoi me repprochez-vous d'avoir publié *les Lettres de M.me* » *de Maintenon?* — Le public m'en a su gré. Vous m'en appellez » *l'éditeur.* — N'avez-vous voulu jamais l'être ? — Vous dites que » je les ai *butinées.* — Je n'entends pas ce mot : mais je vous dis » que j'en ai quittance de M. Racine le fils ; et cela est clair. » — La *France Littéraire* poursuit : » *le Siècle de Louis XIV par Voltaire, avec des notes.* « Palissot dit : ces notes téméraires sur le *siècle de Louis XIV* lui attirèrent un redoutable ennemi. » D'abord M. de La Beaumelle n'est auteur que des notes du 1.er volume ; celles des deux suivans sont d'une autre plume, de celle du chevalier de *Mainvillers.* C'est ensuite se montrer peu versé dans l'histoire littéraire que d'avancer que ces *notes* (je ne sais pourquoi il les qualifie de *téméraires*) lui *attirèrent* un *ennemi.* Cet ennemi existait déjà, il avait déjà nui, il avait déjà abusé de l'ascendant de son génie, pour faire persécuter un jeune homme, qui débutait avec quelque éclat dans la carrière des lettres, et ces *notes* ne furent entreprises que par représailles, et peut-être aussi pour venger la vérité trop souvent outragée, dans les rapides et faciles productions de Voltaire. — « *Mélanges de Morale et de Littérature.* » Il y a quelques traductions d'Horace, en vers, quelques madrigaux et des pensées hardies dans cette brochure anonyme. — « *Lettres sur ses démêlés avec M. de Voltaire.* » Ce titre n'est pas exact. Elles sont intitulées : *lettres à M. de Voltaire.* Je ne sais pourquoi quelques critiques

Digitized by Google

ont prétendu, quelles étaient le même ouvrage, que celui destiné à *réfuter le siècle de Louis XIV*. Il y a une très-grande différence entre les deux. — « *Mémoires pour servir à l'Histoire de M.me de Maintenon.* » N'est-ce pas le même ouvrage que celui dont il a déjà été fait mention plus haut? « *Mémoires pour M. de La Beaumelle.* » — Tout cela est sans ordre, sans indications de dates, ni des éditions différentes. C'est une suite de torts dans un ouvrage de ce genre. Les Biographies exigent les plus grands détails et la plus grande exactitude. Il est vrai que l'auteur de *la France Littéraire* y revient dans le 3.e vol. et fait mention du *Commentaire sur la Henriade*, qui parut peu de jours après la mort de l'auteur, arrivée à Paris, le 17 octobre 1773. Mais il a oublié encore: le *Préservatif contre le déisme.* — *L'Examen de l'histoire d'Henry IV de M. de Bury.* — Chaudon et Delandine, Palissot, l'abbé Sabatier (de Castres) Fréron, etc. ont parlé avec éloge de sa traduction manuscrite de *Tacite*. Les trois derniers disent, qu'il leur en avait lu des fragmens, dont ils avaient été très-satisfaits. Mais Palissot semble croire que l'ouvrage n'était pas très-avancé. Il se trompe; il était presque fini. J'en ai vu le manuscrit entre les mains de M. de Lalande et on aurait pu dans sa famille, qui a hérité de ses talens, suppléer facilement à ce qui manque. Cette traduction aurait certainement été bien accueillie, surtout si elle avait précédé celle de M. Dureau de La Malle. — Delandine indique aussi des *Melanges* manuscrits, *parmi lesquels on trouvera des choses piquantes.* — En 1802 on publia un ouvrage posthume, n'ayant d'autre titre que: l'*Esprit*. Ce titre n'est pas menteur comme celui d'Helvetius, qui sous le masque *de l'Esprit* prêche hontensement le matérialisme. L'ouvrage de M. de La Beaumelle, semé peut-être de quelques idées singulières, offre réellement une grande abondance d'esprit. Dans une courte préface, on annonce comme devant paraître bientôt, des opuscules que nous regrettons de n'avoir pas vu publier. Il s'agit: 1.o *d'une traduction des Odes d'Horace*; 2.o *d'une Vie de Maupertuis*; 3.o *d'une Histoire des Francs et des Germains.* Quelle cause facheuse a pu empêcher ces intéressantes publications? La politique, qui absorbe toutes les attentions, en serait-elle coupable, et aurions-nous ce reproche de plus à lui faire? Le temps où les belles lettres occupaient le premier rang dans la pensée des hommes instruits, aurait-il disparu pour toujours?... — La nomenclature est finie, terminons, c'est-à-dire complètons ce qui concerne la notice Biographique. Ses discussions avec Voltaire, la hardiesse de quelques-unes de ses opinions, furent cause qu'on enferma M. de La Beaumelle à la Bastille, le 22 avril 1753. Il en sortit le 12 octobre de la

Digitized by Google

même année et l'on a vu dans une autre article, comment il se vengea par ses *Lettres*, des persécutions de Voltaire. La plume de l'homme de lettres est aussi une puissance, et Voltaire dut regretter de s'être attiré un pareil adversaire. Il ne l'en poursuivit qu'avec plus d'acharnement; et je crois pouvoir affirmer que M. de La Beaumelle lui inspira la haine la plus forte, la plus vive, la plus invétérée, et la plus prolongée, qu'ait ressenti dans le cours de sa longue carrière, ce vindicatif écrivain. Pouvait-il jamais pardonner à celui qui avait si bien jugé une de ses meilleures productions historiques? « Vous mettez (lui disait-il en 1753) l'éloge de votre » livre dans la bouche de la nation Anglaise. — Vaine ressource « contre la preuve que je vous ai donné à la hâte, que votre *Siècle* » n'était pas bon, même pour des têtes moins fortes. Pour remplir » votre objet, il fallait offrir à votre lecteur le spectacle de l'univers, » depuis 1640 jusqu'en 1720, et non lui présenter l'épitôme du règne » de *Louis XIV*. Il fallait à l'exemple de Bossuet, fondre la statue d'un seul jet, et non poser sur une base irrégulière et fragile, » une figure à pièces de rapport. Il fallait à l'exemple de Montesquieu, » considérer les révolutions qui sont arrivées dans les mœurs, dans » la politique, dans la religion et dans les arts; en établir la réalité, » en chercher les causes, en marquer les momens; en un mot, » *peindre les hommes*, comme vous l'aviez promis, et non *peindre* » *quelques hommes*, comme vous l'avez fait. Il fallait faire passer » tous les peuples du monde, sous les yeux de votre lecteur, suivre » la raison universelle dans ses progrès, dans ses délires, dans ses » variations, et dans ce commerce continuel de connaissances et de « préjugés que l'imprimerie et la navigation ont établi parmi les » hommes. Il fallait, si vous le pouviez, imiter Tacite, qui n'annonce » pas fastueusement le Tableau des nations, mais qui sous le titre » modeste d'*Annales*, *peint* l'univers, en rapportant les actions des » princes et en mêlant à ces récits, les jugemens des peuples. Vous » auriez fait un livre utile: et vous n'avez fait qu'un livre agréable. » Vous auriez instruit les hommes; et vous n'avez amusé que les » femmes et les gens frivoles. Vous auriez été le flambeau des po- » litiques et vous n'êtes que le guide aveugle des ignorans. » La Beaumelle ajoute qu'il a lu et traduit Tacite, *ce qui ne m'a point reconcilié avec vous*. — Il avait donc déjà traduit Tacite en 1753.

Comme on sent l'honnête homme dans les expressions qu'il emploie, dans son éloquente défense! « Je vais donc vous répondre, (dit-il à Voltaire), mais sans fiel, je n'en ai point; sans déclamation, j'ai la voix trop faible; sans invectives, je sais les bienséances; sans

Digitized by Google

égard aux conseils timides et faussement modérés: qui sait mieux que moi ce que je me dois? Mais si par une méchanceté, qu'à peine je crois possible, des ennemis que je ne connais pas, parce que je ne les ai pas mérités, donnaient un mauvais sens aux paroles les plus mesurées, s'ils exigeaient que je connivasse par mon silence à mon propre déshonneur, je sors d'un lieu où j'ai fait le souhait d'un Empereur Romain: *plut à Dieu que je ne susse pas écrire!* et je n'hésite pas à faire celui d'un phisophe Grec: *qu'on me ramène aux Carrières... — J'aurais du*, dites-vous, *vous choisir plutôt pour maître que pour ennemi.* Je serai votre disciple en fait de pensées ingénieusement vernissées; soyez le mien en fait de procédés honnêtes. Apprenez-moi à avoir de l'esprit, je vous apprendrai à reconnaître vos torts. » — Et il ajoute, sur une plaisanterie assez gaie: « si tout était écrit sur ce ton là, vous auriez agréablement péché contre les règles du libelle. Mais il vous est plus facile d'être atroce que d'être plaisant, et d'être injuste que d'être vrai. »

Sorti de la Bastille, presque dégoûté des lettres, après avoir publié quelques écrits polémiques, il se retira à Mazères, où il épousa en 1764, *Rose-Victoire* de LAVAYSSE. Il vivait paisible et heureux, au sein de son ménage, lorsqu'une nouvelle dispute avec Voltaire, vint réveiller sa sensibilité et troubler son repos. L'irascible poëte avait publié en 1766, un libelle diffamatoire répandu avec profusion, dans lequel il accusait devant les ministres, M. de La Beaumelle, de crimes horribles. Son épouse alarmée, M. de Lavaysse son beau-père, et quelques amis, qui avaient tous reçu *gratuitement* ce libelle, entrèrent en correspondance avec Voltaire, pour tâcher de le fléchir, de le faire rentrer en lui-même. Voltaire ne répondit, qu'en répétant et variant de mille manières les infâmies sur M. de Labeaumelle, époux de l'une, gendre de l'autre... *Les pièces existent.* (1) Les écrivains du temps parlèrent avec détail, chacun suivant

(1) Voici des dates très-précises, sur cette malheureuse querelle. Je les dois à l'amitié de M. Maurice Angliviel. « La lettre imprimée de Voltaire, à mon oncle, c'est-à-dire, le libelle en question, arriva par la poste à Mazères, le 12 juin 1767. Elle était datée du 24 avril. Le 12 juin, M.me de Labeaumelle écrivit à Voltaire, et le 15 à M. de Lavaysse son père. Celui-ci écrivit à Voltaire le 17. Le 25 du même mois, Voltaire leur répondit. Mais le 21, M. de Labeaumelle avait eu connaissance du Libelle, parce qu'il en arriva d'autres exemplaires, qui lui furent communiqués, sans que sa femme put le prévoir et l'empêcher. Il apprit alors que celle-ci avait écrit à Voltaire, il lui écrivit lui-même le 22. — Vous savez le reste. » (1823),

Digitized by Google

ses affections, de la première querelle; peu ont parlé de cette dernière, où la méchanceté de Voltaire se montra entièrement à découvert. Il en est, cependant, question dans le *Tableau Philosophique de l'Esprit de Voltaire*, par *Sabatier*, 1771; dans une *Vie Polémique de Voltaire*, publiée en 1802, par M. G..., et dans un autre ouvrage en 2. vol. in-8. dont le titre échappe à ma mémoire. M. Lepan, qui est le dernier qui ait publié une *vie de Voltaire*, très-bien faite et pleine de recherches, parait avoir ignoré sa conduite en 1766, conduite qui est une tache inéfaçable pour Voltaire. — Les persécutions, les pamphlets, les dénonciations, les intrigues, se prolongèrent jusqu'en 1770. (1) La Beaumelle voulut se défendre, il prépara quelques écrits, pour laisser à ses enfans une mémoire estimée; le travail et le chagrin abrégèrent ses jours, et sa veuve conserva jusques dans sa vieillesse, les impressions les plus pénibles, de ses tristes et honteuses querelles, dont elle ne se ressouvenait qu'avec amertume et indignation. (1820).

P. 77. Voltaire... les accablait d'injures, de sarcasmes et d'outrages.

La franchise, la justice et la vérité m'ont fait parler ainsi sur la tombe de M. de La Beaumelle, citoyen estimable et écrivain distingué. Voyons à présent comment s'exprimèrent la jalousie, la vengeance et la méchanceté. — « L'extravagant ennemi de tous les citoyens. — C'est un nommé La Beaumelle, qui écrit de ce style incorrect, audacieux et violent... Figurez-vous *un gueux* échappé des petites-maisons, qui couvrirait de son ordure les statues de Louis XIV et de Louis XV, tel était ce *misérable*. Son vrai nom était l'*Anglevieux dit La Beaumelle, natif de Castres*, (comme tous ces détails sont exacts et vrais !!!) né huguenot, élevé dans cette religion, à Genève, mais bien éloigné de ressembler aux sages protestans, qui respectant les puissances et les lois, sont toujours attachés à leur patrie. (manière insidieuse d'appeler des persécutions sur M. de La Beaumelle :) Il avait été inscrit à Genève, parmi les Proposans qui étudiaient en théologie, le 12 octobre 1745, sous le rectorat de M. *Ami de La Rive*, et s'était essayé à prêcher à l'hôpital, pendant une année. Il faut convenir qu'il méritait d'être exhorté publiquement. » — Quelle honte pour l'humanité et quel malheur

(1) Voyez dans *l'Année littéraire* de Fréron, 1770, T. 4, p. 240, une lettre de M. de La Beaumelle, sur les vexations de son implacable adversaire.

Digitized by Google

pour les lettres, que cette notice furibonde, soit sortie de la plume de Voltaire? la rage la dicta; aussi se refute-t-elle d'elle-même. En vérité, quand on fait repasser dans sa mémoires toute les révélations, tous les souvenirs, qui concernent cet illustre écrivain, on est à-la-fois affligé et indigné. Voltaire fut sans doute un très-grand esprit; mais combien de taches, de faiblesses, de jalousies, de haines, j'ai presque dit de crimes, n'ont-il pas malheureusement souillé sa longue vie et ses nombreux ouvrages! Il a été la honte de l'humanité! tandis qu'avec de meilleures intentions et de meilleurs principes, il aurait pu en être la gloire. (1820).

P. 90. Pierre *Prat*, Capitaine, de Mazères.

Cette famille existe encore à Mazères; et il n'y a pas long-temps que celle de *Roél* s'y trouvait aussi.

P. 102. Je te salue superbe Arriège.

On doit écrire ARRIÈGE, pour AURIÈGE, autrement il faudrait ORIÈGE, parce que c'est de l'*or* qu'elle charrie et non pas de *l'argent*. D'AURIGERA on fit AURIÈGE, et plus tard ARRIÈGE, en changeant l'*u* en *r*. Dubartas, dans ses poësies, a mis AURIÈGE. En voici un exemple pris des 9 *Muses Pyrénées, au Roi de Navarre*, pièce en 9 sonnets. Je trouve dans le 3.e :

Fleuve d'or, et de flot, et de nom et de sable,
Riche en grains, en pastel, en fruits, en vins, en bois,
Auriège au viste cours, clair ornement de Foix,
Qui rends par ton tribut Garonne navigable,
Fille du grand mont, qui. . . . . .
Ne voit autre plus grand à sa grandeur semblable.
Clair flot, je te ferai, par un discours facond,
Plus riche que Pactol, plus que le Nil fécond.

Et plus loin :

« Français, arrête-toi, ne passe la campagne
« Que nature mura de rochers d'un côté,
» Que l'*Auriège* entrefend d'un cours précipité,
» Campagne qui n'a point en beauté de compagne. »

D'après ce que je viens de dire, il faut en conclure que ceux qui écrivent ARRIÈGE, font une faute; ils détruisent l'origine du mot.

Digitized by Google

P. 103. Douce et tranquille rivière de l'Hers.

Salluste du BARTAS en fait mention ainsi, dans le 5.e sonnet de l'ouvrage précité.

Frayant le verd tapis de ton fertil rivage
O Lhers, de qui le flot, second honneur de Foix,
Meurt et naît chaque jour deux douzaines de fois;
Dans toi on lit les mœurs de ton peuple volage.

Je m'arrête, je ne transcrits pas le reste de la pièce, qui comme ce dernier vers contient de fortes accusations, contre un *peuple volage*. Je pense que le poëte ne les a écrites, que pour ne pas perdre une foule d'antithèses, qui lui passaient en ce moment dans l'esprit.

P. 103. Le Général Sarrut..... nous joignit presqu'en même-temps.

SARRUT (*Jacques-Thomas*), Baron, L.t-G.al Commandant de la légion d'Honneur, fils de *Jean-Jacques* SARRUT, d'une très-ancienne famille bourgeoise et de *Jeanne* SARRUT, naquit à Saverdun, le 16 août 1765. — Le vœu de sa famille l'appelait à l'état ecclésiastique et un canonicat lui était destiné. Mais le jeune Sarrut, après avoir fait ses études, avec de brillans succès, au collége de Pamiers et avoir acquis des connaissances précoces dans les mathématiques, ne se sentant pas disposé à embrasser la carrière pour laquelle on l'élevait, demanda et obtint de ses parens, la permission de suivre son penchant, qui le portait vers les armes, et il s'engagea comme volontaire, dans le 2.e régiment d'infanterie, le 15 mai 1782, (dans sa 17.e année et non pas à *l'insu de son père, ayant à peine atteint sa* 15.e *année*, comme le dit la *Biographie Toulousaine*, qui a aussi commis dans le même article plusieurs autres erreurs et omissions). Il se fit bientôt distinguer de ses chefs, par sa bonne conduite, son instruction, son mérite; ce qui lui fit parcourir assez rapidement tous les grades inférieurs; et il était officier dans le régiment de Picardie quand la révolution arriva. S'il en goûta d'abord quelques principes, il en désaprouva bientôt les excès. Mais s'occupant peu des questions politiques, tout entier à ses devoirs militaires, il les remplissait avec beaucoup de zèle; aussi fut-il nommé Capitaine, au mois de janvier 1792. Le 5 décembre 1793, il fut adjoint aux adjudans généraux, en qualité de chef de Bataillon, et le 28 mai 1794, il fut nommé sur le champ de Bataille Chef de la 8.e demi brigade. La journée de Jemmapes avait fait connaî-

Digitized by Google

tre son extrême bravoure; il se signala avec une égale intrépidité à l'affaire de Fleurus et de celle de Hohenlinden, où à la tête de sa demi-brigade, soutenu par le 48.e, sous les ordres du Général Drouet, il arrêta une colonne Autrichienne qui voulait s'emparer du vallon d'Alpaching. Ces deux régimens, ainsi que la brigade de cavalerie du général Walter, commandée par Richepanse, contribuèrent si puissamment au gain de la bataille, que Moreau, lui-même, qui venait d'acquérir tant de gloire, s'estima heureux de pouvoir la partager avec ces braves, en répétant plusieurs fois: *c'est au vaillant Richepanse et aux savantes manœuvres des trois demi-brigades sous ses ordres, qu'est due notre victoire.*

L'armée poursuivit sa marche et ses triomphes. Sarrut, nommé général de Brigade, trouva dans les affaires de Salzburgoffen, de Schwanstadt et de Lamback, de nouveaux périls et de nouveaux lauriers. C'est à cette dernière journée, le 14 décembre 1800, que secondés par les généraux Drouet et Sahuc, il fit prisonniers 1200 Hulans, commandés par le prince Lichtenstein, ce qui le fit mentionner honorablement dans le rapport de Moreau.

Le général Sarrut avait fait connaître ses talens militaires. Bientôt il fut envoyé pour surveiller diverses constructions au camp de Bayonne. Peu après il fut appelé à Brest, où il reçut le grade de Commandant de la légion d'Honneur. Par une ordonnance du 22 prairial ou 13 (11 juin 1805), il fut chargé de faire construire un fort, qui fut établi dans la presqu'île de Toulinguet, située sur la pointe la plus avancée de la Baie de Bertaume et de celle de Camaret; elle porta le nom de *Fort Sarrut*, d'après le décret de Napoléon, comme une récompense des services signalés de ce général. Le 14 juillet, le *Fort Sarrut* était terminé et armé de 36 bouches à feu et de 10 mortiers à grande portée, prêts à protéger l'escadre Française. Mais comme il allait s'occuper de ce soin, il fut rappelé à la grande armée, où il reçut le titre de Baron sur le champ de bataille, pour sa brillante conduite dans la journée d'Eylau.

Lorsque Napoléon entreprit contre l'Espagne une guerre aussi imprudente qu'injuste, le général Sarrut y fut envoyé en 1807, et comme partout où il avait été, il y trouva de nouvelles occasions de se distinguer. Le 20 novembre 1808, le Maréchal Soult lui ayant donné ordre de cotoyer les bords de la mer, vers la frontière des Asturies, tout-à-coup le général Sarrut est arrêté dans sa marche par un corps de 6,000 hommes, qui était en position sur les hauteurs de San-Vincente-de-la-Barquiera; la force de la colonne Française ne s'élevait pas à 900 hommes; mais le général Sarrut

Digitized by Google

qui ne compta jamais le nombre de ses adversaires, n'hésita pas à attaquer; il marche à l'instant à eux, les culbute, dans cette manœuvre hardie s'empare du poste, et fait 2000 prisonnier. Ce qui le fit parvenir au grade de général de Division.

Pendant que ces illustres faits d'armes avaient lieu, les compatriotes du général Sarrut ne l'oubliaient pas; et malgré son absence et le grand éloignement où il était, le Collége électoral du département de l'Arriège, le 3 ou le 4 décembre 1808, le nomma candidat au Sénat-Conservateur. Cette marque de souvenir et d'estime le toucha sensiblement, lorsqu'il en fut instruit, seulement au mois de juillet de l'année suivante, tant les communications étaient difficiles et confuses à cette époque. — Il écrivait de Salamanque, le 27 de ce mois là. « Nous sommes en mouvement depuis quelques jours, probable-» ment pour nous porter vers le Tage. Les ennemis (Anglais, » Espagnols et Portugais) se remuent vers ce point et paraissent » menacer la capitale de l'Espagne. Il est à croire que d'ici à 15 » jours, au plus tard, il ce sera passé quelque grand événement » qui débrouillera un peu les affaires. Notre corps d'armée désire » particulièrement faire repentir les Anglais de l'avoir laissé sortir » du Portugal. » On sait qu'alors les batailles se multiplièrent; le général Sarrut assista à toutes; mais la force du nombre était contre les Français, et quoi qu'opérée lentement et avec une résistance opiniâtre, la retraite devint obligée. Il était général en chef de la 4.e division, lorsque la bataille de Vittoria eut lieu, le 21 juin 1813. Chargé de contenir le corps de gauche ennemi, sous les ordres du général Anglais, Thomas Graham, il lui opposa une vive résistence et repoussa à différentes fois les renforts que Wellington détacha de son centre, pour l'accabler. Il triomphait déjà, lorsqu'il apperçut que sur tous les autres points la bataille était perdue. Dans son désespoir, il fit une nouvelle charge très-brillante, qui força à retrogader les nouvelles troupes qu'on lui opposait; mais ayant été blessé mortellement, ses nouveaux efforts devinrent inutiles. (1) Il expira le 26 juin, et les plus grands honneurs furent rendus à ses dépouilles mortelles, par tous les prisonniers Français qui se trouvaient à Vittoria, ainsi que par la garnison Anglaise. Il fut généralement regreté, même des ennemis. Et l'on avait une telle opinion de ses

---

(1) Les auteurs de la *Biographie Toulousaine*, ont été induits en erreur, lorsqu'ils ont écrit: *Sarrut fut tué presque au commencement de l'affaire.*

Digitized by Google

vertus et de son caractère, il prenait un tel soin de réprimer, de réparer toutes les vexations, qu'au milieu de cette espèce de guerre civile où le sort l'avait jeté, malgré lui, on ne l'appelait que le *bon* et le *juste*. (1820).

P. 93. Une petite bagatelle dans le genre descriptif, si à la mode à présent.

A propos de ces bizarres et ignorans compilateurs de DÉGUISEMENS HISTORIQUES, j'ai lu dans un journal, dont l'autorité ne pourra pas être méconnue, par ses pareils qu'il juge, ces sages réflexions, qui, à quelques mots près, me paraissent avoir été écrites par un bon observateur :

« J'admire ces écrivains qui nous apprennent l'histoire par des romans! voyez-les fleurir l'aridité des faits historiques au moyen d'une fiction attachante, et grace à ces séductions innocentes, toutes philanthropiques d'intention, nous mener dans le dédale du moyen-âge, et nous instruire de ce que firent nos pères. J'avoue que ma reconnaissance envers tous nos jeunes Walter Scott serait des plus ferventes, si j'étais bien sûr qu'ils sussent l'histoire. Mais voyez le malheur! il m'est arrivé quelquefois de vérifier ce qu'ils nous disent des mœurs et des idées du Moyen-Age dans ces précieux *Romans historiques*, et je n'ai trouvé qu'anachronismes, infidélité de peintures, dépaysement d'usages, de coûtumes; j'ai appris à mon grand désanchantement, hélas! que le goût du siècle étant pour les choses qui s'éloignent le plus de nos usages actuels, les écrivains font de l'extraordinaire, dans l'intention de nous le donner comme résultât de longues recherches biographiques. Il y en a de bonne foi; mais souvent ils transportent dans le 15.e siècle, ce qui appartient au 9.e ou au 10.e; ils prennent quelque chose de caractéristique à tous les siècles de la monarchie Française, ils font de tout cela un habit d'Arlequin dont ils affublent leurs héros.

« Que le chef de l'école, que sir Walter Scott, exige qu'on le croie sur parole quand il peint *Cedric*, *Ivanhoë*, *Elisabeth*, *Cronwell*; qu'il se dispense de prouver en notes, la fidélité de ses récits et la vérité de ses bizarreries, cela se conçoit, Walter Scott est un antiquairre digne de confiance; il a beaucoup vécu, par conséquent beaucoup lu; enfin sa réputation, avant de passer le détroit, est sortie pure comme neige des examens que les critiques Anglais ont fait subir à ses productions. Mais nos jeunes gens peuvent-ils prétendre à cette confiance pleine et entière en leurs lumières? devons-nous les croire sans preuves; et comme l'antiquaire Ecossais,

Digitized by Google

peuvent-ils se dispenser de citer les sources, de mettre en notes des témoignages, des attestations, pour rassurer notre peu de foi en leur érudition ? » *Le Mercure de France au 19.e siècle*, 25 juillet 1829.

P. 107. Je ne suis pas pressé d'être célèbre.

M. A. Bignan a dit dans un charmant poëme sur la *tendresse conjugale* ?

A quels biens demander l'objet de son envie !...
A la gloire? l'objet de son divin flambeau
Ne commence à briller qu'aux portes du tombeau.

Voltaire avait dit auparavant sur les grands hommes :

On les persécuta tout le temps de leur vie.
Furent-ils enterrés? le monde en fit des Dieux.

L. Garnier s'était exprimé ainsi sur le même sujet :

L'envie est toujours jointe à la prospérité,

Aussi D. Lebrun s'écriait dans sa belle ode à Buffon :

Malheur au mortel qu'on renomme!
Vivant : nous blessons le grand homme ;
Mort ! nous tombons à ses genoux.
On n'aime que la gloire absente :
La mémoire est reconnaissante ;
Les yeux sont ingrats et jaloux.

P. 207. Tu dis toujours demain, demain je jouirai ;
Le Sage jouit dès la veille.

Ce que Joachin Du Bellay, exprimait ainsi :

Qui sait-on qui *demain* sera mort ou malade?
Celui vit seulement lequel vit aujourd'hui.

Mais c'est de la morale Epicurienne, de la morale du paganisme, de la morale de *Martial*, de qui cette épigramme est imitée (liv. 5, ép. 59). Je l'avais accompagnée d'un commentaire, renfermant une foule de citations, qui ne me paraissaient pas être sans intérêt. Mais l'espace me manque, et je suis forcé de les renvoyer à la Traduction des *Epigrammes de Martial*, par M. de Kérivalant, qu'il me

Digitized by Google

arde de pouvoir publier. Je me contenterai de répéter, que la morale du christianisme est toute différente et plus pure. — Comme le bon La Fontaine, après avoir lu avec une vive admiration un ancien prophête, allait partout redisant: *avez-vous lu Habacuc?* je suis tenté de crier cent et cent fois: *avez-vous lu l'admirable ouvrage de l'*IMITATION DE J.-C? Quelle grace! quelle onction! quelle chaleur! tout s'y trouve. Peut-on le lire, le relire sans être profondément touché, attendri, converti? Combien Fontenelle avait raison d'écrire; *c'est l'ouvrage le plus beau qui soit sorti de la main des hommes, puisque l'Evangile n'en est pas.* — L'esprit, le génie de M. l'abbé de La Mennais, semble s'y être identifié, dans les éloquentes *Réflexions* qu'il a joint à chaque chapitre, en publiant une traduction nouvelle, de ce livre unique, qu'il a su rendre parfaitement digne du texte. Prouvons-le par ces passages:

« Songez, dit avec Job *l'Imitation de J.-C.*, songez que « la fin de tous est la mort et que la vie de l'homme passe » comme l'ombre. » Sur quoi M. l'abbé de La Mennais fait cette sage *réflexion*: « ou dans le Ciel, sans crainte désormais; ou dans l'enfer, sans espérance. Terrible, terrible alternative! et à présent plongez-vous dans les soins de la terre, différez votre conversion: dites encore, *il sera temps demain*. Insensé! ce temps dont tu abuses, creuse ta fosse, et *Demain*... Ce sera l'Éternité.-» La douleur est le fond de la vie humaine. Souffrances du corps, maladies de l'ame, inquiétudes de l'esprit, péchés: tel est l'accablant fardeau qu'il nous faut porter depuis notre naissance, jusqu'à la tombe; et cependant à force de travail, l'homme parvient à découvrir, au milieu de ses misères, je ne sais quelles joies insensées dont il s'enivre évidemment. » — Il dit plus loin: « richesses, plaisirs, grandeurs, qu'est-ce que cela, lorsqu'on jette le corps dans la fosse, et que l'ame s'en va dans son éternité? Pensez-y dès aujourd'hui, dès ce moment même, car *Demain* peut-être il ne sera plus temps. » — « Si vous saviez mourir DEMAIN, que vous importeraient les choses de la terre, ce qui se fait, ce qui se dit autour de vous? Eh! bien, vous mourrez *Demain*; car la vie est à peine d'un jour. Soyez donc dès ce moment, tel que vous voudrez avoir été, quand l'Éternité s'ouvrira devant vous. Ni la science, ni la richesse, ni rien de ce qui est du monde ne vous servira au jugement de Dieu: vous n'y porterez que vos œuvres. » (1832).

P. 113. Vivons d'amour à mon Eléonore.

C'est une imitation de la 18.e épigramme d'Ausone, que j'ai

Digitized by Google

placée là, quoiqu'elle doive faire partie d'un recueil d'*Imitations* de ce poëte, par M. de Kérivalant et divers autres auteurs; volume qui doit servir de pendant à celui que j'ai publié en 1819, sous ce titre: *Epigrammes Choisies d'Owen.*

P. 118. Mère accomplie, ô l'exemple des mères.

Après avoir fait imprimer la *Biographie des Eléonores*, en 2 vol. je rassemblai des matériaux pour la *Biographie des Annes*; c'était un hommage que je voulais présenter à la meilleure des mères. Mais ce nom a si souvent figuré dans l'histoire, il a été si souvent multiplié, que mes notes devinrent immences. Pour donner une biographie complète, il m'aurait fallu publier des in-f.o; force fut de m'arrêter et de placer dans mes *Souvenirs*, les notices les plus intéressantes, que javais déjà rédigées. C'est ici l'occasion de détacher celle de la personne pour qui l'ouvrage devait être spécialement composé, et à qui mon cœur l'avait d'avance dédié.

Anne de Bonaffos, nâquit à Montréal, le 28 février 1752, de *Jean-Pierre* Baron de Bonaffos, seigneur de Latour et d'*Angélique* de Lanapla, Dame de St.-Martin. Etant Demoiselle elle portait le nom de *Villefloure*, qui semblait répondre à la beauté de sa figure. Aussi un poëte se trouvant à cette Terre, qui depuis lui est échue en partage, lui adressa ce madrigal:

Dans ce séjour propre à la rêverie,
Quant je te vois briller dans la prairie,
Jouant, courant, avec tes jeunes sœurs;
En partageant vos ébats enchanteurs,
Le cœur ému, je soupire et m'écrie:
Que *Villefloure* est la *Ville des Fleurs.*

Ce singulier madrigal ne fit pas fortune et le poëte en fut pour ses vers et pour ses soupirs. Celle qu'il aurait voulu épouser fut accordée le 4 octobre 1777, à *Jean* de Labouïsse, écuyer, chevalier de St.-Louis et co-seigneur de la ville de Saverdun, située dans le comté de Foix. Son mari etait âgé de 63 ans. La disproportion de l'âge n'empêcha point ce mariage d'être heureux. L'un et l'autre se prodiguèrent constamment ses attentions délicates, ses marques de tendresse, ses prévenances, ses déférences, cette confiance qui rendent la vie si douce, si agréable et si fortunée. Malheureusement un bonheur si parfait ne dura pas long-temps. Son époux mourut le 22 août 1782. D'un garçon et de trois filles, (*Angélique, Eléonore, Adélaïde*), fruits de cet heureux hymen, il ne resta qu'un fils

Digitized by Google

unique, pour qui la plus tendre des mères voulut toujours se conserver libre. Envain de brillans partis se présentèrent pour obtenir sa main; elle résista à toutes les occasions de redevenir épouse, pour se consacrer toute entière au devoir de mère. Jamais ces devoirs n'avaient été remplis avec plus de plaisir et de constance. Le ciel sembla l'en récompenser, en la rendant inséparable du fils qu'elle aimait. Jamais ils ne se quittèrent; jamais leurs intérêts ne furent ni différens, ni partagés; leur sort fut toujours pareil, même en 1793 où l'un et l'autre furent persécutés et jetés dans les prisons de l'innocence. Deux amis du même âge ne sont pas plus amis, n'ont pas une confiance plus entière. Aussi indulgente pour les faiblesses de la jeunesse qu'elle avait été irréprochable dans la sienne, elle fut toujours la consolatrice des tendres chagrins de son fils, mêlant de doux conseils et de sages leçons au rôle touchant de confidente discrète. Mais quel ne fut pas son bonheur, quand elle vit ce fils chéri, se choisir une compagne et lui donner une fille digne d'Elle; et l'un et l'autre se disputer l'avantage de la rendre tous les jours plus heureuse. Telles furent les circonstances de cette situation parfaite, qui firent écrire ces quatre vers: *pour être placés sous son portrait, peint par Eléonore.*

Des mères, cette femme à jamais le modèle,
Veuve bien jeune encor, belle comme le jour,
Aux plaisirs maternels sacrifiant l'amour:
A vécu pour son fils, et son fils vit pour elle.

L'existence de ce charmant tableau fit composer l'élégie suivante, qui, jusqu'à ce jour, était restée inédite: — *A Ma mère.*

Paris, 1805.

Je le possède enfin ce plus cher des portraits,
Où d'un pinceau savant et d'une main habile,
Mon aimable Moitié, sur l'ivoire docile,
O ma Mère! a saisi l'ensemble de vos traits!
Que je me plais à voir refleurir tous ces charmes
Qui subjuguaient jadis mille amans enchantés,
Lorsque votre candeur, aux rivales beautés,
Faisait même oublier l'ascendant de vos armes
Qui ne put s'égaler qu'à vos félicités.
Que j'aime à voir encor cette aimable figure,
Déployer aux regards votre extrême bonté,
Qui toujours pour le pauvre est d'un heureux augure,

Digitized by Google

Et console en ses maux la triste humanité !
Ah ! que ce don est cher à ma reconnaissance !
Quel charme il répendra sur la course du temps !
Votre image à jamais triomphant de l'absence,
Va d'heureux souvenirs remplir tous mes instans.
Je lirai sur vos traits, j'y relirai sans cesse,
Ce qu'enfant, je vous dus de soins et de tendresse;
Les utiles discours et les conseils prudens
Qu'en des jours orageux recueillit mon printemps,
Quand la France éprouvait tout le couroux céleste...

Mais que fais-je? arrêtons un éloge indiscret!
Je sais, mère à-la-fois vertueuse et modeste,
Que votre cœur, fuyant l'éloge qu'il déteste,
S'enveloppe toujours des voiles du secret;
Qu'indulgente pour tous, que pour vous trop sévère
Dès qu'on vient à louer, ce qu'en vous on révère,
Vous prenez pour un tort, le tribut mérité,
Que paye à vos vertus la voix de l'équité.
Ainsi de mes transports domptant la violence
Vais-je me condamner aux rigueurs du silence?...

Que dis-je? et quel dessein m'aurait-il donc surpris?
Pourquoi rompre un projet dont mon cœur est épris?
N'est-ce pas pour un fils un acte légitime,
De placer près du sien, dans ses tendres écrits,
Le nom de ses parens que proclame l'estime?
Serais-je donc le seul, des enfans d'Apollon,
Dont la mère ait reçu ce filial hommage?
Le seul, qui s'enfonçant dans le sacré vallon,
Ait cueilli quelques fleurs pour orner son image?
On a vu dès long-temps un sublime écrivain
Pope, de l'Iliade interprète divin,
Pope, dont le talent, la gloire et le génie
Déchainant sur ses pas mille ennemis pervers,
Armèrent contre lui la noire calomnie,
A ses vils détracteurs répondre par ces vers:

« Il est noble! il est pur, ce sang, que de leurs veines
» Ont vu jadis couler tous mes braves ayeux,
» Ce sang, qui de l'honneur enrichissant les plaines,
» A fait croître en leur nom des lauriers glorieux!
» Si mon père ne put obtenir en partage

Digitized by Google

» Ces postes éclatans qui nourrissent l'orgueil;
» Prudent, il ne sut pas flétrir son héritage,
» De ces procès honteux, qui suivent un cercueil.
» Epouse-t-il ma mère? en son cœur il accorde
» L'honneur et l'intérêt, l'amour et la raison;
» On ne vit pas entrer, dans la même maison,
» La femme distinguée et l'affreuse discorde.
» Dans un temps de forfaits, dans un siècle odieux
» Où triomphait partout une infâme licence,
» Il fit briller en lui la plus pure innocence
» Et les sages transports d'un cœur religieux.
» D'un guerrier citoyen, véritable modèle,
» Il suivit constamment le sentier du devoir;
» En guerre comme en paix, il se fit toujours voir
» De son Dieu, de son Roi, le serviteur fidèle.
» Aux mortels malheureux prodiguant ses bienfaits,
» Contre un destin barbare il leur prêta des armes;
» Dans les cœurs tourmentés, fit renaître la paix,
» Et tarit dans leurs yeux la source de leurs larmes.
» La bonté, qui toujours eut chez lui tout accès,
» Fut un don précieux que lui fit la nature;
» Il dut l'habileté qui fonda son succès
» A son expérience et non à l'imposture.
» Il dut à l'exercice, à la frugalité,
» Des jours, que n'avaient point affaiblis la mollesse,
» Et qu'une florissante et robuste santé
» Prolongea jusqu'au sein d'une heureuse vieillesse. »

De son père, ainsi Pope, a tracé le portrait,
Qui paraît à mes yeux ressembler trait pour trait,
A l'époux, dont vos mains, avec zèle et constance,
Embellirent de fleurs la trop courte existence.
Mais suivons dans son vol cet écrivain fameux:

« Pour ma mère, dit-il, son être vient des cieux;
» A la seule vertu sa belle ame sensible
» D'ignorer jusqu'au mal eut le rare bonheur,
» Et crut, qu'à toute femme il était impossible
» D'abandonner jamais la route de l'honneur.
» On la vit, des vertus fidèlement suivie,
» Depuis les premiers jours de son tendre printemps,
» De bonnes actions remplir toute sa vie.

Digitized by Google

» Ah! que ne puis-je encor, que ne puis-je long-temps,
» Mère, que j'ai toujours respectée et chérie,
» Borner tout mon bonheur au bonheur de vous voir,
» Et sans cesse acquitter le doux et saint devoir
» Que m'inspire un amour exempt de flatterie.
» Puissai-je de mes mains, rallumer le flambeau,
» Lorsque vos jours nombreux seront prêts à s'éteindre;
» Et long-temps, loin de vous, reculer le tombeau
» Qu'hélas! beaucoup trop tôt, nous devons tous atteindre!.

» Mais que dis-je? cessons un stérile discours
» Qui peut d'un ciel jaloux provoquer la colère!
» Du moins, si je ne puis prolonger dans leurs cours
» Vos utiles instans, votre vie exemplaire,
» Je veux, que sur vos traits privés de coloris,
» Il renaisse à ma voix un aimable souris;
» Je veux, sur ce front pâle, aux souffrances en proie,
» Faire luire un rayon d'espérance et de joie;
» Sans relâche obvier à vos moindres besoins,
» Vous entourer d'amour et de zèle et de soins;
» Et quand, vous dérobant à ma vue attendrie,
» La mort, vous ouvrira la céleste patrie,
» Je baignerai de pleurs, le jour, le triste jour
» Qui doit vous enlever au terrestre séjour. »

Ainsi parlait sans feinte, à la plus tendre mère
Le chantre de Winsor, digne élève d'Homère.
O vous qui l'imitez, pardonnez à mes vers
D'avoir, en empruntant ces paroles sacrées,
Aux plus nobles vertus par un fils consacrées,
Exprimé de mon cœur les sentimens divers.

P. 128. Dayelle, belle Grecque.

Plutôt d'Ayelle, suivant une remarque que je crois être de Le Duchat. « Elle avait un frère ou parent nommé Oratio, d'où j'in-» fère qu'elle était Italienne, comme l'assure Le Laboureur et non » pas Provençale, comme l'a cru Davila. Mezerai qui dit qu'*elle* » *était Grecque* et qu'elle fut mariée à Jean d'Hémeries, la confon-» due avec Mlle Daville, Cypriote, (et non Dampville) et » avant lui d'Aubigné avait fait la même faute. » Je l'ai faite aussi d'après Dreux du Radier; et quoique je m'en sois apperçu, je l'ai

Digitized by Google

laissée subsister, parce qu'il m'a paru utile de pouvoir répéter cette note.

P. 129. *Anne* de BALZAC-MONTAGU.

Il ne faut pas la confondre avec *Henriette* de BALZAC-D'ENTRAGUES, M.ise de VERNEUIL qui régna plus tard sur le cœur du Monarque, dont malheureusement, les infidèles amours, furent encore plus inombrables, que les inombrables victoires qu'il remporta sur ses ennemis.

P. 129. Toutes celles que je viens de nommer.

J'avais une belle occasion, de signaler un plus grand nombre de ces Dames, *belles*, *gentilles*, *courtoises* et *grandement vertueuses*, suivant BRANTOME, en lui empruntant la liste qu'il en rapporte. Mais il y nomme Le REBOURS, qui était alors malade, et absente; *Diane* et *Gabrielle* d'ESTRÉES, qui en 1579, étaient trop jeunes pour avoir paru à la cour. Dans la crainte de m'égarer avec un guide qui confond et brouille toutes les époques, je n'ai osé transcrire tous ces noms; mais en voici quelques-uns, et il est certain que parmi elles, il s'en trouva plusieurs qui firent partie de ce voyage à Saverdun.

M.mes de JOYEUSE, de MERCŒUR, de CONTI, de NEVERS, de GUISE, de CANDALE, D'EPERNON sa fille, de FIESQUE, de BIRON, de BOUCHAGE, d'UZÉS, de LÉNONCOURT, de SCHOMBERG, de BOURDEILLE, de BRISSAC, de LANSAC, de VILLEROI, de SOURDIS, de LATOUR, de LUDE, de SANCÉRE, de LAVARDIN, de BRUSLARD, de LACHATRE, etc., etc.

M.lles de ROHAN, de Pienne, de LEVI, de LIMEUIL, de CHARLUS, de BRION, de St.-ANDRÉ, très-riche héritière, d'AUTEVILLE, de TORIGNY, de CHATEAU-NEUF, de MONTEL, de FOUCAULT, de BEAULIEU, de SURGERES, de GRAMMONT, etc., etc., etc.

P. 129. *Mais le diable est bien malin.*

Un Panégyriste d'Henri IV, le disculpe ainsi : « quand à son penchant pour l'amour, on avoue qu'il a eu cette faiblesse des grands cœurs; mais cette passion l'a-t-elle jamais empêché d'être bon fils, bon mari, bon père? pourra-t-on jamais lui reprocher de n'avoir pas aimé sa femme et ses enfans avec une égale tendresse? l'Amour l'a-t-il empêché de vaincre ses ennemis ou de gouverner son royaume avec justice? s'est-il jamais laissé maîtriser par les femmes? l'accusera-t-on d'avoir manqué une seule entreprise pour l'amour d'elles? d'avoir fait des dépenses excessives pour elles? d'avoir

Digitized by Google

foulé ses sujets, pour les élever et les enrichir? d'avoir servi leurs haines ou leurs protégés? d'avoir satisfait leurs fantaisies, leurs penchans ou leurs passions, aux dépens de son royaume? d'avoir placé ou destitué ses officiers à leur gré? de leur avoir communiqué les affaires ou les secret de l'état? d'avoir souffert entre lui et elles le moindre partage de son autorité? enfin, quand elles se plaignaient à lui de la fermeté de ses ministres, ne leur répondait-il pas: *j'aimerais mieux perdre dix créatures comme vous, qu'un serviteur fidèle.*

« On dirait volontiers à ces hommes chagrins et difficiles, qui trouvent toujours à reprendre dans les actions de leurs princes, ce qu'Henri IV disait lui-même à l'ambassadeur de Philippe III: *quoi donc! votre maître n'a-t-il pas assez de vertus, pour avoir quelques défauts?*-« Et quand il aurait eu un penchant invincible pour un sexe enchanteur, à qui il eut le talent de plaire, faudrait-il pour cela perdre la mémoire de toutes ses vertus? » -- Non sans doute; mais il n'en reste pas moins condamnable en bonne morale. Des fautes sont toujours des fautes. Je n'en dirai pas davantage; il ne m'appartient pas d'être sévère. Hardouin de Perefixe, historien de la vie d'Henri IV, s'est contenté d'indiquer ainsi, ce véritable tort, que l'austère et sage Sully reprochait vivement à son roi bien-aimé: « il » serait bien aisé de dire qu'elle était la passion dominante de ce Prince, » mais non pas qu'elle était sa plus haute vertu. » — Cela est adroit! la censure y est tellement déguisée, qu'elle a l'air d'un éloge.

P. 130. Pibrac.

Pibrac est trop connu pour que j'aie à parler de lui personnellement. Je veux seulement rapporter un passage du *Divorce Satirique*; infâme Libelle, qu'on cite et consulte quelquefois comme une autorité. Cela m'oblige à le combattre. - « Sa beauté (fait-on dire à Henri IV » de sa femme *Marguérite*) m'attirait force gentils-hommes, et » son bon naturel les y retenait; car il n'était point fils de bon lieu, » ni gentil compagnon, qui n'avait une fois en sa vie été serviteur » de la Reine de Navarre, qui ne refusait personne, acceptant, » ainsi que le tronc public, les offrandes de tout venans. Il est » vrai que de quelques-uns, elle se moquait, comme vous diriez » de ce vieux rufian de PIBRAC, que l'amour avait fait devenir » son chancelier, duquel pour en rire, elle me montrait les lettres.» -- Faussetés insignes, qui prouvent combien il est imprudent et misérable de s'en rapporter à de pareils témoignages. « On prétend

Digitized by Google

» que le célèbre *Pibrac*, (écrit Dreux du Radier) devint amoureux » de la reine de Navarre, et que la conférence de Nérac fut favorable » aux huguenots, par la faiblesse de ce grave magistrat, pour la » princesse ; ce sont les termes de l'auteur du nouvel *Abrégé Chro-* » *nologique*, (le Pr.d Henault). Sans être amoureux de Marguerite, » Pibrac attaché à son service et devenu son chancelier, pouvait » s'intéresser pour le roi de Navarre. Il s'est justifié de cette faiblesse, » contre l'opinion que la princesse en avait elle-même, par une » *Apologie* qui existe et qui me parait décisive en sa faveur. Si l'on » joint à cette apologie son caractère vif et impatient, une autre » passion de laquelle il était alors occupé.... L'assertion de l'auteur » de l'*Abrégé Chronologique*, paraîtra au moins hasardé. »

Dom-Vaissette et l'abbé d'Artigay, partagent ce sentiment, contre l'avis pourtant de l'auteur des *Mémoires* de M. de *Thou*, (qui ne sont pas de lui, mais de P. Pithou, qui a tenu la plume en son nom), de Péréfixe, de La Faille et de Bayle, lequel se plaisait trop à tout recueillir. Une chose à laquelle on n'a pas fait attention, c'est que *Marguerite* elle-même dans ses *Mémoires* se plaignait des contrariétés que lui fesait essuyer Pibrac, et qu'elle n'y parle de lui que comme d'un ministre qui aurait plus songé à lui qu'à elle.

Caïet ou Cayet a été accusé d'être l'auteur de ce *Divorce Satirique*, ouvrage rempli de lubriques détails, qui fut positivement écrit après 1606, ce qui est prouvé par les faits qu'il rapporte, et qui fut composé, dit la note en marge, *pour servir d'instruction aux commissaires députés par Sa Majesté à l'effet de la séparation de leur mariage*. Tandis que dès le 29 juillet 1599, *Marguerite* avait adhéré à tout, en s'excusant de n'y avoir d'abord consenti en avril 1598, par ces mots écrits à Sully. « J'ai ci-devant usé de » longueurs, vous en savez aussi bien les causes que nul autre. » Et ces causes, étaient, qu'elle n'avait pas voulu voir monter sur le trône, à sa place, Gabrielle d'Estrée ; sentiment noble, moral et délicat. Mais aussitôt que Gabrielle fut morte, elle se prêta volontiers à laisser rompre son acte de mariage. Ce fut elle qui en présenta la requête au Pape Clément VIII. Elle fit mieux encore, elle donna plus tard, au Dauphin, tous ses biens qui étaient immenses, afin qu'ils ne fussent pas séparés de la couronne. — Dans l'histoire des *Amours du grand Alexandre*, (autrement Henri IV), la princesse de *Conti*, qui en est l'auteur, dit : « Il savait qu'il aurait le » consentement de la reine *Melisse* (*Marguerite*) sa femme, quand » il voudrait. » On a vu, qu'elle se trompait un peu pour la première époque ; mais elle ajoute plus loin : « le Pape donna tout

Digitized by Google

» le consentement nécessaire, et la reine *Melisse* en tout ce qui dé-
» pendait d'elle. » Ces faits sont positifs, et ils infirment sans appel tout ce qu'avance calomnieusement le *Divorce Satirique*. — D'ailleurs comment Cayet, (ce qui lui donnerait un peu plus d'authenticité) sur le bord de la tombe, aurait-il, à l'âge de 80 ans, souillé sa plume de toutes ces turpitudes? Est-il probable, que méconnaissant les bienfaits d'Henri IV, et peut-être ceux de Marguerite, ce vieillard estimé, ait trempé sa plume dans le fiel et dans l'ordure, pour prêter à celui qui avait été son élève, et qui était son roi, un langage aussi libre, aussi flétrissant, aussi déhonté? — Quelle preuve en offre-t-on? — L'assertion contenue dans divers Libelles. Et c'est là, où l'on va sans mesure, sans discernement et sans critique, puiser des matériaux pour écrire l'histoire!.... C'est là! dans cette source impure, qu'on a trouvé, que *Marguerite*, dans ses galanteries multipliées, donna le jour à deux bâtards, qu'on indique, qu'on nomme, dont on rapporte même la vie et les actions!... Mais si cette princesse fut si fertile dans ses infidélités, comment ne rendit-elle pas Henri, qui eut tant d'enfans étrangers, père d'enfans légitimes? — Nul historien n'a songé à faire cette question. Il me semble, que seule elle aurait suffi, pour amener au moins le doute, sur toutes ces accusations mensongères, immorales, et par conséquent criminelles.

P. 130. *Brantome*... S'y trouvait.

Je n'avance rien sans preuves, il dit lui-même avec l'originalité de son style, dans ses piquans ouvrages : « je me souviens, *(car j'y étais)* que lorsque la reine mère du roi, mena sa fille au roi de Navarre son mari, elle passa à Coignac, où elle fit quelque séjour. Et là, plusieurs grandes, belles et honnêtes dames du pays les vinrent voir et leur faire la révérence, qui toutes furent ravies de voir la beauté de cette reine de Navarre, et ne pouvaient se saouler de la louer à la reine sa mère, qui était perdue de joie... — Lorsque la reine sa mère l'amena de la cour, pour aller trouver son mari en Gascogne, je vis casi tous les courtisans regretter son départ, comme si une grande calamité leur fut tout-à-coup tombée sur la tête. Les uns disaient : *la Cour est veuve de sa Beauté*, les autres : *la Cour est obscure, elle a perdu son soleil*... D'autres; *cela est fait*; *la cour et la France* (la *Gascogne* ou pour mieux dire le Béarn ainsi que le Comté de Foix, etc., qu'Henri IV possédait, étaient des souverainetés, séparées encore de la *France*), *ont perdu la plus belle fleur de leur guirlande*... A Bordeaux... Elle leur répondit à tous, les uns après les autres (car *je le vis*,

Digitized by Google

étant près d'elle sur l'échafaud, par son commandement), si éloquemment, si sagement, si promptement et avec telle grace et majesté.. Que *je vis* le soir le premier président (Largebaston), qui me vint dire et à d'autres, qu'il n'avait jamais ouï mieux dire en sa vie qui conque fut, car il s'entendait en telles merceries... Et que vraiment-elle était fille de mère. »

Pierre de BOURDEILLE, abbé de BRANTOME, fils de *François*, vicomte et baron de BOURDEILLE et d'*Anne* VIVONNE de LA CHATAIGNERAYE, dame d'honneur de *Marguerite* d'ORLÉANS ou de VALOIS, sœur de François premier, reine de Navarre, naquit vers 1527. — Il mourut un an avant la seconde *Marguerite* de VALOIS ou de FRANCE, le 5 juillet 1614. — Ses œuvres très-piquantes, mais un peu trop croustilleuses, ont été recueillies en 15 vol. in-18.

P. 130. Ce vaillant vicomte de *Turenne*.

Henri de LA TOUR d'AUVERGNE, vicomte de TURENNE, duc de BOUILLON, fils de *François* III de LA TOUR et *d'Anne* MONTMORENCY, *lieutenant, ami et compagnon* d'Henri IV, suivant l'expression de ce prince, fut grand guerrier et grand politique. Il fut père de *Frédéric-Maurice*, duc de BOUILLON, qui épousa *Eléonore* de BERG, et d'un de nos plus célèbres généraux, qu'il ne faut pas confondre quoi qu'ils portassent les mêmes noms et prénoms; ce fut *Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de* TURENNE, maréchal de France.

P. 130. Peut-être aussi l'historien *Scipion* DUPLEIX.

J'ai cherché, je l'avoue, à placer son nom dans le texte, pour avoir l'occasion de relever ici son ingratitude. — Il fut attaché à Marguerite, pendant qu'elle était à Nérac, et cette princesse l'amena avec elle à Paris, en 1605, où il passa, en qualité de Maître des requêtes de son hôtel, 10 ans auprès d'elle; c'est-à-dire jusqu'à la mort de la reine. Cependant lorsque Dupleix nommé historiographe, publia son *Histoire de France* en 6 vol. in-f.o, il ne se montra nullement reconnaissant, ni vrai, ni juste. « Le cardinal de Richelieu, (dit le *Dictionnaire Historique*) y fut fort flatté, *parce qu'il vivait lorsque l'historien écrivit*; et la reine *Marguerite*, quoique sa bienfaitrice, y est peinte comme une Messaline, *parce qu'elle était morte et que l'auteur n'avait plus rien à en attendre.* » Voilà pour tant d'après quels témoignages on écrit souvent l'histoire! et malheureusement après qu'une calomnie a été inventée, non-seulement tous

Digitized by Google

les écrivains qui viennent ensuite la copient aveuglement, mais de plus ils la certifient !... Est-il donc dans notre infirme nature de n'aimer que le mal ?...

P. 132. *Que sais-je!* fut toujours le mot désespérant
Dont Bayle chargea sa logique.

Que sais-je, était plus particulièrement la devise de Montaigne ; mais Bayle s'égara dans le dédale du doute? et *que sais-je?* est une expression caractéristique, employée ici comme l'abrégé d'un système, qui tout sage qu'il a paru à quelques esprits, offre de grands dangers. — Racine fils a dit de ces deux philosophes :

Montaigne m'entretient de sa douce indolence :
Sait-il de quel côté doit pencher la balance?
Ce n'est pas vers le but que Bayle veut marcher ;
C'est l'obstacle qu'il aime, il ne veut que chercher.

Voltaire, avec sa manière large et vive, a peint ainsi ce dernier :

Le matin rigoriste et le soir libertin,
L'écrivain, qui d'Ephèse excusa la Matronne,
Renchérit tantôt sur Pétronne,
Et tantôt sur St. Augustin.

P. 133. Eléonore de Comminges lui donna le jour en 1331.

J'aurais pu placer ici une notice sur cette princesse ; mais comme je me propose de publier bientôt une seconde édition de ma *Biographie des Eléonores*, j'ai du lui réserver en entier cet article.

P. 137. *Gaston* II, laissa un livre.

Gaston-Phébus alla en *Xueden* et en *Nourvègue* (en *Suède* et en *Norwege*) où il vit la chasse du renne, qu'il a décrite dans ses *Déduits de la Chasse*, ce qui, par une méprise, que peut expliquer l'altération du manuscrit de ce poëme, fit croire à Buffon, qu'il y avait dans le 14.e siècle, des rennes dans les Pyrennées. Un passage tronqué par Du Fouilloux, causa l'erreur de l'éloquent naturaliste.

P. 237. Bertrand du *Claquin*.

Froissart l'appelle *Dugesclin*, et nous *Duguesclin* ; il devrait être appelé du *Glay-Aquin*, parce qu'il descendait d'*Aquin*, roi de Barbarie, qui fut vaincu par Charlemagne.

Digitized by Google

P. 138. Messire *Jehan Froissart*, un de nos anciens chroniqueurs.

Cet ouvrage renferme les événemens nombreux et très-compliqués, de notre histoire de France, depuis 1326, jusqu'en 1400; 76 années On a prétendu que l'or des Anglais lui sembla d'un poids si bon, qu'il avait laissé trop souvent pencher la balance en leur faveur, et moi-même j'avais eu le tort de l'en accuser dans une phrase que j'ai effacée: j'avoue ma faute. Mais je n'avais lu alors, ni entièrement cet ancien écrivain, ni une *notice sur les Historiens de Flandres*, par M. Charles du Rosoir, dans laquelle il justifie complètement Froissart. J'y renvoie mes lecteurs; ainsi qu'à la jolie édition de Froissart, publiée par M. Buchon, qui l'appelle: « Le La Fontaine » des historiens, l'écrivain le mieux fait pour vivre dans notre fa- » miliarité, pour être le compagnon de tous nos instans, à tous les » âges de notre vie, le conteur naïf des faits d'amour et de chevalerie » du siècle le plus poëtique de notre histoire. » (1830).

P. 138. Il s'accosta à Paumiers.

Dans l'ancienne édition de ses *Chroniques*, Mesire Jehan Froissart, ou son éditeur-réviseur, (Denis Sauvage), estropie un peu les noms. En voici la preuve dans ce passage: « en ce temps (1388) que » j'entrepry à faire mon chemin, et d'aller voir le comte de Foix, » quand je party de Carcassonne, je laissai le chemin de Tolouze » à la bonne main, (à droite) et veins à Monteroal (Montréal), » puis à Fonjes (Fanjeaux), puis à Belle ( ), quis à la pre- » mière ville de Sa Comté de Foix (Molandiez sans doute) et de là à » Maisières (Mazères) et puis veins au châtel de Sauuredun (Saverdun) » et puis à la belle et bonne cité de Paumiers (Pamiers) et là, m'arre- » tai-je, pour attendre compagnie, qui allait au pays de Béarn, où le » Comte se tenoit. » — Je ne chercherai pas à expliquer cette route peu directe; la voilà telle que Froissart l'indique. Mais on y remarque l'ignorance de l'éditeur, concernant les noms propres. Poursuivons. *L'Arriège, une belle rivière claire et large assez, qu'on appelle la Liege.* « Nous passames le mont de cœsse ( ) au chastel » d'Ortingas (Artigat) et point n'y entrames et veinsmes disner » à un chastel qu'on appelle Carlat (Carla-le-Comte) et sied haut » sur une montaigne... Ainsi chevauchames nous jusques à Montes- » quieu, une bonne ville fermée. » ils allèrent ensuite à Palananich ( ), puis à Cassères (Casères). etc.

Cet aimable et naïf historien indique ainsi l'époque de sa naissance.

Digitized by Google

« Sachez que l'an de grace 1390, j'avoye d'âge 57 ans. » Il était donc né en 1333; et il avait *labouré* maint royaume, c'est-à-dire voyagé pendant 37 ans, pour s'instruire de tous les faits mémorables de son époque. En 1392, dit-il j'étais prêtre et chatelin, trésorier et chanoine de Cymay et de l'île de France. Les biographes n'avaient pas fait attention à l'indication que je viens de rapporter, quand ils ont dit qu'il était né à Valencienne, en 1337. Cela ferait quatre années de différence, et comme on pense qu'il mourut vers 1401 ou 1402, il aurait eu à sa mort 68 ou 69 ans; d'autres ont dit, vers 1410. (1830).

P. 138. Un Prince ayant des hommes à gouverner, etc.

Cet épisode sur la vallée d'Andore, augmenté récemment, existait et était imprimé tel qu'il est, au commencement de 1830. On sent qu'actuellement par égard, par convenance, par respect pour le malheur, j'aurais effacé un passage, qui n'était alors qu'un conseil, qu'un vœu, qu'une *prévision*; mais qui ne serait aujourd'hui qu'une lache injure. -- C'est une excuse que je sens le besoin de publier. Ceux qui connaissent mes principes et mon invariable conduite, m'auraient rendu justice; mais je me devais de l'écrire, pour que personne ne put s'y méprendre. (Décembre 1831).

P. 144. C'est sur le terrein que je parcours, qu'eut lieu le premier combat de notre insurrection royale et que furent si promptement dissipés tant de projets et d'espérances.

Dans cet étrange *Résumé de l'Histoire du Languedoc*, dont j'ai déjà parlé, je trouve cette narration: « AN VII. -- Le comte de » Paulo s'étant mis à la tête d'un rassemblement de Royalistes » formé dans les environs de Toulouse, on portait le nombre des » insurgés *jusqu'à vingt mille*, *le succès couronna leurs premiers* » *pas*. L'allarme se répandit dans Toulouse; en quatre jours » huit villages avaient reçu l'armée royale et lui avaient fourni des » renforts; la ville était sans défense et ne pouvait résister à » une attaque imprévue La faiblesse, l'inertie du gouvernement Di- » rectorial centuplaient d'ailleurs le courage et l'énergie des royalistes. » Le comte de Paulo sommait tous les citoyens de mettre bas les » armes, sous peine d'être passés au fil de l'épée. Mais les excès » que commirent ces bandes dans la commune de Calmont, aliénèrent » l'esprit des peuples. Ce village fut livré au pillage, et les répu- » blicains y furent massacrés avec des rafinemens horribles de » cruauté. Dès lors les Royalistes ne furent plus considérés que

Digitized by Google

» comme d'infâmes bandits, qui ne songaient qu'à piller, dévaster » et ensanglanter le pays, et des volontaires se levèrent de tous côtés » pour les anéantir. » - Tout cela est inexact, mensonger, calomnieux. L'armée des Royalistes, commandée par le comte de Paulo, était tout au plus de dix-huit cent hommes et non pas *vingt mille*, quand elle se battit près de Saverdun, entre Montaut et le Vernet, elle était composée de paysans sans armes et sans munitions, n'ayant qu'un mauvais affut de canon. Il se trouvait seulement dans le nombre de ces dix-huit cents hommes, une compagnie, d'une centaine de soldats, commandée par M. de Serres de Justiniac, la seule qui put faire résistance. — Il est faux que Calmont eut été pillé, qu'on y eut massacré les patriotes. Ce fut l'armée Républicaine qui persécuta, qui pilla, qui fusilla, qui viola, qui commit toute sortes d'horreurs, non pas à Calmont, mais à l'Ile-Jourdain et dans d'autres lieux. Ce *Résumé* est écrit avec une partialité révoltante, une atroce mauvaise foi, ou une extrême ignorance; M. Léon Vidal peut choisir. Il prétend qu'après les Cent-jours, de funeste mémoire, « on chantait » publiquement *dans le Languedoc* une chanson commençant ainsi : » *Lavaren nostri man din lou sang dei protestan*, etc. » — C'est une insigne calomnie. J'ignore si dans quelque ville ou village, rien de pareil a eu lieu. Mais pourquoi inculper tout le *Languedoc*? Comment aurait-on chanté une chanson dans un langage qu'on n'y connait pas? Le patois de Nîmes (si la chose a eu lieu à Nîmes) ne ressemble point au patois de Toulouse. Il fallait donc indiquer l'endroit, et ne pas accuser toute une grande Province. — Je ne dis rien de cette orthographe patoise; ce n'est pas là ce qui m'occupe; je m'arrête aux faits: M. L. Vidal les défigure. Il peint des plus noires couleurs les actions des Royalistes, attenuant ou passant sous silence, les injustices et les violences de leurs adversaires. Il me semble cependant que le devoir d'un historien est d'être vrai et impartial; de condamner les torts, les fautes et les crimes, quel que soit le parti qui s'en rende coupable. — Mais me dira M. L. Vidal: vous êtes Royaliste, je vous recuse. — Je lui réponds: oui, je suis Royaliste, oui j'ai été toujours Royaliste, oui je serai toujours Royaliste, parce que je crois que pour tout honnête homme, être royaliste est un devoir. Mais parce que je suis Royaliste, cela ne m'empêche pas d'être juste, d'être vrai, d'être impartial; j'en vais donner une preuve. Ecoutez-moi M. Vidal.

Dans les Cent-jours j'avais été persécuté et désigné pour être proscrit. Mon cœur pouvait être ulcéré : il ne l'était pas. Je pardonnai tout ce qui m'était personnel, réservant mon indignation, pour les

Digitized by Google

attaques livrées à la monarchie. J'écrivis une *Lettre aux Français*, dans laquelle je manifestais mes sentimens avec franchise et énergie. Elle venait de paraître, lorsque j'appris qu'à Nîmes spécialement, et non pas *dans tout le Languedoc*, il s'était commis, par REPRÉSAILLES, des meurtres affreux... qu'au reste ON A BEAUCOUP EXAGÉRÉS, ET POUR CAUSE. Je pris la plume de nouveau, et le 4 septembre 1815, je publiai à Narbonne, ma *Seconde Lettre aux Français*. Voici quel était mon langage : « la guerre civile est dans notre sein ; il nous » faut étouffer cette guerre civile. Dieu ! quel horrible délire ! » serions-nous réservés à nous déchirer entre nous ? Des Français » égorgeraient des Français ! mais sont-ils Français ces lâches qui » volent, qui pillent, qui tuent ? --- Non, la Nation les désavoue » comme des enfans ingrats et rebelles. De quel droit viendraient-ils » dévancer l'office des tribunaux ? sans doute dans les temps de calamité » publique, quand la justice ne règne plus, lorsque les lois se » taisent, on voit une foule de crimes, punis par des crimes nouveaux. » Peut-être alors les malheurs du temps, l'égarement de l'opinion, » l'exagération des partis et surtout l'absence de toute justice, » pourraient servir d'excuse. Je suis loin cependant de vouloir » absoudre les infortunés qui se sont rendus coupables, à quelque » époque que ce soit, même après le règne de *la Terreur*. Quels » qu'aient été les maux que j'ai eu à subir, quelques nombreuses » qu'aient été les persécutions qu'on m'a fait éprouver, j'ai toujours » ignoré, grace au ciel, si la vengeance avait pour un cœur sensible, » ou des douceurs ou des remords.

« Mais aujourd'hui Français, que le retour du Roi ramène la » paix, le bonheur et une Thémis clairvoyante, que faites-vous » de ces armes funestes ? Insensés ! à quelles extrémités vous porte » le vain prétexte d'une injuste vengeance ? Nos revers furent grands : » je le sais, long-temps la patrie sera dans le deuil ; long-temps elle » pleurera sur nos profondes blessures, sur nos tristes discordes et » sur la défection inouie et cruelle, d'une armée de braves, in- » fidelle, pour la première fois, au double cri du devoir et de » l'honneur. Mais quand le meilleur des Monarques est rendu à » notre amour, est-ce à vous, est-ce à vos mains criminelles, qu'est » réservé l'heureux pouvoir de cicatriser ses larges plaies de la France ? » Hélas ! ces plaies vous allez les agrandir encore ! En prévenant la » justice du prince, vous lui ôtez ce que de sévères exemples peuvent » avoir de salutaire pour l'avenir ; vous troublez la menaçante fermeté » de ses Magistrats ; vous paralisez la sage énergie de ses Cours » Souveraines : et vous faites frémir d'indignation et de pitié, ces » nobles Royalistes *dont vous prétendez suivre la loyale bannière*. »

Digitized by Google

Il me semble que celui qui tenait ce langage à cette époque d'exaspérations et de vengeance, qui faisait imprimer ces austères censures en présence des événemens et près du théâtre de ces calamités, a, par cette franchise même, donné assez de garans de sa véracité, et assez d'autorité à son témoignage. -- M L. Vidal avance dans son livre, qu'en Languedoc : « tout se rattache au culte protestant ou » catholique, et on y est généralement libéral ou royaliste, selon que » l'on tient à l'une ou à l'autre de ces communions. » — Eh ! bien ! je lui atteste que je connais beaucoup de protestans exellens royalistes, comme aussi beaucoup de catholiques très-libéraux et très-républicains.

Veut-on voir à présent dans quel esprit cette histoire est écrite ? -- « p. 105. Cette petite guerre spirituelle était assez comique. »-- « P. 14«. Quelques Evêques tachaient bien de rétablir le célibat, » mais leurs efforts étaient inutiles ; n'auraient-ils pas mieux fait » de sanctionner le mariage des prêtres par une loi ? » -- « P. 400. » Cependant un extérieur de paix générale régna jusqu'à la mort » d'Henri IV, assassiné par Ravaillac, dont le poignard était dirigé, » comme celui de Chatel, par les jésuites et les vieux ligueurs.» -- Dans ce dernier passage M. Vidal se montre bien peu instruit de la vérité et bien hardi dans son accusation. Un voile épais couvre cette scène tragique: des soupçons ont plané sur de grands personnages ; les jésuites n'y entraient pour rien ; mais rien n'est prouvé, et c'est avec raison qu'on a reproché à un de nos poëtes, (à Legouvé) d'avoir trop facilement admis une injuste tradition ; car est-il probable que *Marie* de *Médecis* ait fait périr son époux, au moment, où pour complaire à ses ambitieux désirs, il allait la faire couronner solennellement ? Nous n'avons que des doutes sur cet affreux évènement. Mais M. Vidal n'y regarde pas de si près. Il lui fallait une certitude pour manifester de nouveau la haine qu'il parait porter au clergé. — Je m'arrête ; en voila assez, peut-être trop, sur un livre rempli d'erreurs et de faux principes, que je n'aurais pas songé à relever, s'il n'était point consacré à travestir, plutôt qu'à analyser, l'histoire d'un pays auquel je suis attaché par tant d'intérêts, de liaisons et de souvenirs. (1826).

N. B. ainsi M. l'abbé de *Montgaillard* et M. Léon *Vidal* se sont trompés dans leurs perfides et déloyales assertions. Leur système était de déprimer, sans égard pour la justice, et sans s'embarasser de remplir les devoirs d'un sage historien. Un historien qui veut chercher la vérité, la trouve ; parce qu'alors il a le soin de recueillir des traditions qui soient exactes et fidèles. L'esprit de parti se passionne, se fascine, se prévient, s'aveugle, et la passion est l'antipode de la vérité (1832).

Digitized by Google

P. 149. Un tendre epoux devra se taire sur tout ce qu'il éprouve.

Ce n'est pas mon avis, et cet avis a été partagé par les écrivains les plus illustres : *Bouffiers, Parny, de Guerle, Duault, Kérivalant, Mollevault, Auguste Gaude* et une foule d'autres poëtes érotiques, me l'ont exprimé dans leurs vers. Il serait trop long de les rassembler dans cette note. J'y placerai pourtant quelques missives, courtes et curieuses ; ne fusse que pour opposer le glorieux suffrage des hommes de lettres les plus estimables, aux violentes censures de quelques haineux détracteurs. Les noms célèbres qui se trouvent aux bas de ses lettres, me serviront d'excuse. Mes *Souvenirs* me les ont fournis; elles s'y trouvaient comme choisies, parmi beaucoup d'autres, que par un fatal accident j'ai eu le malheur de perdre : — A M. DE L.-R.

Paris, 25 *octobre* 1804.

« Je vous remercie doublement pour les choses trop flatteuses que contient votre lettre, et pour les observations dont vous me faites part. Cette dernière manière est sans doute la meilleure de prouver son estime. La votre, Monsieur me, flatte infiniment. Le chantre de la *seconde Eléonore* doit s'y connaître.

« Je me rends avec plaisir à vos objections. J'ai senti moi-même (un peu tard), qu'un *fruit froissé par le crime* ne peut pas être une *faible victime*. — « Combien nos destins sont différens, monsieur! tandis que je me consume pour de gros alexandrins, *côte à côte marchans*, vous, vous chantez les Grâces et la Beauté, dans la langue de leur pays. » (MILLEVOYE).

Paris, 3 *décembre* 1804.

« Je suis très-sensible au cadeau que vous avez bien voulu me faire de vos productions et à ce que vous me dites d'obligeant sur les miennes. Des occupations forcées ne m'ont pas encore permis de lire entièrement vos trois brochures. Je n'ai fait que les parcourir. Ce que j'ai vu ne fait qu'augmenter en moi le désir de connaître le reste, et j'emploirai le premier moment de libre à me satisfaire.

« Je vous félicite de votre *Eléonore*, dont vous faites un portrait si intéressant. Ce nom est d'un augure favorable, et porte bonheur. Les Grâces et les Muses ne devraient jamais se quitter ; elles s'embellissent

Digitized by Google

les unes par les autres. Il est vrai qu'il n'est pas donné à tout le monde de les réunir. C'est un privilège qui me paraît vous être réservé.»

(Blin de Sainmore.)

Paris, 3 *janvier* 1805.

« Vous ne m'avez donc pas oublié, aimable poëte! je vous en remercie. Les jolis vers que vous m'avez, envoyé m'ont fait grand plaisir. J'avais déjà beaucoup entendu parler de votre *Eléonore*. Vous la célébrez d'une manière digne d'elle et de vous. Il paraît que vous n'avez pas fait faillir l'horoscope que je tirai au Lycée Thélusson, en 1797; vous étiez bien jeune alors! Déja vous annonciez de l'imagination, de la facilité et de la grâce. Les Graces vous en ont récompensé, en vous donnant une épouse selon votre cœur et en président aux ouvrages qu'elle vous inspire. Suivez généreusement cette douce carrière; je ne serai pas le dernier à applaudir à tous vos succès. — Salut et amitié. » (Legouvé).

Paris, 22 *janvier* 1806.

« Vous avez eu la bonté de me comprendre dans la distribution de vos charmans ouvrages. J'aurais voulu vous offrir en reconnaissance, quelques morceaux dignes de vous, mais je suis forcé de rester votre redevable. Le petit écrit dont j'ai l'honneur de vous adresser un exemplaire, vous est sans doute déjà connu: il a paru dans un journal, (le *Magasin Encyclopédique*), que vous enrichissez de pièces de vers très-agréables, et d'extraits pleins de goût et de décence. C'est le portrait d'un écrivain, qui, par son caractère et ses talens, a doublement honoré les lettres. J'aurais eu l'honneur de vous l'envoyer plutôt, si j'eusse pu retrouver votre adresse. Je me détermine à le faire remettre chez M. Delance. (1) Ma santé fort languissante ne me permet guères de me livrer à mes goûts les plus chers. Ce n'est que dans des intervales fort courts, que je puis m'occuper de la littérature. Mais quelque valétudinaire que je suis, je n'en sens pas moins le prix de votre mérite, et je n'en suis pas moins sensible à vos bontés. Soyez persuadé, monsieur, que personne ne prend un intérêt plus véritable aux succès des littérateurs qui joignent les

(1) Imprimeur du *Magasin Encyclopédique*.

Digitized by Google

talens aux mœurs et à l'honnêteté. C'est sous ce double point de vue que je vous prie d'agréer l'hommage de mes sentimens les plus distingués. » (BLIN DE SAINMORE).

Paris, 27 *janvier* 1806.

« J'ai mille remercimens à vous faire pour toutes les preuves de bienveillance que vous m'avez prodiguées dans vos différens articles. Je crois comme vous que sans la fraternité littéraire notre art ne serait qu'un dur métier.

« Pour vous, vous savez chanter le bonheur en le goûtant. C'est selon moi l'art par excellence. Heureux qui peut ainsi écrire, pour le plaisir des autres, des vers dictés par le plaisir.

« Adieu mon cher confrère, je vous souhaite continuation de prospérité au Pinde et à Paphos. » (MILLEVOYE).

Paris, 22 *avril* 1807.

« Rival de Gresset et modèle de Geoffroy, (1) je n'ai reçu que ces jours derniers vos jolis vers à mon adresse, du 10 *Auguste* 1806. Cest là ce qui m'a empêché de vous remercier plutôt. Vos rimes homonymes m'ont flatté, mais je dis comme le Berger de Virgile: *sed non ego credulus illis*. Jamais on ne rima plus richement sur un plus pauvre sujet. J'en suis d'autant plus reconnaissant.

« J'ai reçu également vos observations sur mes *Homonymes*. Je regrette de ne les avoir pas eues plutôt; j'en aurais fait usage. Mais je les garde pour l'occasion.

« Continues, monsieur, non à faire de bonnes et intéressantes analyses: (vous n'êtes pas fait pour cette carrière ingrate) : mais élancez-vous au sommet du Parnasse où vos vers prouvent que vous pouvez atteindre. » (PH. DE LA MADELAINE).

Paris, 8 *avril* 1808.

« J'ai reçu avec beaucoup de plaisir la lettre aimable, que vous avez bien voulu m'écrire et le recueil qui l'accompagnait. J'ai lu

---

(1) Ces deux rapprochemens sont trop erronnés, pour que je ne les relève pas. Ils renferment à-la-fois un compliment outré et deux comparaisons fausses.

Digitized by Google

avec intérêt les jolis vers qu'il contient, parmi lesquels j'ai distingués ceux de votre Muse tendre et facile. Ce n'est pas la première fois que j'ai remarqué ces jolies pièces, que vous prodiguez à votre *Eléonore*, et dans lesquelles vous avez l'art de paraître toujours nouveau en parlant toujours de la même chose. Si votre amour n'est pas une ingénieuse fiction, je vous en félicite de tout mon cœur, car il est impossible qu'avec d'aussi jolis vers, vous ne joigniez pas à l'art d'aimer, celui de plaire complètement, et c'est tout ce qu'il faut pour être heureux. » (J.-B. DE SAINT-VICTOR).

Paris, 30 *octobre* 1809.

« Vous devez avoir, mon cher ami, une grande lettre que je vous écrivis il y a huit jours. Vous n'aurez donc qu'un mot aujourd'hui: il faut que vous vous accoûtumiez à ma chère paresse. – Je ne suis point ingrat, je ne suis que paresseux; mais je ne peux plus me corriger. Pendant 40 ans cette paresse ne m'avait point maîtrisé, à présent elle est absolument la maîtresse, même pour les choses agréables; signe de détresse. Ne me parlez donc plus de mon talent: on n'en a plus à mon âge. Si j'avais passé ma jeunesse à composer, à la bonne heure; mais actuellement ce n'est plus que du radotage.

« Je vous lis avec grand plaisir dans le *Magasin*, dans le *Mercure*, partout; j'en fais compliment à la céleste *Eléonore*; elle vous inspire à merveille. Vous faites aimer l'hymen à ceux qui vous lisent; ce qui n'est pas un petit triomphe! car les poëtes, vos devanciers, avaient furieusement décrié ce pauvre Hymen. Continuez donc à chanter vos transports et votre bonheur. Pour moi je ne fais plus rien. On me rayera si l'on veut de toutes les académies.

– Vous me demandez si j'ai été content de votre volume de *Pensées?* Vraiment oui, je l'ai lu en entier; il n'a rien de frivole; il est bien, très-bien; j'en ai été enchanté. Ce n'est pas l'ouvrage d'un moment et l'on ne devait pas attendre quelque chose d'aussi sérieux et d'aussi profond, d'un poëte aimable. Vous avez, dans cette seconde édition, tout plein de *pensées* neuves, et une foule d'expressions heureuses; elles méritent de rester; mais le siècle est bien léger, pour goûter des observations aussi solides.

« Vigée m'a parlé de vous, en très-bons termes, comme j'aime qu'on en parle. Aucun des fidèles ne vous oublie, et nous faisons souvent commémoration de vous et même d'*Eléonore*, quoique nous n'ayons pas le bonheur de la connaître. » (ANSON).

Digitized by Google

Paris, 20 *février* 1810.

« *Qui fit Mæcenas*, etc. — Je me trompe, c'est mon cher Auguste qu'il faut dire. Comment se fait-il que les oreilles ne vous ont pas corné, tant nous avons parlé de vous à Vienne, votre ami et parent, de Bonaffos de Latour et moi? nous avons dit de vous un peu de tout, du bien, du mal, etc.

« Certainement j'ai passé dans votre voisinage, mais à vol d'oiseau. J'aurais été fort heureux d'offrir mes hommages à cette belle *Eléonore* que vous avez rendue célèbre, et qui est si digne de l'être. Croyez que je n'y renonce pas.

« Un de ces jours, je viendrai vous semondre à votre hôtel de Bordeaux, et je serai charmé que vous veuillez déjeûner avec moi. Je vous ferai voir que je ne suis point devenu un barbare et que,

« La Muse monte en croupe et galoppe avec moi. »

HENRI DE CARION DE NISAS, Adj.-Comdt.

Versaille, 23 *juillet* 1810.

« Depuis très-long-temps je n'habite plus Paris, mais j'y ai mon frère, Doyen de la Cour d'appel. Il est tombé dans une cruelle maladie de nerfs, qui le jette dans des inquiétudes et des agitations d'esprit involontaires. Il s'en faut de beaucoup qu'il mette une exacte attention à m'envoyer les paquets et les lettres qu'on lui adresse par méprise. Voilà pourquoi, monsieur, j'ai été si long-temps à vous remercier, de la collection, de ce que vous appelez vos bagatelles. Parmi les poësies fugitives que j'ai lues, il y en a peu qui m'ayent fait autant de plaisir que les vôtres. Elles se font naturellement remarquer. J'ai reconnu dans vos productions, votre talent et votre âge, qui se passionne pour tous les genres de gloire, avec l'esprit de conquête. On ne peut certainement que vous encourager. Dans la carrière des lettres et de la fortune il faut avoir trop pour avoir assez. La chaleur et la verve ne vous manquent jamais; voilà ce qu'on n'acquiert pas, tout le reste se perfectionne.

« Vous mettez, monsieur, trop de prix à mon suffrage. C'est du fond de ma solitude, c'est avec le coup d'œil de la vieillesse, que je vois ce qu'on appelle Monde et Renommée. C'est de tout mon cœur que je vous souhaite tous les succès auxquels il vous est permis de prétendre et que vous pouvez ajouter aux premiers. Je vous prie

Digitized by Google

donc, monsieur, de vouloir bien m'excuser si je vous ai marqué si tard ma reconnaissance. Les choses infiniment honnêtes dont votre lettre est remplie pour moi, m'ont beaucoup touché. Vous m'y prêtez beaucoup; mais la réflexion et les années m'ont appris, à me mettre à ma véritable place. L'arbre est séché; quand ses derniers fruits murissent, ils sont en petit nombre, et ce n'est presque pas la peine de les cueillir.

« Recevez je vous prie, monsieur, l'assurance de toute ma reconnaissance et de votre collection et des sentimens que vous m'avez témoignez. J'y ajoute la plus particulière considération. »

(Jean-François Ducis).

Au Pré-St.-Gervais, 23 *juillet* 1810.

« Je n'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire que long-temps après sa date, et la collection de vos ouvrages, que long-temps encore après, par ce que je suis à la campagne, où je passe ordinairement trois ou quatre mois, par un régime nécessaire à ma santé, devenue très-inégale et telle qu'on doit l'attendre dès qu'on touche à sa quatre-vingt unième année. Je n'ai pu me livrer d'abord, comme je l'aurais désiré, au plaisir de vous lire; mais j'y suis parvenu un peu difficilement, parce que vos éditions ne répondent pas au mérite de vos ouvrages. Je n'ai pas eu l'honneur de vous écrire pour vous remercier du plaisir qu'ils m'ont fait, mais je croyais avoir fait mieux. Dans un petit voyage que j'ai fait à Paris, dans les premiers jours du mois, j'étais allé vous chercher, rue du Four St.-Honoré, n.os 25 et 45, votre lettre à la main, et à mon grand étonnement, dans cette rue, que j'ai parcourue presque entière et dans vingt maisons où je me suis arrêté, personne n'a paru vous connaître. C'est ce que vous attesterait le cocher d'un carosse de remise dont je me sers ordinairement et qui a été témoin de ma surprise.

« Je ne vous dissimulerai pas, que l'espoir de voir cette aimable *Eléonore*, dont vous faites un portrait si séduisant, et qui se trouve justifié par ses charmans ouvrages, ne fut entré pour beaucoup, dans la visite que je me proposais de vous rendre. Car, sans ressembler comme vous, à Anacréon, je me plais encore, quoique octogenaire comme lui, à rendre hommage à la Beauté; mais mon espérance fut trompée, et je vous avoue que j'en ressentis quelque humeur. Votre seconde lettre, dans laquelle vous me renouvellez la même adresse, me fait espérer que ma réponse sera plus heureuse que moi, et que vous voudrez

Digitized by Google

bien me dédommager du plaisir que j'ai perdu, lorsque j'irai à demeure à Paris, où je serai charmé d'avoir l'honneur de vous recevoir et de faire connaissance avec vous.

« Votre ami M. de Kérivalant et vous, vous manquez à mes *Mémoires sur la Littérature*, et si mon âge et ma santé chancelante, me permettent d'y faire un *Supplément*, je me ferai un devoir de vous rendre à tous deux, la justice qui vous est due ; sans oublier votre charmante *Eléonore* ; car je le répète, tout vieux que je suis, j'aime à sacrifier aux Graces. » (PALISSOT).

Paris, 22 *janvier* 1817.

« Salut, honneur, prospérité
Au poëte charmant, qui dans sa douce ivresse,
Célèbre avec orgueil, en la même Beauté
Et son épouse et sa maîtresse !

« Vous avez trop d'indulgence, monsieur, pour d'aussi faibles tentatives de poësies, que celles qui m'ont distrait quelquefois, mais bien rarement, d'occupations techniques, monotones et quelquefois pénibles. N'auriez-vous pas eu même un peu trop de confiance en présumant qu'elles pourraient intéresser votre céleste *Eléonore* ? C'est avoir trouvé le moyen de réveiller un amour-propre que je croyais mieux endormi.

« C'est moi, monsieur, qui dois m'applaudir d'avoir fait votre connaissance et d'avoir été admis à jouir le premier, de vos précieuses productions. Il fallait tout votre talent, pour avoir, avec autant de goût et de succès, multiplié si diversement, l'expression d'un même sentiment. C'est un avantage que devait vous donner sur tous, la Muse qui vous inspirant si particulièrement, excite votre heureux délire. Ainsi,

« Amant, époux heureux, sensible Troubadour,
Goûte en paix, cher *Auguste*, auprès d'*Eléonore*,
Qui chante son bonheur, qui t'aime, qui t'honore,
Dans les droits de l'hymen les faveurs de l'amour.

« Si vous présumiez que Vénus-Eléonore ne dût point goûter plus haut le mot de *Maîtresse*, nous lirions de cette manière :

« Salut, honneur, prospérité,
Au poëte enchanteur, qui d'une voix touchante,

Digitized by Google

Célèbre avec orgueil, en la même Beauté,
Et son épouse et son amante.

(P. Didot l'Aîné).
Imprimeur-Editeur des *Amours à Eléonore.*

Paris, 23 *janvier* 1817.

« C'est à vous seul, qu'il convient de faire une digne inscription pour l'offrande de vos *Amours à Eléonore*. Je suis bien éloigné de me supposer le talent nécessaire en cette occasion. Quoiqu'il en soit je dois faire preuve de bonne volonté, en l'essayant du moins, comme vous ferez preuve de bon goût en le laissant de côté. C'est à vous que les vers s'adressent:

« Quand l'Hymen fortuné sourit à tes *Amours*
Le petit Dieu malin s'en applaudit encore;
Il te voit courtiser et chanter tour-à-tour
Une Grace, une Muse ou ton *Eléonore*. »

P. Didot l'Aîné.

« *P. S.* Le Graveur pourrait définitivement adopter pour votre portrait, cette nouvelle version, du quatrain qu'hier je vous envoyai :

« Heureux qui peut connaître et sentir son ivresse.
Le chantre des *Amours* et de la Volupté,
Célèbre avec orgueil, en la même Beauté,
Et son épouse et sa maîtresse. » (P. D.)

Paris, 26 *janvier* 1817.

« J'ai lu avec un extrême plaisir vos trois livres d'*Amours*. Mais vous me reprochez de ne vous avoir pas fait des remarques. Comment vouliez-vous que je m'y prisse pour cela ? Je n'ai trouvé rien à reprendre. Ce n'est pas ici un de ces poëmes, qui exigent une composition sévère et où nulle négligence ne puisse se glisser. Au contraire; dans votre recueil l'abandon est compagnon de la grâce. Il y a de la facilité, de l'élégance et de la poësie dans le style; de la variété dans les pièces, de l'intérêt dans les situations, et je ne vous le cacherai pas, vous avez peint le tableau de votre bonheur avec tant de sentiment, que j'ai failli pleurer plusieurs fois, aux doux accens de votre Muse. La critique alors n'a plus de prise. J'ai

Digitized by Google

été enfin si enchanté de tout l'ouvrage, qu'en finissant de vous lire, j'ai écrit les quatre vers que je joins ici :

« Tendre amant, tendre époux, bon père tour-à-tour,
Pour chanter dignement son ardeur fortunée,
Il épura l'Amour au flambeau d'Hymenée,
Il rechauffa l'Hymen au flambeau de l'Amour. »

(THÉVENEAU).

Castres, 2 *juillet* 1817.

« J'arrive de Sorèze où j'ai passé quelques jours. Vous étiez au milieu de nous, vous y étiez avec Eléonore et votre digne ami M. Carbonnell, et vous avez jeté le plus grand intérêt sur tous nos entretiens. Vous êtes connu, apprécié, de tout ce qui est là ; on y parle de vous dans le salon et sur les bancs ; chacun vous aime, vous admire et vous loue. J'unissais ma faible voix à ce concert d'acclamations ; et sans vous connaître, je partageais tous les sentimens dont vous étiez l'objet. J'ai promis à M. Ferlus, de revenir chez lui à l'époque des Exercices. Un grand intérêt m'y appelle, celui de vous voir et de contempler cette Eléonore, à qui vous avez donné l'immortalité, en échange du bonheur qu'elle répand sur vos jours. Je suis glorieuse de vos chants et du sentiment qui les inspire. Tout mon sexe vous doit de la reconnaissance, pour l'hommage tendre, flatteur et délicat que vous rendez à celle dont les grâces et les vertus l'honorent le plus. En apprenant aux hommes qu'il existe un sentiment qui peut également embellir toutes les époques de la vie, et leur montrant l'hymen revêtu de tous les charmes de l'amour et de tous les délices de la volupté, vous rendez aux femmes leur empire et vous rétablissez l'équilibre dans la société. — Vous sentez bien, monsieur, que le chantre de l'Hymen parle trop fortement à ma Muse, pour qu'elle puisse garder le silence. Mais il lui faut du temps pour préluder à des chants dignes de son sujet. — Je pars sous peu de jours pour Toulouse, j'y resterai sans doute jusqu'au mois d'août. — Adieu, monsieur ; je me recommande au souvenir de votre Eléonore, pour laquelle je me sens un profond sentiment d'estime et d'admiration. »

(M.me BALLARD née ALBY).

Sorèze, 13 *juillet* 1817.

« ..... Vous arrivez dans de facheuses circonstances, la politique

Digitized by Google

absorbe tout. Je ne vous aurais pas conseillé de faire paraître votre belle édition dans un pareil temps. Expliques par ces circonstances le peu de bruit que vous faites et le silence de la plupart des journaux. Il n'y a que quelques amateurs déterminés, qui lisent des vers. Les romans occupent les dames, les pamphlets de parti prennent le temps des hommes. Dans une autre époque il ne serait question que de vous. *Habent sua fata libelli.* N'importe, tenez bon. Les arts et la poësie qui est le premier de tous, auront leur tour. Le reste passe; les chefs-d'œuvres poëtiques survivent à tout. -- Je vous remercie du médaillon que vous avez attaché en mon honneur à votre impérissable colonne. *Ære perennius.*» (1) (R. D. Fealus).

Journal des Débats, 1.er *août* 1817.

A la fin d'un Feuilleton consacré, par le plus spirituel des critiques, à rendre compte des *Voyages à Trianon et à Montrouge*, M. l'abbé de Felets, termine ainsi son article :

« M. de L. a publié aussi un volume d'*Elégies*, intitulé: *Les Amours*. Je ne suis pas chargé de rendre compte de cet ouvrage ; mais je ne crains point d'être démenti, par celui qui remplira cette tâche, en disant qu'on y trouve d'heureuses imitations de Métastase, quelques créations heureuses, de la facilité, du sentiment. L'objet que chante M. de L., l'objet de ses *Amours*, est madame *Eléonore* de L. C'est aussi à elle qu'il adresse ses *Voyages*, et il y met force galanteries, force complimens tendres et passionnés. Le culte d'un mari pour sa femme, a paru fort ridicule à la plupart de nos critiques de Paris. Je ne décide point s'ils ont raison. Peut-être M. de L. aurait-il mieux fait de ne pas leur fournir si fréquemment un sujet de railleries trop faciles, pour que la plupart d'entr'eux ne s'en soient pas emparés. Il faut, jusqu'à un certain point, menager le ton, les préjugés, et si l'on veut, les travers de son siècle. Il ne faut pas surtout, rendre la plaisanterie trop facile, aux gens qui veulent être Freron, et qui sans avoir beaucoup d'esprit, veulent en montrer. Il est certain que ces messieurs en ont abusé. Mais

(1) En lisant tant d'expressions si bienveillantes, dans les lettres précédentes et dans celle-ci, je prie le lecteur d'être persuadé, que mon amour-propre ne s'y est pas mépris un seul instant, et qu'il a su en retrancher la grosse part de l'indulgence, celle de la politesse, ainsi que les douces et flatteuses préventions de l'aveugle Amitié.

Digitized by Google

l'abus, ce me semble, est devenu intolérable, lorsque ne se contentant pas de lancer leurs épigrames, souvent assez fades, contre les vers passionnés de la tendresse conjugale d'un mari, ils s'en sont pris à la femme et l'ont mise indécemment en scène. J'ai lu dernièrement dans un journal, (le *Mercure*) un article que madame de L. ne pourrait pas lire sans rougir et surtout sans indignation. Rien n'est plus contraire à la politesse, à l'urbanité Française ; rien n'est plus étranger aux droits d'un critique. Le poëte est là, pour répondre de ses ouvrages ; mais il en répond seul. Immolez ses vers, critiquez-en même le sujet, si bon vous semble ; mais si vous ne savez en rire qu'en offensant une femme, qui n'est nullement soumise à votre critique, abstenez-vous en, et soyez assuré, que vos plaisanteries ne sont pas tellement bonnes, qu'un bon procédé ne vaille beaucoup mieux encore. » (A).

Beziers, 20 *août* 1817.

« Je vous félicite de la justice que vous a rendue dans le *journal des Débats* M. de *Feletz*. Je l'ai particulièrement connu à Paris, et j'ai été à même d'apprécier la pureté de ses principes en tout genre. C'est un homme d'un vrai mérite et dont le suffrage doit bien vous consoler, des critiques absurdes et des plates injures, de tous ces aboyeurs, qui avilissent la littérature, qu'ils ne cultivent que par interêt et par méchanceté.

Laissez gronder en paix ces Zoïles barbares
Qui frondent sans pudeur les talens les plus rares ;
Et ne prennent en main, l'écrit le plus vanté,
Qu'afin d'en obscurcir l'éclatante beauté.
Hotes pestiférés, convives, dont la bouche
Corrompt les meilleurs mets, dès l'instant qu'elle y touche.

« Honneur aussi à la *Quinzaine Littéraire* et aux *Annales Encyclopédiques*, qui ont eu l'amour-propre de ne pas imiter leurs ridicules confrères, en rendant un compte avantageux de votre charmant recueil d'Elégies.

« Je vous remercie de m'avoir fait connaître les 4 vers latins que M. J.-C. *Grancher* a composés pour votre portrait. J'en ai tenté une imitation, en ne lui prenant toutefois que l'idée du denier vers, qui m'a paru la plus heureuse. Je vous l'envoie, toute faible qu'elle est ; mais je compte sur votre extrême bonté, pour l'accueillir comme si elle était meilleure.

Digitized by Google

D'un laurier chaste et pur sa tête est couronnée.
Successeur de Tibulle, il l'efface à mes yeux :
Si l'un est des *Amours* le chantre harmonieux,
L'autre est celui de l'Hymenée. »

(Le Comte de St.-Geniez).

Journal des Débats; feuilleton du 14 octobre 1817.

« Le joli volume dont je vais rendre compte est une véritable rareté. — C'est donc un bon livre? — Je ne dis pas cela, et cependant c'est un prodige, c'est une merveille, un phénomène vraiment inoui, que les siècles passés n'ont pas vu et que les siècles à venir ne verront plus. Il suffit de jeter les yeux sur la première page de ces *Amours*, pour être tenté de s'écrier avec madame de Sévigné : *vous allez entendre la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus étourdissante, la plus singulière, la plus incroyable, la plus digne d'envie; une chose qui fera crier miséricorde à tout le monde...* Enfin, puisqu'il faut le dire, c'est un mari qui fait imprimer un volume, tout exprès pour nous apprendre que depuis plus de quinze ans il est charmé de sa femme, amoureux de sa femme, fidèle à sa femme. C'est un mari qui brave le ridicule et chante galamment son doux mariage à la barbe de ce siècle pervers. Enfin c'est un poëte qui a lu son Plutarque au *Traité des règles du Mariage*, et qui même, auprès de la Dame de ses pensées, n'a jamais oublié, *que les anciens avaient colloqué l'image des Grâces et celle de la Déesse de l'éloquence sur les autels de Vénus, afin que les conjoins par le mariage eussent gracieusement ce qu'ils voulaient l'un et l'autre par bonne et sage parole, non pas en hargnant et noisant l'un contre l'autre.* — Je ne crains pas de le dire, M. de L. a perfectionné Plutarque.

. . . . . .

« Il est une autre objection qui tourmente beaucoup M. de L.; et sur laquelle il est bien difficile de le rassurer. Des amis lui ont prédit la chûte complète de ses deux derniers *livres*, consacrés à l'Amour conjugal, et il y a sans doute un peu trop de sévérité dans ce jugement. Mais si les vers de l'époux d'*Eléonore* n'ont pas tout le succès qu'ils méritent, il ne doit s'en prendre qu'à l'excès de sa félicité. On ne peut le dissimuler; le calme de son ame, l'uniformité de ses plaisirs, jettent un peu de langueur sur cette partie de son ouvrage. Les lecteurs veulent être émus, et ils ne sont jamais plus heureux que lorsqu'on les tourmente par le

Digitized by Google

spectacle de quelques grandes douleurs. Enfin *tel est notre goût pour les révolutions*, qu'on voudrait en voir quelques unes dans le ménage de M. de L. ; mais c'est une jouissance qu'il se garde bien de nous donner. On a beau feuilleter son livre, il est impossible d'y trouver la plus légère brouillerie, le plus petit racommodement. On dirait qu'il met un malin plaisir à désespérer tous les maris vulgaires, par le tableau d'une félicité à laquelle ils ne peuvent atteindre. . . . . .

« Ce volume soigneusement imprimé par *Pierre Didot*, est orné de cinq portraits, ouvrages de madame *Eléonore de L.*, qui a aussi enrichi ce recueil, de quelques charmantes pièces de vers ; car elle les fait, comme elle les inspire. Cette heureuse épouse réunit tous les talens, toutes les grâces, tous les charmes ; elle sait plaire, elle sait aimer, elle sait chanter son bonheur. Si donc M. de L. n'obtient pas, comme poëte, tout le succès qu'il a droit d'espérer, il peut s'en consoler comme mari, le bonheur vaut mieux que la gloire, et l'amant d'*Eléonore-seconde* sait bien que ces deux Divinités ne marchent jamais ensemble. » (L. Aimé-Martin).

Sorèze, 16 *juin* 1819.

« En recevant votre nouvelle édition des *Amours*, je me suis empressé de lire à ma famille, les pièces que vous m'avez indiquées comme nouvelles. Elles sont en effet charmantes. Il était difficile de peindre aussi bien la maternelle préparation de la layette. Ces détails, qui semblent impossibles à rendre avec élégance, caractérisent le vrai poëte. — Didot a raison, j'ai trouvé page 97, la force et la grace; c'est le genre de Tibulle. Les *Tablettes* sont ingénieuses, les billets bien amenés, la fin très-vive. Voici, mon cher poëte, mon pronostic sur votre livre: Parny et Bertin resteront à leur place. Le premier a plus de vivacité, et une élégance plus soutenue que vous, Bertin a plus de verve, plus de poësie, plus d'intérêt. Vous resterez à côté d'eux, le troisième, avec plus de variété, plus d'abondance dans vos sujets; mais une teinte trop égale dans le style. Malgré cela votre place est assez belle, puisque désormais on ne vous séparera pas d'eux. » (R. D. Feelus).

Paris, 12 *octobre* 1819.

« J'ai reçu dans les premiers jours de septembre votre *Voyage à Trianon*, vos *Elégies* et vos *Essais sur la culture de la vigne*. — Je ne vous cacherai point que je ne connaissais vos *Amours* que

Digitized by Google

par les journaux ; et ils en avaient parlé d'une façon qui ne m'avait pas encouragé à les lire. A présent, que grace à votre complaisance infinie, je puis en juger par moi-même, je suis encore à concevoir comment on a pu être aussi injuste envers votre talent. Je m'imagine presque, que les critiques ont été entrainés, par ces ridicules et vieilles plaisanteries contre le mariage et qu'ils ont cru de mauvais ton et de mauvais goût de dire du bien d'un poëme consacré à chanter l'Hymen. Le temps, qui triomphera de ces faibles obstacles, nés des plus sots préjugés, placera vos Elégies à côté de celles de nos meilleurs érotiques. Je n'en doute pas. Vous n'avez d'autre parti à prendre que de rire, comme vous le faites de ces injustices, etc.»

(Boissonade).

Paris, 6 *juin* 1825.

« Rien ne pouvait m'être plus agréable, que l'envoi de votre charmant ouvrage, que j'ai relu avec un vif plaisir. Quiconque aime la poësie et sait apprécier le noble sentiment que vous avez chanté, vous doit un hommage d'estime et de reconnaissance.

« Pour être le digne interprête
De l'Hymen et de son bonheur,
C'est peu de se montrer poëte,
Il faut surtout avoir un cœur.

« Heureux monsieur, qui sait comme vous employer le talent à célébrer une passion, dont l'excès même est encore une vertu. »

(De Pongerville).

Paris, 6 *juin* 1825.

« Je suis fort reconnaissant de l'envoi que vous avez bien voulu me faire de votre joli volume d'*Amours à Eléonore*. J'avais déjà lu avec plaisir la plupart des pièces qui le composent, et je les ai relues toutes, avec un plaisir au moins égal. Vous vous êtes fait une place parmi nos poëtes érotiques les plus distingués, et vous avez sur eux l'avantage, de n'avoir retracé que des jouissances pures et chastes. C'est un mérite dont je sens d'autant mieux le prix aujourd'hui, que je suis comme vous époux et père. Le sujet de vos chants vous a attiré de plates épigrammes ; mais vous êtes vengé par le suffrage des hommes de goût et des gens de bien, etc.»

(L. S. Auger, S.re-P.el de l'Académie Française).

Digitized by Google

Je m'abstiens de rapporter beaucoup d'autres lettres de personnages aussi illustres; mais je transcrirai la suivante, et parce que c'est la dernière que je reçus de M. le Comte de *Boissy d'Anglas*, et parce qu'il l'écrivit peu de temps avant sa mort. Il expira le 20 octobre 1826, laissant une mémoire sans tache à sa famille, et de vifs regrets à ses nombreux amis.

Paris, 17 *septembre* 1826.

« Il n'y a pas très-long-temps que je suis de retour du voyage de santé, que j'ai fait dans les départemens du Midi, et depuis mon arrivée, j'ai presque toujours habité la campagne. Comme vous venez quelquefois à Paris, je suis bien aise de vous informer que j'y suis revenu. Je serais trop affligé si vous veniez sans que je le susse et sans que j'eusse l'honneur de vous voir.

« Je n'ai pas vu vos *Mémoires* (les *Souvenirs*), je ne sais pas même où ils se trouvent et c'est ce que je vous prie de m'apprendre; car il faut bien que je les lise, persuadé comme je le suis, que j'y trouverai instruction et plaisir. Depuis mon retour je n'ai presque vu aucun libraire et je n'ai lu que fort peu de journaux, de sorte que je suis entièrement étranger à tout ce qui se passe dans la république des lettres; mais je ne puis l'être à ce que vous y faites, et je vous lirai toujours avec grand plaisir. »

(Boissy d'Anglas).

Voici un fragment de ma réponse:

Villefloure, 24 *septembre* 1826.

Vous me demandez, monsieur le Comte, si les 2 premiers vol. de mes *Souvenirs* ont paru? — Oui, et même il est fait mention de vous dans cet ouvrage... Nos opinions politiques sont différentes sans doute; mais j'aime à rendre hommage aux personnes illustres que j'estime, quelle que soit la couleur de leur bannière, quand le désordre (la *révolte*) n'y inscrit pas sa devise. C'est ce que n'a pas assez senti le critique de la *Revue Encyclopédique*, qui me reproche de confondre dans la même condamnation, *tous les amis de la liberté*. — « Nous lui prouverions, dit-il, que dans l'un et l'autre » parti, se manifestèrent des caractères élevés et de sublimes vertus.» — Qui le lui conteste? Vous en êtes un exemple; et je crois que mon *impartialité* est prouvée par le plaisir que j'ai eu à le reconnaître,

Digitized by Google

en louant vos belles et courageuses actions, qui vous ont immortalisé dans nos temps d'orages et de crimes. -- D'ailleurs, je suis *ami de la liberté*, autant que qui que ce soit, mais de la *véritable liberté*, et non pas de cette liberté furibonde, de cette licence meurtrière de la *Révolution*, qui n'était entourée que de chaînes et de poignards. C'est ce que nos jeunes Aristarques-politiques n'ont pas vu, et ils veulent juger!!! etc.

(De L.-R.)

Cette réponse arriva malheureusement, pendant que celui à qui elle était adressée, se trouvait à l'agonie, et je fus privé d'une réplique, qui m'aurait été si agréable et si flatteuse. -- Au reste, on me rendra, je pense, assez de justice, pour croire, que je ne me laisse pas enivrer par tous ces éloges. Mais, je le répète, ces honorables suffrages sont un bouclier, que j'opposais à l'acharnement de mes critiques. Mes lecteurs verront, que du moins, je n'ai pas toujours recueilli des injures, pour l'innocent emploi, que j'avais fait dans ma jeunesse de mes paisibles loisirs. (1828).

N. B. Que ne les ai-je alors rendus plus utiles! c'est là tout mon regret. Je trouve aujourd'hui, que toutes ces frivolités, qui m'occupèrent si impérieusement, sont bien vaines, et qu'au milieu d'un bonheur, toujours trop rapide, il y avait une autre chose de mieux à faire, pour remplir une vie incertaine et si fugitive, une vie mêlée pour tous, de tant d'angoisses, de revers et de tribulations !!!... (*Février* 1832).

P. 160. J'ai lu vos *Pensées*.

Pensées, Observations et Réflexions *Morales, Politiques et Littéraires*. -- Ce livre, rempli de *Maximes* et de *Caractères*, a eu trois éditions; la première renfermait beaucoup trop de choses légères, inconvenantes, ridicules. L'auteur n'avait que 20 ans, et aux défauts de son âge, il ajouta inconsidérément tous les défauts d'une époque démoralisée et abâtardie. Les deux éditions suivantes ne lui ressemblèrent pas: il corrigea le fond; il agrandit le cadre, et repara du mieux qu'il put, ces erreurs de jeunesse et celles d'une plume imprudente et frivole. Il me siérait mal de rapporter tout le bien que quelques critiques distingués en dirent alors. -- Je supprime même quelques lettres ingénieuses qui grossissaient trop cet énorme bagage de notes.

Digitized by Google

P. 177. On trouvera dans les notes de ce *Voyage*, la nomenclature des Evêques de cette ville.

J'en suis faché lecteur, mais hélas! souvenez-vous de ce vieux dicton: *promettre et tenir sont deux*. Ne vous en rappelle-t-on pas chaque jour l'existence, par tant de promesses si fallacieuses, que nous avait fait la Révolution? *Promettre et tenir sont deux*: témoin la *Charte-Vérité* convertie en *Stricte-Justice*, et vous savez sans doute, ce que c'est que la *Stricte-Justice?* -- *Qui n'est que juste est dur* a dit Voltaire. Mais qu'importe d'*être dur!* s'arrête-t-on à si peu de choses en révolution? — Euvain M. *Casimir de Lavigne* irait répéter à l'oreille de M. Casimir Perrier, ces deux vers:

La faiblesse pour mère à l'extrême indulgence
Et l'*extrême justice* est PRESQUE LA VENGEANCE;

L'implacable ministre n'en tiendrait nul compte. — Quoiqu'il en soit, cet ouvrage devient si volumineux que j'ai été obligé de retrancher les *Notices* sur tous les comtes de Foix, celles sur les Evêques de Pamiers, de Mirepoix, de St.-Papoul, d'Alet, etc. Qui formaient autant de nomenclatures considérables, trop longues et trop multipliées pour pouvoir entrer dans ce volume, déjà très-gros. — J'en suis d'autant plus faché, que je tenais à ces recherches biographiques, parce qu'elles me paraissaient devoir offrir quelque intérêt à mes compatriotes. Mais j'ai du les sacrifier: l'abondance des matières, l'ampleur du livre, la longue attente des souscripteurs, tout m'a forcé à réduire une foule de notes, à en supprimer beaucoup et à finir. Ainsi, je vais glaner dans ce qui reste, sans pouvoir même conserver tout ce que j'aurais voulu y choisir. (1832).

P. 193. Elle est de la main d'*Henri IV*.

J'avais espéré pouvoir placer ici plusieurs lettres inédites

De ce Roi dont le peuple a gardé la mémoire,

dont je possède des copies. Il faut que j'y renonce. Toutefois, il m'est impossible de retrancher, ce que j'ajoutais, sur l'immence fortune particulière qu'il laissa à la France. J'emprunte ce passage à M. de Châteaubriand: « *Henri IV* apporta lui seul, au domaine de la couronne, des biens patrimoniaux de plus de 18 millions de revenu, monnaie d'aujourd'hui, et ses héritiers manquent de premières nécessités de la vie! En pleine

Digitized by Google

paix, vous vous occupés de mettre *hors la loi*, une famille, qui après tout vous a rendus prospères pendant seize années, et a commencé pour vous le règne de la Liberté; une famille, qui contribua à votre ancienne grandeur, qui se lie à tous vos souvenirs de gloire, qui tandis que vous lui refusez un arpent de terre, vous dote en partant d'une *France Africaine*, (Alger), dernier présent dont elle paye votre ingratitude. » — La *Fronde* avait déjà réduit *Henriette*, fille d'Henri IV, à ne pouvoir se lever en hiver, faute d'un fagot pour rechauffer un peu sa chambre, au Louvre !...

P. 198. Un Malenfant y était juge-mage, en 1678.

Après ces mots, il y avait ce paragraphe, dans le texte : « en 1552, le Roi de France, avait créé un Présidial à Pamiers, dont le dernier président, fut l'infâme Vadier, ce *monstre-régicide*, qui, à la tribune de la *Convention* dite *Nationale*, se vantait de *soixante ans de vertus !...* Il voulait dire, de soixante ans de crimes. Ce misérable, député aux Etats-généraux, se permit audacieusement de nommer le vertueux Louis XVI ou *Brigand couronné*, il dirigea l'expédition de Neuilly, et fit conduire à l'échafaud cent quatorze victimes, prises dans cette petite commune !... C'est lui qui fit sacrifier les plus honorables habitans de sa ville natale, par jalousie ou par vengeance. C'est lui qui disait grossièrement, au *Comité du salut public* ou de *sûreté générale* dont il était membre, (suivant les curieuses révélations de *Sénart*, Secrétaire-Rédacteur de ce comité): *le plaisant passage que le Vagistas* (de la guillotine !) *ces gueux* (les SUSPECTS) *vont éternuer habilement dans le sac. Cela m'amuse, j'y prends goût.* Et ce scélérat ajoutait ; *ne tergiversons pas* ; *ne souffrons pas d'explications* ; *les circonstances sont impérieuses* ; *il faut des exemples* ; *nous avons besoin d'argent* ; *coupons des têtes !.....* » Il disait encore ; « il faut éteter le corps social, « pour que la République pousse de fortes racines : *ce n'est que* » *trois cent mille têtes environ à faire sauter !...* »

L'horreur te prend !.. Oui, c'est là, cet *infâme*,
Ce scélérat, qui, parmi nos *Brutus*,
Le front sanglant et le crime dans l'ame,
Osait parler de ses milles vertus !... »

A ce texte, j'avais ajouté cette remarque, en 1828 :

« Je ne croyais pas faire une note sur Vadier ; cela me paraissait

Digitized by Google

inutile; mais quelqu'un dont j'estime les qualités, le talent et le suffrage, quoiqu'il soit un peu fasciné, un peu prévenu pour notre malheureuse et trop criminelle révolution, que la Restauration a plutôt suspendue, arrêtée, qu'anéantie, (du moins je le crains!) me disait à propos du mot *infâme*; qu'il était *prudent de me taire sur de pareilles circonstances, que je ferais bien d'effacer une pareille épithète, qu'il fallait pardonner et oublier, etc.* — Je lui répondis: *pardonner* j'y consens; mais *oublier* n'est point possible. Il y aurait à cela imprudence, extravagance et folie. Quand à l'épithète caractéristique, par quelle raison l'effacerai-je? Vadier, *l'infâme* Vadier appartient à l'histoire, avec toute son *infâmie*, avec toute sa scélératesse. Ne connaissez-vous donc pas toutes ses hautes œuvres? N'avez-vous pas lu les *Mémoires* de Sénart? En voici un passage: — Un membre de *Comité*, dit à Vadier, son collégue: *cela va bien, les paniers s'emplissent.* Vouland, autre collégue, répond: *en ce cas, faisons provision de gibier.* — *Mais*, dit Vadier à Vouland, *je t'ai vu sur la place de la révolution, près de la guillotine, etc.* — C'est Vadier qui entendant ces phrases atroces: *Il ne suffit pas de planter des arbres de la liberté; il faut pour qu'ils reprennent et qu'ils vivent, les arroser de sang... Que le sang, descendant des échafauds, forme une nouvelle Mer rouge, sur laquelle nous puissions mettre à la voile, pour aller conquérir la liberté et la* PROPAGER DANS TOUT L'UNIVERS; c'est dis-je l'antropophage Vadier, qui s'écriait avec enthousiasme: *quel brave Révolutionnaire! c'est* COMME CELA QU'IL NOUS EN FAUT! — Et j'ajoutais dans ma lettre: est-ce que vous n'auriez pas la même idée que moi, de l'importance et de l'indépendance de l'austère et noble mission donnée aux hommes de Lettres? ILS DOIVENT DIRE LA VÉRITÉ, TOUJOURS LA VÉRITÉ, nonobstant les petites passions, les petits intérêts, le petites clameurs, les petites vengeances et même nonobstant les injures, les calomnies, les criailleries, qui ne peuvent les étonner, les décourager, ni les abbatre. (1) *Laissez en paix l'ombre des morts*, dites-vous encore.

---

(1) J'ai toujours pensé ainsi; en voici une preuve irréfragable. Mes *Souvenirs* de 1804, imprimés chez M. F. Didot, en 1825 et publiés par M. A. Bossange en 1826, débutent par ces lignes franches et naïves: « c'est parce que j'aime la *vraie liberté*, c'est parce que je déteste les tyrans sanguinaires, que j'ai abhorré, que j'abhorre, que j'abhorrerai toujours notre infernale *Révolution*. Je porte dans mon cœur la haine du mal, et toutes les fois que ma plume pourra

Digitized by Google

J'ignore si Vadier est mort ; mais dans tous les cas, il appartient à l'histoire, et je vous avoue que je ne comprends pas l'à-propos d'une pareille phrase. Il faut donc laisser en paix *l'ombre* des *Néron*, des *Caligula*, des *Robespierre*, des *Couthon*, des *St.-Just*, etc. -- Si quelqu'un de nos journalistes, eux qui se permettent tout, écrivait: que *Charrette*, *Stoflet*, *Beauchamp*, *Lescure* et d'autres généraux Vendéens, furent des *Brigands*, on les laisserait dire ; quelques hommes ne voudraient pas qu'on les accusat d'être d'*infâmes* calomniateurs, on ne leur répéterait pas, *laissez en paix l'ombre des morts*. Ceci même n'est pas une simple supposition : l'esprit de parti a trouvé des pamphlétaires assez éhontés, pour se permettre cette grossière insulte, cet atroce mensonge. On a osé même répéter il y a peu de jours, sans égard pour son frère qui règne, l'affreux propos de Vadier, que Louis XVI, ce Roi-martyr qui n'eut d'autre défaut que d'être trop bon, était UN TYRAN !... Et parce que *Vadier* était de la *Convention* et que la Convention était un enfantement de notre infernale Révolution, il faudrait ménager son *infâme* mémoire et lui sacrifier la vérité, la franchise et la justice ?... Voilà deux poids et deux mesures dont je ne comprends ni l'équité, ni l'étrange différence ! »

Cependant par condescendance, par amour de la paix, par le désir de ne montrer aucune haine contre les hommes, parce que je n'ai de haine que contre les principes, j'avais fini par céder aux remarques de mon critique et j'avais tout supprimé sans regret, au moment de l'impression. Ma prévision n'avait pas été jusqu'à deviner, que nous étions précisément à la veille de cette nouvelle Révolution, que je craignais ; sans cela je n'aurais rien effacé. Mais puisque quelques centaines d'ambitieux personnages, dominant Paris et par Paris asservissant les Provinces, sont venus nous rejeter de nouveau dans les tourmentes révolutionnaires, je croirais manquer à ma conscience et faire une lâcheté, si je ne rétablissais pas ici le texte de 1803 et la note de 1828. C'est un avis au lecteur, et surtout un avis à cette facile jeunesse, sans expérience et sans prévoyance, qu'on entraîne aisément. C'est comme si je lui disais : prenez garde, voilà où l'on veut vous conduire ; car les hommes ont toujours les mêmes

---

faire justice de quelques oppresseurs de l'humanité, je le ferai avec empressement ; car, si c'est le devoir d'un homme de lettres de proclamer les grandes actions et d'applaudir aux vertus signalées, il doit aussi flétrir les vices et les crimes. »

Digitized by Google

passions et sous les mêmes prétextes et avec les mêmes formes, si contraires à la vraie liberté, (si l'on n'y met obstacle), nous sommes menacés de revoir les mêmes horreurs et les mêmes crimes. (Septembre 1831).

N. B. Dans ces temps de calamités, dont on ne saurait trop renouveller à présent, les souvenirs, à la mémoire des nations trop oublieuses, on entendit un Bertrand Barrère s'écrier au sein de la Convention: « les Royalistes veulent un mouvement; eh! bien! ils » l'auront. (*Applaudissemens*)... Ils auront à leur poursuite une armée » révolutionnaire. D'après le grand mot, proféré à la commune de » Paris, ON PLACERA LA TERREUR A L'ORDRE DU JOUR et tous ces » lâches ennemis disparaîtront. » — C'était Chaumette, procureur de la commune de Paris, qui était venu dire à la CONVENTION: « et vous *Montagne*, à jamais célèbre dans les pages de l'histoire, » soyez le Sinaï des Français; lancez au milieu des foudres, les » décrets éternels de la justice du peuple. Inébranlable, au milieu » des orages amoncelés par les aristocrates, agitez-vous, et tressaillez » à la voix du peuple. Assez long-temps le feu concentré de » l'amour du bien public a bouillonné dans vos flancs. QU'IL PASSE » UNE IRRUPTION VIOLENTE. *Montagne sainte, devenez un volcan* » dont les laves brûlantes détruisent à jamais l'espoir du méchant! » (*vifs applaudissemens*). *Plus de quartier! plus de miséricorde!.* » Jetons entr'eux et nous les barrières de l'éternité. (*Les applaudissemens redoublent!*) » St.-JUST disait: « vous avez voulu » une République; si vous ne *vouliez pas en même-temps tout ce* » *qui la constitue*, bientôt elle ensevélirait le peuple sous ses débris. » *Ce qui constitue une République, c'est* LA DESTRUCTION TOTALE » DE TOUT CE QUI LUI EST OPPOSÉ... Détruisez la partie rebelle; bronzés » *la liberté.* » (1) DANTON appuyant à son tour toutes les motions atroces, qui pleuvaient au sein de la Convention, s'écriait: « il » faut se hâter de mettre à profit l'élan sublime du peuple... » Multipliez l'action du tribunal révolutionnaire. *Que chaque jour* » un aristocrate, un ennemi du peuple, un agent des puissances » coalisées porte sa tête sur l'échafaud. Que le peuple voie clairement » enfin, que la Convention s'occupe essentiellement de son bonheur.»

---

(1) Ce sont d'après ces féroces conseils, qu'un agent d'un Conventionnel lui écrivait: « je suis à présent grand seigneur: je puis » offrir à mes amis, tous les jours en sortant de table, *un plat* » *de têtes d'hommes!...* »

Digitized by Google

De son BONHEUR ! en égorgeant l'innocence, la vertu, les talens, la jeunesse, la vieillesse !...

Chaumette et Danton furent, par représailles, sacrifiés à leur tour, par ce *Tribunal Révolutionnaire* qu'ils avaient tant contribué à faire instituer. Avis à MM. *Baude*, *Eusèbe Salverte*, *Briqueville*, *Amilhau*, *Viennet*, *Auguis*, *Schonen*, qui semblent dans leurs étranges discours vouloir se montrer les imprudens émules des *Roberspierre*, des *Couthon*; avis surtout à M. *Barthélemy*, ce digne élève du *Père Du Chesne*, dont la *Muse-Furie*, s'exprime ainsi, dans sa Némésis, sur le massacre de Varsovie.

Oui, quand un peuple en deuil touche à son agonie,
Des révolutions le terrible *Génie*,
Adoptant pour appui le meurtre et l'échafaud,
Prononce avec horreur le terrible : *il le faut*.
Puis du glaive des lois il arme la vengeance,
A des poignards rouillés donne l'intelligence,
Il brouille, dans la nuit, de son cahos épais,
Les principes de bien, si beaux en temps de paix ;
Il sait qu'en faisant trêve à leurs droits légitimes
Les peuples quelquefois se SAUVENT PAR DES CRIMES...

Et de quoi se *sauvent-ils ?* se sauvent-ils des partis qui les asservissent, en se prétendant leurs féroces interprêtes ?... O temps! ô mœurs ! ô honte ! ô *infâmie !*... Pensez-y, lui dirai-je, poëte imprudent ; pensez-y :

Ta verve, en sa fureur, qui jamais ne pardonne,
Ecrit, en traits impurs, ce que l'Enfer t'ordonne.
Dans tes perfides vers, on te voit, pétrissant
Pour le malheur du monde et la boue et le sang !
Pontiffe malheureux, d'une Muse en délire,
L'*infâmie* est le lot qu'aura conquis ta lyre.

(Octobre 1831).

P. 206. *Te feraient distinguer avantageusement entre les Grâces, quand chacune d'elles en aurait autant que toutes les trois ensemble.*

Nicolas Heinsius, a exprimé plus ingénieusement encore, une pensée presque pareille, en écrivant à Guillaume Colletet : « quand » je vois ta *Claudine*, cet assemblage de toutes les Grâces, il me » semble que j'ai devant moi toutes les Muses ensemble. »

Digitized by Google

P. 218. Ce château existait avant 1062, puisque à cette date il en est question dans un acte.

Raymond et *Roger Bataille* frères, donnèrent en Alleu, le 10 des Calendes de février, lune XXIX, de la seconde année du règne de *Philippe I.er*, c'est-à-dire le 28 janvier 1062, la moitié du château de Prouille et les deux tiers de celui de Mirepoix, à la comtesse *Rangade* (de Carcassonne), fille d'*Amélie* et au comte *Roger* son fils, à cause des dommages qu'ils leur avaient occasionnés. Ces deux seigneurs consentirent en même-temps à ce que cette comtesse et le comte son fils, obligeassent *Pierre-Roger Bataille*, leur frère, à leur céder le reste de ces deux châteaux, dont ils lui firent hommage, quoiqu'ils eussent été alors en Franc-Aleu. — Cette famille puissante et riche à cette époque, dont un Raymond Bataille fut seigneur Châtelain, en 1272, du château de Montréal, n'est point éteinte. Il en existe encore des descendans à Castelnaudary. L'un de leurs ayeux *Jean Bataille* fut écuyer du corps et maître de l'écurie, du Roi Charles-le-Bel, le 3 janvier 1321.

P. 221. Me donner des renseignemens sur M.me de Calages, etc.

Habent sua fata libelli. Par une de ces fatalités dont on voit tant d'exemples, d'abord M.me de *Calages* fut presque oubliée; ensuite on en a beaucoup parlé sans connaissance de cause. La *Biographie Toulousaine*, elle-même, qui a cru redresser les graves erreurs de la *Biographie Universelle* de Michaud, s'est trompée d'un bout à l'autre. Cette notice sur M.me de *Calages* est pleine à-la-fois de suffisance et d'ignorance. Il est vrai qu'elle a été fournie par M. de la Motte-Langon, qui s'est trop persuadé, dans ses écrits, qu'on pouvait parler de tout sans rien savoir. — Je voudrais que ceux qui entreprennent d'écrire des Biographies, fussent exacts et se donnassent la peine de faire quelques recherches. J'ai déjà eu l'occasion de faire remarquer, qu'un des collaborateurs de la *Biographie Toulousaine* s'était acquitté assez légèrement de sa besogne, dans presque tous les nombreux articles qu'il a faits, surtout dans celui qui concerne *François* MAYNARD. En voici une nouvelle preuve dans celui de M.me de *Calages*. Cette notice, qui pouvait devenir si intéressante, n'est qu'une répétition, non approfondie, ni discutée, de ce qu'on a récemment écrit sur cette Muse. D'abord il est dit, qu'*Elle naquit a Toulouse*; c'est une erreur empruntée à J. Raynal, dont l'histoire de Toulouse, parut en 1759. Elle était Bretonne. —

Digitized by Google

Son nom et ses talens n'avaient pas été oubliés, continue M. de *Lamotte-Langon*, et c'est une erreur. On chercherait vainement son nom dans une foule de *Dictionnaires Historiques*. Elle n'est point » dans celui de l'abbé de Barral, dans celui de Ladvocat, revu et augmenté d'abord par le P. Chaudon, et ensuite par Delandine, dans les *Mémoires* de Palissot, dans les *Trois Siècles* de l'abbé Sabatier de Castres, etc. Ce fut Sauvigny, qui en 1773 restaura sa réputation dans le *Parnasse des Dames*. Son article commence ainsi: « le » nom de cette *demoiselle* ne se trouve cité dans aucun des recueils » qui me sont parvenus. » — C'est après lui seulement et *d'après lui*, qu'en ont parlé le *Dict. Portatif des Femmes célèbres*, 1788, M.mes F. Briquet, de Genlis et de Vanoz. Aussi a-t-on répété à l'envie toutes les erreurs qu'il plut à Sauvigny d'inventer, et que M. Al. Mahul releva en partie en 1818, dans une petite brochure que M. de Lamotte-Langon parait avoir consultée. Mais il n'y a pas trouvé cette singulière expression. « Ce ne fut donc pas *une* » *d.lle* L'héritier Villandon, etc. » Car M.lle L'héritier est assez connue en littérature, pour n'être pas indiquée d'une manière aussi superbe et aussi dédaigneuse, par *un* M. de Lamotte... Il ajoute : « cette *dame* se montra digne de succéder à la *dama de Villenava* » et à *Clémence* Isaure. Elle fut supérieure à la plupart des auteurs » de son siècle, et assurément elle remporta la victoire sur les » poëmes de *Clovis*, *d'Alaric*, de la *Pucelle d'Orléans*, etc. La » composition de *Judith* est bien au-dessus de ces productions ridi- » cules; le *rithme* (1) en est simple, ferme, facile et généralement » harmonieux. Nous pourrions en citer des exemples (j'en aurais défié l'auteur, car il parait qu'il n'avait pas lu le poëme); « mais nous » préférons renvoyer ceux, qui seraient curieux de vérifier la justesse » de notre assertion, à la lecture de l'ouvrage même. (Cela est prudent). » C'est là que l'on trouvera que nous n'avançons rien que de vrai;

---

(1) Ce n'est pas le rithme qu'il fallait mettre. Le rythme ou rhythme veut dire *nombre*, *cadence*, *retour périodique des mêmes mesures*. Ainsi par une de ces mutations trop fréquentes aujourd'hui et qui peuvent finir par dénaturer notre langue, l'auteur a employé cette expression, pour celle de *style poëtique* qui était la seule convenable. Il aurait du dire *le style en est simple*, *facile*, et si on dit d'une cantate, que le *rhytme* en est varié, c'est parce qu'on y trouve différentes *coupes* de vers, ce qui conserve à cette expression son sens naturel.

Digitized by Google

» d'ailleurs nous ne pouvons nous résoudre à faire pour M.lle de » Calages, *ce que n'a pas craint de faire le galant rédacteur* » de son article, inséré dans la *Biog. Univ.* qui *voulant rendre* les » vers de cette Muse à l'abri de toute critique, les *a dénaturés de* » *telle sorte*, qu'ils sont plus l'ouvrage de *sa plume* que celui de » M.lle de Calages. » — C'est M.me de Vanoz, que M. de Lamotte appelle *un galant rédacteur!* A ces mots on cria *haro sur*... Au reste M.me de Vanoz n'est pas l'auteur de ces altérations; ce n'est pas non plus M.me de Genlis, comme l'ont cru le *Journal des débats* et M. Al. Mahul. M.me Fortuné Briquet, qui a donné dans le même piège, n'est pas plus coupable, que celles qui après elle, ont de confiance, imité sa bonne foi et sa crédulité. C'est ce que M. de Lamotte aurait du savoir. L'a-t-il su? Non, car il ajoute: « une partie de « ce poëme a été imprimé dans le *Parnasse des Dames*. On ignore » la mort de cette *dame*. » -- Etait-elle *dame* ou *d.lle?* M. de Lamotte aurait du choisir entre ces deux qualifications. Ensuite s'il avait lu avec attention le poëme de M.me de Calages et l'extrait de Sauvigny, il aurait vu, 1.o que Sauvigny a tout tronqué et que c'est lui qui est le *galant éditeur*; 2.o que les nouveaux biographes n'ont d'autre tort que de s'être laissés trompés par lui; 3.o que les citations de Sauvigny, (qui occupent 37 pages de son recueil in-8.o) sont toutes dénaturées. -- C'est d'abord ce qu'il fallait savoir, avant de commencer cette incomplète notice. Nnus allons y suppléer.

Calages (*Marie* de Pech, dame de) fille de *George* de Puech-Kersalan ou Kersolan (il y a *Puech* dans les actes) et de *Marguerite* de *Druilla*, naquit dans les environs d'Ancenis en Bretagne, en 1630. Dès sa plus tendre jeunesse elle montra un goût extrême pour la poësie. Son inclination fut même si prononcée pour ce bel art, que la rime se trouvait mêlée à tous ses complimens, à tous ses discours et jusqu'à ces petites espièglerie. On rapporte, dans un manuscrit du temps, que j'ai eu entre les mains; que lorsqu'elle eut fini d'apprendre à lire et qu'il lui arrivait de ne pas savoir réciter sa leçon, elle répondait à son père qui se fachait contr'elle: *papa, demain je la saurai bien et même je la saurais toujours, si le livre était en vers*. C'était presque comme Ovide, qui pleurait en vers lorsque son père lui donnait le fouet.- Ses parens fort instruits, et qui aimaient les lettres, lui firent donner une éducation analogue à ses goûts. Elle en profita si bien, que presque dans son enfance, elle remporta quelques prix à l'académie des jeux floraux. Son père ayant eu une affaire d'honneur, dont les suites furent funestes, s'était vu obligé de s'exiler. Il s'était établi dans le Languedoc. Le 15 septembre 1649, sa fille, âgée de 17 ans, épousa à Narbonne,

Digitized by Google

Henri de CALAGES, second fils de *Pierre* de CALAGES de CHARANCÉ, et d'*Anne* D'ALBERE.

Cette union fut parfaitement heureuse. *Henri* de CALAGES aimait les vers ; il en faisait même quelquefois ; et une sympathie de goûts et de talent, avait contribué, autant qu'une sympathie de caractère, à former ce doux lien. Le 21 décembre 1656, M. de *Calages* écrivait de Mirepoix où ils habitaient, sous *la dictée de sa femme malade*, (cela est spécifié ainsi dans le manuscrit) à M. Auger, avocat, neveu du P. Treille, gardien des cordeliers à Mirepoix, qui était allé prêcher à Castelnaudary, pour le prier de la rappeler au souvenir da ce père Gardien, son émule en poësie, afin dit M. de Calages :

Qu'il présente à Dieu ma famille,
Ma femme, mon fils et ma fille.

Dans la même année M.me de *Calages* finissait ainsi une épître:

De janvier le vingt et deuxième,
Auprès du cher enfant que j'aime,
Qui me détourne mainte fois
Me tirant la plume des doigts.

Le 10 juin 1657, M. *Pierre-Paul* de *Riquet* Baron de *Bonrepos*, fut parrain, avec *Cathérine* de *Fournier*, d'un autre fils de madame de *Calages*, qui porta les prénoms de son illustre parrain, venu exprès à Mirepoix, pour cette douce fête de famille.

Son mari, ayant été obligé, pour leurs affaires, d'entreprendre un voyage en Brétagne; elle composa les deux pièces suivantes :

Incomparable époux, cher maître de mon ame,
Calages, digne objet de mes chastes désirs
Pourrait-on concevoir de plus nobles plaisirs
Que ceux; qui sont produits d'une si belle flamme?

Il est vrai que mon cœur souffre une peine extrême
Et qu'il ressent autant de douleur que d'amour,
De se voir éloigné du seul objet qu'il aime,
Et sans lequel mes yeux délaisseraient le jour.

Mais aussi dans le temps que je pleure l'absence
De ce fidelle époux, que j'aimerai toujours,
Rien ne peut s'égaler à la douce espérance
Qui vient m'entretenir de son heureux retour.

Il me semble déjà que je le vois paraître

Digitized by Google

Que j'entends sa parole et que je voix ses yeux :
Aprochons-nous mon cœur et faisons-lui connaître
Qu'une imortelle ardeur me consume pour eux.

Mais belle illusion vous voilà dissipée,
Calages ne vient pas, il est encor absent :
Et je ne sens que trop que je me suis trompée
Puisque je vais tomber dans mon premier tourment.

Que si le juste ciel permet què je le voie
Et qu'il lui plaise enfin de finir mon ennui,
Je crois certainement que je mourrai de joie !
Que mon sort sera beau s'il s'achève pour lui.

Je supprime la seconde pièce et plusieurs sonnets, que je rapportais ici. — J'ai déjà annoncé que j'étais forcé à faire beaucoup de sacrifices.

. . . . . .

M.me de Calages fut de nouveau couronnée plusieurs fois par l'académie Floréale; malheureusement ces ouvrages n'existent plus. Mais ses triomphes poëtiques, l'ayant encouragée, son mari désira qu'elle s'essayat sur un plus grand sujet. Elle s'arrêta, pour lui complaire, avec un peu trop de précipitation, à celui de *Judith*, qui avait déjà été traité plusieurs fois par *Dubartas*, par M.me de *Mansencal* et par *André Prévot*. C'était le temps où le fameux *Traité des Pyrennées* fut conclu, et le mariage de Louis XIV arrêté avec Marie-Thérèse d'Autriche. Déjà le poëme de *Judith* avait été tracé et renfermé en miniature dans un ouvrage de 4 à 500 vers. Elle voulut, et l'agrandir considérablement en y ajoutant de nouveaux épisodes, et pouvoir l'offrir de cette manière à la jeune reine, qui devait bientôt entrer en France. Par conséquent cette nouvelle composition, si étendue, fut faite dans ce court espace de temps, qui s'écoula, entre l'accord de cette utile alliance (le 7 septembre 1659) et l'époque de la bénédiction nuptiale, qui eut lieu le 9 juin 1660. Son extrême facilité à écrire en vers, la servit merveilleusement pour cela. Mais on conçoit, qu'un poëme de cette étendue, dut s'en ressentir, l'auteur n'ayant pu lui donner toute l'application, toute la liberté d'esprit, toute la réflexion, qui auraient été nécessaires, pour une production de cette importance. Elle l'acheva pourtant, malgré les soins journaliers, qu'il lui fallait consacrer à sa nombreuse famille. Souvent, c'était en berçant elle-même, quelqu'un de ses enfans, et en chantant quelque vieille romance pour les endormir, qu'elle composait son poëme.

Digitized by Google

Cependant pour l'exécution de son projet, tout pressait; le mariage devait avoir lieu bientôt; elle voulait présenter elle-même sa *Judith*... Enfin ce moment vivement désiré arriva; le poëme fut terminé; l'impression entreprise à *Tolose*, s'acheva le 6 avril 1660, et elle se disposait à partir pour St.-Jean-de-Luz, lorsqu'elle tomba malade. Elle se rétablit assez promptement; mais elle sentit qu'elle était hors d'état d'entreprendre une aussi longue route. Elle engagea son mari à y aller seul. Il partit, et eut l'honneur de présenter à *la Reine*, à qui il était *Dédié* par autorisation Royale, le poëme de *Judith* et ce sonnet manuscrit que l'imprimeur avait *omis* par distraction:

. . . . . .

La Reine accepta cet hommage avec beaucoup de bonté et toute la famille royale, ainsi que les ministres, le cardinal Mazarin et don Louis de Haro, accueillirent très-bien M. de Calages. On le combla de bienfaits. La reine donna 6000 fr., Louis XIV 1500, la reine-mère (*Anne d'Autriche*), 1500 fr., *Mademoiselle*, 500 fr., Louis de Haro, 500 fr., le cardinal de Mazarin ne donna rien. — J'ai vu l'acte de reconnaissance que fit M. de Calages à sa femme, de cette somme de 10,000 fr. passé à Castelnaudary, chez Laroque, notaire, le 19 janvier 1661, où il est spécifié qu'elle vient des dons faits à Marie de Pech pour son poëme de *Judith*. — Ce voyage qui avait déjà été productif à l'auteur, aurait eu les suites les plus importantes pour sa famille, sans le malheur qui arriva bientôt après.

Mais revenons au poëme de *Judith*. A peine il fut imprimé et présenté, que les yeux de l'auteur se dessillèrent; elle en sentit la faiblesse, et regretta d'avoir été si vîte, et s'écria : « *ô mon Dieu* » *qu'ai-je fait? Comment ai-je osé imprimer une composition aussi* » *défectueuse?* Et à l'instant elle reprit sa besogne pour la changer et la perfectionner; car elle avait l'imagination vive et prompte, et le travail extrêmement facile. Elle refondit tout, et cette révision sévère et très-remarquable, fut transcrite sur un grand livre manuscrit, qui contenait aussi toutes ses autres poësies. Ce recueil avait échappé aux ravages du temps, lorsque par un accident funeste, il y a peu d'années, la famille de M.me de *Calages*, eut le malheur de perdre ce précieux héritage. Que de choses ingénieuses, délicates et même fortes, nous aurions pu puiser, dans ces diverses et nombreuses poësies! que de peintures charmantes! que d'ingénieuses descriptions! que des tendres sentimens! Avec quel charmes n'avait-elle pas du décrire les tableaux du bonheur conjugal, qu'elle savoura avec tant de délices! hélas! le moment approchait

Digitized by Google

où elle allait disparaître de ce monde, dont elle faisait l'ornement! elle était enceinte en même-temps que la reine, et elle avait été choisie par le roi pour être nourrice de son enfant. Marie-Thérèse accoucha le 1.er novembre 1661, de *Louis* Dauphin, nommé *Monseigneur* dans l'histoire; mais déjà Marie de Calages était morte à Mirepoix, le 8 du mois précédent, âgée seulement de 29 ans. Elle allait expirer, qu'elle faisait encore des vers. Voici une note de M. de Calages sur le dernier ouvrage de cette épouse chérie. Le poëme est intitulé: *la Présentation de Notre-Dame au temple*; il a écrit en note: « le vendredi, 7 octobre 1661, ma *femme composa ceci, les maux de l'enfantement la prirent, et elle rendit l'âme à Dieu le lendemain samedi*, 8 *octobre, à* 9 *heures du matin, après avoir reçu l'extrême-onction et l'absolution générale du R. P. de Crézouls, Jésuite.* Elle fut enterrée dans la chapelle de Ste.-Marguerite, qui appartenait à la famille. — Le P. de Lachenal, autre jésuite, adressa plusieurs sonnets consolateurs à M. de Calages; je ne rapporterai que le suivant, où il fait allusion à l'honneur que devait avoir la défunte d'être nourrice du *Dauphin*.

. . . . . .

Il me reste à présent à parler des discussions qui ont eu lieu au sujet du poëme de *Judith*. On garda long-temps à son égard un étrange silence. Enfin on se souvint que cet ouvrage existait, que son auteur avait du mérite; on la loua, on la plaça dans le Dictionnaire des femmes célèbres et comme suivant l'usage du temps, on l'appelait *Damoiselle* de *Calages*, on ignora qu'elle eut été mariée, et l'on sût encore moins qu'elle était morte si jeune. — Lorsque M.me de Vanoz, dans son article de la *Biographie Universelle* dit: « le » plus important de ses ouvrages est le poëme de *Judith* en 8 » *livres*, qu'elle composa dans sa jeunesse et qui ne fut *publié* » *qu'après sa mort. L'éditeur* (M.lle *l'Héritier de Villendon*) le » dédia à la reine *Anne d'Autriche, alors régente.*» — Les critiques s'élevèrent avec force, contre cette foule d'assertions erronnées, qu'on l'a accusée d'avoir emprunté de confiance, à M.me de Genlis. Et comme ensuite elle fait quelques citations, que M.me de Genlis rapporte aussi dans son ouvrage, de *l'Influence des Femmes, sur la Littérature Française*, on a reproché à cette dernière, les suppositions et les altérations qu'on y découvre. Avant elle, M.me Fortuné Briquet paraissait avoir eu le même tort; mais pour remonter à la source de ces erreurs, il fallait ouvrir le *Parnasse des Dames de Sauvigny*; c'est lui qui, dans une analyse assez longue et très-intéressante, a retouché, refait, refondu, même ajouté plusieurs des passages qu'il

Digitized by Google

rapporte. -- Je ne sais comment ayant lu le poëme, il a pu avancer cette foule d'erreurs qu'on retrouve dans les lignes de M.me de Vanox. Car, 1.o c'est M.me de Calages ou pour mieux dire son mari, qui fut l'éditeur du poëme. En le publiant elle déclare que si *elle n'avait pris conseil que d'elle-même ou de sa timidité, elle n'aurait jamais donné congé à cet ouvrage*; elle n'y consentit enfin que pour accorder *une preuve d'amitié* à quelqu'un *à qui elle doit toute la sienne*; 2.o elle vivait à cette époque; 3.o ce n'est pas *Anne*, mère de Louis XIV et *Régente*, mais *Marie-Thérèse* sa femme, à qui il est dédié; 4.o ce poëme n'est pas divisé en *livres*, mais en *parties*, il en contient neuf et non pas *huit*; de la 7.e et 8.e *Sauvigny* n'en ayant fait qu'une, dans son infidèle extrait. Mais l'entreprise de Sauvigny et l'éloge un peu outré de M.me de Genlis ont été cause, qu'un critique sévère, M. T., dans le *Journal des Debats*, a attaqué avec *rude roideur*, cette aimable et jeune Muse. Aurait-il été pour elle aussi inexorable, s'il avait su avec quelle précipitation ce poëme avait été fait, combien son auteur s'était repenti d'avoir été si vîte, avec quel soin il avait tâché de réparer ce tort et surtout qu'il avait été moissonné si jeune. -- Ah! si M.me de Calages avait rempli la destinée qui semblait l'attendre, si elle avait quitté la Province où elle avait montré un génie si précoce, si elle s'était trouvée à la cour dans un poste honorable et dans un temps où nos plus célèbres écrivains allaient illustrer notre littérature. Si elle avait pu se lier avec *Racine*, qui 3 ans après sa mort publia sa première tragédie, avec *Boileau*, dont le goût était si sévère, avec *Molière* qui déjà avait une grande réputation, avec *le Fabuliste* par excellence, avec *Bossuet*, avec *Fénélon*, peut-être avec M.me de *Sévigné* et avec le piquant *Labruyère*, quel essor n'aurait-elle pas donné à sa Muse et combien son goût ne se serait-il pas perfectionné! Mais elle *mourut à 29 ans*! et cependant tel qu'elle l'avait laissé, son poëme ne pouvait que lui faire le plus grand honneur. (1824).

N. B. Dans une notice de 5 lignes, M. J.-B.-J. Campagnac, éditeur d'un *Choix de Poësies*, en 6 vol. qui vient de paraître, avance que *Marie de Pech de Calages vivait à Toulouse en* 1601. *Vivait!* il est du moins certain qu'en 1601 elle n'était pas morte, car elle n'était pas encore née!.....

Le Dictionnaire de l'abbé de Feller, 5.e édion de 1821, est le seul qui se soit *approché* de la vérité pour les dates. Il fait naître M.me de Calages, à Toulouse, (suivant l'erreur commune), vers 1620, ce qui n'est pas exact, et mourir, (toujours à Toulouse) en 1661. -« Ensuite il répète que M.lle Lhéritier, qui n'alla jamais à

Digitized by Google

Toulouse, fit imprimer le poëme de *Judith* à Toulouse en 1660. — Est-ce que les Biographes sont dispensés de penser et de réfléchir, et ne doivent-ils faire aucune attention, aux disparâtes et au peu de corrélation des faits qu'ils reportent? (1825).

P. 258. Sorèze! heureux séjour de mes jeunes années.

M. le M.is de Chesnel, auteur du *Voyage* (prose et vers) *dans les Cévennes et la Lozère*, p. 171 et suivantes, a publié des détails intéressans sur cette petite ville, que l'étude des belles lettres a créé, et sur la *Montagne noire* qui l'environne, j'ai presque dit qui l'embellit, malgré le sombre nom qu'elle porte.

P. 260. M. Magués... a calculé.

De nos jours on s'occupe beaucoup de calculs et de détails statistiques. M. *César Moreau*, a, dans ce dernier genre, publié sur l'Angleterre, l'Irlande et la France, des écrits très-importans et très-curieux. On peut aussi ranger dans cette classe, un ouvrage spécial, intitulé: LE RHYTOLOMÈTRE, par M. Fortuné Chailan, de Marseille, avantageusement connu par quelques morceaux littéraires et des réflexions contre le funeste impôt des loteries. Ce *Rhytolomètre* contient une suite de tableaux complets, représentant toutes les mesures de capacité, ainsi que les mesures de poids, de toutes les principales villes de commerce des quatre parties du monde. Ce volume, qui a du coûter tant de calculs et de recherches à M. Chailan, a 383 pages chiffrées. C'est à-la-fois un livre utile et un chef-d'œuvre de patience. (1832).

P. 284. Pourquoi les hommes voudraient-ils jouir seuls de l'étrange privilège de commettre des fautes, sans être exposé aux représailles?

La faute est égale de part et d'autre. Il y a même des docteurs qui se sont montrés plus sévères pour l'homme que pour la femme. « Après qu'un homme est marié, dit Lactance le Cicéron chrétien, il est obligé de garder la fidélité à son épouse, et il ne lui est point permis de fréquenter aucune autre femme. Car il ne faut pas avoir égard à cette loi profane et politique, qui condamne une femme d'adultère, lorsqu'elle s'abandonne à d'autres qu'à son mari, et qui ne regarde pas comme un adultère un mari qui se corrompt avec plusieurs femmes. » St.-Jérôme professe la même doctrine. « Dans

Digitized by Google

notre sainte religion, écrivait-il, ce qui est défendu aux femmes l'est aux hommes, et tous contractent les mêmes obligations. » — « De quel front, (s'écrie Grégoire de Nazianze parlant aux maris infidèles) exigez-vous la pureté de vos épouses, puisque vous ne la gardez pas vous-mêmes? » St.-Ambroise le Fénélon des pères, comme Tertulien en est le Bossuet, s'est exprimé à-peu-près dans les mêmes termes, sur le même sujet, et St.-Augustin répond à quelques observations: « les maris s'indignent contre nous lorsque nous leur disons, qu'ils seront punis de la même manière que les femmes, s'ils commettent adultère. Ils prétendent *que leur étant supérieurs*, ils ne doivent pas être soumis aux mêmes peines qu'elles; comme si leur état et leur condition, ne les obligeait pas encore plus que les femmes, à réprimer leurs passions, à ne pas se laisser dominer par leurs désirs, et à marcher dans la voie de la justice? Mais loin de trouver mauvais qu'on les avertisse, qu'ils seront également punis, ils doivent savoir qu'ils méritent encore de l'être davantage, parce qu'ils sont obligés de les surpasser en vertu et de les conduire par l'exemple d'une vie innocente et pure. » Je terminerai par ces aimables et conciliantes paroles de St.-François de Sales: « le mariage est un sacrement.... honorable à tous, en tous et en tout... Car son origine, sa fin, ses utilités, sa forme et sa matière sont saintes... Conservez doncques, ô maris, un tendre, constant et cordial amour envers vos femmes; pour cela la femme fut tirée du côté plus proche du cœur du premier homme, afin qu'elle fut aimée de lui cordialement et tendrement. « Et il ajoute: » si vous voulez, ô maris, que vos femmes vous soient fidèles, faites leur en voir la leçon par votre exemple. »

P. 305. Simon de Montfort qui s'en vengea cruellement.

Quelques écrivains estimables ont accusé la *Barbarie Théologique* de tous les crimes de ce temps là. Je dois leur répondre qu'ils furent dans l'erreur, car ces guerres civiles, furent plus ambitieuses que religieuses. La religion servit de prétexte à Simon de Montfort, guerrier heureux et habile, pour conquérir de vastes apanages et voilà tout. La *Théologie* y était tout-à-fait étrangère, et comme je l'ai déjà dit, la vraie religion est humaine, charitable, tolérante; elle convertit et ne tue pas.

P. 305. Dès l'an 520, *Montréal* existait.

J'avais rapporté quelques détails historiques et cité ce que dit de

Digitized by Google

cette ville M. le M.is de CHESNEL, p. 232 de son *Voyage dans les Cevènes et la Lozère;* mais force m'est de biffer, retrancher, supprimer: un ministère national, (si jamais nous en avons un!) ne ferait pas plus de retranchemens économiques, sur l'énorme Budjet de l'Etat, que je suis obligé d'en faire dans mes *Notes*, pour ne pas trop dépasser la mesure.

P. 306. Que le fanatisme, les guerres civiles et les révolutions sont de tristes choses!...

Un des pères de l'église, St.-Hilaire, a écrit ces belles paroles, pleines de tolérance, de charité et de justice: « Dieu nous a enseigné à le connaître; *il ne nous y a pas contrains*. Il a donné de l'autorité à ses préceptes, en nous faisant admirer ses opérations divines. *Il ne veut point d'un consentement forcé*. Si l'on employait *la violence* pour établir la vraie foi, la doctrine épiscopale s'éléverait contre cet abus; elle s'écrierait: *Dieu est le Dieu de tous les hommes; il n'a pas besoin d'une obéissance sans liberté;* il ne reçoit pas une profession que le cœur désavoue: il ne s'agit pas de le *tromper*, mais de le *servir*. « -- Et L. Racine, dans son beau poëme *de la Religion*:

Quel Dieu contraire au notre aurait pu nous apprendre
Qu'en soutenant un dogme il faut pour le défendre,
Armés de fer, saisis d'un long emportement,
Dans un cœur obstiné plonger son argument?

P. 322. VILLEFLOURE. -- Je suppose que la racine du nom de cette terre est: *villa*, maison de campagne, *florens* fleuri, ou *flores* être en fleurs.

P. 334. Dès qu'il connaît sa faute il pleure, il se retracte.

Voici ce que M. Cazaïntre répond dans des *Entretiens*, qu'il publia, a un éloge de son interlocuteur: « ah! loin de moi ces éloges si peu mérités. *Je ne vois que mon égarement*; je ne sens que le désir de le réparer. Demain sans plus tarder, je signerai l'adhésion aux brefs de *Pie VI*, et même *la rétractation la plus formelle*. Songeons aux moyens d'en instruire les Fidèles et tous ceux que j'ai pu entraîner dans ma chûte, par mon exemple funeste, ou séduire par mes discours erronés. » (1804).

Digitized by Google

P. 334. Dieu fit du repentir la vertu des mortels.

Je crois que ce beau vers est de Voltaire, je ne m'en souviens pas bien. Je citerai à ce sujet cet autre passage des *Entretiens* : — « dissipez ces vaines craintes : en apprenant vos nouvelles dispositions les Fidelles vont être ravis de joie. Vous les verrez tous glorieux de la gloire de votre retour. — *Vous me parlez toujours de gloire, quand je suis abîmé dans la confusion de mes égaremens.* — Ne savez-vous pas que la confusion du repentir, apporte avec elle la grâce et la gloire. » (1804).

J'ajouterai à cette ancienne citation, cette belle pensée de M. de Châteaubriand, au sujet de *la pénitence* : « sans cette institution salutaire, le coupable tomberait dans le désespoir. Dans quel sein déchargerait-il le poids de son cœur ?... Il n'appartenait qu'à la religion chrétienne d'avoir fait deux sœurs de l'innocence et du repentir. »

P. 334. *Venance* .. Dont j'ai quelque envie de recueillir les œuvres.

Ces œuvres parurent en 1810, un vol. in-18, de 250 pages. Incessamment il sera publié une nouvelle édition, augmentée de plusieurs pièces inédites, qui m'ont été procurées par les amis de l'auteur.— Je supprime plusieurs notes, que le texte avait amenées, mais je ne dois point passer sous silence une pénible accusation, publiée de nos jours. La lettre suivante que j'insérai dans l'*Anecdotique* en 1823, va l'expliquer et la réfuter.

A M. Breghot du Lut, à Lyon.

Castelnaudary, le 17 décembre 1823.

Vous avez lu, mon cher ami, dans les *Souvenirs des Muses*, vol. in-8.o, contenant un choix de pièces de quelques *poëtes morts à la fleur de l'âge*, que M. J.-B. Buisson vient de publier, ces paroles étranges : « Les œuvres de ce poëte (du P. *Venance*) ont » été recueillies d'une manière *incomplète* par M. de Labouïsse, qui » en publia une édition en 1810. Le produit de l'ouvrage était des- » tiné à un acte de bienfaisance envers la mère de l'auteur ; mais » les exemplaires ayant été remis entre les mains d'un dépositaire » infidèle, ce *misérable*, les vendit à un épicier, pour satisfaire » une passion grossière. Je tiens cette anecdote du libraire De-

Digitized by Google

» launay, chez qui le livre était annoncé. » — Vous voulez savoir ce qu'il y a de vrai dans des incu'pations si fortes, dont une partie aurait du rester secrète. J'étais le seul qui aurais pu m'en plaindre dans le temps, et je ne réclamai pas. Je vais donc vous le dire; mais je regrette, je l'avoue, d'avoir à parler de moi dans une pareille circonstance. Je dois pourtant le faire, pour ne pas laisser établir une tradition injuste, qui finirait par acquérir un droit historique. — Comment M. Buisson sait-il que j'aie *recueilli, d'une manière incomplète, les œuvres de Venance?* Comment le prouverait-il?... J'ai passé plusieurs années à faire les plus scrupuleuses recherches; je suis entré en rélation, à ce sujet, avec les personnages les plus célèbres de cette époque; on m'a confié tous les manuscrits qu'il a été possible de retrouver. Que Voulait-on de plus? Une foule de biographies avaient annoncé qu'un volume, des *Poësies de Venance*, avait été imprimé à Nice. Les autorités et les libraires de Nice, me certifièrent, dans le temps, que c'était une erreur. Je reçus la même assurance d'Avignon, de Nîmes, de Montpellier, de Perpignan. Jusqu'à la publication du volume que je donnai, il n'avait paru que des pièces éparses. A la vérité, on me reprocha alors, d'avoir *oublié* une *Elégie* considérable, insérée dans un ancien *Almanach des Muses*. Je ne l'ignorais point. Je répondis que M. Duault en ayant réclamé la propriété, dans le temps, je n'avais pas dû la lui ravir. Une nouvelle édition réparera cela; je l'ai préparée, d'après de nouveaux manuscrits qui me sont parvenus récemment; car je n'ai rien négligé de ce qui pouvait rendre mon œuvre *complète*.

Mais puisque M. Buisson me reproche d'avoir *recueilli d'une manière incomplète* les poësies de *Venance*, pourquoi dans son gros vol. in-8.o n'a-t-il inséré que des pièces prises dans mon édition? Pourquoi n'a-t-il pas donné quelques-unes de ces Elégies inédites que j'ai laissé échapper? C'était le cas, ou jamais, de le faire. Une pareille attention, pour ses lecteurs, aurait justifié ses reproches, et elle pouvait seule en prouver la justice. — Pourquoi écrit-il, en me copiant en partie: « M. de Puysegur, évêque de Carcassonne, » charmé autant que surpris des ses heureuses dispositions, voulut » lui faire prendre le petit collet. La vie monastique parut préfé- » rable à *Dougados*, parce qu'il se flattait de pouvoir cultiver les » Muses plus librement dans le silence du cloître, que dans le » tumulte du monde. Illusion trompeuse, qui ne fut pas de longue » durée. Les censures amères de ses supérieurs, (1) la jalousie de

(1) Parmi *ses supérieurs*, il n'eut guère à se plaindre que du

Digitized by Google

» ses confrères (1) l'eurent bientôt dégoûté d'un état, qu'il n'avait » embrassé, que par amour pour les lettres. Des personnes d'un » mérite distingué, s'empressèrent de lui faire obtenir sa sécularisa- » tion, mais on *soupçonne qu'il ne la dut* qu'aux soins de la » princesse Luborniska, de la maison Poniatouski, qui avait conçu » pour lui une tendre amitié. » Pourquoi ce *soupçon* qui appartient seul à l'éditeur? Comment cette dame, aurait-elle eu plus de crédit sur le Pape, que le cardinal de Bernis, qui consentit à solliciter la sécularisation de ce poëte?

Si je voulais récriminer et rendre critique pour critique, je pourrais faire observer, que les *Souvenirs des Muses*, qui sont une *collection des poëtes Français morts à la fleur de l'âge*, recueillie par M. Buisson, est *très-incomplète*. Il a voulu placer dans ce recueil tous les poëtes *morts jeunes* et il *a oublié Charles IX*, mort à l'âge de 24 ans; comme prince il eut des torts, des torts irréparables; mais il fallait en parler comme poëte. Le M.is de ROCHEMORE, amant de M.lle Jouruet; TRUDAINE DE LASABLIÈRE, ami d'ANDRÉ CHENIER; sacrifié comme lui, sur l'échafaud révolutionnaire; MANJOURDAIN, autre jeune victime de la révolution, qui, avant de mourir, adressa à sa femme une *romance* si touchante; MARANDON assassiné aussi par le tribunal de sang; BARJAUD que la guerre moissonna à Leipsick, en 1813, à l'âge de 26 ans; *Charles Loyson*, poëte et publiciste; le frère du M.is de *Fantanes*; J. GALAUT, avocat à Toulouse, auteur de charmantes poësies, mort en 1605, âgé de 30 ans; M.me de *Calages*, morte à 29 ans.

Je pourrais encore ajouter, en parcourant rapidement son volume, une foule de petites remarques; entr'autres: MALFILATRE. - M. Buisson ne parle pas de l'édition de ses œuvres, publiées par M. *Auger*. GUYMOND de LA TOUCHE: il rapporte sa tragédie d'*Iphigénie* et ne dit rien de son *hymne à l'Amitié* et de *son épître à l'Hymen*. *Gilbert*: notice courte et faits tronqués. FALAISE de VERNEUIL; a *oublié* ses meilleures pièces, ses épigrammes. M.lle de LOUVENCOURT; notice

---

fameux *Chabot*, conventionnel régicide, qui se trouva être plusieurs fois son rival, dans une route, où ils n'auraient dû se rencontrer, ni l'un ni l'autre.

(1) Cette *jalousie de ses confrères*, a été plus qu'exagérée. L'Ordre des capucins, quelque dédaigné qu'il fut, comptait dans son sein plusieurs hommes de mérite, tels que le P. Fidel, de Pau, auteur du *Philosophe d'Ithyrambique*, ouvrage rempli de verve et d'instruction.

Digitized by Google

étriquée ; plusieurs de ses plus jolies cantates supprimées. De plus, M. Buisson lui attribue, (sans doute sur la foi du *Parnasse des Dames*, dont l'éditeur s'est trompé) des *vers sur sa prochaine mort*, qui sont de M.lle *Louise-Anastasie* Serment, morte *jeune* aussi, en 1692. Bertin : en parlant du recueil de 1773, (qui ne parut jamais), et de celui de 1782, (qui avait paru réellement en 1780), M. Buisson copie deux fautes de M. Ginguené. Deux fautes dans moins de deux pages ! c'est jouer de malheur. Beauchateau : aurait pu citer, de ce poëte-enfant, plus de trois petites pièces. Lebrun de Granville : M. Buisson écrit : *des Satyres au-dessous du Médiocre* ; les a-t-il lues ? Sait-il que plusieurs furent attribuées à son frère Lebrun, surnommé Pindare ? M. Ginguené s'y est trompé, et il en a inséré une, parmi les épîtres de D. Learun. *Eléonore* Guichard : son nom et quatre vers ! c'est peu. M. Buisson aurait pu en trouver d'avantage dans ma Biographie des *Eléonores*. *Millevoye* : aulieu de ne citer que la *Chûte des feuilles*, l'éditeur aurait du insérer le *Dernier jour du poëte*, élégie qui aurait fourni un point de comparaison, avec les articles de Gilbert et de Dorange. Verrières : M. Buisson lui attribue le Madrigal-Dizain :

« Projet flatteur de séduire une belle ;

Publié sous le nom de La Faye, dans *l'Anthologie Française*, dans *l'Elite des Poësies Fugitives*, etc. Théphile Viaud : M. Buisson aurait pu prendre autre chose dans son volume, que le quatrain :

« Que me veut donc cette importune.

Je m'arrête : car il me reste encore à vous faire l'histoire de mon entreprise littéraire. J'étais jeune ; j'aimais ardemment la poësie ; j'avais remarqué le nom de *Venance* ; son Elégie de l'*Ennui* m'avait charmé, et je cherchais à me procurer le manuscrit de son *Voyage* en prose et en vers, intitulé la *Quête* ; lorsque je me trouvai sur le canal du Languedoc, dans la barque de poste, avec la mère de cette illustre victime de la révolution. Je tressaillis de plaisir en voyant la femme qui avait donné le jour à ce poëte aimable. L'indigence de son costume ne me rebuta point, je m'assis à côté d'elle ; elle me raconta ses infortunes, me parla de ses malheurs et de sa misère. J'entrevis à l'instant que je pouvais lui être utile, et mon cœur palpita de joie. Je lui offris d'être l'éditeur des opuscules de celui qu'elle pleurait encore. Ma proposition la toucha, l'enchanta ; sa vive reconnaissance ne savait comment s'exprimer. De retour de Toulouse, j'allai à Carcassonne. Elle me livra tous les

Digitized by Google

papiers qu'elle avait. A dater de ce jour (1802), je mis tous mes soins à rassembler les matériaux qui m'étaient nécessaires. MM. de Barente (préfet de l'Aude), le comte Daru, Hyacinte Morel et Choisy, m'envoyèrent 4 copies différentes de la *Quête*, une cinquième me fut communiquée; MM. Anson, Carbonnell, Ferlus, Auguste Gaude, G.-H. Gaston, de Kérivalant, Miger, Treneuil, le marquis de Villevieille, et une foule d'autres littérateurs, me fournirent des renseignemens. J'allai à Paris: j'y fis un appel à tous les amis des lettres; les journaux de la capitale et de la province annoncèrent ma future entreprise. Je reçus beaucoup de lettres, je lus tout; la mère était très-impatiente; mais je voulais, en lui rendant service, ne pas tromper l'attente du public, et que ce recueil fut fait en conscience. Pour lui donner le courage d'attendre plus patiemment, j'avais plusieurs fois fourni à ses besoins. Je fis enfin imprimer ce volume *à mes frais*, en 1810; et je suis vraiment honteux qu'on m'ait forcé d'entrer dans des détails sur lesquels j'aimais à garder le silence. Quand le volume parut, je ne voulus rien retirer de mes avances; chaque exemplaire vendu tourna au bénéfice de la mère de l'auteur. J'ai ses lettres, où sa gratitude s'épanche en vives expressions. Je fis plus, et je lui payai de suite toute l'édition, comme si elle s'était entièrement écoulée. Voilà des faits positifs.

Quand à l'action dont parle M. Buisson, (d'après un souvenir inexact, de M. de Laumy, libraire), voici ce qui en est. — Il ne restait qu'un très-petit nombre d'exemplaires en feuilles volantes, quand je quittai Paris, et il est vrai que ces feuilles, après mon départ, furent livrées, peut-être par distraction, avec d'autres papiers qui ne m'appartenaient point, par un savant distingué, homme d'un très-grand mérite, que je dois m'abstenir de nommer, en ce moment et qui ne méritait pas l'épithète flétrissante dont M. Buisson l'a gratifié. — La mère de Venance n'y perdit rien, le dépôt n'était pas considérable, et pour ce qui me concerne, je n'avais pas attendu, que cet infortuné dépositaire n'existat plus, pour absoudre sa mémoire de ce léger tort. *De Labouisse.*

P. S. Puisque l'occasion s'en présente, je vais vous transcrire un passage de l'*Hermite en Province*, ouvrage de M. de Jouy, ce fragment répond victorieusement à M. Buisson, qui paraît croire que l'acte de bienfaisance n'a pas été rempli, tandis qu'il fut complètement consommé, et (je le répète) que nul n'a eu le droit de s'en plaindre.

Narbonne, 30 *mars* 1818.

« Ne laissons pas échapper l'occasion de rappeler une bonne

Digitized by Google

action d'un poëte à qui l'on n'a pas tenu assez de compte des efforts qu'il a faits pour légitimer l'Elégie. M. Aug. de Labouïsse rassembla les poësies éparses du jeune capucin de Carcassonne, qu'il surnomma spirituellement le *P. Tibulle*, les fit imprimer à ses frais, et *versa le produit de l'édition toute entière* entre les mains de la mère de l'infortuné Venance. Il était difficile que l'*Eléonore* de M. de Labouïsse, toute légitime qu'elle est, parut avec avantage à côté de celle de Parny; les Muses, tant soit peu libertines des Tibulle, des Bertin, ont pu se moquer de son Appollon conjugal; mais il serait injuste de ne pas reconnaître, dans ses *Amours*, le talent aimable et facile d'un écrivain, auquel il n'a manqué qu'une imagination plus vive, et peut-être une femme moins fidèle, pour occuper parmi les poëtes élégiaques, le rang, que son noble caractère et ses qualités personnelles lui assignent dans la société. »

P. 456. « Ils refusent un Maître aux élémens divers.

« La Divinité des chrétiens, (dit Descartes) ne consiste pas en un Dieu, simplement auteur des vérités géométriques et de l'ordre des Elémens: c'est la part des payens... Mais le Dieu d'Abraham et de Jacob, le Dieu des Chrétiens, est un Dieu d'amour et de consolation: c'est un Dieu qui remplit l'ame et le cœur qu'il possède: c'est un Dieu qui leur fait sentir intérieurement leur misère et sa miséricorde infinie; qui s'unit au fond de leur ame; qui la remplit d'humilité, de joie, de confiance, d'amour; qui les rend incapables d'autres fins que de lui-même. Le Dieu des Chrétiens est un Dieu qui fait sentir à l'ame qu'il est son unique bien; que tout son repos est en lui et qu'elle n'aura de joie qu'à l'aimer... En J.-C. est tout notre bonheur, notre vertu, notre vie, notre lumière, notre espérance; et hors de lui il n'y a que vice, misère, ténèbres, désespoir. » — Cette peinture est forte, vive et vraie.

A son tour Linnée s'exprime ainsi: « la contemplation de la nature est un avant goût des voluptés célestes, la joie constante de notre esprit, le prélude de son parfait contentement et le dernier terme de la félicité humaine. Dès que notre ame en a goûté les prémices, éveillée comme d'un profond sommeil, elle marche dans cette nouvelle lumière, en s'oubliant elle-même, elle passe pour ainsi dire sa vie, dans une terre céleste et dans un ciel terrestre. »

Beaumarchais, éditeur des œuvres, trop complètes, de Voltaire, écrivain lui-même très-immoral dans plusieurs de ses ouvrages, écrivait cependant vers la fin de sa vie, à un de ses correspondans-

Digitized by Google

littérateur : « Je n'aime pas que dans vos réflexions philosophiques » vous regardiez la dissolution du corps comme *l'avenir qui nous* » *est exclusivement destiné*... mon ami et moi nous nous entretenons » souvent sur *cet avenir incertain*, et notre conclusion est toujours : » MÉRITONS QU'IL SOIT BON. » Oui, mais ceci ne s'élève pas au-dessus de la philosophie Payenne, de la morale des Socrate et des Platon; le philosophe Chrétien, sait de plus, qu'il faut croire et que pour mériter que cet avenir soit bon, il faut joindre aux bons principes, la pratique des bonnes œuvres et une exemplaire conduite.– Je ne puis me refuser à citer, de la fin du chap. XI, liv. I.er de *l'Imitation de J. - C.*, ce passage si affectueux, si onctueux et si vrai : « oh ! si vous considériez quelle paix, vous vous procureriez à vous-même, et quelle joie vous causeriez aux autres, en vous conduisant bien, je suis persuadé que vous seriez plus soigneux de votre avancement spirituel. »

P. 489. Dont Duguesclin appuyait les droits.

Qu'est-ce que le *droit* ? — Le *Courrier de l'Europe* du 9 décembre a répondu ainsi à cette question : « la *force* n'établit jamais le *droit*; elle le soutient ou le renverse; mais dans le premier cas ce n'est pas *elle* qui le *fait*; dans le second, elle ne le *détruit* pas. Autrement la justice tiendrait son investiture de la force, et celle-ci légitimerait jusqu'au crime !... En politique le PLUS FORT serait le MAÎTRE et le juge légitime de tous les *droits* des nations. En morale le plus fort oterait légitimement la vie au plus faible, s'il le jugeait à propos. C'est là le bouleversement de toute société, la violation de toutes les lois divines et humaines, le désordre suprême.

« Le *droit* est, ce quelque chose, devant quoi toute force, qui prévaut, quelle qu'elle soit, est obligée de s'arrêter; le *droit* est ce qui règle et ce qui limite l'exercice légitime de la force. » (1831).

P. 497. A une époque où l'on s'enthousiasme encore sur les bienfaits du *Divorce !*

Il y a de cela 18 ans, que la nation et la législature, avaient senti à-la-fois, le besoin moral d'effacer du Code, cette barbare incitation au divorce. Cependant quelques esprits libertins, ne craignaient pas de soutenir encore la nécessité de cette loi de désunion, d'injustice et d'ingratitude. M. de Bonald leur avait répondu avec force, dans un victorieux ouvrage; j'y renvoie mes lecteurs, puisque

Digitized by Google

ce souvenir est devenu nécessaire aujourd'hui. Mais je ne puis me refuser le plaisir de citer ce qu'un éloquent poëte, M. Ducis, avait écrit auparavant, dans une charmante Epître, où il peint ingénument les mœurs Romaines, et cette simplicité, cette loyauté, cette confiance qui régnaient dans les familles :

Et pendant cinq cents ans pas un seul adultère.
C'était alors le temps des fortunés époux :
Leur lit était sacré, leur chevet était doux :
Le repos succédait à leurs travaux pénibles ;
Le temps rajeunissait leurs nœuds indestructibles...
Aussi, lorsque dans Rome, on apprit qu'un Romain
Demandait le *Divorce*. -- « Oh ! cria-t-on soudain :
» Hymen voile ton front. » — Ce trait parut féroce ;
Ce fut pour les Romains une injustice atroce,
Un forfait sans exemple : en moins d'un seul moment
Se répandit partout un vaste étonnement.
On ne concevait pas, quand le ciel les assemble,
Que deux chastes moitiés ne fussent plus ensemble...

Rome fut pleine alors de deuil et de douleur.
D'horreur et de pitié tous les cœurs se serrèrent,
La loi parut cruelle et les larmes coulèrent.
On crut voir, lorsqu'enfin ce désordre éclata,
Mourir sur son autel le feu pur de Vesta.
L'ennemi près des murs, en s'y montrant en force,
Aurait moins consterné que ce premier Divorce.
Depuis, Carvilius, cet époux inhumain,
Fut toujours détesté par le peuple Romain ;
Et ce Carvilius, si je le nomme encore,
C'est pour venger de lui l'hymen qu'il déshonore.

Comment en 1831 a-t-il pu se trouver un député, M. le Baron Schonen, nouveau *Carvilius Ruga*, qui osat réclamer le funeste rétablissement d'une loi, reconnue immorale, irréligieuse et *inhumaine?*

Le Corsaire, journal qui s'occupe peu de morale, a pourtant dit au sujet de cette proposition, source abondante de divisions dans les familles, dans les fortunes et dans l'Etat : que *n'ayant plus en France d'autre religion que celle du mariage, il fallait au moins respecter celle là*. Mais la *respecter*! ce n'est l'avis ni du *Temps*, ni du *National*. Le premier écrit : « M. de Bonald dédaigna de » donner des raisons politiques, il s'en tint à la question religieuse. »

Digitized by Google

C'est une erreur, si ce n'est pas un mensonge. M. de Bonald s'attacha surtout à prouver que la Société était brisée, humiliée par cette loi du divorce. Le second ajoute: « En 1816 le *parti-prêtre* » était tout puissant, il n'avait pas besoin d'avoir recours à l'hy- » pocrisie. Ce fut donc franchement par le côté théologique, ce fut » par ses conséquences anti-Canoniques que le titre du divorce fut » attaqué. » Autre mensonge: on n'a qu'à relire les discussions législatives de cette époque. Sans doute, il fut question de religion (et non pas de *théologie*) dans quelques discours, parce que la religion ne peut jamais être étrangère à rien de ce qui est moral; mais toutes les conséquences sociales furent déduites. « Le mariage dit » le *Temps*, est redevenu une chose sainte et respectée en France... » Le *divorce* n'a *jamais pu pénétrer dans nos mœurs* et il a tou- » jours fait réjaillir une défaveur égale sur l'homme et la femme » qui y ont eu recours. » Et parce que le divorce n'a pu entrer dans nos mœurs, il faut de suite faire une loi pour l'y acclimater! quelle absurdité! — C'est aussi une bien grande absurdité que la proposition en elle même. Sans s'embarrasser de plaire à la raison, ni de paraître faire cas du sens commun, M. de Schonen a dit: « l'origine de la loi de 1816 et son but, suffisent pour en provoquer » l'abrogation. » Ainsi, quelque vérité, quelque justice, quelque morale qu'il puisse se trouver dans les actes de la Restauration, puisque c'est *un acte de la Restauration il faut l'abroger*!!!... Et 400 législateurs n'ont pas eu assez d'esprit et de conscience pour crier *haro*.... *O Stulticiam!*

Continuons, car la question en vaut la peine. Je ne me contenterai pas de répondre à M. Schonen-Divorce, avec M. Fournier-Verneuil; *defaire les vertus de l'homme est une étude bien triste et bien perverse*. Mais je citerai les paroles d'un des défenseurs du projet. M Odilon-Barrot a dit: « la perpétuité du mariage a pris » sa source dans la moralité même de cette association, pour le bien » comme pour le mal, qui porte l'adoucissement à toutes les souf- » frances, le soulagement pour toutes les infirmités. La perpétuité » du mariage *a été une nécessité sociale*, la religion n'est venue » consacrer ce principe que comme auxiliaire. » — Et c'est parce que *l'indissolubilité du mariage* est une *nécessité sociale*, que vous venez proposer de briser ces liens, pour satisfaire quelques passions et quelques haines!... Prenez garde, vous a dit M. Merlin dans la discussion: « loin d'être reçue avec reconnaissance, la promulgation de votre loi excitera une grande surprise, alarmera les personnes religieuses, dominera la confiance des citoyens envers nos institutions,

Digitized by Google

qu'ils croient incompatibles avec un système législatif, qui autoriserait à rompre l'acte le plus sacré, le plus religieux, celui dont *l'indissolubilité fait le repos des familles*, consacre leurs alliances, garantit leur durée, assure leur bonheur et dont la violation ne peut entrainer que trouble et désordre. » — Cela se trouve d'accord avec l'opinion de M. de Portalis, grand-père, je crois, de celui qui fait aujourd'hui de si étranges *propositions* à la Chambre des Députés! « Dans les sociétés ordinaires, (disait-il au Corps Législatif), on stipule pour soi sur des intérêts obscurs et privés et comme arbitre souverain de sa propre fortune. Dans le mariage, on ne stipule pas seulement pour soi, mais pour autrui : on s'engage à devenir comme une seconde providence, de la nouvelle famille à laquelle on va donner l'être. On stipule pour l'état; on stipule pour la société du genre humain. » — Un tel contrat peut-il être annulé? « On a prétendu, (a dit à son tour M. Berruyer), qu'il appartenait toujours au législateur de modifier l'état des personnes, que l'état civil des citoyens était toujours dans le domaine de la loi. Je ne crois pas qu'on puisse hasarder une doctrine plus fausse et plus funeste. Non, l'état des personnes ne saurait être livré aux caprices de la puissance législative. Non, les droits, les liens de la famille ne peuvent être altérés, les rapports des époux entr'eux ou avec leurs enfans, ne peuvent être exposés à ces mutations arbitraires, à ces révolutions passionnées, où les mouvemens politiques entraînent les pensées des législateurs. »

Voyez ce que j'en ai dit dans mes *Souvenirs*, t. 1.er, p. 322, année 1798. Dès lors, quoique bien jeune, je blamais l'imprudence, l'immoralité et la cruauté d'une pareille mesure législative; qui sapait à-la-fois la confiance, l'attachement, la justice, et jetait dans la société des germes de désordre et de désespoir.

P. 502. Ces jours impies... où les Prêtres, persécutés, poursuivis, incarcérés, déportés, massacrés, noyés, affamés, guillotinés, etc.

L'Assemblée Nationale inventa une *Constitution Civile* du clergé, à laquelle elle exigea que tous les prêtres se soumissent par un serment. « Ces législateurs conséquens, dit M. de Romain, qui venait de décréter *la liberté des Cultes*, veulent déjà enchaîner à leur char destructeur, celui que nos pères ont toujours professé; ils cherchent à déchirer les consciences des ministres de J.-C., en leur présentant d'un côté, l'apostasie et du pain; de l'autre la faim, la détention et la mort!.... » (1824).

Digitized by Google

Toutes les révolutions se ressemblent; on promet la liberté à tous et à sa place on ne donne que la plus rude des servitudes. *la fraternité ou la mort! pensez comme moi ou je vous tue!...* Quelle liberté!... Je voudrais qu'on y mit plus de franchise. Pour moi qui aime la VRAIE LIBERTÉ, je désirerais que tous en jouissent indistinctement; mais je ne voudrais pas qu'on la conquit jamais par des séditions et des crimes. Demandons des *réformes* & ne faisons jamais des *révoltes*. Les révolutions improvisées par la force, toujours violentes et cruelles, n'enfantent que des maux; je leur préfère les révolutions morales, parce que ce sont les seules justes.

P. 502. Misérables usurpateurs d'une puissance barbare, injuste et féroce, qui s'étaient proclamés *philantropes*.

Des religieuses et des novices, arrachées violemment de leur pieuses retraites, furent fouettées dans la rue, par de barbares sicaires, en présence d'une avide populace, qui trouvait très-plaisans, ces actes d'une indécente et atroce cruauté. Ainsi l'humanité, la beauté, la jeunesse, la vertu et la modestie, étaient respectées dans ces temps affreux!!!... (1830).

N. B. Voilà pour la révolution d'alors! celle d'aujourd'hui est elle plus humaine? M. l'abbé Aragou, desservant la commune de Marquefave (H.te-Garonne) âgé de 82 ans, vient d'être transporté devant la *Cour d'assises du Gers*, (qui naturellement n'aurait pas du en connaître) sous l'accusation d'offense envers le buste de Louis-Philippe, que l'Adjoint de la commune avait fait placer de son autorité privée, dans l'église, où la messe allait être célébrée pour la fête de St.-Philippe. C'est sur le procès-verbal de cet Adjoint, qu'il a été traîné, non devant la police-correctionnelle, mais aux ASSISES!... Le tribunal l'a acquitté, presque tous les témoins, qui avaient déposé à l'instigation de cet adjoint (et si je savais son nom j'en flétrirais cette note), ayant retracté, à l'audience, leur déposition *écrite!...* Mais il n'en est pas moins vrai, qu'un vieillard de 82 ans, qu'un vénérable ecclésiastique, qu'un bon curé, chéri de tous ses paroissiens, a pu voir ses cheveux blancs, condamnés à être exposés sur un échafaud, à la risée des êtres dégradés de notre espèce, ensuite à la prison dans quelque lieu mal sain, enfin à une grosse amende, (car la fiscalité règne amplement), et je ne sais plus encore à quelle autre peine, ou à quel autre supplice!. Un vieillard de 82 ans, parce qu'il est prêtre et qu'il ne pense pas comme l'adjoint, et qu'il n'aime pas qu'on tourmente, qu'on torture

Digitized by Google

les hommes, les opinions, ni les consciences a été traité criminellement!. — En vérité on peut bien dire que *la haine*, puis *la haine*, et encore *la haine*, semble être devenue la seule religion des hommes qui gouvernent à présent. — Il y a des exceptions, va-t-on me dire. — Je ne l'ignore pas, je l'avoue avec plaisir, j'en suis même bien aise; mais qu'est-ce que cela prouve, contre la triste vérité que j'avance? Ne sait-on pas que les *exceptions confirment la règle*?... (Février 1832).

P. 502. De l'impérissable *Liberté*.

La Révolution, qui ne nous donne que de l'arbitraire et des proscriptions, en échange des libertés qu'elle nous avait promises, se vante d'avoir, seule, connu et établi le système des gouvernemens représentatifs; mais elle se trompe en cela comme dans toutes ses prétentions et dans toutes ses espérances. On lit dans un livre intitulé: des *Dignités, Magistrats et Offices du royaume de France*, traduit du latin de *Viscentius Eupanus*, par Guillaume Le Noir, en 1553, ces paroles: « le temps passé on souloyt appeler les *Troys-Etats* » quand on vouloyt délibérer des grosses affaires du royaume; » et lors, on ne fesoyt ny guerres, ny paix, et ne mettoyt-on » nouvelles tailles sus le peuple, sans le consentement des dicts » *Troys-Estats*. » A-t-on mieux que cela aujourd'hui? Et a-t-on dédommagé nos provinces, de la paternelle administration et de la noble indépendance des Etats? A-t-on dédommagé nos Communes de leur entier affranchissement, que la révolution a remplacé par une monstrueuse centralisation, c'est-à-dire par une complète servitude? *O liberté!*... Les Royalistes, qu'on accuse de ne pas la vouloir, sont au contraire ses plus fidèles partisans. Eux seuls, quand la *révolution parut s'arrêter*, *voulurent*, *en* 1797, *par la liberté revenir au trône*, *comme en* 1814, *ils voulurent par le trône revenir à la liberté*. Et ils y seraient parvenus si on eut voulu les écouter, si les hommes de toutes les couleurs et de toutes les ambitions, réunis avec les Doctrinaires, ne se fussent entendus et ligués, pour les chasser de toutes leurs positions, leur fermer toutes les issues, et captiver les craintes législatives d'un roi crédule.

Je complèterai cette note par ce passage d'une de mes lettres: « je crois que les nations elles-mêmes n'ont pas le droit de s'insurger. Encore moins approuverai-je les révolutions faites par une poignée de séditieux, pour le triomphe de quelques conspirateurs, aidés de la population, récemment libérée des galères... *J'aime les réformes*

Digitized by Google

utiles, je n'aime pas les révoltes. Il y a toujours des moyens légaux d'obtenir les changemens qui sont justes. Je crois donc, que je *devais* par *devoir*, rester fidèle à mes principes; mais quand j'aurais cru, comme les républicains d'a-présent, qu'il m'était loisible de choisir de *nouveaux maîtres*, je ne serais pas allé les chercher par le crime. En voyant d'un côté tant d'arbitraire, tant de déceptions, tant de persécutions, tant d'injustices, tant d'incarcérations, tant d'absolutisme; et de l'autre, tant d'ordre, tant de verité, tant de sécurité, tant de prosperité, tant de vraie liberté, je n'aurais pas hésité à déclarer que je m'étais trompé. Je serais revenu sur mes pas, plein de honte, de confusion et de repentir, et j'aurais quitté un parti *qui n'est qu'un parti;* un parti, qui ne sait qu'encourager tous les malfaiteurs, qu'aujourd'hui, qu'il est parvenu au pouvoir, il devrait réprimer; qui ne sait qu'emprisonner, *au nom de la liberté*, les honnêtes gens qu'il se trouve spécialement chargé de défendre. Car c'est le vœu de la société entière, que le crime soit puni et l'innocence protégée. » (1831).

P. 503. Pour le renversement, la détresse et le malheur du plus florissant des royaumes.

Le journal de la Normandie, n'a eu que trop raison, en publiant un concours de prix, dont voici le court programme: « six mille francs de gratification à qui pourra trouver le moyen de persuader à un Peuple, qu'il est *heureux*, quand on l'écorche; *libre*, quand on le chasse de sa maison; *riche*, quand on lui prend son dernier écu; enfin qu'il ne manque de rien, quand il meurt d'inanition sur la paille. »

Un orateur de la Chambre des députés, a cité à la Tribune, ces paroles du fameux mémoire de M. Carnot: *dans un pays de tyrannie on se plaint peu quoi qu'on souffre beaucoup. Dans un pays libre on crie beaucoup quoi qu'on souffre peu.* Et il ajoute: « Ce serait » *peut-être* pousser trop loin sa bienveillance pour l'administration, » si j'entendais mesurer *la liberté dont elle fait jouir le pays*, sur » L'EXAGÉRATION des plaintes qui s'élèvent contre elle. » S'il ne s'agissait que des *plaintes*, l'auteur aurait raison, mais qu'opposer à des faits? Et ne sont-ce pas des faits que la presse rapporte? Ne sont-ce pas des faits, dont se composent les injustices de la *stricte justice* du Ministère-Perrier? M. L. Fortuné de Chollet a eu la patience, j'ai failli dire le courage, de faire le relevé des abus du pouvoir et des actes arbitraires qui ont signalé le régime de la

Digitized by Google

Charte-vérité. Il a laissé de côté les cinq premiers mois de la révolution, afin qu'elle eut le temps d'acquérir une marche régulière et légale. Quel a été le résultat de cette *légalité?* Un dénombrement effrayant d'injustices, pendant les dix mois écoulés du 1.er janvier au 1.er novembre. Cela a produit deux gros volumes, dont voici le résumé en chiffres :

Arrestations illégales de L'Ouest	350.
Arrestations illégales dans le Midi	140.
arrestations pour voies de fait.	82.
Visites domiciliaires illégales	1200.
Visites domiciliaires DE NUIT.	65.
Visites sans aucune forme de légalité	300.
Visites avec violences, vols, cruautés	700.
Croix abattues, plus de	600.
Sacrilèges, profanations, au moins.	700.
Meurtres, massacres . . . . . , ...	22.
Assassinats	15.
	4,204.

Quatre mille deux cent quatre attentats ou crimes, dans dix mois : voilà des faits ! ce ne sont pas de simples paroles. N'y a-t-il rien là d'*exorbitant*, rien d'*inique ?* Et a-t-on vu rien de semblable pendant les quinze années de la Restauration, (qui aurait eu pourtant à exercer tant de vengeances, s'il n'était pas de l'essence des Restaurations, de beaucoup pardonner)? *Quatre mille crimes !* et M. le député *Vatout* appelle cela, le *privilège sublime d'une révolution, qui offre partout l'exemple de la modération, du* DÉSINTÉRESSEMENT *et de la magnanimité.* — Pauvre France ! quelle dérision ! ! ! (1831).

P. 506. Il nous peindra le crime achevant sa victoire,
Lorsque le Roi-Martyr immolé par ses coups,
Rendit son ame au ciel qu'il implorait pour nous.

Quand on songe à ce que l'histoire a répandu de honte et d'infâmie sur les atroces Conventionnels, qui votèrent la mort de Louis XVI, on a peine à comprendre, comment M. *Baude* d'abord, ensuite M. le M.is de *Bricqueville* et les ministres de Louis-Philippe, ne se sont pas trouvés effrayés d'un tel souvenir, et comment ils ont osé, en face de toute une nation étonnée, effrayée et consternée,

Digitized by Google

présenter un projet de mort contre Charles X et toute sa famille?... « Ne vous associez jamais à une telle proposition, écrivai-je à un Député, combattez-là plutôt de toute votre éloquence; il y a honneur et gloire à le faire, il y aura aussi pour vous, (puisque vous êtes du *parti qui triomphe*) humanité et générosité. Oui, plus de mort, plus de proscriptions politiques. C'est pour votre intérêt que je vous en parle et non pour l'importance de la loi. Que cette loi *régicide* passe ou ne passe point, cela est égal au fond des choses. Nous sommes sous la main de la providence, et en dépit des hommes, il n'en sera que ce qu'elle voudra. Mais notre honneur, quand il est flétri dans l'histoire, la providence n'y peut rien. Ces messieurs, haineux, vindicatifs et sanguinaires auraient du y songer plus d'une fois, avant de le compromettre si criminellement. » (1831).

N. B. Dans la séance de la Chambre des Députés, du 6 décembre 1831, M. Portalis a fait la proposition: d'*abroger comme contraire à la Charte du 7 août* 1830, *la loi du* 19 *janvier* 1816, *relative au deuil général du* 21 *janvier*. — Il a accompagné cette révolutionnaire proposition, de ces étranges paroles: « on discutera long-temps » encore sur la condamnation de Louis XVI, et sur la compétence » de ses juges; mais il n'est personne qui ne reconnaisse que » le jour où le glaive frappa sa tête couronnée, fut un jour triste » parmi les jours tristes de notre histoire. — Laissons à cette » époque *ses sanglantes expiations*, (en quoi les *expiations* ont-elles été *sanglantes*)? » Mais que nos lois y restent étrangères.

« Ce n'était pas dans l'intention de rappeler ce triste souvenir, » ce douloureux anniversaire, que la loi de 1816 fut promulguée. » Elle le fut comme un reproche solennel, comme une injure » qu'on voulait adresser aux juges. Et cependant ces juges avaient » reçu *du peuple un mandat spécial*. Si nous sommes convaincus » que chacun d'eux, rendit sa sentence, en suivant l'impulsion de sa » conscience, ils devaient être protégés par la loi, qui garantit l'in- » violabilité du Jury. » -Tout cela est faux, mensonger, calomnieux. La France resta toujours étrangère au crime de la *Convention*; elle s'en émut, elle s'en indigna, elle fut consternée. Les Conventionnels n'avaient point *la mission* de juger Louis XVI, la constitution s'y opposait, le Roi était personnellement *injugeable*. Il était déchu; on lui avait ravi la couronne: que pouvait-on de plus? où étaient les mandats dont fait mention M. Portalis? Si le peuple avait eu donné un tel mandat, pourquoi un si grand nombre de Députés votèrent-ils l'*appel au peuple*? Le peuple, quoique trompé, quoique

Digitized by Google

égaré par de perfides conseillers; le peuple, eut sauvé son Roi, et aurait maudit les *régicides*. -- Non, ils ne votèrent point dans *la liberté de leur conscience*, les malheureux qui composaient cette trop célèbre assemblée. Entourés de menaces, troublés par la crainte, plusieurs prononcèrent des paroles, que leur conscience désavouait; mais qui n'en furent pas moins comptées pour l'accomplissement du crime. D'autres déclarèrent franchement, qu'ils étaient législateurs; mais qu'ils n'étaient ni juges, ni bourreaux. Quand à la loi du 1816, elle fut établie, non comme une *injure adressée aux juges*, (qui n'étaient pas juges), mais comme une humaine expiation du plus grand des crimes, *expiation* qui n'eut rien de *sanglant*, et ne ressembla en nulle sorte aux affreuses journées, qui ont fait appeler par M.me la duchesse d'Abrantés, *Calendrier sanglant*, le calendrier de la révolution. Napoléon n'avait-il pas déjà dans toute sa puissance consacré une *expiation religieuse*, à cette affreuse tragédie? Aurait-il voulu en faire une *injure?* Une *expiation* peut-elle être autre chose qu'une *expiation?* Et, est-ce connaître la valeur des termes, que de s'exprimer comme M. Portalis l'a fait? Ou plutôt, n'est-ce pas agir par une haine révolutionnaire, lorsqu'il essaye de disculper, ce qu'il n'a pu s'empêcher d'appeler *un jour triste*, et surtout, quand il ajoute ce mensonge, que je ne sais comment caractériser, *d'expiation sanglante?*. Est-ce que la loi de 1816 ordonnait que les régicides seraient égorgés sur la tombe du Roi-Martyr? Ces *sanglantes expiations* n'appartiennent qu'à l'antiquité. La loi ne fit qu'instituer un *service expiatoire*, pour répondre aux vœux solennels, d'une nation toute chrétienne. Les Anglais, encore de nos jours, continuent une pareille expiation, pour un crime pareil. Ils n'ont pas eu l'imprudence de la proscrire.

M. Portalis a *proposé* le même jour, de supprimer *la célébration du Dimanche*; il ne lui reste qu'à faire rétablir les *fêtes Décadaires!*. Ainsi l'intolérante philosophie, par la bouche d'un de ses adeptes, veut continuer ses persécusions, ses oppressions, ses tortures, contre la religion de la majorité des Français!!!... O justice! ô raison! ô vérité! ô tolérance! ô liberté! où vous cachez-vous?... Le *Courrier de l'Europe* a semblé répondre à cette question en écrivant: « nous attendrons encore long-temps une franche indépendance. Cette indépendance n'est point dans l'esprit de la révolution, elle n'est point dans les habitudes du monopole. Le *libéralisme*, cette vieille hypocrisie de la liberté, ne tend qu'à jeter les hommes dans la soumission. Il humilie et dégrade l'humanité! c'est un horrible asservissement du peuple à l'habileté de quelques trafiquans du pouvoir. Il est sans humanité, sans miséricorde, sans dignité. Il ne connait que la dureté de ce qu'il appelle l'ordre légal, (et encore quel ordre!

Digitized by Google

entouré de délations, de perquisitions, d'emprisonnemens arbitraires!) il est insolent lorsqu'il commande, abject lorsqu'il obéit. » Ce tableau n'est que trop vrai. Mais le Journal ajoute cette espèce de prédiction qui semble promettre un plus heureux avenir : « le combat est entre » vous, *force matérielle*, et des *instincts sociaux*, qu'on n'atteint » pas avec de la mitraille... Le sabre ne va pas jusqu'à la liberté » intime de l'homme ; le sabre fait plier les têtes ou les tranche ; » mais il ne fait pas plier et il ne tranche pas la foi. » (1831).

Autre N. B. Dans la séance de la Chambre, du 20 janvier 1832, M. Eusèbe Salverte, frénétique orateur du côté gauche, a osé dire: « vous savez quel jour nous sommes aujourd'hui et quel jour » nous serons demain. Vous savez qu'une *solennité odieuse* devait » avoir lieu demain. Vous avez tenté, par une loi, de prévenir le » renouvellement de cette solennité qui *est un outrage pour le pays*, » de cette *solennité qui indigne les patriotes*. » Quel misérable, quel pitoyable, quel vil langage! est-ce que M. Eusèbe Salverte ignore cette anecdote? En 1810, Cambacerés supplia Napoléon d'assister au bal qu'il devait donner le 21 janvier. — *Le 21 janvier!* dit brusquement et en colère l'Empereur: *je ne danse pas le jour de la mort d'un honête-homme*. — Cambacerés se le tint pour dit et le bal n'eut pas lieu. — « Un Roi, un échafaud, l'enfer dans les » joies sanglantes, la terre dans le silence et dans la terreur, le » ciel qui s'ouvre pour recevoir le Juste et se referme soudain: » *voilà le 21 janvier*, (a dit l'éloquent abbé de la Mennais). » Chaque année ce jour funèbre nous rapporte la même douleur avec les mêmes souvenirs, Il émeut profondement l'ame: mais c'est tout; aussi il passe au milieu de nous, comme un fantôme sinistre que personne n'ose interroger. Sa présence inquiette et fatigue. On se hâte vers le lendemain, pour y trouver l'oubli de ce passé terrible, qui jette tant de lumière, et une lumière si effrayante sur l'avenir. Il semble qu'on croie l'espérance plus en sûreté dans les ténèbres. On veut bien encore s'attrister sur une illustre infortune; mais on désire qu'elle soit muette, parce qu'on redoute peut-être les leçons qu'elle donnerait! » - Voilà de belles paroles, et qu'à côté de celà, le langage de M. Eus. Salverte est petit, mesquin, haineux, ignoble, vindicatif. « Prions peuple, s'écrie M. de la Mennais, prions, vous » qui tenez encore à l'humanité par quelque lien; pleurons le Roi-» Martyr. » Oui prions et pleurons, et terminons cette note par ces vers de M. A Flayol.

« Des funèbres honneurs consacrés par nos lois
Que du plus saint des Rois

Digitized by Google

Un ostracisme impie exile la mémoire ;
Que le marteau qui démolit nos croix
Brise des monumens le marbre expiatoire ;
Vous n'arracherez pas la page de l'Histoire
Où les forfaits sont immortels.
Banni de vos décrets, que la peur fit cruels,
Le nom du Roi-Martyr passe dans nos prières,
Et le monde chrétien, dans tous ses sanctuaires,
Au nouveau St.-Louis prépare des autels. »

3.e *N. B.* Le *Courrier de l'Europe* du 10 décembre fait des réflexions trop judicieuses sur le même sujet, pour que je ne lui emprunte pas un passage. « Nous avons peu de chose à dire sur la première proposition de M. *Portalis*; nous n'avons guère à attendre des hommes qui ont brisé le vieux trône de France, et qui ont jeté *un Panthéon révolutionnaire* par dessus nos monumens nationaux, qu'ils aient des expiations publiques pour le plus grand attentat politique de nos temps modernes, pour le meurtre juridique d'un roi innocent. A ces hommes, le *rigicide* sourit, et naguères encore une loi avait été proposée, pour armer le pouvoir de nouveau, du terrible *droit d'ajouter encor du sang* à celui qui fut versé dans nos jours de crime et de folie. -- Pourquoi donc la révolution aurait-elle *des expiations pour ses forfaits?* Il faut que la révolution, au lieu de monumens funèbres, élève des trophées ; au lieu des bourreaux elle a des vainqueurs; au lieu de jours de deuil elle aura des fêtes; et le 21 janvier doit redevenir un anniversaire de joie et de triomphe!....

« Mais la seconde proposition, celle d'abolir le dimanche, ne nous intéresse pas seulement, nous, amis de toutes les choses sociales, morales et conservatrices; elle intéresse la révolution elle-même, en tant que constituée au pouvoir... Aux hommes qui ont eu peur de voir, dans la célébration du dimanche, une usurpation de la liberté, il ne fallait montrer qu'une chose, c'est que cette célébration était une tradition sociale, un dogme universel, contre lequel nulle raison privée n'avait droit de s'inscrire. Certes lorsqu'on eut fait voir toutes les nations du monde, s'accordant à reconnaître un jour saint pour le donner à Dieu, les politiques eussent été, ce me semble, plus réservés à demander l'abolition de ce jour, consacré par le respect des siècles. Il est plus difficile qu'on ne croit, d'arriver à l'athéïsme, lorsqu'on se trouve en face de la longue suite de générations humaines, toutes obéissant à une loi antique et se prosternant devant la divinité. Cela est plus difficile, à un corps de nation encore qu'à un particulier,

Digitized by Google

C'est qu'un homme peut-être égaré par de folles passions; mais un Etat n'a pas de passions. Un Etat a ses lois de vie, et il sait que dans l'athéisme il n'y a nulle condition de société. Voila pourquoi tout état qui veut vivre, fuit l'athéïsme comme le néant...

« L'athéïsme qu'ils proclament les épouvante, et ne pouvant non plus avoir une religion, ils se font ministres, pontifes, c'est-à-dire, *violateurs et oppresseurs* de la religion. -« Voila l'effroyable situation des pouvoirs modernes. Ils sont hors de toutes les lois antiques de la société humaine; ils disputent à Dieu ses honneurs; ils proclament la liberté de l'athéïsme, et en même-temps, ils s'emparent de la conscience, ils *règlent la croyance et martyrisent la soumission.* Contradiction désolante! signe avant-coureur d'un renouvellement infaillible de la politique! car il ne se peut pas, que la société vive dans *ce conflit de liberté et de despotisme*, d'indépendance et de servitude. Il ne se peut pas, que l'on fasse des lois pour établir l'ordre, lorsqu'on proclame l'athéïsme, père de tout désordre..... Non, rien de tout cela ne se peut, et c'est pourquoi ce que nous voyons croulera. »

Le *Journal des Débats*, qui ne manque jamais d'esprit, mais qui presque toujours manifeste de mauvais principes, a pourtant fait une exception, en faveur de la question qui nous occupe: « entre tant de choses à détruire que ce sont partagés nos *démolisseurs*, le *Dimanche* est échu à M. Portalis; il a donc pris le dimanche en grippe et a juré de lui ôter sa sanction légale: quand à nous, nous ne nous souvenons pas, que personne, depuis juillet, se soit avisé de réclamer contre le Dimanche. Il avait jusqu'ici échappé à la réaction politique, ce pauvre et honnête Dimanche! et c'était justice; car, quel mal avait-il fait au temps de son pouvoir? C'était le plus doux de nos maîtres. N'importe: M. Portalis a trouvé que ce serait *une occasion de signaler son zèle et de recommander son nom* que d'attaquer le Dimanche. Le Dimanche est coupable de deux ou trois gros crimes: d'abord, il est chrétien; or, la loi ne reconnaissant plus *de Religion de l'Etat*, pourquoi reconnaitraît-on un Dimanche? C'est un reste des abus de la Restauration. Il y a des Juifs qui se reposent le Samedi; il y en a 69,000, à peu-près. *Faut-il que les 32 millions de Français continuent d'avoir un Dimanche dans leurs lois, quand cela* GÊNE 69,000, JUIFS? Non; abolissons le Dimanche par respect pour le sabat. »

« Le *National* d'aujourd'hui affirme que Louis XVI a du périr » comme coupable du crime de Lèse-Nation. Si le *National* veut » nous dire ce qui constitue une Nation et le crime de Lèse-Mation,

Digitized by Google

» nous nous engageons à répondre. » (*Courier de l'Europe* du 18 février 1832).

Il parait que nous marchons vivement et à grands pas! dans la Chambre des Députés du 27 février, M. Jouffroy a osé dire de la *Convention*: *cette assemblée qui sera la gloire et l'honneur de la France*.... L'horreur glace ma plume et ma pensée !...

Citons, à ces stoïques philosophes, qu'aucune larme ne saurait émouvoir, qu'aucun crime n'étonne; citons-leur, l'opinion d'un grand général, dont ils ont fait un grand homme, constant objet de leur admiration, quoiqu'il ait été le fléau de l'humanité et de la *liberté*. — Je retrouve ce curieux article dans mes *Souvenirs* du 21 janvier 1817. - Il existe une lettre de Bonaparte, où il rend compte de la grande catastrophe du régicide. Sa plume brulante, jette à torrens le mépris et l'indignation, sur cette horde canibale, qui osa dans son délire achever cette odieuse tragédie. « Quelle ville que » Paris dans ce jour suprême, (s'écrie le jeune écrivain) ! la » populace n'était plus canaille, elle était stupide; elle se regardait » sombrement, ne disait mot, ou fuyait. Les rues étaient désertes, » et cependant toute la population était inactive; Maisons et Palais, » *s'étaient changés en tombeaux*. L'air même, l'air *avait une odeur* » *de bourreau*. » Et quelques écrivains, prétendent encore accuser la Nation d'avoir été complice de ce crime. Ils n'ont qu'à en étudier le tableau, dans cette peinture si vraie et si vive, d'un témoin oculaire-observateur. La consternation, le désespoir, la stupeur étaient partout le lendemain du jour où cette horrible condamnation fut prononcée. « La nuit du 20 au 21 janvier, (continue le jeune officier), je » n'avais pu fermer la paupière, sans pouvoir me rendre compte » de cette insomnie. Je me levai de bonne heure, je courus partout » où la force armée se déployait, j'admirai, ou plutôt je méprisai » l'imbécile complaisance de quatre mille gardes nationaux, dont » les neuf-dixièmes se fesaient machinalement valets de bourreau. » Je rencontrai *Santerre* à la porte St.-Denis, un nombreux état-» major le suivait. J'aurais bien voulu lui couper les oreilles; mais » ne pouvant mieux faire, je crachai sur lui. »

Voilà l'opinion d'un homme, qui avait vu cette triste et cruelle époque; et quel homme ! quel témoignage! comme il a flétri ces atroces acteurs, dont quelques esprits encroutés de vices et de crimes voudraient faire encore des héros et des *Juges* !... Cette lettre si remarquable qu'il faudrait transcrire en grande partie, contient de singulières choses; comme tout ce que Bonaparte a écrit. Il peint entr'autres d'un seul trait les premiers artisans de notre meurtrière révolution : « tel, dit-il, qui chargeait le pistolet, destiné à terminer

Digitized by Google

» son existence, son *infâmie* et à payer ses dettes, le jetait loin » de soi... et venait s'embarquer dans la capitale, décidé *à mettre* » *le couteau sous la gorge, au premier évènement qui pourrait* » *le tirer d'embarras.* »

On y trouve ce passage remarquable, (et ils le sont tous): « savez-» vous ce que c'est qu'un *Marseillais?* C'est un bandit, qui fier » de ce que l'autorité ne le livre pas au bourreau, se proclame le » juge et le bourreau de toutes les autorités. Le sabre à la main, » la menace à la bouche, le trouble est sa passion et le meurtre » son élément. Je ne pardonnerai jamais aux Parisiens, de n'avoir » pas couru sur le premier de ces tigres: que je voudrais bien » *avoir de pareils êtres à mitrailler*! Je mettrais moi-même le feu » à la pièce... » — depuis il *mitrailla* les Parisiens, qui voulaient, pour expier le passé, arborer l'étendard monarchique... Mais une chose curieuse, c'est que le publiciste M. *Benjamin* CONSTANT a joint cette note au paragraphe que je viens de transcrire: — « un » philosophe Indien, Pilpai, savait donc bien ce qu'il disait en » proclamant cette maxime: *le méchant n'a pas de plus cruel ennemi* » *et de juge plus sévère que le méchant qui lui ressemble.* Napoléon » désirant pouvoir *mitrailler les Marseillais*, et sans pitié les classant » parmi les tigres, ne prévoyait point, sans doute, que quelques » années plus tard, et seulement pour satisfaire son insatiable ambition, » il jetterait impitoyablement toute la jeunesse Française dans les » champs du carnage!... » (*Souvenirs* de 1817).

Ne quittons pas encore cette question, et demandons à ces terribles orateurs du côté gauche, si les *Conventionnels* avaient positivement un *mandat* et s'ils se croyaient vraiment des *juges*; quand, malgré les menaces et les vociférations des tribunes, ameutées pour les effrayer, plusieurs d'entr'eux osèrent protester avec énergie et courage, contre une aussi criminelle entreprise? C'est avec plaisir, que pour leur gloire et leur honneur je saisis l'occasion d'en rappeler la mémoire. ALBOUYS présenta un discours si touchant, que dans toute autre assemblée, qui n'eut pas été composée des Cannibales qui votèrent le *Règne de la Terreur*, Louis XVI eut été soustrait à la mort, par acclamation et par reconnaissance. BECKER prononça d'une voix forte ces magnanimes paroles: « ni les menaces dont cette » Tribune a retenti, ni cette crainte puérile dont on a cherché à » nous environner, ne me feront trahir mon sentiment. » A son tour BODIN s'exprima ainsi: « il sagit de prononçer sur le sort de » LOUIS, *non en juges*, mais en hommes d'Etat; *non en gens* » *passionnés*, mais en hommes sages, lisant dans l'avenir. Donc, » *comme le* monde entier nous contemple, que *la postérité nous*

Digitized by Google

» *jugera* et que le *salut public dépend de notre détermination*; » comme on n'est pas grand par de grandes exécutions, mais par » de grands exemples de modération et d'humanité, par des actes » de prudence et non par le sentiment de la haine et l'amour de la » vengeance; comme JAMAIS UN HOLOCAUSTE DE SANG HUMAIN NE PEUT » FONDER LA LIBERTÉ, je vote pour la *réclusion*. » Il n'était pas permis de dire mieux que la *réclusion* !... BRESSON répondit à l'appel nominal: *je ne suis pas juge*. « Puisque je ne suis pas juge je n'ai » pas du ouvrir le code criminel pour y lire ma détermination..... » Non citoyens, *nous ne sommes pas juges*, car les juges sont » prosternés devant une loi égale pour tous, et nous, nous avons » violé l'égalité pour faire une exception contre un seul, etc. » Je regrette de ne pouvoir rapporte cette éloquente énumération, des raisons, qui démontraient que ces *hommes brulans de haine, n'étaient pas juges*; l'espace me manque. CASENEUVE dit à son tour: « la mort de » Louis XVI est dans mon intime conviction le tombeau de la liberté » publique... La cumulation de tant de pouvoirs incompatibles (qu'ils s'arrogeaient) » me parait une monstruosité tyrannique, à laquelle je » ne veux avoir aucune part. » CLAVERIE: « je ne connais pas d'autre » loi d'après laquelle je puisse prononcer sur le sort de *Louis*, » que la Constitution. La Constitution ne prononce pas la mort; elle » prononce seulement l'abdication et la déchéance. Je n'irai pas au-» dela de la loi. » A. CONTE, prononça un discours très-hardi, à la fin duquel il demanda qu'il *fut déclaré que Louis XVI ne* POUVAIT PAS ÊTRE MIS EN JUGEMENT. G. *Duchatel* était malade ce jour là. Il avait déjà défendu Louis XVI avec beaucoup de courage dans une autre séance; il se fit transporter à celle-ci, en robe de chambre et en bonnet de nuit, pour *déclarer que rien au monde n'était capable d'empêcher le cri de sa conscience*. FAURE: « j'ai avancé » que ce n'était pas à vous à juger le Roi... Ce n'est point la chaleur » effrénée de quelques-uns de vos membres, l'indécence de » leurs déclamations, le ton dicisif qu'ils prennent dans ce procès, » qui prouve à mes yeux la vérité de leur civisme... Vous remplissez » ici scandaleusement tous les rôles de l'ordre judiciaire, de *Jurés* » comme de *témoins*, *d'accusateurs* comme de *juges*. Je demande » le rapport des décrets relatifs au procès de Louis.» J.-H. LAURENCEOT: » les menaces de la majorité ne parviendront pas à me faire croire que » je puisse réunir les fonctions de *juge* à celle de *législateur*. » Ce fut aussi le sentiment de LE HARDY, dont je regrette de ne pouvoir rappeler toutes les généreuses paroles. VIENNET: « j'ai toujours pensé » que le même corps ne pouvait à-la-fois exercer la justice et faire » des lois; que *cette cumulation de pouvoirs, serait une monstruosité*.

Digitized by Google

» La précipitation avec laquelle vous avez décidé que vous jugeriez » Louis, donnera à vos ennemis une ample matière de la plus amère et » de la plus juste des critiques.» A ces noms, j'ajouterai ceux de BAILLEUL, BAUDIN, BERNARD-St.-AFFRIQUE, BOISSIEU, CADROY, CHAILLON, DELLEVILLE, DUBIGNON, DUBOIS, DUGUÉ-D'ASSÉ, DURAND-MAILLANNE, FOURNEY, GÉRENTE, GIRAULT, GUÉRIN, HARMAND, HENRI LA RIVIÈRE, HIMBERT, LACASE, LAMBERT, LANJUINAIS, LE MERECHAL, MAZURIER, MAYNARD, MORISSON, PEUVERGNE, PIERRET, PRUNELLE, RAMEAU, ROUSSEL, ROUZET, ROYER, RUAULT, SALLES, SAURINES, SEGUIN, VARLET, WANDELAINCOURT, dont les opinions motivées, se trouvent dans le *Moniteur* et les journaux de cette époque. Comment après cela, ose-t-on dire qu'ils avaient un *mandat*? Avait-il reçu un *mandat* cet affreux sicaire, qui lorsque Louis voulut protester de son innocence, sur l'échafaud, *ce qui ne se refuse jamais dans aucun pays civilisé à aucun criminel*, lui cria barbarement : VOUS N'ÊTES PAS ICI POUR PARLER, MAIS POUR MOURIR !... Avait-il aussi reçu un *mandat* de la *Nation*, ce ministre de la justice, ce *citoyen Garat*, qui se présentant devant son roi en prison, avec le bonnet rouge sur la tête, lui dit sans préparation, d'un ton farouche : LOUIS CAPET C'EST DEMAIN QUE TU MEURS !...

P. 506. Qu'il célèbre ton lustre immortelle *Vendée*.

Dans la *Vendée* on pillait, on massacrait indifféremment qui l'on voulait, sous le prétexte que celui que l'on tuait était rebelle, ou fauteur des rebelles, ou soupçonné de penser *royalistement*. Comme si chacun ne pouvait pas penser d'après lui-même? comme si la *liberté* n'était pas pour tous? comme si la révolution ne devait pas avoir été faite, pour nous *créer tous libres?* Mais en supposant qu'avec de prétendus rebelles, il n'y a ni droits des gens, ni lois à suivre; n'y a-t-il pas du moins le droit de la nature à observer? — Répondez, Monstres, qui par vos infâmes décrets, suscitates tant de crimes dans ces malheureuses contrées : les Vendéens n'avaient-ils pas le droit d'êtres libres, ou la *liberté* n'est-elle qu'un poignard à votre usage, dont vous courez assassiner qui vous importune, vous gêne ou vous déplait?...

M. *Lunean*, Député, je crois, de la Vendée, ne cesse de réclamer à la Chambre, que *les ministres prennent des mesures les plus énergiques, pour le rétablissement de l'ordre dans les départemens de l'Ouest*; et ce vœu serait humain et juste, si l'on n'avait d'abord pris des mesures d'arbitraire, de persécution et d'injustice, pour indisposer et soulever ces religieuses et fidèles populations. On a semblé les pousser à la résistance : et quand elles s'agitent, effrayées des malheurs qui les menacent, on veut les punir encore

Digitized by Google

du mal qu'on leur a fait. C'est ainsi que raisonnaient les *St.-Just*, les *Barère*, les *Couthon*, les *Roberspierre!* — Mais ce n'est point ainsi qu'en parlent les poëtes, à quelque parti politique qu'ils appartiennent. Ecoutez l'un d'eux; car il est facile d'appliquer à la Vendée, ce passage de M. A. Bignan, dans son poëme, sur le *Siège de Lyon en* 1793.

« O peuple de héros et bientôt de victimes,
Pourquoi tant d'ennemis déchainés contre toi?
A leurs yeux quels furent tes crimes?
Tes crimes !... *Tu pleures ton Roi.*
ENORGUEILLIS TOI DE CES LARMES!
Il est beau de s'unir au parti du malheur;
Il est beau de ceindre les armes,
Quand la mort est la palme offerte à la valeur.
Au crime triomphant refuser son suffrage,
Entourer d'un fidèle hommage
Les débris du trône abattu,
Combattre pour son Prince et venger sa mémoire,
Mourir enfin... Est-ce la gloire?
C'est mieux encor, c'est la vertu. »

Dans le même ouvrage, il dit au comte de Précy, obligé de céder au grand nombre d'assaillans qui l'accablent.

« Console-toi noble victime,
Dont le ciel trahit la valeur.
Quand la victoire est pour le crime
On doit s'applaudir du malheur.
Le tribunal de l'anarchie
Souillant la majesté des lois,
Condamne envain la Monarchie...
Ta mort plaidera pour tes Rois.
La Royauté qui fuit de larmes inondée,
D'un si beau sacrifice accepte le tribut,
Et des rives du Rhône aux champs de la *Vendée*
Un sang fidèle et pur coule pour son salut.

J'aime à citer les beaux vers et les belles actions. — Quand M. Victor Hugo, avait encore de bons principes en littérature et en politique, il s'écriait dans son Ode sur *la Vendée*, dont il a peint les désastres :

La Loire vit alors, sur ces plages désertes,
S'assembler les tribus des Vengeurs de nos Rois,
Peuple, qui ne pleurait, fier de ses nobles pertes

Digitized by Google

Que sur le Trône et sur la Croix.
C'étaient quelques vieillards fuyant leurs toits en flammes,
C'étaient des enfans et des femmes,
Suivis d'un reste de héros ;
Au milieu d'eux marchait leur Patrie exilée ;
Car ils ne laissaient plus qu'une terre peuplée
De cadavres et de bourreaux.

Tel fut le sort de ces hommes de foi, de probité, de vertu, de grandeur d'ame, de dévouement, de fidélité, de courage que les ministres de la Restauration ne surent pas dignement récompenser, et qu'aujourd'hui, d'imprudens fomentateurs de guerres civiles, persécutent à outrance!!! Cependent quoi de plus vénérable qu'un *Vendéen*? Il y a dans ce titre quelque chose de magnanime, de loyal, d'héroïque, de sympathique qui attire et remue puissamment la pensée ; c'est ce qui a fait écrire en 1819, à M. le comte O'MAHONY, sur l'entière valeur de cette expression: « *Vendéen*, dénomination » que je préfère à *Royaliste* ; parce que le dévouement de ce noble » peuple, au moins aussi religieux que monarchique, a imprimé à » ce nom, comme à un type, le triple éclat du royalisme, de la » piété et du martyre. »

P. 508. Bourmont.

Emigré, distingué par son mérite et sa naissance, ayant combattu avec les Vendéens, proscrit par le ministre Fouché, rentré en France, employé par Napoléon, fidèle ensuite à son roi, conquérant d'Alger, ce général-ministre, a été assailli par les calomnies du *Libéralisme* qui était parvenu à faire croire à l'armée, que ce guerrier estimable, *était un traitre*. La *Biographie Nouvelle des Contemporains*, a de nouveau, en 1817, osé repéter cette infâme accusation, dans la notice qu'elle consacra à M. le Comte de *Bourmont*, en *insinuant* que s'étant trouvé sous les ordres du général comte *Gérard*, dans la Flandre, s'était avoir pris *le plus long pour se rendre à Gand. M. de Bourmont quitta l'armée Française le* 15 *juin* 1816, (faute d'impression; il faut 1815), *la veille de la seconde bataille de Fleurus*. — Cela est perfide. Le rédacteur le savait bien, puisque déjà plusieurs officiers avaient publié des détails authentiques, sur la conduite franche, droite et courageuse du comte de *Bourmont*, en 1815 et non en 1816. J'allais emprunter leurs raisons et leurs témoignage, c'est-à-dire rappeler les faits, lorsque je les ai trouvés ramenés, avec beaucoup de simplicité et d'énergie ; dans une *lettre*, d'un des fils du héros Français. Il m'est doux de pouvoir la reproduire dans cette note. Elle contient tout. — Lettre au *Constitutionel*, (le grand calomniateur de nos jours).

Digitized by Google

Carlsruhe, le 2 février 1832.

« C'est seulement en arrivant ici, M. le rédacteur, que j'ai eu connaissance par votre n.o du 22 janvier, de la séance de la chambre des députés du 21. J'ai lu avec une vive douleur l'étrange proposition faite par un ancien officier, de mettre en jugement le maréchal de Bourmont pour sa conduite en 1815.

« N'est-ce donc point assez d'avoir, dans une récente expédition et par ses succès, réputés impossibles, vengé l'honneur de son pays et acquis à la France de nouveaux droits à l'estime et à la reconnaissance des peuples, pour désarmer la haine et la calomnie; la haine qui demande des vengeances, la calomnie qui s'acharne à flétrir une vie sans tâche, et qui ne fut pas sans gloire? Le sang d'un fils chéri versé jusqu'à la dernière goûte, en combattant glorieusement pour son pays, n'a-t-il pas étanché leur soif et leur faut-il encore le sang de son père?

« A Dieu ne plaise que je vienne ici demander grâce et réclamer une pitié qui serait une nouvelle injure: Je demande justice, cette justice sévère, mais impartiale de l'histoire.

« Toutefois, je l'avoue, M. le rédacteur, je m'étonne que dans une assemblée Française, pas une voix ne se soit fait entendre pour défendre un homme absent et accusé; je ne dirai pas malheureux, car ceux-là seuls sont malheureux, ceux-là seuls sont à plaindre, qui, cédant aux circonstances, ont transigé avec les devoirs les plus sacrés. Quoi! c'est seulement par une insultante prescription, qu'on a cru pouvoir repousser une accusation capitale, contre celui qui naguère conduisant nos jeunes soldats à la victoire, tirait une vengeance aussi prompte que terrible, des outrages faits à la France, par un barbare orgueilleux; et dotait sa patrie de la plus belle, de la plus vaste et bientôt sans doute de la plus riche et de la plus importante de ses colonies.

On conçoit qu'en 1815 on ait crié à la trahison: il fallait à tout prix empêcher les royalistes fidèles de se ralier à la royauté; aussi on appelait *brigands* ceux qui prenaient les armes dans la Vendée, comme on donnait le nom de traitres à ceux qui rejoignaient le roi à Gand. Ceci justifie pleinement l'Ordre du jour du général Gérard. Mais après dix-sept ans, lorsque les passions sont refroidies, quel homme sensé se laisserait persuader qu'un simple officier-général possédait les plans de la campagne qui allait s'ouvrir, lorsque le général en chef était Napoléon et le général Gérard son lieutenant?

D'ailleurs, les eut-il possédés, les faits prouvent assez qu'il ne les aurait point révélés; les disposition mal concertées de l'ennemi

Digitized by Google

produisirent un effet, qu'il eut pu éviter par une prompte concentration de ses forces, s'il eût été prévenu de la marche et de la position de ses adversaires. Les Français furent vainqueurs le 16 à Fleurus, ils l'auraient été le 18 à Waterloo, sans l'absence du général Grouchi, qui tient à des causes, que sûrement personne ne pouvait prévoir ni indiquer à l'avance.

« Si les preuves heureusement n'étaient pas surabondantes, il serait facile de s'appuyer encore des témoignages authentiques et contradictoires, des personnages avec lesquels on l'accuse d'avoir lié des rapports criminels; ces témoignages, je les possède et je pourrais les produire.

« Vous n'ignorez pas M. le rédacteur, que l'acte additionnel aux Constitutions de l'Empire, fut présenté à l'approbation de l'armée : non-seulement mon père refusa d'y donner son adhésion, mais encore il motiva son refus, et le signa, ainsi que plusieurs des officiers de son état-major particulier. Dès lors sa démission était explicite, elle était positive; il s'en expliqua hautement, et ne demeura à l'armée que pour attendre, ainsi qu'il l'a fait depuis en Afrique, le successeur, auquel il devait remettre les troupes confiées à son commandement.

« Ce successeur n'était point encore arrivé, lorsque l'armée reçut l'ordre de marcher vers la frontière. Dans cette situation, mon père ne pouvait plus différer son départ : il fallait quitter les rangs d'une armée, dont il ne fesait plus partie, du jour où il avait refusé de souscrire l'acte additionnel. Il s'éloigna : non pas en silence, non pas comme un transfuge : il fit part de sa résolution au général Hulot, le plus ancien général de brigade sous ses ordres, et lui remit, en même-temps que le commandement, tous les ordres et papiers relatifs à la division qu'il lui laissait.

« Il s'éloigna, non pas le jour, non pas la veille de la bataille de Waterloo, mais quatre jours avant; et ce fait est sans réplique. L'ordre du jour du général Gérard est daté du 14, et il annonce que déjà le général de Bourmont a quitté l'armée. Quatre jours, ce sont quatre siècles, lorsque deux jours suffisent pour changer la face de l'Europe! Le 16, les Français étaient vainqueurs; le 18, ils mouraient à Waterloo.

« Ainsi, le simple exposé des faits, renverse cette accusation, dont l'énormité fait frissonner. Non, il ne fut point traitre, car il n'a rien livré; non, il ne fut point parjure, car il n'avait rien promis; non, il ne fut pas déserteur, car il s'était démis de son emploi.

Ainsi, la trahison, le parjure, la désertion, disparaissent. Que

Digitized by Google

reste-t-il? Le reproche d'avoir rejoint le roi. Ce reproche était surtout étrange lorsque les Bourbons régnaient en France; mais aujourd'hui il n'est pas moins étonnant. En effet, la plupart de ses adversaires ont prêté serment de fidélité à Louis XVIII après les Cent jours, et assurément il y a plus d'honneur et de courage à se décider avant l'événement, à se ranger auprès du roi dans l'exil, qu'à se presser au tour de lui, quand il est remonté sur son trône. »

Signé, CHARLES DE BOURMONT.

P. 509. —

Dans cette nomenclature si riche, de braves Vendéens dévoués et fidèles, on a oublié quelques vers, que je me refuse à regret de rétablir. — Peut-être trouvera-t-on que dans cette Elégie j'ai trop facilement prodigué les noms propres; moi au contraire, j'aurais voulu pouvoir y nommer toutes les héroïques victimes de nos fureurs révolutionnaires. C'est un hommage d'admiration, d'enthousiasme et de reconnaissance, que mon cœur croyait leur devoir, et qu'il aurait voulu pouvoir payer en entier à cette noble Vendée, *où*, suivant l'heureuse expression de M. Bigeu, avocat distingué, *des Vengeances terribles enfantèrent tant de malheurs et les vertus tant de prodiges!* Malheureusement tous les noms ne sont pas faits pour les vers et plus d'abondance aurait été contraire à l'harmonie.

P. 511. J'y *cultive* mes champs, mes livres et l'honneur.

Thalés, l'un des sept sages de la Grèce, nous a appris qu'il *avait employé à former son esprit, le temps qu'il aurait pu employer à cultiver ses terres.* Mais n'en déplaise à Thalés, il est extrêmement facile de cultiver à-la-fois ses champs et son esprit. Et comme disait Owen à Virgile, liv. 2., ép. 157, que j'ai traduite, dans un jeu de mots, qui ne me parait pas trop hardi,

Dans des vers *cultivés* tu chantes la *culture*;
Et tu peux te vanter, harmonieux auteur,
Qu'en célébrant les dons que nous fit la nature,
Tu *cultives* les champs et l'esprit du lecteur.

P. 511. Obligé de subir l'infortune..... de l'émigration.

Cette infortune ne fut pas la seule; envain les proscrits étaient effacés de la funeste liste; ils rentraient: mais hélas!.. — La belle et sémillante duchesse d'*Abrantes*, a peint très-heureusement en peu de mots, dans les *Mémoires* brillans, ingénieux, gais et gracieux, je n'ose pas ajouter impartiaux, qu'elle vient de publier, leur triste

Digitized by Google

et cruelle situation. Les émigrés dit-elle, doués d'une ame ardente, jouissaient dans sa plénitude, de tout le bonheur attaché au mot *patrie*. « Mais combien de mécomptes attendaient les malheureux proscrits, à leur retour sur la terre natale! La pauvreté, l'isolement, la mort, voilà ce qui les attendaient pour la plupart. Ah! tout n'était pas bonheur dans de pareils jours :... » (1831).

P. S. On a osé écrire, a propos de *l'émigration*, qui ne fut que trop forcée pour une foule de victimes : *si la révolution est devenue violente, cruelle, sanguinaire, c'est qu'elle a été contrariée, menacée, attaquée.* Quelle bonhomie! quelle bénévole naïveté! Cela voulait dire sans doute: *laissez nous commettre tranquillement tous les crimes, qui nous sont nécessaires pour gouverner, vous verrez que* NOUS N'EN FERONS PAS TROP!...

P. 513. Le nouveau gouvernement ne pense point que l'émigration ait été une *faute*.

Dans les *Souvenirs d'un Officier Royaliste*, M. de Romain, colonel d'artillerie, Emigré et puis Vendéen, s'exprimait ainsi sur leur position sociale, à cette époque: « envain les *Jacobins* répètent à leur tribune que nous sommes des rebelles et qu'ils sont les vrais Français; les faits sont trop palpables, la chose trop évidente, pour qu'on puisse se méprendre sur nos droits acquis. Comment! ces SCÉLÉRATS *usurpateurs du pouvoir légitime*, qui sont parvenus à établir en France l'empire de la mort, voudraient encore étendre leur puissance, sur les Français échappés à leurs coups!... Un premier décret condamne à mort tout émigré qui sera pris les armes à la main; un second vient de les proscrire en masse! Il est désormais décidé que nous n'aurons plus ni propriété, ni famille, ni patrie; que nos biens sont confisqués sans retour; qu'en *écrivant* à nos parens, à nos amis, nous *les enverrons à l'échafaud*! et que tout émigré qui posera le pied sur le sol natal, subira la peine de mort, n'importe son âge et son caractère pacifique!!!... » — L'éloquent M. Bergasse, membre si distingué de l'Assemblée Constituante a écrit: « la cause que les émigrés ont défendue est une cause extrêmement juste, personne n'en doute, *pas même les oppresseurs*. Il y a dans la conduite des émigrés une circonstance, qui doit les rendre singulièrement recommandables; les autres guerriers combattaient pour la gloire, ils n'avaient à craindre que la mort sur le champ de bataille, ou une détention honorable et passagère chez les ennemis. Ceux-ci se battaient avec un courage d'autant plus héroïque, que dans la victoire,

Digitized by Google

aucune gloire, du moins présente, ne leur était réservée, et que s'ils étaient pris, une fin ignomineuse les attendait sur l'échafaud. Il y a là, quelque chose de plus qu'une grandeur ordinaire; c'est le devoir seul et le devoir obscur qui commande, c'est la fidélité sans aucune espérance personnelle qui obéit. »

Je suis obligé de retrancher ici une foule de passages éloquens et victorieux, empruntés à un excellent ouvrage de M. de Lally-Tolendal.

P. 363. Voyez les notes sur ce grand rimeur Toulousain

Encore une déception!... Je ne suis pourtant pas du *Juste-Milieu*. Mais mon libraire me crie sans cesse: *arrêtez-vous : le volume est déjà trop gros.* — J'ai beau faire, beau élaguer, beau retrancher, beau resserrer; il se grossit toujours immodérément. — Il faut donc consommer le sacrifice, laisser M. Baour sur l'extrade, à l'exposition publique, (la position plaira à son orgueil *pyramidal*) et rayer sans miséricorde tout ce qui reste. D'ailleurs le bruit court, qu'on prépare en secret une loi sur *la liberté de la presse*, qu'on veut rendre périlleuse et meurtrière. Cela est très-possible : Déjà la *liberté particulière* n'est plus qu'une fiction, un rêve des contes de Fées. Il pourrait se faire qu'on prétendit à présent confisquer en masse, la *liberté publique*. On y court à grands pas, puisqu'on en est venu à emprisonner les écrivains, avant qu'un jugement ait trouvé leurs pensées coupables, *même après qu'un autre tribunal avait absous les mêmes expressions!...* Quand aux *suspects*, on fait mieux! on les arrête, on les tue et on met HORS DE LA LOI des provinces entières!... Hâtons-nous donc de paraître, et terminons, avant que la force brutale, et la *stricte-justice* de l'arbitraire-ministériel, nous en arrachent le droit. — Brillantes Utopies des révolutionnaires, que de rudes mécomptes vous nous faites subir!... (1832).

P. 406. Une erreur... je la redresse dans mes notes.

Va-t-en voir s'ils viennent, Jean,

Dit la chanson. C'était pourtant mon intention de tenir parole. Mais l'espace me manque et puis vous venez d'en voir le motif..... passez, passez cher lecteur: mon Chancelier (ou mon *Prospectus*), va vous dire le reste.

FIN DES NOTES.

Digitized by Google

PROSPECTUS.

« Les *Français* ont le DROIT de *publier* et » de *faire imprimer* leurs opinions, en se » conformant aux lois. — LA CENSURE *ne* » *pourra jamais être rétablie.* »
(CHARTE de 1830, article 7).

Vous êtes libre, disait-on à *Louis-Paul* COURRIER, pamphlétaire irrascible, et le très-spirituel pamphlétaire répondait : « *nous* » *sommes libres*, comme on l'est LA VEILLE D'ALLER EN PRISON. — » Nous vivons à l'aise, ajoute-t-on, et rien ne nous gêne à présent. » — Je sens ce bonheur et j'en jouis comme faisait Arlequin, dit-» on, qui tombant du haut d'un clocher, se trouvait assez bien » en l'air, avant de toucher le pavé. » — Cela fut écrit en 1820, et n'était pas bien vrai à cette époque. Il y avait exagération, parce que nous avons appris depuis qu'il y avait déjà conspiration, une conspiration qui a *duré quinze ans*. On criait donc, que nous n'étions pas libres; mais aujourd'hui, je le demande à tous : *sommes-nous libres !...* Pourrait-on voyager inocemment dans quelques-unes de nos provinces, sans être à l'instant traité de *suspect*, arrêté, incarcéré; peut-être avec la dure chaîne au cou et les fers pesans aux pieds et aux mains? Tant on se joue des mots et des choses! tant on fait peu de cas du bonheur et de la vraie liberté de l'homme! tant on respecte peu la foi due aux plus solennelles promesses !....

Mais des *promesses* à quoi et à qui sont-elles bonnes? remplis de haine et de rage, ces farouches sectateurs d'une liberté mensongère, n'aspiraient qu'à opprimer, qu'à asservir les peuples qu'ils faisaient semblant de protéger et de défendre. Tous ces chefs de révolutions, avides de curée, ne sont que des despotes déguisés, qui ne voulaient que briser durement les supériorités sociales qui les blessaient, afin de se mettre vîte à leur place, après les avoir renversées. — Et l'ordre, et la justice, et la liberté, et les peuples que deviennent-ils en présence de tant d'arrogance et de tant d'arbitraire?... — Ce qu'ils deviennent? Que leur importe! ils voulaient dominer, ils sont au pouvoir, cela suffit... du moins pour eux.

Cependant nous qu'on froisse et qu'on mutile, en voyant tant de

Digitized by Google

meurtres et tant de crimes, tant de suspissions, tant de persécutions, tant de condamnations, nous sommes dans un grand étonnement d'entendre dire à quelques députés et à tous les ministres, *qu'ils gouvernent de cette manière*, AU NOM DE LA NATION. — *Au nom de la nation!* mais la preuve qu'ils se tromprent complètement, c'est qu'ils ne prouvent guère *leur droit* et leur mission par tant de violences. La *Majorité*, n'est jamais violente; elle domine par la force des choses. Aussi on ne saurait trop le redire, la vraie liberté, la justice, l'ordre, sont ils partout quand on gouverne pour cette Majorité. Tandis que la *Minorité*, ne parvenant jamais au pouvoir que par accident ou par surprise, est forcée, pour se maintenir, d'user d'arbitraire, d'injustice, de violence, et d'organiser, comme on l'a fait dans plusieurs villes, une véritable *Terreur*. — Cette objection est forte, me dira-t-on, mais qu'en voulez-vous faire? Régner, pour des ministres, est une si douce chose, qu'ils aiment à régner, même au milieu des *émeutes*!...

D'ailleurs si quelque homme de mérite les offusque ou les gêne, qui empêche qu'on ne renouvelle amicalement le souvenir de ce proverbe: *aussitôt pris aussitôt pendu?* Mes lecteurs en savent-ils l'origine? Elle est curieuse et de plus révolutionnaire. C'était du temps de cette *Ligue* furibonde et sanguinaire, qui voulait d'abord détrôner *Henri III* et ensuite *Henri IV*. Cette *ligue* était expéditive, comme plusieurs de nos fonctionnaires d'a-présent, qui font coucher en joue dans l'Ouest, les conscrits qui se cachent ou qui fuient! cette faction de la *ligue* fit faire un beau jour, des visites domiciliaires, et arrêter M. BRISSON, président au parlement de Paris, LARCHER, conseiller au même parlement, et TARDIF, conseiller au Châtelet. Ils furent enlevés du sein de leurs familles désolées, le 15 novembre 1591, à neuf heures du matin, confessés à dix et pendus à onze!. Ce fut CROMÉ, conseiller au grand conseil, qui les jugea et les condamna, sans autre forme de procès. Ce CROMÉ était plus habile que les PERSIL, que les DUPIN, que les LAPALME, etc.; avec lui MM. les journalistes de l'opposition, (1) n'auraient pas eu beau jeu, au nom de *la liberté*, ils auraient été: *aussitôt pris aussitôt pendus*.

On remarquera sans doute dans cette curieuse anecdote, que du moins alors on permettait aux victimes de se *confesser*, de se préparer à la mort; aujourd'hui on fait beaucoup mieux, témoin le malheureux *Charles Bonnechose* de *Boisnormand*, âgé de 19 ans, et immolé

(1) Un homme d'esprit a dit au sujet des fortes amendes, dont beaucoup de journaux se trouvent frappés: « *en* 93, *on* battait » monnaie sur la place de la Révolution, maintenant on bat monnaie » à la *Cour d'Assises*. » — Où la fiscalité, l'arbitraire, l'injustice et le despotisme s'arrêteront-ils?.....

Digitized by Google

sans pitié par d'atroces sicaires ! Aujourd'hui, *si on le pouvait*, on *empoignerait* tous les dicidens qui croient avoir le droit de penser différemment que ceux qui gouvernent, et on les pendrait sans confession. Il aurait en place d'un confesseur, des coups de sabre et des huées !. Car les temps se perfectionnent, et l'on sait que le *siècle des lumières* est arrivé !!!...

Dans des circonstances si graves, si pressées, si brouillées, si compliquées, si impérieuses, puisque le volume est rempli, il faut vîte qu'il paraisse, le libraire même se plaint qu'il est déjà immense. Cependant je n'y ai pas tout mis, et si les lecteurs le désirent, et que les *Puissans du siècle le* PERMETTENT, l'éditeur pourrait publier un nouveau tome, comme *supplément*; cela dépendra des souscripteurs. -- J'ai été obligé de retrancher d'intéressantes notices sur *Cathérine de Médecis* et *Marguerite de Valois*; sur *Clémence Isaure*; sur *Ste.-Camelle* ou *Camille*; sur *d'Auriol*, *Fr. Maynard*, le P. de *Latour de Bonaffos*, *Vidal*, astronome distingué, *Mercadier*, ingénieur, le P. de *Menard*, le chevalier de *Tréville*, *Jean-Pierre Rival*, peintre, l'abbé *Gros de Besplas*, célèbre prédicateur, dom *Martin*, dom de *Brèsillac*, dom *Lamée*, dom *Ferlus*, *Martin-d'Auch*, de *Guilhermy*, l'abbé *Samary*, *Paganel*, le P. *Gibrat*, le comte *Dejean*, les M.is de *Lacaze* et de *Puyvert*, etc., etc., sur les villes de *Toulouse*, *Saverdun*, *Pamiers*, *Foix*, *Tarascon*, *Ax*, *Mirepoix*, *Castelnaudary*, *Montréal*, *Carcassonne*, *Narbonne*, *Limoux*, etc.; sur les mots *fallacieux*, *invaincu*, *souvenance*, etc.; sur les *Bohémiens-Gitanes*, sur *Alger*, sur le *Gaz*, *l'Azote*, *l'Oxigène*, dont il est question page 449 du *Voyage*; *etc.*, *etc.*, *etc.*

J'avais encore des notes géologiques, même chimiques, sur les environs et les bains de *Rennes*, des renseignemens locaux à produire, une nouvelle description plus exacte de la Bataille de *Castelnaudary*, où *Montmorency* fut fait prisonnier; des remarques de toutes sortes, car javais mis un peu de tout dans cet ouvrage. C'est un tort sans doute; j'en conviens, il faut plus d'unité dans une composition, Aristote le veut ainsi, et ce n'est pas moi qui refuserai d'être du côté des *classiques*. Les insurrections en tout genre me font peur. Mais quoi ? On ne se réforme pas comme on veut. J'aime à voltiger, (en littérature seulement), cela repose l'esprit; la variété amuse; on apprend, on recueille un plus grand nombre de choses. Et puis, serai-je le seul qui aurais eu ce goût là ? *Montaigne*, *Rabelais*, *Sterne* n'ont-ils pas ce *laissez-aller*, ce décousu, ce zic-zac dont je parle ? Ne le retrouve-t-on pas dans le *Spectateur d'Adisson*, dans les *Caractères* de *Labruyère*, et dans une foule d'autres chefs-d'œuvres ? D'ailleurs, chacun n'a-t-il pas son *tust*, sa manie, sa fantaisie, son

Digitized by Google

dada, son salifourchon, son génie, sa folie, son allure, son *je ne sais quoi?...* Enfin je n'ai su mieux faire: mais si les lecteurs m'ont agréé comme cela, s'il accordent leur suffrage à mon livre tel qu'il est, malgré cet ordre ou ce désordre, l'imprimeur en sera bien aise, j'en serai bien aise aussi, et il n'auront qu'à souscrire. Leur parole suffit, on ne payera rien d'avance. Ce volume coûtera 5 francs aux souscripteurs. Je suis chargé de les avertir, en outre, que le libraire promet d'être plus exact et d'aller plus vîte. Certainement il ne fera pas attendre trois ans, ce singulier mélange de notes. *trois ans!* ô ciel!!! et pendant l'attente de cette brochure on aurait presque le temps de voir une trentaine de révolutions en Europe. — *Dixi.*

N. B. A propos, j'allais poser la plume à tort. Lecteur on m'a prié de vous dire autre chose. En 1826, M. A. Bossange fit paraître à Paris, 2 vol. in-8.o de mes *Souvenirs*, que j'aurais pu appeler mes *Mémoires politiques et littéraires.* Il y a aussi un peu de tout dans ces 2 vol. et force anecdotes sur les hommes célèbres de l'époque. —Eh! bien! mon libraire veut me faire la galanterie de continuer cette publication. Il donnerait les années 1809, 1810, 1811, très-marquantes, par la grandeur des événemens et le piquant des confidences qui me furent faites, Mais il ne se propose pas de publier d'énormes volumes. Ces *Souvenirs* paraîtraient par cahiers, comme une *Revue Européenne*, ou comme une *Revue de Paris*, ou comme une *Revue Encyclopédique*, et ils ne coûteraient que 20 sous chaque, pourvu que le nombre des souscripteurs soit assez considérable pour couvrir les frais. Vous voyez que cela dépend de vous lecteur. Et ceci dit, taisons nous, finissons; chut!... J'ai cru voir quelqu'un, me faire un geste d'intelligence. *La censure* est peut-être déjà à ma porte! la *censure* qui rogne, taille les aîles de la pensée; *la censure* accompagnée de la *stricte-justice*, et chacun sait ce que c'est que cette douce justice!... Elle ressemble parfaitement aux *formes accerbes* de Barrère; elle est trempée dans le sang... Ainsi donc, hâtons-nous: silence, crainte et respect. Oui, respect aux gendarmes! respect aux bayonnettes! respect aux coups de fusil! Avec des coups de fusil il n'y a plus d'anecdotes possibles; le dénouement arrive trop vîte, cela coupe court à tout. Un coup de fusil de la *stricte-justice!..* Et crac!.. Pauvre Vendée!.. Chut! je me tais.

Digitized by Google

Liste des Souscripteurs.

N. B. *Le Voyage à Rennes-les-Bains*, offrant un intérêt local, pour les départemens de *l'Aude* et de *l'Arriège*, devait facilement trouver à s'y placer. Le Libraire n'a point été deçu dans son attente, et c'est pour en témoigner sa gratitude, qu'il a cru devoir présenter séparément les noms des Souscripteurs, de ces deux départemens. Les autres seront groupés ensuite généralement par lettres alphabétiques.

Mais une grande difficulté est venue l'assaillir. Diverses circonstances ayant considérablement retardé la publication de ce livre, il a dû naturellement s'opérer dans l'intervalle, beaucoup de changemens, sur une liste ouverte en 1828. Depuis lors, une révolution est venue; elle a produit des Catastrophes: plusieurs souscripteurs sont morts, d'autres sont proscrits, d'autres ont perdu les hautes places qu'ils occupaient. Dans l'embarras d'y faire, sans erreur et sans omissions, tous les redressemens, il a dû la conserver telle qu'elle se forma lorsqu'elle fut faite. La justice et la reconnaissance lui en fesaient un devoir. — Ainsi il a laissé à chacun les titres qu'ils avaient alors. Il ignore si le sort les a tous atteints, s'ils les ont tous conservés ou perdus. D'ailleurs, n'étant pas plus que moi révolutionnaire, il n'a pas voulu sur sa liste, destituer personne.

ARRIÈGE.

FOIX (Arrondissement de)

MM.

Bibliothèque publique (la).
Brochant, D.r des contrib.s
Bruneau, Receveur-Gén.al
Drech, Payeur.
Mortarieu, (Baron de) Préfet.
Rambaud, Bibliothécaire.
Roussillou, (le Ch.er de)
Vignier, de la Vallée d'Andore.
Tersac-Vernajou. (C.te de),

Digitized by Google

PAMIÉRS (Arrondissement de)

Amboix (M.me Amélie d') née de Larlenque, au Mas-d'Azile.
Avignon, Notaire à Mirepoix.
Baudru, Rec.r des contributions à Mirepoix.
Caramang, à Mirepoix.
Denat, Juge de paix à Mirepoix.
Despi, Avoué.
Espert.
Ferrère.
Gleizes, (M.me) née de Labeaumelle, à Mazères.
Gouzens de Lafage, (M.me la Baronne de) née de Paulo, à Mirepoix.
Jugé (M.lle Lise de), à Saverdun.
Labeaumelle, (Angliviel de), à Mazères.
Larlenque, (Casimir de) à Saverdun.
Morlière, Notaire.
Orgeis, (M.is d')
Ounous-Danduran, (le Ch.er d') Député, Saverdun.
Pagés Cadet.
Prat, Avocat, à Mazères.
Sarrut, (Augustin B.on) à Saverdun.
Sarrut, (Germain) à Saverdun.
Serres de Pontau, (de) à Mirepoix.
Simore (M.me Alban de), à Mirepoix.
Subra, de St.-Martin, Sous-Préfet.
Vasilières, Avocat.
Vergès, ancien Magistrat.
Vidalat-Tournier, (M.me de) née de Gouzens, à Mirepoix.
Vigarosy Neveu, correspondant de la *Société Philotechnique de Castelnaudary*, à Mirepoix.
Villeneuve Aîné, à Mirepoix.

St.-GIRONS (Arrondissement de)

Tersac, (Comte de) à St.-Lizier.

AUDE.

CARCASSONNE (Arrondissement de)

Albigès, Curé à Montréal.
Albigès, Notaire et Maire à Montréal.
Asselin, (Baron) Préfet
Azais, Médecin des Bains de Rennes.
Bellissens, (le Commandeur de Monclar) à Montréal. 3
Bellissens, (l'Abbé de).
Bénéche, Bibliothécaire.
Berluet, Vic. à Alzonne.
Blomac, (de) Conseiller de Préfecture.
Bonaffos, (Aug. B.on de) Juge de paix, à Montréal.
Cadrat, Libraire . . . 12.
Cazaïntre, (l'Abbé) Cha-

Digitized by Google

noine et Grand Vicaire.
Clanet, Vicaire à Montréal.
Combal, Curé à Alzonne.
De Grand, Avocat.
Denille, Juge de paix à Alzonne.
Escarguel aîné, propriét.re à Villesèque-Lande.
Germa (Hyp.) à Montréal.
Grand, D.r des contributions indirectes.
G. . . . . 3.
Mahul, (Alphonse) Corr. de la *Société Phil.*
Maurice-Mathieu, de la Redorte, (Comte) Pair.
Méchin, S.re G.al de la Préfecture.
Peyrusse (l'abbé) chanoine.
Peyrusse, (B.on).
Pinel, (l'Abbé) Chanoine et Grand Vicaire.
Polère (Jean) à St.-Denis.
Pouderous, (Prosper) à Montréal.
Ribeaux, (de) S.-Intendant militaire.
Rolland du Roquan, R.e Général.
Sarran, Commandant en retraite
Scribe, Vicaire à Montréal.
Serres, (Comte de).
Terret, Négociant.
Tesseyre, Juge.

CASTELNAUDARY (Arrondissement de)

Ardène, Maire à Saint-Michel-de-Lanés.
Astre, à Villepinte.
Astre, Vicaire à Villepinte.
Barral, (M.me la Baronne Ernest (de), née Galabert.
Barrière, Avoué.
Barthélemy, Prof. Membre de la *Soc. Phil.*
Bataille aîné.
Bize (Prosper), vicaire à Fanjeaux.
Bonardel, (Alexandre) membre de la *Soc. Phil.*
Bonnet, Négociant.
Borrelly aîné, Négociant.
Borrelly, (Henri-Papoul).
Boué, (l'abbé) Prédicateur.
Bouissou, Curé à Saint-Papoul.
Buisson, Procureur du roi.
Cabanis, Notaire à Issel.
Calages, (de) Juge de paix à Fanjeaux. . 3.
Capella, (de) Maire à Laurabuc.
Capella, (Isidore) Membre de la *Soc. Phil.*
Castel, Avocat, Membre de la *Société Phil.*
Capy, Instituteur.
Cavailhés, (de) à Lasbordes.
Crouzet, Notaire.
Desrives, (Théodore) Officier d'Artillerie en garnison à Castelnaudary. . . . . 6.
Du Bouchage, (Vic.te) Sous-Préfet.
Encely, D.r Médecin, Président de la *Société Philotechnique.*
Faure-Desplas (Auguste).
Faure-Desplas (Aimé).
Gaja, (Marion de) Maire à Gaja-la-Selve.
Galtier, Membre de la *Société Philotechnique.*

Digitized by Google

Gardelle.
Gauzy, (de) Président du Tribunal.
Gélis, (M.me de) née de Marsolan.
Geoffroy, (de) Ingénieur du Canal.
Hautpoul, (le G.al Comte d') Député.
Holier, (M.me d') née Ardène.
Jammes, D.r-Méd.in, membre de la *Soc. Phil.*
Lacger (de), Curé de la Paroisse St.-Michel.
Laffon-Meydieu.
Laffon-St.-Marc, S.re de la Sous-Préfecture.
Lannolier, D.r Médecin, Membre de la *Société Philothecnique.*
Lanogarède (de)
Laprade, Vicaire de la Par. St.-Michel.
Loup.
Maslatrie (Achile de).
Martin-d'Auch, (le Ch.er de) ancien Député.
Maublat, Av.t, Membre de la *Soc. Philothecnique.*
Menard, (André de).
Metgé Fils, Membre de la *Soc. Philothecnique.*
Muraille, Curé de Gaja.
Plonquet, D.r des Contributions indirectes.
Poulaille (Aug.), membre de la *Soc. Phil.*
Raymond de Lasbordes St. André, (J.es de).
Raymond de Lasbordes, (Vic.te Charles de).
Rocous de St.-Amans, Maire à Cahusac.
Rolland (Alfred), employé supérieur des domaines.
Rouget, Professeur, Membre de la *Soc. Phil.*
St. Sernin, (de).
Salafa, (de) Juge de paix, à St.-Michel-de-lanés.
Serres Aîné, Avoué,
SOCIÉTÉ PHILOTECHNIQUE (la) . . 2.
Solier, D.r Médecin.
Soulages, (V.r de) Ch.er de St. Louis, à Villa-Savary.
Soumet (Alexandre), Membre de *l'Ac. Fr.* et de la *Soc. Phil.*
Tatareau, Receveur de l'enregistrement.
Tréville, (Comte de) Ch.er de St. Louis.
Verger, Curé à Villepinte.
Viala Fils, Chimiste, Secr. perp.el de la *Soc. Phil.*
Villiers-Moriamé, Principal du Collége.
Villeneuve, (Baron de).

LIMOUX (Arrondissement de)

Auberjon, (M.is d') Député, Préfet à Perpignan.
Ariè, Curé à Brugairoles.
Bor, Curé de la Digue-haute.
Catuffe, Vicaire.
Cazaintre, D.r Méd. insp.r des Bains de Rennes.
Bataille, (de) Ch.er de St. Louis.
Bernède, Curé de la Paroisse de St.-Martin.

Digitized by Google

Fabre, Vicaire.
Figeac (l'abbé), Aumônier de St.-Joseph.
Fleury de Blanchefort, (le Ch.er de), à Rennes-les-Bains.
Guirand, (B.on Alex.) de *l'Ac. Fr.* et Corr. de la *Société Phil.*
Guiraud, Vicaire.
Mezy, Vicaire.

NARBONNE (Arrondissement de)

Berthomieu Fils, Corr. de la *Soc. Phil.* de Castel.y
Caillard, Imp. Lib. . . 12.
Gléon, (C.te de) S.-Préfet.
Julia Fontenelle, Chimiste Corr. de la *Soc. Phil.*
Laffont de Donnos (Alex.) à Donnos.
Martrin-Donnos, (de) L.t de Louveterie.
Thoron-Donfroy, (M.me) Entreposeur des Tabacs.
Tournal Fils, Corr. de la *Société Phil.*

Aguillar, (M.is d') Corr. de la *Soc. Phil.*, Toulouse.
Abbadie (Théodore) Prof. Corr. de la *Soc. Phil.*, à Toulouse.
Aimé-Martin, Corr. de la *Société Phil.*, à Paris.
Albert, (P.) Corr. de la *Soc. Phil.*, à Tonneins.
Albert de Montemont, Corr. de la *Soc. Phil.*, à Paris.
Alibert, (J. S.) 1.er Méd. du Roi à Paris.
Amanton, C.r de Préfecture à Dijon.
Angliviel (Maurice).
Arles, Négociant à Lyon.
Auger (l'Abbé).
Bailli de Merlieu, à Paris.
Baurens, Imp.-Lib. à Alby.
Berthevin, H.e-de-lettres, à Paris.
Bertrand, (M.lle Rennes de) à Toulouse.
Berruyer, Avocat à Paris, Député.
Bignan, (A.) H.e-de-lettres à Paris.
Boissonade, H.e-de-lettres, à Paris.
Bonaffos de Latour, (B.on. de) Colonel d'Artillerie, D.r à Tours.
Bonafous (Norbert), H.e-de-lettres, à Alby.
Boniol, de St.-Geniez, à Beziers.
Boué, archit. à Montpellier.
Boué, orf. à Montpellier.
Boussairolles (Charles de), à Montpellier.
Breghot du Lut, conseiller à la Cour Royale, à Lyon.
Brian, (B.on de) Publiciste, à Paris. . . 2.
Brugairolles Fils, à Paris.
Cap, (A.) Chimiste, à Lyon.
Caraman, (C.te de) Pair.
Carbonnell, (A.-J.) Correspondant de la *Société Philotechnique*.

Digitized by Google

Carmelites, (les dames) à Paris.
Chaillan, (F.) Corr. de la *Soc. Phil.*, à Marseille.
Champollion-Figeac, H.e-de-lettres, à Paris.
Chardel, (M.me) à Paris.
Châteaugiron, (M.is de) Corr. de la *Soc. Phil.* 2.
Chesnel, (M.is de) corr., de la *Soc. Phil.*
Clermont de Tonnerre, Archevêque à Toulouse.
Crabère, à Rieux.
Crapelet, (A.) Imp.-Lib., H.me-de-lettres, à Paris.
Creusé, de Lessert, (B.on Aug. de) Préfet de l'Hérault.
Dampmartin, (Vic.te de).
Deville (A.), corr. de la *Soc. Phil.*, à Paris.
Dugas-Montbel, Député, corr. *de la Soc. Phil.*
Duffourc, D.r Méd., de l'Ac. des sciences à Toulouse. . . . . 2.
Dufaur (M.me) née d'Ustou, à Toulouse.
Dumège (le Chv.er Al.), corr. de la *Soc. Phil.*, à Toulouse.
Dupuy, Colonel en retraite à Toulouse.
Duvernay, Juge de paix à Montbelliard.
Du Vivier de Saraute, (Louis), à Tissac près St. Paul de Fenouillet, Dép.t des Pyr.-Or.
Esnou, (M.me) à Ancenis.
Fabre, (Victorin) H.e-de-lettres, à Paris.
Fabre (Baron F.-X.), qui a fait à sa ville natale, un présent de tableaux, digne de la munificence d'un souverain; à Montpellier.
Fonvieille (Ch.er de), H.e-de-lettres, à Paris.
Fortunet, (G.) D.r M., corr. de la *Soc. Phil.*, à Avignon.
Fremont, (M.me de), à Poitiers..
Gabalda, (le Ch.er) Commandant en retraite, à Villefranche du Laurag.
Gagnon, D.r des postes à Perpignan.
Gaudoz d'Albemare, à Paris.
Genoude (de), H.e-de-lettres, à Paris.
Gervais, (M.lle) à Paris.
Girard, de la Vendée, Procu. du Roi au Mans.
Gourcy (M.lle Gabrielle de) à Metz.
Golbery (de), conseiller à la Cour Royale à Colmar.
Grancher, (J.-C.) Recteur de l'Université, corr. de la *Soc. Phil.*, à Limoges.
Gravelle, Publiciste, à Toulouse.
Guibal, (M.me) née Cammas, Peintre, à Toulouse
Guillaume, Juge à Besançon.
Guillois (M.me) née Roucher, à Paris.
Guinet, à Dijon.
Hautpoul-Beaufort, (M.me la C.esse d') à Paris.

Digitized by Google

Juge (Louis de), à Castres.
Kérivalant (M.lle de), à Nantes.
Labarthe (M.me la C.esse de), à Paris.
Labouillerie (Baron de), Ministre de la Maison du Roi.
Labouïsse (Félix de), Avocat, à Agen.
Labourdonnaye (C.te de), Ministre de l'Intérieur.
Lacaze (M.is de), Député.
Lacisterne (le Prince de), à Paris. . . . . 2.
Lacorbière (de), Officier des Suisses, sous le règne de Louis XVI, à Paris.
Laffont - d'Aussonne, (l'Abbé), H.e-de-lettres, à Paris.
L'Ancelot.
Laporte, (H. de) H.e-de-lettres, à Vendôme.
Laporte (l'Abbé de), à Paris.
Larivière (Henri), H.e-de lettres, à Paris.
Laurentie, H.e-de-lettres, à Paris.
Lautrec (de), à Beziers.
Lavaysse (de), à Paris.
Lavergne (G. de), corr. de la *Soc. Phil.*, à Toulouse.
Leaumont (C.te de), Créole, à Paris.
Lepan, H.e-de-lettres, à Paris.
Levis (Duc de), H.e-de-lettres, Pair.
Levis (M.is de), Pair.
Maguez, D.r en chef du Canal, à Toulouse.
Malaret (Baron de), corr. de la *Société Phil.*, à Toulouse . . . . . 2.
Mazoïer, H.e-de-lettres, à Paris.
Mejean (le Ch.er L.t), Consul G.al de Suède et de Norwège, à Paris.
Miger, H.e-de-lettres, à Paris.
Montbel (Baron de), Ministre.
Montmorency (Duc de), Pair.
Moreau (César), Publiciste, à Paris.
Mourville (de), à Saint Félix de Caraman.
Narp (M.me la Baronne de), à Paris.
Nayral (Magloire), corr. de la *Société Phil.*, à Castres.
Nodier (Charles), corr. de la *Soc. Phil.*, à Paris.
Noël (François), corr. de la *Soc. Phil.*, à Paris.
Parel (M.me), née de Gandolphe, à Paris.
Pastoret (M.is de), Chancelier de France.
Pastoret (Comte de), de la commission des sceaux, à Paris.
Pericaud aîné, Bibliothécaire, à Lyon.
Perié-Candeille (M.me), à Nîmes.
Peyronnet (Comte de), Ministre.
Picot, H.-de-lettres, à Paris.
Pongerville, de l'Académie française, et corr. de la *Soc. Phil.*, à Paris.

Digitized by Google

Ponsardin-Simon, à Reims.
Pougens, (Ch.er de) corr. de la *Société Phil.*
Puget, (M.me la C.sse de) à Paris.
Puyvert, (M.is de) Gouverneur de Vincennes, Pair.
Rigaud, (le Ch.er de) à Paris.
Roquefeuille, (M.me de) née d'Ustou, au Château d'Issus.
Sabran, (comte Elzéar de) H.e-de-lettres, à Paris.
St.-Amans, Naturaliste, corr. de la *Soc. Phil.*, à Agen.
St.-Amans, H.e-de-lettres, à Paris.
St.-Geniez, (M.is Bauderon de) H.e-de-lettres, à Beziers.
St.-Geniez, (Léonce de) H.e-de-lettres, à Paris.
St.-Léonard (M.is de), à Toulouse.
Sallion, H.e-de-lettres, à Nantes.
Salm, (M.me la Princesse Constance de) née de Thèis, à Paris.
Segur (C.te de), de l'académie française, Pair.
Senac, Libraire à Toulouse. . . . . 12.
Sirven, (J.) corr. de la *Soc. Phil.*, à Perpignan.
Stassard, (Baron de) Président du Sénat Belge, corr. de la *Soc. Phil.*, à Bruxelles.
Tajan, Avocat, corr. de la *Soc. Phil.*, à Toulouse.
Tournon (Comte de), Pair.
Turles (Camille), H.e-de-lettres, à Paris.
Ustou, de St.-Michel, (d') à St.-Michel.
Ustou, (M.lle Elise d') au château de la Bernede.
Vaublanc (C.te de), Ministre, Pair.
Vieusseux, Imp.-Libr. à Toulouse. . . . . 12.
Viguerie, chirurgien, Membre de l'ac. des sciences, à Toulouse.
Villeneuve (C.te Louis de), Maire à Castres.
Villeneuve, (M.is Louis de) Préfet de la Correze.
Villeneuve-Bargemont, (C.te de) Préfet des Bouches-du-Rhône.
Villeneuve-Bargemont, (C.te de) Député, D.r G.al des Postes.
Villeneuve-Bargemont, (Vic.te fr. de) corr. de la *Soc. Phil.*, à Nancy.
Walckenaër, Préfet.
Weis, (ch.) Bibl. corr. de la *Société Phil.*, à Besançon.

FIN DE LA LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1893

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google